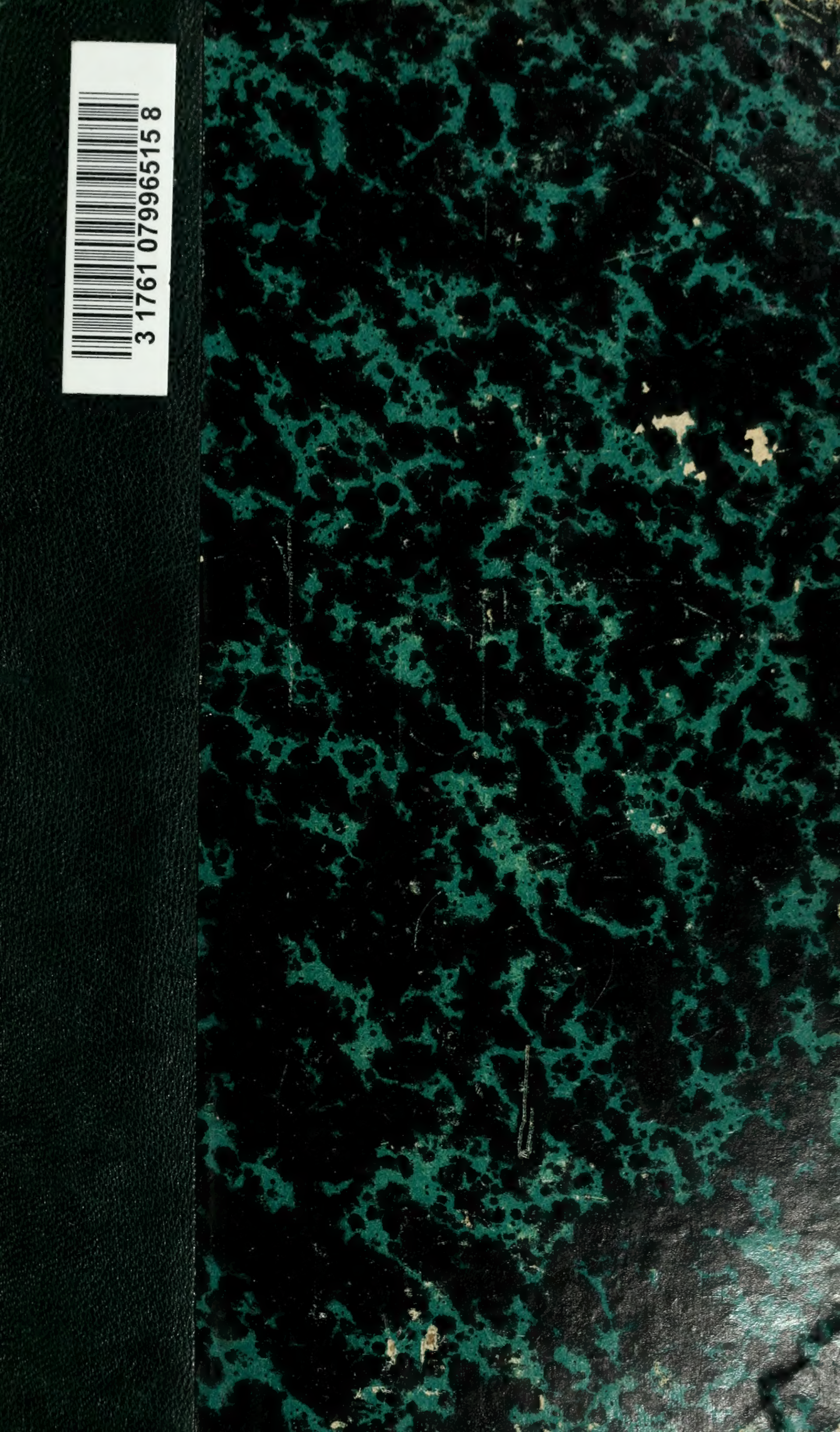

3 1761 07996515 8

Auguste Himly 9.10.06

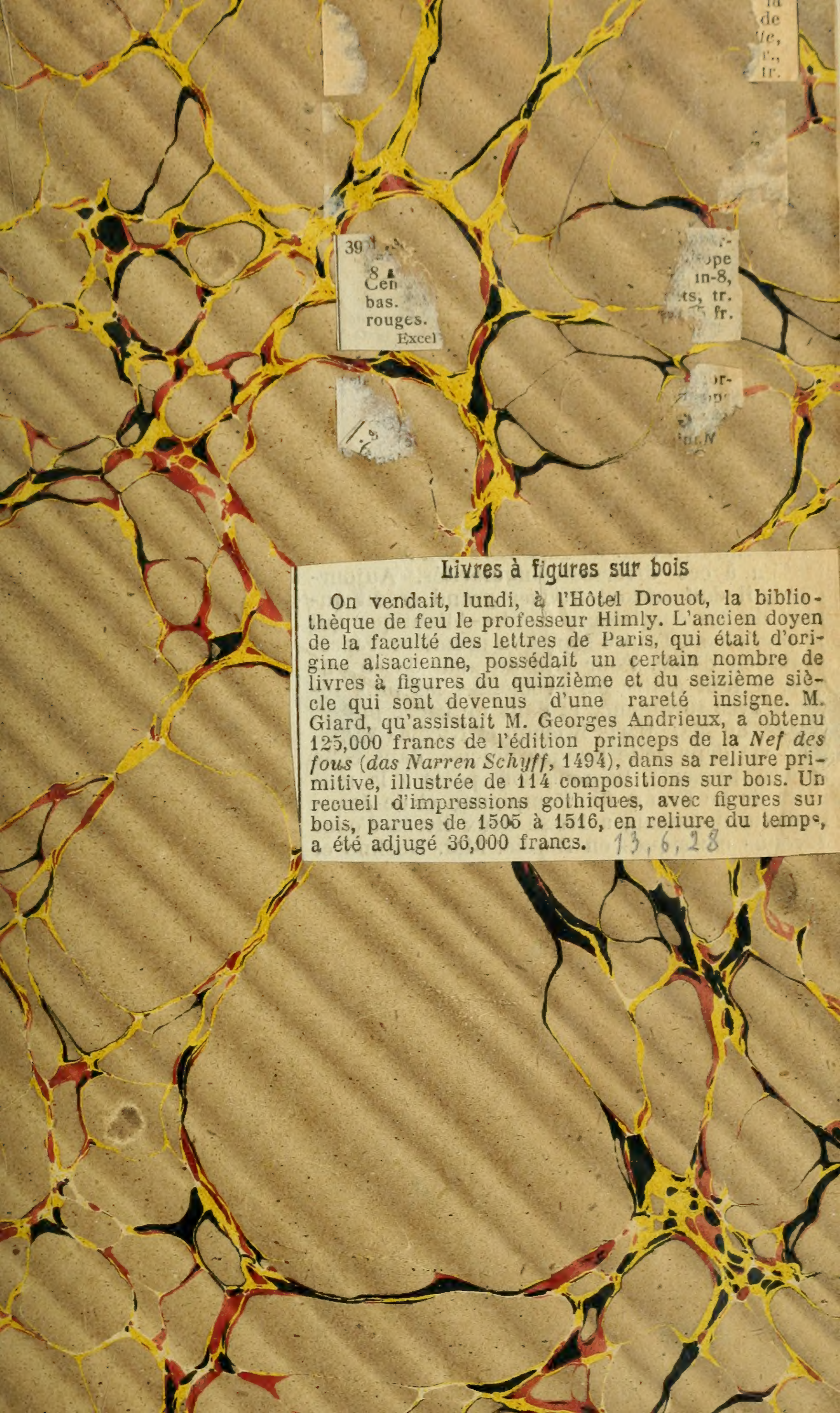
Nous apprenons avec regret la mort de M. Auguste Himly, ancien doyen de la faculté des lettres de Paris, membre du consistoire de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, décédé à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Il était né à Strasbourg, le 28 mars 1823. Il avait été élève de l'Ecole des chartes, s'était fait ensuite recevoir agrégé et docteur ès lettres, et après un assez court passage dans l'enseignement secondaire, il était entré à la Sorbonne où il fut nommé professeur de géographie en 1863 et doyen en 1881. En 1884, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de Mignet. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Il avait pris sa retraite il y a quelques années. Il avait eu pour successeur au décanat de la faculté M. Alfred Croiset, l'éminent helléniste. Il n'avait pas quitté Paris et vivait toujours au quartier latin, dans un modeste mais riant appartement, dont les fenêtres donnaient sur les jardins de l'avenue de l'Observatoire. Sa verte vieillesse avait été attristée par la mort tragique du jeune Staehlin, son petit-fils, qui périt au cours d'une ascension dans les Alpes. Il était le père de Mme Samuel Berger.

M. Himly laisse plusieurs ouvrages remarquables, notamment deux thèses sur *Louis le Débonnaire* et sur le *Saint Empire romain germanique*, et une grande *Histoire de la formation territoriale des Etats de l'Europe centrale*, qui est un monument d'érudition. Par ses préférences intellectuelles, il appartenait à la vieille école. Il considérait la géographie surtout comme une étude descriptive et narrative, et il n'acceptait pas sans résistance les théories des novateurs qui veulent en faire une science proprement dite, aussi rigoureuse et aussi technique que la géologie ou la physiologie comparée.

Mais si les jeunes gens s'insurgeaient parfois contre ses théories, ce qui est d'ailleurs le lot ordinaire des vieux professeurs, il faut dire bien haut que M. Himly était extrêmement aimé et respecté de tous ses collègues et de tous les étudiants. Il n'y avait pas au quartier latin de figure plus populaire que celle de ce vieillard paternel et indulgent, qui s'enflammait aisément dans la discussion et décochait souvent à ses contradicteurs les traits d'une verve joyeuse, mais n'eut jamais envers personne l'ombre de malveillance ou d'hostilité. Il fallait l'entendre aux soutenances de thèses. Il défendait vivement et gaiement les droits du sens commun. Il était un peu le Sarcey de la Sorbonne. Il faisait volontiers rire l'assistance aux dépens des candidats amis du paradoxe, mais on ne croit pas qu'il en ait jamais refusé un seul. Il était impossible d'être moins pédant, moins doctoral, d'avoir plus de cordialité et de bonhomie.

Les obsèques de M. Himly seront célébrées le mercredi 10 octobre, à l'église luthérienne de la rue Chauchat, à dix heures du matin. On se réunira à la maison mortuaire, 23, avenue de l'Observatoire. L'inhumation se fera au cimetière Montparnasse.



Livres à figures sur bois

On vendait, lundi, à l'Hôtel Drouot, la bibliothèque de feu le professeur Himly. L'ancien doyen de la faculté des lettres de Paris, qui était d'origine alsacienne, possédait un certain nombre de livres à figures du quinzième et du seizième siècle qui sont devenus d'une rareté insigne. M. Giard, qu'assistait M. Georges Andrieux, a obtenu 125,000 francs de l'édition princeps de la *Nef des fous* (*das Narren Schyff*, 1494), dans sa reliure primitive, illustrée de 114 compositions sur bois. Un recueil d'impressions gothiques, avec figures sur bois, parues de 1505 à 1516, en reliure du temps, a été adjugé 36,000 francs. 13, 6, 28

2 vol

HISTOIRE

DE LA

FORMATION TERRITORIALE

DES

ÉTATS DE L'EUROPE CENTRALE

PARIS. — TYPOGRAPHIE TOLMER ET ISIDOR JOSEPH
Rue du Four-Saint-Germain, 43. — 560.

HISTOIRE

DE LA

FORMATION TERRITORIALE

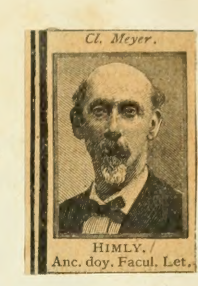
DES

ÉTATS DE L'EUROPE CENTRALE

PAR

AUGUSTE HIMLY –1823 –1908

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS



TOME PREMIER

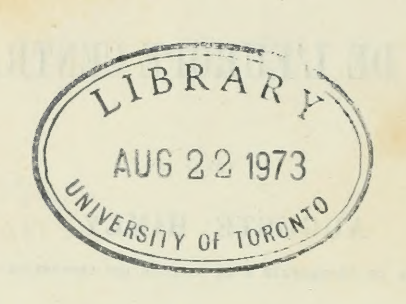
PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1876



AVANT-PROPOS

Le système territorial de l'Europe contemporaine est le résultat complexe d'une longue série de révolutions qui, créant et détruisant tour à tour les états, modifiant sans cesse leur assiette et leurs limites, ont abouti à donner à notre continent sa configuration politique présente. Les traités de géographie usuelle indiquent l'état de choses actuel ; pour l'expliquer, il faut remonter fort loin le cours des siècles et tenir compte d'une multitude presque infinie de faits, physiques, ethnographiques et historiques. La configuration naturelle des pays a dicté tout d'abord et n'a cessé de faire prévaloir certaines combinaisons fondamentales dans le développement des sociétés politiques ; personne ne met plus en doute aujourd'hui l'importance des questions de race et de nationalité relativement à la formation et à la durée des états ; quant à ce qui est de l'influence de l'élément historique proprement dit, elle est bien plus évidente encore : les guerres et les traités, les mariages et les conquêtes, les intérêts dynastiques et les révolutions populaires, voilà les grands facteurs qui ont de tout temps fondé et agrandi, battu en brèche et fait disparaître les empires, en appelant tantôt à la vie des créa-

tions arbitraires et factices, et en rayant d'autres fois de la liste des états indépendants des nationalités vivaces.

Ramené continuellement par mon enseignement à la Sorbonne à étudier cette action et cette réaction incessantes de la géographie sur l'histoire et de l'histoire sur la géographie, j'ai entrepris, il y a bien des années déjà, d'écrire une *Histoire de la formation territoriale de l'Europe moderne* qui, prenant comme point de départ la géographie physique des grandes régions européennes, retraçât sommairement, pour chaque état actuellement existant, son origine et la réunion successive de ses parties intégrantes, ses agrandissements et ses pertes territoriales dans le mouvement général de la politique européenne, sa situation présente enfin au triple point de vue de la géographie, de la politique et de l'ethnographie. Expliquer l'organisation territoriale de l'Europe contemporaine tant par les conditions inhérentes à la nature du sol que par les vicissitudes de l'histoire, mettre en saillie les grands faits géographiques et historiques, ethnographiques et statistiques qui ont eu pour résultante l'ordre de choses présent, en un mot commenter et illustrer la carte actuelle de notre continent, tel est le but que je m'étais proposé en commençant et que je me suis efforcé de ne jamais perdre de vue. Aussi, tout en remontant aux premières origines des états modernes et en étudiant d'âge en âge la suite complète de leurs transformations territoriales, ai-je cru devoir insister davantage sur les temps les plus rapprochés de nous et n'accorder un développement analogue aux événements des siècles plus reculés que pour autant que leurs conséquences se font sentir jusqu'aujourd'hui.

Je soumets aujourd'hui au public la première partie de

cet ouvrage, consacrée aux états de l'Europe centrale. Les sept livres dont elle se compose, tout en se complétant mutuellement, ont chacun son sujet spécial : le premier donne un aperçu de la géographie physique de la région centrale du continent européen ; le second est un essai de géographie historique générale, où j'ai tâché d'analyser les grandes époques historiques et géographiques du monde germanique depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours ; les cinq autres traitent de la géographie historique spéciale des différents états, — Autriche, Prusse, Petite-Allemagne, Suisse, Pays-Bas et Belgique, — qui constituent le groupe.

Pour ne pas étendre outre mesure le cadre de mon travail, j'ai dû me borner à la simple exposition des faits et supprimer tout appareil d'érudition ; j'ai rarement discuté les questions litigieuses, absolument renoncé à renvoyer aux sources, dont l'indication quelque peu complète aurait pour le moins doublé le nombre de mes pages. Les lecteurs auxquels les choses de l'Allemagne sont familières, verront immédiatement, je l'espère, que j'ai décrit les contrées dont je parle d'après ce que j'en ai vu moi-même ou d'après les garants les plus sûrs, et que pour retracer leurs vicissitudes historiques et politiques, j'ai eu autant que possible recours aux documents originaux, dont la liste presque infinie se continue depuis César et Tacite jusqu'aux actes diplomatiques et aux débats parlementaires contemporains. Quant à ceux auxquels le présent livre pourrait inspirer le désir de connaître plus en détail la géographie et l'histoire des pays germaniques, ils trouveront dans la note l'indication d'un certain nombre d'ouvrages de seconde main, choisis de préférence parmi ceux dont je me suis servi moi-même,

et où ils pourront aisément satisfaire leur curiosité (1).

Un dernier mot, et j'ai fini. La géographie et l'histoire contemporaines touchent de trop près à la politique pour qu'il me fût possible de ne pas faire plus d'une incursion dans le domaine de celle-ci : sans me désintéresser de ce que je crois juste et vrai, je me suis évertué pour juger tout avec modération et pour apprécier avec calme jusqu'aux tristes événements de ces dernières années, doublement douloureux pour un enfant de l'Alsace. La majeure partie du livre était écrite avant la guerre ; mais après comme avant, j'ai fait de mon mieux pour ne jamais me départir de la stricte impartialité qui sied à l'historien.

(1) Stieler, *Handatlas ueber alle Theile der Erde und ueber das Weltgebæude* (1817 sq.), *neu bearbeitet von* Petermann, Berghaus *und* Vogel, 1871-1875, in-fol.

Kiepert, *Neuer Handatlas ueber alle Theile der Erde* (1855 sq.), 2e édition, 1866-1871, in-fol.

Daniel, *Handbuch der Geographie*, 1859-1863, 3 vol. in-8 ; 4e édition, 1873-1875, 4 vol. in-8.

Kloeden, *Handbuch der Erdkunde*, 1859-1862, 3 vol. grand in-8 ; 3e édition, 1872 sq., en cours de publication.

Stein *und* Hoerschelmann, *Handbuch der Geographie und Statistik* (1808), 7e édition, refondue par Wappæus et autres, 1849-1871, 4 vol. grand in-8 en 11 parties, avec compléments.

Balbi, Abrégé de géographie (1833), 5e édition, par Chotard, 1869-1874, 2 vol. grand in-8.

Dussieux, Géographie générale, 1866, grand in-8, avec supplément de 1872.

Grégoire, Géographie générale, 1875, grand in-8.

Ritter, *Europa, Vorlesungen an der Universitaet zu Berlin gehalten, herausgegeben von* Daniel, 1863, in-8.

Levasseur, L'Europe (moins la France), géographie et statistique, 1871, in-12 ; nouvelle édition.

Kutzen, *Das deutsche Land*, 1855, petit in-8; 2e édition, 1867, 2 vol. in-8.

Neumann, *Das deutsche Reich in geographischer, statistischer und topographischer Beziehung*, 1872 sq., t. I-II, in-8.

Kuhff, Géographie de l'Allemagne en allemand, lectures géographiques, 1875, in-12.

Berlepsch, *Die Alpen in Natur und Lebensbildern* (1867), 4e édition, 1869, grand in-8.

Tschudi, *Das Thierleben der Alpenwelt*, 6e édition, 1861, grand in-8; traduction française.

Etzel, *Ostsee und ihre Kuestenlænder*, 1859, in-8.

Allmers, *Marschenbuch, Land und Volksbilder aus den Marschen der Weser und Elbe*, 2e édition, 1875, in-8.

Kohl, *Der Rhein*, 1851, 2 vol. in-8.

Kohl, *Die Donau von ihrem Ursprung bis Pesth*, 1854, in-4.

Almanach de Gotha, annuaire généalogique, diplomatique et statistique. Depuis 1764. Format de poche.

Kolb, *Handbuch der vergleichenden Statistik* (1857), 7e édition, 1875, in-8.

Behm, *Geographisches Jahrbuch*, 1866-1870, t. I-III, petit in-8.

Behm *Und* Wagner, *die Bevœlkerung der Erde, jahrliche Uebersicht ueber neue Arealberechnungen, Gebietsverænderungen, Zæhlungen und Schætzungen der Bevœlkerung auf der gesammten Erdoberflæche*, I-III. — *Ergænzungshefte zu Petermanns Mittheilungen aus J. Perthes geographischer Anstalt*, n° 33 (1872), n° 35 (1874), n° 41 (1875), in-4.

Huebner, *Genealogische Tabellen* (1725), avec continuation (de Krebel), 1737-1766, in-fol.; tables supplémentaires (de Marie Sophie Frédérique, reine de Danemark), 1823 sq., in-fol.

Koch, Tables généalogiques des maisons souveraines de l'Europe. — Tableau des révolutions de l'Europe, nouvelle édition, 1814, t. IV.

Voigtel, *Genealogische Tabellen zur Erlæuterung europæischer Staatengeschichte*, 1811-1829, 2 vol. in-fol.; nouvelle édition par Cohn, 1864 sq., in-fol.

Broemmel, *genealogische Tabellen zur Geschichte des Mittelalters* (jusqu'en 1273), 1846, in-fol.

Hopf, *Historisch-genealogischer Atlas, Abtheilung I Deutschland*, 1858 sq., t. I-II, in-fol.

Spruner, *Historisch-geographischer Handatlas zur Geschichte der Staaten Europas vom Anfang des Mittelalters bis auf die neueste Zeit*, 1846, in-fol.; 3e édition, par Menke, 1871 sq., en cours de publication.

Wolff, *Historischer Atlas zur mittleren und neueren Geschichte*, 1875 sq., in-fol., en cours de publication.

Dussieux, Atlas général de géographie physique, politique et historique, 1847 sq., in-fol.

Pfister, *Geschichte der Teutschen*, 1829-1835, 5 vol. in-8, et continuation par Buelau, 1842, in-8.

Leo, *Vorlesungen ueber die Geschichte des deutschen Volks und Reichs,* 1854 sq., t. I-V, in-8.

Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit,* 1855 sq., t. I-IV, in-8; 4e édition, 1873 sq.

Sugenheim, *Geschichte des deutschen Volks und seiner Kultur,* 1866 sq., t. I-III, in-8.

Zeller, Histoire d'Allemagne, 1872 sq., t. I-III, in-8.

Eichhorn, *Deutsche Staats und Rechtsgeschichte* (1808 sq.), 5e édition 1845, 4 vol. in-8.

Zoepfl, *Deutsche Staats und Rechtsgeschichte* (1834 sq.), 4e édition, 1872, 3 vol. in-8.

Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte,* 1844-1876, t. I-VII, in-8; 2e édition, 1865 sq., t. I-II, in-8.

Himly, *De sancto romano imperio nationis germanicæ,* 1849, in-8.

Wiltsch, *Handbuch der kirchlichen Geographie und Statistik von den Zeiten der Apostel bis zu dem Anfange des sechzehnten Jahrhunderts,* 1846, 2 vol. in-8.

Rettberg, *Kirchengeschichte Deutschlands,* 1846-1848, t. I-II, in-8.

Potthast, *Zeitfolge der deutschen Bischœfe. — Bibliotheca historica medii ævi, Supplement,* 1868, grand in-8.

Spruner-Menke, *Atlas antiquus,* 3e édition, 1865, in-fol.

Ukert, *Geographie der Griechen und Rœmer,* 1816-1846, t. I-III, in-8.

Forbiger, *Handbuch der alten Geographie,* 1842-1848, 3 vol. grand in-8.

Zeuss, *Die Deutschen und die Nachbarstœmme,* 1837, in-8.

Thudichum, *Der altdeutsche Staat,* 1862, in-8.

Muellenhof, *Deutsche Alterthumskunde,* 1870, t. I, in-8.

Holzmann, *Germanische Alterthuemer,* 1872, in-8.

Guizot, Histoire de la civilisation en France depuis la chute de l'empire romain, 1828-1830, 4 vol. in-8; réimpressions nombreuses.

Ozanam, Études germaniques : les Germains avant le christianisme (1847); civilisation chrétienne chez les Francs (1849). — Œuvres complètes, 1855, t. III-IV, in-8.

Geffroy, Rome et les Barbares, étude sur la Germanie de Tacite, 1874, in-8.

Fustel de Coulanges, Histoire des institutions politiques de l'ancienne France, 1re partie, 1875, in-8.

Heffter, *der Weltkampf der Deutschen und Slaven seit Ende des fuenften Jahrhunderts,* 1847, in-8.

Giesebrecht, *wendische Geschichten von* 780 *bis* 1182, 1842, 3 vol. in-8.

Thierry, Histoire d'Attila et de ses successeurs jusqu'à l'établissement des Hongrois en Europe, 1856, 2 vol. in-8.

Mignet, La Germanie au huitième et au neuvième siècle, sa conversion au christianisme et son introduction dans la société civilisée occidentale. — Mémoires historiques, nouvelle édition, 1854, in-12.

Seiters, *Bonifacius der Apostel der Deutschen*, 1845, in-8.

Jahrbuecher des frænkischen Reichs. Von 741 bis 752, von Hahn, 1863, in-8. *Unter Kœnig Pippin, von* Oelsner, 1871, in-8. *Unter Karl dem Grossen, von* Abel, t. I, 1866, in-8. *Unter Ludwig dem Frommen, von* Simson, t. I, 1874, in-8.

Funk, *Ludwig der Fromme, Auflœsung des grossen Frankenreichs*, 1832, in-8.

Himly, Wala et Louis le Débonnaire, 1849, in-8.

Gfroerer, *Geschichte der ost und westfrænkischen Karolinger*, 1848, 2 vol. in-8.

Duemmler, *Geschichte des ostfrænkischen Reichs*, 1862-1864, 2 vol. in-8.

Ranke, *Jahrbuecher des deutschen Reichs unter dem sæchsischen Hause*, 1837 sq., 2 vol. petit in-8; nouvelle édition : *Unter Heinrich I, von* Waitz, 1863, in-8. *Kaiser Otto der Grosse, von* Koepke *und* Duemmler, 1876, in-8. *Heinrich II, von* Hirsch, Pabst *und* Bresslau, 1863-1875, 3 vol. in-8.

Stenzel, *Geschichte Deutschlands unter den frænkischen Kaisern*, 1827 sq., 2 vol. in-8.

Steindorff, *Jahrbuecher des deutschen Reichs unter Heinrich III*, 1874, t. I, in-8.

Floto, *Heinrich IV und sein Zeitalter*, 1855-1856, 2 vol. in-8.

Gfroerer, *Gregorius VII und sein Zeitalter*, 1859-1861, 7 vol. in-8.

Jaffe, *Geschichte des deutschen Reichs unter Lothar*, 1843, in-8.

Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen und ihrer Zeit*, 1840 sq., 6 vol. in-8 2e édition.

Jaffe, *Geschichte des deutschen Reichs unter Conrad III*, 1845, in-8.

Prutz, *Kaiser Friedrich I*, 1871-1873, 3 vol. in-8.

Reuter, *Geschichte Alexanders III und der Kirche seiner Zeit*, 2e édition, 1860-1864, 3 vol. in-8.

Prutz, *Heinrich der Lœwe*, 1865, in-8.

Philippson, *Geschichte Heinrichs des Lœwen*, 1867, 2 vol. in-8.

Heinemann, *Albrecht der Bær*, 1864, in-8.

Toeche, *Heinrich VI*, 1867, in-8.

Winkelmann, *Philipp von Schwaben und Otto IV von Braunschweig*, 1873, t. I, in-8.

Hurter, *Geschichte Innocenz III und seiner Zeitgenossen*, 1834 sq., 4 vol. in-8 ; 3e édition.

Usinger, *Deutsch-dænische Geschichte von 1189 bis 1227*, 1863, in-8.

Schirrmacher, *Kaiser Friedrich II*, 1859-1865, 4 vol. in-8.

Winkelmann, *Geschichte Friedrichs II*, 1863 sq., t. I-II, in-8.

Schirrmacher, *Die letzten Hohenstaufen*, 1875, in-8.

Lorenz, *Deutsche Geschichte im dreizehnten und vierzehnten Jahrhundert*, 1863 sq., t. I-II, in-8.

Lorenz, *Geschichte Ottokars II von Bœhmen und seiner Zeit*, 1866, in-8.

Drumann, *Geschichte Bonifacius VIII*, 1852, 2 vol. in-8.

Mannert, *Kaiser Ludwig IV oder der Baier*, 1812, in-8.

Lindner, *Geschichte des deutschen Reichs vom Ende des vierzehnten Jahrhunderts bis zur Reformation*, 1875, t. I, in-8.

Aschbach, *Geschichte Siegmunds I*, 1838 sq., 4 vol. in-8.

Menzel, *Neuere Geschichte der Deutschen von der Reformation bis zur Bundesacte*, 1826-1848, 12 vol. in-8.

Ranke, *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*, 1839-1847, 6 vol. in-8; nombreuses réimpressions.

Ranke, *Zur deutschen Geschichte von* 1555 *bis* 1618, 1868, in-8.

Hurter, *Geschichte Ferdinands II und seiner Eltern bis zu dessen Krœnung in Frankfurt*, 1850-1854, 7 vol. in-8.

Hurter, *Geschichte Ferdinands II als Kaiser*, 1857-1864, t. I-IV, in-8.

Richter, *Geschichte des dreissigjæhrigen Krieges*, 1839 sq., t. I-V, in-8.

Schreiber, *Maximilian I von Bayern*, 1868, in-8.

Reuss, Destruction du protestantisme en Bohême, 1867, in-8; nouvelle édition, 1868, in-8.

Ranke, *Wallenstein*, 1869, in-8.

Koch et Schoell, Histoire abrégée des traités de paix de 1648 à 1815, 1816-1818, 15 vol. in-8.

Comte de Garden, Histoire générale des traités de paix depuis la paix de Westphalie, t. I-XIV, in-8.

Mignet, Introduction à l'histoire de la succession d'Espagne. — Mémoires historiques, nouvelle édition, 1854, in-12.

Arneth, *Prinz Eugen von Savoyen*, 1857-1858, 3 vol. in-8.

(Horn), *Franz Rakoczy II*, 1854, in-8.

D'Haussonville, Histoire de la réunion de la Lorraine à la France, 1854 sq., 4 vol. in-8.

Arneth, *Maria Theresia*, 1863-1876, 7 vol. in-8.

Preuss, *Friedrichs des Grossen Lebensgeschichte*, 1834, 4 vol. in-8.

Carlyle, *History of Friedrich II*, 1858 sq., t. I-VII, in-8.

Ranke, *Der Ursprung des siebenjæhrigen Krieges*, 1871, in-8.

Ranke, *Die deutschen Mæchte und der Fuerstenbund*, 1871-1872, 2 vol. in-8.

Robert et Robert de Vaugondy, Atlas universel, 1757, max. in-fol.

Buesching, *Erdbeschreibung* (1754 sq.), 8e édition, 1787-1792, t. I-XI, petit in-8.

Berghaus von Groessen, *Deutschland seit hundert Jahren*. 1e *Abtheilung : Deutschland vor hundert Jahren*, 1859-1860, 2 vol. in-8. 2e *Abtheilung : Deutschland vor fuenfzig Jahren*, 1861-1862, 3 vol. in-8.

Martens, Recueil de traités depuis 1761 jusqu'à présent (1808), 1791-1808, 11 vol. in-8; 2e édition, 1817-1835, 8 vol. in-8.

Martens, Nouveau recueil de traités (depuis 1808 jusqu'en 1839), 1817-1843, 21 vol. in-8; continuation (depuis 1840), 1843 sq., t. I-XX, in-8.

Hæusser, *Geschichte Deutschlands von 1786 bis 1815*, 1854 sq., 4 vol. in-8; 4e édition, 1869.

Sybel, *Geschichte der Revolutionszeit*, 1860 sq., t. I-V, in-8; traduction française, t. I-III, in-8.

Ranke, *Ursprung und Beginn der Revolutionskriege*, 1875, in-8.

Pertz, *Das Leben Steins*, 1850 sq., 6 vol. in-8.

Thiers, Histoire de la révolution française, 1823 sq., 10 vol. in-8; réimpressions nombreuses.

Thiers, Histoire du consulat et de l'empire, 1845-1862, 20 vol. in-8.

Lefebvre, Histoire des cabinets de l'Europe de 1800 à 1815, 3 vol. in-8 nouvelle édition, 1866, 4 vol. in-8 et t. V.

Laboulaye, Études contemporaines sur l'Allemagne, 1856, in-12.

Michaëlis *und* Hamberger, *Einleitung zu einer vollstaendigen Geschichte der kur und fuerstlichen Haeuser in Deutschland*, 1759-1785, 3 vol. in-4.

Lichnowsky, *Geschichte des Hauses Habsburg*, 1836 sq., t. I-VIII, in-8.

Mailath, *Geschichte von Oesterreich*, 1834-1850, 5 vol. in-8.

Springer, *Geschichte Oesterreichs seit dem wiener Frieden von* 1809, 1863-1865, 2 vol. in-8.

Buedinger, *Œsterreichische Geschichte bis Ausgang des dreizehnten Jahrhunderts*, 1857, t. I, in-8.

Krones, *Umrisse des Geschichtlebens der deutsch-oesterreichischen Lændergruppe vom zehnten bis zum sechzehnten Jahrhundert*, 1863, in-8.

Muchar, *Geschichte des Herzogthums Steiermark*, 1844-1867, 8 vol. in-8.

Ankershofen *und* Tangl, *Geschichte des Herzogthums Kærnten bis zur Vereinigung mit den oesterreichischen Fuerstenthuemern*, 1842 sq., t. I-IV, in-8.

Hermann, *Geschichte des Herzogthums Kærnten in Vereinigung mit den œsterreichischen Fuerstenthuemern*, 1858, 3 vol. in-8.

Dimitz, *Geschichte Krains*, 1874, t. I, in-8.

Kink, *Geschichte Tyrols bis zur Vereinigung mit Oesterreich*, 1849 sq., t. I, in-8.

Egger, *Geschichte Tirols*, 1870 sq., t. I-II, in-8.

Saint-René-Taillandier, Tchèques et Magyars. Bohême et Hongrie, 15e et 19e siècle, 1869, in-8.

Palacky, *Geschichte von Boehmen*, 1837 sq., t. I-V, in-8.

Dudick, *Maehrens allgemeine Geschichte*, 1860 sq., t. I-VII, in-8.

Bedeus von Scharberg, *historisch genealogisch geographischer Atlas von Ungarn und seiner Nebenlaender*, 1853, in-fol.

Fessler, *Geschichte der Ungern und ihrer Landsassen*, 1815-1825, 10 vol. in-8; 2e édition, 1868 sq.

Mailath, *Geschichte der Magyaren*, 1853, 5 vol. in-8.

Horvath, *Geschichte der Ungarn aus dem ungrischen uebersetzt*, 1854, 2 vol. in-8.

Szalay, *Geschichte Ungarns, deutsch von* Woegerer, 1870, t. I-II, in-8.

Teutsch, *Geschichte der siebenbuerger Sächsen* (1858), 2e édition, 1874, 2 vol. in-8.

Stenzel, *Geschichte des preussischen Staats*, 1830 sq., 5 vol. in-8.

Ranke, *Neun Buecher preussischer Geschichte*, 1846, 3 vol. in-8; nouvelle édition (*zwœlf Buecher preussischer Geschichte*), 1874, 5 vol. in-8.

Droysen, *Geschichte der preussischen Politik*, 1855 sq., t. I-V, in-8; 2e édition, 1868 sq., t. I-IV.

Eberty, *Geschichte des preussischen Staats*, 1867 sq., 7 vol. in-8.

Cosel, *Geschichte des preussischen Staats und Volkes unter den hohenzollernschen Fuersten*, 1869-1876, 8 vol. in-8.

Lancizolle, *Geschichte der Bildung des preussischen Staates*, 1828, t. I, in-8.

Grabowsky, *Territorialgeschichte des preussischen Staates*, 1845, in-8.

Fix, *Territorialgeschichte des brandenburgisch preussischen Staates*, 1860, in-8; 2e édition, 1869.

Brecher, *Darstellung der territorialen Entwicklung des brandenburgisch preussischen Staates, Karte*, 1868, in-8.

Frédéric II, Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Brandebourg (1747). — Œuvres complètes, éd. Preuss.

Lavisse, La Marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne, 1875, in-8.

Beheim-Schwarzbach, *Hohenzollernsche Colonisationen*, 1874, in-8.

Voigt, *Geschichte Preussens bis zum Untergang der Herrschaft des deutschen Ordens*, 1827 sq., 9 vol. in-8.

Barthold, *Geschichte von Pommern und Ruegen*, 1839-1845, 5 vol. in-8.

Stenzel, *Geschichte Schlesiens*, 1853, t. I, in-8.

Wiarda, *Ostfriesische Geschichte*, 1791-1813, 10 vol. in-8.

Perizonius, *Geschichte Ostfrieslands*, 1868 sq., 4 vol. in-8.

Spruner, *Atlas zur Geschichte Baierns*, 1838, in-fol.

Zschokke, *Geschichten des baierischen Volkes und seiner Fuersten*, 1813-1818, 4 vol. in-8; 3e édition, 1826.

Buchner, *Geschichte von Baiern*, 1820-1855, t. I-X, in-8; 2e édition, 1869 sq.

Mannert, *Geschichte Baierns*, 1826, 2 vol. in-8.

Hæusser, *Geschichte der rheinischen Pfalz*, 1845-1846, t. I-II, in-8; 2e édition, 1856.

Suessmilch-Hoernig, *Historisch geographischer Atlas von Sachsen und Thuringen*, 1862, in-4.

Boettiger, *Geschichte von Sachsen*, 1836, 2 vol. in-8; 2e édition par Flathe, 1867-1873, 3 vol. in-8.

Stenzel, *Handbuch der anhaltinischen Landesgeschichte*, 1820, in-8.

Havemann, *Geschichte der Lande Braunschweig und Lueneburg*, 1837 sq., 2 vol. in-8; nouvelle édition, 1853 sq., 3 vol. in-8.

Christiani *und* Hegewisch, *Geschichte der Herzogthuemer Schleswig und Holstein*, 1775-1802, 8 vol. in-8, et continuation par Kobbe, 1834, in-8.

Waitz, *Schleswig holsteinische Geschichte*, 1851 sq., t. I-II, in-8.

Wislicenus, *Geschichte von Dithmarschen*, 1850, in-8.

Kobbe, *Geschichte und Landesbeschreibung des Herzogthums Lauenburg*, 1821, in-8; nouvelle édition, 1838, 3 vol. in-8.

Halem, *Geschichte des Herzogthums Oldenburg*, 1794-1796, 3 vol. in-8.

Rudloff, *Pragmatisches Handbuch der mecklemburgischen Geschichte* (1780 sq.), 2e édition, 1798-1822, t. I-III, in-8.

Luetzow, *Pragmatische Geschichte von Mecklemburg*, 1835, t. I-III, in-8.

Boll, *Geschichte Mecklemburgs*, 1855-1856, t. I-II, in-8.

Pfister, *Geschichte von Schwaben*, 1803-1827, t. I-V, in-8.

Spittler, *Geschichte Wuertembergs* (1783). — Œuvres, t. V.

Staelin, *Wirtembergische Geschichte*, 1841 sq., t. I-IV, in-8.

Schœpflin, *Historia zaringo-badensis*, 1763-1766, 7 vol. in-4.

Preuschen, *Badische Geschichte*, 1842, in-8.

Vierordt, *Badische Geschichte bis Ende des Mittelalters*, 1865, in-8.

Kaiser, *Geschichte des Fuerstenthums Liechtenstein*, 1847, in-8.

Wenck, *Hessische Landesgeschichte*, 1783 sq., t. I-III, in-4.

Rommel, *Geschichte von Hessen*, 1820-1858, t. I-X, in-8.

Rehm, *Geschichte beider Hessen*, 1846, 2 vol. in-8.

Arnoldi, *Geschichte der oranien-nassauischen Laender*, 1799-1816, t. I-III, in-8.

Schliephake, *Geschichte von Nassau*, 1867 sq., t. I-IV, in-8.

Huellmann, *Staedtewesen des Mittelalters*, 1826-1829, 4 vol. in-8.

Barthold, *Geschichte der deutschen Staedte und des deutschen Buergerhums*, 1850 sq., 4 vol. petit in-8.

Arnold, *Verfassungsgeschichte der deutschen Freistaedte*, 1854, 2 vol. in-8.

Maurer, *Geschichte der Staedteverfassung in Deutschland*, 1869 sq., t. I-IV, in-8.

Mallet, De la ligue hanséatique, 1805, in-8.

Sartorius, *Geschichte des hanseatischen Bundes*, 1802-1808, 3 vol. in-8.

Barthold, *Geschichte der deutschen Hanse*, 1862, 3 vol. petit in-8.

Waitz, *Luebeck unter Jurgen Wullenwever*, 1855 sq., 3 vol. in-8.

Mandrot, *Historischer Atlas der Schweiz*, 2e édition, 1855, in-fol.

Voegelin und Meyer von Knonau, *historisch geographischer Atlas der Schweiz*, 1868, in-fol.

Mueller, *Geschichten schweizerischer Eidgenossenschaft*, 1806 sq., 5 vol. in-8; continuation par Glutz-Blotzheim, Hottinger, Vulliemin, Monnard, jusqu'au t. XV; traduction française par Monnard et Vulliemin, 1837-1851, 18 vol. in-8.

Zschokke, *Des Schweizerlands Geschichten fuer das Schweizervolk*, 1822; in-8; nombreuses réimpressions.

Gelzer, *Die zwei ersten Jahrhunderte der Schweizergeschichte*, 1840, in-8, *die drei letzten Jahrhunderte der Schweizergeschichte*, 1838, 2 vol. in-8.

Voegelin und Escher, *Geschichte der schweizerischen Eidgenossenschaft*, 1856-1859, 4 vol. in-8.

Henne am Rhyn, *Geschichte des Schweizervolkes,* 1865-1866, 3 vol. in-8 ; 2e édition, 1871.

Daguet, Histoire de la confédération suisse, 6e édition, 1866, in-8.

Bluntschli, *Geschichte des schweizerischen Bundesrechts*, 1850-1852, 2 vol. in-8 ; 2e édition, t. I, 1875.

Rilliet, Les origines de la confédération suisse, 1868, in-8 ; 2e édition, 1869.

Mees, *Historische Atlas van Noord-Nederland,* 1865, in-fol.

Van Kampen, *Geschichte der Niederlande,* 1831-1833, 2 vol. in-8.

Leo, *Zwoelf Buecher niederlaendischer Geschichte,* 1832, 2 vol. in-8

Janssens, histoire des Pays-Bas jusqu'en 1815, 1840, 3 vol. in-8.

Barante, Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, 1824 sq., 13 vol. in-8 ; réimpressions nombreuses.

Juste, Les Pays-Bas sous Charles-Quint, 1855, in-8 ; histoire de la révolution des Pays-Bas sous Philippe II, 1855, 2 vol. in-8.

Lothrop Motley, *Rise of the dutch republic,* 1856 sq., 4 vol. in-8 (traduction française, 1859 sq., 4 vol. in-8) ; *history of the united Netherlands* 1584-1609, 1862 sq., 4 vol. in-8 (traduction française, t. I-II, in-8) ; *the life and death of John of Barneveld,* 1874, 2 vol. in-8.

Borgnet, Histoire des Belges à la fin du dix-huitième siècle, 2e édition, 1861, 2 vol. in-8.

Gerlache, Histoire du royaume des Pays-Bas depuis 1814 jusqu'en 1830, 1839, 3 vol. in-8.

HISTOIRE

DE LA

FORMATION TERRITORIALE

DES

ÉTATS DE L'EUROPE CENTRALE

LIVRE PREMIER

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE L'EUROPE CENTRALE

CHAPITRE PREMIER

Caractères généraux de la géographie physique de l'Europe, et spécialement de l'Europe centrale.

L'Europe, dont les dix millions de kilomètres carrés ne représentent pas même la treizième partie de la superficie totale des terres de notre planète, n'est guère par ses dimensions qu'une grande péninsule de l'Asie, qu'elle prolonge au nord-ouest de l'ancien monde. Historiquement elle n'en est pas moins un continent particulier, et même le continent principal; car depuis de longs siècles elle est le centre réel du monde, la métropole du genre humain et le sol classique de la civilisation. Ce rôle privilégié, elle le doit, pour une part notable, à ses conditions géographiques, à sa position moyenne presque à égale distance de l'équateur et du pôle, à sa situation intermédiaire entre les continents et les océans qui se partagent la surface du globe, et surtout à la variété infinie de sa structure horizontale et verticale, qui en fait le chef-d'œuvre artistique de la création.

Comprise presque entièrement dans la zone tempérée, elle ne connaît pas les contrastes absolus de climat, de flore et de faune naturels aux continents qui s'étendent de la zone glaciale à la zone torride. Contiguë à l'Asie, regardant face à face l'Afrique et l'Amérique, elle est au centre des masses continentales; éloignée du Grand-Océan austral, qui est le seul vrai océan, infini et sans bords, mais baignée par l'océan Atlantique septentrional, dont les progrès de la navigation ont fait comme une autre *Méditerranée* du monde civilisé, elle n'est affectée ni de surabondance ni de pauvreté océaniques. Grâce à ce juste équilibre des terres et des mers qui l'entourent, son atmosphère tient heureusement le milieu entre l'humide atmosphère maritime de l'Atlantique et la sèche atmosphère continentale de l'Asie. Ses découpures multiples, ses contours extrêmement tourmentés, sa membrure déliée et cependant rattachée à un torse solide, en font un corps savamment articulé, dont les régions à la fois autonomes et solidaires ne se perdent pas dans une masse compacte, comme c'est le cas pour la plupart des autres continents, et ne se dispersent pas non plus en éclats isolés, à l'instar du monde insulaire océanien. Enfin l'étonnant enchevêtrement de ses massifs, de ses plateaux, de ses terrasses et de ses plaines, où rien ne rappelle ni le boulevard de plateaux qui en Asie s'interpose entre les régions maritimes, ni la muraille non interrompue de montagnes qui partage l'Amérique en deux moitiés sévèrement tranchées, où au contraire les soulèvements et les dépressions se touchent et se combinent de la façon la plus diverse, laisse un libre jeu au développement individuel des différentes contrées, en même temps que l'abondance relativement extraordinaire de ses systèmes fluviaux, moins gigantesques qu'ailleurs, mais plus intimement liés entre eux, facilite les communications, que ne viennent entraver nulle part des déserts ou des forêts vierges rebelles à toute culture.

Parmi ces caractères distinctifs de l'Europe, dont le merveilleux ensemble lui assure une incontestable supériorité géographique sur les autres continents, il en est deux qui ont le

plus contribué à lui permettre de se civiliser elle-même dans des proportions exceptionnelles et de porter son influence civilisatrice à travers le monde entier dans des proportions non moins considérables : c'est d'un côté la diversité et la richesse de son relief, de l'autre l'heureuse irrégularité de ses contours et l'ampleur du développement côtier qui en est le résultat naturel. Pour parler d'abord des formes horizontales, il est impossible de regarder une carte d'Europe sans être immédiatement frappé des échancrures profondes que creusent, dans l'intérieur du continent, des mers nombreuses et étendues, les unes assez fermées pour ressembler à des lacs salés, les autres plus largement ouvertes aux eaux libres de l'océan ; puis un examen plus attentif de ces mers intérieures ne tarde pas à prouver qu'une loi constante a présidé à leur disposition respective : tandis que les golfes de la Méditerranée, mer d'Azof, golfe d'Odessa, mer Adriatique, golfe de Gênes, golfe du Lion, entament à peu près également la masse solide du continent et trouvent leur terminaison intérieure sinon sous le même parallèle, du moins sous des parallèles fort rapprochés, ceux qui appartiennent à l'océan Glacial et à l'océan Atlantique, mer Blanche, mer Baltique, mer du Nord, golfe de Gascogne, s'avancent progressivement à des profondeurs plus grandes dans l'intérieur des terres, de façon à se rapprocher de plus en plus des échancrures correspondantes de la série méditerranéenne. De ces deux faits, le premier, qui est le plus apparent et le plus habituellement relevé, explique comment le développement côtier de la petite Europe est hors de toute proportion avec sa masse continentale ; le second donne la clef de l'effilement croissant de notre continent à mesure qu'on s'avance des frontières de l'Asie vers l'extrémité sud-ouest de la péninsule espagnole. Mais cette richesse en côtes et cet amincissement progressif comptent au premier rang parmi les avantages caractéristiques de l'Europe, et ils ont également contribué à ce que chacune de ses parties aliquotes pesât d'un poids bien plus lourd dans la balance des destinées humaines qu'une étendue pareille de tel autre continent. Ses 33,000 kilomètres de côtes continentales, auxquels

viennent s'ajouter 11,000 kilomètres de côtes insulaires, invitaient d'autant plus impérieusement à la navigation, au commerce, à la colonisation, que presque partout elles se présentent dans les conditions les plus favorables; au nord seulement elles sont de nature inhospitalière et sans côtes opposées; à l'ouest et au sud au contraire, c'est-à-dire sur la périphérie presque complète du continent, elles pouvaient devenir et elles sont devenues de puissants véhicules de civilisation. Les côtes méridionales, patrie des peuples maritimes de l'antiquité et du moyen âge, Grecs, Italiens, Provençaux et Catalans, compensent l'absence de marée par le rapprochement de la côte opposée; les côtes occidentales, plus riches en ports, favorisées par la marée, tournées vers le Nouveau-Monde, ont provoqué l'essor des grandes nations maritimes des temps modernes, Scandinaves, Hanséates, Hollandais, Français, Espagnols, Portugais et Anglais. Quant à la transition graduée qui de la masse orientale de l'Europe s'opère vers sa pointe occidentale par une série successive d'échelons (on mesure 2,700 kilomètres du cap Nord de l'Oural à Astracan, 1,800 de Riga à Constantinople, 1,100 de Stettin à Trieste, 900 de Calais à Toulon), c'est elle qui donne à notre continent sa physionomie superficielle, aussi massive à l'est que déliée au couchant. On peut à volonté opposer au grand rectangle russe, qu'échancrent à peine la mer Blanche et le golfe de Finlande et qu'enrichit la seule Crimée, les nombreuses articulations de l'Europe occidentale, de tous côtés entrecoupées par les mers et rattachées entre elles par un tronc continental de plus en plus effilé, ou bien, en se plaçant à un point de vue moins évident au premier abord mais plus rationnel peut-être, donner pour tronc à l'Europe un triangle rectangle à côtés inégaux, dont l'angle droit s'appuie à la Caspienne à la hauteur d'Astracan, et disposer à l'entour de ce triangle, le long de son hypoténuse que représente la ligne du cap Nord de l'Oural à Bayonne, et le long de sa base qui correspond à la ligne de Bayonne à Astracan, les membres péninsulaires et insulaires du continent; dans l'une et l'autre hypothèse l'Europe se divisera, en proportion pareille, entre deux

moitiés de grandeur presque égale : dans la superficie européenne totale, en effet, le rectangle oriental comptera pour environ les cinq neuvièmes, tout comme le triangle continental, et il reviendra quatre neuvièmes tant à l'Europe déliée occidentale qu'à l'ensemble des membres péninsulaires, des membres insulaires et des amorces continentales par lesquelles les presqu'îles se rattachent au triangle fondamental.

L'étude approfondie des formes plastiques de l'Europe démontre amplement que son relief n'est pas moins artistement combiné que sa configuration horizontale, et que la multiplicité de ses phénomènes verticaux, qui imprime à chacune de ses parties un caractère individuel fortement accentué, a elle aussi singulièrement favorisé dans son sein l'expansion de la civilisation, en la variant à l'infini. Insistons tout d'abord sur le fait capital de l'absence de tout phénomène dominant, inconciliable avec le libre développement de l'activité humaine. On pourrait croire le contraire, à voir sur les cartes physiques de nos atlas élémentaires une espèce de digue colossale qui, parcourant l'Europe du sud-ouest au nord-est, la divise en deux moitiés en apparence étrangères l'une à l'autre ; mais cette uniforme *ligne de faîte européenne* est une invention systématique, destinée à mieux graver dans la mémoire des enfants le départagement des eaux européennes entre les deux séries de mers dont elles sont tributaires : appliquée non plus à l'hydrographie, mais au relief du continent, elle ne peut donner que les idées les plus éloignées de la vérité. Il n'existe pas, tant s'en faut, une suite continue de chaînes de montagnes entre le cap Tarifa et le cap Nord de l'Oural ; les eaux découlent alternativement de grands massifs, de chaînes secondaires, de simples dos de pays ; partout, entre les vrais systèmes de hautes montagnes, monts Ourals, Karpathes, Alpes, Pyrénées, s'intercalent des pays de terrasses ou des dépressions complètes, par lesquels s'opèrent facilement les communications entre les régions appartenant aux deux versants. Cette erreur écartée, examinons comment s'agence dans ses lignes principales le relief européen. A l'orient, le voisinage immédiat de l'Asie se

manifeste à la fois par l'ampleur et par la monotonie des phénomènes; une forte moitié de notre continent s'y étend en plaine uniforme, presque sans variété plastique : c'est l'Europe orientale ou plane, la grande dépression sarmate ou russe, comprise entre les monts Ourals, le Caucase et les Karpathes, et prolongée à l'ouest, le long de la Baltique et de la mer du Nord, jusqu'au pied de la ligne transversale que les géographes appellent la *diagonale européenne* et qui des Karpathes gagne les collines de l'Ems par les monts des Géants, les monts des Mines et le massif du Harz. Ses uniques chaînes de montagnes sont ses bornes, qui représentent probablement les anciens bords d'une Méditerranée antéhistorique; à l'intérieur, elle n'a que des ondulations de terrain, des collines, des dos de pays, des plateaux larges et peu élevés. Mais si l'on fait abstraction d'une part de sa partie polaire, encombrée de roches, de marais et de glaces, d'autre part de la prolongation du steppe asiatique qui l'a envahie jusqu'au moyen Don avec son sable, son gravier, ses coquillages et son sel, cette plaine est tout européenne tant par la fertilité de son sol que par sa richesse en eaux : le *terreau noir* de la Russie porte les plus belles céréales, et ses fleuves, qui coulent avec une lenteur majestueuse dans les quatre directions cardinales, sont les plus considérables de notre continent. Beaucoup plus restreinte dans ses proportions que la plaine orientale, l'Europe occidentale ou montueuse rachète amplement cette infériorité superficielle par sa structure plus complexe, par son relief diversifié à l'infini. Elle aussi est déterminée par trois grands systèmes de montagnes, Balkhans, Alpes et Pyrénées, qui en forment la bordure méridionale; mais à ces trois massifs fondamentaux s'appuient au nord de nombreux systèmes subordonnés; depuis les Balkhans jusqu'aux Pyrénées, en immense demi-cercle autour de la courbe convexe des Alpes, se développe la multitude des chaînes et des massifs secondaires de la monarchie austro-hongroise, de l'Allemagne et de la France; des plateaux alternent avec les terrasses, des plaines s'intercalent dans la région montueuse ou la continuent jusqu'à la mer, et des fleuves nombreux et puissants, jaillissant du cœur des Alpes ou naissant dans les chaînes subor-

données, circulent en mille méandres à travers ce terrain accidenté, qu'ils mouvementent davantage encore. A la grande dépression orientale et à la zone montueuse de l'ouest, mais se rapprochant bien plus de la seconde à la fois par le voisinage et par la conformation plastique, vient s'ajouter enfin comme troisième section orographique de l'Europe, l'ensemble de ses membres péninsulaires et insulaires doués d'une organisation particulière. En laissant de côté un grand nombre d'îles, satellites des pays voisins, ainsi que les presqu'îles secondaires de Kola, du Jutland, de la Hollande, de la Bretagne et de la Crimée, qui se rattachent plus ou moins intimement à la Russie septentrionale, à la plaine de la basse Allemagne, à la vallée inférieure du Rhin, à la dépression française et à la Russie du sud, on trouve cinq grandes articulations à formation autonome et à caractère individuel. Ce sont: au sud, les trois péninsules méditerranéennes, dont les terrasses et les plateaux se relient par des combinaisons variées aux trois grands systèmes de montagnes de l'Europe occidentale; au nord, la grande presqu'île scandinave et les îles Britanniques, qui possèdent leurs massifs particuliers. Toutes les cinq participent au plus haut degré à la structure savamment compliquée de l'Europe occidentale montueuse; les bassins fluviaux y sont, il est vrai, en général, d'une importance médiocre; mais la toute-présence de la mer sur leurs rivages profondément découpés contrebalance largement cette pauvreté relative.

Les grands faits de la géographie physique de notre continent, que nous venons d'esquisser sommairement, fournissent les moyens de le diviser en un certain nombre de régions naturelles, entre lesquelles on peut répartir les divers états européens. Il y a forcément une part d'arbitraire assez considérable dans la détermination de ces régions, à la fois pour le chiffre, pour l'étendue et pour la délimitation respective. Rien n'empêche d'en augmenter ou d'en diminuer le nombre; fréquemment la transition de l'une à l'autre s'opère graduellement, par nuances progressives; là même où il existe des frontières naturelles indiscutables, il est rare que la politique les ait compléte-

ment respectées; certains états enfin, par suite de leur nature hybride, peuvent être compris indifféremment dans l'un ou l'autre groupe. De là les divergences nombreuses et notables entre les géographes, tant pour la fixation des régions physiques elles-mêmes que pour la distribution des états entre elles. Pour nous, qui, dans ces études de géographie comparée, avions à tenir un compte égal des exigences de la géographie pure, de celles de l'ethnographie et de celles de l'histoire, nous avons cru adopter le meilleur parti et satisfaire dans la mesure du possible à toutes les nécessités de notre sujet en divisant l'Europe en six grandes sections ayant chacune sa physionomie propre, et à chacune desquelles correspond, au moins d'une façon approximative, soit un seul empire qui s'y superpose, soit un groupe d'états qui se la partagent. Dans le tronc continental européen, qui, large et massif, mais plat et déprimé à l'est, va s'effilant et s'élevant à la fois dans la direction du couchant, nous en avons distingué trois, à savoir : du côté de l'est, sur les confins de l'Asie, la région de la grande plaine orientale avec le vaste empire slave de Russie; à l'autre extrémité, entre l'Atlantique et la Méditerranée, le pays de terrasses de l'ouest, dont la majeure partie est occupée par la France, le plus important des états néo-latins; entre les deux, des Alpes aux mers Baltique et du Nord, une région intermédiaire qui participe aux deux formations et contient le groupe des états de l'Europe centrale, dans la plupart desquels prédomine, par le nombre ou par l'influence dirigeante, la race germanique. De leur côté, les articulations péninsulaires et insulaires de l'Europe nous ont paru pouvoir être réparties en trois autres sections : dans l'une nous avons réuni les trois presqu'îles du midi, dont chacune a son caractère politique et ethnographique particulier, mais qui sont baignées par la même Méditerranée; à une autre nous attribuons la grande péninsule du nord, la presqu'île secondaire du Jutland et les îles intermédiaires, c'est-à-dire tous les pays de race scandinave; la dernière enfin, nous l'avons réservée aux îles Britanniques, domaine de la race anglo-saxonne.

De ces six grandes divisions, à la fois naturelles et historiques, de notre continent, une seule, celle du centre, forme le sujet du présent livre. Les caractères généraux de sa géographie physique se trouvent déjà en partie indiqués dans les pages qui précèdent; nous allons tâcher de les mieux préciser avant de passer à l'examen détaillé de sa conformation plastique.

Comme la plupart des régions européennes, l'Europe centrale est loin de pouvoir se circonscrire avec une précision mathématique; on peut même affirmer que de toutes elle est celle qu'il est le moins facile de déterminer exactement. La nature ne lui a tracé de véritables limites que le long des Alpes, de la mer du Nord et de la Baltique; partout ailleurs ses frontières flottent indécises. A l'est elle est largement ouverte vers la plaine russe, et à l'ouest ses terrasses se confondent avec celles de la région française : c'est ce qui explique comment on a pu à volonté l'arrêter au Rhin et à l'Oder, ou lui faire atteindre et même franchir l'Escaut et la Vistule. De plus, il lui manque la constitution nationale, forte et unique, qui, à l'ouest comme à l'est de notre continent, a groupé autour des bassins centraux de la Seine et du Wolga de puissants empires, entre les frontières politiques desquels la région physique correspondante a pris pour ainsi dire un corps et une forme déterminés. Malgré la création récente du nouvel empire allemand, elle reste partagée entre deux grandes monarchies et un certain nombre d'états secondaires. Aussi, sauf ce terme si vague d'*Europe centrale*, elle n'a aucune appellation commune qui d'un mot la détermine, et elle s'interpose physiquement et politiquement entre les groupes voisins de l'est et de l'ouest, du nord et du sud, plutôt comme le produit d'une élimination successive que comme une individualité fortement accentuée.

Elle n'en a pas moins son caractère particulier, qui est précisément celui d'une nature moyenne, intermédiaire en toutes choses. Les deux grandes dimensions du continent s'y coupent et les deux grandes mers européennes en baignent les côtes par leurs golfes intérieurs. Elle tient le milieu entre l'Europe massive orientale, aux froids hivers et aux chauds étés, et l'Europe déliée

occidentale à l'atmosphère tempérée par l'humidité océanique ; elle s'étend à la fois sur la monotone plaine de l'est et sur les pays de terrasses de l'ouest. Elle renferme, sinon en égales proportions, au moins par groupes nombreux, les trois grandes races européennes, germanique, slave et néo-latine, et de plus, comme représentants des races secondaires, les Madgyars finnois. Divisée presque également entre le catholicisme et le protestantisme, elle compte en outre des fidèles de l'orthodoxie orientale. Elle est en un mot la région où tout se rencontre, s'égalise, se compense : non certes la région la plus privilégiée de l'Europe, mais celle qu'on pourrait appeler *la plus européenne*, parce qu'elle en représente le plus complétement les caractères moyens. Communiquant par terre ou par mer avec toutes les autres contrées du continent si l'on en excepte l'Espagne, elle a été depuis le moyen âge le centre de gravité de la politique européenne, soit qu'elle empiétât sur ses voisins ou qu'elle leur fournît leurs champs de bataille ; sa science prétend, non sans quelque raison, à la gloire d'être cosmopolite ; et ses émigrants, qui inondent l'Europe et le Nouveau-Monde, se laissent absorber par les nationalités au milieu desquelles ils s'établissent avec une facilité inconnue aux autres races.

L'orographie et l'hydrographie de l'Europe centrale, qui doivent fournir leur matière aux chapitres suivants, ne nous arrêteront guère pour le moment. Leur régulateur suprême est le massif des Alpes, noyau central du continent entier, dont les pentes graduées se continuent ou se renouvellent au nord et au nord-est jusqu'à la diagonale européenne, tandis que leur versant méridional s'abaisse brusquement sur la plaine lombarde : une moitié de l'Europe centrale se trouve ainsi couverte d'un assemblage extrêmement varié de chaînes secondaires, de plateaux et de dépressions locales, qui se coupent et se prolongent en tous sens, en affectant, comme les Alpes elles-mêmes, les caractères les plus divers. Beaucoup plus uniforme à la fois et plus facilement accessible, la vaste dépression de la basse Allemagne s'étend depuis la diagonale européenne jusqu'à la Baltique et à la mer du Nord, et sert d'intermédiaire entre la plaine

russe et les fertiles terres d'alluvion des Pays-Bas. Des bassins fluviaux largement étendus, qui se touchent de très-près quand ils n'entrecroisent pas leurs nombreuses veines, unissent entre elles ces différentes régions orographiques : des Alpes descendent, en brisant les verrous qu'elles leur opposent, le Rhin, le Rhône et les grands affluents méridionaux du Danube ; dans la région intermédiaire prennent naissance, outre une foule de rivières qui après un cours tortueux rejoignent le Rhin et le Danube, d'une part ce dernier fleuve, qui longe les Alpes par la ligne de plateaux qui s'y adosse au nord, de l'autre le Weser et l'Elbe, qui gagnent la plaine septentrionale en rompant la diagonale européenne ; de cette diagonale enfin découlent prosaïquement l'Oder et la Vistule, simples fleuves de plaine comme leurs voisins, les fleuves russes.

Il suffira de quelques mots aussi pour appeler à l'avance l'attention sur un autre ordre d'idées qui reviendra bien souvent sous notre plume : je veux parler de l'influence réciproque du sol sur les habitants et des habitants sur le sol, influence qui est aussi manifeste dans l'Europe centrale que dans aucune autre contrée du globe. C'est presque un lieu commun que de dire que la nation helvétique ne se conçoit pas sans son boulevard alpestre, ni le peuple néerlandais sans le delta du Rhin. Il est tout aussi incontestable que la monarchie autrichienne n'a pu se développer que dans la vallée du Danube, et que sa rivale, la Prusse, s'est formée et a grandi dans la plaine septentrionale. De tous les faits de ce genre cependant, le plus important à signaler, parce qu'il montre le plus clairement avec quelle persistance les phénomènes physiques influent sur le développement historique des nations, c'est la division naturelle de l'Allemagne en deux moitiés, méridionale et septentrionale, haute et basse, que sépare l'une de l'autre, non pas la bordure septentrionale de l'Europe montueuse, la diagonale européenne, mais une ligne tracée plus au sud qui va du Hundsruck aux Sudètes, en laissant au nord les monts de Westphalie et le Harz, dont les vallées ouvertes sur la plaine septentrionale font partie de la basse Allemagne du nord, au même titre que les dépressions de Vienne et du haut Rhin appar-

tiennent à l'Allemagne montueuse du sud ; l'opposition de ces deux Allemagnes se retrouve en effet sans cesse, tantôt dans la politique et dans les mœurs, tantôt dans le droit et dans la religion : l'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche n'a été qu'une forme nouvelle des vieilles luttes des Chérusques et des Marcomans, des Francs et des Allemans, des Saxons et des Souabes ; et si les rivalités du plat et du haut allemand, du droit saxon et du droit souabe, de l'écu et du florin appartiennent au passé ou perdent de plus en plus de leur importance, la politique contemporaine en est encore à compter grandement avec les antipathies de l'Allemagne méridionale, catholique et particulariste, contre l'Allemagne du nord, protestante et unitaire.

Et maintenant, sans nous attarder plus longtemps à des considérations générales que nous retrouverons maintes fois sur notre chemin, nous allons commencer par l'examen du massif alpestre l'étude détaillée de la géographie physique de l'Europe centrale, prélude obligé de sa géographie historique.

CHAPITRE II

Les Alpes.

Le massif des Alpes, auquel s'adosse l'Europe centrale, ne lui appartient pas exclusivement ; comme elle, la majeure partie de la moitié occidentale, montueuse, de notre continent le reconnaît comme son régulateur fondamental, et les 300,000 kilomètres carrés qu'on peut lui attribuer en le délimitant par les trois vallées longitudinales du Pô, du Danube et de la Saône continuée par le Rhône, couvrent la France orientale et la partie septentrionale de l'Italie, non moins que la Suisse, l'Allemagne méridionale et les provinces sud-ouest de la monarchie austro-hongroise. Néanmoins, comme c'est sur l'Europe centrale qu'il s'étend le plus largement, que c'est dans son sein qu'il développe avec le plus d'ampleur la merveilleuse variété de ses phénomènes, c'est à l'Europe centrale aussi que la description détaillée du système entier peut et doit trouver naturellement sa place.

Le nom des *Alpes* a été longtemps rattaché à une étymologie latine et regardé comme synonyme de montagnes blanches, c'est-à-dire neigeuses. Il est plus probablement d'origine celtique, comme celui de beaucoup de montagnes et de fleuves de l'Europe centrale, et signifie les hautes cimes. Les deux interprétations d'ailleurs répondent également bien à l'impression qu'on éprouve en face de la longue suite de sommets chargés d'une neige éternelle, qui surplombent la majeure partie de la chaîne. Celle-ci s'étend horizontalement sur une longueur de 1,200 kilomètres environ et sur une largeur qui varie de 150 à 300 kilomètres, entre le 44e et le 48e degré de latitude

nord, ce qui la place à une distance presque égale de l'équateur et du pôle arctique, et entre le 3ᵉ et le 14ᵉ degré de longitude orientale de Paris, c'est-à-dire presque au milieu du continent européen. Sa direction générale entre ses bornes extrêmes, le mont Ventoux, à l'occident, qui s'élève au-dessus de Carpentras en Provence, et le Kahlenberg, à l'orient, près de Vienne en Autriche, est du sud-ouest au nord-est; mais la direction caractéristique est plutôt d'ouest en est. C'est dans ce sens, le sens de l'équateur, que courent les Alpes centrales, dont les masses accumulées forment, depuis le mont Blanc jusqu'au Grossglockner, la ligne maîtresse du système. Des deux ailes qui partent des deux extrémités de ces Alpes par excellence, l'une, celle de l'ouest, biaise au sud depuis le mont Blanc, et, par une courbe nouvelle dirigée vers l'est, se soude aux Apennins, entre les cols de Tende et de la Bochetta, à mi-chemin environ entre Nice et Gênes; l'autre, celle de l'est, qui commence déjà au Pic-des-Trois-Seigneurs, un peu à l'ouest du Grossglockner, se bifurque en deux branches, dont l'une se dirige au nord-est vers Vienne, tandis que l'autre se rabat au sud-est sur Trieste; si bien qu'en faisant abstraction de la partie nord de cette fourche orientale, on obtient comme figure générale des Alpes un demi-cercle presque régulier, qui entoure à l'ouest, au nord et à l'est, la grande plaine lombarde. Les Romains, premier peuple civilisé qui ait exploré les Alpes, ont divisé la chaîne centrale et ses deux ailes en un certain nombre de sections, dont les noms sont encore employés concurremment avec les noms modernes. Il est bon de connaître les uns et les autres pour s'orienter plus facilement dans un système si étendu. Dans la partie occidentale de la chaîne, commune à la France et à l'Italie, se suivent du sud au nord les Alpes maritimes ou basses, entre le golfe de Gênes et le mont Viso, les Alpes cottiennes ou hautes, depuis le mont Viso jusqu'au mont Cenis, et les Alpes grées ou savoisiennes, entre le mont Cenis et le mont Blanc. Les Alpes du centre, à la fois allemandes et italiennes, se subdivisent en Alpes pennines ou valesanes, du mont Blanc au Saint-Gotthard; en Alpes lépontiennes ou helvétiques, entre

le Saint-Gotthard et le Septimer; et en Alpes rhétiques ou grises et tyroliennes, du Septimer au Pic-des-Trois-Seigneurs. Dans la fourche orientale ou autrichienne enfin, le bras septentrional, qui, du Pic-des-Trois-Seigneurs, se prolonge sur Vienne, porte le nom d'Alpes noriques ou styriennes, et le bras méridional, ou Alpes d'Illyrie, s'appelle Alpes carniques entre le Pic-des-Trois-Seigneurs et le Terglou, et Alpes juliennes depuis le Terglou jusqu'en Dalmatie, où les Alpes dinariques appartiennent déjà au système des Balkhans. Quelques-unes seulement de ces dénominations demandent un mot d'explication : celles d'Alpes grées et d'Alpes pennines paraissent empruntées au celtique et signifier Alpes rocheuses et Alpes à cimes; celles d'Alpes cottiennes et d'Alpes juliennes rappellent le souvenir d'un roi contemporain d'Auguste et celui de la colonie de *Forum Julii;* les autres proviennent des caractères physiques de la chaîne, ou bien des noms anciens ou modernes des peuples et des pays avoisinants. En y ajoutant les appellatifs usuels des chaînes latérales les plus importantes, Alpes de Provence, de Dauphiné et de Savoie, Alpes bernoises, des Quatre-Cantons, de Glaris et de Vorarlberg, Alpes de Bavière et de Salzbourg, Alpes cadoriques, de Trente et de Valteline, on a une nomenclature sommaire du système alpestre dans ses divisions horizontales.

Au point de vue du relief, les Alpes, loin de former une digue unique ou de se résoudre en une série de chaînes parallèles, se composent d'une multitude de massifs particuliers, reliés entre eux de mille manières, et dont les plus considérables sont les grands groupes centraux du mont Blanc, du mont Rose, du Finsteraarhorn, du Saint-Gotthard, des Alpes grises et des Alpes tyroliennes. Leur hauteur moyenne, accusée par les cols, est de 2,000 à 2,500 mètres au-dessus du niveau de la mer; leurs cimes, qui tantôt s'arrondissent en tours, en dômes et en coupoles, tantôt s'élancent vers le ciel sous la forme de pointes, d'aiguilles, de pics, de cornes ou de dents, se tiennent entre 3,000 et 4,800 mètres. C'est à l'extrémité occidentale des Alpes centrales que le dôme du mont Blanc, découvert en 1741, gravi pour la première fois en 1786, s'élève au-dessus de la profonde

vallée de Chamouny, à la hauteur culminante de 4,810 mètres, que n'atteint aucune autre montagne de l'Europe, mais qui est bien inférieure aux altitudes des sommets de l'Asie et du Nouveau-Monde, où les cimes des Cordillères de l'Amérique du Sud dépassent 7,000 mètres, et où le Gaurisankar, dans l'Himalaya, mesure même 8,840 mètres. Un peu plus à l'est, son rival, le mont Rose, dont le sommet le plus élevé a été atteint en 1855 seulement, n'a que 4,638 mètres; mais il compense cette infériorité de niveau par une masse plus compacte; tandis que le mont Blanc n'a autour de lui que des satellites de second ordre, le groupe du mont Rose compte une douzaine de cimes presque aussi élevées que le sommet principal. Puis, en face du mont Rose, de l'autre côté de la vallée du Rhône, s'élèvent dans les nues les nombreux pics de l'*Oberland* bernois, parmi lesquels le Finsteraarhorn atteint 4,275 mètres et ne laisse que peu au-dessous de lui ses célèbres voisins, la Jungfrau, le Moench, l'Eiger, les Schreckhoerner, les Viescherhoerner et l'Aletschhorn. Le massif du Saint-Gotthard, quoiqu'il forme le nœud central du système, le point où les chaînes latérales se touchent, se croisent, se confondent en une masse commune, n'a pas de cimes très-élevées; mais plus à l'orient, le massif des Grisons, où le Piz-Bernina mesure 4,052 mètres, a de nouveau une centaine de sommets entre 3 et 4,000 mètres, et les Alpes du Tyrol et de la Styrie approchent encore 4,000 mètres par l'Orteles et le Grossglockner. Dans la fourche orientale de la chaîne, où le massif alpestre finit par avoir, entre Linz et Trieste, une largeur de 300 kilomètres, les cimes les plus élevées ne dépassent guère 3,000 mètres; l'aile occidentale, au contraire, dont la largeur moyenne est d'environ 150 kilomètres seulement, possède un grand nombre de sommets qui atteignent ou approchent 4,000 mètres, et les monts Iseran, Pelvoux, Viso, dont le second mesure 4,103 mètres, ne restent que fort peu en arrière des cimes des Alpes centrales. C'est cette proportion inverse entre la hauteur et la largeur du système qui explique la configuration orographique opposée des deux bornes extrêmes de la chaîne : à l'ouest, le mont Ventoux s'élève encore à

1,910 mètres, à peu de distance d'Avignon, qui n'est que de 14 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée; à l'est, au contraire, où les montagnes s'abaissent en gradins, le Kahlenberg n'a que 430 mètres, quoique Vienne soit encore à l'altitude de 155 mètres. Quant aux deux sections méridionales qui, au couchant et au levant, clôturent la plaine lombarde, elles descendent l'une et l'autre presque à pic vers la mer, sur Nice et sur Trieste. Les beautés pittoresques de la route de la Corniche qui longe les Alpes maritimes entre Nice et Gênes ont une réputation universelle; mais les Alpes juliennes présentent un spectacle qui n'est pas moins saisissant quand, sur la route de Vienne à l'Adriatique, au sortir du plateau calcaire, nu, désert de la Karst, on se trouve tout à coup dominer les jardins et le port de Trieste et qu'on voit fuir au loin les vagues bleues du golfe de Venise.

Après ces indications sommaires sur les dimensions horizontales et verticales des Alpes, nous passons à l'examen plus approfondi de leur nature intime. L'histoire de leur formation est du domaine de la géologie; la géographie n'a à s'occuper que de leur structure actuelle et des phénomènes physiques et ethnographiques si nombreux, si variés, si intéressants qu'elle motive. Nous laissons donc de côté toute hypothèse sur l'origine et la suite de leurs soulèvements et de leurs érosions, et arrivons tout d'abord à un premier fait capital, la juxtaposition dans leur relief de nombreuses formations à caractères essentiellement distincts. Des masses de granit, de gneiss et de schiste argileux primitif constituent, sous le nom d'Alpes primitives, quoique probablement elles aient été poussées en haut à une époque relativement récente, ce qu'on peut appeler l'épine dorsale de la chaîne. Les Alpes primitives sont accompagnées des deux côtés, sur leur pourtour convexe comme dans l'intérieur de leur concavité, par les Alpes calcaires, chargées jusqu'à leurs cimes les plus élevées de coquillages et d'autres vestiges d'un monde disparu. Aux Alpes calcaires enfin s'adossent à leur tour une foule d'autres formations, parmi lesquelles prédominent le grès et la brèche. Tandis que les Alpes primitives ne gagnent que

graduellement leur altitude de 4 à 5,000 mètres, les Alpes calcaires atteignent en général bien plus rapidement le même maximum d'élévation et se dressent parfois presque à pic en murailles de plus de 3,000 mètres. Sur le pourtour convexe de la chaîne, elles commencent plus à l'ouest, dès la hauteur de Marseille, pour finir aux portes de Vienne; dans la concavité du demi-cercle alpestre, au contraire, elles ne débutent qu'aux environs du lac Majeur (ce qui explique pourquoi, au mont Cenis par exemple, on passe directement de la région granitique des hautes Alpes dans la basse plaine lombarde); mais, par contre aussi, elles recouvrent complétement le granit entre le Danube et la Save, et se continuent au delà du massif alpestre par la chaîne des Balkhans. Quant aux formations secondaires, elles ne s'élèvent sur le versant méridional qu'en collines d'assez mince importance, tandis que sur le versant septentrional elles s'accumulent en masses beaucoup plus considérables et constituent de vraies montagnes, comme, par exemple, au Rigi, dont le sommet, haut de 1,800 mètres, est depuis longtemps le belvédère de prédilection des touristes, et le deviendra de jour en jour davantage, maintenant qu'on y monte par un chemin de fer vertigineux, dans la construction duquel on n'a pas reculé devant des rampes de 25 centimètres par mètre! En général, et c'est là un second fait capital, qui, géographiquement et historiquement, est peut-être plus important encore à noter que le précédent, les pentes extérieures du système s'élèvent par des gradations bien plus lentes que celles qui leur sont opposées; il y a des journées de marche depuis le plateau, assez élevé déjà, qui s'étend au nord des Alpes jusqu'à la hauteur des cols, et c'est en quelques heures que l'on descend de ces mêmes cols à la plaine lombarde, qui ne s'élève que d'une centaine de mètres au-dessus du niveau de la mer. Prenons comme exemples les coupes des Alpes au Saint-Gotthard et au Brenner, dont les cols s'élèvent à 2,090 et à 1,430 mètres : le premier est à 135 kilomètres de Schaffhouse, qui a une altitude de 392 mètres, et à 45 kilomètres seulement de Bellinzona, qui est à 230 mètres; depuis le second on compte 225 kilomètres jusqu'à Ratisbonne,

et 15 jusqu'à Botzen, quoique les deux villes soient aux altitudes presque égales de 335 et de 355 mètres. L'opposition est peut-être plus frappante encore quand on fait porter la comparaison sur le voisinage immédiat de la ligne de faîte : les villages de Splugen et de Campodolcino, qui sont presque à la même distance du col du Splugen, se trouvent l'un à 650, l'autre à 1,000 mètres au-dessous du passage, et au col voisin de la Maloya on est à peu près de plain-pied avec l'Engadine, tandis qu'on domine à pic la vallée de la Maira, qui descend vers Chiavenna. Il est presque inutile de dire que cette ampleur beaucoup plus grande du versant septentrional lui donne forcément une importance supérieure; que tous les phénomènes particuliers aux Alpes y sont plus complétement représentés, et que c'est sur ses pentes et dans ses vallées que la vie végétative, animale et humaine s'est le plus richement développée. Enfin, à côté de ces deux grands traits caractéristiques de la physionomie générale des Alpes, multiplicité de leurs couches géologiques et extension plus considérable de leurs pentes septentrionales, signalons-en encore un troisième qui, du reste, leur est commun avec toutes les chaînes de premier ordre : c'est l'influence qu'y exerce sur la vie organique la gradation de hauteur et en vertu de laquelle on y trouve réunis dans un voisinage immédiat les phénomènes de zones terrestres extrêmement éloignées.

Sans doute, en dehors de l'élévation verticale, il y a d'autres facteurs qui concourent avec elle pour varier à l'infini les conditions d'existence du monde végétal et du monde animal dans le massif alpestre : ainsi la nature du sol, la latitude, l'exposition au soleil ou à l'ombre, et surtout l'action des vents, parmi lesquels le premier rang est tenu par le chaud et humide *Foen*, qui, au printemps, fait fondre rapidement les neiges accumulées. Néanmoins, le principal régulateur des phénomènes naturels sur les pentes des Alpes, c'est incontestablement la différence de hauteur, et l'on a pu calculer qu'une élévation de 180 mètres équivaut à peu près à un rapprochement du pôle de 150 kilomètres. Il en résulte que, selon l'altitude, la végétation est plus ou moins précoce, plus ou moins hâtive aussi, et qu'on

peut suivre de gradin en gradin le voyage du printemps, qui ne commence dans les hautes montagnes que lorsque plus bas l'été est à demi passé, mais qui alors agit aussi d'autant plus vigoureusement sur la nature enfin réveillée de son long sommeil d'hiver. Il en résulte surtout que chaque grande zone verticale a sa flore et sa faune spéciales : sa flore plus encore que sa faune, car l'animal voyage, tandis que la plante est attachée à la glèbe et que tout au plus un coup de vent ou un cours d'eau qui en emportent les semences peuvent lui faire accomplir parfois quelque migration inattendue. Ces zones verticales constituent, par conséquent, comme autant de provinces superposées du monde alpestre, et à ce titre elles offrent au géographe qui veut énumérer et décrire les particularités du massif, des cadres tracés par la nature elle-même. Il peut en distinguer un plus ou moins grand nombre; nous nous contenterons d'en admettre quatre, à savoir : une *région préliminaire de plaines et de plateaux ;* une *région montueuse des Alpes antérieures ;* une *région alpine des Alpes moyennes* et une *région glacée des hautes Alpes*, dont nous fixons les lignes d'intersection aux altitudes respectives de 600, de 1,500 et de 2,700 mètres, sous la réserve formelle, bien entendu, que ce ne sont là que des moyennes, sans cesse dépassées dans les deux sens par l'un ou l'autre des phénomènes de la nature tant inorganique qu'organique qui forment les caractères distinctifs de chaque zone.

La région préliminaire de plaines et de plateaux, qui jusqu'à la hauteur de 600 mètres environ entoure les Alpes, est de structure fort différente sur les deux versants du système. Au sud, la large plaine lombarde, comprise entre les deux ailes de la chaîne, arrive directement jusqu'au pied même des Alpes, qu'elle accompagne en s'abaissant progressivement du couchant au levant. Turin est à 250 mètres au-dessus du niveau de la mer, Milan à 130, Vérone à 46, Padoue à 18, et les lagunes de Venise dépassent à peine le niveau de l'Adriatique. Au nord, au contraire, s'étend entre les Alpes et la montueuse Europe centrale une ceinture de plateaux qui couvre une bonne partie de la Suisse, de la Souabe, de la Bavière et de l'Autriche, en oscil-

lant entre les hauteurs de 250 et de 600 mètres. A ses deux extrémités, Genève et Linz ont des altitudes de 380 et de 240 mètres; comme entre ces deux points extrêmes, Constance est à 400, Memmingen à 630, Munich à 530, Ratisbonne à 335, Passau à 280 mètres, on voit que les plateaux qui servent de vestibule septentrional au massif alpestre s'élèvent d'abord d'ouest en est, jusqu'à ce qu'ils atteignent la ligne de faîte entre le Rhin et le Danube, et qu'ils s'abaissent ensuite avec ce dernier fleuve, tout en maintenant leur direction caractéristique d'occident en orient. Dans cette région préliminaire, qui, en général, est étrangère à la nature alpestre, nous ne nous arrêterons qu'à un seul phénomène, qui déjà annonce les Alpes, leur appartient en propre et en constitue une des plus belles parures : ce sont les admirables lacs subalpins qui accompagnent le système au nord et au sud, mais qui font complétement défaut au couchant et au levant ; les lacs hongrois, en effet, sont étrangers aux Alpes. Leurs proportions sont modestes en comparaison de celles des entonnoirs d'autres systèmes : tandis que dans l'Altaï le Baïkal a une longueur de 600 kilomètres et une superficie de 35,000 kilomètres carrés, les plus considérables d'entre eux, ceux de Genève et de Constance, ne mesurent que 80 kilomètres de long et ne couvrent même pas 600 kilomètres carrés; mais leur nombre est d'autant plus considérable, et ils sont répandus en une multitude de groupes de lacs ou de lacs isolés sur deux lignes convergentes de 500 et de 150 kilomètres de long, depuis le lac du Bourget jusqu'au Traunsée, et depuis le lac d'Orta jusqu'à celui de Garde. Leur configuration, extrêmement variée, est motivée par la nature différente des dépressions qu'ils remplissent : les uns, ceux de Constance et de Neuchâtel par exemple, remplissent une large et unique fente ; d'autres, comme le Léman, qui affecte la forme d'un croissant, ou le lac de Côme, qui se termine en une double pointe, se composent en réalité de deux bassins, comblent les fonds de deux vallées différentes; d'autres encore, par exemple le lac de Lucerne, sont le résultat de cataclysmes de la nature, qui ont fait communiquer ensemble les eaux d'un grand nombre de fentes, tandis que certains groupes

enfin, comme les cinq lacs du *Salzkammergut* autrichien, sont restés séparés, quoique leurs bassins fussent de formation identique. Leur profondeur est fort diverse, et d'ailleurs très-imparfaitement fixée : on attribue 130 mètres de profondeur au lac de Neuchâtel, 200 à celui de Zurich, 320 à celui de Constance, 350 à ceux de Lucerne et de Genève, 600 à ceux de Côme et de Brienz, 800 au lac Majeur ; mais la plupart de ces chiffres, les derniers surtout, paraissent devoir être réduits dans de fortes proportions. Quant à l'élévation de leur niveau au-dessus de celui de la mer, elle est en moyenne assez peu considérable. Au midi, le lac de Garde n'est qu'à 70, et les lacs de Côme et Majeur aux environs de 200 mètres; les lacs septentrionaux eux-mêmes, quoique plus élevés, ne dépassent pas des altitudes fort modérées; les lacs de Genève, de Constance, de Zurich, de Neuchâtel et de Lucerne varient entre 375 et 440 mètres, et le plus élevé de tous, le lac de Brienz, a son niveau à 565 mètres au-dessus de la mer. Néanmoins, comme ils s'adossent presque tous directement à la chaîne, ils ont en général, sur l'un et l'autre versant, un fond encaissé entre des parois à pic, et comme, d'autre part, leur partie antérieure appartient à la dépression ou au plateau voisins, ils ménagent ainsi entre la nature riche de la plaine et la nature sauvage de la montagne une transition harmonieuse, qui ne contribue pas moins à charmer le visiteur que leurs admirables couleurs, variées à l'infini, ou leur calme liquide qui repose l'œil fatigué par les formes heurtées de la chaîne alpestre. On a célébré en prose et en vers, dans toutes les langues civilisées, les rives délicieuses du Léman et du lac de Côme, les beautés sévères du lac de Lucerne et le riant paysage qui entoure le lac de Zurich; mais leur éloge le plus éloquent, c'est l'amour passionné que professent pour eux les habitants de leurs bords, qui, dans leurs affections, les placent peut-être plus haut encore que les cimes neigeuses de leurs montagnes. Quelquefois, il est vrai, l'inondation rend leur voisinage dangereux, et plus d'un naufrage les a attristés; mais, même au point de vue de l'utilité pratique, ils comptent parmi les plus beaux fleurons de la région des Alpes, et, de bonne heure, ils ont joué un rôle civili-

sateur. Ils arrêtent le cours dévastateur des torrents de la montagne, les purifient et les rendent navigables, au risque de se combler peu à peu par les pierres et le limon qu'ils reçoivent en dépôt; sur leurs bords, où la température est plus égale, le printemps plus précoce, la culture en vignobles et en vergers plus facile, se sont établies des villes industrieuses et commerçantes, centres politiques et religieux de tout le pays environnant; enfin ils servent de vieille date aux transactions des hommes, au transport des marchandises, et aujourd'hui, non-seulement les plus considérables d'entre eux, mais même quelques-uns des plus petits, sont sillonnés par de nombreux bateaux à vapeur.

Au-dessus de la région préliminaire de plaines et de plateaux, la première zone véritablement alpestre, celle que nous avons appelée la zone montueuse des Alpes antérieures, comprend à la fois, entre les altitudes approximatives de 600 et de 1,500 mètres, des chaînons peu élevés, qui ne dépassent pas sa limite supérieure, et la large base des grands massifs alpestres. D'une étendue considérable, surtout sur le pourtour convexe de la chaîne, elle forme la partie la plus accidentée et la plus pittoresque du système, et étale au pied des moyennes et des hautes Alpes une quantité prodigieuse de vallées et de plateaux, de terrasses et de défilés, de cols et de lacs, de rivières et de cascades, de bois et de prairies, de bourgs et de villages. C'est là qu'on rencontre les lacs intermédiaires entre les grands bassins subalpins et les petits entonnoirs des hauts cols; le touriste admire leur couleur tour à tour verte, bleue ou blanchâtre, leur encadrement d'arbres et de prairies, leurs baies, leurs promontoires, leurs parois escarpées par-dessus lesquelles bondissent les cascades; le montagnard vante leur profondeur inexplorée et leurs gigantesques habitants : c'est un article de foi chez les Appenzellois que le lac du Saentis nourrit des truites de la grandeur d'un sapin centenaire ! Les Alpes antérieures ne sont pas moins la patrie par excellence des cascades et des cataractes, qui ornent principalement les pentes abruptes des montagnes calcaires. Après les grandes pluies et les fontes des neiges on les compte par milliers; un certain nombre persiste en tout temps, quoique

avec une masse d'eau qui varie singulièrement selon les saisons : telles sont les célèbres chutes d'eau de la Tosa dans le Val-Formazza, de l'Aar à la Handeck, de torrents moins considérables au Reichenbach, au Giessbach, au Staubbach, à Pissevache. Chacune d'elles a son caractère particulier et sa décoration originale : tantôt l'eau se précipite en une nappe unique, tantôt elle forme une série de chutes successives ; ici elle s'incruste aux rochers et paraît fuir les rayons du soleil ; là elle nage dans les airs, réduite en un nuage de poussière, et reflète toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Mais à côté de ces beautés de la nature, il faut en signaler les horreurs. Les torrents des Alpes antérieures, quoique moins connus que les avalanches des Alpes moyennes, sont plus terribles qu'elles, parce qu'ils dévastent des contrées plus cultivées. En temps ordinaire, leur lit presque vide ne frappe que par sa largeur et par l'aspect chaotique de ses bords, qu'encombrent des blocs énormes ; mais en été ou en automne, quand sont tombées de grandes pluies ou que le *Foen* a fait fondre les neiges précoces, ils descendent de la montagne avec un fracas de tonnerre, entraînant avec eux les troncs d'arbres et les rochers. Le voisinage est aussitôt sur pied, armé de longues perches et de solides crochets, pour empêcher un barrage qui intercepte le lit du torrent ; mais trop souvent les efforts désespérés de toute une population sont inutiles, et l'avalanche liquide qui s'est frayé une route nouvelle détruit en un clin d'œil les habitations et les étables, et change pour toujours en un désert les plus belles prairies, enterrées sous quatre ou cinq mètres de débris ! Plus funestes encore sont les chutes de montagnes et les glissements des couches supérieures du sol sur les couches inférieures, agents lents mais continus de l'abaissement progressif du système alpestre. Chaque année voit des catastrophes de ce genre ; plus d'une a fait des centaines et des milliers de victimes. Ainsi, en 1618, le Conto couvrit en s'écroulant le gros bourg de Plurs aux environs de Chiavenna ; la double chute des Diablerets, en 1714 et en 1749, ensevelit avec les prairies de Cheville et de Leytron les chaumières, les troupeaux et les bergers ; en 1795 une partie de Weggis glissa dans le lac de Lucerne ;

le 2 septembre 1806 enfin l'éboulement du Rossberg engloutit cinq villages du canton de Schwitz et combla à demi le lac de Lowerz.

Autrefois la majeure partie des Alpes antérieures était couverte de forêts vierges, dont il subsiste quelques rares vestiges dans les Grisons, dans le Tyrol et surtout dans le Valais. Là habitaient en grand nombre, sans compter les dragons et autres serpents couronnés dont les traditions locales conservent le fabuleux souvenir, le bison et l'urochs, le lynx et le chat sauvage, l'ours et le loup, le renard et le castor. L'urochs et le bison ont cessé depuis bien longtemps de faire partie de la faune des Alpes ; le castor en a disparu plus récemment ; le lynx et le chat sauvage y deviennent rares ; seuls l'ours, le loup et le renard sont encore des hôtes habituels des Alpes antérieures. Encore la rude guerre qu'on leur fait les force-t-elle, en été du moins, à se réfugier plus haut, dans la région des Alpes moyennes ; le temps est loin où un duc de Zaehringen tuait un ours sur l'emplacement actuel de la ville de Berne, dont le nom et les armoiries rappellent cet exploit de chasse. Les principales essences des forêts assez clairsemées qu'on rencontre encore dans la zone montueuse sont le pin, le sapin, l'érable et le hêtre ; le tilleul est plus rare ; à peine rencontre-t-on quelques chênes isolés, quoique la tradition les dise extrêmement nombreux dans les siècles passés. Certains de ces arbres atteignent des dimensions extraordinaires, à des hauteurs assez élevées au-dessus du niveau de la mer ; ainsi on abattait naguère dans les Grisons, à une altitude de 1,300 mètres, un pin qui mesurait 68 mètres de haut sur 7 mètres et demi de circonférence. Le déboisement des Alpes antérieures doit être en partie attribué aux forces naturelles, chutes de montagnes, torrents, avalanches, incendies allumés par la foudre ; mais il est surtout le résultat des progrès de la culture. Les pentes italiennes sont presque complètement nues depuis longtemps ; l'œuvre de destruction se continue sous nos yeux sur le versant septentrional ; la cognée éclaircit impitoyablement les belles forêts des Grisons et du Tyrol ; dans l'Engadine on a même recours à l'incendie pour gagner un sol libre qu'on puisse cultiver en prairies. Et

cependant ce déboisement, autrefois utile, est devenu avec le temps, une calamité publique; car les dévastations des avalanches et des torrents sont en raison directe de la disparition des forêts.

Si l'homme est le grand destructeur des forêts alpestres, c'est lui aussi qui a pris leur place en s'établissant dans la majeure partie de la zone montueuse. On ne l'y voit pas seulement de passage, sous la figure de touristes qui s'acheminent vers une cascade, un glacier, un col ou un pic, ou sous celle de malades qui séjournent pendant quelques semaines auprès de quelque haute source minérale ; il y réside presque partout à demeure fixe. Jusqu'à sa limite supérieure, quelquefois même au delà, on rencontre dans les vallées et sur les terrasses, des villes et des villages, des hameaux et des maisons isolées : Chamouny et Grindelwald sont à 1,050, Briançon à 1,320, Andermatt et Splugen à 1,450, Saint-Maurice-en-Engadine à 1,850 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle comprend même dans ses limites un canton entier de la Suisse, celui d'Appenzell, qui correspond au plateau adossé aux pentes septentrionales du Saentis, et dont le sol ne descend nulle part beaucoup au-dessous de 800 mètres; aujourd'hui les bords escarpés qui le séparent de tout côté du canton de Saint-Gall sont gravis par de belles et larges routes ; mais il y a quelques siècles on n'y montait que par des défilés étroits, dans lesquels les montagnards, retranchés derrière des rocs et des abatis d'arbres, ont remporté plus d'une victoire sur les seigneurs ecclésiastiques et laïques du voisinage. Dans la zone presque entière on parvient, à force de travail et de soins, à faire mûrir la pomme de terre, un peu de blé, quelques légumes, quelques fruits ; néanmoins cette culture plus ou moins artificielle suffirait à peine à nourrir misérablement la population qui s'y livre ; la vraie richesse des Alpes antérieures, ce sont leurs prairies printanières, qui, combinées avec les prairies estivales des Alpes moyennes, permettent dans de vastes proportions l'élève du bétail et la vie pastorale, dont nous aurons à étudier les traits caractéristiques à propos de la zone suivante. L'industrie de la pêche y joue un rôle beaucoup plus modeste ; cependant la truite, malgré

la poursuite acharnée dont elle est l'objet, continue à peupler tous les cours d'eau et tous les lacs des Alpes antérieures, et se trouve même beaucoup plus haut encore, jusqu'au delà de 2,000 mètres; et le saumon y pénètre, en dépit des cascades, sinon par la vallée supérieure du Rhin, que lui barre la chute de Schaffhouse, du moins par les vallées de l'Aar et de la Reuss : on en a pris dans la vallée d'Urseren, c'est-à-dire en amont de la cascade du *Pont-du-Diable* !

La seconde région alpestre, que nous désignons comme zone alpine des Alpes moyennes, monte depuis la ligne où cessent les forêts jusqu'à la limite inférieure des neiges perpétuelles ou à peu près perpétuelles; en d'autres mots, elle est comprise entre les altitudes approximatives de 1,500 et de 2,700 mètres. Son extension horizontale est bien moindre que celle de la zone précédente; elle n'existe en effet que dans les chaînes latérales importantes, dont la plupart restent en deçà de sa limite supérieure, et dans les massifs principaux, où elle comprend les hautes vallées et les terrasses qui montent jusqu'à la poitrine des géants alpestres. On n'y connaît que deux saisons, un long hiver et un court printemps : neuf mois de neige et trois mois de froid, selon la définition d'un caustique montagnard. Aussi l'homme n'y passe-t-il habituellement que la moindre partie de l'année, et ce n'est qu'à titre exceptionnel qu'il y a établi sa demeure permanente. La vallée d'Avers dans les Grisons, dont les eaux se déversent dans le Rhin postérieur, a des hameaux jusqu'à une altitude de 2,050 mètres; un peu plus à l'est, la haute Engadine, aux sources de l'Inn, compte, entre les niveaux de 1,650 et de 1,860 mètres, de nombreux et riches villages, et recèle jusque dans sa partie la plus élevée, au milieu de prairies magnifiques que dominent les champs de neige et que sillonnent les glaciers, de grandes et belles maisons blanches, autour desquelles on cultive quelques potagers et quelques champs de blé. Mais ces exceptions sont rares; la culture humaine fait généralement défaut aux Alpes moyennes. Leur flore et leur faune sont d'autant plus originales, et c'est à juste titre que leur région s'appelle, du nom même de la chaîne, la zone alpine ou

alpestre par excellence; plus bas en effet la vie végétative et la vie animale se rapprochent plus ou moins de ce qu'elles sont dans l'Europe entière; plus haut elles deviennent de plus en plus indigentes et finissent par disparaître presque complétement.

Les Alpes moyennes manquent absolument de forêts. Il n'en était pas de même autrefois, comme le prouvent à la fois les indications précises des vieilles cartes et des vieux terriers et les grandes racines qu'on a mises au jour jusque dans le voisinage des cols, lors de la construction des routes. Là, comme dans la zone précédente, leur destruction est en partie du fait de la nature, et bien plus du fait de l'homme; c'est ce qu'exprime d'une manière énergique une tradition du val d'Avers, quand elle raconte qu'un vieillard avait annoncé jadis, sans parvenir à arrêter un ravage insensé, que le temps viendrait où l'on courrait deux heures pour trouver de quoi faire un balai : on s'y chauffe aujourd'hui avec de la bouse de vache séchée, comme dans nos Alpes du Dauphiné. Cependant les bouquets d'arbres et surtout les arbres isolés ne sont pas rares jusqu'à la hauteur de 2,000 mètres et montent sporadiquement encore 300 ou 400 mètres plus haut; ce sont des pins, des sapins, des mélèzes, et principalement des cèdres des Alpes, essence qui appartient en propre aux altitudes élevées. Le plus souvent tous ces arbres sont rabougris, et leurs troncs rasent presque le sol; mais dans le nombre il y a aussi des individus magnifiques, dont les branches inclinées vers la terre se superposent en pyramide majestueuse. A défaut de forêts, les Alpes moyennes se couvrent à partir du mois de mai ou de juin, immédiatement après la fonte des neiges, d'un gazon vert foncé, épais, velouté, à l'herbe courte et savoureuse, où abondent les plantes aromatiques, et que rehaussent de leurs couleurs bien plus éclatantes que celles des fleurs de la plaine les admirables représentants de la flore alpestre, les anémones, les gentianées, les azalées, et surtout la reine de la chaîne entière, le rhododendron ou rose des Alpes. Ces prairies estivales, ces *Alpes* comme dit le Suisse en les identifiant avec la chaîne elle-même, commencent en moyenne à 1,500 mètres et vont jusqu'à 2,100, exceptionnellement jusqu'à

2,600, et même dans quelques oasis privilégiées jusqu'à 3,000 mètres; mais même dans la partie inférieure de la zone, elles sont loin de couvrir tous les flancs, toutes les terrasses du système; trop souvent, dans les Alpes calcaires principalement, elles sont interrompues soit par des récifs de rochers, soit par d'énormes champs de pierre, images de la plus affreuse désolation, que la légende rattache à des cataclysmes amenés par les vices des hommes, et que la science explique par l'action séculaire de la neige et de l'eau, qui ont fait disparaître, avec la terre végétale, les parties les moins dures de la pierre calcaire. Quelque réduites qu'elles soient, elles n'en suffisent pas moins à nourrir pendant les mois d'été de nombreux troupeaux et à motiver la curieuse vie de chalet, unique en son genre. C'est vers la fin de mai qu'a lieu communément la montée des Alpes, la descente au commencement de septembre; pendant les trois ou quatre mois que dure son séjour dans la montagne, le bétail reste en plein air; quant aux pâtres, ils logent, ils fabriquent et conservent leurs produits alpestres dans les fameux chalets, dont la réalité est loin de répondre à la poétique image qu'évoque leur nom. Prenons comme exemple un chalet appenzellois : l'édifice est construit en poutres et en pierres, dont les interstices sont calfeutrés avec de la mousse, et se termine par une petite étable à porcs, au-dessus de laquelle quelques sacs ou couvertures en toile constituent la couchette des bergers et des voyageurs qui leur demandent l'hospitalité; en fait de mobilier, il contient de petites chaises à un seul pied pour traire les animaux et, dans un coin, le grand chaudron à fromage posé sur un feu toujours allumé, dont la fumée sort par la porte; le costume des habitants enfin est à la hauteur du reste et se compose d'une chemise qui ne se lave guère, d'un pantalon et d'une blouse en coutil, de sabots quand les pieds ne sont pas nus, et d'un petit bonnet crasseux planté sur le sommet de la tête. Mais dans ces huttes primitives et sous ces vêtements sordides on rencontre une race robuste et vigoureuse, large d'épaules et brillante de santé, quoique sa nourriture se compose presque exclusivement de lait et de fromage, et que souvent pendant des semaines en-

tières le pâtre n'ait pas même un morceau de pain à offrir à ses hôtes.

On fait monter quelquefois des chevaux sur les Alpes les moins élevées, et un certain nombre de porcs accompagne d'habitude les troupeaux de vaches; mais les prairies estivales servent surtout de séjour d'été à de grands troupeaux de vaches, de chèvres et de moutons. Les premiers sont de beaucoup les plus importants et constituent à la fois la richesse et l'orgueil des populations pastorales des Alpes; on sait la beauté et la bonté des grandes espèces suisses du Simmenthal, de l'Entlibuch, de l'Appenzell; il est bon de savoir aussi que le taureau n'a pas été jugé indigne de figurer dans les armes du canton d'Uri. Chaque troupeau forme un petit état à hiérarchie sévèrement établie; les pâtres, le taureau, la vache de conduite représentent les autorités; même le reste du bétail a son rang officiel, fixé dès le départ de la vallée par une série de duels à coups de cornes. En temps ordinaire, un instinct admirable préserve tous ces animaux des dangers au milieu desquels ils vivent; ils ne sourcillent ni devant l'abîme, ni en présence de l'ours; il faut l'horreur des tempêtes de nuit pour qu'ils se jettent aveuglément dans les précipices. Moins intelligente, la race ovine est beaucoup plus sujette aux terreurs paniques, d'autant plus désastreuses que la chute du mouton conducteur entraîne immanquablement la perte du troupeau entier qui se précipite à sa suite; et comme d'autre part les moutons sont plus exposés aux attaques des ours et des vautours, que leur laine enfin est peu abondante et de médiocre qualité, ils contribuent beaucoup moins que les vaches à peupler les prairies estivales. Notons cependant sur celles des Grisons la présence de 30 à 40,000 individus de la puissante race bergamasque, dont les caravanes dirigées par des bergers au teint hâlé et par de maigres chiens quittent au printemps les vallées lombardes et y retournent en automne, en franchissant chaque fois les hauts cols des Alpes centrales. Ce sont ces moutons bergamasques qui montent aux terrasses herbeuses les plus élevées et vont brouter jusqu'à des altitudes de 2,800 et de 2,900 mètres, où parfois on les hisse au

moyen de cordes; mais il faut prendre soin de les faire descendre avant les premières neiges; plus tard ils refusent obstinément de marcher et préfèrent périr en place plutôt que de faire un pas en avant. Quant aux chèvres des Alpes, qui, plus petites mais plus vives et plus nobles d'allure que celles de la plaine, ont quelque analogie avec les chamois sous le nom desquels elles sont fréquemment mangées, elles accompagnent le plus souvent les troupeaux de vaches et donnent comme celles-ci des fromages estimés; d'autres fois elles sont confiées par petits troupeaux à des enfants, dont la misérable existence est une des curiosités alpestres. Pour quelques francs par saison, ces chevriers imberbes, que couvrent à peine quelques haillons, vivent tout l'été, sans jamais allumer de feu, du fromage et du pain qu'on leur apporte tous les mois, risquent chaque jour leur vie pour retirer leurs bêtes des mauvais pas où elles s'engagent, et ce nonobstant adorent leur métier !

A côté de ces animaux domestiques que pendant la belle saison l'homme introduit dans la zone alpine à cause des qualités supérieures que la vie libre et l'excellent pâturage des prairies d'en haut donnent à leur lait et à leur chair, les Alpes moyennes sont habitées pendant tout ou partie de l'année par d'autres espèces restées à l'état de nature, dont quelques-unes ne contribuent pas moins à l'originalité de leur physionomie. Nous laissons de côté, comme nous l'avons fait pour la zone précédente, les nombreux oiseaux, qui pourtant ajoutent singulièrement à l'animation du paysage; nous ne revenons pas sur les ours, les loups et les renards, qui, avons-nous dit, s'y réfugient en été; nous nous contentons de mentionner le lièvre changeant, auquel sa double robe, brune en été, blanche en hiver, permet de se soustraire plus facilement à ses nombreux ennemis, et l'hermine, à fourrure changeante aussi, qui fait le désespoir des pâtres en s'attaquant à leurs grandes terrines de crème; mais nous nous arrêterons un instant en présence des deux joyaux de la faune des Alpes, la marmotte et le chamois. Les marmottes, dont l'existence est en grande partie souterraine, ont leurs terriers d'hiver dans la partie la plus élevée de la zone alpine, entre

les altitudes de 2,000 et de 2,700 mètres, leurs terriers d'été, un peu plus haut encore, sur les dernières terrasses gazonnées qu'entourent de tout côté les champs de neige et les glaciers. Dans la belle saison, leur prudence, l'excellence de leur vue les rendent à peu près inabordables : on peut entendre pendant des journées entières leurs coups de sifflet incessants, sans réussir une seule fois à les surprendre au milieu de leurs folâtres ébats; mais le sommeil léthargique dans lequel elles sont plongées d'octobre en avril les livre sans défense aux chasseurs, qui les prennent par familles de cinq à quinze individus, en pénétrant dans leurs chambres souterraines creusées à un mètre environ au-dessous du sol. Comme elles fournissent un plat aussi recherché de nos jours qu'il l'était dès le dixième siècle au monastère de Saint-Gall, elles sont l'objet d'une poursuite acharnée qui en a fort diminué le nombre; néanmoins il en reste encore beaucoup en Savoie, dans le Valais, dans le Tessin et dans les Grisons. Quant au chamois, ce charmant animal qui pour la structure se rapproche de la chèvre des Alpes, mais s'en distingue par son pelage gris ou noir, ses petites cornes d'un noir d'ébène, sa taille plus svelte, son air plus gracieux, il se rencontre, par groupes de cinq à vingt-cinq pièces, depuis le mont Blanc jusqu'au Grossglockner, principalement dans la zone alpine, mais aussi plus bas et plus haut : plus bas quand il n'a rien à craindre, comme dans les *montagnes franches* de Glaris qui sont fermées à la chasse depuis le quinzième siècle, ou encore en hiver quand la faim le presse; plus haut lorsque, pour se soustraire aux embûches des chasseurs, il se réfugie jusqu'à la hauteur de 3,000 mètres sur les rares consoles à herbe perdue au milieu des neiges éternelles. Sa sagacité lui fait rechercher de préférence les endroits les plus sauvages, les cantons coupés de précipices ou encombrés de rochers et de labyrinthes de pierres; la finesse sans égale de sa vue, de son ouïe, de son odorat lui permet de deviner l'approche de l'ennemi; sa vigueur musculaire le rend capable de sauts prodigieux qui le portent par-dessus des abîmes de six à sept mètres de large et des murailles à pic de quatre mètres de haut; et cependant il devient de plus en plus rare sous

le coup de la guerre sans pitié qu'on lui fait avec les armes de précision. La chasse au chamois est aussi dangereuse que pénible; le chasseur n'a en perspective qu'un profit mesquin, car il faut souvent huit jours pour tirer une bête qui ne vaut pas vingt-cinq francs; il a à craindre les accidents de l'ascension et de la descente, les impasses d'où on ne peut se dégager, l'attraction de l'abîme, la pierre qui cède, l'avalanche qui entraîne, le froid qui glace, le brouillard qui cache le précipice, quelquefois même la balle d'une carabine rivale; mais la passion ne raisonne pas, et la chasse au chamois est, malgré ou à cause du péril, la grande passion du montagnard alpestre. Aussi que d'exemples de chasseurs de chamois morts dans les précipices, ou sous les glaciers , ou sur des rochers dont ils ne purent redescendre; mais plus saisissantes encore sont les histoires de ceux qui échappèrent à une perte en apparence certaine : un chasseur de chamois est ressorti par un canal souterrain du glacier de Grindelwald dans lequel il était tombé, et une grande croix appliquée contre la paroi de la Martinswand, qui s'élève perpendiculairement au-dessus de l'Inn en amont d'Innsbruck, indique depuis des siècles la place d'où une intervention divine retira l'empereur Maximilien Ier, alors qu'il allait mourir de faim et de soif, en vue de la vallée étendue à ses pieds et couverte d'une foule qui frémissait d'angoisse et de désespoir.

Pour en finir avec les particularités les plus marquantes de la zone alpine, nous n'avons plus qu'à dire quelques mots de ses hauts lacs et de ses avalanches; car pour ce qui est des glaciers qui la parcourent, ils trouveront mieux leur place dans la zone suivante, avec les champs de neige qui les alimentent. Les hauts lacs alpestres sont extrêmement nombreux; le canton d'Uri seul en compte une quarantaine. Par contre, ils sont fort peu étendus, et il est rare qu'il faille une heure pour en faire le tour. Nourris par les glaciers ou par des sources souterraines, ils se déversent par des canaux cachés ou par des ruisseaux à ciel ouvert, et offrent en général le spectacle de la plus grande désolation, surtout vers la limite supérieure de la zone, où leurs bords sont à peu près complétement nus. Ils sont couverts de

glace et de neige la majeure partie de l'année: le 4 mai 1799, l'artillerie française défila sur les lacs glacés de la haute Engadine, et le lac du Grand-Saint-Bernard, sur les bords duquel, cependant, on trouve des violettes doubles à une altitude de près de 2,500 mètres, est resté sans dégeler pendant toute l'année 1816. Sur presque tous il nage des glaçons au fort de l'été; quelques-uns gèlent en hiver jusqu'au fond. Aussi leur population est-elle minime ou nulle : le lac du Saint-Gotthard, d'où sort la Reuss, nourrit les dernières truites à la hauteur de plus de de 2,000 mètres; la grenouille des Alpes se rencontre à quelques centaines de mètres plus haut encore; au delà commence dans les eaux et sur les bords des lacs l'éternelle solitude. A quelques-uns d'entre eux se rattachent d'antiques superstitions d'origine païenne; d'autres ont été sanctifiés par les pratiques de la piété chrétienne; c'est ainsi que la vieille chapelle qui s'élève à côté du lac valesan d'Orsières voit chaque année un grand concours de pèlerins que ne rebute pas une ascension longue et pénible.

Les hauts bassins lacustres que nous venons de décrire appartiennent en propre aux Alpes moyennes; il n'en est pas tout à fait de même des masses de neiges, de glaces, de terre, de boue, de pierres, de rochers, qui, sous le nom d'avalanches ou de *lavines*, descendent des terrasses supérieures vers les vallées du bas. Celles-ci sont comme le trait d'union entre la zone supérieure et la zone inférieure des Alpes et ne font que traverser la zone moyenne, qu'elles parcourent avec la rapidité de la foudre, le bruit du tonnerre et la toute-puissance dévastatrice du tremblement de terre. Parmi les différentes sortes d'avalanches, les plus ordinaires sont les *avalanches poudreuses*, espèce de cataracte d'une neige microscopique, plus fine que la poussière, qui pénètre à travers les clôtures de bois les mieux jointes; les plus terribles, les *avalanches tuiles*, composées de grands amas de glace et de neige détachés de quelque glacier; les plus compactes, les *avalanches de fond*, où la neige est accompagnée de terre et de pierres et qui peuvent rester des années entières au milieu des prairies des vallées, sans se désagréger complète-

ment. Leur force à toutes est horrible. Bondissant en quelques minutes par-dessus des pentes de 1,500 mètres, elles produisent dans l'air une commotion qui des deux côtés de leur lit rase tout à une centaine de mètres et qui à une demi-lieue de distance est encore capable de renverser les cheminées ; elles-mêmes entraînent avec elles les rochers, les arbres, les maisons, engloutissent les hommes et les animaux, détruisent des villages entiers ; parfois aussi, par de singuliers caprices, elles jettent les habitants hors de leurs chaumières détruites sans leur faire de mal, ou déposent intactes sur le flanc opposé de la montagne des huttes lancées à cinq cents pas de distance. En somme, cependant, les avalanches sont moins dévastatrices qu'on ne pourrait le croire ; c'est que la plupart se précipitent dans des lieux qui ne sont ni cultivés, ni habités, et que leur chute, réglée par les saisons et les heures du jour, a habituellement lieu dans un lit connu, que détermine la direction des pentes qui les produisent, et que limitent les verrous inférieurs qui les arrêtent. Dans les endroits particulièrement exposés, on tâche d'empêcher leur naissance en ne coupant pas les herbes, en plantant même des pieux sur les terrasses les plus menaçantes, où un coup de vent, le passage d'un chamois ou d'un lièvre suffisent pour provoquer un éboulement de neige ; mais surtout on tâche de préserver de leur ravage les maisons et les routes, en les défendant par des murailles de pierres ou de glaçons qui partagent en deux le torrent neigeux et le rejettent à droite et à gauche, ou mieux encore en les couvrant de toitures solides, adossées à la montagne et construites dans son plan, par-dessus lesquelles le flot passe sans s'arrêter. Tout en constatant les désastres causés par les avalanches, il faut d'ailleurs reconnaître leur utilité dans l'économie générale du système alpestre ; ce sont elles qui, en envoyant fondre au bas des vallées une partie des neiges des hautes altitudes, empêchent l'éternel hiver de descendre de gradin en gradin ; ce sont elles qui facilitent dans les Alpes moyennes une végétation plus précoce, en débarrassant en un clin d'œil les terrasses à herbe de leur enveloppe hivernale.

La troisième et dernière des régions alpestres, la zone glacée

ou neigeuse des hautes Alpes, qui débute aux environs de 2,700 mètres et atteint, grâce aux hautes cimes du système, une altitude de 4 à 5 kilomètres, couvre horizontalement une superficie d'environ 5,000 kilomètres carrés, dont la majeure partie appartient aux Alpes centrales. Isolée du reste du massif et placée au bord de la mer, cette zone formerait à elle seule des montagnes assez élevées; superposée aux zones inférieures, elle laisse de beaucoup au-dessous d'elle toutes les autres chaînes européennes. Son caractère essentiel c'est l'hiver éternel qui y règne; ses sommets, ses plateaux, ses terrasses, ses vallées disparaissent sous des champs de neige et de glace, qu'interrompent à peine quelques pics nus, sur les flancs noirs desquels ni terre, ni neige, ni glace n'ont réussi à se fixer; elle est inhabitable à l'homme, à la plupart des animaux et des plantes; par contre, elle est le réservoir intarissable des eaux d'une grande partie de l'Europe centrale.

En donnant pour limite inférieure à la troisième région des Alpes l'altitude moyenne de 2,700 mètres, nous avons du même coup fixé ce qu'on appelle la *ligne des neiges perpétuelles* du système, c'est-à-dire la ligne au delà de laquelle la neige persiste même pendant les chaleurs de l'été; elle se tient, comme de juste, beaucoup plus bas que dans les Cordillères de l'Écuador et dans l'Himalaya, où elle monte à 4,500 et à 5,000 mètres, beaucoup plus haut que sur les pentes de l'Hécla et sur les montagnes du Spitzberg, où elle descend à 1,000 et à 300 mètres. Mais tous ces chiffres n'ont et ne peuvent avoir aucune prétention à une exactitude mathématique; ils ne représentent que des moyennes, dont les chiffres réels constatés en un plus ou moins grand nombre de points s'écartent dans les deux sens, d'une façon parfois extrêmement sensible, suivant la nature du terrain, l'exposition au soleil et la prédominance des vents. Dans les Alpes, par exemple, certains vallons, certains creux de la zone moyenne ont de la neige toute l'année, et, d'autre part, il y a, dans la zone supérieure, jusque dans le voisinage des cimes les plus élevées, des emplacements où elle disparaît à peu près régulièrement tous les ans sous l'action combinée du soleil

et du vent. C'est ce qui explique comment la végétation pénètre exceptionnellement bien au delà de l'altitude de 2,700 mètres; non-seulement elle couvre plus ou moins abondamment une partie notable du terrain neutre, à aspect chaotique, que la neige occupe ou quitte selon la température moyenne des étés, mais elle se glisse bien plus haut au milieu des champs de neige couverts de frimas éternels. On rencontre jusqu'à 3,600 mètres des endroits privilégiés qui, pendant quelques semaines d'août et de septembre, se changent en oasis de gazon; les mousses sont communes à peu près jusqu'à la même hauteur; quant aux lichens, qui se nourrissent pour ainsi dire de l'air ambiant, ils s'élèvent sur les pics nus jusqu'aux altitudes les plus élevées et leur triste parure ne fait même pas défaut aux dômes du mont Blanc et du mont Rose. Mais ces envahissements que subit la zone glacée sont amplement compensés par ceux qu'elle exerce dans des proportions beaucoup plus considérables, en poussant bien au-dessous de la ligne des neiges perpétuelles ses glaciers ou mers de glace, qui sillonnent la zone alpine dans toute sa largeur et descendent partiellement jusque dans le rayon de la zone montueuse.

Les glaciers, qui remplissent les fentes de la plupart des vallées alpestres les plus élevées, ne sont pas autre chose que des masses de neige passées peu à peu à l'état de glaces par une succession répétée de dégels et de gelées. Sans appartenir exclusivement aux Alpes, car leurs analogues existent dans les Alpes norwégiennes, au Spitzberg, au Grœnland, dans l'Himalaya, dans le Caucase et même dans les Andes, ils s'y présentent plus abondamment que nulle part ailleurs et en forment, sans contredit, un des phénomènes les plus originaux; leur nombre s'y chiffre, en effet, par plusieurs milliers, les uns isolés, les autres réunis en groupe, et leur superficie totale n'y est guère inférieure à 2,500 kilomètres carrés. Ils sont répandus sur toute la longue ligne qui s'étend depuis le Dauphiné jusqu'en Styrie; mais leurs principaux quartiers sont au cœur des hautes Alpes, principalement à l'entour du mont Rose, du Finsteraarhorn et du Bernina, où la masse de la chaîne et les déchirures

du relief facilitaient davantage leur formation; c'est du massif du Finsteraarhorn que le plus considérable de tous, le grand glacier d'Aletsch, descend le long de la pente valesane des Alpes bernoises avec un développement de 35 kilomètres; c'est au pied septentrional du mont Rose que la mer de glace de Zermatt ne comprend pas moins de huit glaciers accouplés. Leurs dimensions et leur structure sont aussi diverses que celles des fentes qu'ils ont comblées; ils mesurent de 4 à 35 kilomètres en longueur, de 1 à 5 kilomètres en largeur; leur profondeur, qui est en moyenne de 30 à 200 mètres, atteint parfois un demi-kilomètre; il y a des glaciers en terrasses, motivés par les étranglements de la vallée qui arrêtent la marche de la glace, et des glaciers multiples, formés par la combinaison des glaciers de tout un système de vallées; on en voit qui contiennent des oasis de végétation, d'autres qui contournent des îlots de rochers; au fond cependant leur nature est identique d'un bout à l'autre de la chaîne et elle se manifeste partout par les mêmes caractères généraux. Leur glace azurée, verdâtre ou grisâtre, fort différente de la glace blanchâtre qui se forme sur les eaux, se compose d'une infinité de petits grains, séparés les uns des autres par des globules d'air et des fissures innombrables; ils sont coupés en tous sens par des fentes et des crevasses qui se modifient sans cesse; à leur surface s'étalent, en *pyramides*, en *obélisques* ou en *tables*, toutes sortes de formations de glace aussi éphémères que bizarres, au milieu desquelles émergent et disparaissent tour à tour de grandes pierres et des rochers isolés; leurs deux côtés et leur issue, dans les glaciers accouplés la ligne médiane aussi, sont encombrés de *moraines*, c'est-à-dire de longues traînées ou d'amas amoncelés de roches, de pierres, de graviers; de leur *terminaison frontale* enfin s'échappe, par une grotte, voûte ou porte d'issue plus ou moins monumentale, une rivière, dont l'eau, de couleur tantôt laiteuse, tantôt verdâtre, grisâtre ou noirâtre, au goût insipide, à la température presque égale à zéro, ne tarit même pas au fort de l'hiver. Tous ces phénomènes s'expliquent par la nature originaire des glaciers, leur renouvellement incessant, leur mouve-

ment de translation continuel de haut en bas. A leur naissance ils sont formés par les neiges des plus hautes vallées qui, dégelant sans cesse sous l'influence directe du soleil ou sous celle des ruisseaux d'eau de neige qui découlent des pentes supérieures, sont sans cesse aussi solidifiées de nouveau par l'action d'une température plus basse : de là la nature particulière de leur glace, qui jusqu'au bout ne dément pas son origine neigeuse. Comme ils s'accroissent continuellement par le haut, ils appuient forcément vers le bas : voilà la cause, non-seulement des voyages des objets qu'on y abandonne, mais aussi des changements qui se produisent dans leur structure, des moraines qui chargent leurs bords, des rayures et des stries dont ils labourent les flancs de leurs vallées. Sur toute leur surface enfin, mais plus spécialement à leur extrémité inférieure, s'opèrent une évaporation et une liquéfaction considérables : l'une et l'autre aident à modifier leur aspect; la seconde produit en outre les fleuves de glaciers. En un mot, les glaciers sont des fleuves coagulés, qui avancent lentement, insensiblement, mais qui avancent; leur masse reste à peu près la même, parce que les accroissements et les diminutions se compensent, mais leurs éléments constitutifs se renouvellent sans relâche; et par leur entremise les hautes Alpes écoulent vers les régions inférieures, par un procédé moins violent, mais non moins sûr que la chute des avalanches, une partie de leurs neiges, qui autrement augmenteraient sans fin.

Il ne paraît pas que dans la période actuelle de notre globe le domaine des glaciers alpestres ait sensiblement augmenté ou diminué; on signale au bas de la plupart d'entre eux des mouvements d'avance et de recul, déterminés par la rigueur des hivers et les chaleurs des étés, et qui peuvent dans une seule saison s'étendre sur un rayon de 1,300 à 1,400 mètres; mais ce ne sont là que des oscillations insignifiantes, analogues à celles que nous avons constatées sur la limite inférieure de la zone neigeuse et qui, comme celles-ci, n'ont d'intérêt qu'à cause du bouleversement profond du sol qu'elles occasionnent. A une période antérieure de la terre, il n'en était pas de même, s'il faut, avec les

partisans de la théorie d'une époque glaciaire, admettre que les blocs erratiques, les cailloux striés, les roches moutonnées, les apparences de moraines que l'on rencontre des deux côtés des Alpes et sur les pentes opposées du Jura sont autant d'indices de l'activité de gigantesques glaciers; une carte des Alpes centrales construite dans cette hypothèse montrerait, par exemple, leurs pentes septentrionales couvertes d'une seule et même mer de glace, jusqu'au delà des lacs de Genève, de Neuchâtel, de Zurich et de Constance. A titre de curiosité, il peut être intéressant de mettre en regard de ces spéculations scientifiques les traditions populaires d'une nature diamétralement opposée qui ont cours parmi les populations alpestres et qui parlent d'un âge d'or, où les glaces et les neiges descendaient beaucoup moins bas qu'aujourd'hui : en maint endroit, on montre des champs de neige qui, de même que certains champs de pierres de la région moyenne, s'appellent des *Alpes fleuries* en souvenir de leur ancienne végétation; autrefois, au dire des Valesans, on cultivait la vigne là où aujourd'hui s'étend le glacier d'Aletsch, et une légende fort répandue veut que le Juif errant à son triple passage par le haut col du Matterjoch, qui s'ouvre à 3,322 mètres d'altitude entre le mont Rose et le mont Cervin, ait rencontré la première fois une ville entourée d'arbres et de vignobles, la seconde fois des broussailles et des prairies, la troisième enfin ce que nous y voyons, à savoir des neiges et des glaces éternelles.

Quelques glaciers, comme par exemple le glacier inférieur de Grindelwald, descendent jusqu'à l'altitude approximative de 1,000 mètres, qui est de 1,700 mètres inférieure à la ligne des neiges perpétuelles. Mais si la formation glaciaire empiète de la sorte non-seulement sur les Alpes moyennes, mais même sur les Alpes antérieures, elle est, par contre, fort loin de se produire dans tout le rayon des hautes Alpes ; même les glaciers qui remontent le plus haut dans les vallons incrustés sur les flancs des cimes alpestres restent à plus d'un millier de mètres en deçà des sommets culminants. Déjà entre 3,000 et 3,500 mètres, où dans une atmosphère raréfiée le soleil perd une partie de sa

puissance, on ne rencontre plus guère de glace franche; plus haut ses rayons sont absolument incapables de fondre complétement la neige; seulement en la léchant ils modifient sa nature et la changent en une matière dure et granulée, qui de jour se décompose en de petits cristaux assez semblables à des grains de sable et se coagule de nouveau la nuit en masses qui ont la rigidité de l'acier. Telle est l'origine du *nevé*, croûte glacée des champs de neige supérieurs, qui donne aux cimes alpestres leurs admirables teintes pourprées et, en outre, facilite leur ascension en assurant le pied du voyageur. Ajoutons que dans ces régions suprêmes l'intervention des glaciers pour débarrasser les Alpes de leur surabondance de neiges est moins nécessaire; au-dessus de 3,500 mètres la neige tombe moins abondamment, non plus en flocons, mais comme une fine poussière blanche, et la forte évaporation suffit en moyenne pour contrebalancer l'effet des chutes nouvelles.

Au milieu des neiges et des glaces des hautes Alpes, la vie animale est naturellement fort restreinte; elle est loin cependant d'y être complétement absente. Sans parler des animaux microscopiques qui forment ce qu'on appelle la *neige rouge*, de l'originale puce des glaciers, ni même de la souris alpestre qu'on a trouvée jusqu'à la hauteur de 4,000 mètres, il y a d'abord, sur les limites de la zone moyenne, le renard, le chamois et la marmotte que nous connaissons déjà, et de plus le bouquetin; il y a ensuite, dans la zone glacée entière et même au-dessus, des espèces d'oiseaux relativement nombreuses, parmi lesquelles les deux grands oiseaux de proie européens, l'aigle et le vautour. Le bouquetin, que ses énormes cornes distinguent parmi toutes les races caprines, est en train de disparaître des Alpes où il était autrefois très-répandu, comme le prouve sa présence dans les armoiries des Grisons et dans celles de mainte noble famille. D'une force musculaire et d'une élasticité supérieures même à celles du chamois, il n'a pas son pied sûr et sa timide prudence; son courage même l'a exposé à une perte plus certaine, et aujourd'hui il n'en reste que de rares exemplaires, dans les prairies et sur les récifs cachés au milieu des glaciers les plus

inabordables. En faveur de cette race qui s'en va, les gouvernements suisse et italien ont pris, sur les instances de leurs savants, des mesures conservatrices; mais par une singulière contradiction, rois et naturalistes aident également à leur destruction, les uns par amour de la chasse, les autres par amour pour leurs musées! Le vautour à barbe et l'aigle des Alpes, moins inoffensifs que le bouquetin et le chamois, résistent mieux qu'eux à la guerre qu'on leur fait et sont assez nombreux encore, le second surtout, dans le Valais, le Tessin et les Grisons; c'est là principalement, au cœur des Alpes, que se trouvent leurs énormes nids, en général inabordables, soit qu'ils les construisent sur des terrasses surplombées de rochers, soit qu'ils les cachent au milieu des labyrinthes de pierres; c'est là qu'on les voit planer pendant des heures entières, sans mouvement apparent, à des altitudes de 4,000 et 5,000 mètres, dans l'attente d'une proie digne d'eux, qu'en hiver ils vont chercher jusque dans les vallées inférieures. Le vautour, dont l'envergure atteint quelquefois 4 mètres, est plus grand et plus vorace, l'aigle plus beau et plus audacieux; tous les deux sont d'excellents chasseurs grâce à un œil à qui rien n'échappe et à un odorat sans rival; ils enlèvent dans les airs le butin d'un moindre poids, lièvre, marmotte, renard, brebis, chèvre, chien, chat, enfant, tâchent de précipiter dans l'abîme pour l'y dévorer sur place une proie trop lourde, vache ou loup, mouton ou chamois, et osent parfois même s'attaquer à des hommes aventurés dans une position difficile. Plus souvent cependant c'est l'homme qui est l'agresseur : on les prend au piége ou on les tire à balle depuis des embuscades où on les attire au moyen d'appâts solidement cloués dans le sol par des pieux formidables; ou bien encore un chasseur téméraire se fait descendre le long de cordes jusqu'à portée de leurs nids, et alors c'est une bataille désespérée, car le vautour lui-même, assez lâche d'habitude, défend ses petits avec fureur.

Au point de vue social, la zone supérieure des Alpes en est évidemment la région la moins importante; l'homme n'est qu'un intrus dans ce monde glacé qui s'interpose entre les peu-

ples civilisés du continent européen comme un terrain neutre, rebelle à toute culture. Il ne saurait y habiter ; tandis que, dans les Cordillères, on a pu bâtir la grande ville de Potosi à plus de 4,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, et que l'Himalaya renferme des villages dont l'altitude est celle du sommet du mont Blanc, les derniers hameaux alpestres s'arrêtent à 2,050 mètres, et plus haut on ne rencontre que quelques maisons isolées, qui, elles-mêmes, ne dépassent guère, quand elles l'atteignent, la limite inférieure des hautes Alpes. L'hospice du Grand-Saint-Bernard, l'habitation permanente la plus élevée des Alpes, depuis l'abandon de la maison de poste du Stelvio, n'est qu'à 2,472 mètres ; seul le kiosque du Matterjoch, construit à l'altitude de 3,322 mètres, se trouve de beaucoup au-dessus de la ligne des neiges perpétuelles, et il n'est occupé que pendant les trois mois d'été. Mais, si les hommes ont dû reconnaître de tout temps qu'il leur était impossible de fixer leur séjour dans la région neigeuse des Alpes, il y a longtemps qu'ils la parcourent pour leurs affaires, et, de nos jours, ils l'explorent avec ardeur pour leur instruction ou pour leur plaisir. Les champs de neige et les glaciers, loin d'être un obstacle insurmontable aux communications de vallée à vallée, les ont au contraire servies et les servent encore, surtout lorsqu'en automne un pont de neige solide recouvre les fentes des glaciers. Chaque année, en octobre et en novembre, les Valesans font passer leur bétail et leurs mulets au col du Matterjoch ; bien d'autres hauts cols glacés facilitent de même, depuis un temps immémorial, les rapports des montagnards entre eux, et leur viabilité, relativement aisée, explique ce curieux phénomène ethnographique que certaines vallées ont une population différente dans leur partie inférieure et dans leur partie supérieure, la race d'en bas s'étant laissé arrêter plus longtemps par les gorges et les précipices de la vallée moyenne que la race de l'autre versant par les champs de neige et les glaciers des hauts cols. Depuis la fin du dernier siècle, les plus hautes cimes elles-mêmes ont été successivement escaladées par des montagnards intrépides, par des savants qui se proposaient d'enrichir de

leurs observations la physique du globe, ou même par de simples touristes, désireux de jouir d'un panorama merveilleux et de se glorifier de la difficulté vaincue. Aujourd'hui l'ascension des pics et des glaciers les plus inabordables est devenue une vraie passion, et le moment est proche où la zone suprême des Alpes sera à son tour tout entière, sinon occupée, du moins conquise par l'homme!

L'étude des zones successives entre lesquelles se partage le relief des Alpes nous a fait gravir leurs pentes depuis les plaines et les bas plateaux au-dessus desquels elles s'élèvent, jusqu'aux sommets couverts de neiges perpétuelles qui les couronnent; l'examen de leur système hydrographique va nous ramener des terrasses supérieures, d'où leurs eaux jaillissent en sources ou en rivières de glaciers, vers les dépressions subordonnées où elles se réunissent en grands fleuves.

Quelques mots d'abord des vallées extrêmement nombreuses par lesquelles les cours d'eau se déversent. Elles présentent les aspects les plus divers : la longueur et la hauteur de la chaîne, plus encore son large développement et sa formation géologique, ont en effet multiplié à l'infini les particularités de leur structure et les combinaisons de leur groupement respectif. Nous n'insisterons que sur deux distinctions capitales qu'on peut établir entre elles, selon qu'elles sont *longitudinales* ou *transversales*, *principales* ou *secondaires*. Les vallées longitudinales, qui courent dans la direction normale du système, ont, en général, une conformation géologique unique, une pente plus douce, des flancs moins abrupts, et leurs cours d'eau, d'une chute assez uniforme, n'ont pas à franchir, par des cascades, des différences de niveau trop considérables. Telles sont les vallées du Rhône et de l'Inn, de la Drave et de la Save; celle de la Drave offre même cette particularité remarquable, qu'elle se continue en ligne droite, au delà de la naissance de la rivière, par la vallée de la Rienz, un affluent de l'Eisack, qui elle-même grossit l'Adige; ce qui constitue une vallée longitudinale double, le Pusterthal tyrolien, dont les deux rivières, à peine séparées à leurs sources par le dos du Tobla-

cherfeld, se déversent, l'une dans la mer Noire, l'autre dans la mer Adriatique. Tout autre est le caractère des vallées transversales, dont la fente est plus ou moins perpendiculaire à la direction normale de la chaîne, et qui coupent par conséquent les couches géologiques; elles sont bien plus accidentées et enserrées par des pentes plus rapides, qui souvent deviennent des murailles à pic; mais surtout elles se décomposent en une série de terrasses, de l'une à l'autre desquelles leurs eaux bondissent en cataractes furieuses, à travers d'affreux défilés. Chacun de ces gradins est au fond une vallée particulière; les montagnards l'ont compris, et le plus souvent ils ont donné des noms différents aux sections successives de la vallée. Ainsi la vallée du Rhin postérieur, que suit la route du Splugen, s'appelle tour à tour vallée du Rheinwald, vallée de Schams, vallée de Domleschg, parce qu'elle est séparée en trois tronçons par les gorges des Roffles et de la Via-Mala; et de son côté l'Aar passe successivement de la vallée de Hasli dans la vallée de Guttannen, et de la vallée de Guttannen dans celle d'Im-Grund, par deux étranglements, dans le premier desquels elle forme la fameuse cascade de la Handeck. L'autre division des vallées, en vallées principales et en vallées secondaires, repose sur des considérations d'un ordre différent et a surtout de l'intérêt au point de vue économique, historique et politique; une vallée principale est un centre autour duquel ses vallées secondaires se groupent comme autant de satellites; ensemble elles forment un tout ethnographique et social, un canton de montagnes avec sa civilisation particulière. Presque toujours, la vallée principale, plus large, arrosée par une rivière importante, est une vallée de culture, où l'on rencontre des villages nombreux, de riches bourgs, des villes même, et, à côté des prairies et des forêts, des champs de blé, des potagers et des vergers; les vallées secondaires, plus étroites, plus abruptes, moins habitées, propres surtout à la vie pastorale, en dépendent, non-seulement parce qu'elles y déversent leurs eaux, mais aussi parce qu'elles y font leurs échanges et leurs achats. Plusieurs des républiques alpestres ne sont pas autre chose qu'un pareil groupe de vallées; le canton du Valais

correspond à la vallée principale du haut Rhône et aux nombreuses vallées latérales qui, des deux côtés, pénètrent comme autant de sillons dans les massifs du mont Rose et du Finsteraarhorn; la vallée de la Reuss supérieure est devenue le canton d'Uri, et celle de la Linth le canton de Glaris. Quelquefois cependant les limites sociales et politiques ont empiété d'un système de vallées sur l'autre : le pays des Grisons, qui réunit l'ensemble des vallées du bassin supérieur du Rhin, comprend aussi par l'Engadine et par le Val-Misocco des portions des bassins de l'Inn et du Tessin; et, exemple plus curieux, parce qu'il vient à l'appui de ce qui a été dit puls haut du peuplement de certaines vallées par-dessus les champs de neige et les glaciers, l'Œtzthal tyrolien est resté pendant des siècles uni administrativement au Vintschgau, c'est-à-dire à la vallée supérieure de l'Adige, quoique ses eaux appartiennent au bassin de l'Inn.

C'est à travers les larges fentes ou les étroits couloirs de toutes ces vallées que descendent, avec une chute plus ou moins rapide et une force plus ou moins dévastatrice, que règle l'inclinaison de chaque rigole, les milliers de filets d'eau dont l'ensemble constitue la masse énorme des eaux alpestres. A l'exception de quelques petits fleuves côtiers, qui naissent aux deux extrémités méridionales du demi-cercle alpestre, dans les Alpes maritimes et dans les Alpes tyroliennes et illyriennes, et qui gagnent promptement soit le golfe de Gênes, soit le golfe de Venise, tous ces innombrables cours d'eau , ruisseaux, rivières ou fleuves, se réunissent en quatre grands bassins, dont chacun est tributaire d'une mer différente, le Rhin de la mer du Nord, le Rhône de la Méditerranée, le Pô de l'Adriatique, le Danube de la mer Noire. Toute bonne carte permet de délimiter les domaines respectifs des fleuves alpestres et de leurs affluents, et d'attribuer à chacun d'eux les vallées qui l'alimentent ; la détermination de leurs vraies sources est bien moins aisée. Dans tout système fluvial, à mesure qu'on approche de la périphérie du bassin, le réseau des eaux devient plus complexe, le nombre des veines qui le composent plus considérable, la supériorité de la branche maîtresse sur certaines branches secon-

daires moins évidente; mais dans les Alpes la difficulté du choix est accrue encore par la nature diverse des origines des cours d'eau, dont la réunion constitue un bassin fluvial, principal ou secondaire : à côté des sources qui jaillissent de terre et des ruisseaux qui se forment au bas de prairies marécageuses, il y a en effet les rivières qui découlent des hauts lacs et celles qui naissent au bas des glaciers. Aussi le problème de la source principale, proprement dite, par excellence, des fleuves et rivières alpestres est-il souvent resté sans solution positive, ou, quand il a été résolu par l'habitude, l'a-t-il été par suite de prédilections et d'antipathies populaires plutôt qu'en vertu de raisons géographiques. Le premier cas est celui du Rhin, dont le nom désigne à la fois deux rivières et de nombreux ruisseaux, distingués entre eux par des qualificatifs variés; le second, celui du Rhône, dont l'origine officielle est une source insignifiante au milieu des hautes prairies alpestres et non la grande rivière de glacier qui en réalité lui donne naissance, parce que les montagnards méprisent l'eau froide, trouble, malsaine, *sauvage* des mers de glace et réservent toutes leurs préférences pour l'eau pure et salutaire des sources vives.

Après ces observations préliminaires, nous passons à l'énumération des grands cours d'eau qui tirent leur origine des Alpes, et, sans nous arrêter ni au Var qui constitue à peu près à lui seul le groupe ligurique, ni à la Brenta, à la Piave, au Tagliamento et à l'Isonzo qui représentent le groupe adriatique, noús abordons directement le Rhin, qu'on a appelé leur fils aîné, et qui est en effet à la fois l'émissaire le plus considérable de leur massif central et le fleuve le plus majestueux de la chaîne entière. Toutes les veines d'eau qui découlent des pentes septentrionales des Alpes de la Suisse et du Vorarlberg, depuis le voisinage de Lausanne jusqu'au delà de Bregenz, sont tributaires du Rhin; il en absorbe directement le groupe oriental, soit dans son double cours de Rhin antérieur ou occidental et de Rhin postérieur ou oriental à travers les Alpes grises, soit comme fleuve unique après la réunion des deux rivières au-dessus de Coire; les autres lui arrivent par les trois grandes artères laté-

rales de l'Aar, de la Reuss et de la Limmat, qui, nées au Finsteraarhorn, au Saint-Gotthard et au Toedi, se réunissent dans le lit de l'Aar et amènent au fleuve principal les eaux d'un bassin plus considérable que ne l'est le sien. Mais si le Rhin naît au cœur même des Alpes, il leur devient assez promptement infidèle. Tandis que le Pô, le Rhône et le Danube accompagnent et limitent le système alpestre sur de longues distances, sinon jusqu'à leur terminaison, le Rhin, après avoir rompu les obstacles que lui oppose le système subordonné du Jura, prend brusquement congé des Alpes par le coude à angle droit qu'il fait à Bâle, presque à égale distance entre les sources de la Saône et celles du Danube, et coule dorénavant au nord, perpendiculairement à la direction normale de la chaîne.

Le second des grands fleuves alpestres, le Pô, prend sa source dans l'aile sud-ouest du système, au mont Viso ; mais il quitte bientôt le massif et en est avant tout la limite longitudinale du sud : son développement fluvial, de 600 kilomètres environ, est presque d'un bout à l'autre une ligne droite parallèle aux Alpes centrales, tracée à travers la plaine lombarde, que ses eaux savamment canalisées ont changée en un vaste jardin. Les Alpes lui fournissent sept grands affluents, à savoir : au sud le Tanaro, originaire des Alpes maritimes ; au nord-ouest la Dora riparia, la Dora baltea et la Sésia, qui descendent du mont Cenis, du mont Blanc et du mont Rose ; au nord enfin le Ticino, Tessin ou Tésin, l'Adda et le Mincio, déversoirs des trois grands lacs subalpins, Majeur, de Côme et de Garde, qu'alimentent leurs cours supérieurs ou des rivières de nom différent; de plus on peut considérer comme une huitième artère latérale du bassin l'Adige, qui est un fleuve autonome parce qu'elle se jette directement dans la mer Adriatique, mais que des lagunes d'embouchure communes rattachent à son voisin plus puissant. C'est l'Adige qui, dans le système fluvial du Pô, représente le plus complétement l'élément alpestre, en reproduisant sur une échelle plus petite les phénomènes caractéristiques du cours supérieur du Rhin; comme lui, elle sort des hautes Alpes centrales par une vallée transversale ; elle brise comme lui des

verrous formés par les chaînes avancées, et l'angle droit que le Rhin fait à Bâle pour quitter le massif alpestre, elle le répète en amont de Vérone. Seulement, tandis que le Rhin n'arrive en plaine que bien loin des Alpes, après de longues étapes à travers les régions montueuses de l'Allemagne méridionale, l'Adige entre directement, presque sans transition, de la région alpestre dans la dépression lombarde, et, par suite, si son cours supérieur n'est guère moins grandiose que celui du Rhin, elle est bien plus dévastatrice que lui dans sa partie inférieure.

Au Pô, limite méridionale des Alpes, correspond, sur l'autre versant du système, le Danube, qui leur sert de limite au nord et au nord-est, et en longe les dernières ramifications septentrionales sur au moins 700 kilomètres. Par son artère principale, il est plus étranger encore que le Pô au massif alpestre, où il n'a même pas son origine première; mais il en tire, lui aussi, un grand nombre d'affluents considérables, qui lui arrivent en trois groupes distincts. Le premier de ces groupes, composé de l'Iller, du Lech, de l'Isar, de l'Inn (grossi de la Salza) et de l'Enns, a ses eaux inclinées dans le sens du sud au nord ou du sud-ouest au nord-est; le second, moins important, ne comprend que les deux rivières accouplées de la Leitha et de la Raab, qui suivent à peu près la même direction; dans le troisième enfin, quatre cours d'eau réunis deux à deux, la Mur et la Drave, la Save et la Kulpa, lui arrivent par des lits dirigés d'ouest en est. De tous ces affluents, le plus important au point de vue de l'hydrographie alpestre est l'Inn, qui au pied du Septimer interpose ses sources entre celles du Rhin et de l'Adda, réunit entre eux les petits lacs de l'Engadine supérieure et parcourt, depuis Saint-Maurice jusqu'à Kufstein, une vallée longitudinale de près de 300 kilomètres de long. Lorsque à Passau il rejoint le Danube et lance à angle droit ses eaux rapides dans le lit où celui-ci coule avec une lenteur majestueuse, il lui est à peu près égal comme largeur et comme masse d'eau; néanmoins le Danube lui impose son nom, moins peut-être parce que son bassin est le bassin normal quant à la direction, que parce que son cours supérieur a eu de tout temps, comme il l'a aujourd'hui encore, une importance ethno-

graphique et historique, politique et commerciale, qui laisse bien loin en arrière celle de la rivière tyrolienne.

Dans le quatrième et dernier grand bassin alpestre, qui par sa combinaison avec ceux du Pô et du Danube achève de circonscrire la région des Alpes, en côtoyant à l'ouest sur une longueur de plus de 800 kilomètres leur aile sud-ouest et la chaîne subordonnée du Jura, la Saône et le Rhône reproduisent d'une manière frappante la situation respective du Danube et de l'Inn. Comme le Danube, la Saône naît en dehors du massif alpestre et occupe la vallée normale du système hydrographique; comme l'Inn, le Rhône sort des hautes Alpes par une vallée longitudinale des plus étendues et entre par un angle droit dans la rigole caractéristique du bassin. Mais tandis que l'Inn a été subordonné au Danube, le Rhône a dépossédé la Saône de l'honneur de donner son nom à la masse réunie de leurs eaux. C'est que le Rhône est plus que l'équivalent de l'Inn, et que sa puissance, son volume d'eau, sa beauté en font le rival du Rhin lui-même. Lui aussi naît au cœur des Alpes, dans le même massif du Saint-Gotthard qui alimente le Rhin antérieur; lui aussi, après avoir épuré ses eaux dans un des plus grands lacs de la Suisse, brise la chaîne subordonnée du Jura; lui aussi enfin reçoit de puissants affluents alpestres: par l'Isère et par la Durance, qui découlent du mont Iseran et du mont Genèvre, il recueille en effet toutes les eaux des pentes occidentales de l'aile sud-ouest de la chaîne, dont le versant opposé déverse les siennes dans le bassin du Pô.

Déjà en dénombrant, comme nous venons de le faire, les grandes artères fluviales qui constituent le système hydrographique des Alpes, nous avons été amenés à établir certains rapprochements entre les quatre bassins dans lesquels elles se réunissent; insistons un instant encore sur la façon extrêmement diverse dont ceux-ci se groupent d'après leurs analogies et leurs dissemblances. La courbe concave de la chaîne est occupée dans son entier par l'unique bassin du Pô; à sa convexité extérieure correspondent à la fois ceux du Rhône, du Rhin et du Danube. Le Danube et le Pô coulent dans le sens de l'équateur;

le Rhin et le Rhône dans celui du méridien. Le Rhin, le Rhône et le Pô descendent des hautes Alpes; le Danube naît en dehors du massif, à une altitude relativement fort médiocre. Le Rhin et le Rhône sont des fleuves de terrasses; le Danube et le Pô, des fleuves de plateaux et de plaines. Le Rhône et le Pô restent jusqu'à leur embouchure attachés aux flancs des Alpes, et, malgré leur rôle important dans le développement historique de la France et de l'Italie, ils ne dominent géographiquement ni l'un ni l'autre le pays auquel ils appartiennent; le Rhin et le Danube, en dehors de leur domaine alpestre, arrosent de vastes régions de formation et de nature différentes et ont un rayon historique, politique et ethnographique beaucoup plus considérable. Enfin, si les quatre fleuves finissent également par des deltas, le Rhin seul gagne une mer océanique à flux et à reflux; le Rhône, le Pô et le Danube sont tributaires de mers intérieures, plus fermées à mesure qu'on avance d'occident en orient. Les combinaisons sont, on le voit, incessamment variables, selon le point de vue qu'on choisit pour comparer entre eux les quatre bassins; nouvelle preuve de l'infinie variété qui caractérise dans tous ses phénomènes le massif central de l'Europe.

Les voies de communication alpestres auxquelles nous arrivons maintenant sont dans un rapport de dépendance directe vis-à-vis des vallées et des rivières du système; comme dans tous les pays de montagnes, en effet, elles suivent à peu près invariablement la pente inclinée des vallées, en s'attachant au cours des rivières. Leur nombre est fort considérable, si l'on a égard surtout aux difficultés et aux obstacles de toute espèce que la nature opposait à leur établissement; mais cela s'explique par une double raison : d'une part, la population relativement dense de la région alpestre a motivé sur chacun des deux versants la création de nombreuses routes chargées de desservir les relations de vallée à vallée, de canton à canton; de l'autre, l'interposition de la chaîne des Alpes entre l'Italie et l'Europe centrale a nécessité tout un ensemble de voies qui, franchissant la ligne de faîte principale, missent en communication la plaine lombarde avec les contrées qui l'entourent à l'ouest, au nord et à l'est.

Les uns et les autres de ces chemins portent également le cachet alpestre; le premier groupe en compte quelques-uns qui ne sont inférieurs à ceux du second ni par l'altitude des cols qu'ils surmontent, ni par l'importance des bassins qu'ils unissent; néanmoins l'intérêt se concentre davantage sur ceux qui traversent le massif et ouvrent des relations internationales entre deux peuples de race et de langue différentes. Les autres ont une valeur plutôt locale; eux ils représentent les grandes voies de la conquête et de la civilisation, par lesquelles passent et repassent depuis de longs siècles le soldat et le pèlerin, le marchand et le voyageur. Aussi est-ce à eux que l'on songe de préférence quand on parle des routes des Alpes, pour vanter leur beauté ou pour constater le grand rôle qu'elles ont joué dans l'histoire; nous aussi nous les aurons particulièrement en vue dans les indications que nous allons donner sur les voies de communication alpestres.

En plaine, un chemin se trace à peu près arbitrairement, selon les convenances de ceux qui doivent s'en servir; il n'en est pas de même dans la montagne, dans la haute montagne surtout : là le plus souvent la configuration du relief règle impérieusement les conditions du tracé, en indiquant avec précision la ligne la moins difficile à suivre entre les deux points qu'il s'agit de relier. Cette ligne, l'instinct des populations la saisit d'habitude du premier coup; une fois adoptée, on ne saurait songer à l'abandonner; et voilà comment, quant à la direction, on peut parler de la perpétuité des routes de montagnes. Le fait est extrêmement sensible dans les Alpes; les mêmes vallées que traversent aujourd'hui les voies modernes ont servi de passages dès l'antiquité, et les mêmes cols sont foulés depuis vingt siècles par les générations successives de voyageurs, avec une régularité presque égale à celle des nuées d'oiseaux qui deux fois l'an franchissent à tire d'aile les passages les moins élevés et les plus directs de la chaîne centrale, pour gagner le midi et en revenir vers le nord. Mais si le tracé général des routes alpestres n'a guère varié, parce qu'il était dicté par les conditions naturelles de la chaîne, leur construction s'est singulièrement modifiée dans

la suite des temps. Primitivement c'étaient sans doute de simples sentiers, pareils à ceux qu'on trouve aujourd'hui encore en grand nombre, d'un bout à l'autre des Alpes, à l'usage des pâtres, des chasseurs et des touristes; peu à peu dans les traversées les plus fréquentées, ces sentiers se changèrent en chemins battus, parfois pavés, qui allèrent s'améliorant d'âge en âge; ce fut le tour ensuite des routes carrossables, et enfin les chemins de fer eux-mêmes ont commencé à percer le massif. Aujourd'hui les moyens de locomotion de la plaine, diligences et wagons, servent à franchir une quinzaine de passages alpestres; mais c'est là une révolution bien récente. La première voie ferrée menée d'un versant à l'autre, celle du Semmering, a été ouverte en 1853; les routes carrossables elles-mêmes ne datent presque toutes que du siècle présent : il y a cent ans, il n'y en avait que deux, la vieille voie du Brenner et la route du Semmering ouverte sous l'empereur Charles VI; à tous les autres passages, depuis Nice jusqu'en Hongrie, il fallait au pied de la montagne mettre en pièces les voitures, pour les transporter de l'autre côté à dos de cheval ou de mulet.

Malgré l'apparition des chemins de fer dans les Alpes, les routes carrossables tiennent encore le premier rang parmi leurs voies de communication, comme nombre et même comme importance du transit; pour ce qui est de la richesse en beautés pittoresques et de la variété des aspects, elles resteront toujours égales ou même supérieures aux voies ferrées. Chacune d'elles a sa physionomie particulière, selon la structure des vallées qu'elle parcourt et l'altitude du col qu'elle franchit; néanmoins elles présentent toutes certains caractères communs qui permettent d'en esquisser une vue d'ensemble. Les débuts en sont généralement faciles, principalement sur le versant extérieur, convexe de la chaîne; la voie s'élève modérément, à travers une vallée large, riche et fertile, qui est peuplée de bourgs et de villages, et où dans quelques défilés seulement il a fallu faire sauter des rochers ou élever des digues. Mais à mesure qu'on s'engage dans la région moyenne de la vallée, la plus pittoresque par ses défilés et ses *cluses*, mais aussi la plus exposée aux dévastations des eaux, les

travaux d'art deviennent plus nombreux; la route, qui suit alternativement l'une ou l'autre rive de la rivière parsemée de rochers et blanche d'écume qui lui sert de guide, quitte fréquemment, pour éviter les montées trop rapides, le fond de la vallée, s'élève en méandres sur le flanc de la montagne, franchit les torrents qui descendent en cascades des vallons latéraux, surmonte par des tunnels les obstacles que la poudre n'a pu écarter et ne revient au niveau de son eau conductrice que pour recommencer les mêmes détours et gagner lentement une nouvelle terrasse. De gradin en gradin elle arrive ainsi à une zone nouvelle, où les arbres disparaissent, où les rochers eux-mêmes deviennent plus rares et à l'entrée de laquelle est bâti d'habitude un dernier village. Dorénavant elle s'avance plus régulièrement et gravit en zigzags superposés la pente nue de la montagne; là elle est en plein dans la région des avalanches; aussi aux endroits les plus exposés est-elle couverte de *galeries*, vraies casemates en pierre taillée qu'éclairent des fenêtres rondes semblables à des embrasures de canon. Enfin elle gagne la vallée supérieure du col, un entonnoir presque plat, large de 1 à 2 kilomètres, long de 4 à 10, que surplombent d'un millier de mètres les cimes voisines; c'est à cet endroit culminant de son parcours, où, dans une dépression de la ligne de faîte, se rencontrent les fonds de deux vallées opposées, qu'on trouve les hospices et les auberges des cols, bâtis au milieu d'une nature morne et désolée comme autant de précieux ports de refuge. De l'autre côté du col recommence la suite des mêmes phénomènes naturels et des mêmes œuvres d'art; la seule différence est que sur le versant italien, plus rapide, plus abrupt, les beautés naturelles sont peut-être plus saisissantes et les travaux de l'ingénieur plus étonnants. Les vallées y sont plus à pic, les gorges plus horribles, les cascades plus considérables, les galeries plus fréquentes, les ponts plus rapprochés, les détours plus nombreux; et le voyageur est d'autant plus frappé du contraste, quand au bout de quelques heures il entre dans un pays tout nouveau où d'autres mœurs annoncent une autre race, où s'élèvent des maisons et des églises d'une construction toute différente, et où, alternant avec des fo-

rêts de châtaigniers, s'étalent les berceaux de la vigne italienne.

Un grand mouvement d'hommes, d'animaux et de marchandises a lieu par les routes alpestres pendant la majeure partie de l'année. Il y passe en automne les nombreuses têtes de bétail qui vont aux marchés d'Italie ; les chevaux et les mulets de bât, qui au temps des anciens chemins avaient le monopole du transport, s'y rencontrent encore en quantités notables ; cependant ce sont aujourd'hui des voitures, des chariots ou des traîneaux qui transportent de préférence les voyageurs et les marchandises. En été, rien de plus facile, car dans la belle saison une route des Alpes ne diffère d'une route de plaine que par la grandeur du spectacle qui s'y déploie, et les diligences y sont emportées au grand trot des chevaux ; mais en hiver, où la nature alpestre reprend ses droits, où la neige qui tombe en fins cristaux de glace couvre la route et s'accumule en certains endroits jusqu'à la hauteur de 10 mètres et davantage, le passage n'est pas sans difficulté, et il faut abandonner la direction des traîneaux à l'instinct, d'ailleurs rarement en défaut, des chevaux. Alors aussi les avalanches, les chutes dans les fentes recouvertes de neige, l'assoupissement produit par le froid font parmi les voyageurs de nombreuses victimes, comme en témoignent trop éloquemment la morgue et l'ossuaire du Grand-Saint-Bernard. Ils en feraient davantage encore sans l'admirable institution des hospices des cols, que la charité chrétienne des temps passés a légués au siècle présent et qui offrent un abri assuré, à l'endroit même où la nature est la plus inhospitalière. Ces grands caravansérails, très-simplement mais très-solidement construits, que desservent des congrégations de moines dévoués, se trouvent au Saint-Gotthard, au Simplon, au mont Cenis, aux deux Saint-Bernard ; mais le plus ancien et le plus célèbre de tous est celui du Grand-Saint-Bernard, fondé en 962 par saint Bernard-de-Menthon. Là, à une altitude de 2,472 mètres, où les températures de 30 degrés centigrades au-dessous de zéro n'ont rien d'extraordinaire, où même en été l'eau gèle matin et soir, il y a des centaines de couchettes, de nombreux approvisionnements, du feu qui ne s'éteint jamais dans la grande cheminée de l'hospice ; et chaque jour les reli-

gieux et leurs domestiques font sur la route des rondes, qu'ils multiplient par les mauvais temps, à la recherche des voyageurs engourdis par le froid ou ensevelis par les avalanches. Naguère ils étaient secondés dans cette œuvre de charité par les fameux chiens du Saint-Bernard, animaux aussi intelligents que vigoureux, qui, dit-on, flairaient l'homme à une lieue, le retiraient eux-mêmes de l'avalanche ou du moins appelaient en toute hâte les secours des pères; mais cette race essentiellement alpestre s'est éteinte tout récemment et n'a été que médiocrement remplacée par des chiens de Terre-Neuve et par d'autres chiens de forte espèce.

Sans avoir la prétention d'étudier par le détail le développement complet du réseau des routes qui des pays transalpins mènent dans la plaine lombarde, indiquons maintenant d'une façon sommaire les voies de communication principales entre les deux versants de la chaîne; nous noterons, à côté des routes carrossables, quelques chemins plus difficiles, auxquels se rattache un intérêt particulier, géographique ou historique. Tous les passages des Alpes occidentales et même les plus occidentaux parmi ceux des Alpes centrales forment un premier groupe, dont l'objectif commun est Turin, la capitale du Piémont. Leur liste s'ouvre (car plus à l'est les cols sont au moins douteux entre les Alpes maritimes et les Apennins) par la route du col de Tende, qui a été appropriée à la circulation des voitures à la fin du dix-huitième siècle pour faciliter les relations entre Nice et Turin; elle s'élève par la vallée d'un petit fleuve côtier, la Roya, jusqu'à son col haut de 1,800 mètres environ, puis descend sur Coni le long d'un affluent de la Stura, qui elle-même grossit le Tanaro. Plus à l'ouest et au nord-ouest, les chemins du col de l'Argentière et du col d'Agnello, qui des vallées de l'Ubaye et du Guil, tributaires de la Durance, gagnent celles de la même Stura et du Pô en reliant Barcelonnette et Montdauphin à Coni et à Saluces, méritent d'être mentionnés, le premier pour avoir ouvert un passage à l'armée de François Ier en route pour Marignan, le second à cause de son altitude de 2,995 mètres et de son tunnel primitif, qu'on appelle le *trou de la traversette;* mais la grande

voie de communication entre les bassins de la Durance et du Pô est la route plus septentrionale qui remonte la vallée de la Durance par Embrun, Montdauphin et Briançon, franchit le massif alpestre au col du mont Genèvre à une altitude approximative de 1,900 mètres, et descend sur Turin le long de la Doire ripaire, par Exilles et par Suze : c'est l'*Alpis cottia* des anciens, la grande route d'Espagne en Lombardie des temps modernes. Elle est rejointe à Suze par la magnifique route du mont Cenis, qu'a créée la volonté de Napoléon Ier à l'époque où le Piémont faisait partie de la France et qui, par la vallée d'un affluent de l'Isère, l'Arc, et un col de 2,100 mètres environ, mène le plus directement de Paris à Turin. Au col du mont Iseran les montagnards seuls passent des sources de l'Isère à celles de l'Orco; celui du Petit-Saint-Bernard au contraire, qui s'élève à environ 2,200 mètres entre Moutiers-en-Tarantaise sur l'Isère et Aoste sur la Doire baltée, a été très-fréquenté dès l'antiquité sous le nom d'*Alpis graja*, et il a été rendu carrossable dans ces dernières années. Des deux côtés du mont Blanc, auquel nous voilà arrivés, ne circulent que des sentiers de glaciers; mais plus à l'est, déjà dans les Alpes centrales par conséquent, nous retrouvons au Grand-Saint-Bernard, le *mons penninus* ou *mons Jovis* des anciens, une route de premier ordre, bien qu'elle ne soit pas accessible aux voitures dans la partie supérieure de son parcours. Elle quitte le Rhône à Martigny, monte par le bassin de la Dranse jusqu'à une altitude de près de 2,500 mètres, redescend vers la Doire baltée et Aoste, où elle se confond avec la route du Petit-Saint-Bernard, et débouche à Ivrée dans la plaine lombarde; construite par ordre du premier consul au lendemain de la victoire de Marengo, elle a pris la place d'une voie romaine qu'on attribue à Auguste, et sert de voie de communication habituelle entre la Suisse française et le Piémont. Enfin, comme dernier passage de cette première série, nous mentionnerons, entre le Matterhorn ou mont Cervin et le mont Rose, le Matterjoch ou col Saint-Théodule, par lequel les Valesans vont de Visp sur le Rhône à Châtillon sur la Doire baltée en franchissant les glaciers et les champs de neige interposés entre la vallée de Visp et le Val-

Tournanche; il s'élève à 3,322 mètres, la plus grande altitude d'un chemin européen, et montre à peu de distance de cette hauteur les débris d'un bastion construit il y a trois siècles par les habitants du versant méridional pour mettre un terme aux incursions de leurs voisins du nord.

Au delà du massif du mont Rose, que traversent de même que celui du mont Blanc de nombreux sentiers de glaciers à l'usage des touristes, nous abordons un second groupe de cols et de routes, dont le point de repère n'est plus Turin, mais Milan, l'antique capitale de la Lombardie; là, au nœud même du système, les voies importantes se suivent de très-près, par suite des relations quotidiennes qui depuis l'antiquité, mais surtout depuis le moyen âge, existent entre les deux versants de la chaîne. La première qui se présente, en laissant de côté le chemin du Montemoro presque abandonné aujourd'hui, est la grandiose route du Simplon, création napoléonienne comme celles du mont Cenis et du Grand-Saint-Bernard; destinée par son fondateur à être la ligne directe de Paris à Milan, elle unit le Valais à la rive occidentale du lac Majeur par-dessus un col d'environ 2,000 mètres, en empruntant d'un côté la vallée de la Saltine qui se jette dans le Rhône à Brieg et en suivant de l'autre, d'abord la Doveria, puis la Toccia qui reçoit celle-ci en amont de Domo d'Ossola. Le chemin du Gries, qui des sources du Rhône mène dans le même bassin de la Toccia, n'a qu'une importance fort secondaire; la route du Saint-Gotthard, au contraire, qui vient ensuite, rivalise à tout égard avec celle du Simplon et la surpasse même beaucoup comme fréquentation. En effet, à son col, d'une altitude de près de 2,100 mètres, se touchent les deux grandes vallées transversales de la Reuss et du Tessin, qui aboutissent l'une au lac de Lucerne par Altorf, l'autre au lac Majeur par Bellinzona, et comme elles se continuent presque en ligne droite dans le sens du méridien, elles établissent la voie de communication la plus commode et la plus directe entre le plateau suisse et la plaine lombarde. Dès le moyen âge, le trafic avec l'Italie de tout le bassin du Rhin en aval du lac de Constance passait à peu près exclusivement par le Saint-Gotthard; dès le

moyen âge aussi on y avait fait quelques travaux d'art primitifs, l'ancien *pont-du-Diable* par exemple, à la suite duquel on creusa plus tard la galerie du *trou d'Uri;* la route carrossable moderne a été construite par les gouvernements cantonaux de la Suisse centrale à l'époque de la Restauration. Dans les Grisons, à l'est du Saint-Gotthard, les passages alpestres notables se succèdent à des intervalles plus rapprochés que dans aucune autre partie de la chaîne : on n'en compte pas moins de six, qui à des altitudes variant de 1,800 à 2,300 mètres conduisent des bassins du Rhin et de l'Inn soit au lac Majeur, soit au lac de Côme. Ce sont, par ordre géographique, le chemin du Lucmanier, qui va de Dissentis sur le Rhin antérieur à Biasca sur le haut Tessin, où il rejoint la route du Saint-Gotthard; la route du Bernardin, qui par un col de 2,100 mètres environ passe de la vallée du Rhin postérieur dans celle de la Moesa, tributaire du Tessin, et réunit Coire à Bellinzona; celle du Splugen, qui a en commun avec la précédente la première partie de son parcours, depuis Coire jusqu'au village de Splugen, mais franchit, droit au sud de cette localité, un col d'altitude à peu près égale, pour gagner, par la vallée de la Lira, Chiavenna sur la Maira et le fond du lac de Côme; puis la voie antique du Septimer, qui, tout en unissant les deux mêmes villes de Coire et de Chiavenna, se tient sensiblement plus à l'est, et, pour éviter les difficultés depuis longtemps vaincues de la Via-Mala, remonte dans le bassin de l'Albula la vallée d'Oberhalbstein, d'où elle passe dans celle de la haute Maira; enfin les deux routes postales de la Maloya et du Bernina, dont la première relie l'Engadine à Chiavenna, en passant des sources de l'Inn à celles de la Maira par un col de 1,800 mètres tout à fait voisin de celui du Septimer, tandis que l'autre quitte la vallée de l'Inn supérieur déjà en aval de Saint-Maurice, s'élève à un col de plus de 2,300 mètres d'altitude, et rejoint à Tirano la vallée de la haute Adda, par laquelle elle descend vers la rive nord-est du lac de Côme. De ces six cols, dont les quatre premiers du moins sont fréquentés de fort vieille date, deux, ceux du Bernardin et du Splugen, ont été rendus carrossables il y a un demi-siècle, et deux autres, ceux de la Maloya et du

Bernina, ont été plus récemment ouverts aux charrois; le plus important de tous est le passage du Splugen, que les rois de Germanie prenaient autrefois dans leurs expéditions romaines alternativement avec la route du Brenner, et par lequel se fait aujourd'hui encore, comme au moyen âge, le grand transit entre la Souabe et la Lombardie. Après les nombreux passages des Grisons, il n'y a plus à indiquer qu'une seule route alpestre qui converge vers Milan : c'est la grande voie militaire construite en 1820 et dans les années suivantes par le gouvernement autrichien, entre le Tyrol septentrional et le Milanais, pour relier entre elles les dépendances transalpines et cisalpines de la monarchie les plus avancées vers l'ouest. D'après les conditions naturelles du terrain, elle aurait dû remonter l'Inn jusqu'à ses sources, franchir le col de la Maloya qui n'a que 1,800 mètres d'altitude, et gagner le fond du lac de Côme par la vallée de la Maira, qui continue presque en ligne droite celle de l'Inn; mais l'Engadine faisant partie de la confédération helvétique, on dut la contourner à l'est, vaincre des obstacles bien plus considérables, et construire la plus belle à la fois et la plus élevée parmi les routes modernes des Alpes. Elle quitte l'Inn à Finstermunz, franchit la ligne de faîte centrale au col de Rescha, descend à Glurns dans la vallée de l'Adige, mais presque aussitôt remonte au col de Stelvio dans le massif des Alpes de l'Orteles, et par ce deuxième passage gagne Bormio au fond de la Valteline, d'où elle descend le long de l'Adda vers le lac de Côme : le premier col, celui de Rescha, ne dépasse guère 1,400 mètres; mais au col de Stelvio, qui donne son nom à la route, celle-ci atteint l'altitude de 2,800 mètres, supérieure de 300 mètres à la hauteur du col du Grand-Saint-Bernard et de 800 mètres à la hauteur moyenne des routes carrossables des Alpes. Un grand intérêt militaire et politique pouvait seul faire entreprendre une œuvre si ardue, qui ne correspond pas à des nécessités de transit considérables; aussi depuis que l'expulsion des Autrichiens du Milanais a fait en grande partie disparaître cet intérêt, la route du Stelvio, presque abandonnée à elle-même, se dégrade-t-elle rapidement.

Le troisième groupe des routes alpestres, celui des voies de communication qui aboutissent à la partie orientale de la plaine lombarde, ne nous arrêtera pas longtemps; d'une part leurs cols de passage s'abaissent sensiblement à mesure que le massif s'élargit, ce qui les fait de plus en plus ressembler à des routes de montagnes ordinaires; de l'autre elles n'ont généralement ni un passé historique, ni une importance économique qui permettent de les comparer aux voies de communication des Alpes du centre et de l'ouest. La seule route du Brenner, la plus rapprochée des précédentes, peut à la rigueur se mesurer avec les routes alpestres de premier ordre, sinon comme élévation (son col est à 1,430 mètres), du moins comme importance du transit. Reliant entre eux les bassins de l'Inn et de l'Adige par les vallées de la Sill et de l'Eisack, elle est la ligne de communication naturelle entre la Bavière et la Vénétie, d'Augsbourg et Munich à Vérone et à Venise, et elle a été d'autant plus suivie de tout temps qu'elle est moins élevée et plus commode; ses grandes stations Innsbruck, Brixen, Botzen, Trente remontent à peu près toutes à l'époque romaine; et nous avons déjà dit qu'au moyen âge elle était avec la route du Splugen la grande voie impériale pour descendre en Italie. Plus loin à l'est nous ne mentionnerons qu'un dernier passage, également pratiqué par les Romains, où un col de 800 mètres, entre Tarvis et Pontéba, ouvre un chemin pour ainsi dire naturel de Villach sur la Drave à Udine dans la dépression vénitienne : c'est le chemin que suivit Bonaparte quand il alla dicter à l'Autriche les préliminaires de Léoben.

Aux nombreuses routes, carrossables ou non, qui en franchissant les cols de la chaîne principale des Alpes réunissent un versant du système à l'autre, on ne peut jusqu'à ce jour opposer que trois chemins de fer ayant le même caractère international. Le premier en date, achevé dès 1853, est la ligne du Midi autrichienne construite entre la vallée du Danube moyen et le fond de la mer Adriatique, de Vienne à Trieste et à Venise, par Gratz et Laibach; il franchit successivement les deux branches de la fourche orientale des Alpes, les Alpes styriennes au tunnel

du Semmering, pour passer du bassin de la Leitha dans celui de la Mur, les Alpes illyriennes au col d'Adelsberg, entre la vallée de la Save et le golfe de Trieste, et ne s'élève respectivement aux deux passages qu'à environ 900 et 700 mètres. Puis a été ouverte en 1867, à l'extrémité est des Alpes centrales, la ligne du Brenner, tracée parallèlement à la route carrossable du même nom, pour relier entre elles les voies ferrées de Munich à Innsbruck et de Botzen à Vérone; elle passe de la vallée de la Sill dans celle de l'Eisack par une tranchée insignifiante, dont l'altitude est de 1,400 mètres environ. Enfin, le 17 septembre 1871, a été inauguré le grand chemin de fer des Alpes occidentales, qu'on appelle vulgairement le chemin de fer du mont Cenis, parce qu'il dédouble la route carrossable de ce nom et réunit comme elle, par les vallées de l'Arc et de la Doire ripaire, Paris et Chambéry à Suze et à Turin; mais son fameux tunnel, long de 13 kilomètres, dont le bief de partage atteint 1,345 mètres, est percé à 20 kilomètres au sud-ouest du col du mont Cenis, au-dessous du col de Fréjus, presque à égale distance du mont Cenis et du mont Tabor. Aucune des trois voies ferrées alpestres exploitées jusqu'ici ne s'attaque, comme on le voit, aux vraies Alpes centrales, au pied desquelles les chemins de fer suisses s'arrêtent à Sierre, à Lucerne et à Coire, tandis que les chemins de fer lombards correspondants ne dépassent pas l'extrémité méridionale des lacs Majeur et de Côme; aussi la locomotive ne célébrera-t-elle son triomphe définitif dans les Alpes que lorsque aura été achevée, de Lucerne à Bellinzona, la ligne en voie de construction du Saint-Gotthard, dont l'exécution comblera une des lacunes les plus sensibles du réseau des chemins de fer européens. Le tracé par le col du Saint-Gotthard n'a pas été adopté sans soulever des réclamations passionnées, les populations de la Suisse française et des Grisons tenant naturellement, les unes pour le col du Simplon, les autres pour celui du Lucmanier ou pour celui du Splugen; il a été préféré comme plus central par les gouvernements intéressés d'Italie, de Suisse et d'Allemagne. De même que la route carrossable qu'elle est destinée à supplanter, cette ligne emprunte les vallées de la Reuss

et du Tessin, de l'une à l'autre desquelles elle passera par un tunnel de 15 kilomètres de long, en s'élevant à l'altitude de 1,160 mètres.

Les chemins de fer alpestres ont sur les routes parallèles l'énorme avantage de permettre en toute saison, avec une rapidité beaucoup plus grande, le transport en masse des marchandises et des passagers; ils étonnent, en outre, davantage par la multiplicité et la majesté de leurs œuvres d'art; mais, d'autre part, ils participent moins intimement qu'elles à la nature particulière des Alpes, s'y élèvent beaucoup moins haut et donnent au voyageur une idée moins précise, moins complète de la structure du massif alpestre. Comme les routes ils relient deux vallées transversales accouplées par un col; mais déjà dans la vallée ils ne s'assujettissent pas comme elles à suivre docilement le cours de la rivière conductrice et labourent les flancs de la montagne de leurs tunnels répétés; arrivés au pied du col, s'il est trop élevé, ils renoncent à le franchir et se creusent un passage souterrain à travers les profondeurs de la chaîne. Eux aussi offrent des beautés admirables de la nature, vallées resserrées, rivières mugissantes, cascades latérales par-dessus des parois de roc, encadrement de champs de neige, échappées de vue ravissantes depuis des hauteurs vertigineuses, et ces beautés naturelles sont rehaussées encore par le contraste saisissant des travaux de l'homme, endiguements, substructions, ponts et tunnels; néanmoins leurs merveilles les plus grandes se font sentir bien moins à la vue qu'à la réflexion, lorsqu'on se représente la somme de travail et l'effort d'intelligence qu'ils ont nécessités. Tel est le cas plus particulièrement du gigantesque tunnel dit du mont Cenis, qui entre Modane en Savoie et Bardonnèche en Piémont se prolonge sur 13 kilomètres, dont 12,228 mètres pour la galerie percée en ligne droite, le reste pour les tronçons de galerie qui, au nord et au sud, l'unissent aux voies de raccordement : ce n'est pour le passant qu'un tunnel plus long que d'autres, qu'un train rapide met vingt-cinq minutes à parcourir pour aller d'Italie en France et quarante-trois pour aller de France en Italie; pour celui qui réfléchit, cet obscur sou-

terrain représente treize ans de travail, une dépense de 75 millions de francs et, ce qui plus est, des prodiges de science et de sagacité de la part de ceux qui ont projeté, préparé, exécuté ce chef-d'œuvre de l'art de l'ingénieur avec une précision telle, que ni le creusement lui-même, ni l'aération, ni l'écoulement des eaux n'ont donné lieu à aucune erreur ni à aucun mécompte!

Il ne nous reste plus, pour achever cette esquisse des Alpes, qu'à jeter un coup d'œil sur les populations qui, au nombre de huit millions d'âmes environ, en occupent les pentes et les vallées, depuis les bords du golfe de Gênes jusque dans le voisinage de la plaine hongroise. Chez toutes on rencontre un fond de caractère commun, qui est motivé par la nature du sol et se rapproche plus ou moins de ce qui s'observe chez la plupart des populations de montagnes; mais d'autre part la région alpestre est de toutes les contrées européennes celle qui réunit dans les limites les plus restreintes la plus grande variété ethnographique, politique et sociale. Un premier trait de mœurs commun aux habitants des Alpes, c'est la fidélité traditionnelle à l'ordre de choses établi : déjà le paysan a, beaucoup plus que le citadin, parce qu'il vit en communion plus intime avec la terre, un respect inné pour la tradition et pour la règle transmise de génération en génération; mais bien plus que le paysan encore, le montagnard, auquel la nature dicte d'une façon tout autrement impérieuse les lois auxquelles il ne peut se soustraire sans péril, persiste instinctivement dans ses habitudes séculaires et conserve patriarcalement sa langue, ses mœurs, ses institutions politiques et civiles. Immédiatement à côté de cet esprit conservateur se place l'amour passionné de la patrie, ou pour mieux dire du sol natal; car si l'homme civilisé, qu'entraîne le tourbillon du mouvement moderne, ne devient que trop facilement cosmopolite, le montagnard, qui, comme pâtre, chasseur, bûcheron ou pêcheur, vit en rapport constant avec la nature, ne comprend pas l'existence en dehors du milieu dans lequel il a grandi, quelque pénible que puisse être son sort : de là ce fameux mal du pays commun aux Suisses et aux Tyroliens, cet esprit de retour qui anime le plus pauvre Savoyard. Mais la vie

dans la montagne demande de la force et de l'adresse, du sang-froid et du courage, l'intrépidité du moment et la persévérance de tous les jours : l'habitant des Alpes est naturellement soldat, quoiqu'il n'aime guère quitter ses vallées pour la vie de garnison, et ceux qui sont allés l'attaquer chez lui ont de tout temps éprouvé la vigueur de son bras et la sûreté de son coup d'œil. Le montagnard alpestre sait de plus quelles forces supérieures peuvent à tout moment ruiner sa modeste aisance et l'écraser lui-même ; aussi est-il religieux, à quelque confession qu'il appartienne ; au pied du col est la chapelle, en haut la croix, et il ne manque pas en passant de se recommander à Dieu, entre les mains duquel il se sent bien plus directement placé que son voisin de la plaine. Néanmoins il est loin d'être morose, il aime le chant et la danse ; son *Jodel* et son *Ranz des vaches* existent sous une forme ou sous une autre depuis les vallées françaises jusqu'aux confins de la Hongrie, et sa sauterie primitive a, en se perfectionnant, donné la valse à nos salons.

Ces traits de ressemblance et bien d'autres encore, que l'on retrouve d'un bout de la chaîne à l'autre, constituent ce qu'on peut appeler la physionomie générale des populations alpestres ; mais à côté d'eux se font valoir, de groupe à groupe et même de canton à canton, des différences extrêmement sensibles, qui portent à la fois sur l'origine, la langue, la nationalité, la constitution politique et sociale. Les trois grandes races européennes, Néo-Latins, Allemands et Slaves, se rencontrent en effet au cœur des Alpes ; leur superficie se partage entre cinq états modernes, Italie, France, Suisse, Bavière et Autriche; et de plus leurs vallées, où les géographes anciens déjà énuméraient une cinquantaine de peuples, où le moyen âge a donné naissance à une multitude de petites sociétés plus ou moins autonomes, sont restées jusqu'aujourd'hui le refuge du particularisme le plus accentué. De l'une à l'autre, ce sont des phénomènes toujours nouveaux, qui s'expliquent tour à tour par des raisons géographiques et par des raisons historiques. Ici un îlot de vallées bien protégé par la nature a obstinément conservé sa nationalité au milieu d'une race étrangère ; là, au contraire, une population dont les traits

et les mœurs démontrent d'une manière irrécusable la vraie origine, a abdiqué sa langue pour accepter celle de ses vainqueurs; ici le développement divers des différents cantons d'une même nationalité, là l'immigration et la conquête ont varié à l'infini les situations.

C'est au point de vue ethnographique que nous nous placerons pour grouper et décrire les diverses populations alpestres. En admettant la langue comme indice principal de la race, on trouve qu'elles comprennent de trois à quatre millions d'Allemands, près de deux millions de Français, un million d'Italiens, un million de Slaves et environ 50,000 Romans ou Rhétiens; mais comme les Romans ne forment qu'une enclave au milieu des Alpes allemandes, et que les Slaves se sont entremêlés aux populations germaniques des Alpes orientales, de façon à défier toute délimitation précise, il n'y a à fixer que les frontières respectives des trois grandes races française, italienne et allemande pour esquisser la distribution géographique des différentes nationalités alpestres. Entre les populations françaises et tudesques d'une part, italiennes de l'autre, la frontière ethnographique correspond en général à la ligne de faîte du système; mais, abstraction faite des îlots de langue que des circonstances particulières, plus ou moins bien connues, ont semés par-ci par-là au milieu d'un domaine étranger, il y a lieu de mentionner immédiatement certains empiétements de race à race qui se sont opérés le long de la ligne de faîte elle-même, et dont le principal est l'usurpation par la race allemande de la vallée supérieure de l'Adige. Quant à la délimitation entre la race française et la race germanique, transalpines toutes les deux, elle est formée par une ligne capricieuse, suite des hasards des invasions et des colonisations, que nous étudierons dans ses détails à propos de l'ethnographie de la confédération helvétique; pour le moment il suffira d'indiquer que le même mont Rose, qui présente à la fois le massif le plus considérable et les champs de neige et de glace les plus étendus des Alpes, est aussi la grande borne ethnographique où se rencontrent l'Italien, le Français et l'Allemand.

En fixant la limite des populations alpestres italiennes à la ligne de faîte du système, nous leur avons implicitement attribué toutes les pentes qui correspondent à sa courbe concave autour de la vallée du Pô. Il y a cependant, comme nous l'avons déjà dit, des dérogations à cette règle; mais ces exceptions sont d'une valeur secondaire, et, de plus, chose importante à noter, elles tendent à disparaître. Ainsi les populations italiennes ont empiété à l'ouest sur les populations françaises, en s'avançant jusqu'au Var; au nord et à l'est, au contraire, vers Trente et vers Trieste, elles se sont laissé refouler par la race allemande et par la race slave; mais, dans les trois directions, l'idiome italien tend à rentrer dans ses frontières naturelles : il perd du terrain dans l'ancien comté de Nice, et il est en progrès marqué dans le Tyrol méridional comme sur le littoral nord-est de l'Adriatique. Quant à la physionomie individuelle des différentes populations alpestres de race italienne, elle est en général moins prononcée que celle de leurs voisines d'au delà des monts; la structure du relief alpestre, qui s'abaisse brusquement sur la grande dépression lombarde, n'a guère laissé aux cantons de la montagne un développement assez considérable pour y motiver des formations politiques particulières; ils ont été de tout temps soumis aux grands centres de la plaine, Turin, Milan, Venise, quand ils n'ont pas été conquis, par-dessus les cols, par les peuples transalpins. A l'est, où les Alpes cadoriques et vénitiennes ne s'élèvent qu'à des hauteurs assez médiocres, ils se rapprochent fort, pour les mœurs comme pour l'histoire, du plat pays environnant; à l'ouest, les Liguriens, qui appartiennent, du moins en partie, aux Alpes maritimes, continuent à fournir à l'Italie, comme autrefois à la république génoise, ses meilleurs matelots, et les montagnards piémontais sont trop souvent forcés, par la misère, à s'expatrier comme moissonneurs, terrassiers ou mineurs, parce que les prairies sont rares dans les hautes vallées, et que la vigne, l'olivier et le mûrier ne réussissent que dans quelques vallées inférieures bien exposées au soleil. Si les terrasses centrales sont plus larges, plus riches, plus peuplées, elles n'ont dû à ces avantages naturels que le triste honneur

d'être ambitionnées et occupées par des conquérants de race étrangère. Ainsi le Tyrol italien n'est pas seulement de vieille date subordonné politiquement au Tyrol allemand, mais il a même été ethnographiquement entamé par lui. L'immigration germanique du moyen âge avait pris possession de la moitié supérieure de la vallée de la haute Adige jusqu'à un endroit situé à peu près à mi-chemin entre Botzen et Trente, et qui porte encore le nom significatif de *Mezzo tedesco*, c'est-à-dire la borne tudesque. Depuis lors, il est vrai, il s'est produit un mouvement en sens contraire, et les colons italiens qui en nombre croissant remontent la vallée de l'Adige ont de nouveau romanisé Botzen, qu'ils appellent Bolzano, en attendant qu'ils en fassent autant de Méran; mais ces progrès récents de la nationalité italienne sont loin de contre-balancer les anciennes pertes; et d'ailleurs, au point de vue politique, rien n'a été changé : malgré ses sympathies non dissimulées pour le nouveau royaume d'Italie, le Tyrol italien continue à faire partie de la monarchie des Habsbourg. Sous ce rapport, les vallées plus occidentales de l'Adda et de la Maira, en d'autres termes, les pays de Bormio, Valteline et Chiavenna, ont été plus heureuses. Conquises par les Grisons sur le Milanais au commencement du seizième siècle, maintenues sous leur dure domination par la politique anti-espagnole de Richelieu, elles furent incorporées à la république cisalpine par le général Bonaparte, et suivent depuis lors les destinées de la Lombardie, dont elles forment la région alpestre, conjointement avec les terrasses de même nature qui leur font suite au sud, entre les lacs de Garde et de Côme. Autre encore a été le sort des vallées qui aboutissent au lac Majeur septentrional, et qui, de même que les précédentes, appartiennent géographiquement au Milanais : elles en furent séparées au quinzième et au seizième siècle par les confédérés helvétiques, qui les réduisirent en bailliages sujets; mais la reconstitution politique de la Suisse à la fin du dernier siècle les appela à la liberté, et elles forment aujourd'hui le canton souverain de Ticino ou du Tessin, la seule parmi les petites républiques suisses qui soit de langue italienne. Voilà donc trois

pays alpestres italiens, Tyrol, Valteline et Tessin, qui, à divers titres, ont leur individualité historique. Il faut y ajouter un petit groupe de vallées piémontaises, auquel la résistance invincible qu'il a opposée pendant de longs siècles à la tyrannie religieuse a assuré sa place dans l'histoire et mérité l'appellation caractéristique de l'*Israël des Alpes*. La secte des Vaudois, dont le nom rappelle leurs vaux ou vallées, est née, dit-on, dès le neuvième siècle, dans les montagnes abruptes qui s'élèvent au-dessus de Saluces et de Pignerol; là, au pied du mont Viso, aux sources du Pô et de son petit affluent septentrional, le Chisone, dans les vallées presque inaccessibles de Luzerna, Angrogne et Saint-Martin, habite jusqu'à nos jours un pauvre peuple de bergers, de vingt à trente mille âmes au plus, dont l'attachement à sa foi a lassé toutes les persécutions. A peu près abandonnés à eux-mêmes par la hiérarchie ecclésiastique du moyen âge, qui se contentait de sévir contre leurs missionnaires, les Vaudois virent leurs plus mauvais jours depuis l'époque où Farel les rallia à la réforme du seizième siècle; leurs colonies provençales furent d'abord exterminées, du consentement sinon par ordre de François Ier; puis ce fut le tour des hautes vallées. L'intervention de Cromwell arrêta une première grande persécution, signalée par les *Pâques piémontaises* de 1655; mais après la révocation de l'édit de Nantes, Louis XIV, pour en finir plus vite avec les calvinistes du Dauphiné, contraignit son allié, le duc de Savoie Victor-Amédée II, à les expulser sans miséricorde. Ils se retirèrent en Suisse; mais bientôt, ne pouvant vivre loin de leurs vallées natales, ils revinrent au mois d'août 1689, leurs *barbes* ou pasteurs en tête, et l'épée à la main : c'est la *glorieuse rentrée*, décrite par Henri Arnaud, qui s'intitule lui-même colonel et pasteur des vallées. Ils commencèrent alors une lutte héroïque contre leurs adversaires français et piémontais, en répondant à Catinat, qui leur offrait le libre départ : « Tirez votre canon, nos rochers n'en seront pas épouvantés. » Et en effet on ne réussit pas à les déloger de leurs montagnes; d'autant plus que les puissances protestantes intervinrent en leur faveur auprès du duc de Savoie. Leurs treize communes continuèrent

donc à subsister, opprimées et méprisées il est vrai; ce n'est qu'en 1848, quand un nouvel ordre de choses fut inauguré en Piémont, que les Vaudois obtinrent les droits des autres citoyens. Mais alors aussi la réparation fut complète : lors de la fête de la Constitution, on leur assigna la première place; ils avaient tant souffert pour la liberté que cet honneur paraissait leur revenir de droit.

De l'autre côté de la ligne de faîte, en face des populations alpestres italiennes de l'ouest, on rencontre depuis le Var, jusqu'à la hauteur du mont Rose, les populations alpestres de race française qui, sur les pentes nord-ouest de la chaîne, habitent soit des départements français, soit des cantons suisses : les premières sont depuis longtemps agrégées ou ont été récemment annexées à la puissante unité nationale de la France, tandis que les autres jouissent de toute l'autonomie que comporte une république fédérative. Les vallées de la haute Provence, du Dauphiné et de la Savoie, où s'étendait autrefois la grande peuplade des Allobroges et où aujourd'hui encore on parle des patois fortement imprégnés d'éléments celtiques, sont habitées par une belle race de cultivateurs, de pâtres et de chasseurs. C'est à partir du mont Genèvre, à la hauteur de Briançon, que commence la vie de chalet, inconnue plus au sud; mais comme le nombre des prairies et celui des pentes cultivables sont également restreints, la population de la montagne est loin d'être heureuse. La récolte qui ne mûrit qu'en septembre, quelquefois sous la neige, est trop souvent insuffisante pour nourrir les habitants, fort clairsemés cependant, des hautes vallées; et si l'on tient compte en outre des horreurs d'un hiver extrêmement long, pendant lequel le soleil reste pendant plus de trois mois absent de certains villages, on ne comprend que trop bien l'émigration en masse qui les dépeuple de plus en plus. Cependant là aussi, comme dans les autres contrées alpestres, persistent l'esprit de famille et l'amour du sol natal; le Savoyard émigré envoie aux siens ses petites économies, et son plus ardent désir est de revenir plus tard dans les tristes hameaux qui l'ont vu naître. Une seule peut-être parmi les hautes vallées de langue française échappe à cette pénible

nécessité de l'expatriation, parce que chaque été l'affluence des étrangers répand une aisance relative parmi ses habitants, aubergistes et guides, chasseurs et collectionneurs de cristaux ou de plantes rares : c'est la vallée de Chamouny au pied du mont Blanc, qui, après être restée complétement ignorée du reste du monde jusqu'au jour de l'année 1741 où y pénétrèrent les Anglais Windham et Pococke, est devenue de nos jours le rendez-vous général de tous les touristes de l'Europe et du Nouveau-Monde. Autant les vallées alpestres de la Provence, du Dauphiné et de la Savoie sont pauvres et peu peuplées, autant les trois cantons de la Suisse française, Genève, Vaud et Neuchâtel, qui s'étendent entre les Alpes et le Jura, se distinguent à la fois par leur prospérité matérielle et par la part qu'ils ont prise au mouvement intellectuel des derniers siècles. Là la culture la plus savante se rencontre avec une industrie réputée dans toute l'Europe ; les sciences et les lettres y ont eu de nombreux et illustres représentants, et l'histoire s'arrête avec intérêt sur des contrées où se sont débattues autrefois les plus graves questions religieuses. De toutes les villes de la région des Alpes aucune n'a joué un rôle plus universel que l'ancienne cité libre de Genève, la *Rome protestante* de Calvin et de Théodore de Bèze ; son caractère exceptionnel, rigoriste et puritain, s'est sans doute fort effacé au contact des événements de ce siècle, mais sa place reste marquée parmi les centres littéraires et scientifiques du monde civilisé. Le canton voisin du Valais, qui n'a jamais aspiré à de si hautes destinées, n'est français qu'en partie ; car quoiqu'il ne corresponde qu'à une seule et même vallée, celle du Rhône supérieur, il appartient à deux nationalités, qui se touchent vers le centre du pays : le Bas-Valais parle français comme la Savoie et le pays de Vaud, entre lesquels il se prolonge jusqu'au lac de Genève ; le Haut-Valais au contraire est de race tudesque comme les cantons de Berne et d'Uri, avec lesquels il communique par les cols de la Gemmi, de la Grimsel et de la Furca.

Par le Haut-Valais nous atteignons le domaine des populations alpestres allemandes, qui occupent toutes les pentes septentrionales et orientales du massif, sauf un îlot roman et de nombreuses

enclaves slaves. Parmi elles, les cantons de la Suisse allemande, qui au moyen âge se sont constitués en républiques et ont victorieusement défendu leur indépendance contre les princes autrichiens et bourguignons, forment le groupe le plus célèbre du système alpestre entier, grâce à la fois à la beauté du pays et à la liberté de ses habitants ; aucun pays de l'Europe ne voit plus de visiteurs que le leur, et les histoires de Jean de Muller comme les vers de Schiller ont rendu leurs hauts faits populaires parmi toutes les nations civilisées. Chacun de ces cantons a son individualité et son histoire ; ils ont dû faire à l'intérêt commun le sacrifice d'une partie de leur autonomie locale, mais par contre, seuls en Europe, ils ont, à l'abri de leurs Alpes, *montibus pro muris circumdati*, comme dit le vieux chroniqueur Jean de Winterthur, toujours conservé leur liberté républicaine, en face de la concentration monarchique des grandes nations voisines. La république des Grisons, ancienne sœur des républiques helvétiques et aujourd'hui un des vingt-deux cantons de leur confédération, mérite une mention spéciale dans cette revue ethnographique, parce que, en dehors d'une population germanique qui remonte la vallée du Rhin au delà de Coire, et d'une population italienne qui occupe quelques vallées du versant méridional de la chaîne principale des Alpes, elle contient une race particulière, qui s'étend même au delà de ses limites jusque dans le Tyrol et dans la Valteline. Les Rhétiens ou Romans, dont les traits accentués et les cheveux foncés forment un contraste frappant avec la physionomie des populations allemandes, prétendent être les descendants de cette race étrusque ou rasène que les Gaulois refoulèrent jadis de la plaine du Pô dans les vallées des Alpes, et à laquelle les Romains auraient imposé leur langue en même temps que leur domination. Quoi qu'il en soit de cette origine fort controversée, ils forment au milieu des Allemands, qui depuis la grande migration des peuples les pressent de toute part, un îlot linguistique, dont la langue sœur du latin, le rhétique, *romansch* ou *churwaelsch*, paraît, comme celle des Roumains du bas Danube, ne pas être autre chose que la langue romaine rustique, de plus en plus détériorée et corrompue. Ses deux dia-

lectes, le *ramounique*, qu'on parle dans les hautes vallées du Rhin, et le *ladin*, qui règne dans l'Engadine et dans une partie des vallées de la haute Adige et de la haute Adda, sont l'un et l'autre devenus des langues littéraires depuis la réformation, qui les a dotés de traductions de la bible, de catéchismes et de livres de prières. Les Rhétiens y tiennent fidèlement, comme à toutes les traditions du passé ; depuis des siècles ils ont la spécialité de fournir des confiseurs à une bonne partie de l'Europe ; mais presque toujours, quand ils ont fait fortune, ces fidèles enfants de la montagne reviennent bâtir une nouvelle maison à côté des autres dans la vallée paternelle.

Le même attachement aux vieilles habitudes qui caractérise les Suisses et les Grisons se retrouve chez les habitants du Tyrol septentrional ou allemand, et c'est lui qui, bien plus que la fidélité dynastique à la maison de Habsbourg, explique l'héroïsme local qu'ils ont déployé en maintes occasions, mais surtout dans les sanglantes luttes de 1809, quand sous André Hofer ils renouvelèrent, tout à l'entour du Brenner, les miracles de notre Vendée. C'est une forte race que cette race tyrolienne, qu'on la prenne de l'un ou de l'autre côté de la ligne de faîte, dans le Zillerthal, dans la vallée de Passeyer ou dans le Vintschgau ; au moral, ils sont honnêtes et braves, tranquilles et patients, excellents catholiques d'ailleurs et fort amis des fêtes, religieuses et autres ; au physique, ils représentent les vrais héritiers des anciens Germains hauts et élancés, à la large poitrine et aux épaules puissantes. Leurs vêtements, dont la coupe et les couleurs se transmettent fidèlement de génération en génération, habits bruns, gilets rouges, larges bretelles vertes, grands chapeaux verts pour les garçons et noirs pour les hommes mariés, ont l'air d'un uniforme militaire, et lorsque aux réunions de tir on les voit fièrement défiler, un bouquet au chapeau, un bouquet à la carabine, drapeaux et musique en tête, on comprend ce que de tels hommes ont pu faire, dans leurs montagnes natives, contre les meilleurs soldats de l'Europe. Au point de vue ethnographique et politique, les plus curieux à étudier sont les solides paysans du Vintschgau et du *Burggrafenamt*, qui, sur les bords de la haute

Adige et de l'Eisack occupent les environs de Méran, de Brixen et de Botzen; ils ont en effet dépassé les limites naturelles de leur race en allant s'établir au midi de la ligne de faîte alpestre; seuls de tous les conquérants germains établis sous le ciel italien ils ont maintenu leur nationalité et leur langue; ils couvrent, précieuse avant-garde des Habsbourg sur le versant méridional de la chaîne, les cols facilement accessibles et les grandes routes de leurs Alpes, qui naguère encore offraient aux armées autrichiennes un passage rapide et sûr vers les grandes citadelles de Vérone et de Mantoue. Aujourd'hui que l'Autriche a dû renoncer au royaume lombard-vénitien et à son quadrilatère de forteresses, l'importance stratégique de leurs vallées a fort diminué; eux-mêmes d'ailleurs commencent à être ébranlés dans leur possession séculaire : l'immigration continue dont nous avons parlé plus haut amène chaque année au milieu d'eux un plus grand nombre de colons italiens.

Les Alpes de la Bavière et du pays aujourd'hui autrichien de Salzbourg, qui font suite au nord et à l'est aux Alpes du Tyrol, se distinguent plus par les beautés pittoresques de la nature que par des particularités ethnographiques, politiques ou sociales. Contentons-nous donc de noter que leurs habitants, dont ceux du Pinzgau sont célèbres par leur taille gigantesque, tandis que le *Salzkammergut* voisin a ses crétins tout comme le Valais, partagent avec les Tyroliens la spécialité de l'industrie des jouets et des objets d'art en bois; qu'en de nombreux endroits ils exploitent de riches mines de sel, dont les vastes galeries et les glissades vertigineuses s'enfoncent profondément sous le sol; et que dans un village bavarois ils continuent en plein dix-neuvième siècle à représenter les mystères du moyen âge, dont les vestiges ont disparu partout ailleurs, même dans la catholique Espagne. Ce *jeu de la passion* d'Oberammergau, qui est la curiosité par excellence de la haute Bavière, revient tous les dix ans en vertu d'un vœu fait en 1633 pour éloigner du pays l'invasion de la peste, et alors non-seulement toute la population des environs, mais aussi de nombreux étrangers avides de voir ce dernier souvenir de la foi naïve d'un autre âge, accourent

pour assister à une série de représentations, où plusieurs centaines d'acteurs jouent en plein air, au milieu des prairies d'une vallée alpestre, le drame de la passion, que coupent tour à tour des chœurs religieux et des tableaux plastiques ou mimiques tirés de l'ancien Testament.

La nationalité allemande est également prépondérante dans le vaste réseau des Alpes orientales, qui couvre l'archiduché d'Autriche, la Styrie, la Carinthie et la Carniole; mais à mesure qu'on avance vers le sud-est de la chaîne, les éléments slaves se mêlent aux éléments tudesques en proportions toujours croissantes, si bien qu'en Carniole ils les éclipsent presque complétement. Ce curieux amalgame de races, et par suite de langues et de mœurs, s'explique par le passé de la contrée. Lorsque, à la suite de la grande migration, les populations germaniques qui dans les premières attaques dirigées contre l'empire romain avaient non-seulement conquis, mais complétement ruiné l'ancienne Norique, se furent portées plus vers l'ouest, la branche méridionale des Slaves envahit la fourche orientale des Alpes restée à peu près déserte, et s'établit en masse dans les vallées de l'Enns, de la Mur, de la Drave, de la Save et de la Kulpa. Mais plus tard eut lieu dans tous ces pays un mouvement de reprise de la race germanique, analogue à celui qui s'opéra, avec une intensité plus grande encore, le long de la Baltique, contre les Slaves septentrionaux ; les marquis de la Marche orientale ou autrichienne, les ducs de Carinthie et les marquis de Styrie reconquirent au nom du royaume de Germanie les vallées des Alpes orientales, et pour affermir leur conquête ils établirent au milieu des populations slaves de nombreuses colonies tudesques. Dans le bassin de l'Enns et le long du cours supérieur de la Mur et de la Drave, ces colons allemands ont avec le temps complétement germanisé les Slaves ; plus au sud-est ils ont du moins réussi à maintenir leur nationalité, et leurs descendants constituent aujourd'hui des îlots germaniques en pays slave : c'est ainsi que le petit pays de Gottschée dans la Carniole orientale, sur les confins de la Croatie, a depuis cinq cents ans conservé intactes sa langue et ses mœurs allemandes au milieu d'une race étrangère.

D'autres enclaves tudesques, moins considérables, subsistent dans les pays alpestres italiens. Telles sont les vallées de Gressoney et de Challand au pied méridional du mont Rose, dans le bassin de la Doire baltée, et les fameuses *Sette Comuni*, les sept communes allemandes du bassin supérieur de la Brenta, au nord-ouest de Bassano. Les premières ont sans doute reçu leurs habitants depuis le haut Valais, par le col du Matterjoch, et parlent encore l'allemand; les autres, qui se rattachent elles-mêmes aux Cimbres vaincus par Marius, mais doivent probablement leur origine à des mineurs allemands appelés jadis par les Scaliger de Vérone pour exploiter les pentes méridionales des Alpes de Trente et de Cadore, sont en train de perdre leur caractère ethnographique par suite de l'envahissement progressif de l'italien. Une dernière colonie allemande enfin, établie parmi les *Welches* aussi, mais parmi les Welches ramouniques des Grisons, a mieux maintenu sa nationalité : ce sont les *Libres du Rhin* dans le Rheinwald, qui occupent les villages de Splugen et de Hinterrhein aux sources du Rhin postérieur. Ils prétendent descendre des gardiens du passage établis par Frédéric Barberousse au pied du col du Splugen; ce qui est positif, c'est que dès le quinzième siècle ils ont juré, avec leurs voisins de langue romane, une ligue qui devait durer autant que subsisteraient la vallée et la montagne, et que, jusqu'ici, ils n'ont pas failli à leur serment.

Après avoir ainsi successivement étudié les dimensions horizontales et verticales, la structure et les zones d'altitude, les neiges et les glaces, les vallées et les fleuves, les routes et les populations du système alpestre , nous pouvons conclure en affirmant hardiment, qu'au point de vue géographique autant qu'à celui du pittoresque, les Alpes sont une des plus grandes merveilles de la création. Tout touriste qui, du Rigi ou du Faulhorn, du dôme de Milan ou d'une des cimes du Jura, a vu, le matin ou le soir, se dérouler devant lui leur chaîne d'une éternelle blancheur, sait que l'océan lui-même , avec toute son immensité, n'offre pas un spectacle plus grandiose et plus admirable; mais le naturaliste, le géographe, l'historien, après avoir

étudié leur conformation physique et leur rôle dans les annales de l'humanité, sont pris à leur endroit d'une admiration peut-être plus profonde encore. En leur sein, en effet, elles proclament les révolutions géologiques du globe; sur leurs pentes, elles accumulent les phénomènes naturels répandus ailleurs à des distances prodigieuses, car à leur pied poussent les productions des pays du midi, tandis que leurs cimes reproduisent la nature des régions polaires. La majeure partie des chaînes de montagnes de l'Europe se groupe autour d'elles ; les Pyrénées et les Balkhans ne sont que leurs deux ailes, et l'armée innombrable des montagnes françaises, allemandes et italiennes se compose de leurs satellites. Les bassins des plus importants parmi nos fleuves européens dépendent de leur relief et lui doivent la variété toujours nouvelle de leurs vallées, de leurs terrasses et de leurs plateaux. D'après elles aussi, se sont délimitées les races et les nations, et les états en ont reçu leurs frontières. Leur richesse en tout ce qui est nécessaire à la vie civilisée leur a donné une population qui, en nombre et en culture, dépasse celle des autres massifs ; elles ne connaissent pas les horribles déserts de l'Himalaya et des Cordillères ; leurs sommets, il est vrai, bravent l'impuissance humaine, mais aussi loin que montent leurs vallées cultivables et leurs terrasses couvertes d'une herbe nourrissante a pénétré l'homme avec ses villages et ses chalets, et l'histoire multiple de leurs habitants a droit à une large et honorable place dans les annales du monde civilisé. Victor Jacquemont a écrit en face de l'Himalaya : « Ah ! que les Alpes sont belles ! » il aurait pu ajouter : « et grandes dans l'histoire de la civilisation humaine ! »

CHAPITRE III

Les chaînes de montagnes secondaires de l'Europe centrale.

L'importance géographique et historique exceptionnelle du massif alpestre nous a entraînés à donner à sa description un développement très-considérable; nous serons beaucoup plus brefs dans l'examen des nombreux groupes de montagnes qui, s'y subordonnant au nord et au nord-est, couvrent, de concert avec les plateaux et les plaines basses intercalés, la moitié de l'Allemagne et la majeure partie de la monarchie austro-hongroise, et constituent ainsi dans l'ensemble du relief de l'Europe centrale le gradin intermédiaire entre la chaîne fondamentale du continent et la vaste dépression qui correspond aux rives méridionales de la Baltique et de la mer du Nord. Ces massifs secondaires, en effet, s'ils aident tous à donner aux contrées qu'ils parcourent leur physionomie individuelle, ne leur impriment que rarement leur caractère dominant; nous pouvons donc pour la plupart d'entre eux nous contenter d'une esquisse sommaire, et réserver pour l'étude subséquente des grands bassins fluviaux de l'Allemagne une bonne partie des indications ethnographiques et historiques qui à la rigueur auraient déjà pu trouver place dans le présent chapitre.

Le seul parmi les groupes orographiques de la zone moyenne de l'Europe centrale qui atteigne à peu près la limite des neiges perpétuelles et présente exceptionnellement quelques caractères alpestres, est le plus oriental de tous, le système des Karpathes, qu'on pourrait aussi appeler le système hongrois, parce qu'il entoure de trois côtés la grande plaine hongroise. Sa ligne prin-

cipale, la chaîne des Karpathes proprement dites, qui sépare la Hongrie de la Galicie, en poussant ses contreforts dans les deux pays, court d'abord d'ouest en est, puis du nord-ouest au sud-est, sur une longueur approximative de 700 kilomètres, depuis le col de Jablunka, par lequel des sources de l'Oder et de la Vistule on pénètre dans la vallée de la Waag, jusqu'au pays de sources de la Theiss et du Pruth. A elle se soudent, par ses deux extrémités, les deux ailes du système : au couchant, la chaîne des Petites-Karpathes qui marque la frontière entre la Hongrie et la Moravie et se dirige du col de Jablunka sur Presbourg, où son extrémité méridionale se rapproche des rameaux avancés des Alpes styriennes; au levant, le massif transylvain qui couvre, au sud des sources de la Theiss, la Transylvanie entière et se prolonge jusque vers la *porte de fer* d'Orsowa, où ses derniers contreforts font vis-à-vis à ceux des Balkhans. Ensemble la chaîne centrale et ses deux ailes de l'ouest et de l'est forment un demi-cercle presque régulier d'environ 1,500 kilomètres de développement, dont le diamètre est représenté par le Danube hongrois dans toute sa longueur, depuis Presbourg jusqu'à Orsowa; toutes les eaux qui découlent de leurs pentes intérieures se déversent naturellement dans ce fleuve, qui reçoit en outre bon nombre des rivières originaires de leurs pentes extérieures; les plus septentrionales seules sont étrangères au Danube et appartiennent aux bassins de l'Oder, de la Vistule et du Dniester.

Le tronc alpestre du système entier est l'îlot granitique du Tatra ou des Hautes-Karpathes, qui s'élève dans la partie nord-ouest des Karpathes proprement dites, au sud de Cracovie. Il n'a qu'une centaine de kilomètres en longueur, avec une superficie d'environ 2,500 kilomètres carrés; mais sa formation géologique, la structure de son relief et son élévation considérable dans le voisinage immédiat de la grande plaine de l'Europe orientale, qui vient expirer à ses pieds, en font une vraie curiosité orographique. Sa masse uniforme et compacte, dont le granit est recouvert en deux endroits seulement par du gneiss et du calcaire, surplombe de près de 2,000 mètres la haute plaine

circulaire qui le circonscrit à une altitude de 600 à 700 mètres, et domine de fort haut les chaînons latéraux du système qui, de l'autre côté de ce fossé naturel, simulent les bastions avancés ou d'un formidable donjon. Ses cols ne descendent nulle part beaucoup au-dessous de 2,000 mètres; ses pics pointus, taillés en forme de tours ou de colonnes, s'élèvent abruptement, au Kriwan entre les sources du Donajec et de la Waag, puis plus à l'est, aux pointes de Gerlsdorf et de Lomnitz entre les sources du Donajec et du Poprad, jusqu'à des hauteurs de 2,500 et de 2,650 mètres. Il n'a ni vallées, ni rivières; quelques fentes à peine gercent sa périphérie, et les lacs extrêmement profonds ou *œils-de-mer* qui remplissent ses entonnoirs jusqu'à l'altitude de 2,000 mètres sont sans déversoirs visibles; mais dans la plaine circulaire qui l'entoure prennent naissance quatre cours d'eau considérables, l'Arva et le Donajec au nord, la Waag et le Poprad au sud, lesquels s'accouplant deux à deux, l'Arva avec la Waag, le Poprad avec le Donajec, vont les deux premiers à l'ouest, les deux autres à l'est, grossir d'une part le Danube et de l'autre la Vistule. Sur ses pentes enfin, qui sont exposées tour à tour aux vents secs du Caucase et aux vents chauds de la plaine danubienne, se suivent rapidement une série de zones de végétation : les vignobles hongrois, qui ne vont guère au delà de 300 mètres, leur font défaut ; mais jusqu'à 1,000 mètres on y trouve les plus belles forêts de hêtres de l'Europe centrale; les forêts de sapins montent jusqu'à 1,500 mètres, celles des pins de montagne 300 mètres plus haut encore ; une région alpine à prairies estivales, mais sans la vie de chalet des vraies Alpes, partage avec les pins de montagne l'altitude de 1,500 à 1,800 mètres et se continue jusqu'à 2,100 mètres ; au-dessus de cette dernière hauteur commence la zone des neiges sinon perpétuelles, du moins habituelles. La neige fond, en effet, presque partout dans les Hautes-Karpathes pour quelques semaines au moins, et les amas glacés y sont fort peu considérables, même sur les pentes septentrionales, à cause de la rapidité des talus ; quant à leurs pics, ils sont généralement nus, sauf quelques mousses ou lichens : on y voit d'autant mieux

les traces extrêmement nombreuses de la foudre, qui frappe incessamment ce promontoire de hautes montagnes de tout côté battu par les orages.

Autant le Tatra se distingue par ses caractères originaux, autant les chaînes qui y aboutissent sont monotones et peu intéressantes. Les Petites-Karpathes sont à tous égards la portion la moins importante du système; peu étendues en largeur, elles ne s'élèvent en moyenne qu'à 600 ou 700 mètres. Les Karpathes proprement dites, qui atteignent la largeur de 80 kilomètres, n'ont également, sauf dans le Tatra, qu'une hauteur assez médiocre; leurs montagnes, composées de terrains divers, restent généralement au-dessous de 1,000 mètres; aussi sont-elles à peu près partout couvertes d'épaisses forêts, qui leur ont valu leur autre nom de Karpathes boisées et qui, bien plus que la difficulté des passages, ont de tout temps fait obstacle à des rapports fréquents entre la Hongrie et la Galicie. Le massif de Transylvanie au contraire soutient, pour l'altitude de ses sommets et aussi pour l'originalité de sa structure, la comparaison avec les Hautes-Karpathes. Il figure un carré presque parfait, de près de 400 kilomètres de côté, et interpose entre les deux grandes dépressions de la Hongrie et des Principautés roumaines un ensemble de plateaux cultivés, d'une hauteur moyenne de 500 mètres, que parcourent de nombreuses montagnes et que bordent des chaînes plus ou moins considérables. Elles sont moins élevées au nord et à l'ouest, du côté de la Hongrie, vers laquelle s'incline doucement tout l'ensemble de la formation ; celles de l'est et du sud, d'origine, en partie du moins, volcanique, atteignent à peu près la hauteur du Tatra et, comme lui, ont des neiges pendant presque toute l'année; elles émergent, comme de vraies murailles, des plaines basses de la Moldavie et de la Valachie et ne sont coupées que par de rares cols. La route la plus connue qui traverse cette ceinture de montagnes est celle qui de la Valachie pénètre vers Hermannstadt, en franchissant, au passage de la Tour-Rouge, les gorges étroites de l'Alouta.

Outre leurs vignobles et leurs forêts, dont les premiers ornent

les pentes les plus basses du système en Hongrie et en Transylvanie, tandis que les autres couvrent la majeure partie de sa superficie, les Karpathes contiennent des richesses souterraines extrêmement importantes. Les minerais de la Transylvanie septentrionale et ceux de Kremnitz et de Schemnitz, au sud-ouest du Tatra, sont exploités depuis le moyen âge; les mines de sel gemme et les sources salines qui accompagnent le versant septentrional des Karpathes proprement dites sont les plus nombreuses et les plus productives de l'Europe entière. L'endroit où le sel gemme est à la fois le plus accumulé, le plus compacte et le plus pur, se trouve au nord du Tatra, à peu de distance de Cracovie; là les deux exploitations de Wieliczka et de Bochnia, qui remontent au treizième siècle, forment, en se rejoignant sous terre, une seule et même grande ville souterraine, et donnent par an un demi-million de quintaux métriques de sel. Mais la couche saline se continue sous l'argile du sol supérieur, sur une longueur de 500 kilomètres, jusqu'en Bukowine, aux sources du Pruth et du Sereth, et partout les poissons pétrifiés qu'elle contient rappellent qu'elle est un dépôt de l'ancien golfe polonais de la Baltique, qui à une époque antéhistorique venait baigner le pied septentrional des Karpathes.

Malgré ces richesses naturelles, le système karpathien, qui, à l'exception des deux versants roumains du plateau transylvain, est compris tout entier dans la monarchie austro-hongroise, est encore assez peu avancé quant à la culture ; il est d'autant plus curieux à étudier au point de vue ethnographique, parce qu'il a servi successivement de refuge ou de lieu d'établissement à une multitude de races diverses. La plupart des peuples qu'y ont poussés les flots répétés des grandes migrations asiatiques n'y ont laissé que de rares vestiges de leur passage dans les mœurs ou dans la langue de certains cantons ; néanmoins on y rencontre aujourd'hui encore quatre ou cinq nationalités essentiellement différentes, quoique fort enchevêtrées les unes dans les autres : ce sont les Roumains, les Madgyars et les Szeklers, les Allemands et les Slaves. Les Roumains, qui rapportent leur origine aux colons établis en Dacie par Trajan et par ses succes-

seurs, occupent sans partage les pentes est et sud du plateau transylvain et forment en outre le fond de la population de la Transylvanie entière. Les Madgyars, le peuple prépondérant de la plaine hongroise, apparaissent en plus ou moins grand nombre sur toutes les pentes méridionales du système ; si l'on en croit la tradition, l'invasion qui, des pays du Dniester, les a menés vers ceux de la Theiss et du Danube s'est faite par le col de Vereczke, où passe aujourd'hui encore, par le centre des Karpathes boisées, la grande route de Lemberg à Munkacs. Les Szeklers, qui sont, dit-on, des Madgyars mélangés aux restes des populations antérieures, sont cantonnés sur une portion du plateau transylvain. Dans la même contrée et au pied méridional du Tatra subsistent les descendants des colons allemands que les rois de Hongrie appelèrent jadis dans le pays pour en exploiter les mines ; mais si leur organisation municipale autonome s'est assez bien maintenue chez les *Saxons* transylvains, leur nationalité est en voie de disparaître à l'extrémité occidentale de la chaîne. Enfin le contingent le plus considérable de la population des Karpathes est fourni par les différents rameaux de la race slave septentrionale, qui occupe tout le versant extérieur des Karpathes boisées et des Petites-Karpathes, et de plus compte sur le versant intérieur de la chaîne de nombreux représentants, journellement augmentés par la slavisation progressive des populations allemandes.

De même que le système des Karpathes flanque les Alpes au nord-est en entourant de sa vaste courbe la plaine hongroise étendue à leur pied oriental, l'autre grand système de chaînes de montagnes secondaires de l'Europe centrale, qu'on appelle *hercynien* en souvenir de la forêt hercynienne qui, selon les auteurs anciens, s'étendait sans interruption sur une longueur de soixante journées de marche à travers la Germanie entière, leur sert de boulevard avancé au nord, au delà du plateau qui représente leur vestibule septentrional ; mais tandis que les Karpathes offrent dans le Tatra et dans le plateau transylvain quelques derniers reflets de la nature alpestre, les nombreux massifs hercyniens ont tous, comme élévation, comme climat,

comme aspect, comme culture, un caractère intermédiaire et moyen. Aucune cime à l'ouest du Tatra ne dépasse l'altitude de 1,600 mètres et n'approche par conséquent même de loin la limite des neiges perpétuelles; les formes des montagnes sont peu aiguës, sauf là où le basalte a jailli de terre en cônes réguliers; le paysage, tout en présentant en bien des endroits un charme saisissant, ne déploie nulle part les beautés sublimes des Alpes; mais, par contre, la civilisation et l'industrie humaines ont pris possession depuis longtemps des chaînes elles-mêmes en même temps que des régions accidentées qu'elles déterminent, et jusque dans le voisinage de la plupart des sommets, les champs de blé et les prairies alternent avec les forêts de hêtres et de chênes, de pins et de sapins.

Parmi les groupes du système hercynien, le plus rapproché des Karpathes et en même temps le plus facile à isoler est le groupe bohémien, ainsi nommé parce que les quatre chaînes qui le composent, les Sudètes, les monts des Mines ou Erzgebirg, la Forêt de Bohême ou Boehmerwald et les monts de Moravie, entourent en parallélogramme presque régulier, au nord-est, au nord-ouest, au sud-ouest et au sud-est, le royaume aujourd'hui autrichien de Bohême, qui n'est pas autre chose que le bassin supérieur de l'Elbe. De ces quatre chaînes, toutes plus ou moins granitiques et basaltiques, les deux qui courent dans la direction du sud-est au nord-ouest, c'est-à-dire les Sudètes et la Forêt de Bohême, dépassent les autres comme développement et comme élévation; de plus, elles ont dans leur structure une grande analogie : leur élévation la plus prononcée se trouve dans leur partie centrale, et leur chute a lieu plus rapidement vers l'extérieur, plus doucement vers l'intérieur de l'entonnoir bohémien. Mais la Forêt de Bohême, qui constitue à la fois la ligne de faîte entre les bassins de l'Elbe et du Danube, la démarcation ethnographique entre les Tchèques et les Bavarois et la frontière politique entre la Bohême et la Bavière, n'a depuis la hauteur du Danube à Linz jusque vers les sources de l'Eger que 220 kilomètres de longueur; sa cime la plus élevée, l'Arberberg, s'arrête à 1,470 mètres; jusqu'aujourd'hui elle est

couverte, dans sa partie méridionale principalement, des sombres forêts que Schiller a choisies pour en faire le théâtre des exploits de ses *Brigands*. Les Sudètes, qui continuent presque mathématiquement sur une longueur de 300 kilomètres la direction de la chaîne principale des Karpathes, sont tout ensemble plus étendues, plus hautes, plus variées dans leurs aspects ; il est vrai qu'elles ne forment pas au fond une seule et même chaîne, mais comprennent une succession de lignes montueuses, dont chacune a son appellation particulière, bien que la théorie géographique leur applique un nom scientifique commun, emprunté à Ptolémée. Elles débutent aux sources de l'Oder, à l'ouest du col de Jablunka où les Petites-Karpathes se soudent aux Karpathes proprement dites, en laissant subsister entre elles et le système karpathien une dépression extrêmement marquée, route naturelle de l'Oder au Danube par la vallée de la March : c'est la *porte morave*, que couvre au sud la forteresse d'Olmutz et qui de tout temps a joué un grand rôle dans l'histoire militaire et commerciale de l'Europe centrale ; par elle ont passé jadis les envahisseurs germains, slaves et mongols, et plus récemment les armées polonaises, suédoises, prussiennes et russes qui avaient pour objectif le Danube autrichien ; elle menait déjà vers la Baltique les marchands romains en quête d'ambre jaune, et elle a facilité l'établissement du premier chemin de fer destiné à relier les deux capitales allemandes, Vienne et Berlin. Assez peu élevées aussi longtemps qu'elles séparent les eaux tributaires de la Baltique de celles qui coulent vers la mer Noire, les Sudètes atteignent des altitudes plus grandes entre les bassins de l'Oder et de l'Elbe et culminent dans les monts des Géants ou Riesengebirg, qui doivent leur nom aux traditions de géants détruits par la colère divine et leur popularité aux légendes de Rubezahl, le malin esprit de la montagne : là, la Riesenkoppe ou Schnéekoppe, la plus haute cime allemande en dehors des Alpes, mesure 1,600 mètres ; sur les pentes de la montagne on retrouve, avec les *bauden* ou chalets, quelques lointaines réminiscences de la vie alpestre, et les vallées septentrionales sont peuplées de jolis villages de tisserands, dont

la concurrence des machines a malheureusement réduit à la misère la trop nombreuse population. Plus loin encore, des deux côtés de la rupture par laquelle l'Elbe s'échappe de l'entonnoir bohémien, la Suisse saxonne n'a plus que des sommets de 500 mètres ; mais elle présente, de Pirna à Tetschen, des beautés pittoresques et des curiosités de la nature, qui lui ont valu son nom quelque peu ambitieux : là s'élèvent des cônes aux formes mathématiques, dont celui du Kœnigstein porte une forteresse inaccessible ; là se dressent les parallélipipèdes de grès non moins réguliers qui entourent la muraille à pic de la Bastei ; là des grottes profondes s'enfoncent dans la montagne, et des couloirs longs et étroits se creusent dans le sol brusquement entr'ouvert. Les Sudètes, qui délimitent la Silésie et la Lusace d'avec la Moravie et la Bohême, appartenaient autrefois presque exclusivement à la nationalité slave et à la couronne de Bohême ; aujourd'hui on parle allemand dans un grand nombre de leurs vallées septentrionales et, si leur extrémité orientale est restée autrichienne sur les deux versants, silésien et morave, elles sont communes à l'Autriche et à la Saxe royale à l'autre bout de la chaîne, à l'Autriche et à la Prusse sur la majeure partie de leur parcours. En ajoutant à l'usurpation de la majeure partie de la Silésie celle du comté bohémien de Glatz, la Prusse s'est même établie dans une position militaire dominante au cœur du massif ; c'est ce que ne comprenait que trop bien Frédéric II quand il se refusait obstinément à rendre Glatz lors des négociations qui précédèrent le traité d'Hubertsbourg, et le succès foudroyant de l'invasion de la Bohême, en 1866, a donné pleinement raison à ses prévisions stratégiques.

L'autre couple de chaînes parallèles bohémiennes n'offre pas dans sa construction la symétrie qui caractérise les Sudètes et la Forêt de Bohême : les monts des Mines et les monts de Moravie n'ont guère de commun que leur direction normale de nord-est en sud-ouest. Les monts de Moravie, qui séparent cependant les deux grands bassins de l'Elbe et du Danube, méritent à peine le nom de montagnes; en effet, la chaîne continue qui sur la plupart des cartes relie les Sudètes du pays de Glatz à l'extré-

mité méridionale de la Forêt de Bohême est imaginaire ; ce qui existe en réalité dans cette direction, c'est une succession de plateaux superposés les uns aux autres, qui atteignent, il est vrai, la hauteur absolue de 1,100 mètres, mais s'élèvent par gradations si lentes, qu'ils se confondent avec le pays environnant. Aussi la limite de la Bohême a-t-elle été de tout temps moins nettement accentuée de ce côté que des trois autres, et la Moravie est-elle physiquement, ethnographiquement et politiquement son annexe naturelle. Les monts des Mines au contraire, quoique moins importants au point de vue hydrographique, car ils ne s'interposent qu'entre deux groupes d'affluents de l'Elbe, sont une vraie chaîne, qui s'étend sur une longueur de 140 kilomètres depuis la Suisse saxonne jusque vers les sources de l'Eger. Leurs pentes, disposées dans un sens opposé à celui que nous avons signalé pour les Sudètes et la Forêt de Bohême, s'abaissent lentement, en plateaux, vers le nord, et tombent brusquement au sud, avec des défilés étroits, dont ceux de Peterswalde et de Kulm, dans le voisinage de l'Elbe, sont redevables aux événements militaires de 1813 d'une fâcheuse notoriété. Leur hauteur moyenne peut être évaluée à 800 mètres ; leur sommet le plus considérable, le Keilberg au nord de Carlsbad, s'élève à 1,250 mètres. Les monts des Mines, comme leur nom l'indique suffisamment, sont riches en minerais ; on les exploite à la fois sur les pentes bohémiennes, où Joachimsthal au pied du Keilberg a donné lieu à l'appellation de *thaler* pour l'écu allemand, et sur les pentes saxonnes, où les puits de Freiberg datent du douzième siècle, ceux d'Annaberg et de Schnéeberg du quinzième. Au moyen âge, leurs mines d'argent passaient pour les plus riches de l'Europe ; bien qu'elles n'aient plus aujourd'hui qu'une valeur fort secondaire, la Saxe royale a encore une administration minière considérable et son académie des mines de Freiberg continue à occuper une place honorable parmi les institutions de ce genre. A une époque plus récente, la nature rude et peu fertile du versant saxon y a motivé d'autre part le développement de nombreuses industries : dans toutes les vallées on tisse, on fait de la dentelle ou de l'horlogerie, on travaille la

paille ou le bois, et les produits manufacturés sont centralisés dans les villes voisines de Freiberg, de Chemnitz, de Zwickau, de Plauen ; mais là aussi, comme dans les monts des Géants, la progression effrayante des populations ouvrières a engendré une affreuse misère. Au pied bohémien de la chaîne au contraire s'étendent des terrains volcaniques d'une remarquable fertilité. On y rencontre les sources chaudes de Teplitz et de Carlsbad, et, dans le voisinage de la première de ces deux villes, le curieux Mittelgebirg bohémien qui, sur les deux rives de l'Elbe, étale une quantité innombrable de cônes basaltiques. Il y en a de petits qui ne s'élèvent que de quelques mètres au-dessus du sol ; il y en a de grands, comme le Donnersberg qui mesure 850 mètres ; beaucoup d'entre eux portent, comme ceux de nos monts d'Auvergne, des ruines de châteaux, des chapelles ou de simples croix.

A côté de ce Mittelgebirg bohémien, qui accompagne au sud l'extrémité orientale des monts des Mines, on pourrait citer bien d'autres chaînes et chaînons qui sont répandus sur la Bohême entière et la décomposent en un grand nombre de terrasses particulières ; mais leur peu d'importance orographique nous dispense de nous y arrêter. Nous quittons donc le groupe bohémien pour passer aux chaînes hercyniennes plus occidentales, et rencontrons tout d'abord, en face de l'angle nord-ouest de la Bohême, un petit massif schisteux à cimes de granit, de nature pauvre, d'étendue restreinte et de hauteur médiocre, mais auquel sa position centrale, au milieu des systèmes de montagnes et des bassins fluviaux de l'Allemagne, prête un intérêt particulier. En effet, les monts des Pins ou Fichtelgebirg, dont le sommet le plus élevé, le Schnéeberg, ne dépasse pas 1,050 mètres, partagent leurs eaux entre les trois grands fleuves allemands, en donnant naissance, sur leurs pentes fortement boisées, d'une part, à l'Eger et à la Saale thuringienne, qui grossissent l'Elbe, d'autre part au Mein, qui est le plus grand affluent du Rhin, et, en troisième lieu, à la Naab, qui va rejoindre le Danube ; et, d'un autre côté, ils représentent, sinon le nœud central, du moins le point de contact des grands groupes

orographiques de l'Allemagne moyenne. Les plateaux qui, à l'est, les relient à la fois aux monts des Mines et à la Forêt de Bohême, en font l'amorce du quadrilatère bohémien, lequel fait suite lui-même au système des Karpathes; et comme d'autres plateaux les rattachent, à l'ouest, à la Forêt de Thuringe, qui continue la direction normale de la Forêt de Bohême, et au Jura franconien, qui reproduit, moins exactement il est vrai, celle des monts des Mines, ils sont en même temps, grâce à ces deux chaînes, le point de départ commun de tous les massifs de l'Allemagne centrale et de l'Allemagne méridionale, voire de ceux de l'Allemagne occidentale. Les monts des Pins fournissent, par suite, un repère fort commode pour coordonner les différents éléments du relief de la zone moyenne de l'Europe centrale; à leur extrémité orientale, nous avons marqué la terminaison des montagnes bohémiennes et hongroises; à leur extrémité occidentale, nous allons commencer, par la Forêt de Thuringe, l'étude des montagnes allemandes, qui, après de lointains détours, finira par nous y ramener le long du Jura franconien.

La Forêt de Thuringe ou Thuringerwald, qui, au delà des monts des Pins, reprend la direction sud-est à nord-ouest de la Forêt de Bohême, sépare le domaine hydrographique de l'Elbe de ceux du Rhin et du Weser. Elle débute comme plateau plutôt que comme chaîne; car son extrémité orientale, qu'on appelle aussi la Forêt de Franconie ou Frankenwald, ne s'élève nulle part à 700 mètres, et atteint, par contre, une largeur de 60 kilomètres. Toute cette première partie, dont les ondulations boisées sont entrecoupées de prairies et de champs, est médiocrement pittoresque, peu riche et assez industrieuse; on y travaille principalement le bois, et Sonneberg, au nord-est de Cobourg, a un certain renom comme lieu de fabrication de jouets d'enfants à bon marché. A mesure cependant qu'on avance vers le couchant, la structure du massif, sa physionomie aussi, se modifient; il devient plus libre, plus élevé, plus beau, et en même temps plus étroit; les cimes culminantes du Beerberg et de l'Inselberg atteignent ou approchent l'altitude de 1,000 mètres; mais, par compensation, la largeur de la chaîne descend à

12 ou 15 kilomètres. La Forêt de Thuringe proprement dite, avec ses cimes boisées, qui parfois s'élèvent en pointes hardies couronnées de vieux châteaux, et plus souvent s'arrondissent mollement en croupes harmonieuses, est un vrai isthme de montagnes, qui s'interpose entre les deux terrasses, franconienne et thuringienne, en offrant en maint endroit des points de vue charmants, tant sur la chaîne elle-même que sur les champs cultivés, les prairies et les forêts qui en accompagnent les deux pentes. Cet isthme de montagnes a été de tout temps la ligne de démarcation naturelle entre l'Allemagne septentrionale e tl'Allemagne méridionale, entre les Thuringiens et les Franconiens, et le vieux chemin qui en suit le faîte depuis une époque immémoriale s'appelle le *Rennstieg* ou *Rennweg*, c'est-à-dire le chemin de la frontière; mais l'obstacle qu'il oppose aux communications n'est pas considérable, à son extrémité nord-ouest surtout, du côté d'Eisenach, où, depuis le moyen âge, passe la grande voie militaire et commerciale qui relie Francfort-sur-le-Mein à Leipzig et les contrées du moyen Rhin à celles de la moyenne Elbe. Le pays de terrasses thuringien qui s'y adosse au nord est un des plus beaux cantons de l'Allemagne, un des plus riches aussi en souvenirs poétiques; Weimar, qui en occupe à peu près le centre, a été un siége privilégié des muses; à la Wartbourg, au-dessus d'Eisenach, qui est, comme son nom l'indique, l'observatoire placé sur les confins de la Thuringe et de la Hesse, ont chanté les *Minnesinger*, ont résidé sainte Élisabeth et Luther; entre Eisenach et Gotha, le *Hoerselloch*, ou caverne de la Hoersel, rappelle la légende de dame Vénus et du chevalier Tannhaeuser; dans sa partie septentrionale enfin, s'élève, au-dessus de la *prairie dorée* ou plaine de la Helme, le groupe isolé du Kyfhaeuser, où, depuis des siècles, Frédéric Barberousse attend l'heure de la résurrection.

Tout à l'entour de la Forêt de Thuringe occidentale se groupent, en vaste demi-cercle, un grand nombre de chaînes et de massifs qui, sans en dépendre orographiquement, lui font suite dans les trois directions du sud-ouest, de l'ouest et du nord-ouest. Les montagnes de la Hesse électorale, qui s'étendent

droit à l'ouest en se superposant à des plateaux de 150 à 300 mètres d'altitude, ont le moins d'importance. Leur sommet le plus élevé est le Hohe-Meissner, qui atteint 750 mètres, et dont la lignite, recouverte de basalte, est de tous côtés attaquée par les mines; une cime plus connue est le Carlsberg, près de Cassel, qui n'a que 523 mètres, mais que son château de Wilhelmshœhe, ses jeux d'eau, son admirable parc, prix du sang de milliers de Hessois vendus à l'étranger, classent parmi les plus belles résidences princières. La région entière est médiocrement fertile, mais riche en forêts, de chênes surtout. Elle est habitée par une race dure au travail, remarquable par la pureté de son sang; car les Hessois sont les descendants non mélangés des anciens Cattes, que n'ont pu entamer ni la conquête romaine, ni l'immigration slave. Aussi ont-ils gardé les cheveux blonds, les yeux bleus et la force musculaire des Germains de l'époque barbare; le paganisme germanique a laissé chez eux des vestiges nombreux, et l'on vante leur fidélité et leur courage, leur rudesse et leur frugalité antiques.

Un second groupe, celui-ci au sud-ouest de la Forêt de Thuringe, est formé par les montagnes, en grande partie volcaniques, de la basse Franconie, dont les trois massifs, Rhoen, Spessart et Odenwald, se suivent des deux côtés du Mein moyen et inférieur, en Bavière et dans la Hesse grand-ducale. Le plus septentrional des trois, la Rhoen ou Haute-Rhoen, qui culmine à 950 mètres, est tout le contraire de l'aimable Forêt de Thuringe. C'est un dos de pays nu, désert, marécageux, fort peu peuplé, quoique couvert de ruines du moyen âge, et au pied méridional duquel jaillissent les sources minérales de Kissingen, la ville de la Saale franconienne. Il ne se civilise un peu plus que dans sa partie occidentale, la Rhoen antérieure et le Vogelsgebirg, où s'élèvent des cônes volcaniques aussi nombreux que ceux du Mittelgebirg bohémien, et où se trouve accumulée, dit-on, la masse de basalte la plus considérable de la terre. Le Spessart, c'est-à-dire la forêt de l'épervier, qui, dans l'intérieur du grand coude du Mein, continue la Haute-Rhoen, n'est pas beaucoup plus hospitalier qu'elle. Il est moins élevé, car ses cimes dé-

passent à peine les 600 ou 700 mètres de sa hauteur moyenne; mais, par contre, il est tout couvert d'épaisses forêts de chênes et de sapins, qui, il y a un siècle encore, passaient pour des repaires de brigands. Le chemin de fer d'Aschaffenbourg à Wurzbourg qui le traverse aujourd'hui l'a rendu plus accessible, mais le paysage et la population y sont restés ce qu'ils étaient auparavant : l'un tristement pittoresque, l'autre pauvre et misérable. Quant à l'Odenwald, qui termine le groupe en s'étendant du bas Mein au bas Neckar, parallèlement au Rhin, mais à une certaine distance du fleuve, il a, en moyenne, de 400 à 500 mètres, avec des cimes de 700 à 800, dont la plus connue est le Melibocus. Beaucoup plus riche, plus gai, plus peuplé que les deux massifs précédents, il marque la transition vers la Forêt Noire, qui, plus au sud, en continue la direction. Avant l'époque des chemins de fer, la *Bergstrasse* ou route de la montagne, qui le côtoie entre Darmstadt et Heidelberg, était renommée parmi les touristes; dans des temps bien plus reculés, la tradition populaire y avait placé le lieu de l'assassinat de Siegfried, le principal héros de l'épopée germanique.

Enfin au nord-ouest de la Forêt de Thuringe s'élèvent, à droite et à gauche du moyen Weser, les chaînes de montagnes les plus septentrionales du système hercynien, que la montueuse Allemagne centrale projette en guise de promontoires dans la basse plaine du nord. Elles s'y engagent en lignes à peu près parallèles, dans la direction normale du sud-est au nord-ouest. La plus orientale est le Harz qui, au nord de la terrasse thuringienne, court de Mansfeld à Goslar; à l'ouest, la Forêt de Teutobourg ou Teutoburgerwald se rattache par l'Eggegebirg aux montagnes de la Hesse électorale et se continue jusqu'au sud d'Osnabruck; entre les deux, mais plus rapprochés de la Forêt de Teutobourg, les monts du Weser, qui se relient également aux montagnes hessoises par les plateaux du Sollingerwald, longent le fleuve qui leur donne leur nom jusqu'à la rupture par laquelle, près de Minden, il s'introduit dans la dépression septentrionale, puis, obliquant à l'ouest, ils vont expirer doucement au nord de la même ville d'Osnabruck. Des trois chaînes, le Harz, dont le nom est

emprunté à celui de l'ancienne forêt hercynienne, est de beaucoup la plus importante; il constitue un massif bien accentué de 100 kilomètres de long sur 30 kilomètres de large, qui surplombe presque à pic la basse Allemagne, et en paraît d'autant plus haut. Sa base consiste en un plateau de quartz mêlé de schiste et de mica, dont l'altitude moyenne est de 300 mètres dans le Harz inférieur au sud-est et de 600 dans le Harz supérieur au nord-ouest; mais dans l'une et l'autre moitié de la chaîne le quartz est brisé par des formations granitiques, qui dans la première s'élèvent au Rammberg à 550 mètres et dans la seconde atteignent même 1,140 mètres au Brocken ou Blocksberg. Cette dernière cime a pendant longtemps usurpé l'honneur d'être regardée comme le sommet le plus élevé de l'Allemagne; elle reste à bon droit citée parmi celles qui offrent la vue la plus étendue, car lorsque la pluie ou le brouillard n'y mettent pas obstacle, on y voit étendue à ses pieds, comme une mer sans fin, la grande plaine du nord; de plus, le génie de Goethe l'a entourée d'une brillante auréole, en dramatisant dans le *Faust* l'antique superstition, née peut-être des sacrifices païens que les Saxons continuèrent à y célébrer après leur conversion forcée par Charlemagne, comme quoi chaque année dans la nuit de la Sainte-Walpurge, entre le 30 avril et le 1er mai, Satan y tient en personne le sabbat de toutes les sorcières allemandes. Le massif entier abonde à la fois en beautés pittoresques et en richesses naturelles; d'une part, ses cimes granitiques semblent appeler les châteaux-forts et ses vallées profondément encoupées se rétrécissent en gorges sauvages ou se profilent en vastes grottes dans le flanc de la montagne; d'autre part, ses grandes forêts de pins sont exploitées par de nombreux charbonniers, et ses minerais de plomb et d'argent, de fer et de cuivre, qu'on extrait depuis le onzième siècle, continuent à donner des produits considérables : Clausthal et Goslar, au pied occidental du Brocken, sont encore des centres miniers importants, après avoir successivement fourni de maîtres de mines le Mexique, le Pérou et les monts Ourals. Les deux autres chaînes, monts du Weser et Forêt de Teutobourg, ont une longueur supérieure à celle du Harz,

mais une élévation beaucoup moindre. Comme elles s'arrêtent en deçà de l'altitude de 500 mètres, on pourrait les qualifier de collines aussi bien que de montagnes ; néanmoins, à cause de la dépression extrême de la plaine environnante, elles font un effet assez imposant quand on les aborde par le nord ou par l'ouest. Leurs admirables forêts de hêtres, leurs riantes vallées, leurs eaux de Pyrmont, de Driburg, de Lippspringe y attirent chaque année de nombreux visiteurs ; autrefois elles ont été un des principaux théâtres des luttes séculaires des Romains et des Germains, des Francs et des Saxons ; pour ne rappeler que deux souvenirs, c'est dans la Forêt de Teutobourg qu'eut lieu, près de Detmold, la défaite de Varus, et le Suntel au nord de Hameln, où Wittikind battit les lieutenants de Charlemagne, appartient aux montagnes du Weser.

Les trois groupes de montagnes qui, au nord-ouest, à l'ouest et au sud-ouest de la Forêt de Thuringe, se suivent depuis Goslar et Osnabruck jusqu'à Kissingen et Heidelberg, aboutissent tous les trois du côté du couchant à une seule et même formation orographique, de vaste étendue mais de médiocre hauteur, dont les plateaux et les massifs, uniformément composés de couches schisteuses, couvrent une partie notable de l'Allemagne occidentale et pénètrent même dans les contrées voisines de la Belgique et de la France. Le *groupe des montagnes schisteuses rhénanes* — c'est ainsi qu'on l'appelle — peut, pour la configuration, être comparé à un papillon aux ailes déployées, dont le corps serait superposé à la section du cours du Rhin comprise entre Bonn et Bingen ; son relief présente un ensemble de plateaux onduleux d'une altitude moyenne de 500 mètres, au-dessus desquels les cimes des chaînes s'élèvent de 200 ou 300 mètres plus haut. Il est généralement peu fertile, et contient de nombreuses landes et des tourbières étendues qui alternent avec des forêts et de maigres champs de blé ou d'avoine ; mais ses trésors souterrains sont considérables : les minerais de fer et les dépôts de houille des vallées de la Ruhr, de la Sarre, de la Meuse, de la Vesdre et de la Sambre ont singulièrement facilité l'essor industriel de la Prusse rhénane et de la Belgique, et les sources thermales ou minérales d'Aix-la-

Chapelle, de Spa, de Kreuznach, de Wiesbade, de Hombourg, de Langenschwalbach et d'Ems sont des lieux de réunion européens. Quant à la physionomie particulière des nombreux massifs qu'on y distingue, elle ne mérite guère qu'on s'y arrête, au moins pour la plupart d'entre eux. Dans l'aile orientale, que forment les montagnes westphaliennes, il suffira de nommer les chaînes les plus connues, le Haar ou Haarstrang entre la Lippe et la Ruhr, le Sauerland et le Rothhaar entre la Ruhr et la Sieg, et le Westerwald entre la Sieg et la Lahn. L'aile occidentale, qui accompagne la Meuse, est assez triste et insignifiante aussi, surtout au nord dans la Hohe-Venn, dont le nom est emprunté à ses tourbières; les Ardennes, qui lui font suite au sud, sont plus accidentées et surtout plus boisées, quoiqu'on ait fort éclairci depuis longtemps les épaisses forêts qui autrefois leur avaient valu le nom de Forêt Charbonnière. L'intérêt principal cependant se concentre sur les deux couples de chaînes accolées au Rhin, le Siebengebirg et l'Eifel, le Taunus et le Hundsruck, dont les deux premières se font vis-à-vis, de la droite à la gauche du fleuve, entre Bonn et Coblence, tandis que les deux autres répètent le même parallélisme un peu plus haut, entre Coblence et Mayence. Dans celles-là, les hardies formes volcaniques du basalte interrompent la monotonie de la formation schisteuse : le Siebengebirg élève droit au-dessus du Rhin de charmantes coupoles basaltiques, dont la plus imposante est le Drachenfels, où Siegfried tua le dragon préposé à la garde du trésor des *Nibelungen*, et l'Eifel, à côté de ses innombrables cônes de même origine, a des fleuves de lave parfaitement conservés et des cratères, grands et petits, que l'irruption de l'eau a changés en lacs et en étangs. Dans celles-ci, c'est le quartz qui a brisé l'ardoise et donné au paysage une variété plus grande : le Hundsruck (dont le nom doit se traduire par dos élevé et non par dos du chien, comme on serait tenté de le faire) s'élève à 800 mètres; le Taunus contient, dans le Grand-Feldberg qui atteint l'altitude de 850 mètres, la cime la plus élevée du groupe entier, et les forêts presque continues qui couvrent ses flancs ont fait du Nassau le pays le plus boisé de l'Allemagne.

Un parallélisme plus remarquable encore que celui que nous venons de constater entre les chaînes rhénanes du groupe schisteux, caractérise, à une étape supérieure du fleuve, le groupe beaucoup plus important du haut Rhin qui, à l'autre extrémité du système hercynien, s'élève de nouveau à des altitudes presque aussi considérables que celles du quadrilatère bohémien. Les deux chaînes qui le constituent, la Forêt Noire ou Schwarzwald et les Vosges, sont en effet complétement symétriques comme direction normale, comme structure d'ensemble et comme formation géologique; bien plus, elles se ressemblent singulièrement jusque dans les derniers détails de leur nature intime. Parallèles entre elles et avec le fleuve qu'elles accompagnent à l'est et à l'ouest, elles se développent l'une et l'autre dans le sens du méridien; l'une et l'autre consistent en gneiss et en granit, entremêlés de porphyres et de grès. Toutes les deux ont leur masse la plus grande et leurs cimes les plus hautes dans leur partie méridionale, qui est plus rapprochée des Alpes, et diminuent en largeur et en hauteur à mesure qu'elles s'en éloignent; toutes les deux dirigent leur pente brusque vers la large vallée du Rhin, au milieu de laquelle surgit, à la hauteur des deux Brisach, l'îlot basaltique du Kaiserstuhl, absolument étranger à l'une et à l'autre, et descendent lentement du côté opposé, où le Neckar et la Moselle arrosent le plateau du Wurtemberg et celui de la Lorraine. Elles ont l'une et l'autre des cimes arrondies en *ballons*, des crêtes nues ou chargées de buissons, des pentes couvertes par le haut de magnifiques forêts et plus bas d'abondants vignobles, des vallées à la fois pittoresques et fertiles, où jaillissent des sources minérales ou thermales, que dominent de vieux châteaux aux murs chargés de lierre, et à l'entrée desquelles se pressent les jolis villages et les petites villes prospères. Toutes les deux enfin sont habitées par une population aussi industrieuse qu'intelligente : la Forêt Noire a de vieille date son horlogerie, ses chapeaux de paille et surtout le flottage de ses énormes sapins, qui, transportés jusqu'au Rhin par les eaux de la montagne, vont ensuite en grands radeaux gagner les ports de la Hollande; dans les vallées des Vosges s'est établie la grande in-

dustrie moderne, qu'y a primitivement attirée la force motrice des rivières, mais dont les puissantes manufactures travaillent aujourd'hui en grande partie à la vapeur. En un mot, la Forêt Noire et les Vosges ne sont au fond que les deux moitiés d'un seul et même massif, que les révolutions du globe ont fendu selon son axe de longueur; également belles, également civilisées, les deux chaînes sœurs sont le digne encadrement de la riche plaine, badoise et alsacienne, qui, des deux côtés du Rhin, les unit plus qu'elle ne les sépare, et elles forment avec elle, dans l'Europe centrale montueuse, un des cantons les plus attrayants, sinon le plus charmant de tous.

Le sommet le plus élevé de la Forêt Noire et du groupe entier est le Feldberg, qui s'élève au sud du fameux Val-d'Enfer, par lequel passe la route qui de Fribourg en Brisgau mène aux sources du Danube; son altitude de 1,495 mètres lui assigne son rang, parmi les cimes hercyniennes, immédiatement après la Riesenkoppe des monts des Géants, la plus considérable de toutes. Le Ballon de Soultz ou de Guebwiller, qui lui fait pendant dans les Vosges méridionales, à l'est des sources de la Moselle, s'arrête à 1,426 mètres. Mais si la chaîne orientale culmine un peu plus haut que sa voisine, elle a une moindre extension longitudinale; au nord, en effet, elle ne s'étend guère au delà de la vallée enchanteresse de Bade où, au milieu des forêts et des prairies, des rochers et des cascades, s'étalent toutes les séductions d'une civilisation raffinée, et à partir de la Murg elle ne se continue plus, dans la direction du Neckar et de l'Odenwald, que par un dos de pays de moins de 400 mètres d'altitude. Les Romains déjà avaient reconnu en cet endroit la communication naturelle entre la vallée du Rhin et le plateau souabe, et y plaçaient leurs *portes hercyniennes*, dont le nom s'est conservé dans celui de la petite ville de Pforzheim; de nos jours on y a fait passer la grande voie ferrée de Paris à Vienne. Les Vosges, au contraire, tout en diminuant elles aussi en hauteur vers le nord, se maintiennent beaucoup plus longtemps à l'état de véritable chaîne et se continuent presque sans interruption jusque dans le voisinage du Hundsruck; car la Hardt du Palatinat en est le prolongement

direct, et elle n'est elle-même séparée du Donnersberg ou mont Tonnerre, qui déjà correspond à l'Odenwald sur l'autre rive du Rhin, que par une étroite dépression, des deux côtés de laquelle on rencontre des altitudes de 700 mètres. Aussi de ce côté du fleuve le passage de Saverne, qui fait suite à celui de Pforzheim, a-t-il bien plus les caractères d'un col de montagnes, et il a fallu un double tunnel fort considérable pour faire franchir le massif vosgien tant au chemin de fer de Paris à Strasbourg qu'au canal de la Marne au Rhin.

Le groupe orographique du haut Rhin est le dernier des groupes hercyniens proprement dits. La grande chaîne longitudinale du Jura, qui se déroule au sud et à l'est des Vosges et de la Forêt Noire, se rattache il est vrai intimement au système hercynien, dans sa moitié orientale du moins, le Jura allemand, qui met en communication directe la Forêt Noire méridionale et le massif des monts des Pins; mais le Jura allemand ne saurait être séparé du Jura franco-helvétique, dont il reproduit exactement la direction normale et la conformation géologique, et la chaîne prise dans son ensemble a à la fois un développement assez vaste et une nature assez originale pour qu'on ne doive pas hésiter à en faire un système particulier. Le Jura se prolonge en effet sur une étendue de 700 kilomètres environ dans une seule et même direction sud-ouest en nord-est, qui de la hauteur du mont Blanc le mène dans le voisinage du quadrilatère bohémien; sur tout son parcours il forme, au nord du plateau antérieur des Alpes, une seule et même masse neptunienne, calcaire, où abondent les pétrifications et les grottes naturelles; d'un bout à l'autre, il est plus ou moins triste et nu, pauvre en eau et médiocrement fertile. Comme la Forêt Noire et les Vosges, il a son maximum d'élévation au sud : les cimes françaises ou suisses du Crêt de la neige, du Reculet et de la Dôle dépassent ou approchent l'altitude de 1.700 mètres; les sommets les plus élevés du Jura allemand atteignent à peine un millier de mètres. Le Jura helvétique débute en France comme une série de lignes parallèles, aux formations abruptes et heurtées, que divisent des vallées longitudinales, que relient des verrous transversaux, et dont l'ensemble,

d'une largeur de 60 kilomètres environ, sépare la vallée du Rhône de celle de l'Ain. Il devient un peu plus étroit, mais garde la même nature entre les bassins du Doubs et de l'Aar, où sa ligne de faîte marque la frontière politique entre la France et la Suisse; c'est dans cette section que se trouvent sur le versant oriental, aux altitudes considérables de 900 et de 1,000 mètres, les grands centres industriels du Locle et de La-Chaux-de-Fonds Plus loin encore, il se bifurque; la branche occidentale se dirige vers les Vosges, mais laisse subsister entre elle et la chaîne vosgienne la *trouée de Béfort*, large voie de communication naturelle par laquelle ont été facilement tracés le canal du Rhône au Rhin et le chemin de fer de Paris à Mulhouse; la branche orientale court vers le Rhin, est brisée par lui à Schaffhouse, à Zurzach, à Laufenbourg, à Rheinfelden, côtoie la Forêt Noire aux environs des sources du Danube, et s'appelle dès lors le Jura allemand. Celui-ci, qu'on subdivise en Jura souabe ou Rauhe-Alp entre le Danube et le Neckar, et en Jura franconien entre le Danube et le Mein, a une pente peu accentuée vers le plateau danubien, une chute plus rapide vers les deux affluents du Rhin; moins élevé que le Jura helvétique, il est beaucoup moins pittoresque encore que lui; cependant les pentes septentrionales présentent quelques jolies vallées et on parle même d'une Suisse franconienne entre Erlangen et Baireuth; quant aux sommets, le principal intérêt qui s'y rattache est celui des souvenirs historiques évoqués par leurs noms : nous n'en citerons que deux, le Hohenzollern et le Hohenstaufen, qui tous les deux appartiennent au Jura souabe.

Avec le Jura, dont la section franconienne nous a ramenés au massif des monts des Pins, nous nous trouvons avoir épuisé la liste des chaînes de montagnes secondaires de l'Europe centrale qui à un titre quelconque méritent de fixer l'attention. L'examen successif de leurs groupes nous a permis, non-seulement d'esquisser le relief de la zone moyenne de l'Europe du centre, mais aussi de caractériser la physionomie d'un certain nombre des contrées qu'elle renferme; l'étude des fleuves allemands nous donnera bientôt l'occasion de compléter ces vues sur les aspects

divers de la région montueuse qui, depuis le plateau transylvain jusqu'aux chaînes rhénanes, s'étend au nord et au nord-est du massif alpestre ; mais auparavant il nous faut jeter un coup d'œil sur la troisième et dernière des zones entre lesquelles se partage l'Europe centrale, fixer la nature générale et les particularités les plus saillantes de la grande dépression qui la termine au nord, et achever par les rives basses de la Baltique et de la mer du Nord la description de ses formes plastiques que nous avons commencée par les hauts sommets des Alpes : ce sera le sujet du chapitre suivant.

CHAPITRE IV

La grande plaine de la basse Allemagne et les côtes de l'Europe centrale.

Tandis qu'à la partie méridionale de l'Europe du centre correspond le vaste massif des Alpes et que sa région moyenne est parcourue par une multitude de chaînes et de massifs secondaires, sa zone septentrionale ne forme qu'une seule et même dépression le long des deux mers intérieures qui la séparent de l'Europe du nord. Cette grande plaine de la basse Allemagne n'a pas de limites naturelles dans le sens de la longueur, car à l'est elle se perd dans la plaine russe et elle se soude à l'ouest à la dépression océanique de la France ; mais en l'arrêtant aux frontières politiques des deux régions voisines, France et Russie, on peut lui attribuer un développement longitudinal de 1,300 kilomètres environ. Quant à sa largeur, elle est extrêmement variable, selon que les montagnes qui la bordent au sud se rapprochent plus ou moins des mers septentrionales ; normalement elle devient plus étroite à mesure qu'on avance du levant vers le couchant, et tandis que la distance de la Baltique aux Karpathes et aux Sudètes est de 600 et de 450 kilomètres, les monts du Weser et les Ardennes ne sont qu'à 150 kilomètres de la mer du Nord; mais les avances et les retraits des massifs allemands motivent de nombreuses exceptions à la règle générale : les deux grands *golfes de plaine* de la Westphalie et du bas Rhin par exemple, qui s'intercalent entre les monts du Weser et les Ardennes, lui donnent de nouveau une largeur de près de 300 kilomètres. Dans toute son étendue, la dépression de l'Allemagne du nord représente un ancien fond de mer, où prédomi-

nent, disposés en profondes couches horizontales, le sable, le gravier, l'argile et la marne, mais où l'on rencontre aussi de fertiles couches d'humus; les plaines sablonneuses, les landes, les marais, les tourbières y abondent, entremêlés, surtout au pied des montagnes méridionales et le long des fleuves, de riches terres de culture qu'on appelle des *Marschen ;* de nombreux blocs erratiques, utilisés dès les temps païens pour des autels et des tombeaux, y ont été transportés depuis la Scandinavie aux époques antérieures du globe. Son relief total a naturellement un caractère extrêmement uniforme et monotone ; elle n'est pas, il est vrai, absolument horizontale et renferme des collines et des plateaux qui s'élèvent exceptionnellement jusqu'au delà de 300 mètres; mais ces ondulations du terrain sont de trop peu d'importance pour en accidenter l'aspect d'une façon notable, tout comme elles n'ont pu exercer aucune influence sérieuse sur le climat, la culture et la civilisation de la région.

La grande plaine de la basse Allemagne peut se diviser, au point de vue à la fois de la géographie physique et de l'histoire, en trois sections, auxquelles les vallées de l'Elbe et du Rhin servent de lignes de démarcation plus ou moins exactes. A l'orient s'étend la plaine wende, qui au moyen âge était habitée exclusivement par la race slave, mais dont une bonne partie a été occupée depuis lors par des envahisseurs germaniques ; au centre, la plaine saxonne, ou pour mieux dire la plaine de la basse Saxe, appartient sans partage à la race tudesque; à l'occident enfin, la plaine des Pays-Bas, que dès les temps les plus reculés se disputaient les Gaulois et les Germains, reste partagée entre leurs descendants respectifs.

La plaine orientale ou wende, la plus considérable des trois comme superficie, a aussi les formes plastiques les plus variées; elle est parcourue en effet par une double série de hauteurs, qui, partant de l'Oural méridional et de l'Oural moyen, sont brisées par tous les fleuves de l'Europe orientale plane, se rapprochent à mesure qu'elles avancent vers l'ouest, et finissent par former un angle aigu à la hauteur de la basse Elbe. Ce sont au sud les hauteurs ouralo-karpathiennes qui viennent des steppes de la

Russie méridionale et courent parallèlement à la diagonale européenne; au nord, les hauteurs ouralo-baltiques qui font suite au plateau de Waldaï et accompagnent à distance la Baltique. Les premières longent d'abord l'Oder, puis gagnent l'Elbe, dont elles suivent la rive gauche jusque dans le voisinage de la mer du Nord; leur plus grande élévation allemande est dans la haute Silésie, où les hauteurs de Tarnowitz, au sud-est d'Oppeln, atteignent l'altitude de 350 mètres; plus loin les collines à vignobles de Grunberg sur la moyenne Oder et le Flaeming sur la rive droite de l'Elbe s'arrêtent à 225 mètres; leur extrémité occidentale, la lande de Lunebourg sur la rive gauche de l'Elbe, n'a plus qu'une centaine de mètres. Les autres, qui convergent avec elles de façon à ne plus en être séparées du côté de Lunebourg que par la vallée de l'Elbe, ont leur plus grande élévation dans les environs de Danzick, où le Thurmberg, qui mesure 330 mètres, rappelle les vraies montagnes par sa structure pittoresque; leur hauteur moyenne est de 200 à 100 mètres; l'embranchement qu'elles poussent au nord dans la presqu'île cimbrique a, dans le Himmelbjerget jutlandais, une cime de 172 mètres. D'un bout à l'autre de la seconde des deux chaînes, mais principalement dans la Prusse orientale et dans le Mecklembourg, on rencontre, tant sur les hauteurs elles-mêmes qu'à leur pied, une grande abondance de lacs, de dimensions plus ou moins considérables et en groupes plus ou moins nombreux. Ils sont en général peu profonds et fort inférieurs aux lacs subalpins comme beauté et comme pureté des eaux; néanmoins ceux du Holstein oriental, le lac de Ploen par exemple, ne manquent pas de pittoresque; quelques-uns aussi, dont les entonnoirs paraissent être le résultat d'éboulements à l'intérieur, ont une cavité plus considérable, au fond de laquelle on a retrouvé des vestiges de forêts et de tourbières englouties; tel est le cas notamment du lac de Segeberg, qui appartient au même groupe holsteinois. Si la formation de lacs de l'Allemagne septentrionale se concentre plus spécialement sur le parcours des hauteurs ouralo-baltiques, la plaine wende entière abonde en marécages, principalement dans le voisinage des rivières, si

bien qu'en maint endroit toutes les communications ont lieu par eau, à l'époque des crues du moins ; l'exemple le plus curieux et le plus connu de cette nature hybride du sol est fourni par le Sprééwald, entre Cottbus et Berlin, où la Sprée, qui n'a presque pas de chute, se partage en mille canaux, et où c'est en barque que le paysan va travailler aux champs. La canalisation a changé certains de ces marécages en champs fertiles et en riches prairies ; d'autre part, la terre argileuse et l'humus fluvial de l'Uckermark, du Mecklembourg et du Holstein favorisent l'élève d'un bétail renommé ; en général, cependant, la plaine wende est beaucoup trop sablonneuse pour être grandement fertile. Par contre, elle a sur la plaine saxonne l'avantage d'avoir partout de l'eau potable, et ses collines de sable portent les vignobles les plus septentrionaux du monde ; on a abandonné la culture de la vigne à Thorn et à Marienwerder, mais elle subsiste dans les environs de Potsdam et de Brandebourg.

La plaine centrale ou saxonne manque absolument de collines, mais elle a ses landes élevées, au premier rang desquelles il faut placer la fameuse lande de Lunebourg, qui n'est pas autre chose que le bas plateau où expirent, entre la basse Elbe et l'Aller, les hauteurs ouralo-karpathiennes. Quand on vient du sud, elle fait l'effet d'une plaine infinie ; du côté du nord, au contraire, comme elle s'élève de plus de 100 mètres au-dessus du niveau de la mer que dépasse à peine celui de la région côtière, elle a une certaine apparence montueuse. Elle est complétement sablonneuse, mais nulle part le sable n'y est à nu ; il se cache sous des forêts et des bruyères, ou encore sous de pauvres champs et de maigres prairies, où butinent les abeilles et où se nourrissent misérablement les moutons de la lande, les légendaires *haidschnuken*, dont la laine grossière a pu être prise, dit-on, pour du poil de chien. L'autre phénomène caractéristique de la plaine saxonne sont ses immenses tourbières, qui couvrent une partie notable du pays compris entre le bas Weser et le Zuiderzée, et dont la plus célèbre est le Bourtanger-Moor sur la frontière du Hanovre et de la Hollande. Elles sont nées de la difficulté de l'écoulement des eaux dans une plaine à peu

près horizontale et présentent un spectacle unique en son genre par leur extension continue sur des centaines de kilomètres carrés, où, comme en pleine mer, rien ne vient interrompre la régularité parfaite d'un horizon circulaire. Pour y gagner des champs à la culture, le moyen le plus simple et le plus économique, analogue à celui qu'on emploie dans la forêt vierge, est de mettre le feu ; mais alors s'élèvent au-dessus de la tourbière en combustion des nuages de fumée nauséabonde, qui se propagent au loin en empestant l'air et qui, dans certaines conditions atmosphériques, sont capables de cacher le soleil à toute l'Allemagne septentrionale. A côté des landes et des tourbières, il y a naturellement aussi dans la section centrale de la basse Allemagne des cantons plus favorisés, dont quelques-uns sont à la fois plus fertiles, plus boisés et plus ondulés ; tels sont principalement les deux grands golfes de Munster et de Cologne, par lesquels la plaine du nord pénètre profondément dans l'Allemagne montueuse. Mais, quelle que soit la nature particulière du sol, la physionomie générale de la population n'en est que peu affectée ; comme leurs voisins hessois et frisons, les bas Saxons, dignes héritiers des vaillants adversaires de Charlemagne et des *francs-juges* des tribunaux vehmiques, ont opiniâtrement maintenu leur caractère provincial et résisté de leur mieux aux influences extérieures ; essentiellement conservateurs et doués d'un flegme remarquable, ils ont le goût inné du droit, l'esprit ironique, la veine peu poétique, le tempérament réactionnaire et particulariste. Leurs villes ont presque toutes conservé un cachet antique, que dans l'Allemagne méridionale on ne retrouve guère qu'à Nuremberg et à Ratisbonne ; mais c'est dans les campagnes surtout que les vieilles traditions se sont transmises patriarcalement de génération en génération. Comme au temps de Tacite, la ferme westphalienne s'élève isolée au milieu des champs et des prairies qui en dépendent ; elle passe à un seul des enfants, tantôt à l'aîné, tantôt au plus jeune, en vertu du dicton juridique que le paysan n'a qu'un enfant légitime et que tous les autres sont des bâtards ; néanmoins sa prospérité est l'unique ambition de la famille entière, et toute

autre considération est subordonnée à cet intérêt majeur : on prête bien à un paysan westphalien, qui sur son lit de mort songeait à restituer une prairie acquise par un parjure, cette réponse caractéristique aux remontrances de son fils, comme quoi elle était indispensable à la bonne exploitation de la ferme : « Eh bien, garde-la; mon âme immortelle s'en tirera comme elle « pourrra ! »

La plaine occidentale ou des Pays-Bas est, parmi les trois sections de la basse Allemagne, la moins considérable comme étendue et la moins accidentée comme relief; en revanche, elle est la plus uniformément fertile. Depuis le riche pays de Cologne et de Juliers, à travers le Brabant et la Flandre, et jusqu'aux collines de la Picardie, se continue une seule et même plaine, absolument unie, sans ombre d'élévations d'aucune sorte, et qui ne doit quelque variété qu'aux créations de l'homme, villes et villages, bouquets d'arbres et haies, routes et canaux, ces derniers le plus souvent sans écluses sur un sol horizontal; mais ces campagnes monotones sont aussi plantureuses que peu poétiques; elles nourrissent une population extrêmement dense, qui, aux produits de l'agriculture, ajoute de vieille date les bénéfices de l'industrie et du commerce. La Belgique est le pays classique des cités municipales; sur son sol uni, où les champs de bataille sont aussi nombreux que dans la plaine lombarde, a été tracé le premier grand réseau de chemins de fer du continent européen.

En général, l'absence d'obstacles naturels et, par suite, la facilité des communications sont des caractères distinctifs de la grande dépression du nord tout entière, et ils ont exercé une influence notable sur la marche de son histoire. La navigation fluviale n'y est nulle part interrompue par des rapides; les différents bassins, à peine séparés les uns des autres par des dos de pays imperceptibles, formaient, même avant une canalisation en partie fort ancienne, une chaîne presque non interrompue de voies aquatiques depuis l'Escaut jusqu'au Niémen. De là les grands mouvements d'armées, de populations entières, d'un bout à l'autre de la basse Allemagne; de là le flux et le reflux de

la conquête slave et de la conquête germanique; de là surtout l'extension progressive de la monarchie prussienne pendant les deux derniers siècles. Comme centre et comme point de départ, elle a eu le Brandebourg, c'est-à-dire une contrée située presque au milieu de la plaine du nord, entre l'Elbe et l'Oder, et dépourvue également de châteaux de montagnes et de villes importantes; la Prusse ducale et le pays de Clèves lui ont donné, il y a deux cent cinquante ans, sur le Prégel et sur le Rhin, ses bornes extrêmes à l'est et à l'ouest; puis une série non interrompue d'acquisitions a successivement comblé les lacunes entre ces possessions éparses, et a réuni sous le sceptre des Hohenzollern à la fois la plaine, tant wende que saxonne, et les avenues de l'Allemagne montueuse qui débouchent sur la dépression septentrionale.

Le tableau que nous venons de tracer de la zone basse de l'Europe centrale serait incomplet si nous n'y ajoutions une esquisse des deux mers intérieures qui la baignent au nord, en la séparant de la Scandinavie et de la Grande-Bretagne; mais, avant de parler de leur configuration géographique, de la nature de leurs côtes, des traits distinctifs de leur population maritime, autant d'éléments indispensables d'une description raisonnée de la plaine de la basse Allemagne, nous intercalerons ici quelques mots sur une troisième mer qui, bien qu'elle appartienne en propre à l'Europe méridionale, n'est pas complétement étrangère à l'Europe du centre. La mer Adriatique, qui s'interpose dans toute sa longueur entre la péninsule des Apennins et celle des Balkhans, pénètre en effet par son extrémité septentrionale jusqu'au pied des Alpes illyriennes, où les deux golfes de Trieste et de Quarnero découpent la presqu'île d'Istrie, et ce fond de mer est comme une région neutre, où se rencontrent la plaine vénitienne, qui continue la grande dépression italienne du Pô, la formation des îles dalmates, qui, géographiquement, fait partie de la péninsule gréco-turque, et les pentes méridionales des Alpes de l'Autriche, que nous pouvons attribuer à l'Europe centrale. Aussi, bien que le pays soit, au point de vue ethnographique, slave ou italien, il est, en partie

du moins, rattaché politiquement depuis de longs siècles à la monarchie des Habsbourg, dont Trieste est le port de beaucoup le plus important. Cette ville, dont l'excellent port est surplombé par le plateau calcaire de la Karst, a pris de nos jours un essor commercial qui rappelle les beaux temps de Venise : sa flotte à vapeur, rivale de celle de Marseille, couvre l'Adriatique et la Méditerranée orientale, et pénètre, par le canal de Suez, dans l'océan Indien ; et le chemin de fer qui l'unit à Vienne a réalisé, en une certaine mesure, la vieille fable géographique d'un embranchement méridional du Danube aboutissant au fond de la mer Adriatique.

Sans être, tant s'en faut, exclusivement allemandes, la mer Baltique et la mer du Nord, auxquelles nous revenons après cette digression, le sont du moins sur toute l'étendue de leurs rives méridionales, et, à ce titre, nous avons à les examiner de plus près. La première des deux, la mer suève des anciens, la mer orientale des Allemands et des Suédois, apparaît pour la première fois au onzième siècle, dans la chronique hambourgeoise d'Adam de Brême, sous le nom habituel pour nous de mer baltique, qu'on traduit par mer de rupture ou par mer blanche, selon qu'on le fait dériver d'une racine scandinave ou d'une racine slave, à moins cependant qu'on ne préfère y voir un souvenir des Baltes ou héros goths, ou encore une réminiscence classique de l'île *Baltia* de Pline. D'une étendue médiocre, car sa superficie est d'un cinquième inférieure à celle de la France, elle s'interpose entre l'Allemagne, la Suède et la Russie, sous la forme d'un long ruban maritime qui, plus large dans sa partie méridionale, se dédouble au nord-est dans les deux golfes de Bothnie et de Finlande, auxquels vient s'ajouter, comme troisième encoupure, le golfe moins considérable de Riga. Les îles danoises en font une mer presque complétement fermée, qui ne communique avec le Cattégat ou trou des chats, et par lui avec la mer du Nord, que par trois étroits passages, le Petit-Belt, entre la côte jutlandaise et l'île de Fionie, le Grand-Belt, entre les îles de Fionie et de Séeland, et le Sund, entre l'île de Séeland et la côte suédoise : encore les deux Belts sont-ils

peu utilisés pour la grande navigation à cause des îlots et des bancs de sable qui les encombrent, et la Baltique n'a, en réalité, qu'une vraie porte, le Sund, qui à son étranglement septentrional, entre la ville danoise d'Helsingoer ou Elseneur et la ville suédoise d'Helsingborg, mesure à peine 4 kilomètres de largeur. Là le canon du château de Kronborg, jadis habité par Hamlet, domine le canal navigable extrêmement resserré qui longe la côte séelandaise; là les quinze mille navires qui annuellement franchissent le détroit pour entrer dans la Baltique ou pour en sortir payaient naguère encore tribut au Danemark, jusqu'à ce que des traités internationaux aient, en 1857, aboli le péage, plusieurs fois séculaire, d'Elseneur. La nature de la Baltique se ressent singulièrement de cette fermeture presque absolue; elle a au plus haut point tous les caractères d'une mer intérieure, isolée de l'océan. Sa profondeur, peu considérable partout (elle n'atteint nulle part 250 mètres), est surtout minime au sud, où la côte plate de la dépression wende se continue par une pente sous-marine doucement inclinée; son eau est peu salée, presque potable, grâce aux nombreux et puissants fleuves qui s'y déversent; elle n'a pas de marée, tout au plus une espèce de flux et de reflux que produit l'action des vents et qui détermine sur les côtes opposées des variations du niveau maritime jusqu'à concurrence d'un mètre environ; ses vagues sont courtes et hautes, à cause de la configuration de son bassin et des tempêtes fréquentes qui l'agitent. Quant à la théorie d'un changement lent, mais continu, dans le niveau général de la Baltique, elle reste fort problématique. Émise au milieu du dernier siècle par Celsius, l'illustre professeur d'Upsala, qui soutenait que la mer Baltique baissait à peu près de 45 pouces tous les cent ans, elle fut reprise sous une forme nouvelle, au commencement de ce siècle, par Léopold de Buch, qui revint de son voyage dans les contrées septentrionales de l'Europe convaincu de leur élévation progressive sous l'action des forces volcaniques, et qui se crut conséquemment en droit d'affirmer que les mêmes causes, qui, aux époques antéhistoriques, avaient remplacé par l'isthme finno-russe une communication autrefois existante entre le golfe de

Finlande et la mer Blanche, finiraient avec les siècles par changer en un lac le golfe de Bothnie. Mais les observations contradictoires faites également sur l'une et l'autre rive de la Baltique paraissent plutôt donner raison à ceux qui, dans les changements de niveau constatés, ne voient que des phénomènes locaux, qui se seraient produits, simultanément ou à des époques distinctes', dans les deux sens de l'élévation et de la descente. Ainsi, en maint endroit de la côte prussienne et poméranienne, une tradition constante, corroborée par la découverte de restes de navires et d'ancres au fond des tourbières, veut que le rivage ait émergé au-dessus de la mer, et il est positif que, depuis un siècle, la côte suédoise s'est élevée au-dessus du niveau moyen de la Baltique, d'un pied du côté de Calmar, de quatre pieds aux environs de Pitéa et de Luléa, si bien que certains villages de pêcheurs se trouvent, à l'heure qu'il est, beaucoup plus éloignés de la mer qu'il y a cent ans; mais, d'autre part, la côte sambienne, en Prusse, paraît s'affaisser, et à Malmoe, en Scanie, dont les rues sont souvent inondées par la vague, il existe un pavé à huit pieds au-dessous du pavé actuel; les travaux du canal de Soedertelge au sud de Stockholm ont même fait découvrir, à une profondeur de soixante-quatre pieds, sous une épaisse couche de sable et de gravier, des ancres, des débris de barques et les restes d'une cabane avec des tisons à demi consumés.

La côte méridionale ou allemande de la Baltique suit, de Mémel à Hadersleben, la direction générale d'est en ouest, sauf à se relever vers le nord aux deux extrémités; elle est dans son ensemble peu accidentée et monotone, comme la plaine à laquelle elle correspond. Sur la majeure partie de son parcours elle est formée par des dunes d'un sable aride et mobile, qui ne cessent d'empiéter sur la terre ferme; ces dunes, très-considérables en Poméranie et dans le Mecklembourg principalement, atteignent à Swinemunde la largeur d'une demi-lieue; leurs sables mouvants sont extrêmement dangereux et ont plus d'une fois englouti hommes et chevaux, à des endroits où l'on passait sans encombre quelques heures avant ou après. Entre les dunes

s'intercalent quelques digues naturelles en blocs de granit, dont la plus célèbre est la *digue sainte* de Doberan, à l'ouest de Rostock : la légende raconte qu'elle est sortie des flots en une seule nuit, après des conjurations magiques accompagnées du sacrifice d'un enfant. A l'est, sur la côte prussienne, prédomine une autre formation, celle des *Nehrungen*, longues flèches ou langues de terre, qui séparent de la pleine mer de grandes lagunes d'une eau presque douce, qu'on appelle des *Haffs*. La plus septentrionale de ces langues de terre est la *Kurische-Nehrung* ou flèche des Curons, qui détermine le *Kurisch-Haff ;* la *Frische-Nehrung*, dont le nom est traduit tantôt par flèche des Frisons, tantôt par flèche de la rivière Frisching, la continue presque en ligne droite de l'autre côté, c'est-à-dire au sud de la presqu'île de Sambie, et sépare le *Frisch-Haff* du golfe de Danzick; en face de la *Frische-Nehrung* enfin, une troisième et dernière langue de terre, la moins considérable des trois, découpe dans la partie occidentale du même golfe, non plus un vrai *Haff*, mais une baie profonde, le *Wiek* de Putzig. Les *Nehrungen* diffèrent essentiellement des dunes en ce qu'elles sont fixes, composées de terre et recouvertes à leur sommet seulement de sables mobiles; elles s'élèvent, quelquefois presqu'à pic, à des hauteurs de 30, de 50, de 60 mètres; leur largeur moyenne est de 8 kilomètres, mais en certains endroits elles sont beaucoup plus étroites. La *Frische-Nehrung* est en grande partie couverte de pins; autrefois il en était de même de la *Kurische-Nehrung ;* mais le second roi de Prusse, l'économe Frédéric-Guillaume Ier, se laissa tenter par les propositions de déboisement que lui faisait un M. de Korff : l'opération rapporta 200,000 écus au trésor royal, mais eut le déplorable résultat de faciliter outre mesure les empiétements du sable et de la mer sur la flèche curonne; ses villages ont disparu l'un après l'autre et se trouvent aujourd'hui réduits au nombre de trois sur un développement longitudinal d'une centaine de kilomètres; la route qui la parcourt est quelquefois sous eau ; la partie du *Haff* qui la longe s'ensable de plus en plus et est devenue un marécage à roseaux. En général les deux *Haffs* sont très-peu

profonds, absolument comme leurs similaires les *limans* des fleuves de la mer Noire ; aussi, loin de faciliter la navigation côtière, l'entravent-ils, car les navires d'un tirant d'eau un peu considérable ne peuvent pas s'y aventurer, et les bateaux plats y sont exposés à des coups de vent dangereux ; c'est ce qui explique la construction de canaux parallèles au littoral, entre le bas Niémen et le Prégel. L'une et l'autre des deux lagunes ne communique avec la Baltique que par un étroit passage, ouvert à l'extrémité septentrionale de sa flèche ; c'est par ces canaux relativement profonds, des *Tief* comme on les appelle, que les fleuves qui aboutissent au double delta négatif du *Kurisch-Haff* et du *Frisch-Haff* découlent vers la mer : le *Tief* de Mémel, aux confins de la Russie, représente l'embouchure commune du Niémen ou Mémel et du bras septentrional du Prégel ; le *Tief* de Pillau, droit en face de l'ancienne capitale prussienne Kœnigsberg, celle du Prégel méridional, de la Frisching, de la Passarge et des bras orientaux de la Vistule.

Toute cette partie orientale de la côte allemande de la Baltique est extrêmement peu articulée, la presqu'île sambienne interrompant seule, et cela d'une façon peu sensible, la ligne droite formée par les deux grandes *Nehrungen.* Les découpures et dentelures sont d'autant plus nombreuses à sa terminaison opposée, le long du Holstein et du Schleswick ; le littoral sud-est de la presqu'île cimbrique offre, en effet, une succession continue de baies profondes et de presqu'îles fortement accentuées, en avant desquelles quelques îles côtières forment la transition vers l'archipel plus septentrional des îles danoises. C'est d'abord, pour ne signaler que les noms les plus importants, le golfe de la Trave et la presqu'île wagrienne, que continue l'île de Fehmarn ; puis le golfe de Kiel, avec ses profondes encoupures de Kiel et d'Eckernfœrde, et la presqu'île d'Anglie, au cœur de laquelle pénètre l'étroit canal de la Schlei ; plus loin encore la baie de Flensbourg, la presqu'île de Duppel, l'île d'Alsen, les baies d'Apenrade et de Hadersleben, qui nous mènent jusqu'au Petit-Belt, en face de la grande île danoise de Fionie. Au centre de la Baltique allemande, la configuration côtière

tient le milieu entre ce qu'elle est au levant et au couchant, en se rapprochant davantage cependant de la structure du littoral oriental : comme la côte prussienne, la côte de la Poméranie ultérieure se profile en une ligne presque droite, depuis l'ouverture du golfe de Danzick jusqu'aux bouches de l'Oder; à l'extrémité septentrionale de la Poméranie citérieure, la presqu'île de Darss, que prolonge l'île de Zingst, rappelle les flèches des Curons et des Frisons; et la Poméranie moyenne a, à l'estuaire de l'Oder, son *Haff*, qui est même le *Haff* par excellence, le *Haff* sans désignation particulière, sauf qu'on y distingue un *Grand-Haff* à l'est, et un *Petit-Haff* à l'ouest. Mais cette lagune poméranienne n'est pas, à l'instar de ses analogues prussiens, bordée du côté de la mer par une simple langue de terre; devant le *Haff* s'étendent les deux îles assez considérables de Wollin à l'est et d'Usedom à l'ouest, lesquelles ont joué toutes les deux un certain rôle dans l'histoire positive et dans l'histoire légendaire de la contrée : dans la première, en effet, florissait à l'époque slave la ville depuis longtemps détruite de Julin, et la seconde contenait, d'après la tradition, la cité plus importante encore de Vinéta, de bonne heure engloutie par la mer. De plus l'angle nord-est de la Poméranie citérieure est enrichi par une troisième île, elle aussi séparée du continent par un étroit canal, mais d'une superficie plus grande et d'un relief plus marqué : c'est la fameuse île de Rugen, en face de Stralsund. L'appellation d'*Islande germanique* qu'on lui a quelquefois attribuée est peut-être trop ambitieuse; en tout cas elle est la portion de terre la plus pittoresque et la plus originale de toute la région côtière de la plaine wende. De toutes les parties de l'Allemagne du nord on vient admirer les beautés de ses montagnes et de ses vallées, de ses golfes et de ses isthmes, de ses promontoires et de ses lacs, de ses forêts et de ses moissons, que rehausse la vue toujours présente ou du moins toujours voisine de la mer, et les coutumes patriarcales de ses habitants aident singulièrement à reporter l'imagination des visiteurs aux temps reculés, où furent élevés les collines tumulaires et les autels païens qui couvrent encore son sol, et où son promontoire septentrional d'Arcona

était couronné par le temple du puissant dieu des Slaves, Swantowit aux quatre têtes.

Les populations maritimes de la Baltique allemande ne présentent que peu de traits caractéristiques qu'il importe d'enregistrer. Sur la côte prussienne, principalement en Sambie entre les deux Haffs, on continue à se livrer à la recherche de la résine fossile connue dès l'antiquité la plus reculée sous les noms d'*électron* ou de *succin* et que nous appelons aujourd'hui l'ambre jaune, soit qu'on creuse la terre jusqu'à la couche argileuse qui la recèle, soit qu'on l'arrache avec des harpons au fond d'une mer tranquille et qu'on l'amène à la côte dans des filets en fil de fer, soit encore qu'après la tempête on la recueille depuis le littoral, avec les paquets d'herbes où elle se cache, au moyen de longues perches munies de filets, qu'on oppose à la vague; mais la récolte est généralement peu abondante et d'autant moins fructueuse que l'ambre jaune a de nos jours considérablement baissé de prix. Ailleurs, dans la Poméranie et dans le Mecklembourg, on peut signaler les jolis villages de pêcheurs, dont la population entière vit exclusivement de la mer et se livre, de père en fils, à la navigation de long cours. En général tout le littoral allemand de la Baltique produit une race de solides matelots, bien que la nature tant de la côte que de la mer elle-même y crée au grand commerce maritime des obstacles considérables. Tous les ports, en effet, Mémel, Pillau, Danzick, Stettin, Stralsund, Rostock, Lubeck, Kiel, ont, à l'exception du magnifique bassin de Kiel, une profondeur médiocre, et pendant cinq mois en moyenne, de novembre en avril, les glaces qui couvrent les fleuves et le rivage maritime en interceptent les abords. Dans certains hivers exceptionnellement rigoureux la haute mer elle-même se trouve prise; une fois par siècle au moins on va à pied de Kœnigsberg à Rostock et de Rostock à Copenhague; en 1459, le bassin entier de la Baltique disparut sous une seule nappe de glace, qui permit les communications pédestres entre Mémel et Carlskrona, comme entre Rével et Stockholm. En dépit de ces difficultés naturelles, la marine allemande a pris son premier essor dans la mer Baltique, qui au

moyen âge laissait loin derrière elle, comme importance commerciale, sa voisine la mer du Nord. A l'époque où la Hanse teutonique réunissait en une seule et même association toutes les villes allemandes depuis Réwel jusqu'à Cologne, la petite et peu profonde Trave, qui gagne la Baltique après un cours d'une centaine de kilomètres, primait l'Elbe et le Rhin, et Lubeck était le chef-ville incontesté de cette ligue de bourgeois courageux et prudents, persévérants et sans scrupules, qui pendant des siècles a exercé son monopole tyrannique dans toutes les contrées septentrionales de l'Europe. Aujourd'hui les rôles sont changés; Hambourg et Brême, Amsterdam et Rotterdam ont complétement éclipsé leur ancienne rivale du pays wende; néanmoins les ports allemands de la Baltique conservent encore de beaux restes de leur splendeur passée.

Le Cattégat et le Skagerrak, qui séparent la presqu'île cimbrique de la Suède et de la Norwége, appartiennent, ainsi que la partie septentrionale de la péninsule elle-même, au monde scandinave, et sont par conséquent étrangers à nos études du moment; il n'en est pas de même des voies navigables artificielles qu'on a tracées ou projetées à la naissance de la presqu'île, pour éviter à une partie du moins du transit entre la mer Baltique et la mer du Nord le long et dangereux passage à travers les deux bras de mer septentrionaux, et nous les indiquerons sommairement avant de nous occuper de la seconde des grandes mers intérieures qui baignent l'Europe centrale. Les relations quotidiennes entre les deux grandes villes hanséatiques de Lubeck et de Hambourg firent de bonne heure naître l'idée d'unir par un canal la Trave à l'Elbe, c'est-à-dire la Baltique à la mer du Nord; elle fut réalisée dès la fin du quatorzième siècle par le creusement du canal de la Stecknitz, qui doit son nom à un petit affluent méridional de la Trave. Le canal de l'Eider, creusé il y a un siècle sur les confins du Holstein et du Schleswick pour mettre en communication l'Eider, qui se jette dans la mer du Nord, avec la baie de Kiel, qui appartient à la Baltique, fut exécuté dans des proportions plus grandioses, et il y passe annuellement quatre à cinq mille bâtiments. Aujourd'hui cependant il

paraît insuffisant et on agite depuis des années le projet de mener de Kiel à l'Elbe un canal maritime, avec ou sans écluses, dont l'ouverture, dans la pensée des promoteurs de l'œuvre, détrônerait le Sund comme entrée principale de la Baltique ; sous le rapport technique l'entreprise n'offre, dit-on, que des difficultés faciles à surmonter ; reste à savoir si elle constituerait une bonne opération financière.

La mer du Nord, à laquelle nous arrivons maintenant, porte depuis l'antiquité, concurremment avec ce nom, qui n'est vrai que relativement aux contrées de l'Europe centrale qui la bordent au midi, celui de mer germanique ou d'Allemagne ; les Danois l'appellent, fort logiquement à leur point de vue, la mer occidentale. Comprise entre l'Allemagne et les Pays-Bas au sud, la Grande-Bretagne à l'ouest, la Norwége et le Danemark à l'est, elle est bien plus ouverte que la Baltique ; elle communique, en effet, doublement avec l'Océan, au sud-ouest par le Pas-de-Calais et au nord, dans des proportions beaucoup plus considérables, par le large bras de mer qui s'étend entre la Norwége et l'Écosse et que ne ferme que fort imparfaitement le groupe solitaire des îles Shetland. Sa profondeur augmente avec une grande régularité à mesure qu'on avance du sud au nord ; néanmoins, en dehors des bancs de sable qui obstruent ses côtes méridionales, il y en a d'autres qu'ont amassés, à une grande distance du rivage, les vagues convergentes de l'océan Glacial, de l'océan Atlantique, de la Manche et de la Baltique. Sa marée est énorme, sa violence inouïe ; elle est toujours sillonnée par de nombreux courants et souvent battue par des tempêtes épouvantables, qui soufflent principalement du nord et du nord-ouest.

Sa côte méridionale, allemande et néerlandaise, la seule qui ait à nous occuper ici, est horriblement maltraitée, mais aussi singulièrement enrichie par les flots. Comme la côte correspondante de la Baltique, dont elle suit d'abord la direction d'est en ouest pour obliquer ensuite au sud, elle est extrêmement basse ; mais de plus elle est privée de la défense naturelle des dunes qui, depuis la hauteur de Ribe ou Ripen, où confinent le Jutland et le Schleswick, jusqu'aux bouches de l'Escaut, lui font le plus

souvent défaut. De là, entre la mer et les riverains, une lutte incessante, acharnée, pleine de péripéties : par un travail gigantesque de digues l'homme tâche de contenir sa redoutable voisine, lui arrache même de nouveaux terrains ; puis, en un jour de revanche, l'ouragan et la marée réunis brisent tous les obstacles, et l'élément indompté porte au loin la désolation et la mort. Les désastres causés par les irruptions de la mer du Nord remplissent les annales de la côte entière, depuis le Jutland jusqu'en Hollande, à toutes les époques de l'histoire : dans l'antiquité la grande *inondation cimbrique* qui noya les terres entre le Jutland et l'Ostfrise occasionna, dit-on, la fuite panique des Cimbres vers le sud ; les nombreuses colonies de Frisons et de Hollandais qui au moyen âge se sont répandues à travers l'Europe entière furent motivées par des catastrophes analogues ; en ce siècle même les travaux perfectionnés de la défense des côtes n'ont pas pu empêcher les malheurs de la grande inondation de 1825. Les descriptions de ces épouvantables cataclysmes, auxquels ne peuvent se comparer ni avalanches, ni chutes de glaciers, ni éboulements de montagnes, glacent d'effroi en montrant des populations entières périssant par la vague, par le froid, par la faim, par la soif, et s'il est vrai, comme on le prétend, que dans ces grandes noyades un million de créatures humaines a été successivement englouti sur le littoral de la mer du Nord, on ne comprend que trop bien le sinistre jeu de mots qui à son nom de *Nordsée* accole le qualificatif de *Mordsée*, mer du nord, mer du meurtre !

La côte elle-même porte de tous côtés la trace manifeste de ces terribles victoires de la mer et ajoute un commentaire éloquent aux récits des historiens ; les golfes profonds qui l'entaillent tiennent la place de contrées fertiles abîmées au fond des flots ; les îles qui l'accompagnent faisaient autrefois partie du continent et vont sans cesse en diminuant, en attendant qu'elles disparaissent à leur tour comme bien d'autres dont il ne reste aucune trace. Il est plus que probable en effet que toutes les îles zéelandaises, hollandaises et allemandes de la mer du Nord ne sont que des épaves de l'ancienne côte ; la chose est historique-

ment constatée pour les îles de la Frise septentrionale, Fanœ, Rœmœ, Sylt, Fœhr, Amrum, Pellworm, Nordstrand, qui jusqu'au treizième siècle tenaient au Schleswick, dont elles accompagnent aujourd'hui la longue échancrure occidentale, comprise entre la Konge-Aa ou Kœnigsau au nord et la presqu'île de l'Eider au sud, sous le nom significatif de *Uthlande* ou terres extérieures. En tout cas la diminution notable du monde insulaire de la mer germanique, à la fois comme superficie et comme nombre des îles, ne fait pas doute, d'un bout à l'autre de la ligne côtière méridionale : les *Uthlande* frisons sont en perte continue et leurs *Halligen* ou îlots herbacés sont annuellement menacés d'une destruction complète ; les vingt-trois îles comptées par Pline entre l'Eider et le Texel ne se retrouvent plus depuis longtemps et quelques-unes de celles qui ont résisté jusqu'ici sont en train de disparaître, comme par exemple Borkum en face de l'embouchure de l'Ems, Wangeroog à l'entrée de la baie de la Jahde, ou encore la partie basse d'Helgoland, dont les habitants s'effrayaient naguère comme d'une calamité publique de l'introduction de quelques lapins, capables, pensaient-ils, d'ouvrir de nouvelles portes à la mer ; en Zéelande, les grandes îles de Schouwen, de Walcheren et de Zuid-Beveland ont eu également beaucoup à souffrir des empiétements de l'élément liquide. Quant aux golfes, leur origine et leurs progrès sont mieux constatés encore ; celui de la Jahde ou Jade, à l'ouest de l'embouchure du Weser, date de 1218 et s'est notablement agrandi en 1511 et en 1651 ; le Dollart, qui n'est pas autre chose que l'ancien delta de l'Ems, est le résultat d'une série d'irruptions qui se sont continuées depuis 1277 jusqu'en 1539, époque de l'achèvement de la grande digue qui a tenu bon depuis lors ; le Zuiderzée ou mer du sud, vraie mer intérieure de 150 kilomètres de long sur 110 de large qui s'est substituée au lac *Flevo* des anciens, par suite de la rupture de l'isthme entre la Hollande et la Frise dont l'île de Wieringen est un dernier vestige, remonte également sous sa forme nouvelle au treizième siècle, où, dans l'espace des soixante-huit ans compris entre 1219 et 1287, huit grandes irruptions enlevèrent successivement toutes les terres

intermédiaires ; le Biesbosch enfin, qui s'étend entre Dordrecht et Gorcum et au fond duquel on prétend que les ruines des villages engloutis se laissent parfois apercevoir, est le résultat de l'inondation du 19 novembre 1421, où ne périrent pas moins de soixante mille personnes. En voilà assez pour justifier le mot du chroniqueur jutlandais : « On a vu à plusieurs reprises que Dieu notre seigneur peut, en déchaînant ses eaux, détruire une contrée de fond en comble ! »

D'autre part cependant il ne faut pas oublier que cette mer si terrible en son courroux est en temps ordinaire la bienfaitrice de la côte, qu'elle enrichit par ses apports. En effet le limon enlevé dans leur haut cours par les fleuves et déposé par eux à leur embouchure est saisi par la vague, qui le lance contre le littoral et le concentre en bancs, en promontoires, en îlots ; dès qu'il dépasse le niveau de la mer, il fournit une excellente terre arable, composée d'argile, de sable, de tourbe, de parcelles salines, végétales et animales, qui se couvre promptement d'une herbe magnifique et appelle l'agriculture ; l'homme s'en empare, la protége par des digues, l'augmente en y annexant de nouveaux apports, et crée ainsi, de concert avec la mer, un sol nouveau, auquel il s'attache d'autant plus qu'il en est le principal auteur. C'est là l'origine des belles *Marschen* maritimes du pays frison qui, comme une large ceinture verte, entourent la côte proprement dite, bien plus sablonneuse et beaucoup moins fertile.

Rien de plus curieux que la configuration d'un de ces cantons frisons, qui sont uniformément divisés en trois régions essentiellement distinctes. Le plus à l'intérieur des terres, la *Geest* ou pays sec forme la base du système, sa carcasse originaire ; elle est comparativement élevée et accidentée, soit qu'elle s'étende en lande aride, soit qu'elle soit couverte de champs, entrecoupée de ruisseaux et embellie par quelques bouquets d'arbres ; d'habitude elle renferme le chef-lieu du canton, car elle est habitée depuis plus longtemps, son climat est moins humide, et sa situation dominante rend plus facile la surveillance de l'exploitation agricole entière. Au pied de la *Geest* se

développe la *Marsch*, basse, unie, nue, privée d'arbres et de sources et n'offrant comme variations à cette excessive monotonie que des maisons, des canaux et des digues : des maisons qui coupent le paysage parce qu'elles sont construites sur de petites élévations naturelles ou factices, des canaux dont les écluses vomissent l'eau douce et empêchent les eaux de la mer de pénétrer dans les clôtures, des digues tirées au cordeau dont l'enchevêtrement s'explique par les additions successives faites aux levées primitives. Mais la fertilité de cette grasse campagne surpasse encore son manque de pittoresque; au dire du proverbe, le Frison labourerait avec une charrue d'argent, n'étaient les frais d'endiguement, et en effet tous ces grands rectangles de terre découpés par les digues qu'on appelle des *Kajen*, *Groden* ou *Polders*, présentent les plus beaux champs de blé ou encore de splendides prairies, que ne quitte pas de tout l'été un magnifique bétail, le bétail dont la chair s'expédie au loin sous le nom de bœuf de Hambourg. Enfin au delà de *l'anneau d'or* des digues, qui dans le pays de Hadeln entre l'Elbe et le Weser atteint parfois une élévation de 12 mètres, s'étend la région amphibie, chaotique, des *Watten* ou *Schoren*, qui tantôt sont couvertes par la mer et tantôt émergent au-dessus des flots : ce sont des *Marschen* futures, ou bien aussi des *Marschen* détruites!

La nature originale du littoral méridional de la mer du Nord imprime aux populations qui l'habitent un cachet particulier; leur lutte quotidienne pour l'existence les unit de la façon la plus étroite au sol qu'elles disputent incessamment à l'océan, et nulle part peut-être, pas même dans les Alpes, la communion entre l'homme et la terre n'est aussi intime que chez elles. Elles appartiennent en majeure partie à la race frisonne, qui occupe toute la côte depuis la Konge-Aa jusqu'au Zuiderzée : là se suivent, du nord au sud, la Frise septentrionale avec ses îles, le pays d'Eiderstedt dans la presqu'île de l'Eider et le pays des Ditmarses ou des *Marschen* allemandes; puis, d'est en ouest, l'Alteland ou vieux pays, les pays de Kehdingen, Hadeln, Wursten, Butjadingen, Stedingen, Jever et Harrlingen, et enfin la Frise orientale ou Ostfrise et la Frise occidentale. Les Frisons qui, dès

l'époque de Tacite, passaient pour le peuple le plus puissant de la Germanie septentrionale, ont formé au moyen âge sur toute l'étendue de leur côte une longue bande de petits états à peu près autonomes, dont les paysanneries, fidèles à leur devise « *Plutôt mort qu'esclave*, » défendirent pendant des siècles leur liberté républicaine contre les prétentions féodales des princes ecclésiastiques et laïques de l'intérieur des terres, en s'abritant derrière leurs digues et leurs canaux, et en appelant même au besoin l'inondation à leur secours. Au début des temps modernes, l'autorité princière l'emporta chez eux comme ailleurs, soit qu'elle fût imposée du dehors, soit qu'elle s'organisât dans le pays lui-même; mais les Frisons ont conservé jusqu'à nos jours leurs priviléges communaux et leurs mœurs patriarcales, où l'énergie, la persévérance, la gravité et le sentiment religieux s'allient à un flegme orgueilleux et à ce caractère prosaïque qui a donné lieu au dicton : *Frisia non cantat*, on ne chante pas en Frise. Au milieu de leurs populations, avant tout agricoles, mais qui fournissent aussi de bons matelots et d'habiles pilotes, héritiers plus civilisés des pirates frisons du moyen âge et des rudes hommes de mer qui, il n'y a pas longtemps encore, demandaient humblement à Dieu dans l'église de Wangeroog, qu'il voulût bien bénir leur côte par de nombreux naufrages, ont grandi les villes occidentales de la Hanse, Hambourg et Brême, qui, après avoir été primées d'abord par les ports de la Baltique, ont pris dans les derniers siècles un essor bien supérieur au leur, et donné à l'Allemagne la majeure partie de sa flotte commerciale moderne. C'est sur la côte frisonne également qu'a débuté de nos jours, par l'établissement prussien de la Jahde, la marine militaire du nouvel empire allemand; mais, parmi les îles qui l'accompagnent, une du moins, et non la moins importante, en reste politiquement séparée : le *rouge rocher* d'Helgoland, qui surveille à la fois l'embouchure de l'Elbe et celle du Weser, est aux mains de l'Angleterre depuis 1808, et il est peu probable que de sitôt le pavillon de la Grande-Bretagne cesse d'y flotter.

Le double caractère des Frisons et des Hanséates se trouve

réuni à un degré supérieur chez le peuple hollandais ou batave, tout comme le delta néerlandais, où convergent le Rhin, la Meuse et l'Escaut, est en grand ce que les *Marschen* frisonnes sont en petit, à savoir une conquête continue de l'industrie humaine sur l'océan. La Hollande, c'est-à-dire le pays creux, est en bonne partie au-dessous du niveau de la mer, qui à marée haute gronde à cinq et six mètres au-dessus de vastes contrées; aussi la construction et l'entretien des digues et des canaux ont-elles été de tout temps une question vitale pour le pays entier et son corps d'ingénieurs porte-t-il le nom significatif de *Waterstaat* ou état aquatique. Le long de la côte se développent des digues cyclopéennes, défendues par des pierres énormes, par de fortes poutres en bois de chêne, par des rangées doubles de pieux, que réunissent des treillages en paille et en osier, ou par des plates-formes en fascines; derrière ce rempart presque continu qui empêche la Hollande d'être noyée par les flots, s'étendent des *Polders* de proportions colossales, dont le plus considérable, l'ancienne mer de Haarlem au sud-ouest du Zuiderzée, complétement desséchée en 1855, ne mesure pas moins de vingt-deux kilomètres sur dix, et auxquels s'ajoutera peut-être dans un avenir prochain la moitié méridionale du Zuiderzée lui-même, desséché à son tour ; un système de canalisation enfin, qui n'a rien à envier aux plus savantes combinaisons des Lombards et des Chinois, a imposé aux fleuves et aux rivières des lits artificiels, dirigé jusqu'aux sources souterraines, soumis à une discipline sévère toutes les communications avec la mer ambiante : le barrage de l'Escaut oriental a été achevé en 1867; bientôt doit s'ouvrir à la navigation maritime le canal monumental, commencé en 1865, qui en unissant, par le golfe desséché de *Het Y*, Amsterdam à la mer du Nord, changera la presqu'île hollandaise en une île et supplantera à la fois la route naturelle par les bas-fonds du Zuiderzée et la voie artificielle du canal de Nord-Hollande, ouverte il y a un demi-siècle entre la capitale néerlandaise et le Helder. De même que les *Marschen* frisonnes, les *Polders* hollandais sont des terres de richissime culture; comme elles, ils renferment d'admirables prairies et

nourrissent de nombreux troupeaux d'un bétail hors ligne. Mais la population énergique et tenace qui les a changés en un vaste jardin, a en outre au plus haut point l'esprit maritime et commercial; bien plus que les Portugais et les Espagnols, les Hollandais, que les Anglais n'ont fait que suivre dans la carrière, peuvent prétendre à la gloire d'avoir été le premier peuple océanique; et en même temps le fanatisme de liberté et de patriotisme qui a toujours animé leur petit pays lui a permis à deux reprises de jouer en Europe un rôle politique de premier ordre, aux temps de Philippe II et à ceux de Louis XIV. De nos jours, la Hollande tient un rang plus modeste parmi les états européens; mais elle a gardé sa physionomie particulière, si bien exprimée par ses grands peintres : au milieu de ses riches campagnes, que coupent en tous sens les routes, les canaux, les voies ferrées, ce ne sont que villages proprets, bourgs industrieux, villes à la tournure antique, dont les maisons se reflètent dans les *Grachten* ou rues aquatiques qui introduisent les bateaux au cœur même des cités; partout règne le mouvement et la vie, mais un mouvement mesuré et une vie peu bruyante; de tous côtés la vue est frappée par le spectacle du bien-être et de la richesse, mariés à une sage économie, et d'un bout à l'autre du pays batave on se convainc du premier coup d'œil, absolument comme en Suisse, qu'on est en présence d'un peuple qui a la conscience de son individualité et la ferme volonté de ne pas abdiquer.

CHAPITRE V

Les fleuves de l'Europe centrale.

De l'étude des formes horizontales et verticales de l'Europe du centre, nous passons à celle de ses bassins fluviaux, qu'à leur tour nous allons considérer à la fois dans leurs caractères physiques particuliers et dans leurs rapports avec les progrès de la civilisation humaine ; autant en effet, sinon plus, que la configuration du sol et la nature de son relief, la disposition des grandes artères fluviales et des réseaux de leurs veines secondaires exerce une influence décisive sur le développement historique des nations ; c'est elle qui a contribué le plus à donner aux migrations et aux établissements des peuples leur direction et leurs limites, elle qui a motivé dans la plupart des cas la fondation et la croissance des villes, comme la formation et les divisions des états, elle qui a déterminé et qui continue à régler la marche normale des relations commerciales et industrielles. A ce dernier point de vue, qui n'est pas le moins intéressant, l'Europe centrale est, après la Russie, la région européenne où les fleuves ont joué le rôle le plus considérable, parce qu'elle ne possède qu'un petit nombre de ces voies maritimes qui ailleurs, en Grèce, en Italie, en Scandinavie, dans les îles Britanniques, même en France et en Espagne, suppléent en partie les cours d'eau ou les remplacent complétement ; mais il faut se hâter d'ajouter que cette importance mercantile des fleuves allemands est en voie de décroissance, bien que les obstacles qui autrefois s'opposaient à leur libre parcours sous la forme de bancs de sable ou de rochers, de péages ou de droits d'arrêt sur les marchandises, aient

été tous écartés et que l'introduction de la navigation à vapeur ait singulièrement facilité les transports par eau : en face de la rude concurrence des chemins de fer, la navigation a cessé sur la plupart des rivières et elle décroît sensiblement sur les fleuves eux-mêmes.

La plupart des grands cours d'eau de l'Europe centrale coulent du sud au nord, ou plutôt du sud-est au nord-ouest ; c'est le cas de la Vistule, de l'Oder, de l'Elbe, du Weser et du Rhin. Trois seulement, le Rhône, le Pô et le Danube gagnent les mers méridionales ; encore le Rhône et le Pô lui appartiennent-ils à peine et n'y tracent-ils que la partie alpestre de leur cours. Pour ces deux fleuves, nous nous contenterons par conséquent des indications sommaires que nous avons données à propos de l'hydrographie du massif des Alpes ; nous étudierons à fond au contraire les bassins des deux autres fleuves alpestres, le Rhin et le Danube, l'un fleuve de terrasses, l'autre fleuve de plateaux, qui parcourent notre région, le premier dans toute sa largeur, c'est-à-dire dans le sens du méridien, le second dans toute sa longueur, c'est-à-dire selon la direction de l'équateur ; puis nous nous occuperons, avec le détail approprié à leur importance respective, des quatre fleuves parallèles de l'Allemagne centrale et septentrionale, Weser et Elbe, Oder et Vistule.

La première place revient de droit au Rhin, qui est le fleuve par excellence de l'Europe, comme les Alpes en sont la chaîne prépondérante. Il n'a pas, il est vrai, les proportions gigantesques de certains fleuves d'autres continents et est, même en Europe, inférieur au Wolga, au Danube et au Dniéper, comme développement fluvial et comme superficie du bassin; mais son importance à la fois physique, historique, politique, commerciale et civilisatrice lui assigne un rang hors ligne; il participe à tous les phénomènes naturels de notre continent ; depuis l'époque où il fut découvert par César, il n'a jamais cessé de jouer un rôle considérable dans l'histoire européenne, et de nos jours encore, il est comme le trait d'union et la grande artère de l'Europe civilisée moderne. Son nom ancien de *Rhenus*, dont les Français ont fait Rhin, les Allemands *Rhein* et les Hollandais *Ryn*, dé-

rive très-probablement d'une racine celtique et signifie tout simplement l'eau courante. La distance depuis ses sources jusqu'à son embouchure mesure en ligne droite 750 kilomètres ; les grandes courbes et les nombreuses sinuosités de son cours lui donnent une longueur approximative de 1,400 kilomètres ; son bassin, de 220,000 kilomètres carrés environ, s'étend d'abord largement au cœur des Alpes depuis le Jura jusqu'aux montagnes du Vorarlberg, se resserre à la hauteur de Bâle, où il est étranglé entre les domaines respectifs du Danube et de la Saône, prend ensuite son extension la plus considérable entre les Ardennes et les monts des Pins qui le séparent des bassins de la Seine et de l'Elbe, et finit par se rétrécir de nouveau dans le voisinage de la mer, où il est flanqué d'assez près par les bassins secondaires de l'Ems et de l'Escaut.

Les sources du Rhin se trouvent dans les mers de glace des Grisons qui montent jusqu'au delà de 3,000 mètres le long des flancs des Alpes lépontiennes et rhétiques ; plusieurs centaines de glaciers, dont les eaux se réunissent en une trentaine de rivières, contribuent à l'alimenter ; il n'a cependant que deux origines principales, l'une et l'autre à la hauteur approximative de 2,300 mètres. C'est d'une part le Rhin antérieur ou occidental qui vient du massif du Saint-Gotthard et dont l'une des sources sort du lac Toma ; de l'autre le Rhin postérieur ou oriental qui prend naissance au glacier de Rheinwald, dans le groupe d'Adula, le *mont Adule* de Boileau. On y ajoute parfois comme troisième rigole originaire, le Rhin moyen qui descend du lac Scuro dans le voisinage du Lucmanier ; mais le Rhin moyen n'est qu'un tributaire du Rhin antérieur et même un tributaire d'ordre secondaire, beaucoup moins important, par exemple, que l'Albula, qui des montagnes de l'Engadine vient grossir le Rhin postérieur. Les deux branches maîtresses, dont la plus occidentale coule presque parallèlement à l'équateur dans une vallée longitudinale, tandis que l'autre se précipite transversalement, c'est-à-dire du sud au nord, de terrasse en terrasse, se réunissent à Reichenau en amont de Coire, où leurs eaux combinées forment immédiatement un fleuve puissant. Le

Rhin, car dorénavant c'est lui, continue d'abord à couler dans la fente longitudinale du Rhin antérieur ; mais bientôt il redresse son cours vers le nord et commence dans le sens du méridien, qui est celui de la vallée du Rhin postérieur, sa première direction caractéristique, qu'il ne quittera qu'au lac de Constance. Au coude qu'il décrit ainsi, s'élève, à quelque distance de sa rive droite, la vieille cité rhétienne de Coire, la première de ses neuf villes épiscopales, Coire, Constance, Bâle, Strasbourg, Spire, Worms, Mayence, Cologne et Utrecht, qui lui valurent autrefois, de la part de Maximilien Ier, la qualification de la *rue aux prêtres ;* il n'y est déjà plus qu'à 650 mètres au-dessus du niveau de la mer. La dépression relativement profonde dans laquelle il coule désormais vers le nord, entre les Alpes de Saint-Gall et d'Appenzell d'un côté, celles des Grisons et du Vorarlberg de l'autre, s'élargit à partir de Werdenberg en une belle vallée, le *Rheinthal* par excellence, où pour la première fois il devient navigable pour de petits bateaux d'une centaine de quintaux métriques de tonnage. Durant toute cette première étape il ne reçoit qu'un seul affluent important : c'est l'Ill vorarlbergeoise, qui lui amène de droite une partie des eaux du Tyrol occidental. A gauche il côtoie de trop près le bassin de l'Aar pour attirer à lui des rivières considérables ; il y a même près de Sargans, là où se touchent les cantons des Grisons et de Saint-Gall et la principauté de Liechtenstein, une curieuse vallée latérale, où une masse de brèche de quelques mètres de haut s'interpose seule entre le bassin du fleuve principal et celui de son tributaire ; à plusieurs reprises, pour la dernière fois aux grandes eaux de 1853, on a pu craindre que le Rhin ne rompît cette faible barrière et ne se déversât vers les lacs de Wallenstadt et de Zurich par la vallée de la Limmat ; peut-être même suivait-il autrefois cette direction, avant qu'un tremblement de terre ou une révolution volcanique n'eût produit l'excavation du lac de Constance.

La première section du cours supérieur du Rhin finit à son entrée dans le lac de Constance ; la seconde ne commence qu'à l'endroit où il le quitte. Ammien Marcellin, il est vrai, et bien

d'autres après lui, ont soutenu que le Rhin ne faisait que traverser son bassin lacustre ; mais il n'en est rien : de même que le Rhône, il mélange bien positivement ses eaux à celles du grand réservoir subalpin auquel il aboutit au débouché des hautes Alpes, et c'est ainsi que les deux fleuves éclaircissent et purifient leurs flots. Le lac de Constance n'en fait que plus intimement partie du bassin rhénan ; aussi nous y arrêterons-nous un instant. Sa masse liquide, dont le niveau est à 400 mètres au-dessus de celui de la mer, s'étend en se rétrécissant du sud-est au nord-ouest et se termine par deux cornes, le lac d'Ueberlingen au nord et le lac inférieur ou de Radolfszell au sud ; ensemble elle couvre une superficie de 540 kilomètres carrés, de bien peu inférieure à celle du lac de Genève ou du lac Balaton, les deux bassins d'eau douce les plus considérables de l'Europe centrale. Sa plus grande profondeur ne paraît pas dépasser 320 mètres, quoiqu'on trouve indiqués des chiffres beaucoup plus élevés ; elle est suffisante pour justifier son nom allemand de *Bodensée*, le lac du sein ou de l'excavation. L'influence des hautes et des basses eaux du Rhin s'y fait sentir par des différences de niveau qui, en moyenne, sont de trois mètres, mais qui dans certaines années exceptionnelles, en 1778 par exemple, ont atteint huit mètres. Rarement il gèle : cependant une légende, consacrée par une ballade de Gustave Schwab, raconte qu'un cavalier égaré l'a traversé dans toute sa largeur, et ajoute même qu'il est mort de frayeur en apprenant sur l'autre rive sa prouesse involontaire. Depuis l'antiquité, le lac de Constance a été un centre de civilisation pour les pays environnants. Les Romains y eurent une flottille et construisirent sur ses bords des grandes routes et des établissements nombreux, dont il subsiste, à Lindau principalement, des restes considérables. Après la dévastation causée par l'invasion allemannique, les missionnaires chrétiens défrichèrent de nouveau le pays : saint Gall s'établit dans les forêts de la rive méridionale, saint Pirmin bâtit un monastère non moins fameux dans l'île de Reichenau située au milieu du lac inférieur, et les princes carlovingiens eurent une résidence à Bodman au nord du lac. Cependant, c'est pen-

dant la seconde moitié du moyen âge que la *mer de Souabe*, comme disaient les *Minnesinger*, eut son époque la plus brillante ; Constance, la fondation des empereurs flaviens, la capitale ecclésiastique d'un des plus vastes diocèses de la Germanie, tenait un rang distingué parmi les villes impériales et fut même pendant quelques années, à l'époque de son concile, le centre de la chrétienté. Le rôle historique du lac est allé en décroissant avec la diminution du grand commerce qu'Augsbourg et les villes danubiennes faisaient par ses bords avec la Lombardie ; il a conservé néanmoins son importance locale. Les collines qui l'entourent sont admirablement cultivées et produisent même du vin, qui, il est vrai, n'a que le nom de commun avec le précieux cru du cap de Bonne-Espérance ; il est sillonné par de nombreux bateaux à vapeur ; les chemins de fer y convergent de tous les points de l'horizon, de Coire, de Zurich, de Bâle, de Stuttgart, d'Ulm et surtout d'Augsbourg, dans la direction que suivit jadis Drusus pour envahir la Vindélicie et qu'affectionnaient les rois de Germanie dans leurs expéditions romaines ; chacun des cinq états enfin qui se rencontrent sur son littoral y a au moins un port : au fond du lac, à l'est, Bregenz appartient à l'Autriche et la ville insulaire de Lindau à la Bavière ; au nord, Friedrichshafen, l'ancien Buchhorn, est wurtembergeois ; sur la rive méridionale, Rorschach et Romanshorn sont en Suisse, et Constance, à l'intersection du lac supérieur et du lac inférieur, fait partie du grand-duché de Bade.

L'orientation du lac inférieur, par lequel découle le Rhin, impose au fleuve sa seconde direction caractéristique, d'est en ouest, qu'il maintient jusqu'au coude de Bâle. La grande navigation du lac de Constance, qui se fait par des bateaux jaugeant jusqu'à mille quintaux métriques, s'y continue jusqu'à Schaffhouse, chef-lieu du seul canton suisse de la rive droite, dont l'altitude n'est pas même de 10 mètres inférieure à celle du lac; mais plus loin, où, sauf quelques exceptions insignifiantes, le Rhin fait frontière entre la confédération helvétique et le grand-duché de Bade, commence la rupture du Jura, qui le rend innavigable jusqu'à Bâle. La grandiose cataracte de Lau-

fen, par laquelle elle débute à peu de distance en aval de Schaffhouse, n'a en effet pas moins de 20 mètres de haut, et si, plus bas, les rapides de Zurzach, de Laufenbourg et de Rheinfelden ne sont pas infranchissables, comme le prouvèrent, pour les deux derniers, les Zuricois de 1576, en apportant par eau un pot de riz encore chaud à leurs bons amis de Strasbourg, ils empêchent du moins toute navigation régulière. De ce côté, par contre, commence l'importance stratégique du fleuve; les quatre *villes forestières* de Waldshut, de Laufenbourg, de Saeckingen et de Rheinfelden, qui depuis le confluent de l'Aar se suivent sur les deux rives, la première et la troisième au nord, la seconde et la quatrième au sud, sont bien souvent nommées dans les guerres des derniers siècles. A Bâle enfin finit le cours supérieur du Rhin; c'est là, comme nous l'avons dit plus haut, qu'il cesse d'être un fleuve alpestre et quitte définitivement le massif où il a pris naissance, par un coude à angle droit qui le dirige vers le nord. Il y coule encore avec la rapidité d'une flèche, près de 2 mètres à la seconde, sous le dernier pont fixe qu'il ait connu avant l'établissement des chemins de fer; mais presque immédiatement après il se ralentit sensiblement. Déjà son niveau n'est plus qu'à 255 mètres au-dessus de celui de la mer, ce qui ne représente que la neuvième partie de l'altitude de ses sources, alors que le Danube, dont les sources sont trois fois moins élevées, n'atteint une dépression analogue qu'en aval de Passau, c'est-à-dire à un éloignement double de son origine. L'emplacement de Bâle appelait, pour ainsi dire, la création d'une ville importante : on y domine à la fois le plateau de la Suisse antérieure et la plaine de la haute Alsace; les communications vers le nord et vers l'est sont indiquées par le fleuve ou le long du fleuve; à l'ouest s'ouvre la *trouée de Béfort*, grande route naturelle entre les bassins du Rhin et du Rhône. Auguste déjà fonda, un peu en amont de la ville actuelle, la grande colonie d'*Augusta Rauracorum*, dont on voit les ruines près de Basel-Augst; après sa destruction lors de l'invasion barbare, Bâle prit sa place, fut tour à tour cité épiscopale, ville libre impériale et canton helvétique, et ne cessa de développer son commerce et

sa richesse sous ces différents régimes. De même que Constance, elle a eu son concile au quinzième siècle ; son opulence est proverbiale aujourd'hui encore.

Les affluents de la seconde section du cours supérieur du Rhin sont plus nombreux et plus considérables que ceux de la première. A droite, il est vrai, où il longe le massif de la Forêt Noire et avoisine de près les sources du Danube, il ne reçoit que des rivières de médiocre importance, comme la Wutach et la Wiese ; mais à gauche trois grands tributaires lui amènent les eaux de la majeure partie de la Suisse. A l'est, la Thur, qui le rejoint en aval de Laufen, réunit presque tous les cours d'eau des cantons de Saint-Gall, d'Appenzell et de Thurgovie ; à l'ouest, la Birse qui lui arrive au-dessus de Bâle, tout près du champ de bataille de Saint-Jacques, sert de déversoir aux vallées abruptes du Jura helvétique septentrional ; entre les deux, l'Aar, qui opère sa jonction en amont de Waldshut, recueille dans un cours de 300 kilomètres une masse d'eau à peu près aussi considérable que celle du fleuve principal. L'Aar est le vrai fleuve helvétique ; comme le fleuve rhétique dans lequel elle se perd, elle sort du cœur des Alpes et s'alimente par d'innombrables glaciers. Née au pied du Finsteraarhorn, elle rassemble les eaux qui descendent en éventail des Alpes bernoises et les purifie dans les beaux bassins lacustres de Brienz et de Thun ; puis elle parcourt en courbe puissante le plateau de la Suisse antérieure, et absorbe, dans cette seconde partie de sa carrière, deux grands groupes de rivières : de gauche lui viennent la Sarine, qui draine les Alpes vaudoises et fribourgeoises, et la rivière jurassique de la Thièle, qui sert de déversoir aux lacs de Neuchâtel et de Bienne ; de droite, la Reuss, qui descend du Saint-Gotthard et traverse le lac de Lucerne, et la Limmat, qui sort du lac de Zurich après y être entrée sous le nom de Linth, qu'elle porte depuis sa naissance au pied du Toedi. Toute l'histoire suisse est pour ainsi dire évoquée par ces noms ; l'Aar ne baigne pas moins de trois chefs-lieux de cantons, Berne, Soleure et Aarau, dont le premier s'élève fièrement sur un promontoire que la rivière entoure de trois côtés ; Fribourg occupe

une position non moins dominante au-dessus de la Sarine, dont la profonde vallée y a ses flancs réunis par un pont suspendu d'une extrême hardiesse ; Lucerne et Zurich ont été construites à la sortie de la Reuss et de la Limmat de leurs lacs respectifs ; mais c'est l'endroit surtout où l'Aar, la Reuss et la Limmat se rencontrent, à quelques lieues au-dessus de leur confluent avec le Rhin, qui est un lieu classique : à la jonction de l'Aar et de la Reuss, le village de Windisch conserve le souvenir de la place d'armes romaine de *Vindonissa;* un peu plus haut sur l'Aar s'élève, au-dessus de Brugg, la Habsbourg, lieu d'origine de la dynastie impériale d'Autriche, tandis que, sur la Reuss, l'ancienne abbaye de Koenigsfelden, bâtie à la place où fut assassiné Albert Ier, a longtemps servi de lieu de sépulture aux princes et princesses de sa famille ; et Baden, sur la Limmat, la vieille citadelle habsbourgeoise, a été pendant des siècles le lieu de réunion des diètes helvétiques.

A Bâle commence le cours moyen du Rhin, qui va jusqu'à Bonn et comprend à lui seul près de la moitié de la longueur du cours total ; ce cours moyen, qui traverse les contrées montueuses intermédiaires entre les Alpes et la dépression de la mer du Nord, se divise à son tour en deux grandes étapes, dont le point d'intersection est à Bingen. La section de Bâle à Bingen, qui est la troisième à partir de la jonction des rivières de sources, a la même direction normale sud-nord que la première ; mais elle oblique légèrement à l'est sur la majeure partie de son parcours et se rejette à la fin brusquement vers l'ouest, si bien qu'entre Mayence et Bingen le fleuve reprend momentanément la direction qu'il suivait pendant sa deuxième étape. D'un bout à l'autre de cette troisième section, le Rhin arrose et quelquefois aussi ravage, malgré les digues chargées de le contenir, une contrée privilégiée, qu'on désigne indistinctement comme *vallée* ou *plaine du haut Rhin;* elle est déterminée, à l'est, par la Forêt Noire et l'Odenwald, à l'ouest, par les Vosges, la Hardt et le mont Tonnerre, et fermée, au nord, par le Taunus et le Hundsruck. A une époque antérieure du globe, elle formait probablement un vaste bassin lacustre, dont le ver-

rou septentrional a finalement cédé à l'action corrosive des eaux; aujourd'hui elle s'étend en champs fertiles, en vergers et en vignobles, à travers lesquels un grand nombre de routes, de canaux et de chemins de fer unissent des villes florissantes, pendant que les flancs des montagnes qui la dominent sont couverts de magnifiques forêts et de ruines romantiques. Sa largeur moyenne est de 40 à 50 kilomètres; mais le Rhin est loin de la partager en deux moitiés égales; aux deux extrémités il baigne même directement les montagnes ou collines de la rive droite : au sud l'Itzsteiner-Klotz, promontoire avancé de la Forêt Noire, ne laisse aucun passage entre le fleuve et lui, et au nord les collines du Rheingau, qui continuent le Taunus en face de la vieille résidence carlovingienne d'Ingelheim, baignent dans les flots le pied de leurs célèbres vignobles de Johannisberg et de Rudesheim. Comme le Rhin y entre avec une masse d'eau déjà extrêmement puissante, qui devient même formidable en automne lorsque les grandes crues élèvent parfois son étiage de 6 ou 7 mètres, et que, d'autre part, son inclinaison est beaucoup moins considérable que plus haut (Bâle est à 255, Strasbourg à 144, Mayence à 80 mètres d'altitude), il permet de nouveau, à partir de Bâle, la navigation interrompue depuis Schaffhouse. Cependant les bas-fonds, les bancs de sable, les centaines d'îles boisées qui l'obstruent, au début surtout, rendent, de concert avec les changements continuels du chenal principal ou *thalweg*, les communications fluviales fort pénibles jusqu'à Strasbourg, difficiles jusqu'à Mannheim. Aussi le canal du Rhône au Rhin a-t-il été prolongé parallèlement au fleuve jusqu'à la première des deux villes, et la navigation à vapeur régulière ne commence-t-elle qu'à la seconde; d'ailleurs, la double voie ferrée, qui par les deux rives unit Bâle à Bingen, fait aujourd'hui à la batellerie rhénane une concurrence extrêmement dangereuse.

Au point de vue politique, le Rhin maintient dans sa troisième étape le rôle que nous lui avons vu jouer dans la seconde; à une seule exception près, il délimite entre eux des états différents. De même que plus haut il séparait le grand-duché de

Bade de la confédération helvétique, à partir de Bâle il lui sert de frontière vis-à-vis de l'Alsace d'abord, de la Bavière rhénane ensuite ; puis, à l'autre extrémité de la section, il forme la limite entre la Hesse grand-ducale et l'ancien duché de Nassau, récemment devenu la présidence prussienne de Wiesbade ; seul le grand-duché de Hesse comprend les deux rives du fleuve, depuis Worms jusqu'à Mayence. Tous ces pays font aujourd'hui partie du nouvel empire allemand ; depuis la perte de l'Alsace, la France a cessé d'être riveraine du Rhin. Le Rhin n'en est-il pas moins, comme on l'a dit et imprimé si souvent, la frontière naturelle de notre patrie, non-seulement le long des Vosges, mais le long de son cours entier ? Question extrêmement délicate, mais qu'il ne nous est pas permis de passer sous silence, et à laquelle nous répondrons en toute sincérité, au risque de nous attirer des récriminations amères. Ni la géographie physique, ni l'histoire ne nous paraissent assigner un tel rôle au *thalweg* du Rhin : s'il est un fossé, creusé par la nature, qui se prête à merveille à établir une délimitation politique ou administrative simple et précise, il ne pose pas, comme le font les vraies frontières naturelles, mers, déserts ou hautes chaînes de montagnes, une barrière permanente, difficile à franchir, capable d'arrêter les mouvements des peuples et d'empêcher les relations journalières des riverains ; et d'autre part, s'il a servi de frontière théorique à l'ancienne Gaule, dont la France moderne tient la place, il n'a jamais empêché les empiétements ethnographiques et politiques, qui, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, se sont opérés sans cesse d'une de ses rives à l'autre. Sans parler de l'établissement des anciens Celtes sur les deux bords du Rhin, nous savons de science certaine que dans la Gaule belgique et dans la moitié occidentale de la plaine du haut Rhin les immigrations tudesques remontent au moins à l'époque de César, et que de leur côté les Romains, à peine maîtres des Gaules, y annexèrent, sur la rive opposée du fleuve, la vaste étendue des champs décumates ; plus tard les Francs et les Allemans furent à la fois transrhénans et cisrhénans, et les nombreux évêchés de la vallée entière, à la seule exception de celui

de Bâle, étendirent leurs circonscriptions diocésaines sur les deux bords du fleuve ; l'empire de Charlemagne, celui de ses successeurs germaniques, celui de Napoléon Ier n'ont pas respecté la frontière du Rhin, et de même qu'aujourd'hui la Hollande et la Prusse, la Hesse grand-ducale et la Bavière sont à cheval sur le fleuve, la plupart des principautés rhénanes de l'ancien saint-empire ont pendant de longs siècles compris des territoires situés des deux côtés du Rhin. Disons-donc hautement, parce que c'est la vérité, que le Rhin n'a rien de ce qui constitue les frontières fatalement imposées par la nature, qu'au contraire dans cette zone moyenne, par laquelle le tronc continental européen passe insensiblement de sa partie centrale à sa région occidentale, en reliant entre elles par mille liens leurs terrasses de montagnes et leurs dépressions océaniques, il n'est que le premier et le plus important des phénomènes physiques qui servent à les réunir bien plus qu'à les séparer ; et ajoutons avec une conviction non moins entière que, par cela même que dans cette contrée intermédiaire, aux contours indécis et flottants, la nature a laissé un libre jeu au développement historique des peuples et des états, en leur permettant de se grouper à leur gré, tantôt d'après la communauté de la race et de la langue, tantôt en vertu des liens plus réfléchis que créent les intérêts et les sympathies, le droit et la morale sont d'accord pour condamner, de quelque côté qu'elles viennent, de prétendues revendications, faites, sans égard pour les vœux des populations, au nom de certaines nécessités géographiques ou ethnographiques.

Nous revenons à la troisième section du Rhin, pour indiquer ses villes et ses affluents les plus remarquables. Sous le premier rapport, l'intérêt se concentre sur la rive gauche du fleuve, qui ne compte pas moins de quatre cités antiques et célèbres, anciens évêchés et anciennes villes libres impériales toutes les quatre, alors que la rive droite ne possède qu'une seule grande ville, d'origine fort moderne. La raison de cette supériorité d'un des deux bords sur l'autre est historique bien plus que naturelle : sans doute la rive gauche est généralement un peu plus haute,

un peu moins marécageuse, plus habitable par conséquent, que la rive opposée; mais surtout elle a fait partie de l'empire romain pendant bien plus longtemps et d'une façon beaucoup plus incontestée que les contrées transrhénanes ; rien d'étonnant dès lors qu'ici, comme plus bas aussi, toutes les villes d'origine romaine soient de ce côté du fleuve et aient tout au plus en face d'elles des têtes de pont assez insignifiantes. La première et la plus considérable des quatre villes-sœurs de la plaine du haut Rhin est Strasbourg ; elle s'élève presque en son centre, à un resserrement du fleuve qui se prêtait facilement à l'établissement d'un pont, et au croisement de la route fluviale avec la route naturelle qui du bassin de la Seine mène à celui du Danube, par les cols aisément accessibles des Vosges et de la Forêt Noire, que nous avons signalés plus haut du côté de Saverne et de Pforzheim : de là son nom moderne qui signifie la ville des routes et qui est doublement justifié depuis qu'à son tour le réseau des chemins de fer européens y forme un nœud important. Capitale nécessaire de l'Alsace, sur la rivière caractéristique de laquelle elle est bâtie, elle a toujours passé pour une place militaire de premier ordre ; sous son nom primitif d'*Argentoratum*, elle fut le lieu de résidence de la huitième légion romaine ; Charles-Quint disait qu'il courrait à son secours plutôt qu'à celui de Vienne ; Vauban la fortifia avec toutes les ressources de son art, qui naguère se sont trouvées insuffisantes contre les engins de destruction modernes, et ses nouveaux maîtres prussiens l'entourent aujourd'hui de toute une ceinture de citadelles. Mais elle fut aussi de tout temps une ville amie des sciences, des lettres et des arts ; illustre par son université, renommée pour sa bibliothèque qu'un bombardement odieux a réduite en cendres, elle est célèbre dans le monde entier par sa cathédrale, dont la flèche s'élève à 142 mètres, dix mètres plus haut que la coupole de Saint-Pierre, quelques mètres seulement plus bas que la grande pyramide de Gizeh. Non moins anciennes que Strasbourg, Spire et Worms, les villes des Némètes et des Vangions, ont comme elle un long et glorieux passé ; mais elles sont l'une et l'autre singulièrement déchues, et après avoir été les premières en date

parmi les villes libres impériales, après avoir vu bien souvent se réunir dans leurs murs les diètes de l'empire, elles sont tombées au rang de petites villes de province, qui appartiennent, Spire à la Bavière et Worms à la Hesse grand-ducale. L'une et l'autre conservent le souvenir et les traces des dévastations ordonnées par Louvois ; lorsqu'en 1689 l'impitoyable ministre de Louis XIV fit changer le Palatinat en un vaste désert, les soldats du roi très-chrétien n'épargnèrent que les deux cathédrales, et encore jetèrent-ils au vent les cendres des empereurs qui reposaient dans celle de Spire. Après Spire, la ville des morts, et Worms, le siége des rois bourgondes des *Nibelungen*, nous arrivons à Mayence, la quatrième et dernière des vieilles cités de de la plaine du haut Rhin. Elle aussi n'est plus aujourd'hui, sous la souveraineté hessoise, ce qu'elle était autrefois, lorsque ses archevêques, successeurs de saint Boniface, étaient primats d'Allemagne et archichanceliers de l'empire, qu'un de ses bourgeois fondait la ligue des villes du Rhin et qu'un autre inventait l'imprimerie ; mais sa position géographique continue à lui assurer une importance commerciale et militaire analogue à celle de Strasbourg. Située à peu près au milieu du cours du fleuve, vis-à-vis de l'embouchure du Mein qui tient le premier rang parmi ses affluents, Mayence domine à la fois les deux lignes fluviales et la grande voie de communication naturelle qui, par la Thuringe, mène du bassin rhénan au bassin de l'Elbe ; aussi, après avoir été au temps de la batellerie en grand le point d'intersection de la navigation rhénane supérieure et moyenne, est-elle devenue de nos jours un centre considérable pour la navigation à vapeur comme pour le transit par voies ferrées, et comme forteresse elle reste, entre les mains de la Prusse, ce qu'elle a été à l'époque romaine et à l'époque napoléonienne, la clef de l'Allemagne moyenne. Aux quatre villes de la rive gauche nous n'avons à en opposer qu'une seule sur la rive droite : c'est Mannheim, qui a été bâtie au confluent du Neckar, presque à égale distance de Spire et de Worms, pour servir de résidence aux derniers électeurs palatins, et qui est devenue en ce siècle, grâce à sa situation sur les deux cours d'eau, un grand entrepôt

de commerce. Mais en dehors de ces cinq centres principaux il y a à noter, sur le Rhin ou dans son voisinage immédiat, un certain nombre de forteresses, en grande partie démantelées aujourd'hui, dont les noms reviennent souvent dans l'histoire militaire des derniers siècles; telles sont, sur la rive gauche, Huningue, Neuf-Brisach, Germersheim, et, en seconde ligne, Schlestadt sur l'Ill, Haguenau sur la Moder, Wissembourg sur la Lauter, Landau sur la Queich ; de l'autre côté Vieux-Brisach et Philippsbourg, et plus en arrière Fribourg-en-Brisgau sur la Dreisam et Rastadt sur la Murg. Enfin nous mentionnerons encore, à quelques lieues de la rive droite, entre Strasbourg et Spire, la ville de Carlsruhe, qu'un caprice princier a appelée à la vie au commencement du dix-huitième siècle pour en faire la capitale du margraviat, aujourd'hui grand-duché de Bade.

Quant aux tributaires notables de la troisième étape rhénane, ils sont au nombre de trois, dont l'importance augmente à mesure qu'on descend le fleuve. Le premier par ordre géographique et en même temps le plus insignifiant des trois est l'Ill, la rivière principale de l'Alsace, à laquelle elle a donné son nom. L'Ill naît dans les contreforts du Jura helvétique et a, depuis Ferrette jusqu'au-dessous de Strasbourg, un cours à peu près droit de 180 kilomètres de long, qui, presque à égale distance du Rhin et des Vosges, la mène prosaïquement à travers les riches, mais monotones campagnes de l'Alsace supérieure et moyenne. Dans son haut cours elle baigne Mulhouse, l'ancienne république alliée aux Suisses, qui pendant les soixante-dix ans qu'elle a été française s'est élevée au premier rang parmi les centres manufacturiers de l'Europe; plus bas, elle passe à Colmar et à Schlestadt; à Strasbourg, où déjà quelques kilomètres seulement la séparent du Rhin, elle reçoit son principal sous-affluent, la Bruche, qui lui arrive des Vosges centrales. Depuis le confluent de l'Ill jusqu'à Bingen, le Rhin n'est plus grossi à gauche que par des cours d'eau de peu d'étendue, la Moder, la Lauter, la Queich, tous dirigés, comme la Bruche, d'ouest en est; à droite au contraire deux affluents de premier ordre, le Neckar et le

Mein, succèdent aux petits affluents, Elz, Kinzig, Murg, que lui a envoyés la Forêt Noire, et lui amènent toutes les eaux, l'un de la Souabe septentrionale et l'autre de la Franconie.

Le Neckar, qui prend sa source sur le flanc oriental de la Forêt Noire, à peu de distance de celles du Danube, est comme celui-ci un fleuve de plateau ; mais la haute plaine où il se développe est moins élevée que celle où, de l'autre côté de la Rauhe-Alp, coule son puissant voisin ; de plus il y découpe une vallée riante et fertile, bien différente du triste plateau danubien ; ses bords sont couverts de vignobles, tandis que le Danube n'arrose qu'un pays de houblon. Son cours, en demi-cercle, de 340 kilomètres se divise en trois sections : dans la première, qui est dirigée du sud-ouest au nord-est et parallèle au Danube, il baigne l'ancienne ville libre de Rottweil, le siége épiscopal de création récente de Rottenburg et la ville universitaire de Tubingue ; la seconde, où il coule du sud au nord parallèlement au Rhin, commence au-dessus d'Esslingen et finit au-dessous de Heilbronn, l'une et l'autre anciennes villes d'empire, en passant par Cannstadt, où s'ouvre à gauche le délicieux entonnoir de Stuttgart, la capitale wurtembergeoise ; dans la troisième enfin, qui porte des bateaux à vapeur, il traverse l'Odenwald méridional dans une direction est-ouest parallèle au Mein et perpendiculaire au Rhin, baigne Heidelberg, l'ancienne résidence et ville d'université des électeurs palatins, dont le château en ruines domine, comme une alhambra gothique, une contrée charmante, et entre, immédiatement après, dans la plaine du haut Rhin, pour opérer sa jonction à Mannheim. Parmi ses sous-affluents nous n'en citerons que trois : à gauche l'Enz, qui vient de Pforzheim et rejoint entre Cannstadt et Heilbronn ; à droite les deux rivières conjuguées de la Kocher et de la Jagst, dont les noms indiquent la rapidité torrentielle et qui, après avoir passé l'une à Schwaebisch-Hall, l'autre à Ellwangen, se précipitent presque simultanément dans le cours d'eau principal à l'endroit même où, au-dessous de Heilbronn, il commence le coude qui le rapproche du Rhin. Au point de vue historique le bassin du Neckar est surtout remarquable pour avoir fourni son

cadre territorial au comté, puis duché et royaume de Wurtemberg, qui a eu pour point de départ le château depuis longtemps disparu qui couronnait le Rothenberg entre Esslingen et Cannstadt; le Wurtemberg ne l'a pas cependant complétement absorbé, puisque le Neckar inférieur, autrefois palatin, est aujourd'hui badois; il est vrai qu'en revanche il a notablement empiété sur la Souabe danubienne et s'est même étendu jusqu'au lac de Constance. Une autre particularité à constater à propos du Neckar, c'est que la région qu'il arrose n'a pas eu d'évêché à elle jusqu'à l'époque contemporaine; aussi longtemps qu'a subsisté l'ancienne hiérarchie ecclésiastique de l'Allemagne, elle est restée partagée entre les diocèses rhénans de Constance, de Spire et de Worms, d'où étaient partis jadis les missionnaires qui l'ont christianisée.

Autant le Neckar souabe prime l'Ill alsacienne, autant il est inférieur lui-même au fleuve franconien du Mein, qui, abstraction faite de la Meuse, est le plus grand affluent du Rhin et lui amène un tiers environ de ses eaux. Le Mein naît au cœur de l'Allemagne montueuse, dans le massif des monts des Pins, d'où sortent un Mein blanc ou septentrional et un Mein rouge ou méridional, qui se réunissent en aval de Culmbach, et coule uniformément, mais avec d'énormes méandres, qui lui donnent un cours de 600 kilomètres contre 260 kilomètres seulement de distance directe, dans la direction d'est en ouest, jusqu'à sa jonction avec le Rhin à Castel, en face de Mayence. Son parallélisme avec le Danube qui coule en sens opposé donna déjà à Charlemagne l'idée de relier les deux fleuves par un canal; l'œuvre fut entreprise, mais bientôt abandonnée; elle n'a été réalisée qu'au dix-neuvième siècle, par le canal Louis, qui du Mein et de la Rednitz gagne l'Altmuhl et le Danube. Le Mein lui-même offre de grandes facilités à la navigation, à cause de sa nature pacifique et régulière qui ne connaît ni cascades ni rapides, ni récifs ni îles, et il était fort fréquenté autrefois en dépit des 32 péages qu'on y avait établis; il l'est beaucoup moins aujourd'hui, malgré la suppression de ces entraves, parce que le manque d'eau en été, et en toute saison les grands dé-

tours, parmi lesquels il faut signaler en première ligne la double courbe qui se développe entre Schweinfurt et Hanau, occasionnent des retards dont ne s'accommode plus le commerce de notre temps. Mais sa large vallée, à laquelle aboutissent dans le haut cours celle de la Regnitz et dans le cours moyen celles de la Saale franconienne et de la Tauber, est toujours un vrai jardin, riche en blé, en fruits et en vins; grâce à elle la Franconie compte parmi les contrées les plus fertiles de l'Allemagne. Le cours paisible du Mein a de tout temps rendu très-faciles les communications entre les deux rives, dont la fréquence est dénotée par des ponts extrêmement nombreux; c'est ce qui explique pourquoi il n'a jamais formé une frontière politique ou ethnographique. Au moyen âge il a appartenu tout entier aux Franconiens ou Austrasiens transrhénans, dont les siéges s'intercalaient entre ceux des Saxons et des Thuringiens au nord, et ceux des Allemans et des Bavarois au sud; aujourd'hui son bassin est réuni sous la seule souveraineté du roi de Bavière, à l'exception cependant de la partie la plus rapprochée du Rhin, que se partagent la Hesse grand-ducale et la Prusse, depuis que celle-ci a absorbé l'électorat de Hesse, la république de Francfort et le duché de Nassau.

Le vrai centre de la vallée du Mein et par suite de la Franconie est Wurzbourg, l'*Herbipolis* du moyen âge, dont la forteresse naturelle, le Marienberg, domine le cours moyen du fleuve : là fut établie une des premières stations chrétiennes au delà de l'ancienne limite romaine; plus tard ses princes-évêques, titrés ducs de Franconie, ont compté parmi les prélats les plus puissants du saint-empire, et leur richesse leur a permis de bâtir un palais vraiment royal, qui, à l'époque napoléonienne, a servi de résidence à un archiduc d'Autriche, créé grand-duc de Wurzbourg par l'empereur des Français. A l'orient, c'est-à-dire dans le bassin supérieur du Mein, les deux villes principales ne sont pas situées sur le fleuve lui-même, mais dans le bassin d'un affluent méridional aussi puissant que lui, qui porte successivement les trois noms parents de Rézat, de Rednitz et de Regnitz; l'une est Bamberg, bien placée dans

le voisinage du confluent de la Regnitz et du Mein, l'autre Nuremberg, bâtie dans une plaine sablonneuse sur un petit sous-affluent qu'on appelle la Pegnitz. La première qui naquit sous la protection du château-fort d'Altenburg ou Babenberg, construit pour arrêter les incursions des populations slaves, fut érigée en évêché par l'empereur Henri II le saint, qui bâtit et dota richement la cathédrale sur le mont Saint-Michel, et resta jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle la capitale d'un prince-évêque presque aussi puissant que son confrère de Wurzbourg. La seconde au contraire est d'origine royale et obéit d'abord aux burgraves qui, au nom de l'empereur, occupaient son château, bâti sur une roche aiguë de grès; mais promptement enrichie par l'industrie et le négoce, elle s'éleva peu à peu au rang de ville libre, attira dans ses murs le grand commerce entre le Rhin et le Danube, les villes de la Hanse et Venise, et ajouta aux avantages de l'autonomie républicaine et de la richesse mercantile un grand éclat artistique et littéraire, qui se résume au seizième siècle dans les deux noms glorieux d'Albert Durer et de Hans Sachs; jusqu'aujourd'hui Nuremberg, dont les jouets d'enfants font encore le tour du monde, a conservé plus qu'aucune autre ville allemande l'aspect des cités municipales d'autrefois : les boiseries et les monuments de ses églises de Saint-Laurent et de Saint-Sébald, les fontaines de ses places publiques, les avances et les fenêtres ogivales de ses maisons particulières rappellent à chaque pas le moyen âge et la renaissance. A l'autre extrémité de la vallée du Mein, là où sa vallée de plus en plus large se confond avec la plaine du haut Rhin, prédomine de vieille date Francfort, la voisine et la rivale de Mayence. Comme Nuremberg elle fut d'abord une *villa* royale, où Charlemagne déjà tint un concile; mais sa situation favorable à un passage habituel du fleuve, au *gué des Francs* comme le dit son nom, la fit grandir rapidement; enrichie par ses foires, qui remontent au onzième siècle, et par le trafic sur le Mein, qui, jusqu'à Francfort, porte des bateaux de même tonnage que ceux du Rhin, elle aussi devint une ville libre, et sa situation centrale entre les contrées saxonnes, lorraines, franconiennes, souabes et ba-

varoises la fit choisir de bonne heure comme ville d'élection, puis aussi de couronnement du saint-empire. En 1815, après les commotions de l'époque napoléonienne, elle redevint encore une fois république municipale et chef-lieu de la confédération germanique ; mais les événements de 1866 en ont fait une ville provinciale prussienne, et son *Roemer*, où se réunissaient autrefois les électeurs, n'est plus aujourd'hui qu'un vulgaire hôtel de ville.

Depuis le coude de Mayence, où le Taunus force le Rhin à dévier vers l'ouest, le fleuve change peu à peu de nature ; il se resserre et devient plus rapide : c'est qu'il se prépare à entrer dans sa quatrième étape, essentiellement différente de la troisième, avec laquelle elle constitue le cours moyen de la grande artère fluviale. Cette quatrième section, qui s'étend de Bingen à Bonn, correspond au groupe de montagnes schisteuses qui couvre toute la vaste région comprise entre les monts de Westphalie et les Ardennes ; le Rhin y conserve la même direction normale sud-nord que nous lui connaissons depuis Bâle, sauf qu'au lieu d'obliquer légèrement à l'est, il affecte dorénavant une inclinaison de plus en plus marquée vers l'ouest ; mais au lieu d'y couler dans une large vallée analogue à la plaine du haut Rhin, il s'y fraie un étroit passage à travers les chaînes et les massifs qui, à une seule lacune près, sur laquelle nous allons revenir, l'accompagnent et l'enserrent des deux côtés jusqu'à son entrée dans la grande dépression septentrionale. Il s'introduit dans ce couloir, que forment d'abord le Taunus et le Hundsruck, puis, au delà du petit bassin de Neuwied, l'Eifel et le Westerwald continué par le Siebengebirg, par une rupture violente, le fameux *trou de Bingen*, à l'endroit même où la large vallée de la Nahe se réunit à la sienne en aval de Kreuznach ; là probablement était fermé le lac du Rhin supérieur avant que le verrou de Hundsruck cédât à l'action continue des eaux ; les travaux pour écarter les obstacles à la navigation, qu'y ont faits les Romains dans l'antiquité, les villes et les princes riverains au moyen âge, les Suédois et les Français pendant la guerre de trente ans, ont été complétés par les ingénieurs modernes ; néanmoins aux basses eaux on peut encore suivre à

travers le lit du fleuve la direction sud-ouest à nord-est de la formation des rochers. Plus loin le Rhin coule, sans grandes sinuosités, presque sans îles, en une seule masse compacte; les récifs et les tourbillons qui anciennement étaient la terreur des bateliers ont disparu en majeure partie, grâce à l'art moderne; la beauté seule du paysage n'a pas changé. Cette partie du Rhin est, en effet, la plus pittoresque et la plus célèbre du cours entier : des deux côtés, des collines plus ou moins escarpées encadrent le fleuve, les unes couvertes de vignobles, les autres couronnées de ruines féodales qu'on a en partie restaurées; de nombreuses petites villes, charmantes à distance surtout, s'étendent avec leurs églises et leurs bâtiments antiques le long de la rive ou à l'entrée des vallées latérales; partout ce ne sont que maisons isolées, vieux couvents ou villas modernes, et les souvenirs historiques ou légendaires ajoutent un charme de plus au charme de la navigation. Près de Bingen le *Maeusethurm* consacre par son nom la légende de l'archevêque Hatton que dévorèrent les souris pour le punir de la dureté de son cœur pendant une grande famine; en face de Caub, la vieille forteresse de la *Pfalz*, qui émerge du fleuve sur un bloc de rochers, fut le théâtre d'un mariage furtif qui réconcilia momentanément les Welfs et les Hohenstaufen; à Saint-Goar a prêché, dès le sixième siècle, un des premiers missionnaires qui firent revivre le christianisme dans le pays rhénan après son éclipse causée par l'invasion barbare; la Lurley a encore son tourbillon et son écho à défaut de l'enchanteresse qui y précipitait dans l'abîme les adorateurs attirés par sa blonde chevelure et son chant mélodieux, et au *Kœnigstuhl* de Rhense on montre toujours les siéges en pierre du roi de Germanie et de ses sept électeurs. Plus loin, le bassin de Neuwied entre Coblence et Andernach a vu le passage du Rhin par Jules César et par Gustave-Adolphe et les touchantes funérailles de l'héroïque Marceau; le Drachenfels rappelle la victoire de Siegfried sur le dragon, Rolandseck et Nonnenwerth les amours malheureuses du neveu de Charlemagne, et la chapelle de Saint-Michel à Godesberg s'élève sur l'emplacement d'un ancien temple de Mercure.

La nature abrupte des rives du Rhin sur toute cette partie de son parcours a pendant longtemps empêché la construction de routes le long de ses deux bords, et, par suite, doublé la valeur du fleuve lui-même comme grande voie de communication. On s'en servait dès le temps de la domination romaine pour transporter les hommes et les marchandises ; par lui passait au moyen âge la *poste de Flandre*, entre Venise et les cités des Pays-Bas ; jusqu'à une époque fort rapprochée de nous, presque tout le commerce de la région se faisait par eau, au moyen d'une batellerie très-considérable, que la navigation à vapeur n'a pas encore fait complétement disparaître. Aujourd'hui l'établissement des chemins de fer a produit une révolution économique là comme ailleurs ; cependant les voies ferrées n'ont été construites que fort tard sur cette étape du Rhin : celle de la rive droite n'a été que tout récemment achevée entre Coblence et Bonn, et elle n'a pas eu à déposséder une grande route antérieure. La structure du terrain explique d'autre part pourquoi jusqu'à la fin du dernier siècle il ne s'est fait aucune grande agglomération de territoire dans le rayon de la quatrième section du Rhin ; il y a cent ans, quatre électorats, ceux de Mayence, de Trèves, de Cologne et du Palatinat, et un grand nombre de petites principautés se rencontraient au seul bassin de Neuwied. Mais l'unité de domination est faite aujourd'hui ; inaugurée par la France sur la rive gauche du fleuve, elle a été naguère consommée par la Prusse, grâce à l'annexion du duché de Nassau. C'est à la même raison enfin qu'il faut attribuer l'absence de grands centres dans la seconde moitié du cours moyen du Rhin ; elle a eu dès le moyen âge, à côté de ses châteaux-forts, de nombreuses villes secondaires, mais elles dépendaient de chefs-lieux étrangers au fleuve ; Coblence, la seule ville importante qu'on rencontre depuis Bingen jusqu'à Bonn, n'a elle-même jamais été une capitale. Elle est cependant fort heureusement située, à égale distance entre Mayence et Cologne, à l'entrée du fertile bassin de Neuwied où le Hundsruck et le Taunus, l'Eifel et le Westerwald se retirent à quelque distance du fleuve, au confluent même de la Moselle (de là son vieux

nom de *Confluentes*) et un peu au-dessous de celui de la Lahn, au croisement, en un mot, de toutes les voies fluviales et continentales de la région ; mais son importance a de tout temps été principalement militaire. A l'époque romaine elle constituait, avec Andernach à l'autre extrémité du bassin de Neuwied, un des grands boulevards de la ligne de défense de l'empire contre les Germains indépendants ; au moyen âge elle devint la place forte, plus tard la résidence des archevêques-électeurs de Trèves, dont le dernier y donna un asile trop fameux à l'émigration française de 1791 ; de nos jours elle est avec le château d'Ehrenbreitstein, qui lui fait face sur la rive droite, une des grandes forteresses rhénanes de la Prusse.

Nous venons de nommer, à propos de Coblence, les deux seuls grands affluents de la quatrième section du Rhin, la Lahn et la Moselle ; car plus bas la Wied, qui vient de droite comme la Lahn, et l'Ahr, qui rejoint à gauche comme la Moselle, ne sont que des cours d'eau peu considérables, intéressants tout au plus par les vallées étroites et abruptes dans lesquelles ils circulent. La Lahn, qui est la rivière caractéristique de la Hesse méridionale et du Nassau, circonscrit le Westerwald au sud, dans un cours fortement arqué de 185 kilomètres. Historiquement elle est surtout importante dans son cours supérieur : là fut fondé par saint Boniface, non sur la Lahn elle-même, mais sur un cône basaltique du Vogelsgebirg qui domine son affluent l'Ohm, le premier centre chrétien du pays catte ou hessois, Amœnebourg, qui devint sous les successeurs du saint dans l'archevêché de Mayence la citadelle destinée à assurer leur domination temporelle ; là s'éleva plus tard, dans une position aussi pittoresque qu'avantageuse, sur et contre une montagne qui s'avance dans la vallée principale, la ville de Marbourg, où sainte Élisabeth se détruisit elle-même par les fatigues et les macérations, où une magnifique cathédrale fut construite en son honneur, et où son descendant, Philippe le Magnanime, créa aux premiers jours de la Réforme une université protestante. Dans son cours moyen la Lahn baigne Giessen, l'autre université hessoise, que les landgraves de Darmstadt opposèrent

à celle de leurs cousins de Cassel, et l'ancienne ville libre de Wetzlar, qui fut le dernier siége de la chambre impériale et qui, il y a quelques années encore, formait une enclave prussienne avancée entre la Hesse et le Nassau. Sur son cours inférieur enfin se suivent les vieilles possessions nassoviennes de Weilbourg, Diez, Nassau, Ems; mais aucune ville n'accompagne son embouchure, car de tout temps Coblence a attiré à elle la navigation de la Lahn, en même temps que celle de la Moselle.

Beaucoup plus importante que la Lahn, la Moselle, qui est le fleuve lorrain par excellence, rappelle le Neckar par la structure générale de son bassin; mais la courbe qu'elle décrit est plus étendue, son développement plus considérable, sa civilisation plus ancienne; elle appartient à la fois à deux nationalités et à deux grands états. Née, en effet, au pied du Ballon d'Alsace, sous un parallèle un peu plus méridional que le Neckar, elle prolonge son cours de tout un degré de latitude plus au nord; sa longueur est de 600 kilomètres, c'est-à-dire égale à celle du Mein; déjà au quatrième siècle de notre ère Ausone a pu chanter ses villes florissantes et ses fertiles campagnes; ses bords sont habités simultanément par des populations de langue romane et de langue tudesque, et son bassin se partage entre la France et l'Allemagne, d'une façon fort inégale il est vrai, depuis que nos récents malheurs ont fait passer sous la domination allemande le pays français de Metz. Au point de vue physique, le cours de la Moselle se divise en deux moitiés, essentiellement distinctes, dont l'une correspond au plateau lorrain et l'autre au groupe schisteux rhénan. Dans la première elle contourne en arc de cercle le massif vosgien et ses continuations septentrionales, ne fait qu'un seul détour considérable, à la hauteur de l'antique ville épiscopale de Toul, et coule dans une vallée pittoresque et fertile, que bordent des collines en partie chargées de vignobles. Des deux centres principaux de cette section supérieure, l'un, Nancy, la résidence des ducs de Lorraine jusqu'au moment où leur petit état devint français, est situé sur un sous-affluent de droite, la Meurthe; l'autre, Metz, est bâti sur le fleuve lui-

même, là où, de droite aussi, il reçoit la Seille, et a de tout temps tenu le premier rang. Tour à tour cité gauloise, capitale de l'Austrasie franque et du vieux duché de Lorraine mosellane, ville épiscopale, ville libre et ville française, elle est avant tout une des places les plus fortes de l'Europe; naguère on l'appelait la *forteresse pucelle;* comme Strasbourg, elle est aujourd'hui une place d'armes allemande, après avoir pendant trois siècles défendu la frontière de la France. La section inférieure de la Moselle commence en amont de Trèves, à l'endroit où elle reçoit coup sur coup à gauche la Sure, qui par son satellite l'Alzette baigne la forteresse naturelle de Luxembourg, et à droite la Sarre, qui passe sous les remparts de Sarrelouis et se grossit elle-même par la Blies et la Nied. A partir de ce point sa vallée se découpe beaucoup plus profondément, entre le Hundsruck et l'Eifel, de façon à réunir les contrastes les plus pittoresques : en bas se pressent les villages et les petites villes, au milieu des prairies, des vergers et des champs; à mi-hauteur s'élèvent les vignobles en terrasses superposées et de nombreux châteaux du moyen âge; en haut s'étendent des forêts de chênes et de sapins, à peine interrompues par quelques champs d'avoine, principale richesse d'une population clairsemée. Le caractère le plus original cependant de cette dernière étape de la Moselle, ce sont ses sinuosités innombrables; tandis qu'à la même hauteur le Rhin coule presque en ligne droite, son tributaire, sans faire un seul grand circuit, se développe sur 225 kilomètres pour parcourir les 100 kilomètres de distance directe qui séparent Trèves de Coblence. Aussi cette partie de la vallée n'a-t-elle jamais eu de grande route depuis les Romains jusqu'à nos jours, et manque-t-elle aujourd'hui encore de chemin de fer; de son côté la grande navigation n'a jamais pu s'y établir, ni avant ni depuis l'invention de la vapeur; mais par contre la nacelle y est aussi employée que le chariot, parce que les populations riveraines exploitent les deux bords à la fois et que les banlieues des villages enjambent la rivière. Chacun des tours et des détours de la basse Moselle forme ainsi un petit canton séparé, et il n'est pas étonnant que jusqu'à la fin du dernier siècle

de nombreuses dominations féodales se soient maintenues sur son parcours à côté des électeurs de Trèves, qui en étaient les seigneurs territoriaux les plus puissants. La France républicaine et la Prusse, qui a pris sa place en 1814, ont là, comme dans la section correspondante du Rhin, fait succéder l'unité à la division; mais jusqu'aujourd'hui la nature du pays est singulièrement retirée, et il n'a pas une seule ville de quelque importance, sauf les deux centres de Trèves et de Coblence, placés à l'entrée et à la sortie de la région. Nous n'avons pas à revenir sur Coblence, qui appartient au Rhin plus encore qu'à la Moselle; quant à Trèves, qui s'élève entre des vignobles et des montagnes boisées à un endroit où la vallée est large et bien cultivée, elle a un passé plus grandiose que ne le ferait deviner son état présent : si la tradition dit vrai, elle est la plus ancienne ville de l'Allemagne; à l'époque des derniers empereurs romains, qui y résidèrent fréquemment et dont son amphithéâtre tout envahi par les vignes, ses thermes et son palais de Constantin conservent le souvenir, on l'appelait la *Rome gauloise;* au moyen âge elle devint la capitale d'un électorat ecclésiastique; aujourd'hui elle est une ville de province prussienne de troisième ou de quatrième ordre.

Après avoir depuis Bâle traversé dans toute sa largeur la zone montueuse qui se subordonne aux pentes septentrionales des Alpes, le Rhin atteint près de Bonn l'extrémité méridionale du golfe de plaine intercalé entre les montagnes de la Westphalie et le massif des Ardennes. Là, à une altitude de 42 mètres seulement, finit son cours moyen, et avec lui la vigne qui l'a fidèlement accompagné depuis la hauteur de Coire; là commence son cours inférieur, qui se développe lentement à travers la grande dépression voisine de la mer du Nord et se décompose, de même que le cours supérieur et le cours moyen, en deux sections de nature différente. La première, qui représente la cinquième étape du cours total, s'étend de Bonn à Wesel; elle maintient exactement la direction caractéristique sud-nord avec déviation à l'ouest, suivant laquelle le fleuve s'est fait jour à travers la formation schisteuse rhénane; mais la largeur de

son lit est dorénavant de 400 à 500 mètres sur une profondeur qui varie de 3 à 12 mètres; ses bords peu élevés recommencent à avoir besoin de la protection des digues contre le danger des ruptures, et, par contre aussi, la grande navigation fluviale y prend un essor inconnu plus haut. Autrefois les navires de la mer du Nord et de la Baltique remontaient le Rhin jusqu'à Cologne, qui était en rapports directs avec Londres, Bergen et Lubeck; de nos jours encore, malgré les voies ferrées parallèles, il est sillonné sur tout son parcours inférieur par les grands bateaux et radeaux hollandais, qui sont munis d'un système de voilure particulier et portent de 3,000 à 4,000 quintaux métriques, et en même temps par les nombreux bateaux à vapeur des ports de Cologne, de Dusseldorf et de Rotterdam.

La cité dominante de la cinquième section est Cologne, que la nature elle-même a destinée à être un passage, un port et une forteresse. La rive gauche s'y élève en effet assez pour écarter tout danger d'inondation et fournir l'assiette convenable à l'établissement d'une place forte; de plus, une bifurcation du fleuve, aujourd'hui disparue, y facilitait anciennement la traversée. C'est en profitant de cette circonstance que César et Constantin ont bâti leurs ponts en cet endroit. L'art des ingénieurs modernes y a construit, sur le fleuve qui depuis des siècles coule dans un lit unique, le pont en fer qui, avant ceux de Strasbourg, de Mannheim, de Mayence et de Coblence, a relié les chemins de fer des deux rives, et d'abord enlevé à Bâle l'honneur de posséder le dernier pont fixe sur le Rhin. Fondée par Vipsanius Agrippa, Cologne, dont le nom rappelle son ancienne dignité de colonie romaine, fut dans l'antiquité la métropole de la Germanie inférieure, tandis que Mayence l'était de la Germanie supérieure. Au moyen âge elle servit de capitale aux Francs ripuaires, et vit ses archevêques, dont les droits métropolitains s'étendaient sur toute la région du bas Rhin, entrer dans le collége électoral en même temps que leurs confrères de Mayence et de Trèves; mais surtout elle fut une des plus puissantes parmi les villes libres du saint-empire et joua un grand rôle dans l'association hanséatique. Puis vint avec le seizième siècle, pour

elle comme pour toutes les villes rhénanes, une longue période de décadence; mais, plus heureuse que la plupart de ses sœurs, Cologne a eu, sous la domination française, et surtout sous la souveraineté prussienne, qui la remplaça en 1814, une vraie résurrection industrielle et commerciale; sa population est remontée au chiffre de 130,000 habitants, qui en fait, après Amsterdam, la ville la plus considérable du bassin du Rhin. Comme place forte, elle peut se mesurer avec Strasbourg, Mayence et Coblence, et sa gigantesque cathédrale, monument de sa grandeur passée, s'élèvera, si les travaux de reconstruction et d'achèvement poursuivis depuis une trentaine d'années arrivent à leur terme, bien au-dessus de tous les édifices bâtis de main d'homme. En amont de Cologne, il n'y a à signaler, parmi les villes riveraines de cette étape du Rhin, que Bonn, bâtie, elle aussi, sur la rive gauche, à l'entrée même de la plaine de la basse Allemagne. Ancien château-fort romain, elle fut, pendant des siècles, la résidence des archevêques de Cologne, expulsés de leur cité métropolitaine depuis qu'elle s'était constituée en république, et est aujourd'hui une jolie ville universitaire, presque aussi bien située qu'Heidelberg. En aval, au contraire, on rencontre deux grands centres, d'origine bien plus récente : Dusseldorf, sur la rive droite, la création des ducs de Berg du quinzième siècle, qui se distingue à la fois par son commerce et par son culte des arts, et Créfeld, à quelque distance de la rive gauche, qui doit son importance toute moderne à son industrie de la soierie; puis deux forteresses, l'une du temps passé, l'autre du temps présent, Neuss et Wesel : la première, à gauche, un peu au-dessus de Dusseldorf, n'est aujourd'hui qu'une bicoque; mais cette bicoque a arrêté la fortune de Charles le Téméraire; la seconde, à droite, au confluent de la Lippe, tient la place du Lippemund ou Lippeham carlovingien, et couvre la frontière prussienne du côté de la Hollande.

Les affluents du fleuve, pendant cette partie de son parcours, ne sont plus que d'une valeur fort secondaire. A gauche il reçoit la seule Erft, qui vient de l'Eifel, coule parallèlement au Rhin

et débouche dans le voisinage de Neuss. A droite la Westphalie lui envoie quatre rivières qui suivent uniformément la direction d'est en ouest et deviennent plus considérables à mesure qu'on se rapproche de la mer. Les trois premières, qui appartiennent au plateau westphalien, coulent en méandres, à travers l'argile schisteuse, dans des vallées plus fertiles que le haut pays environnant, et arrosent une région également célèbre par ses richesses minérales et par son industrie. C'est d'abord la Sieg, qui rejoint un peu au-dessous de Bonn; puis la Wipper ou Wupper, dont le cours rapide aboutit entre Cologne et Dusseldorf; enfin la Ruhr, qui a son confluent à peu près à égale distance de Dusseldorf et de Wesel. La Sieg n'a pas de centre important; mais le long des bords de la Wipper se prolonge pour ainsi dire indéfiniment une seule et même ville de fabriques, dont les agglomérations les plus considérables sont à Barmen et à Elberfeld; et dans le voisinage de la Ruhr, dont le cours supérieur baigne Arnsberg, l'ancien chef-lieu du duché de Westphalie des archevêques de Cologne, Essen, la patrie des canons Krupp, est un des endroits du monde où l'on manufacture le fer et l'acier dans les proportions les plus fortes et avec les engins les plus puissants. Quant au quatrième cours d'eau, la Lippe, qui opère sa jonction à Wesel après un cours de 185 kilomètres, de même longueur par conséquent que ceux de l'Ill et de la Lahn, il coule non sur le plateau, mais dans le golfe westphalien, qui s'arrondit au sud-est de Munster entre le Haarstrang et la Forêt de Teutobourg, et il a été successivement la rivière principale des Bructères et des Saxons westphaliens. Près de ses sources s'élève Paderborn, la création épiscopale de Charlemagne; au milieu de son cours Hamm, l'ancienne capitale du comté de Mark, qui est aujourd'hui un nœud de chemins de fer important, bien que la grande route commerciale et militaire entre le bas Rhin et le moyen Weser n'ait jamais suivi la vallée de la Lippe, mais se soit toujours tenue et se tienne encore plus au sud, sur le flanc du Haarstrang, dans la direction de Dortmund et de Soest.

Au-dessous de Wesel, où il n'est déjà plus qu'à 16 mètres

au-dessus du niveau de la mer et coule sur une largeur de 700 à 800 mètres, le Rhin fait un grand coude à l'ouest, qui détermine sa sixième et dernière étape. Autrefois, prétend-on, il aurait continué vers le nord et gagné le lac *Flevo*, qui est devenu le Zuiderzée, dans le lit de la vieille Yssel, qui est la prolongation mathématique de la vallée du fleuve en amont du confluent de la Lippe ; mais en tout cas, il y a bien longtemps qu'il s'est frayé un passage entre les deux séries d'ondulations qui aboutissent d'un côté à Nimègue, de l'autre à Arnheim, et que par cette espèce de porte il se dirige vers le couchant, en décrivant le vaste arc de cercle qui, dans le voisinage de la mer du Nord, lui fait confondre ses deux embouchures principales, le Waal et le Lek, avec les bouches de la Meuse. Une partie cependant de ses eaux coule aujourd'hui encore vers le Zuiderzée sous les noms d'Yssel, de Vecht et d'Amstel, et un faible bras, qui conserve le nom de Rhin, réussit depuis le commencement du siècle à gagner directement la mer du Nord. Cette division en bras d'embouchure donne au Rhin une fin semblable à celle du Nil ; mais son delta est beaucoup plus civilisé, plus perfectionné par le génie humain que celui du fleuve d'Égypte ; la Hollande entière est une œuvre d'art, à laquelle ont travaillé de concert le fleuve, la mer et l'homme.

Nous avons essayé plus haut, à propos du littoral de la mer du Nord, de donner une idée de l'aspect général de ces Pays-Bas par excellence, dont le Rhin est la grande artère ; nous n'y reviendrons pas ici et nous nous contenterons d'exposer aussi brièvement que possible la structure du delta du fleuve, beaucoup plus compliquée encore que celle de la région où il réunit ses sources multiples ; chemin faisant, nous ajouterons quelques indications sur les villes notables que baignent les différents bras d'embouchure. Le Rhin, qui dans la partie de son parcours en aval de Wesel où il tient encore ses eaux réunies, laisse à sa gauche Xanten, où les Romains eurent un grand établissement militaire, et Clèves, dont la dynastie en s'éteignant mit jadis l'Europe en feu, opérait, il n'y a pas deux cents ans, sa première et principale bifurcation, celle qui donne naissance

à la Betuwe ou île des Bataves, à la hauteur du fort de Schienk, où se rencontrent aujourd'hui les royaumes de Prusse et des Pays-Bas; des travaux de canalisation achevés en 1701 l'ont reportée à quelques lieues plus bas, au village de Pannerden. Là se détache à gauche le Waal, qui emmène les deux tiers de la masse d'eau et n'en laisse qu'un tiers à la branche de droite qui, sous le nom de Rhin inférieur, est censée continuer le fleuve : le Waal coule d'est en ouest, passe à Nimègue, qui fut successivement un fort romain, un palais carlovingien, une station de pirates normands, une cité hanséatique et le siége d'un congrès européen, et rejoint (ou reçoit) la Meuse à Gorcum. A quelque distance au-dessous de Pannerden, un peu en amont d'Arnheim, l'ancienne résidence des ducs de Gueldre, l'Yssel, qui part à droite, enlève à son tour au Rhin inférieur un tiers de son volume : elle doit probablement son origine au canal creusé par Drusus entre le Rhin et le lac Flevo, reçoit la petite rivière qu'on appelle la vieille Yssel, passe à Zutphen et à Deventer, baigne le Salland qui a donné son nom aux Francs saliens et débouche dans le Zuiderzée au-dessous de Kampen, après un cours presque entièrement dirigé du sud au nord. Le Rhin inférieur, fort diminué déjà par cette double saignée, coule parallèlement au Waal, c'est-à-dire du levant au couchant, depuis Arnheim jusqu'à Wyk-by-Duurstede, l'ancien Dorestadt, qui fut une grande ville de commerce dans les premiers siècles du moyen âge; là le Lek qui en réalité le continue, car il suit la même direction et emporte les trois quarts de ses eaux, prend à gauche, également dans un ancien canal, qu'on attribue aux Romains ou au Batave Civilis, et va rejoindre, entre Dordrecht et Rotterdam, le lit d'un des bras de la Meuse et du Waal réunis; ce qui reste du Rhin inférieur coule paresseusement au nord-ouest, sous le nouveau nom de Rhin courbé qui persiste jusqu'à Utrecht. A Utrecht enfin, dont le château-fort romain devint plus tard le siége de l'évêché du pays batave et où furent signées la déclaration d'union des sept provinces néerlandaises et la paix qui mit fin à la guerre de succession d'Espagne, a lieu une dernière division : à droite se détache la

Vecht, qui coule vers le nord, se jette dans le Zuiderzée par une double embouchure, la Vecht à l'est et l'Amstel à l'ouest, et par la seconde relie au bassin rhénan Amsterdam, la tête et le cœur des Pays-Bas, qui a commencé à grandir depuis le treizième siècle lorsque le Zuiderzée devint une mer, mais qui a dû surtout son accroissement inouï à la révolution religieuse et politique du seizième siècle; à gauche, le vieux Rhin, par lequel à l'époque romaine s'écoulait une grande partie du fleuve, mais qui aujourd'hui du Rhin n'a plus guère que le nom, se dirige à l'ouest sur Leyde, dont le principal fleuron est son université, prix de l'héroïsme qu'elle déploya dans la guerre d'indépendance des Pays-Bas, et, au lieu de tarir comme autrefois dans les dunes, communique depuis 1806 avec la mer du Nord par le canal de Katwyk, que défendent deux môles et trois rangées d'écluses.

Après avoir suivi jusqu'à la mer les bras d'embouchure septentrionaux du Rhin, Yssel, Vecht, Amstel et vieux Rhin, il nous reste à examiner la partie méridionale de son delta, qui se confond avec celui de la Meuse ; mais auparavant nous jeterons un coup d'œil sur le bassin complet de ce cours d'eau, qui, en réalité, n'est qu'un affluent du Rhin, bien que l'usage en fasse un fleuve indépendant et lui subordonne les branches rhénanes qui amènent dans son lit une masse d'eau fort supérieure à la sienne. La Meuse, qui naît au plateau de Langres, dans le voisinage immédiat des sources de la Saône, et coule comme celle-ci, mais en sens opposé, dans la direction du méridien, a un développement fluvial considérable, qu'on estime à 650 kilomètres ; néanmoins, comme la largeur de son bassin ne correspond pas à sa longueur, elle n'a, géographiquement et historiquement, qu'une importance médiocre. Cela est vrai principalement de son cours supérieur, exclusivement français, où elle trace sur le plateau lorrain une vallée peu profonde, que bordent des collines boisées ou des dos de pays nus, et que côtoient de près, à l'ouest et à l'est, les tributaires de la Seine et du Rhin; quoique plus puissante que sa voisine de droite, la Moselle, comme l'indiquent leurs deux noms latins de *Mosa* et de *Mosella*, elle n'y

peut opposer aux centres mosellans de Toul, Nancy et Metz que la seule forteresse de Verdun, le troisième des siéges épiscopaux de la haute Lorraine et le lieu où fut consommé le démembrement de la monarchie carlovingienne. Dans son étape moyenne, qui se partage politiquement entre la France et la Belgique, mais appartient tout entière à la nationalité française, la Meuse est à la fois plus pittoresque et d'une étendue de bassin plus considérable ; de même que le Rhin et la Moselle à la même hauteur, elle se fait jour à travers la formation schisteuse rhénane en rompant en méandres continus le massif des Ardennes, et comme les vallées parallèles de la Moselle et de l'Escaut laissent à la sienne un développement un peu plus ample, elle se grossit pour la première fois de quelques affluents notables : de droite, lui viennent le Chiers, la Semoy et l'Ourthe renforcée par la Vesdre ; de gauche, le principal de ses tributaires, la Sambre, qui en amont et en aval de Charleroi a parcouru les riches charbonnages du Hainaut. Elle y est aussi plus peuplée et plus industrieuse; sur ses rives se suivent Sedan, autrefois la résidence des *Sangliers des Ardennes*, aujourd'hui la ville de la fine draperie, à laquelle la capitulation du 2 septembre 1870 assure à jamais une notoriété peu enviable ; Mézières, la vieille forteresse française ; Givet, où la vallée est la plus étroite et où se termine la pointe que le territoire français pousse en pays belge le long du fleuve ; Dinant, qui fabriquait dès le moyen âge les ustensiles de ménage connus sous le nom de dinanderie ; et surtout les deux villes prépondérantes de Namur et de Liége, bâties au confluent de la Sambre et à celui de l'Ourthe, dont la première fut jadis une place forte de premier ordre, tandis que l'autre, après avoir rempli l'histoire du quinzième siècle du bruit de ses querelles avec ses princes-évêques, se contente aujourd'hui de la gloire plus modeste d'être un centre manufacturier de premier ordre. Le cours inférieur de la Meuse, à travers la plaine maritime du nord et sur territoire hollandais, est de nouveau beaucoup moins intéressant, du moins jusqu'à sa jonction avec le Rhin; le fleuve, après avoir baigné Maestricht, la vieille forteresse qui commande un de ses principaux passages, et Roermonde,

où il reçoit de droite la Roer qui vient de Juliers, reproduit entre Venlo et Grave, où il coule au milieu des landes et des tourbières, la courbe vers l'ouest du Rhin inférieur, communique une première fois avec le Waal au Fort-Saint-André, et après avoir encore reçu à gauche le Diezen, qu'ont grossi à Bois-le-Duc la Dommel et les deux Aa, opère définitivement sa jonction avec lui en face de Gorcum. Quelques lieues plus bas, au village de Werkendam, commence ensuite le delta de la Meuse, qui est en même temps celui du Rhin méridional : un bras qui se détache à gauche parcourt en nombreux canaux le Biesbosch, puis se prolonge sous différents noms jusqu'à la mer, tout en communiquant avec l'Escaut oriental ; la principale masse d'eau, qu'on appelle la Merwe ou fleuve, continue droit à l'ouest jusqu'à Dordrecht, où de grandes scieries débitent les radeaux du Rhin, et s'y divise de nouveau en trois branches principales, dont celle de gauche se dirige au sud vers le prolongement du Biesbosch, tandis que la vieille Meuse au centre maintient la direction occidentale, et que le bras de droite, le plus puissant des trois, coule au nord-ouest, d'abord encore sous le nom de Merwe, puis, depuis le confluent du Lek, sous celui de nouvelle Meuse, baigne Rotterdam, le plus important des ports néerlandais sans en excepter Amsterdam, et après avoir appelé de nouveau à lui la vieille Meuse, débouche dans la mer du Nord au-dessous de Brielle, dont la prise par les *gueux marins* inaugura en 1572 la guerre d'indépendance des Pays-Bas.

Le delta commun du Rhin et de la Meuse, que nous venons de parcourir depuis les confins de la Frise jusqu'à ceux de la Zéelande, se continue bien plus loin encore au sud-ouest, par les bouches de l'Escaut qui touchent l'extrémité septentrionale de la Flandre. Mais bien différent de la Meuse qui par le fait est un vrai affluent du Rhin, l'Escaut est tout au plus un satellite du système rhénan, auquel il ne se rattache qu'indirectement, par l'entremise des bouches de la Meuse ; compris d'ailleurs tout entier dans la dépression maritime de la mer du Nord, il n'offre véritablement d'intérêt que par les grandes villes qu'il baigne par lui-même ou par ses affluents, et par l'importance commer-

ciale de son cours inférieur, qui, comme celui de la Tamise, introduit à marée basse les grands navires fort loin dans l'intérieur des terres. Nous nous bornerons donc à rappeler que Cambrai et Valenciennes, Tournai et Gand, Anvers et Flessingue s'élèvent sur les rives mêmes de l'Escaut, tandis que ses tributaires de gauche et de droite passent d'une part à Arras, à Douai, à Lille, à Courtrai, de l'autre à Mons, à Bruxelles, à Louvain, à Malines, et sans plus tarder, nous arrêterons ici la description du bassin du Rhin, après l'avoir parcouru d'étape en étape depuis les glaciers des Grisons jusqu'aux *polders* de la Hollande, à travers toutes les formations orographiques de l'Europe centrale. Mais avant de prendre congé du grand fleuve alpestre, qu'il nous soit permis d'insister encore une fois sur le rôle historique qu'il a joué depuis vingt siècles tantôt, et dont témoignent les monuments de tout âge qui se pressent sur ses bords : la vallée du Rhin, où, depuis César et Charlemagne jusqu'à Louis XIV et Guillaume I[er], se sont si souvent décidées les destinées de l'Europe, est un sol classique presque au même titre que la Grèce et l'Italie ; là se sont rencontrés Rome, la cité maîtresse du monde antique, et les Germains ses vainqueurs ; là a résidé la puissance et éclaté la splendeur du saint-empire ; là domine aujourd'hui une autre Macédoine, qui, comme celle de Philippe et d'Alexandre, s'appuie sur la force et sur la discipline.

Le Danube, auquel nous passons maintenant, est le seul fleuve européen qui puisse jusqu'à un certain point disputer le premier rang au Rhin, dont à une foule d'égards il est directement l'opposé. En effet, tandis que le Rhin est un fleuve de terrasses qui coule dans le sens du méridien, le Danube parcourt dans la direction de l'équateur une succession de plateaux et de plaines que séparent de minces verrous ; l'un jaillit du cœur des Alpes et se jette dans une mer océanique à flux et reflux, l'autre découle de hauteurs comparativement médiocres et gagne un golfe presque fermé d'une mer intérieure. Comme longueur du cours et comme étendue du bassin le Danube surpasse de beaucoup le Rhin, car la distance directe de ses sources à son embou-

chure et son développement fluvial sont de 1,660 et de 2,800 kilomètres, la superficie de son bassin de 820,000 kilomètres carrés, ce qui représente pour les deux premiers chiffres le double, pour le dernier le quadruple de ceux qui expriment les relations similaires du Rhin ; de plus il a sur lui l'avantage de baigner une grande capitale, et il n'est pas comme son rival un fleuve presque entièrement germanique, mais parcourt en dehors des pays de langue tudesque, qui constituent son bassin supérieur, des contrées madgyares, slaves, roumaines et turques; néanmoins il a une importance historique et politique très-inférieure : aujourd'hui encore, comme dans les siècles passés, il est fort en arrière du Rhin comme centre de civilisation et comme grande voie de communication des peuples.

Par ordre chronologique cependant il est son aîné, au moins pour la partie inférieure de son cours qui, sous le nom d'*Ister*, est mentionnée par Hésiode et décrite par Hérodote. Plus loin dans l'intérieur des terres, les Grecs n'eurent pendant fort longtemps sur son compte que des notions extrêmement confuses; Hérodote, qui lui faisait parcourir toute l'Europe par son milieu, plaçait sa source chez les Celtes, près de la ville de Pyrène, qu'on a cherchée tantôt dans le voisinage des Pyrénées, tantôt au pied du Brenner; d'après une des versions des Argonautiques, Jason et ses compagnons d'aventure auraient, en le remontant, gagné les mers occidentales; et Théopompe, Eratosthènes, même Hipparque encore enseignaient qu'un de ses bras se déversait, à travers l'Istrie, dans la mer Adriatique, avec une conviction non moins entière, mais plus excusable que celle des Turcs du dix-huitième siècle, quand ils reprochaient avec indignation à la république de Venise d'avoir permis le passage par ses eaux à la flotte russe qui vint incendier la flotte ottomane à Tchesmé. La conquête romaine enfin entraîna à sa suite la reconnaissance exacte du cours supérieur aussi, dont le nom celto-latin de *Danuvius* ou *Danubius*, dérivé d'une racine celtique qui implique l'idée de force et d'audace, est devenu l'appellatif moderne du fleuve entier sous les différentes formes, française, allemande, slave, hongroise et turque de Danube, *Donau*,

Dunai, *Duna* et *Tuna*; Tibère, après sa victoire navale sur les Vindéliciens du lac de Constance, pénétra jusque dans la région des sources du fleuve, et Strabon déjà le caractérisait à merveille, en lui faisant parcourir une longue succession de hautes plaines.

Avant tout, en effet, il est un fleuve de plateaux et de plaines, sur lesquels il se développe en étapes plus ou moins longues, qui forment autant de degrés, reliés entre eux par des ruptures successives à travers une série de verrous de montagnes. Antérieurement à ces ruptures, dont il subsiste des traces nombreuses, le bassin danubien comprenait peut-être un certain nombre de lacs semblables à ceux qui remplissent la majeure partie du bassin américain du Saint-Laurent; jusqu'aujourd'hui chacun des gradins dont il se compose et parmi lesquels les plus importants sont le plateau souabe et bavarois, les bassins de Linz et de Vienne, les deux plaines hongroises et la dépression de la mer Noire, conserve sa nature particulière. En tenant compte à la fois des conditions naturelles et politiques, on est amené à réunir ces formations analogues et cependant distinctes en trois grands groupes, dont les points d'intersection sont marqués par les villes de Passau et d'Orsowa : au-dessus de Passau s'étend le cours supérieur ou Danube allemand, qui se partage entre le grand-duché de Bade, le pays prussien de Hohenzollern, les royaumes de Wurtemberg et de Bavière; le cours moyen ou Danube austro-hongrois, compris entre Passau et Orsowa, répond aux provinces allemandes, madgyares et slaves de la monarchie habsbourgeoise; en aval d'Orsowa enfin, le cours inférieur ou Danube turc baigne simultanément les états vassaux de la Porte, dont l'un, la Serbie, appartient déjà en partie au cours moyen, et les provinces ottomanes directement gouvernées par le sultan.

Le cours supérieur du Danube a, depuis les sources du fleuve jusqu'à Passau, la direction normale, d'ouest en est, du bassin entier; seulement une déclinaison septentrionale, qui commence à peu de distance de ses origines et ne prend fin qu'à Ratisbonne, l'éloigne d'abord d'un degré environ de l'équateur; puis, une

nouvelle déviation en sens opposé, qu'il maintient pendant la première moitié du cours moyen, le ramène insensiblement au parallèle sous lequel il a pris naissance. Ses sources se trouvent aux confins de la Forêt Noire et du Jura souabe, dans les hauteurs basaltiques de la Baar : là, au sud-ouest de la source du Neckar et presque à égale distance des trois villes rhénanes de Schaffhouse, de Bâle et de Strasbourg, naissent dans la Forêt Noire badoise, à une hauteur approximative de 800 mètres, au milieu de montagnes qui n'ont pas plus d'un millier de mètres, deux rivières, dont les noms similaires de Breg et de Brigach dérivent l'un et l'autre d'une racine celtique qui correspond à l'idée de source, et après un cours peu étendu qui les mène parallèlement du nord-ouest au sud-est, elles prennent en se réunissant près de Donaueschingen, dans un pays complétement uni et marécageux, mais d'une altitude de près de 700 mètres, le nom de Danube, qu'est censée leur imposer une petite source née dans la cour du château des princes de Furstenberg, dont la flatterie a fait l'origine officielle du système hydrographique le plus puissant de l'Europe, à la seule exception du Wolga. Le nouveau fleuve continue d'abord à couler dans la direction commune des deux branches qui l'ont formé, c'est-à-dire vers le lac de Constance ; mais bientôt, à la hauteur de Furstenberg, il se recourbe vers le nord-est, et à partir de Tuttlingen il commence à briser la Rauhe-Alp. Cette première rupture se fait dans une vallée généralement étroite que surplombent de hautes murailles de rochers et où de nombreuses ruines s'élèvent au-dessus d'épaisses forêts et de prairies verdoyantes ; elle finit à Sigmaringen où, à l'altitude de 550 mètres, le Danube quitte la contrée montueuse pour entreprendre sa longue et monotone étape sur le plateau souabe et bavarois. Il y avance péniblement, à travers les îles et les marécages, vers Ulm, Ratisbonne et Passau, qui sont aux hauteurs respectives de 460, de 335 et de 280 mètres, et baigne de ses eaux paresseuses, fort différentes des flots rapides et verts de ses affluents alpestres, des bords qui, à peu d'exceptions près, sont loin d'être pittoresques. Au sud, s'étend presque à l'infini une haute plaine cultivée en blé mais mal-

traitée en maint endroit par le fleuve et ses tributaires, comme par exemple au sud de Neubourg et d'Ingolstadt, où le plus grand des marécages du haut Danube, le *Donaumoos* par excellence, n'est canalisé que pour une petite partie depuis la fin du dix-huitième siècle ; au nord au contraire se rapprochent plus ou moins de l'artère fluviale les hauteurs qui délimitent le bassin du Danube d'avec ceux du Neckar, du Mein et de l'Elbe : ce sont d'abord les rochers calcaires du Jura souabe et franconien, dont les marbres vont jusqu'en Asie ; plus loin, au delà de Ratisbonne, des cônes de porphyre à demi détruits, sur l'un desquels le roi Louis Ier de Bavière a construit, sur le modèle du Parthénon, sa Walhalla consacrée à toutes les gloires allemandes ; plus bas encore les hauteurs boisées de la Forêt de Bavière ou Bayerwald qui, comme la Forêt de Bohême qu'elle longe en la reproduisant dans des proportions plus restreintes, se compose de granit, de gneiss et de grès rouge.

Les centres du haut Danube sont d'abord de préférence sur la rive gauche, où s'élèvent Ulm, Donauwoerth et Ingolstadt ; à partir de Ratisbonne ils passent sur la rive droite, à laquelle appartiennent, outre cette ville elle-même, celles de Straubing et de Passau. Donauwoerth au confluent de la Wernitz, où commence la navigation à vapeur danubienne, et Straubing qui au moyen âge a donné son nom à une des lignes ducales de la maison de Bavière, n'ont qu'une importance secondaire ; l'intérêt se concentre principalement sur les quatre autres cités, dont l'histoire résume assez complétement celle de la vallée du Danube allemand. Ulm, bâtie un peu au-dessous du confluent de l'Iller, a joué au moyen âge un grand rôle politique et mercantile, car elle partageait avec Augsbourg la primauté parmi les villes libres de la Souabe et elle centralisait dans ses murs le commerce de la partie supérieure du bassin ; son antique opulence, dont témoigne la belle cathédrale construite par ses bourgeois bien qu'ils n'eussent pas d'évêque à eux, a depuis longtemps cessé d'être proverbiale ; cependant son port, aujourd'hui wurtembergeois, est encore le point de départ des radeaux et des bateaux souabes qui descendent à Vienne pour y être mis en

pièces, et sa situation naturellement forte, le souvenir aussi de la capitulation que Napoléon Ier y dicta à une armée autrichienne au début de la campagne de 1805 l'ont fait désigner en ce siècle pour servir de grande place d'armes à l'Allemagne méridionale ; comme Rastadt, qui lui fait pendant de l'autre côté du plateau du Neckar, elle a été fortifiée avec l'argent des contributions de guerre françaises. Ingolstadt, que séparent d'Ulm quelques-uns des grands champs de bataille européens, Hochstaedt sur le fleuve lui-même, Noerdlingue et le Lechfeld au nord et au sud du Danube, est une ville moins considérable, mais une forteresse de date plus ancienne ; elle a été pendant des siècles le boulevard militaire de la Bavière, en même temps que son université, placée entre les mains des jésuites, constituait la citadelle du catholicisme bavarois. Ratisbonne au contraire a disputé au moyen âge et dispute encore à Ulm le premier rang parmi les villes du haut Danube ; elle a en outre sur elle l'avantage d'une origine beaucoup plus reculée et d'une histoire bien plus longue. Placée au coude septentrional du fleuve, vis-à-vis du confluent de la Naab et du Regen, dans une situation pareille à celle d'Orléans, sauf que la ville française est au nord de la Loire et la ville allemande au sud du Danube, elle était dès l'époque romaine un établissement militaire notable, presque aussi important pour la défense et pour l'attaque que celui de Mayence, qui couvrait l'autre extrémité des champs décumates ; après la chute de l'empire romain, elle servit de capitale aux ducs agilolfingiens de Bavière et de résidence à saint Emmeran, sous le patronage duquel reste son église cathédrale ; dans la seconde moitié du moyen âge elle s'enrichit par son grand commerce, dont le rayon s'étendait jusqu'à Constantinople, et devint une ville libre ; même la décadence générale des cités municipales allemandes à partir du seizième siècle ne lui fut pas aussi fatale qu'à la plupart de ses sœurs, car comme siége de la diète de l'empire, qui s'immobilisa à son hôtel de ville depuis l'année 1663, elle fut jusqu'en 1806 le centre politique officiel du saint-empire expirant ; aujourd'hui chef-lieu d'une des huit régences bavaroises, elle se distingue par sa tournure antique

et par l'activité plus grande qu'y prend la navigation fluviale. Passau enfin, que sa position au confluent de l'Inn a fait appeler le *Coblence danubien*, a eu un développement analogue à celui de Ratisbonne, sans jamais atteindre à la prospérité de sa rivale ; forteresse romaine dans l'antiquité, siége d'un grand évêché et place de commerce importante au moyen âge, elle n'arriva pas à l'autonomie républicaine et passa directement de la souveraineté de ses princes-évêques sous celle des monarques bavarois.

Si les villes du Danube supérieur se partagent à peu près également entre ses deux rives, il n'en est pas de même de ses tributaires ; à gauche, en effet, il ne reçoit que des affluents peu considérables, tandis qu'à droite les Alpes lui envoient une série de grandes rivières. Dans le premier groupe, qui comprend la Wernitz, l'Altmuhl, la Naab et le Regen, il n'y a de vraiment intéressant que l'Altmuhl, qui baigne l'ancien siége épiscopal d'Eichstædt et débouche en amont de Ratisbonne ; son confluent à Kelheim marque en effet à la fois le point de départ de l'ancienne ligne de circonvallation romaine autour des champs décumates et celui du moderne système de canalisation entre le haut Danube d'une part, le Mein et le Rhin moyen de l'autre. Le groupe de droite au contraire présente, en dehors de nombreux affluents d'une moindre importance, deux couples de grands cours d'eau, l'Iller et le Lech, qui coulent du sud au nord, et l'Isar et l'Inn, qui se dirigent du sud-ouest au nord-est. Tous les quatre manifestent leur origine alpestre par leur course rapide et désordonnée, qui se continue même sur le plateau danubien ; tous les quatre, mais surtout le Lech et l'Isar qui aussi n'ont pas de ville à leur confluent, sont de nature peu civilisée, déposent en bancs de sable et en îles les débris qu'ils ont entraînés avec eux dans leurs vallées supérieures, et alimentent par des ruptures fréquentes les marais qui les accompagnent. L'Iller, qui passe à Kempten et joint le Danube près d'Ulm, est la moins considérable des quatre rivières ; née aux confins du Tyrol et de la Bavière, elle sert dans son cours inférieur de frontière politique aux deux royaumes de Wurtemberg et de Bavière ; mais la vieille frontière historique et ethnographi-

que entre la Souabe et la Bavière est au Lech, des deux côtés duquel les costumes, les mœurs, les dialectes sont différents; pour ne citer qu'un exemple, la terminaison en *ingen* de la plupart des villages souabes fait place, à partir du Lech, à la forme bavaroise de *ing*. Le Lech, qui a un développement de 250 kilomètres, prend naissance dans les Alpes du Vorarlberg; il débouche sur le plateau à Fussen, l'ancien couvent de saint Magnus, et y délimite de concert avec son sous-affluent de gauche, la Wertach, l'énorme plaine du Lechfeld, au-dessus de laquelle ne s'élève aucun arbre. Sa ville dominante, Augsbourg, qui est bâtie à l'endroit même où les deux rivières se réunissent, forme de toute antiquité un nœud de routes et un centre de commerce des plus importants, non-seulement pour le plateau antérieur des Alpes, mais aussi pour le massif alpestre lui-même; déjà Tacite l'appelait la *très-resplendissante colonie rhétienne*; pendant tout le moyen âge elle brilla comme ville épiscopale d'abord, comme ville libre ensuite; au seizième siècle, où Charles-Quint y réunit à plusieurs reprises la diète de l'empire, ses Welser et ses Fugger étaient les plus riches financiers de l'Europe; aujourd'hui encore, bien que fort déchue, elle tient par son commerce et sa banque un rang honorable parmi les chefs-lieux provinciaux de la Bavière. L'Isar, dont la longueur est à peu près égale à celle du Lech et qui, comme lui, se dédouble dans son cours supérieur par un sous-affluent de gauche, l'Ammer ou Amper, est la vraie artère de la vieille Bavière, à laquelle elle appartient exclusivement et dont les centres les plus considérables, Munich, Frisingue et Landshut, sont baignés par lui. De ces trois villes, qui toutes ont servi de résidences, la première et la dernière aux ducs bavarois, la seconde à ses princes-évêques, Munich est la plus récente, mais elle a singulièrement éclipsé les deux autres et compte aujourd'hui 169,000 habitants. Fondée par Henri le Lion au milieu des graviers et des marécages de la moyenne Isar, elle ne paraissait pas plus que Berlin, la ville des sables de la Marche, appelée à un brillant avenir : pour la capitale de la Bavière comme pour celle de la Prusse, la volonté persévérante des

souverains a fait violence à la nature et créé, dans des conditions géographiques bien peu favorables, de grands centres politiques et intellectuels. Il y a deux cent cinquante ans déjà, Gustave-Adolphe comparait Munich à une selle de luxe placée sur le dos d'une rosse ; la comparaison est plus juste que jamais, aujourd'hui que trois générations de rois, protecteurs attitrés des lettres, des sciences et des arts, y ont accumulé les palais, les églises et les musées ; Munich est l'*Athènes allemande*, mais une Athènes artificielle, qui met la bière à bon marché bien au-dessus des trésors de l'art grec et des séductions de la musique de l'avenir. Enfin le quatrième et dernier des affluents alpestres du Danube supérieur est l'Inn, le plus long et le plus puissant de tous ; car il a un cours de 380 kilomètres et une masse d'eau presque égale à celle du fleuve lui-même. Né dans les Alpes grises, au pied du Septimer, il parcourt dans toute leur étendue l'Engadine et le Tyrol septentrional avant de déboucher sur le plateau bavarois en aval de la vieille forteresse de Kufstein ; au-dessus de Braunau, il se grossit à droite de son diminutif, la Salza ou Salzach, qui descend du massif du Grossglockner, et forme dès lors, jusqu'à son confluent, la limite entre la Bavière et l'Autriche. En dehors de Passau, qui lui appartient en commun avec le Danube, il n'y a à signaler dans son bassin que deux villes, aujourd'hui autrichiennes l'une et l'autre : Innsbruck sur l'Inn, la vieille capitale du Tyrol, et Salzbourg sur la Salza, l'antique *Juvavia*, le siége métropolitain des Alpes orientales, dont les archevêques ont tenu jusqu'au commencement du siècle une des premières places parmi les princes ecclésiastiques du saint-empire.

Le cours moyen du Danube, qui commence à Passau à l'altitude de 280 mètres, pour finir à Orsowa, où son niveau n'est plus que de 35 mètres au-dessus du niveau de la mer Noire, a, comme le bassin entier, la direction caractéristique l'ouest en est ; mais au milieu environ de l'étape, un coude à angle droit, que le fleuve fait à la hauteur de Waitzen, lui fait parcourir la plaine hongroise dans le sens du nord au sud jusqu'au confluent de la Drave, où il reprend sa direction nor-

male ; et comme de plus la légère déviation vers le sud-est que nous avons signalée entre Ratisbonne et Passau persévère entre Passau et Waitzen et se reproduit en aval du confluent de la Drave, le Danube se trouve au bout de son cours moyen de près de quatre degrés plus rapproché de l'équateur qu'il ne l'était au début. Politiquement toute cette partie du bassin est, à l'exception de la Bosnie et de la Serbie, comprise dans la monarchie austro-hongroise ; géographiquement et ethnographiquement elle se divise en deux sections d'inégale grandeur, la vallée autrichienne et la plaine hongroise.

La première qui s'étend depuis le confluent de l'Inn jusqu'à celui de la March est sensiblement inférieure à l'autre comme superficie ; par contre, elle forme incontestablement la partie la plus pittoresque du bassin entier. Le fleuve y coule en effet avec une largeur fort variable entre les contre-forts des Alpes noriques et les montagnes du groupe bohémien, tantôt accidenté par les verrous qu'il brise et par les rochers qui, malgré l'emploi répété de la mine, le font toujours encore tournoyer en rapides, tantôt s'élargissant dans une série de petites plaines, où des îles et des bancs de sable le divisent en bras et ralentissent son cours ; sur les deux rives, qui par la variété des aspects rappellent celles du Rhin entre Mayence et Bonn, les villes et les villages, les châteaux et les couvents, les vergers et les vignobles alternent avec les rochers et les montagnes boisées, derrière lesquelles parfois s'élèvent à l'horizon méridional quelques cimes alpestres. A ces beautés d'une nature beaucoup plus riche et d'une culture bien plus avancée que ne le sont celles du triste plateau bavarois, vient s'ajouter pour cette section du Danube un intérêt historique et ethnographique de premier ordre : c'est le long des fertiles bords du fleuve que les marquis, puis ducs, d'Autriche de la maison de Babenberg se sont graduellement avancés dans la direction du levant, jusqu'à l'entrée de la grande plaine occupée par les Madgyars, en amenant à leur suite les colons allemands qui ont éliminé les anciens possesseurs slaves et germanisé les deux rives ; c'est cette vallée du Danube autrichien qui, sous leurs successeurs habsbourgeois, est devenue, comme archiduché d'Autriche,

le centre territorial d'une des grandes monarchies européennes et le point d'appui de la domination germanique sur les populations slaves de la Bohème et de l'Illyrie.

Les deux villes principales qu'on y rencontre aux altitudes respectives de 240 et de 155 mètres sont Linz en Haute et Vienne en Basse-Autriche ; elles sont toutes les deux situées sur la rive droite du fleuve et dominent l'une et l'autre une plaine fertile à laquelle elles donnent leur nom. Le bassin de Linz est surtout remarquable par les deux affluents alpestres, la Traun et l'Enns, qu'y reçoit de droite le Danube : la première sert de déversoir aux lacs du Salzkammergut ; la seconde, qui, dans son cours inférieur, délimite entre elles les deux Autriches, Haute et Basse, coule d'abord dans une vallée longitudinale comme l'Inn et la Salza, aux cours supérieurs desquels le sien fait pour ainsi dire suite, puis elle se fraye une route vers la vallée principale par une rupture à angle droit à travers les Alpes calcaires. Plus considérable à tous les égards, la plaine de Vienne, qui par le Marchfeld se continue de l'autre côté du Danube jusqu'à la March, est une vaste dépression couverte d'une riche terre d'alluvion, que le fleuve inonde et féconde chaque année, mais que souvent il dévaste aussi, parce qu'il n'est pas encore suffisamment dompté et endigué. Elle n'a qu'une seule rivière, la March moravienne ou Morawa septentrionale ; mais ce cours d'eau, le premier d'une vraie importance qui vienne de gauche grossir le Danube, a 350 kilomètres de développement, et il amène, de concert avec son satellite de droite, la Thaya, toutes les eaux de la plaine morave, dont les deux villes principales, Olmutz et Brunn, sont bâties, l'une sur la March elle-même, l'autre sur un tributaire de la Thaya, la Schwarzawa. Par la vallée de la March s'ouvre la grande route naturelle qui du Danube mène vers l'Oder, et ainsi le bassin de Vienne se trouve placé au point de croisement des communications entre le haut et le bas Danube d'une part, la Baltique et l'Adriatique de l'autre ; aussi a-t-il eu de tout temps une importance militaire exceptionnelle. Sur son sol se sont rencontrés les Romains et les Marcomans, que Marc-Aurèle était occupé à combattre quand il écrivit ses mémoires philosophiques

dans les quartiers d'hiver de *Vindobona* et de *Carnuntum*; là ont été livrées des batailles entre Charlemagne et les Avares, entre les Bavarois et les Hongrois; au Marchfeld, la victoire de Rodolphe de Habsbourg sur Ottocar de Bohème a assuré la prédominance des Allemands sur les Slaves; sous les murs de Vienne, Jean Sobieski a arrêté pour toujours les velléités conquérantes des Turcs ottomans; et depuis l'île de Lobau jusqu'à Wagram s'étend toute une série de champs de bataille où se sont mesurés Napoléon Ier et l'archiduc Charles. La ville impériale de Vienne elle-même doit certainement une grande partie de son importance à sa situation géographique, sinon sur le fleuve lui-même, du moins à portée du fleuve, dans cet élargissement de sa vallée. Colonie allemande interposée entre la Bohème, la Moravie, la Hongrie et les pays alpestres orientaux, elle n'était encore à l'époque des croisades qu'une modeste cité groupée autour du château ducal et de l'église de Saint-Étienne; mais sa position l'appelait naturellement à devenir le centre politique, commercial et industriel des contrées avoisinantes; la fortune de ses souverains a fait le reste, en réunissant sous leur sceptre de nombreux états; elle a grandi avec ses maîtres, et aujourd'hui la vaste étendue de la ville et de ses faubourgs contient plus de 600,000 habitants, auxquels il faut en ajouter 200,000 autres pour la population de sa banlieue.

Autant la première section du cours moyen du Danube offre de variété concentrée sur un espace médiocre, autant celle qui lui fait suite est uniforme et monotone dans sa vaste étendue. Le Danube hongrois est en effet essentiellement et presque exclusivement un fleuve de plaine. Il entre dans la dépression hongroise supérieure par une dernière rupture, qui commence au confluent de la March et finit quelques lieues plus bas, à la hauteur de Presbourg. Au défilé le plus étroit de cette *porte de Dévén*, il n'a qu'une largeur de 300 mètres sur 6 mètres de profondeur; mais, dès qu'il en est sorti, la nature de son lit et de ses bords change complétement : il se divise en bras nombreux, dont les plus écartés à gauche et à droite déterminent les vastes îles de la Grande et de la Petite-Schutt, et est encadré à perte

de vue par des prairies et des champs de roseaux, au-dessus desquels ne s'élèvent que des peupliers et des moulins. A partir de Gran, il est vrai, le paysage s'anime un peu davantage, le Danube se frayant un passage entre les masses de porphyre et de trachyte, qu'il baigne à gauche, et les collines chargées de vignobles ou couvertes de forêts de chênes, qui bordent sa rive droite; mais immédiatement au-dessous du coude de Waitzen, où il rompt à angle droit sa direction en formant la grande île de Saint-André, il rentre en plaine; quelques collines peu considérables l'accompagnent encore à droite jusqu'à Ofen; plus loin règne sans partage, sur l'un et l'autre bord, l'énorme plaine hongroise inférieure. Dans ce monde nouveau, le fleuve, dont le niveau au-dessus de la mer est, dès Ofen, tombé à 70 mètres, s'avance paresseusement, en sinuosités nombreuses, entre des bords tour à tour sablonneux et marécageux, qu'il franchit facilement aux grandes eaux : l'inondation de mars 1838 détruisit, à Pesth seulement, trois mille maisons et y fit des milliers de victimes. La lenteur du Danube devient excessive, surtout à partir du confluent de la Theiss, où sa chute se réduit à 1 mètre par 20 kilomètres. Déjà plus haut, il est assez profond pour porter des bateaux qui jaugent 4,000 quintaux métriques; mais les marécages et les mers de roseaux qui le bordent, principalement à gauche, rendent fort difficiles les communications avec le pays environnant, et n'ont pas pu, comme dans la plaine du Pô, être changés en rizières fertiles; aussi les villes et les villages riverains sont-ils rares, et, en maint endroit, les corps-de-garde de l'ancienne frontière militaire surgissent-ils du milieu d'un vaste désert. Ce n'est qu'à l'extrémité du cours moyen, là où se touchent la Hongrie, la Serbie et la Valachie, qu'a lieu un nouveau changement de décor, quand le fleuve s'engage entre les contre-forts du plateau transylvain et ceux du système des Balkhans, qu'il rompt par un suprême effort. Sur une longueur d'une centaine de kilomètres, à partir d'Uj-Palanka, c'est-à-dire la nouvelle forteresse, et de Baziach, où s'arrête le réseau des voies ferrées hongroises, le Danube coule dans une brèche, ou, pour employer le terme local, dans une *klissoura*, qu'il a

pratiquée à travers des montagnes de 600 à 700 mètres d'altitude, et tourbillonne en rapides autour de nombreux récifs. Le dernier défilé, le *Demir-Kapou* ou *porte de fer*, en aval d'Orsowa, est aussi le plus étroit : là le fleuve est réduit à une largeur de 120 mètres, mais atteint, par contre, une profondeur de 54. Il se précipite en mugissant, avec la rapidité d'une flèche, et le passage des bateaux n'y a été rendu facile qu'à une époque tout à fait récente ; mais à peine ce banc de rochers franchi, il reprend son cours lent et paresseux, qu'il ne quittera plus jusqu'à la mer.

Le grand centre du Danube hongrois est formé, au premier quart de son cours, par les deux villes conjointes d'Ofen ou Bude et de Pesth, qui sont construites, la première sur la rive droite ou occidentale, l'autre sur la rive gauche ou orientale, et que réunit un pont suspendu de 400 mètres de longueur. Bude est l'ancienne forteresse et la capitale officielle de la Hongrie; mais à ses 54,000 habitants Pesth, la ville des palais et des musées, en oppose 200,000, et centralise dans son sein le commerce et l'industrie, comme la vie politique et intellectuelle du pays madgyar. En amont se suivent Presbourg, Comorn et Gran, les deux premières à gauche, la troisième à droite du fleuve. Des trois villes, Presbourg seule, l'ancienne capitale hongroise, est une cité considérable; mais Comorn, qui s'élève à l'extrémité orientale de l'île de la Grande-Schutt, entre le Danube et un de ses bras qu'a renforcé la Waag, compte parmi les plus fortes places de l'Europe, et Gran ou Strigonie est, depuis l'introduction du christianisme en Hongrie, le siége primatial du royaume. En aval il y a à noter, sur la rive gauche, Kalocsa, l'autre église métropolitaine de la Hongrie, et, sur la rive opposée, une série de localités, comme Mohacs, Peterwardein, Karlovitz, Salankemen, Semlin, Belgrade, Semendria, qui doivent leur réputation aux guerres turques. La plus importante de beaucoup est Belgrade, l'ancienne *Singidunum*, placée au confluent de la Save, et à partir de laquelle le Danube commence à faire la frontière austro-turque : après avoir été successivement le boulevard de la Hongrie et une citadelle ottomane en pays

chrétien, elle a enfin été restituée, en 1867, à ses maîtres légitimes, les Serbes.

Quant aux affluents de cette section du Danube, ils se partagent fort inégalement entre les deux dépressions hongroises. A la plaine supérieure, qui s'étend sur l'une et l'autre rive du fleuve, n'aboutissent que deux rivières de second ordre : la Raab à droite et la Waag à gauche. La Waag est la plus puissante des deux ; elle naît au pied du Tatra, se grossit de l'Arva, qui a la même origine, et, après avoir parcouru une vallée pittoresque et absorbé un bras latéral du Danube, opère sa jonction à Comorn. Mais le cours d'eau alpestre de la Raab, qui coule entre les Alpes noriques et la forêt de Bakony, célèbre par ses chênes, ses porcs et ses brigands, a son intérêt aussi : à Saint-Gotthard, où il débouche en plaine, fut remportée par Montecuculi et Coligny la première grande victoire des Chrétiens sur les Turcs ; plus bas il laisse à sa gauche de vastes terrains sablonneux et marécageux, qui sont en partie au-dessous du niveau du Danube et à l'extrémité occidentale desquels un ancien fond de vase mis en culture tient (ou du moins tenait jusqu'au commencement de l'année 1876) la place du lac de Neusiedl, que l'eau a complétement abandonné au mois de juillet 1866, comme elle l'avait déjà fait à deux reprises, en 1693 et en 1738 ; à Raab enfin vient le rejoindre du même côté, dans le lit d'un bras du Danube, son principal sous-affluent, la Leitha, qui, dans son cours moyen, fait la limite entre l'Autriche et la Hongrie, et dont on a, par suite, emprunté le nom pour désigner par les deux termes de Cisleithanie et de Transleithanie les deux moitiés de la monarchie austro-hongroise. Beaucoup plus considérable comme superficie, la plaine hongroise inférieure, qui, des deux côtés du fleuve, mais principalement sur sa rive gauche, couvre tout le pays depuis la forêt de Bakony jusqu'au plateau transylvain et depuis les Karpathes jusqu'aux contre-forts des Balkhans, a aussi un système hydrographique bien plus développé : à l'ouest elle pénètre, au pied méridional de la forêt de Bakony, jusqu'au plus grand lac de l'Europe centrale, le lac Balaton, dont l'aire est de 600 kilomètres carrés, et dans sa partie méridionale elle entoure le quadruple confluent de la Drave, de

la Theiss, de la Save et de la Grande-Morawa, qui ensemble constituent le groupe d'affluents le plus imposant de l'Europe entière.

Le premier rang, parmi ces quatre grands tributaires, revient incontestablement à la Theiss, le seul d'entre eux qui appartienne à la moitié de gauche du bassin danubien. La Theiss est la rivière par excellence de la Hongrie, à laquelle elle reste fidèle d'un bout à l'autre d'un cours, qui, grâce à d'innombrables méandres, avait naguère un développement de 1.200 kilomètres. Née dans les Karpathes boisées, aux confins de la Transylvanie, qui lui envoie ses deux principaux sous-affluents de gauche, la Szamos et la Maros, elle reproduit avec une symétrie parfaite le cours moyen du Danube, coule d'abord dans le sens de l'équateur, d'est en ouest, jusqu'en aval des vignobles de Tokaj, puis fait à l'endroit où elle reçoit de droite le Sajo, grossi par l'Hernad, un coude à angle droit, analogue à celui de Waitzen, et suit dès lors jusqu'à la fin, par Szegedin et par Zenta, la direction du méridien, du nord au sud, en laissant entre elle et le fleuve principal, qu'elle accompagne parallèlement à une distance respectueuse, la Mésopotamie danubienne connue sous le nom du pays des Jazyges et des Cumans. On vante avec raison sa richesse en poisson, quoiqu'il faille l'enthousiasme patriotique des Hongrois pour prétendre que le poisson occupe un tiers de son lit; d'autre part, ses inondations énormes, qui couvrent jusqu'à un million d'hectares, et la nature généralement marécageuse de ses bords, où pullulent les insectes et les sangsues et où règnent les fièvres paludéennes, en font une voisine incommode, bien que depuis 1846 les grands travaux d'endiguement et de régularisation commencés par l'illustre patriote madgyar Szechenyi aient sensiblement amélioré son régime, en raccourcissant son cours de quelques centaines de kilomètres. Son caractère distinctif cependant, c'est d'être l'artère centrale de la grande plaine hongroise, de cette plaine presque infinie, si chère à ses enfants, où se coudoient la civilisation et la barbarie; où croissent en abondance les plus riches produits, le blé, le maïs, le tabac, le vin; où, dans les *pusztas* sablonneuses, s'é-

battent d'immenses troupeaux de chevaux, de bêtes à cornes, de moutons et de porcs, surveillés par les plus admirables cavaliers de l'Europe ; où l'on ne rencontre que de rares villages, mais des villages qui, comme celui de Debreczin, ont 40 ou 50,000 habitants ; où il n'y a pas de routes, mais un réseau complet de chemins de fer, et où partout le Madgyar répète son vieux dicton : *Extra Hungariam non est vita, aut si est vita, non est ita !*

Fort différente est la nature des deux rivières conjugées, la Drave et la Save, qui, en amont et en aval du confluent de la Theiss, débouchent de droite dans le Danube, en délimitant au nord et au sud la longue et étroite bande de terre de l'Esclavonie et de la Syrmie, que parcourt jusque dans le voisinage du fleuve un chaînon alpestre, et que couvrent de grandes forêts de chênes, de hêtres et de sapins gigantesques. Elles aussi deviennent lentes et marécageuses en s'engageant dans la dépression danubienne ; mais plus haut leur cours extrêmement rapide, à eau verte et pure, dénote leur origine alpestre, et leur double vallée est d'un bout à l'autre orientée du couchant au levant, c'est-à-dire dans la direction normale de la vallée du Danube : tout comme le Rhône à Lyon pénètre dans le lit de la Saône qui devient le sien jusqu'à la Méditerranée, le Danube entre à Belgrade dans celui de la Save, qu'il continue en ligne droite jusque dans le voisinage de la mer Noire. La Drave a 600, la Save 700 kilomètres de longueur ; la première naît en Tyrol au Toblacherfeld, baigne Villach en Carinthie et Eszek en Esclavonie, et opère sa jonction au milieu de marécages inhabités ; la seconde vient du Terglou, passe près de Laibach en Carniole et d'Agram en Croatie, forme depuis le confluent de l'Unna la frontière politique de la monarchie austro-hongroise et de l'empire ottoman, et rejoint le Danube entre Semlin et Belgrade. L'une et l'autre ont un tributaire considérable, issu des Alpes comme elles-mêmes : la Drave reçoit de gauche la Mur, qui parcourt la Styrie et baigne sa capitale, Gratz ; la Save est renforcée à droite par la Kulpa, la rivière croate. La Save est, en outre, grossie du même côté par toute une série de rivières, l'Unna, le Verbas, la Bosna, la Drina, qui appartiennent déjà au système

des Balkhans et à la presqu'île gréco-turque : comme elles sont étrangères à l'Europe centrale, nous n'avons pas à nous y arrêter. Il en est de même du quatrième et dernier des grands affluents du Danube hongrois, la Grande-Morawa, rivière caractéristique de la Serbie, qui débouche perpendiculairement au fleuve en aval de Semendria, et ouvre vers le sud et vers le sud-est les deux routes naturelles qui, de Vienne, Pesth et Belgrade, mènent d'une part à Saloniki et de l'autre à Constantinople.

Pour la même raison aussi, nous réservons pour une autre occasion l'étude détaillée du cours inférieur du Danube, qui, à partir d'Orsowa, s'engage dans une nouvelle région de notre continent, et nous nous contentons d'en indiquer ici fort brièvement les caractères les plus saillants. Dans cette dernière étape, le fleuve coule plus lentement que jamais, dans un large lit, qu'obstruent les îles et les bancs de sable, et qu'accompagnent à gauche de nombreux marécages, entre les riches plaines de la Roumanie, qui s'adossent au plateau transylvain, et les terrasses fertiles de la Bulgarie. Il a repris, depuis le confluent de la Save, sa direction normale d'ouest en est, et si le plateau de la Dobroudja le fait momentanément dévier au nord, il est bientôt renvoyé vers la mer Noire par ses grands tributaires de gauche, le Sereth et le Pruth. Puis, un peu au-dessous de leur confluent, commence son vaste delta, dont la terre d'alluvion a été successivement déposée par lui, et un grand nombre de bras, où la navigation n'est possible que grâce à des travaux incessants, le font aboutir, non sans peine, au bassin maritime dans lequel il se perd. Comme instrument de culture, le Danube inférieur, malgré les bateaux à vapeur qui le sillonnent, ne peut soutenir la comparaison avec les deux sections supérieures, parce que les contrées qu'il parcourt sont des territoires encore à demi asiatiques ; mais si l'on songe que le Danube moyen, qui à une autre époque de l'histoire n'était que la grande route militaire par laquelle se sont avancés, en sens opposés, les Huns et les Madgyars, les multitudes croisées et les armées turques, est aujourd'hui la ligne centrale d'une des grandes monarchies européennes et a vu la civilisation moderne descendre graduellement le

long de ses bords à travers les pays autrichiens et hongrois, il est permis de penser que celle-ci finira par conquérir également le bassin danubien inférieur, où déjà les Roumains sont fiers de leur communauté d'origine avec les nations néo-latines de l'Europe occidentale, et qu'alors le Danube remplira complètement le rôle auquel la nature paraît l'avoir appelé, en devenant le trait d'union entre l'Occident et l'Orient.

Tandis que le Rhin et le Danube ont l'un et l'autre une individualité extrêmement marquée, les quatre fleuves entre les bassins desquels se partage la moitié septentrionale de l'Europe du centre ont un certain nombre de caractères communs. Inférieurs comme longueur du cours et comme étendue du domaine tant au Rhin qu'aux fleuves russes, qui les avoisinent au couchant et au levant, ils participent à la fois, dans des proportions différentes il est vrai, à la nature du puissant fleuve alpestre et à celle des grands cours d'eau de la plaine sarmate. Tous les quatre, en effet, ils sont, comme ces derniers, des fleuves de plaine, et parcourent dans toute sa largeur la dépression de la basse Allemagne; mais tous les quatre aussi ils se rattachent à l'Europe centrale montueuse, d'autant plus intimement qu'ils se rapprochent davantage du Rhin : le Weser et l'Elbe, qui, de même que le Rhin lui-même, sont tributaires de la mer du Nord, ne pénètrent dans la plaine septentrionale qu'après un cours supérieur à travers l'Allemagne montueuse, et les tributaires de la Baltique, l'Oder et la Vistule, découlent du moins de la diagonale européenne, que sont obligés de rompre les deux fleuves plus occidentaux. La direction de leurs lits présente une similitude plus frappante encore; ils coulent tous les quatre, dans la majeure partie de leur parcours, du sud-est au nord-ouest, et ne dévient de cette direction normale que sous l'influence des hauteurs ouralo-karpathiennes et des hauteurs ouralo-baltiques, que tantôt ils longent en obliquant vers l'ouest et que tantôt ils brisent en se redressant vers le nord.

Des quatre fleuves, le plus occidental, qui est en même temps le seul sur les rives duquel on ne parle que l'allemand, est de beaucoup le moins considérable : le Weser, le *Visurgis* des

Romains, n'a que 520 kilomètres de développement, sur une distance directe de 370 kilomètres, et 44,000 kilomètres carrés de bassin. Son origine est double; il est formé en effet par la réunion de la Fulda hessoise et de la Werra thuringienne, qui du sud et du sud-est confluent vers le bassin de Munden, en contournant à l'ouest et à l'est le massif du Hohe-Meissner. La Fulda, qui a sa source dans la Rhoen à une altitude de 450 mètres, parcourt la majeure partie de l'ancien électorat de Hesse dans une vallée tantôt étroite, tantôt élargie en bassins, et reçoit à gauche l'Eder qui descend du plateau westphalien; sur ses bords se suivent Fulde, la colonie ecclésiastique, agricole et scientifique fondée en 744 par saint Boniface, dans un large entonnoir entre la Rhoen et le Vogelsgebirg, au milieu des forêts de hêtres de la *Buchonia*, puis Hersfeld, également siége d'une abbaye princière, enfin Cassel, située au milieu de la plaine de la Hesse septentrionale, au croisement des routes qui viennent du Weser, de la Lippe, de la Lahn, de la Fulda et de la Werra, et qui, après avoir été choisie comme résidence landgraviale dès l'origine de la dynastie hessoise, est devenue tour à tour, en ce siècle, la capitale du royaume napoléonien de Westphalie, celle de l'électorat ressuscité de Hesse et le chef-lieu d'une province prussienne. La Werra naît dans la Forêt de Thuringe, à l'altitude de 700 mètres, et coule d'abord, à travers les duchés saxons, dans une agréable vallée qui se découpe entre cette chaîne et la Haute-Rhoen; puis à la hauteur d'Eisenach, d'où lui vient la Hoersel, elle quitte la Forêt de Thuringe et sépare plus bas l'Eichsfeld d'avec la Hesse. Elle est plus longue et plus puissante que la Fulda, à laquelle elle impose sa direction; mais elle n'a à mettre en ligne aucun centre important, les deux résidences saxonnes de Hildburghausen et de Meiningen n'étant que d'humbles petites villes.

A Munden, où les deux rivières se rejoignent, commence la partie la plus pittoresque du bassin, qui en est également la plus intéressante au point de vue historique et politique. La vallée du fleuve, que longent des deux côtés les monts du Weser, n'a pas comme celle du Rhin la parure des vignobles; mais les belles

forêts qui l'encadrent, les prairies verdoyantes qui y alternent avec des champs fertiles, en font une espèce de parc anglais. Les souvenirs militaires s'y rencontrent à chaque pas : c'est sur une prairie entre le fleuve et la montagne, que Germanicus vengea à *Idistavisus* la défaite de Varus sur le Chérusque Arminius ; c'est e cours moyen du Weser qui a été un des principaux théâtres de la lutte de Charlemagne contre les Saxons, et il a vu de nouveau de nombreuses batailles dans les guerres de trente ans et de sept ans. Naguère aussi, avant la simplification géographique opérée par les annexions prussiennes, il parcourait une des contrées les plus morcelées de l'Allemagne, et ne se partageait pas entre moins que sept états différents ; même aujourd'hui que la Prusse a absorbé la Hesse électorale et le Hanovre, il arrose encore par lui-même ou par ses affluents des territoires prussiens et brunswickois, plus les trois principautés de Waldeck, de Lippe-Detmold et de Schaumbourg-Lippe. Dans cette étape moyenne le Weser coule d'abord dans la direction du sud-est au nord-ouest ou même du sud au nord, en passant devant Carlshafen, où vient le rejoindre de gauche la Diemel originaire du plateau westphalien, et devant Hoexter, la ville fondée sous la protection de la savante abbaye carlovingienne de Corvey ; puis, au-dessous de Hameln, les monts du Weser le renvoient à l'ouest baigner Rinteln, l'ancienne ville universitaire, et il garde cette direction jusqu'à Vlotho, où il se retourne brusquement, à angle droit, au nord, pour rompre la barrière qui le sépare de la plaine. La rupture, qui s'opère une lieue environ en amont de Minden, s'appelle en langage géographique la *porta westphalica;* le peuple la nomme plus justement *die Scharte*, c'est-à-dire l'entaille, car le fleuve a bien plutôt rongé que brisé l'obstacle, et c'est par une agréable vallée transversale, non par une porte de rochers, qu'il s'introduit dans la dépression de la basse Allemagne.

En y entrant, il n'est déjà plus qu'à 30 mètres au-dessus du niveau de la mer ; aussi son cours inférieur, qui depuis l'annexion du Hanovre est presque exclusivement prussien et n'appartient que pour une petite part à la république de Brême et

au grand-duché d'Oldenbourg, a-t-il une chute à peu près insensible. Il est encadré par des bords extrêmement plats, qui tantôt s'étendent en *Marschen* fertiles, tantôt sont composés de landes et de tourbières, devient plus large et plus riche en îles à mesure qu'il se rapproche de la mer, et se termine par un estuaire fort considérable, qui, de même que le golfe voisin de la Jahde, tient la place de l'ancien littoral de la mer du Nord. Les deux affluents principaux qui grossissent le bas Weser, l'Aller à droite et la Hunte à gauche, ont l'un et l'autre un caractère tout aussi prosaïque que le fleuve lui-même ; mais tandis que la Hunte, la rivière d'Oldenbourg, n'arrose absolument qu'une plaine marécageuse, analogue à celle de sa voisine occidentale l'Ems, l'Aller, qui vient du pays de Magdebourg et accompagne au sud le plateau de Lunebourg en passant par Celle et par Verden, est redevable à ses tributaires de gauche d'une variété un peu plus grande : l'Ocker, qui baigne les villes guelfes de Wolfenbuttel et de Brunswick, lui amène les eaux du Harz septentrional, et la Leine, que rejoint par Hildesheim l'Innerste, le plus dangereux des torrents du Harz, sillonne de ses eaux rougeâtres le long golfe de Goettingue interposé entre le Harz et les monts du Weser, avant de déboucher dans la plaine, à l'entrée de laquelle s'élève sur sa rive droite la moderne ville de Hanovre, naguère capitale du royaume de même nom, dont Goettingue était l'illustre université. Nous venons d'indiquer les localités les plus connues situées sur les affluents du Weser inférieur ; sur le fleuve lui-même sont placées Minden et Brême, la première sur sa rive gauche, la seconde à cheval sur ses deux rives. Toutes les deux sont des créations carlovingiennes et doivent leur origine, de même que Hildesheim et Verden, aux siéges épiscopaux qu'y établit Charlemagne pour la conversion des Saxons ; mais Minden, qui occupe dans le bassin fluvial du Weser une position analogue à celle de Bonn et de Meissen dans les bassins du Rhin et de l'Elbe, n'a jamais eu grande importance sauf comme place forte, et elle est en ce moment même soumise au démantèlement, parce que ses fortifications, autrefois précieuses à la Prusse pour dominer à la fois la vallée

du Weser et la grande route naturelle qui de la basse Elbe mène au bas Rhin en contournant la bordure septentrionale de l'Europe centrale montueuse, lui sont devenues inutiles au milieu d'une Allemagne unifiée à son profit; Brême, au contraire, a joué dans le passé un rôle fort remarquable, d'abord comme métropole ecclésiastique du Nord, plus tard comme grande ville libre hanséatique, et aujourd'hui encore, grâce à ses avant-ports de Vegesack et de Bremerhafen, elle est, quoique au milieu des terres, un des ports de commerce les plus considérables de l'Allemagne.

Du bassin du Weser nous passons à celui de l'Elbe, dont l'embouchure aboutit à une découpure plus orientale du même golfe de la mer du Nord qui reçoit le Weser; mais auparavant il ne sera pas hors de propos de consacrer quelques lignes à un fleuve côtier plus occidental, dont le cours long de 370 kilomètres se développe parallèlement au Weser et au Rhin, à égale distance des deux fleuves, à travers la dépression westphalienne et frisonne. L'Ems prend sa source au pied de la Forêt de Teutobourg, au fond du golfe de plaine dont le centre est la vieille et puissante cité épiscopale de Munster, bâtie sur un de ses tributaires de gauche; dirigée d'abord d'est en ouest, elle prend à la hauteur de cette ville sa direction normale du sud au nord, baigne Lingen, puis Meppen, où elle reçoit de droite la rivière d'Osnabruck, la Haase, entre dans le Dollart, à droite duquel se trouve son centre maritime, Emden, et gagne la pleine mer par deux embouchures, l'Ems orientale et l'Ems occidentale, que sépare l'île frisonne de Borkum. D'un bout à l'autre de son cours, l'Ems, qui n'est au fond qu'un diminutif du bas Weser, appartient exclusivement à la plaine de la basse Saxe; sa source n'est qu'à 110 mètres au-dessus du niveau de la mer, et sur la majeure partie de son parcours elle est des deux côtés bordée par d'immenses tourbières, au milieu desquelles a été fondée, sur sa rive droite, la colonie agricole de Papenburg.

Si l'Ems reproduit l'étape inférieure du Weser, l'Elbe est un Weser complet, mais un Weser dont les proportions sont beau-

coup plus grandioses. Comme le fleuve voisin elle naît dans la région montueuse de l'Allemagne moyenne, d'où elle sort, dans la Suisse saxonne, par une rupture analogue à la *porta westphalica*; comme lui, par conséquent, elle fournit deux étapes, l'une supérieure, dans l'entonnoir bohémien, l'autre inférieure, dans la plaine septentrionale; mais sa masse d'eau est bien plus considérable, son domaine beaucoup plus étendu : de sa source à son embouchure on mesure 600 kilomètres en ligne droite, 890 en tenant compte des courbes de son cours, et son bassin couvre une superficie de 155,000 kilomètres carrés. Aussi tient-elle parmi les fleuves européens un rang bien supérieur à celui du Weser; limite orientale de la Germanie du moyen âge, elle est aujourd'hui le fleuve central de l'Allemagne du nord et le trait d'union entre les contrées de l'ouest, de tout temps tudesques, et celles de l'est, où la race germanique s'est peu à peu substituée à la race slave; dans son bassin supérieur seulement, les Tchèques de la Bohème ont réussi à maintenir leur nationalité slave en face des envahissements allemands.

L'Elbe, que les Romains appelaient *Albis* et qui en slave porte le nom de *Labe*, prend son origine sur le versant méridional de la diagonale européenne, dans le massif des monts des Géants. Sa source officielle est un filet d'eau qui jaillit à l'altitude de 1,380 mètres dans une prairie marécageuse à l'ouest de la Schnéekoppe, se grossit immédiatement par la jonction de nombreuses rigoles de même origine, et forme avec elles l'Elbbach ou ruisseau de l'Elbe; cependant le Weisswasser ou eau blanche, qui découle plus à l'est d'une autre prairie située au pied même de la Schnéekoppe, a à la fois un point de départ un peu plus élevé et un débit plus considérable. Les deux cours d'eau se précipitent en cascades vers leur point de réunion qui se trouve à la hauteur de 700 mètres, puis continuent à couler dans la direction primitive du nord-ouest au sud-est, qui est diamétralement opposée à la direction normale du fleuve, jusqu'à la forteresse de Josephstadt, où le confluent d'une troisième rivière de source, l'Aupa, également née à la Schnéekoppe, mais plus orientale encore que le Weisswasser, redresse le

cours dans le sens du nord au sud, vers Koeniggraetz et Pardubitz, en lui faisant contourner le champ de bataille de Sadowa. A Pardubitz un nouveau coude, cette fois à angle droit, ramène l'Elbe d'est en ouest, puis de sud-est en nord-ouest, parallèlement aux Sudètes, par Kolin, Melnik et Leitmeritz, jusqu'à Lobositz; là enfin, achevant sa courbe presque circulaire, elle prend la direction du sud au nord pour sortir de l'entonnoir bohémien, qu'autrefois peut-être, avant la rupture de la Suisse saxonne, elle changeait en un grand lac.

Le cours supérieur de l'Elbe le long des Sudètes a pour contre-partie exacte celui de son affluent de gauche l'Eger, qui longe de sud-ouest en nord-est les monts des Mines et le petit massif subordonné du Mittelgebirg bohémien; née dans les monts des Pins, elle baigne Eger, Carlsbad, Theresienstadt, et rejoint le fleuve en face de Leitmeritz. Mais l'importance de l'Eger est singulièrement dépassée par celle d'un autre tributaire de gauche, la Moldau, qui opère sa jonction plus haut, à Melnik, et qui, bien plus que l'Elbe elle-même, est le vrai fleuve de la Bohême. En effet, tandis que l'Elbe et l'Eger, attachées aux flancs des deux bordures septentrionales du quadrilatère bohémien, sont confinées dans la partie la plus déprimée du pays, la Moldau, dont le cours a une longueur de 350 kilomètres, ne longe la troisième des chaînes bohémiennes, la Forêt de Bohême, où elle prend sa source à l'altitude de 1,200 mètres, que dans sa vallée supérieure, vraie annexe de son bassin, et changeant bientôt par un double coude sa direction nord-ouest à sud-est en une direction sud-nord, elle arrose, de concert avec ses sous-affluents, dont deux, la Sazawa et la Beraun, répètent le cours symétrique de l'Elbe supérieure et de l'Eger, les terrasses successives de l'entonnoir bohémien, qu'elle partage en deux moitiés égales. Aussi puissante que l'Elbe, elle lui est supérieure comme voie de communication, car le fleuve n'est guère navigable en amont du confluent de son grand tributaire et la Moldau porte des bateaux dès Budweis au pied de la Forêt de Bohême, d'où, à défaut d'un canal souvent projeté, jamais exécuté, un chemin de fer met son bassin en communication

avec celui du Danube moyen. Ces différentes raisons expliquent à merveille pourquoi la capitale de la Bohême, qui est en même temps le centre politique, religieux, commercial et industriel de tout le cours supérieur de l'Elbe, se trouve placée sur la Moldau: Prague doit son origine, à ce que raconte la tradition, à la reine prophétesse Libussa, qui construisit le château royal sur le Hradczin dans une position dominante sur la rive gauche de la rivière; aujourd'hui elle étale sur les deux bords, mais principalement sur la rive droite, une multitude d'églises et de palais, et renferme dans son sein une population de 157,000 habitants, ou même de 190,000 si l'on tient compte des annexes.

Au confluent de la Moldau, l'Elbe est à 140 mètres au dessus du niveau de la mer. Un peu plus loin, immédiatement après la jonction de l'Eger, commence la rupture du Mittelgebirg bohémien, que suit de près celle de la Suisse saxonne; le fleuve les opère en coulant du sud au nord d'abord, puis du sud-est au nord-ouest à partir de la frontière entre la Bohême et la Saxe royale. Nous avons parlé ailleurs des beautés pittoresques et des curiosités naturelles que ces deux massifs, dont le premier dédouble les monts des Mines et dont l'autre les relie aux Sudètes, présentent le long de l'Elbe; nous n'y revenons pas ici, et, suivant le fleuve, nous entrons avec lui dans le charmant bassin de Dresde, qu'il parcourt, en maintenant la direction sud-est à nord-ouest, depuis Pirna jusqu'à Meissen. C'est encore un entonnoir, mais un entonnoir ouvert vers la grande plaine septentrionale et dont les contours sont tracés non par des montagnes, mais par des collines. Moins riche en vignobles que la vallée bohémienne plus haut, la vallée misnienne de l'Elbe a sur elle l'avantage d'une civilisation plus avancée; villes, villages et châteaux se pressent sur les bords du fleuve; au milieu de l'étape, s'élève sur ses deux rives, avec une population de 177,000 habitants, Dresde, la capitale du royaume de Saxe et la rivale de Munich comme capitale artistique de l'Allemagne. Elle est dans une position enchanteresse, mais aussi dans une position fort importante au point de vue stratégique, comme l'ont prouvé les combats acharnés livrés sous ses murs dans la campagne de 1813

Le cours inférieur de l'Elbe, à travers la dépression de la basse Allemagne, commence à Meissen, dont le dôme édifié sur un plateau de granit domine au loin la plaine. Depuis l'annexion à la Prusse de la moitié septentrionale de la Saxe en 1815, du Hanovre, du Lauenbourg et du Holstein en 1865 et en 1866, il est devenu presque exclusivement prussien ; ce n'est qu'au début, où il est saxon jusque vers Muhlberg, et sur les territoires peu étendus où il traverse le duché d'Anhalt ou délimite le Mecklembourg et le pays hambourgeois, qu'il appartient à d'autres états. D'abord encore dirigé du sud-est au nord-ouest, le fleuve baigne la forteresse de Torgau; mais en amont de Wittenberg, la ville de Luther, qui, il y a un demi-siècle, a été dépossédée au profit de Halle de l'université qui a fait sa gloire, et à laquelle, en ce moment, on enlève ses fortifications aussi, il oblique à l'ouest pour éviter le dos ouralo-karpathien ; puis, au-dessous du confluent de la Mulde, qui lui amène de gauche par Dessau la majeure partie des eaux des monts des Mines, il se redresse au nord et, grossi du même côté par un tributaire plus considérable, la Saale, il rompt, en passant devant Magdebourg, l'obstacle qu'il vient de longer. Si l'Elbe persistait dans cette direction sud-nord, elle briserait également le dos ouralo-baltique et gagnerait la Baltique dans le lit de la Warnow ; mais comme à partir de l'endroit où la rejoint de droite la Havel elle rentre dans sa direction normale de sud-est en nord-ouest, qu'elle ne quitte plus dorénavant, elle côtoie seulement sans la rompre cette seconde ligne de hauteurs et elle aboutit à l'angle sud-est de la mer du Nord. Dans cette dernière section de son cours, le fleuve reçoit à droite la Stecknitz et l'Alster, qui débouchent à Lauenbourg et à Hambourg, à gauche l'Ilmenau, qui vient de Lunebourg ; au-dessous du confluent de l'Ilmenau il se partage en bras nombreux qui en se réunissant plus loin forment son long estuaire ; Hambourg et Altona sont bâtis sur le bras septentrional, Harbourg sur le bras le plus méridional du fleuve divisé ; Gluckstadt s'élève à droite, là où le large lit du fleuve commence à devenir un golfe, et à gauche Cuxhafen, l'avant-port de Hambourg, n'est plus séparé de la pleine mer que par un petit promontoire.

Parmi les affluents de l'Elbe inférieure, deux seulement, la Saale à gauche et la Havel à droite, méritent une mention particulière. La Saale thuringienne, qui naît aux monts des Pins entre l'Eger et le Mein et rejoint l'Elbe au-dessus de Barby, baigne dans un cours sinueux, mais tout entier dirigé du sud au nord, de 370 kilomètres, une multitude de châteaux féodaux et de résidences princières, de siéges épiscopaux du moyen âge et de villes universitaires, Hof, Lobenstein, Saalfeld, Rudolstadt, Orlamunde, Iéna, Naumbourg, Merseboug, Halle, Giebichenstein, Wettin, Bernbourg; elle se grossit à gauche de l'Ilm qui est la rivière de Weimar, de l'Unstrut qui parcourt la terrasse thuringienne depuis Muhlhausen jusqu'à Naumbourg en recevant la Géra et la Helme, les rivières d'Erfurt et de Nordhausen, de la Bode qui près de Halberstadt sort du massif du Harz, et à droite de l'Elster qui, de concert avec ses tributaires la Pleisse et la Parthe, entoure Leipzig d'un vrai dédale de bras. Un peu moins longue, mais plus originale par ses courbes inouïes et sa nature à demi lacustre, la Havel, qui arrose 340 kilomètres de pays pour parcourir les 90 kilomètres de distance directe entre son commencement et sa fin, découle près de Strélitz des lacs mecklembourgeois du dos ouralo-baltique et se dirige d'abord vers le sud; puis, arrivée dans la marche de Brandebourg où elle ne tarde pas à s'élargir en lacs, elle dessine d'Oranienbourg à Spandau et à Potsdam, de Potsdam à Brandebourg et de Brandebourg à Havelberg, les trois côtés d'un carré presque parfait, le marécageux Havelland, dont le quatrième côté est fermé par un petit tributaire de droite, le Rhin, et sa continuation orientale, le canal de Ruppin. La Havel a, grâce à ses lacs, des bords assez pittoresques; on ne saurait en dire autant de son grand sous-affluent de gauche, la Sprée, qui dédouble son bassin supérieur et, d'un cours indécis et marécageux dirigé successivement vers le nord et vers l'ouest, coule sur une longueur de 350 kilomètres, par Bautzen, Cottbus et Berlin, depuis les montagnes de la Lusace jusqu'en face de Spandau.

Quant aux grands centres du bassin inférieur de l'Elbe, ils sont au nombre de quatre: Magdebourg et Hambourg sur le

fleuve lui-même, Berlin et Leipzig sur des rivières qui y aboutissent. Magdebourg, construite par Otton le Grand sur la rive gauche de l'Elbe pour servir de boulevard militaire et ecclésiastique à la Saxe contre les tribus slaves de la rive opposée, ne cessa de grandir jusqu'à la fin du moyen âge comme siége métropolitain et comme ville libre la plus importante de la Germanie du nord-est; sa fameuse catastrophe pendant la guerre de trente ans la diminua sans la ruiner complétement; elle est redevenue sous la souveraineté prussienne une place de guerre et de commerce considérable. Plus ancienne en date, Hambourg est une création de Charlemagne, qui la fonda sur la rive droite du fleuve, là où commence son estuaire, pour surveiller les Normands; détruite par eux à plusieurs reprises, elle se releva chaque fois grâce à son heureuse position dans le voisinage de la mer, prit plus tard une part notable au grand commerce de la Hanse teutonique, à la décadence de laquelle survécut sa prospérité, et est aujourd'hui avec ses 240,000 habitants et ses splendides quartiers neufs, rebâtis après l'incendie qui la dévora en 1842, non-seulement une des villes les plus belles et les plus peuplées de l'Allemagne, mais aussi le premier port du continent européen, un port qui dans notre partie du monde ne le cède comme importance du trafic qu'à Londres et à Liverpool. Leipzig et Berlin doivent moins à la nature, qui ne leur fournit ni les facilités d'un grand fleuve, ni celles des communications maritimes; néanmoins la ville de l'Elster égale depuis longtemps Magdebourg si elle ne la dépasse, et celle de la Sprée a de nos jours laissé Hambourg bien loin derrière elle comme étendue et comme population. C'est que Leipzig, placée au point d'intersection des routes de l'Allemagne montueuse et de l'Allemagne plane, était la localité désignée pour les grandes foires comme pour les grandes batailles et qu'elle a monopolisé à son profit tout un ensemble de transactions commerciales, dont les moins importantes ne sont pas celles de la librairie allemande; et que Berlin, que ne favorisait guère que sa position à égale distance de la mer et des montagnes, de l'Elbe et de l'Oder, a grandi avec la même rapidité fabuleuse que la monarchie prus-

sienne, dont ses rues symétriques et ses monuments régulièrement alignés rappellent le caractère militaire et bureaucratique : dans l'espace de deux siècles, la petite résidence des électeurs brandebourgeois est devenue, d'abord le centre politique et intellectuel de l'Allemagne du nord, puis la capitale du nouvel empire allemand, et sa population, qu'en 1640 on évaluait à 6,000 âmes, qui en 1807 encore n'en comptait que 195,000, en comprenait 825,000 au recensement de 1871 !

Le Weser et l'Elbe appartiennent, l'un pour un tiers, l'autre pour la forte moitié de son cours, à la dépression septentrionale de l'Europe du centre ; les deux fleuves qui leur font suite à l'est, l'Oder et la Vistule, y tracent leur lit presque complet et ne connaissent en fait de montagnes, en dehors de celles où ils prennent leur source, que les ondulations des hauteurs ouralo-karpathiennes et des hauteurs ouralo-baltiques. Essentiellement fleuves de plaine, ils ont le cours prosaïque et lent, n'avancent pour ainsi dire que parce que la masse de leurs eaux les pousse en avant et laissent au vent le soin de faire tourner les moulins; d'autre part le peu d'élévation de la bordure de leurs bassins, que forment en maints endroits des prairies et des marais, et la distance peu considérable qui sépare la Sprée et la Havel de l'Oder, la Warta et la Netze de la Vistule, le Bug et la Narew du Dniéper, ont rendu extrêmement facile la construction de communications artificielles de l'un à l'autre des deux fleuves, et de chacun d'eux à ses autres voisins : il est même permis de supposer qu'à une autre époque du globe ils étaient naturellement unis, de façon à se déverser, au sud du dos ouralo-baltique, la Vistule dans l'Oder et l'Oder dans l'Elbe.

L'Oder, dans laquelle on veut reconnaître le *Suevus* et le *Viadrus* des anciens, est le vrai fleuve prussien ; d'un bout à l'autre de son cours en effet, si l'on fait abstraction de ses sources qui sont en Autriche (dans les mêmes proportions à peu près que celles de la Garonne en Espagne), elle apppartient à la monarchie prussienne, dont elle arrose successivement trois grandes provinces, la Silésie, le Brandebourg et la Poméranie, toutes les trois slaves d'origine et plus ou moins complétement germani-

sées par la conquête. Régulière et méthodique comme l'état prussien lui-même, elle suit une vallée presque rectiligne, qui est orientée du sud-est au nord-ouest et ne se redresse vers le nord que dans le voisinage de la Baltique ; sa longueur est la même que celle de l'Elbe, 890 kilomètres ; mais elle lui est inférieure comme distance directe de la source à l'embouchure et comme aire du bassin, dans la proportion de 520 à 600 kilomètres et de 130,000 à 155,000 kilomètres carrés.

Elle tire son origine à la fois des Sudètes et des Karpathes, en trois branches principales, qui se suivent d'ouest en est sous les noms d'Oppa, d'Oder et d'Olsa. La rigole centrale ou Oder proprement dite naît en Moravie sur la pente méridionale des Sudètes, au milieu d'un marécage entouré de sapins dont l'altitude n'est que de 320 mètres, gagne promptement la dépression connue sous le nom de porte morave, que nous avons signalée ailleurs entre le système karpathien et le groupe des montagnes bohémiennes, et découle par elle vers le nord, en tournant le dos à la March, qu'un cours en sens opposé dirige vers le Danube. Bientôt elle est rejointe à gauche par l'Oppa qui, descendant des pentes orientales des Sudètes par une vallée sauvage dont le fond est à 1,300 mètres, fait la frontière entre la Silésie autrichienne et la Silésie prussienne, et lui amène par Troppau une masse d'eau plus considérable que la sienne ; puis a lieu à droite le confluent de l'Olsa, qui naît au pied du col de Jablunka dans le voisinage immédiat des sources de la Vistule et parcourt la partie orientale de la Silésie autrichienne, dont elle baigne la ville principale Teschen. Le cours supérieur du fleuve ne s'étend même pas jusque là : déjà à Oderberg, sur la frontière austro-prussienne, un peu en amont de l'endroit où l'Olsa se réunit à l'Oder grossie de l'Oppa, disparaissent les derniers rochers et commence, à une altitude de moins de 200 mètres, la partie beaucoup plus étendue du bassin qui appartient à la plaine.

L'Oder y traverse d'abord, comme première grande étape, la Silésie prussienne dans toute sa longueur, c'est-à-dire en d'autres mots tout le golfe de plaine adossé aux Sudètes. Dans toute cette section elle conserve invariablement sa direction normale

parallèle à la chaîne de montagnes qu'elle côtoie, sauf cependant entre Breslau et Glogau, où par une double courbe, analogue à celle que décrit l'Elbe en aval de Wittenberg, elle longe d'abord vers l'ouest et rompt ensuite vers le nord les hauteurs ouralo-karpathiennes; son lit actuel est accompagné de nombreux bras morts et encadré alternativement par des champs, des prairies, des forêts; même les vignobles ne lui font pas défaut, et le vin de Grunberg, récolté sur les collines entre l'Oder et le Bober, jouit d'une réputation relative. Aucun affluent notable ne lui vient des dos de pays qui l'accompagnent à droite; à gauche, au contraire, les Sudètes lui envoient de nombreuses rivières, qui toutes ont le même caractère, descendent par des vallées pittoresques vers la plaine, où elles coulent ensuite aussi prosaïquement que le fleuve lui-même, et amènent dans son lit tantôt une eau de montagne pure et limpide, tantôt des flots bourbeux et chargés des débris que leurs crues subites ont arrachés plus haut. Un grand nombre de villes secondaires sont baignées par elles: sur la Neisse supérieure ou de Glatz nous rencontrons les deux forteresses de Glatz et de Neisse et sur la Katzbach la ville de Liegnitz, dans le voisinage de laquelle le champ de bataille de Wahlstadt a vu en 1241 une victoire des Mongols sur les Chrétiens et en 1813 une défaite des Français par les Prussiens; sur le Bober, dont la source fait pendant à celle de l'Elbe de l'autre côté de la Schnéekoppe, se suivent Hirschberg, Bunzlau, Sagan, Crossen, et la Neisse inférieure ou de Lusace passe à Zittau, Goerlitz et Guben. Le long de l'artère principale Kosel, Oppeln et Brieg en amont, Glogau en aval de Breslau ne méritent pas davantage qu'on s'y arrête; mais il n'en est pas de même de Breslau, la grande ville allemande fondée en pays slave, qui a été de tout temps la capitale ecclésiastique et politique de la Silésie et qui est aujourd'hui la seconde ville du royaume de Prusse. Bâtie sur les deux rives de l'Oder à l'endroit où le fleuve, descendu à l'altitude de 130 mètres, commence à devenir navigable (tout en ne permettant qu'un trafic pénible à cause des basses eaux et des ensablements fréquents), elle fut dès le moyen âge le grand entrepôt mercantile et industriel de la région en-

tière et le point de croisement des routes qui reliaient la Baltique au moyen Danube et la Pologne à la Bohême et à la Saxe; de nos jours, où les routes ont été remplacées par des chemins de fer, le mouvement commercial de la vallée de l'Oder et des contrées avoisinantes continue à s'y concentrer et ses foires aux laines conservent une importance hors ligne. Naguère elle était aussi la grande place de guerre dont la possession assurait celle de la province; mais ses remparts ont été changés en boulevards et dès lors, libre de s'étendre à son aise, elle est arrivée à porter à 208,000 âmes le chiffre de sa population.

La deuxième étape du cours de plaine de l'Oder la mène, à travers le Brandebourg et la Poméranie, depuis le confluent de la Neisse inférieure jusqu'au littoral de la Baltique. Dès qu'elle y entre, elle se redresse au nord et passe dans cette direction à droite de Francfort, qui malgré son université aujourd'hui transférée à Breslau n'a jamais atteint la prospérité de son homonyme des bords du Mein; puis, sous les remparts de Custrin, la Warta la renvoie au nord-ouest traverser les anciens marécages de l'Oderbruch que les travaux de canalisation ordonnés par Frédéric II ont changés en champs fertiles; mais à la hauteur de Freienwalde, où l'on a baptisé du nom de Suisse margraviale un canton un peu moins plat et sablonneux que le reste du Brandebourg, elle reprend la direction du méridien pour rompre les hauteurs ouralo-baltiques, et ne la quitte plus jusqu'à la mer. En Poméranie, où elle entre presque immédiatement après ce dernier coude et qu'elle partage en deux moitiés à peu près égales, ses bords sont assez riants et le paraissent davantage quand on sort de la Marche, cette *boîte à sable du saint-empire;* de vertes prairies peuplées par d'innombrables oies s'étendent des deux côtés du fleuve, qui forme des bras nombreux et les réunit de nouveau, jusqu'à ce qu'enfin il gagne le *Haff* poméranien par plusieurs embouchures, sur la plus occidentale desquelles, qui est aussi la plus considérable, s'élève Stettin, la capitale de la province, le grand port de l'Oder et, jusqu'à son déclassement récent, la forteresse principale du bassin. Le *Haff* cependant n'est pas encore la pleine mer; l'Oder n'arrive à

la Baltique qu'en franchissant les trois passes déterminées par les îles de Wollin et d'Usedom, celle de Divenow à droite, celle de la Swine au centre, et à gauche celle de la Peene, à laquelle aboutissent les deux petits cours d'eau de l'Ucker et de la Peene. Les autres affluents de gauche de la section brandebourgeoise et poméranienne de l'Oder n'ont pas d'importance, et de ce côté il suffira de mentionner les deux canaux de Frédéric-Guillaume et de Finow qui ont été creusés entre son lit et ceux de la Sprée et de la Havel ; à droite au contraire il y a un tributaire de premier ordre, qui ne mesure pas moins de 780 kilomètres. La Warta, qui avec son sous-affluent de droite, la Netze, reproduit exactement entre l'Oder et la Vistule le bassin intermédiaire que la Sprée et la Havel constituent entre l'Elbe et l'Oder, et décrit une courbe strictement parallèle à celles de la Sprée à l'ouest et de la Vistule à l'est, est, comme cette dernière, bien plus polonaise qu'allemande ; rivière caractéristique du grand-duché de Posen, la province la plus polonaise de la monarchie prussienne, elle parcourt avant d'y entrer les gouvernements occidentaux de la Pologne russe et ne pénètre dans le Brandebourg que vers l'endroit où elle rencontre la Netze, dont jusqu'à sa propre fin à Custrin elle emprunte la marécageuse vallée. Aux trois sections de son cours correspondent, dans la Pologne russe Czenstochowa, un des sanctuaires polonais les plus révérés, dans la province de Posen la ville de même nom, première capitale du royaume polonais, que se disputent aujourd'hui les anciens possesseurs du sol et les colons allemands, dans le Brandebourg enfin Landsberg, la capitale de la Nouvelle-Marche.

Par delà la Warta nous arrivons au quatrième et dernier des fleuves de plaine de l'Europe centrale du nord, celui qui en latin et en français porte les noms presque identiques de *Vistula* et de Vistule, et que les Polonais et les Allemands appellent *Wisla* et *Weichsel*. Il est le plus considérable des quatre, non comme distance directe de la source à l'embouchure, car à ce point de vue il ne mesure que 520 kilomètres comme l'Oder, et est par conséquent inférieur à l'Elbe, mais par le développement de son cours qui est de 960 kilomètres et surtout par la

superficie de son bassin qui couvre 195,000 kilomètres carrés. Placée sur les limites de l'Europe centrale et de l'Europe orientale, aux confins de la grande plaine sarmate et de la dépression plus étroite de la basse Allemagne, la Vistule, que se disputent depuis quinze cents ans les Slaves et les Germains et qui se partage aujourd'hui entre les deux monarchies allemandes et le grand empire moscovite, est de par l'histoire et de par la géographie le fleuve polonais par excellence ; mais attendu que la Pologne a été rayée de la carte politique de l'Europe et que son nom n'est plus qu'une dénomination topographique, son fleuve est devenu le trait d'union entre les trois puissances qui l'ont démembrée : née dans la Silésie autrichienne, elle fait momentanément la frontière entre l'Autriche et la Prusse, rentre du côté de Cracovie dans la monarchie autrichienne, délimite ensuite l'Autriche et la Russie jusque au-dessous de Sandomir, et, après avoir formé la grande artère des gouvernements de la Pologne russe, elle en sort près de Thorn pour finir comme fleuve prussien. Sa direction normale est assez difficile à formuler : elle coule du sud au nord en ce sens que sa source et son embouchure sont sous le même méridien ; mais comme une double courbe la fait successivement dévier à l'est et l'ouest, de façon à donner à son cours supérieur et moyen la configuration d'un demi-cercle presque régulier, elle ne suit la direction caractéristique selon le méridien que dans sa dernière étape.

La Vistule découle, à l'altitude de 500 à 600 mètres, des pentes nord-ouest des Karpathes boisées, par différentes sources, qu'on distingue par les noms de Vistule blanche, de petite Vistule et de Vistule noire, et qui naissent toutes les trois à l'est du col de Jablunka, d'où l'Olsa descend vers l'Oder. Immédiatement grossie par de nombreux affluents que lui envoient les Karpathes au sud et les hauteurs ouralo-karpathiennes au nord, elle parcourt la contrée pittoresque qu'on appelle la Suisse cracovienne ou polonaise et met fin à son cours supérieur dès Cracovie, où, à un niveau de 215 mètres, elle devient navigable pour des bateaux de moyenne grandeur. Cracovie, centre principal de cette première section, réunit autour de son château et

de sa cathédrale les souvenirs les plus illustres et les plus vivaces de la grandeur passée de la Pologne ; elle a été sa capitale au moyen âge, sa ville de couronnement aussi longtemps qu'elle a eu des rois, et en ce siècle même, depuis 1815 jusqu'en 1846, elle a vu revivre dans ses murs, sous le nom de république, un dernier reflet de l'autonomie polonaise.

A partir de Cracovie commence le cours moyen de la Vistule, qui comprend les trois quarts de son développement complet et correspond à la grande plaine polonaise, où le fleuve arrose tour à tour de fertiles couches d'argile, qui fournissent le plus beau sol à blé de l'Europe, et des terrains sablonneux ou marécageux, riches en grandes forêts. La Vistule y coule d'abord dans un lit d'argile profond, souvent découpé à pic, et auquel aboutissent de droite les rapides rivières des Karpathes, la Raba, le Donajec grossi du Poprad, la Wisloka et le San. Ce dernier la rejette au nord, au delà des hauteurs ouralo-karpathiennes du pays de Sandomir, qu'elle brise dans un lit encadré de bords rocheux et escarpés, et dès lors elle commence à parcourir des landes de sable et de vastes forêts, en roulant de plus en plus lentement une masse d'eau suffisante pour permettre la grande navigation. Deux affluents considérables la grossissent à cette hauteur : de gauche lui vient, à travers les marécages, la Pilica, née dans le voisinage de la Warta ; à droite la rejoint le Bug, qui naît dans la Russie rouge entre Lemberg et Brody, se développe sur 750 kilomètres par une courbe concentrique à la sienne, et constitue, de concert avec son sous-affluent de droite, la Narew, par lequel découlent les marais lithuaniens et les lacs prussiens, un troisième bassin secondaire, analogue à ceux de la Warta et de la Netze d'une part, de la Sprée et de la Havel de l'autre. Entre les deux confluents, mais plus près du second, s'élève sur la rive gauche, avec une population de 252,000 habitants, la capitale moderne de la Pologne, Varsovie, centre du commerce, de l'industrie et aussi de la résistance nationale du pays polonais, pour lequel son faubourg de la rive droite, Praga, a souffert à deux reprises un héroïque martyre. Depuis le confluent du Bug, que domine la forte place de Nowo-Georgiewsk ou Modlin, la Vistule, conti-

nuant la direction de son tributaire, prend à l'ouest en longeant le dos ouralo-baltique et gagne, au delà de Plock, Thorn, qui a été la première des cités allemandes construites dans son bassin par les chevaliers teutoniques et qui est aujourd'hui la forteresse frontière de la monarchie prussienne; puis, un peu en aval de Thorn, à l'endroit même où le cours inférieur de son tributaire de gauche, la Brahe, n'est séparé du cours supérieur de la Netze que par des marécages que traverse le canal de Bromberg, elle se redresse brusquement vers le nord et, rompant les hauteurs, baigne les deux villes de Culm et de Graudenz, bâties comme Thorn sur sa rive droite.

Le cours inférieur commence au delà de cette rupture du dos ouralo-baltique, à la bifurcation du fleuve. La Vistule, dont le niveau à Thorn était encore à 32 mètres au-dessus de la mer, y coule avec une chute presque imperceptible, en arrosant un delta d'une fertilité inouïe, que les chevaliers teutoniques ont autrefois conquis, canalisé, endigué et civilisé, et dont les *Werders* soutiennent la comparaison avec les plus belles *Marschen* frisonnes pour la richesse en blé et en bétail; comme en Frise aussi il est vrai, ces campagnes privilégiées sont sans cesse sous le coup d'une catastrophe quand, aux débâcles surtout, le fleuve grossi outre mesure rompt les digues qui le contiennent. Des deux bras qu'elle forme, le plus oriental, la Nogat, après avoir passé au pied de l'ancienne résidence des grands-maîtres, la Marienbourg restaurée en ce siècle, et laissé à droite l'ancienne ville hanséatique d'Elbing, débouche en branches nombreuses dans le *Frisch-Haff ;* l'autre, qui garde le nom de Vistule, envoie également une partie de ses eaux, la vieille Vistule, à cette grande lagune; mais son embouchure la plus considérable est plus à l'ouest, dans le golfe de Danzick, à une lieue au-dessous de la ville de ce nom. Elle a été canalisée à cause de ses ensablements fréquents, précaution doublement nécessaire depuis qu'en 1840 la langue de terre qui la sépare de la mer s'est rompue à Neufaehr en amont de Danzick, et lui a ainsi ouvert une nouvelle issue, qui a diminué d'autant le débit du fleuve de Danzick. Danzick, la vieille ville slave, dont

l'existence est constatée dès le sixième siècle et que se sont de tout temps disputée ses voisins; qui, promptement germanisée, a été sous la protection des grands-maîtres teutoniques le chef-lieu du quatrième quartier de la Hanse, et sous celle des rois de Pologne une cité protestante autonome; qui, une première fois prussienne en 1793, l'est redevenue en 1814 après avoir été à l'époque de la domination napoléonienne une république avec garnison française, est aujourd'hui comme par le passé le grand centre militaire et commercial de la basse Vistule, une grande place forte reliée à la mer par la citadelle avancée de Weichselmunde et un grand port d'embarquement pour les blés polonais. On l'a appelée la *Venise du Nord* et la *Naples septentrionale* à cause de ses canaux et de ses riants alentours; c'est en réalité une vieille ville allemande, de gothique apparence, qui conserve fidèlement jusque dans son aspect extérieur le souvenir des temps de son antique splendeur.

Nous arrêtons à la Vistule cette étude hydrographique de l'Europe centrale. Nous pourrions, il est vrai, parler encore du Prégel et du Niémen qui débouchent l'un et l'autre dans la Baltique allemande; mais le premier de ces cours d'eau, qui découle au nord du plateau de lacs prussien comme la Narew le fait au sud, n'a guère d'autre intérêt que celui de baigner Kœnigsberg, la capitale de la Prusse proprement dite, et le second, malgré son embouchure prussienne, appartient incontestablement à la plaine russe; nous les passons donc sous silence comme nous l'avons fait pour les petits bassins côtiers plus occidentaux de la Trave et de la Warnow, de la Persante et de la Stolpe, et nous terminons ici l'esquisse de géographie physique dont nous avons cru devoir faire précéder l'histoire des révolutions territoriales de la région centrale de notre continent. Nous avons examiné successivement les dimensions horizontales et verticales, la structure du relief et l'agencement des eaux de l'Europe du centre : appuyés sur cette base solide et invariable, nous pouvons dorénavant poursuivre à travers les siècles le mouvement continuel des populations et des états, en le rapportant sans cesse aux cadres tracés par la nature.

LIVRE II

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE GÉNÉRALE DE L'EUROPE CENTRALE

CHAPITRE PREMIER

La Germanie et les régions avoisinantes à l'époque romaine.

L'Europe centrale est aujourd'hui occupée en majeure partie par la race germanique ; il en était déjà de même à l'époque où les Romains y firent luire, pour la première fois, le grand jour de l'histoire, en portant leurs armes victorieuses dans les régions situées au delà des Alpes. Les Germains n'en ont pas cependant été les premiers habitants ; ils y ont été précédés par les Celtes, qui eux-mêmes avaient pris la place d'autres populations, plus anciennes encore ; mais ce que l'on peut affirmer avec quelque certitude des établissements des uns et des autres dans les contrées centrales de l'Europe se réduit à fort peu de chose. On ne connaît que par leurs tombeaux, et peut-être par leurs habitations lacustres, les précurseurs des Celtes, que l'érudition moderne prétend rattacher à la souche finnoise ; quant aux Celtes eux-mêmes, leur séjour dans l'Europe du centre est établi tant par les témoignages des auteurs grecs et latins, que par les noms d'un certain nombre de montagnes et de fleuves empruntés à leur idiome ; mais leurs pérégrinations, leurs luttes avec les Germains qui, sortis comme eux de la souche aryenne, les ont refoulés vers le couchant, restent couvertes d'un voile épais.

Toutefois de vieilles traditions, corroborées par quelques faits à peu près constants, paraissent prouver que, dans les cinq ou six siècles qui précédèrent la naissance du Christ, il y eut, le long du Danube surtout, comme un flux et reflux des populations celtiques et germaniques, et nous pouvons inférer des récits des historiens de l'invasion cimbrique, mieux encore de ceux de César, qu'au premier siècle avant notre ère la race celtique avait presque entièrement été rejetée par la race rivale au delà du Rhin et du Danube. Si certaines de ses tribus se maintenaient encore à cette époque au centre de notre continent, comme par exemple les Boïens en Bohême, d'autre part les Germains avaient dès lors commencé à s'établir sur la rive gauche du Rhin : les Belges, que César nous dépeint comme des Germains émigrés, étaient pour le moins des Gaulois à demi germanisés; les Vangions, les Némètes et les Triboques, qui à ce moment même franchissaient le moyen Rhin, étaient des peuplades de pur sang germanique.

La conquête de la Gaule transalpine par César entraîna à sa suite l'envahissement par les armées romaines de l'Europe centrale aussi. Il se fit à la fois par l'ouest et par le sud, et eut pour résultat l'incorporation à l'empire romain d'un certain nombre de provinces voisines du Rhin et des Alpes. César lui-même, non content de subjuguer avec le reste de la Gaule les populations germaniques établies en deçà du Rhin, alla punir les Germains d'outre-Rhin de la tentative prématurée qu'avait faite le Suève Arioviste de conquérir la vallée de la Saône, en franchissant à deux reprises (55, 53 avant Jésus-Christ) le fleuve au milieu de son cours, et en faisant affronter à ses légionnaires les horreurs de la forêt hercynienne. Sous Auguste, Tibère et Drusus achevèrent (16 à 12 avant Jésus-Christ) la conquête précédemment ébauchée des pays compris entre les Alpes centrales et le Danube, qu'habitaient des tribus d'origine demi-celtique, demi-illyrienne; ils parcoururent même en vainqueurs (11 avant à 5 après Jésus-Christ) la Germanie à l'est du Rhin, et Drusus atteignit l'Elbe, que L. Domitius Ahenobarbus eut la gloire de franchir; mais ni Auguste, ni ses successeurs ne réussirent à

établir la domination romaine d'une façon durable dans la Germanie proprement dite. Au nord du Danube, Marbod et ses Marcomans se maintinrent indépendants dans le pays des Boïens qu'ils venaient d'envahir; à l'est du Rhin, le Chérusque Arminius, que Tacite appelle à bon droit le *libérateur de la Germanie*, dégoûta à jamais les Romains de la velléité de réduire à la servitude les peuplades entre le Rhin et l'Elbe, en détruisant les légions de Varus dans la forêt de Teutobourg, c'est-à-dire dans le pays montueux et boisé qui, dans le voisinage de Detmold, s'étend des sources de la Lippe et de l'Ems jusqu'au cours moyen du Weser (9 après Jésus-Christ). Les expéditions victorieuses de Germanicus, le digne fils de Drusus, vengèrent le désastre de Varus; mais la tentative de soumettre les Germains d'outre-Rhin à l'administration provinciale romaine ne fut pas renouvelée; les successeurs d'Auguste renoncèrent à les incorporer dans leur empire, se contentant prudemment de les surveiller avec soin et d'assister avec délices à leurs querelles intestines, qu'ils savaient fomenter au besoin.

En deux endroits seulement, les empereurs du premier et du second siècle se départirent de la sage politique de maintenir le Rhin et le Danube comme limites extrêmes du monde romain. Dès le milieu du premier siècle, mais principalement à partir de Domitien, on colonisa, au moyen d'aventuriers gaulois (et germains aussi sans doute), l'espèce de golfe de l'empire, *sinus imperii*, comme l'appelle Tacite, qui s'interposait entre les provinces rhénanes de la Gaule et les provinces au nord des Alpes, et que les dévastations de la guerre avaient rendu presque désert; ce furent les fameux champs de la dîme, *agri decumates* ou *decumani*, le *Zehntland* des Allemands, dont le nom provient du tribut imposé aux colons. Pour les défendre fut construite une ligne continue de retranchements, dont on retrouve jusqu'aujourd'hui de nombreux vestiges dans le Taunus, dans l'Odenwald, dans la Rauhe-Alp, où ils sont connus sous les noms de murailles ou de fossés des Romains, des Païens, du Diable; elle quittait le Rhin à la hauteur de Coblence en s'enfonçant dans la Germanie parallèlement au bas Mein, prenait ensuite directe-

ment du nord au sud de façon à épouser l'avant-dernière étape du Mein depuis Aschaffenbourg jusqu'à Miltenberg, gagnait la source de la Kocher, et enfin, par un angle aigu, rejoignait le Danube au-dessus de Ratisbonne, tout près du confluent de l'Altmuhl. L'utilité stratégique de cette occupation saute aux yeux ; elle faisait entrer dans le système défensif de l'empire une région par laquelle les Barbares pouvaient à la fois attaquer la ligne du haut Rhin et tourner celle du Danube supérieur. Trajan, le seul empereur conquérant, obéit à des nécessités moins évidentes en constituant sur le bas Danube, après la défaite du roi des Daces Décébale (105 après Jésus-Christ), la province de Dacie, où il appela de nombreux colons romains. Sa création, également défendue par de nombreux boulevards, couvrait la vaste contrée qui, depuis le Danube inférieur et la Theiss, s'étend jusqu'aux Karpathes et au Pruth, peut-être même jusqu'au Dniester ou au Boug ; mais, par une singulière anomalie, elle laissait en dehors de ses frontières la longue bande de pays comprise entre les cours parallèles de la Theiss et du Danube hongrois, si bien que le pays indépendant des Jazyges s'intercalait comme un coin entre les provinces romaines.

Par suite de cette double usurpation, qui en deux endroits portait la frontière de l'empire bien au delà de la ligne du Rhin et du Danube, l'Europe centrale se trouva d'autant plus profondément entamée par la domination, et aussi par la civilisation romaine. Le *limes romanus* avec ses innombrables défenses, villes, têtes de pont, camps retranchés, châteaux-forts, murs et fossés continus, délimitait en effet bien plus que deux sociétés politiques ; il séparait deux mondes différents. D'un côté les provinces frontières du grand empire étaient soumises à une administration savante, vivaient au milieu du luxe et de l'opulence, participaient aux bienfaits comme aux inconvénients d'une civilisation avancée ; de l'autre étaient campées plutôt qu'établies, dans leur barbarie native, sans liens politiques qui les reliassent entre elles, de nombreuses tribus qui n'étaient pas encore arrivées à constituer une nation.

Ce n'est pas le lieu ici d'exposer l'organisation politique et

administrative du monde romain, qui n'a guère laissé de traces dans les contrées qui nous occupent; il nous suffira d'indiquer quelles étaient les provinces et les villes notables dans la partie de l'Europe centrale que Rome avait réussi à conquérir. Pour ce qui est des provinces, nous nous contenterons d'une simple énumération. Sur la rive gauche du Rhin, depuis son embouchure jusqu'à la chute de Schaffhouse, et dans le bassin supérieur du Rhône s'étendaient les provinces orientales de la Gaule, à savoir la Germanie romaine, tant inférieure que supérieure, la Belgique, la Séquanaise et les Alpes gauloises. Les provinces au nord des Alpes, annexées à l'Italie et à l'Illyrie, couvraient la région comprise entre la chaîne principale du système alpestre et le Danube supérieur et moyen, depuis les sources du Rhône et du Rhin jusqu'au confluent de la Save: c'étaient d'abord la Rhétie au sud et la Vindélicie au nord, puis, se suivant le long du Danube, la Norique et la Pannonie. Entre les deux groupes s'intercalaient, comme un avant-poste militaire, les champs décumates, comptés, en majeure partie du moins, avec la Germanie supérieure. Enfin les provinces septentrionales de la presqu'île de l'Hémus et la Dacie achevaient, des deux côtés du bas Danube, la frontière continentale du monde romain en Europe.

Un intérêt plus considérable se rattache pour nous à l'examen des villes romaines de l'Europe centrale: la majeure partie d'entre elles existe encore; elles ont été pendant fort longtemps les plus importantes de la région entière. Leur origine remonte en partie plus haut que la conquête romaine, dans la Gaule rhénane principalement; mais partout les Romains, colons essentiellement urbains, ont agrandi et embelli les villes déjà existantes; dans la plupart des cas leurs centres d'établissement ont été des créations nouvelles, soit qu'ils aient été bâtis immédiatement avec le caractère de villes ou qu'ils soient sortis des forteresses élevées par Drusus et par ses successeurs. Avant tout il faut signaler les nombreuses cités et places d'armes du Rhin inférieur et moyen, toutes situées sur la rive gauche du fleuve, mais en partie défendues par des têtes de pont construites sur la

rive opposée. Nous citerons dans le delta rhénan *Flevum castellum* (à l'embouchure du fleuve), *Lugdunum Batavorum* (Leyde), *Trajectum* (Utrecht) et *Noviomagus* (Nimègue); plus haut *Vetera castra* (Xanten), *Novesium* (Neuss), mais surtout la capitale de la Germanie inférieure, *Colonia agrippinensis* (Cologne), l'ancien *oppidum Ubiorum* transféré sous Auguste de la rive droite à la rive gauche du fleuve par Vipsanius Agrippa et élevé au rang de colonie romaine grâce à l'impératrice Agrippine, qui y était née. Puis venaient *Bonna* (Bonn), *Rigomagus* (Remagen), *Antunnacum* (Andernach), *Confluentes* (Coblence) au confluent de la Moselle, *Bingium* (Bingen) à l'embouchure de la Nahe, et *Magontiacum* (Mayence) en face de l'embouchure du Mein : cette dernière ville, qui était la métropole de la Germanie supérieure et qu'un pont reliait au fort de *Castellum* (Castel) en face, est probablement la plus ancienne cité rhénane; son origine est incontestablement celtique; c'est dans ses murs qu'on transporta le cadavre de son second fondateur Drusus. Plus en amont encore se suivaient *Borbetomagus* ou *Augusta Vangionum* (Worms), *Noviomagus* ou *Augusta Nemetum* (Spire), *Tabernae* (Rheinzabern), *Saletio* (Selz), *Argentoratum* (Strasbourg) et, déjà dans la Séquanaise, au delà du grand coude du fleuve, *Augusta Rauracorum*, près des ruines de laquelle s'est depuis élevée la ville plus récente de Bâle. La ligne du Danube, quoique moins riche en centres importants, n'en était pas dépourvue cependant : il y avait tout d'abord les deux villes rhétiennes de *Regina castra* (Ratisbonne) en face de l'embouchure du Regen, et de *Batava castra* (Passau) au confluent de l'Inn; puis, en Norique, *Laureacum* (Lorch), la station de la flottille danubienne, probablement située à l'embouchure de l'Enns; enfin en Pannonie les trois villes de *Vindobona* (Vienne), de *Carnuntum* (près de Deutschaltenburg) et de *Taurunum* (Semlin), dont la dernière était avoisinée de près par la cité mésienne de *Singidunum* (Belgrade). En avant du Rhin et du Danube florissaient dans les champs décumates et en Dacie, à l'abri des fortifications construites par Domitien, par Trajan et par Adrien, un certain nombre d'établissements romains, comme le prouvent surabon-

damment les vestiges de temples, de bains, de routes qu'on rencontre en beaucoup d'endroits tant de la Souabe que de la Hongrie et de la Transylvanie ; parmi eux la *Civitas aurelia aquensis*, aujourd'hui Bade-Bade, et la *Colonia Sumlocenne* qu'a remplacée Rottenburg-sur-le-Neckar. Enfin dans les contrées en arrière des deux fleuves qui depuis ont fait partie de l'Allemagne ou de ses annexes, le choix est difficile, et nous nous contenterons d'indiquer les villes les plus célèbres : ce sont d'abord les cités de la Moselle, *Tullum Leucorum* (Toul), *Divodurum Mediomatricorum* (Metz), et la plus illustre des trois, *Augusta Treverorum* (Trèves), la capitale de la Belgique première, dont les habitants se vantaient de leur descendance germanique, en attendant que les chroniqueurs du moyen âge lui attribuassent une origine de treize cents ans antérieure à celle de Rome, en la faisant fonder par Trébéta, le beau-fils de Sémiramis ; puis, sur ou près de la Meuse, *Virodunum* (Verdun) et *Aduaca Tungrorum* (Tongres); dans le bassin de l'Aar, *Aventicum* (Avenches) et *Vindonissa* (Windisch); sur le Rhin supérieur ou le lac de Constance, *Curia* (Coire)et *Brigantium* (Bregenz); sur l'Iller et le Lech, la ville celtique romanisée de *Cambodunum* (Kempten) et la brillante colonie romaine d'*Augusta Vindelicorum* (Augsbourg), où se réunissaient les deux grandes routes qui depuis Milan et Vérone franchissaient les Alpes centrales ; sur la Salza, *Juvaria* (Salzbourg), et sur la Save, *Siscia* (Sisek), mais surtout *Sirmium* (en amont de Belgrade), qui était le grand point d'appui des opérations militaires sur le Danube, comme Trèves l'était pour celles du pays rhénan.

Tandis que la partie sud-ouest de l'Europe centrale avait été plus ou moins latinisée, la portion beaucoup plus considérable de notre région qui dans la direction du nord-est faisait face aux provinces romaines du Rhin et du Danube, était restée inaccessible à la fois à la domination et aux mœurs du peuple-roi. La Germanie indépendante ou Grande-Germanie s'étendait depuis les deux fleuves et leurs boulevards extérieurs jusqu'aux deux mers septentrionales, la mer germanique (mer du Nord) et la mer suève (mer Baltique) ; quant à ses limites orien-

tales, les géographes romains n'osaient trop les fixer, et Tacite indique comme sa principale frontière d'avec la Sarmatie la crainte mutuelle que s'inspiraient les deux peuples ; cependant on peut regarder la Vistule et l'extrémité occidentale des Karpathes comme les bornes approximatives de son extension vers le levant. En la comparant par conséquent à l'Allemagne moderne, on voit qu'elle lui était sensiblement inférieure en superficie, son étendue un peu plus considérable du côté de l'est étant loin de compenser son extension beaucoup moindre vers l'ouest et le sud ; et de plus on constate que tandis qu'aujourd'hui l'aire de l'Allemagne supérieure égale ou surpasse celle de la basse Allemagne, la haute Germanie était à l'époque romaine beaucoup moins étendue que la basse.

Dans les limites que nous venons d'indiquer, la race germanique s'était donc maintenue dans sa farouche indépendance, en dépit de toutes les tentatives romaines de la plier au même joug que tant d'autres peuples barbares. Comme c'est elle qui est demeurée définitivement en possession de la majeure partie de l'Europe centrale et qui lui a imprimé son caractère historique, nous allons, avant de passer à l'étude géographique de ses nombreuses tribus, jeter un rapide coup d'œil sur ses origines nationales et sociales.

La philologie comparée, dont les déductions, inattaquables en elles-mêmes, sont confirmées en outre par les résultats de l'investigation mythologique et archéologique, assigne aux Germains leur place précise, dans la grande famille des peuples indoeuropéens ou aryens, entre les Celtes et les Slaves et à côté des Scandinaves ; mais elle n'a pas encore réussi à mettre hors de doute l'étymologie et le sens primitif de leur plus ancien appellatif commun, exclusivement employé pendant près de mille ans par les écrivains de langue latine. Rien n'empêche d'admettre le récit de Tacite, que le nom de Germains était récent à son époque, qu'il avait été porté d'abord par les Tongriens qui formaient l'avant-garde de la race germanique en Gaule, qu'on l'avait transféré ensuite à la totalité de leurs frères d'outre-Rhin, et qu'eux-mêmes avaient fini par l'adopter ; la question de sa-

voir à quel idiome il faut le rattacher n'en reste pas moins un problème embarrassant. En ayant recours aux racines tudesques, on trouve facilement différentes significations, à peu près également admissibles, et on a le choix de traduire Germains par Hommes d'armée (*Heermannen*), Hommes de défense (*Guermannen*, *Wehrmannen*) ou Hommes à lances (*Germannen*, *Speermannen*); mais l'origine exotique du mot affirmée par Tacite milite contre toutes ces interprétations et paraît devoir faire pencher la balance en faveur d'une dérivation soit du latin, soit du celte. Dans la première hypothèse les Germains seront les Consanguins, les Frères des Gaulois, *eodem germine nati;* dans la seconde, que recommande l'analogie de la forme du mot de *Germani* avec celle des noms des *Paemani*, des *Cenomani* et de plusieurs autres peuplades gauloises, ils peuvent être à volonté, selon la racine préférée, des Hommes de l'est, des Bons hurleurs ou tout simplement des Voisins. Quoi qu'il en soit de ces étymologies aussi nombreuses que discordantes, un fait reste constant : c'est que l'appellation de Germains n'est pas un vrai nom national, indigène, primitif, universel, et qu'elle a été non pas choisie, mais acceptée par les populations qu'elle a servi à désigner. Il n'en est pas de même du nom que se donnent aujourd'hui les descendants des anciens Germains et qui a commencé à prévaloir à partir de l'époque de la décadence carlovingienne ; l'appellatif de *Theotisci* ou *Diutisci* selon la forme latine, de *Teutsche* ou *Deutsche* selon la forme allemande, dérive incontestablement d'une racine indigène *thiod* ou *theod*, qui signifie peuple et répond à merveille par son sens général et peu précis, analogue à celui des termes latins de *Gentiles* ou *Populares*, aux exigences d'une dénomination nationale. Comme telle, il est loin cependant d'être aussi ancien que le nom rival de Germains ; sans doute Pythéas déjà connaissait des Teutons et, fait plus remarquable, l'ethnogonie germanique que nous a transmise Tacite donne pour ancêtre commun à la race entière le dieu Thuisto ou Thuisko, père de Mannus c'est-à-dire l'homme (*Mann*), et par lui aïeul des trois grandes tribus des Ingaevons, des Herminons et des Iscaevons ; mais ce n'est qu'au neuvième

siècle de notre ère qu'on a commencé à désigner la nation entière par le nom de peuple tudesque. Ajoutons, pour en finir avec cette question de noms, que les peuples limitrophes ou voisins ont en partie adopté l'un ou l'autre des deux appellatifs, en partie aussi choisi d'autres dénominations : les Italiens disent *Tedeschi* et les Danois *Tysk* ou *Tydsk* ; les Anglais appellent la nation entière *German*, en réservant le nom de *Dutch* pour les Néerlandais ; les Français ont transféré à la totalité de la nation le nom de la peuplade germanique la plus rapprochée d'eux, les Allemans ; les Slaves enfin ont inventé pour désigner leurs voisins et ennemis séculaires le terme original de *Nemec* ou *Niemiec*, c'est-à-dire les Muets, ou pour mieux dire les hommes à langage incompréhensible.

Les mœurs et l'état social des anciens Germains nous sont suffisamment connus par le témoignage des historiens latins et surtout par le portrait quelque peu flatté qu'en a tracé Tacite. Il suffira de rappeler leurs grands corps robustes, leurs farouches yeux bleus, leurs longs cheveux blonds ou roux ; inutile aussi d'insister sur leur amour de la guerre, de la chasse, des festins, sur leur paresse et leur peu de goût pour la vie agricole ; mais il nous faut relever quelques traits distinctifs de leur organisation primitive, qui aident à la fois à préciser le caractère de la race et à expliquer certaines formes politiques des époques postérieures. C'est d'abord chez tous les Germains un esprit d'indépendance personnelle extrêmement prononcé ; c'est ensuite une certaine pondération des pouvoirs dans chacun des petits états de la Germanie ancienne. Bien différents des peuples citadins de la Grèce et de l'Italie, les Germains se refusaient à habiter des villes, qu'ils regardaient comme des tombeaux et dont les murailles leur paraissaient être des boulevards de servitude ; à peine nomme-t-on chez eux quelques bourgades fortifiées ; généralement leurs villages se composaient d'habitations isolées, bâties selon le caprice d'un chacun. Jusqu'à nos jours, il s'est conservé des vestiges de cet esprit d'individualisme, de cette antipathie pour les agglomérations d'habitations : pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer aux villages allemands des anciennes pro

vinces romaines ou à ceux qui ont été bâtis en pays slave, les paroisses composées de fermes isolées du pays westphalien, et, en général, de toute la partie de l'ancienne Germanie restée en dehors de l'influence étrangère. D'autre part, c'est à tort qu'on a accusé les vieux Germains d'inintelligence politique, qu'on est allé jusqu'à établir un parallèle longuement développé entre eux et les sauvages de l'Amérique ; les institutions originales de la société du moyen âge, qui ont pris naissance dans les forêts de la Germanie, auraient dû suffire à les mettre à l'abri de ce reproche; mais il y a plus : dès l'époque de Tacite, il faut bien admettre une vie politique assez complexe chez une nation où l'on constate la liberté individuelle absolue et les droits civiques complets de chaque homme libre, face à face avec une royauté de droit divin et une noblesse héréditaire; où, à côté des guerres décidées par la communauté entière, ont lieu des expéditions militaires particulières, entreprises par les bandes que les chefs ont le droit de grouper autour d'eux. Dans chaque canton, en effet, l'autorité souveraine appartenait à l'assemblée des hommes libres; mais au-dessus de la foule s'élevaient certaines familles privilégiées de naissance illustre, le plus souvent rattachées aux dieux, et c'était dans leur sein qu'on choisissait d'habitude les princes et les ducs, les premiers, magistrats chargés de présider l'assemblée nationale et élus pour un temps indéterminé, les autres, chefs de guerre désignés pour une occasion précise avec des pouvoirs plus étendus; chez certaines peuplades, comme les Goths, les Marcomans, les Hermundures, une famille noble de naissance plus haute et de pouvoir plus grand portait même le titre royal. Tous ces chefs, héréditaires et électifs à la fois, n'exerçaient qu'une puissance singulièrement limitée sur l'ensemble de la communauté; mais leurs ordres faisaient loi pour les fidèles qui librement s'étaient engagés dans leur *comitat*, c'est-à-dire dans leur suite.

Comme tous les peuples primitifs, les Germains se divisaient en une foule de peuplades plus ou moins considérables, tantôt subdivisées entre elles, tantôt groupées ensemble par ligues, et habitant chacune un certain nombre de cantons, *pagi*, *gaue*;

leur énumération, plus ou moins complète, nous a été donnée successivement par César, par Strabon, par Pline, par Tacite et par Ptolémée. Malheureusement les renseignements transmis par ces différents auteurs sont loin de concorder ensemble et nous mettent trop souvent en face d'un dédale presque inextricable de noms, qui s'explique, en partie du moins, par les migrations incessantes de populations à demi nomades; sans entrer dans des discussions qui nous mèneraient beaucoup trop loin, nous nous contenterons de signaler les peuplades germaniques les plus importantes au premier et au second siècle de notre ère, en suivant de préférence les indications de Tacite, qui avait fait de la Germanie une étude approfondie. Au dire de l'illustre historien, il y aurait eu trois grandes tribus, ou pour mieux dire trois grands groupes de tribus germaniques, les Ingaevons, les Herminons et les Iscaevons ; si Pline en compte deux de plus, les Vandiles et les Peucins, la contradiction n'est qu'apparente, car les Vandiles peuvent se ranger avec les Herminons, et les Peucins n'étaient qu'à demi de race germanique. De ces trois agglomérations de peuplades, la dernière, celle des Iscaevons ou Istaevons, avoisinait directement l'empire romain sur le bas Rhin, que certaines tribus iscaevonnes avaient même franchi ; de l'autre côté elle s'étendait jusque dans le voisinage du moyen Weser. A elle appartenaient en effet les Trévères et les Tongriens établis sur la moyenne Moselle et sur la moyenne Meuse (si tant est que leur prétention d'être de souche germanique fût fondée), les Ubiens dans le pays de Cologne, les Bataves dans l'île formée par les bras du Rhin ; puis, sur la rive droite du fleuve, les Mattiaques (dont on veut retrouver le nom dans celui du Nassau) au pied du Taunus, les Tenctères entre le Taunus et Cologne, les Chattuariens, les Usipiens, les Chamaves et les Tubantes depuis Cologne jusqu'au lac *Flevo*, les Sicambres, les Bructères et les Marses sur la Ruhr, la Lippe et les sources de l'Ems; enfin, depuis la Lahn et le Mein jusqu'au Weser, les Cattes, dont César et Pline font à tort des Herminons-Suèves. Le groupe des populations ingaevonnes touchait le précédent au nord et à l'est, en s'étendant jusqu'à la mer du Nord

et même à la Baltique; il comprenait certainement les peuplades maritimes des Frisons et des Chauques, probablement aussi les Chasuariens et les Angrivariens sur le Weser inférieur, que certains érudits rattachent aux Iscaevons, les Chérusques dans le Harz, comptés par Pline avec les Herminons, et les Teutons et les Cimbres en Holstein et en Jutland, dont la nationalité germanique a été contestée. Enfin l'agglomération des Herminons ou Hermions, la plus considérable des trois, couvrait tout le reste de la Germanie, depuis les frontières orientales du pays jusqu'au haut Danube et au moyen Rhin, au delà duquel quelques-unes de ses peuplades avaient même pénétré jusqu'aux Vosges. Là il faut nommer en premier lieu les Suèves, ce protée des peuples germaniques, qu'on retrouve à la fois sur la Baltique, dans le voisinage du Rhin et, sous le nom particulier de Semnons, sur la moyenne Elbe; puis, au milieu ou à côté d'eux, les Hermundures, établis au cœur de la Germanie depuis la Werra et la Saale thuringienne jusqu'au Danube, et chez lesquels Tacite fait naître l'Elbe, probablement par erreur; les Vangions, les Némètes et les Triboques sur la rive gauche du Rhin, autour de Worms, de Spire et de Strasbourg; les Marcomans et les Quades en face de la limite romaine du moyen Danube, en Bohême et en Moravie; les Longobards sur l'Elbe inférieure; entre l'Elbe et la Baltique les Angles et les Varins, qui peut-être cependant étaient de race ingaevonne; plus loin au nord-est les populations vandiles des Hariens et des Buriens riveraines de l'Oder, les Rugiens qui habitaient les bords de la mer suève, et les Gothons qui s'étendaient jusqu'au delà de la basse Vistule. Tacite ajoute d'autres peuples encore, mais lui-même les déclare douteux entre les Germains et leurs voisins: parmi eux, les Bastarnes et les Peucins paraissent avoir été un mélange de Germains et de Sarmates, les Aestyens et les Fennes appartenaient sans doute à la race finnoise, les Suions doivent être des Scandinaves et les Vénètes disputent aux Vandales l'honneur d'avoir laissé leur nom aux Wendes slaves. Quant aux peuplades vraiment germaniques énumérées d'abord, nous sommes en droit de les considérer comme la souche principale des popula-

tions tudesques des temps modernes; mais leurs noms ont presque tous disparu depuis longtemps de la carte, et ce n'est que sous toute espèce de réserves que l'on peut rapprocher les tribus allemandes de l'époque postérieure des trois grandes races distinguées par Tacite, en admettant que les Iscaevons sont représentés plus tard par les Francs, les Ingaevons par les Saxons ou Bas-Allemands, et les Herminons à la fois par les Thuringiens, les Souabes et les Bavarois, c'est-à-dire par la totalité des Hauts-Allemands.

Les empereurs du premier et du second siècle avaient étendu les limites du monde romain au delà du Rhin et du Danube; au troisième et au quatrième siècle, les Germains restés indépendants regagnèrent la frontière des deux fleuves et la franchirent à leur tour. Dès le règne de Marc-Aurèle, les Marcomans avaient mis en danger la ligne du Danube, et il avait fallu une série de campagnes pénibles pour les refouler; une invasion germanique plus générale, plus désastreuse dans ses effets, eut lieu au milieu du siècle suivant, pendant l'époque d'anarchie vulgairement désignée par le nom de règne des trente tyrans : les provinces gauloises, les régions danubiennes, l'Italie ellemême furent envahies par terre et par mer par des hordes pillardes. Les empereurs illyriens Claude, Aurélien, Probus, demibarbares eux-mêmes, rétablirent encore une fois l'ascendant romain; ils exterminèrent ou réduisirent en esclavage les envahisseurs; ils relevèrent, exhaussèrent, complétèrent les lignes de défense; et surtout, pour neutraliser le danger toujours présent, ils enrôlèrent dans leurs légions des milliers de recrues germaines et fixèrent en deçà du *limes romanus* de nombreux colons barbares, à la fois agriculteurs et soldats. Eux-mêmes cependant déjà ne purent maintenir intactes les vieilles frontières; Aurélien abandonna aux Goths la Dacie, dont il transporta les citoyens en Mésie, au sud du Danube; la majeure partie aussi des champs décumates resta aux mains des Allemans, malgré les victoires de Probus. Leurs successeurs du quatrième siècle, Dioclétien, les Flaviens, les Valentiniens, Théodose le Grand, ne réussirent également à arrêter le flot de l'invasion germanique qu'en ar-

mant les barbares les uns contre les autres et en leur faisant des concessions territoriales devenues inévitables ; ils établirent ou laissèrent s'établir sur le sol de l'empire des colons militaires, des *Læti* ou *Lætiani*, de plus en plus nombreux, voire des peuplades germaniques entières ; ils composèrent leurs armées presque exclusivement de barbares, soit en les enrôlant dans les légions encore dites romaines, soit en en formant des corps auxiliaires de *Fœderati*, désignés par des noms germaniques ; ils affublèrent leurs chefs de noms et de dignités romaines et les appelèrent aux plus hautes charges de la république ; ils ne purent même pas empêcher que certains d'entre eux, comme Magnence ou Sylvanus, n'usurpassent momentanément la pourpre impériale. S'il n'y avait pas encore invasion armée et conquête proprement dite de la part des Germains, la pression s'accentuait sur toutes les frontières, en même temps que l'infiltration individuelle dans l'armée et dans l'administration romaines préparait de longue main la rupture finale de toutes les digues. L'empire en imposait encore par sa masse, son étendue colossale, son organisation savante, le mécanisme régulier de son administration ; les barbares eux-mêmes s'inclinaient avec respect devant la majesté d'un souverain absolu, qu'entourait une cour somptueuse et autour duquel se groupait la *divine hiérarchie* d'une armée de fonctionnaires ; mais au-dessous de ces apparences grandioses tout était petitesse et misère, corruption et pourriture. Parquées dans les municipes par la fiscalité impériale, ou livrées sans défense aux pillages des bandits et des barbares, les populations urbaines et rustiques rivalisaient de bassesse et de lâcheté ; personne ne se souciait plus de porter les armes ; petits et grands se jetaient avec fureur dans les plaisirs et attendaient au milieu des festins et des jeux du cirque l'arrivée des conquérants barbares, auxquels les intrigues du palais allaient ouvrir les portes de l'empire. Tout autre était le spectacle que présentaient les peuplades germaniques massées sur la frontière ; elles avaient de vieille date l'esprit de guerre, de pillage, d'aventure ; les relations séculaires avec Rome avaient développé chez elles, par les nécessités de la défense et de l'attaque, une organisation politi-

que et militaire un peu plus concentrée; presque partout le principat et le ducat avaient fait place à la royauté, qui, tout en restant une autorité de droit divin, traditionnelle et héréditaire, se rapprochait d'autre part de la position des anciens chefs de bande; des tribus entières ne formaient plus pour ainsi dire que des *comitats*, qui, à la suite de leurs rois, pillaient l'empire ou se mettaient à sa solde; enfin la perpétuité des luttes intestines et étrangères sur le sol de la Germanie avait abouti à un groupement nouveau des populations tudesques, en faisant disparaître la plupart des anciennes peuplades dans des agglomérations de tribus, plus géographiques que politiques, qu'on a appelées trop ambitieusement de grandes confédérations nationales.

Vers la fin du quatrième siècle, c'est-à-dire à la veille du jour où allait se déverser sur l'empire romain la migration en masse des populations tudesques, depuis longtemps préparée, mais accélérée par le choc des Huns, qui déjà avaient porté leur domination jusqu'à la Vistule et à la Theiss, la situation géographique de l'Europe centrale était à peu près redevenue ce qu'elle avait été avant les conquêtes des empereurs du premier et du second siècle; quoique franchis en maint endroit par les barbares qu'avait appelés ou tolérés la politique impériale, le Rhin et le Danube étaient encore les grandes lignes de démarcation entre les deux mondes, romain et germanique. Au sud-ouest des deux fleuves se développait l'ensemble majestueux des provinces romaines; en face d'elles, les nations ou agglomérations de nations tudesques, rangées pour ainsi dire en ordre de bataille, n'attendaient que le moment propice pour briser définitivement les barrières qui si souvent déjà s'étaient abaissées devant elles. Les provinces romaines, dont la Notice des dignités et des administrations de l'empire, espèce d'almanach impérial du commencement du cinquième siècle, nous a conservé la liste et l'organisation administrative, peuvent s'inscrire avec précision sur la carte; chacune d'elles, ressort d'un administrateur civil qui portait le nom de consulaire, de président ou de correcteur, se subdivisait en un certain nombre de cités; elles se groupaient en diocèses gouvernés par un vicaire, qui eux-mêmes se subordonnaient aux pré-

fectures ou ressorts administratifs d'un préfet du prétoire. Il est tout autrement difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer exactement la nomenclature et l'emplacement des peuples germaniques ; les indications des historiens contemporains, celles de la carte routière de l'empire dite de Peutinger, du nom du patricien augsbourgeois dans la bibliothèque duquel elle entra au commencement du seizième siècle, suffisent pour nous prouver que des changements extrêmement considérables s'étaient opérés depuis l'époque de Tacite dans leur groupement et leur position respective, que des noms nouveaux avaient surgi, que des déplacements nombreux avaient eu lieu ; mais elles laissent un champ beaucoup trop vaste aux conjectures, relativement à leurs limites du moment comme pour ce qui est de leurs migrations successives.

Les provinces romaines de l'Europe centrale continuaient en général à porter à la fin du quatrième siècle les noms que nous connaissons déjà ; mais la vaste étendue de la plupart d'entre elles les avait fait morceler, et des numéros d'ordre distinguaient entre elles les différentes subdivisions, élevées au rang de provinces. En commençant par le nord-ouest de l'empire nous trouvons d'abord les provinces orientales des Gaules, riveraines du Rhin et du haut Rhône ; elles appartenaient à la préfecture et plus spécialement au diocèse des Gaules. C'étaient en premier lieu la Germanie seconde ou inférieure depuis l'embouchure du Rhin jusqu'au confluent de la Nahe, et, depuis ce point jusqu'au-dessus de Strasbourg, la Germanie première ou supérieure ; plus en arrière, parallèlement aux deux provinces précédentes, s'étendaient les Belgiques seconde et première, l'une sur la Somme, l'Oise et la haute Marne, l'autre sur la haute et la moyenne Moselle ; puis venait la Grande-Séquanaise qui comprenait la région du Jura et la partie occidentale du plateau suisse jusqu'à la hauteur de la chute de Schaffhouse ; enfin les Alpes pennines et grées correspondaient à la vallée du Rhône supérieur. Un second groupe était formé par les provinces alpestres au sud et à l'ouest du Danube supérieur et moyen ; elles dépendaient toutes de la préfecture d'Italie, mais se partageaient

entre les deux diocèses d'Italie et d'Illyrie occidentale. Au diocèse d'Italie étaient rattachées les deux anciennes provinces de Vindélicie et de Rhétie, appelées des noms nouveaux de Rhétie seconde, inférieure ou septentrionale et de Rhétie première, supérieure ou méridionale : elles s'étendaient parallèlement, l'une au nord, l'autre au sud, depuis la vallée supérieure du Rhin jusqu'au bas Inn. Dans le diocèse d'Illyrie figuraient les provinces de la Norique, de la Pannonie et de la Dalmatie : l'ancienne Norique en formait deux, Norique seconde, ripaire ou septentrionale, et Norique première, méditerranéenne ou méridionale, qui couvraient, l'une le long du Danube, l'autre dans l'intérieur des terres, la contrée comprise entre le bas Inn et le *mons Cetius* ou Kahlenberg en amont de Vienne ; la Pannonie, qui allait du Kahlenberg à l'embouchure de la Save, avait été découpée en quatre provinces, à savoir, au nord et au sud-est la Pannonie première, supérieure ou occidentale et la Pannonie seconde, inférieure ou orientale, au nord-est la Valérie ripaire le long du Danube hongrois dans sa section dirigée du nord au sud, au sud la Savie des deux côtés de la Save ; enfin la Dalmatie continuait à former une province unique, comprise entre l'Adriatique et un affluent de la Save, la Drina, qui délimitait les deux empires d'occident et d'orient. Quant aux provinces au sud du bas Danube et à l'est de la Drina, Mésies, Dacies et Scythie, nous les négligeons comme étrangères à notre sujet.

En face de la distribution régulière des provinces romaines du Rhin et du Danube, le cantonnement de hasard des peuplades germaniques est d'autant plus frappant ; là tout est incertain et flottant ; on a affaire à des armées en marche bien plutôt qu'à des nations solidement établies sur un sol qu'elles cultivent héréditairement. Les données manquent absolument pour en faire un dénombrement géographique complet ; il suffira d'ailleurs d'indiquer les peuples et les groupes de peuples qui ont joué un rôle dans la grande invasion ou qui se sont perpétués sur le sol de la Germanie. En tête se placent naturellement les deux grandes nations rhénanes des Francs et des Allemans,

entre lesquelles s'était intercalé le peuple moins important des Bourgondes. Les Francs étaient campés à la fin du quatrième siècle sur les deux rives du Rhin inférieur : les Francs ripuaires ou riverains aux environs de Cologne, les Francs saliens ou de l'Yssel dans l'île des Bataves, c'est-à-dire entre le Rhin et le Waal, et dans la Toxandrie, qu'il faut chercher entre Maestricht et Anvers. Leur nom qu'on a expliqué plus tard par Hommes libres (*frank und frei* se dit aujourd'hui encore d'un homme libre et autonome) est plutôt synonyme d'Hommes hardis, audacieux et violents (*feroces, duri et fortes*), à moins cependant qu'il ne faille le mettre en rapport, comme ceux des Longobards et des Saxons, avec leur arme favorite, la *franca* ou *francisca ;* il était d'origine relativement récente, car on le rencontre pour la première fois en 241 à propos d'une victoire que, sous le règne de Gordien le Jeune, le tribun Aurélien remporta près de Mayence sur une de leurs tribus ; mais les Romains connaissaient de vieille date les peuples à l'ensemble desquels on l'a appliqué : la nation franque paraît en effet avoir absorbé la majeure partie des tribus, principalement iscaevonnes, qui du temps de Tacite occupaient les pays depuis l'Ems jusqu'à la Sieg et à la Werra, et dans elle ont dû se fondre en tout ou en partie les Sicambres, les Bructères, les Chattuariens, les Chamaves, les Tubantes, les Chasuariens, les Chauques, les Chérusques, les Cattes et d'autres encore. La nation rivale des Allemans, c'est-à-dire des Hommes réunis (*Alle Mannen*) ou des Hommes de bien (*Alamannen*), remonte un peu plus haut dans l'histoire ; nous la trouvons mentionnée pour la première fois sous le règne de Caracalla, qui en 213 ou en 214 acheta par des dons leur prétendue soumission. Elle aussi se rattache probablement par ses premières origines au groupe iscaevon, ayant d'abord compris, dit-on, les Usipiens et les Tenctères ; mais elle grandit surtout par l'adjonction de populations herminonnes, en s'incorporant les tribus suèves du sud, Juthonges et autres, peut-être même une partie des Hermundures et des Marcomans : de là le nom parallèle de Souabes, employé concurremment avec celui d'Allemans dès l'époque de Jornandès et de Grégoire

de Tours, bien que jusqu'aujourd'hui on distingue entre un dialecte allemannique et un dialecte souabe, le premier à l'ouest, le second à l'est de la Forêt Noire. Les Allemans avaient d'abord directement avoisiné les Francs, qu'ils touchaient par l'Odenwald et le Mein, dans la partie septentrionale des champs décumates ; mais refoulés au sud par les Bourgondes, ils avaient dans le cours du quatrième siècle occupé tout le bassin du Neckar, franchi le Danube à ses sources, atteint le lac de Constance ; le mouvement de l'invasion allait leur permettre de s'étendre jusqu'aux Vosges et aux Alpes centrales, qui sont restées les limites définitives de la race allemannique ou souabe. Quant aux Bourgondes, qui avaient pris la place des Allemans entre le Mein et le Neckar tout en les contournant à l'est jusqu'au Danube, leur provenance paraît avoir été beaucoup plus lointaine ; si Ammien Marcellin et Orose ont affirmé leur origine romaine, il ne faut voir là qu'une étymologie malheureuse de leur nom, mis gratuitement en rapport avec les *burgi* ou fortifications romaines en Germanie ; ils appartenaient probablement aux Herminons septentrionaux, et leurs premiers siéges ont dû être dans le voisinage de l'Oder, où Pline connaît des Burgundions et Tacite des Buriens ; on a même voulu voir dans le nom de l'île de Bornholm, qui serait synonyme de Burgunderholm, une preuve persistante de leur séjour sur les bords de la Baltique.

Les Allemans et les Bourgondes menaçaient l'empire à la fois sur le Rhin et sur le Danube ; plus bas sur le second de ces fleuves, nous rencontrons une nouvelle série de peuples germaniques, les uns vieux ennemis des Romains, les autres récemment arrivés pour prendre leur part de la curée. Ce sont d'abord, à côté des Bourgondes, les Vandales Silinges, de race suève et originaires des rives de la Baltique. Plus à l'est se maintenaient encore, mais moins redoutables qu'autrefois, les Marcomans et les Quades ; peut-être une partie d'entre eux s'était-elle déjà jointe au groupe allemannique ; le corps de la nation cependant était destiné à former, avec les Hermundures méridionaux et en absorbant sans doute aussi une partie des

Rugiens et des Scyres, la grande tribu sédentaire des Bajoariens, Boiariens ou Bavarois, dont le nom, emprunté peut-être, comme plus tard celui des Bohémiens slaves, aux souvenirs qu'avaient laissés dans ces régions les Boïens celtes, est mentionné pour la première fois au sixième siècle par Jornandès. Leurs voisins orientaux les Longobards avaient autrefois été établis sur l'Elbe inférieure, où le Bardengau est réputé conserver la trace de leur passage, mais ils avaient atteint le Danube dès l'époque de Marc-Aurèle ; la légende bien connue conservée par leur historien national, Paul Diacre, fait dériver leur nom des longues barbes postiches dont s'affublèrent leurs femmes à l'instigation de la déesse Freya pour fixer les regards du maître des dieux, Wodan ; il est plus simple cependant de le faire dériver de leurs longues haches d'arme. Eux aussi, comme les Marcomans, se sont probablement grossis plus tard d'une portion des Scyres et des Rugiens, d'après lesquels une partie de la Pannonie s'appela momentanément le *Rugiland* ; ils paraissent en outre avoir finalement reçu dans leurs rangs ce qui restait des Hérules, peuplade souvent nommée au cinquième siècle dans les pays danubiens, qu'on rattache plus ou moins arbitrairement aux Hariens de Tacite et à laquelle ils avaient momentanément payé tribut. Enfin la région du bas Danube et des Karpathes avait été jusqu'à l'arrivée des Huns le domaine de la grande et nombreuse nation des Goths, avec laquelle marchaient en outre les Vandales Astinges. Identifiés par les uns avec les Gothons de Tacite riverains de la Baltique, par les autres avec les Gètes danubiens, avec lesquels en tout cas ils se sont mélangés, les Goths figurent à partir de l'année 215 comme ennemis redoutables de l'empire depuis les bords du Pont-Euxin jusqu'aux Alpes orientales; l'invasion hunnique avait décidé les Goths occidentaux, Visigoths ou Therwinges, à franchir le Danube et à chercher un refuge dans les provinces romaines de la Mésie, de la Dacie et de la Thrace ; les Goths orientaux, Ostrogoths ou Greutonges, et les Gépides ou Traînards étaient seuls restés au nord du fleuve, en reconnaissant l'autorité des hordes asiatiques.

Voilà pour les deux lignes de frontière; plus loin dans l'inté-

rieur des terres et jusque sur les côtes des mers septentrionales, nous n'avons guère à mentionner, comme ayant devant elles un avenir historique, que les nations des Angles, des Saxons et des Frisons. Les Angles et les Frisons figurent déjà parmi les peuplades germaniques de l'époque de Tacite; mais les uns et les autres s'étaient depuis lors fort étendus aux dépens de leurs voisins. La nation essentiellement maritime des Frisons, cantonnée d'abord aux bouches de l'Ems et du Rhin, avait usurpé à l'ouest et à l'est une partie notable des anciens siéges des Bataves et des Chauques; les Angles allaient dorénavant depuis la presqu'île cimbrique jusqu'au cœur de la Germanie. Les premiers se sont maintenus jusqu'aujourd'hui le long de la mer du Nord sous leur nom primitif; quant aux Angles, ceux du nord ont été à peu près absorbés par les Jutes scandinaves, ceux du sud ont contribué, avec leurs frères, les Varins, Varnes ou Werins, à constituer dans le voisinage de la Forêt de Thuringe la nationalité thuringienne, dont le nom apparaît pour la première fois au cinquième siècle. On lit en effet en tête de la loi thuringienne que Thuringiens est synonyme d'Angles et de Werins, et deux *pagi* thuringiens se sont longtemps appelés l'Angelgau et le Weringau; cependant il est plus que probable que les Hermundures septentrionaux et une partie des Suèves du nord doivent également être comptés parmi les aïeux des Thuringiens. Plus puissante que ses deux voisines, mais d'une origine plus récente, la nation saxonne dominait dans la majeure partie de la basse Allemagne occidentale, depuis la Lippe et l'Ems jusqu'à l'Elbe. Ces Porteurs d'épée, car le mot tudesque de *sax*, le *saxum* des Latins, signifie à la fois pierre et couteau ou épée en pierre, se rattachaient peut-être, par leurs premières origines, à la Scandinavie, et, pirates dès leurs débuts, étaient-ils arrivés par mer sur le sol germanique; du moins leur historien national, Widukind, qui il est vrai les fait descendre des soldats d'Alexandre, les fait-il aborder au pays de Hadeln, et Ptolémée connaît-il une île des Saxons, qui doit être Helgoland; mais ils ne devinrent une des grandes tribus nationales de la Germanie, qu'en faisant entrer dans leurs rangs une portion de ces mêmes populations ingae-

vonnes et iscaevonnes, Chauques, Angrivariens, Chérusques, Bructères, Tubantes, Chattuariens, que nous avons déjà rencontrées comme parties constitutives de la nationalité franque. L'existence chez eux d'une classe nombreuse de serfs ou *Lazes*, à côté des nobles ou *Edelings* et des hommes libres ou *Frilings*, paraît prouver, qu'en partie du moins, ils se sont étendus plutôt par voie de conquête que par voie d'association librement consentie; en tout cas, leur agrandissement aux dépens des Francs explique plus que suffisamment la rivalité séculaire de ces deux races de frères ennemis.

CHAPITRE II

La Germanie et ses annexes à l'époque franque.

Pendant près de cinq cents ans, Rome et les Germains s'étaient disputé l'Europe centrale, principalement sur les deux lignes du Rhin et du Danube ; dans le courant du cinquième siècle la lutte se termina à l'avantage des Germains, au milieu du bouleversement général produit par la migration des peuples, qui, sans cesse menaçante, sans cesse conjurée, avait enfin pris son libre cours depuis cette nuit du 31 décembre 406, où le Rhin fut franchi définitivement par les hordes des Vandales, des Suèves, des Bourgondes et des Alains. Nous n'avons pas à faire l'historique de la grande invasion, à raconter l'agonie de l'empire romain d'occident et l'établissement de dominations germaniques dans la plupart de ses provinces ; mais il nous faut décrire les révolutions territoriales et nationales qu'elle entraîna à sa suite pour la région centrale de notre continent. Parmi les vainqueurs de Rome, les uns s'établirent au loin, hors de tout contact avec la mère-patrie ; ceux-ci nous deviennent complétement étrangers et nous ne nommons que pour mémoire les royaumes des Vandales, des Suèves, des Visigoths, des Saxons et des Angles en Afrique, en Espagne, dans la Gaule méridionale et dans la Grande-Bretagne. D'autres fondèrent dans les provinces limitrophes de l'ancienne Germanie des empires plus ou moins puissants, plus ou moins éphémères : dans la Gaule orientale, c'est la domination des Bourgondes, d'abord fixée sur la rive gauche du moyen Rhin, à Worms et à Mayence, puis transférée plus au sud et étendue sur tout le bassin du Rhône ; en

Italie, et aussi dans les contrées alpestres jusqu'au Danube et aux bouches du Rhône, celle des Ostrogoths, à l'époque glorieuse de Théodoric le Grand, le héros historique et légendaire de l'invasion; en Italie encore, mais seulement dans la partie septentrionale et moyenne de la péninsule, celle de leurs successeurs, les Longobards ou Lombards. Enfin, une dernière nation germanique, celle des Francs, la plus importante de toutes, à la fois par l'étendue et par la durée de sa puissance, acquit une prépondérance incontestée dans le monde barbare et finit par réunir en un seul empire la Gaule, la Germanie et l'Italie. Tous ces faits sont amplement connus; ce qui l'est beaucoup moins, c'est la profonde modification qui en même temps s'opérait silencieusement dans l'ethnographie de l'Europe centrale: la race tudesque prenait possession des anciennes provinces romaines à l'ouest du Rhin et au sud du Danube, et simultanément la race slave envahissait la partie orientale de l'ancienne Germanie. La germanisation des provinces cisrhénanes jusqu'aux Ardennes et aux Vosges s'explique à merveille quand on se rappelle que de vieille date s'y étaient établies des populations germaniques, auxquelles se mêlèrent les nouveaux envahisseurs; quant à la disparition de la population celtique romanisée dans les pays compris entre le Danube et les Alpes, elle n'a rien d'étonnant non plus; les descriptions de saint Jérôme, celles surtout de la Vie de saint Séverin, le courageux confesseur de la Norique qui, à la fin du cinquième siècle encore, tâchait d'y maintenir la foi chrétienne, prouvent suffisamment que, comme toutes les provinces frontières, ils étaient plus ou moins réduits en déserts, où l'on ne voyait que le ciel et la terre, des forêts et des ronces; ils furent repeuplés peu à peu par des colons tudesques, au milieu desquels se trouvèrent perdus, dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn, quelques restes clairsemés de populations romanes, qui les occupent encore. D'autre part, le mouvement général des peuples germaniques vers le sud-ouest facilita singulièrement à la race slave et, en moindres proportions, à la race finnoise une migration analogue qui les amena jusqu'au cœur de l'Europe.

Les Avares, d'origine finnoise comme les Huns, mais mélangés de sang turc, établirent sur le bas Danube un empire presque aussi redoutable que celui d'Attila; les Slaves, qui sont probablement les anciens Sarmates, et qui, en tout cas, appartiennent, de même que les Celtes et les Germains, à la grande famille des peuples indo-européens, occupèrent, non-seulement la plaine orientale de la basse Allemagne par laquelle se continue la grande dépression russe, leur lieu d'origine, mais encore une portion notable des pays plus méridionaux. L'histoire ne dit rien de leurs envahissements progressifs; mais il est hors de doute que dès le sixième siècle leurs innombrables tribus avaient refoulé les Germains bien loin à l'ouest, et qu'elles s'étaient avancées jusqu'à l'Elbe, au haut Mein, au moyen Danube et aux Alpes illyriennes. La race tudesque n'occupait donc plus que les pays à l'ouest d'une ligne qui de la presqu'île cimbrique gagnerait le fond de la mer Adriatique; en d'autres mots, la moitié occidentale de l'ancienne Germanie, plus les pays ci-devant romains du Rhin et du Danube. C'est dans cette région que s'étaient fixées les grandes tribus germaniques restées sédentaires en tout ou en partie : au sud, sur le haut Danube, les Bavarois et les Allemans; au nord, entre l'Elbe et le Rhin, les Saxons et les Frisons; au centre, depuis le Harz jusqu'au Mein, les Thuringiens ; à l'ouest, sur le bas Mein et le Rhin, les Francs, qui étaient appelés à les réunir pour la première fois en une seule et même société politique. Les Francs, voilà pendant toute la période qui suit l'invasion, le peuple par excellence dans la Germanie, comme dans le monde barbare en général; ce sont donc les vicissitudes de la domination des Francs dans l'Europe centrale qui devront nous servir de fil conducteur à travers les siècles troublés et obscurs qui s'étendent depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la constitution d'un royaume particulier de Germanie.

On sait de reste les progrès lents, mais continus, des petites tribus franques dans la Gaule belgique, pendant le cours du cinquième siècle; mieux encore les batailles et les négociations, les intrigues et les crimes par lesquels un des chefs des

Francs saliens fonda une grande monarchie et étendit le *regnum Francorum* sur la majeure partie des Gaules. Parmi les victoires de Clovis, une seule nous intéresse plus particulièrement : c'est celle qu'il remporta, en 496, sur les Allemans, et qu'on désigne vulgairement par le nom plus ou moins authentique de bataille de Tolbiac. Dans cette journée, en effet, le fondateur de la dynastie mérovingienne préluda à la réunion de la Germanie sous la domination franque, en humiliant la nation voisine et rivale des Allemans, qui s'était étendue, parallèlement à celle des Francs, dans la vallée du haut et du moyen Rhin, ainsi que dans celle du haut Danube, depuis le Lech jusqu'aux Vosges et depuis le Mein jusqu'à l'Aar et aux Alpes. Il incorpora au pays des Francs orientaux l'Allemannie septentrionale, riveraine du Mein et du Neckar inférieurs, d'où disparut dès lors le nom allemannique ; quant au reste du pays, il lui fit reconnaître sa suzeraineté, à l'exception toutefois des contrées alpestres de la Rhétie, qui se réfugièrent sous la protection de Théodoric le Grand, et ne subirent le sort des autres qu'après la mort du roi ostrogoth. Les descendants de Clovis firent faire de nouveaux progrès à la suprématie franque en Germanie : son fils Thierry mit fin, de concert avec les Saxons, au royaume des Thuringiens, qui, au commencement du sixième siècle, comprenait toute l'Allemagne centrale, depuis le Danube au sud jusqu'à l'Aller au nord, et était assez puissant pour que le Géographe anonyme de Ravenne pût plus tard encore regarder comme synonymes les deux termes de Thuringe et de Germanie ; les ducs agilolfingiens de Bavière entrèrent, malgré leur alliance habituelle avec les rois lombards, dans des rapports de subordination, assez mal définis d'ailleurs, vis-à-vis des rois francs ; jusque sur les rivages de la mer du Nord, les Frisons, chez lesquels Dagobert Ier fonda l'église d'Utrecht, reconnurent jusqu'à un certain point leur haute autorité ; de toutes les grandes tribus tudesques, les seuls Saxons, qui, dans le partage de la Thuringe, s'étaient attribué le pays au nord de l'Unstrut, restaient complétement en dehors de l'empire mérovingien. Mais cette vaste domination, qui, à cheval sur le Rhin, s'étendait à

la fois sur les pays romains et sur les pays germaniques, et allait depuis l'océan occidental jusqu'aux confins du monde slave, n'était pas beaucoup plus solidement établie que les autres royaumes fondés par les barbares sur les ruines de l'empire romain. A mesure que l'autorité des descendants de Clovis s'affaiblissait au milieu des querelles de la Neustrie et de l'Austrasie, des Francs occidentaux et des Francs orientaux, des barbares romanisés et des barbares demeurés tudesques, les peuples germaniques tributaires reprenaient de plus en plus leur indépendance, en même temps que les voisins de l'empire, Avares, Slaves et Saxons, en attaquaient les frontières orientales. Dès le règne de Dagobert Ier, le marchand franc Samon, établi au milieu des Slaves de la Bohême ou de la Carinthie, tentait, sans succès durable il est vrai, d'en réunir les tribus éparses en un seul royaume; sous les rois fainéants qui lui succédèrent, les Frisons, les Thuringiens, les Bavarois, les Allemans eux-mêmes recouvrèrent une autonomie presque complète sous leurs ducs nationaux; miné au dedans, démembré sur ses frontières, l'empire franc fondé par Clovis paraissait à son tour marcher vers une ruine certaine.

C'est alors qu'une nouvelle dynastie, sortie des rangs de la noblesse austrasienne, arrêta les progrès de la décadence avant qu'elle ne fût devenue irrémédiable : les Carlovingiens reconstituèrent la monarchie franque, y incorporèrent de nouveaux pays, et, pour la première fois dans l'histoire, réunirent sous leur sceptre la Germanie entière. Successivement maires du palais, ducs et princes austrasiens, puis rois des Francs, les glorieux ancêtres de Charlemagne, Pépin d'Héristal, Charles-Martel et Pépin le Bref mirent fin à la vieille rivalité de la Neustrie et de l'Austrasie en soumettant la première, et renouvelèrent, en l'achevant, la conquête de la Gaule entière. Chose plus intéressante pour nous : ils réduisirent à une meilleure subordination les contrées méridionales, centrales et occidentales de la Germanie, et y assurèrent le triomphe du christianisme. Les ducs nationaux de la Bavière furent humiliés et forcés au serment de vasselage; ceux des Frisons, des Allemans, des Thu-

ringiens méridionaux disparurent complétement; le pays des derniers perdit en partie jusqu'à son nom, et la région riveraine du moyen Mein, incorporée à la France orientale, s'appela dorénavant la Franconie. Parallèment à ces progrès de la domination franque, s'affermissait et s'organisait, grâce surtout à l'apostolat de saint Boniface, l'église germanique, plus intimement unie peut-être que celle d'aucune autre contrée de l'Europe aux destinées politiques et sociales de la nation. Dans les anciennes provinces romaines, limitrophes du Rhin et du Danube, la germanisation presque totale du pays, si elle n'avait jamais fait disparaître complétement la religion chrétienne, avait du moins fort compromis la hiérarchie ecclésiastique, et les travaux apostoliques des missionnaires francs, irlandais ou anglo-saxons en Austrasie, en Allemannie, en Bavière, en Thuringe et en Frise, tout en opérant de nombreuses conversions, avaient été trop isolés, trop personnels, pour rétablir un ordre de choses bien régulier. Aux anciens évêchés romains de Trèves, Metz, Toul et Verdun, de Mayence, Strasbourg, Spire et Worms, de Cologne et Tongres, d'Avenches, Bâle, Windisch et Martigny, de Coire, Augsbourg et Lorch, en partie transférés de leurs siéges primitifs en de nouvelles résidences (les évêques de Tongres avaient passé à Maestricht, puis à Liége; ceux d'Avenches à Lausanne; ceux de Windisch à Constance; ceux de Martigny à Sion; ceux de Lorch à Passau), étaient venues s'ajouter les nouvelles créations épiscopales de saint Willibrord à Utrecht, de saint Rupert à Salzbourg, de saint Emmeran à Ratisbonne, de saint Corbinien à Frisingue, de saint Willibald à Eichstaedt et de saint Kilian à Wurzbourg; de nombreuses colonies de Bénédictins avaient commencé à défricher les vallées des Vosges, de la Forêt Noire, des Alpes; mais au commencement du huitième siècle encore le paganisme, ses pratiques et ses superstitions persistaient dans la plupart des cantons des deux côtés du Rhin, et un clergé, généralement aussi ignorant que brutal, n'était guère capable de remédier par ses propres lumières et par ses propres vertus aux maux anciens et récents de l'église. C'est la gloire du moine anglo-saxon

Winfrid, plus connu sous le nom bien mérité de saint Boniface, d'avoir enfin donné une organisation fixe et régulière aux églises trop longtemps abandonnées à elles-mêmes de l'Austrasie et de ses dépendances. Il a prêché avec succès l'évangile dans les forêts de la Hesse et de la Thuringe; il est allé sur ses vieux jours chercher le martyre dans les marais de la Frise et est vénéré jusqu'à nos jours comme l'apôtre par excellence de l'Allemagne; mais l'importance historique de son rôle réside bien moins dans les nouvelles conquêtes qu'il fit faire à la foi chrétienne que dans les grandes réformes ecclésiastiques qu'il lui fut donné d'accomplir, sous le double patronage des maires du palais francs et du siége de saint Pierre : des conciles nationaux, tenus sous sa présidence, corrigèrent les abus, éloignèrent les évêques indignes, enseignèrent les moyens d'extirper les restes du paganisme, firent succéder aux désordres et aux incohérences des siècles antérieurs la hiérarchie sévère et la stricte discipline de l'église romaine; Mayence, dont il accepta, en 745, le siége épiscopal, devint et resta jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle la grande métropole ecclésiastique des pays de langue tudesque.

La soumission et la conversion complètes de la Germanie, préparées par les premiers Carlovingiens, furent menées à bien pendant le long règne de Charlemagne, dont elles constituent l'œuvre la plus durable. Le fils de Pépin le Bref a fait ailleurs de grandes guerres, célèbres dans l'histoire et dans le roman ; ses victoires sur les Lombards lui ont valu l'Italie et la couronne impériale; par ses campagnes contre les Arabes, il est devenu le héros légendaire de la croisade contre les Musulmans; c'est en Germanie qu'il a conquis son triomphe le plus beau et le plus laborieux à la fois, en gagnant définitivement au christianisme et à la civilisation les robustes populations qui devaient dorénavant opposer une digue infranchissable à de nouvelles invasions barbares. A son avénement l'Allemannie entière, la Thuringe et la Frise méridionales étaient déjà des parties intégrantes de la monarchie franque; mais la Bavière conservait sous ses ducs agilolfingiens un reste d'autonomie, et la Saxe, à laquelle se rattachaient la Thuringe et la Frise septentrionales, n'avait jamais pu

être entamée par aucun de ses prédécesseurs. L'incorporation de la Bavière à l'empire carlovingien ne coûta pas beaucoup d'efforts; le dernier Agilolfingien Tassilon, qui avait laissé accabler son allié naturel le roi des Lombards Didier, sans même tenter une diversion, eut la folie d'intriguer après sa chute avec les ducs de Bénévent et les empereurs de Constantinople; maudit par le pape, abandonné par les siens, il acheta encore une fois son pardon par une prompte soumission; mais dès l'année suivante il était traduit devant la diète d'Ingelheim, pour répondre de ses liaisons suspectes avec les Avares, et mis au couvent avec toute sa famille (788); le vieux duché national des Bavarois était partagé en comtés francs, et la nouvelle métropole ecclésiastique de Salzbourg devenait le grand centre de civilisation romaine et de domination franque pour les tribus slaves du sud et les pays avares.

Les Saxons opposèrent à la conquête franque une résistance tout autrement formidable. Leur confédération, sœur et rivale de celle des Francs, couvrait tout le nord de la Germanie; s'ils ne touchaient pas le Rhin, ils l'avoisinaient du moins de fort près sur la basse Lippe et l'Yssel; au nord ils s'étendaient au delà de la basse Elbe; au sud jusqu'aux sources de la Lahn et au cours de l'Unstrut. De leurs trois grandes tribus, les Westphaliens ou Saxons occidentaux habitaient entre le Rhin et le Weser, les Angrariens (*Engern*), dans le nom desquels on retrouve l'antique appellatif des Angrivariens, occupaient les pays du Weser et du Harz, et les Ostphaliens ou Saxons orientaux étaient établis entre le Weser et l'Elbe ; autour d'elles se groupaient trois peuplades alliées, les Nordalbingiens, de race à demi scandinave, entre l'Elbe et l'Eider, les Frisons septentrionaux sur les rivages et dans les îles de la mer du Nord, et les Thuringiens septentrionaux au nord de l'Unstrut. Dans toute cette vaste région s'étaient maintenus le vieux culte et les vieilles institutions de la race tudesque ; on continuait à y adorer Wodan et les autres dieux de l'Olympe germanique; on n'y connaissait pas l'autorité des rois; chaque *Gau* ou canton se gouvernait lui-même; leur groupement en tribus était géographique bien plu

que politique; en cas de guerre seulement, des ducs électifs réunissaient transitoirement sous leur autorité militaire un certain nombre de cantons. Depuis deux siècles et plus durait la guerre nationale entre les Francs et les Saxons; avec Charlemagne elle devint en même temps une guerre religieuse entre les adorateurs du Christ et les sectateurs de Wodan. La première croisade du roi franc (772) débuta par la destruction du sanctuaire païen de l'Irmensaeule et fut suivie presque annuellement par des expéditions conduites avec une énergie impitoyable; et cependant au bout de dix ans de dévastations terribles rien n'était fait; la bataille du Suntel sur les bords du Weser (782), où le duc saxon Wittikind infligea aux généraux francs une défaite presque aussi désastreuse que celle qu'avaient éprouvée jadis les légions de Varus dans la forêt voisine de Teutobourg, parut encore une fois tout remettre en question. Mais Wittikind ne fut pas un autre Arminius; Charlemagne ne se contenta pas comme Auguste de pleurer ses légions; il revint en personne, et les batailles rangées, les grands massacres, les exécutions et les déportations en masse, les menaces toujours présentes d'une législation draconienne eurent enfin raison de l'obstination du peuple saxon. En l'an 785 Wittikind reçut le baptême; les résistances particulières, tentées encore çà et là, furent successivement brisées, et en 804 les Nordalbingiens eux-mêmes, auxquels le voisinage des Danois avait permis de prolonger la lutte, se reconnurent vaincus. L'absorption politique et religieuse de la basse Allemagne occidentale dans l'empire chrétien des Francs n'était plus dès lors qu'une question de temps; elle fut singulièrement aidée par la nouvelle circonscription par comtés, et surtout par la création d'une puissante hiérarchie ecclésiastique. Charlemagne et son fils Louis le Débonnaire n'organisèrent pas moins de huit évêchés dans la région saxonne, à Paderborn, à Minden, à Osnabruck, à Munster, à Verden, à Brême-Hambourg, à Hildesheim et à Halberstadt; l'abbaye de Corvey sur le Weser, fondée en 821 par l'abbé de Corbie Adalhard, devint la grande école du pays et rivalisa, comme importance religieuse, scientifique et littéraire, avec Saint-Gall et Fulde, les fondations

du disciple préféré de saint Colomban et du grand apôtre saint Boniface ; les Saxons se convertirent si sincèrement, que déjà le successeur immédiat de leur cruel vainqueur put lever toutes les lois d'exception et leur rendre leur droit national, en attendant qu'un siècle plus tard ils devinssent à leur tour le centre et la pierre angulaire d'un empire essentiellement chrétien.

Les guerres victorieuses de Charlemagne dans l'Europe centrale ne se sont pas arrêtées aux frontières orientales de la Bavière et de la Saxe ; plusieurs de ses expéditions furent dirigées contre les peuples finnois, slaves et scandinaves qui avoisinaient ces deux pays à l'est, et elles aussi furent couronnées d'un plein succès. Mais s'il détruisit le grand empire que les Avares avaient fondé en Pannonie et dans l'ancienne Dacie (796), s'il imposa tribut aux Slaves et aux Danois, ce ne furent là que des résultats temporaires et passagers ; son activité organisatrice n'a pas en réalité dépassé les limites du pays germanique. Celui-ci au contraire il l'a réuni tout entier dans sa main ; il en a été le premier souverain commun ; pour la première fois il en a incorporé toutes les tribus dans un seul et même organisme politique. Seulement elles y figuraient conjointement avec de nombreuses populations romanes ; elles ne formaient pas encore un état autonome, particulier à l'Europe centrale. L'Allemagne moderne a pu revendiquer Charlemagne au nom de son origine, de sa langue, de ses mœurs tudesques, au nom aussi de sa résidence préférée d'Aix-la-Chapelle ; mais la France, avec les forces de laquelle il a fait la conquête politique et morale de la Germanie, a sur lui des droits pour le moins aussi considérables ; ou pour mieux dire il n'appartient en propre ni à l'une ni à l'autre des deux nations : roi des Francs et empereur d'Occident, il résume à la fois dans sa personne la tradition de l'ancien monde romain et l'invasion germanique qui en a triomphé.

En effet l'empire carlovingien, qui dans ses limites extrêmes comprenait tous les pays depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oder et à la Theiss et depuis les deux mers septentrionales jusqu'au golfe de Tarente, s'étendait à la fois sur l'Europe centrale, sur l'Europe occidentale et sur l'Europe méridionale. Nous n'avons pas

à nous occuper ici de ses provinces de l'ouest et du sud, qu'on peut caractériser par les vieux noms de Neustrie et de Lombardie, ou mieux encore par ceux de France gallo-romaine et de France italienne; mais il nous faut examiner de plus près la géographie de la France tudesque. Distinguons-y tout d'abord les pays directement gouvernés par l'empereur, qui faisaient corps avec l'empire, et les pays tributaires, qu'y rattachaient des liens d'obédience plus ou moins rigoureux. Les premiers, qui couvraient la moitié occidentale de l'Europe du centre, avaient une population exclusivement tudesque et peuvent se grouper autour des quatre dénominations nationales des Francs orientaux, des Allemans, des Bavarois et des Saxons, à condition cependant qu'on ne veuille pas trop préciser : car si la France orientale ou Austrasie, l'Allemannie ou Souabe, la Bavière et la Saxe constituaient incontestablement quatre grandes régions, qu'on trouve indistinctement désignées sous les noms de royaumes (*regna*), de duchés (*ducatus*) et de provinces (*provinciæ*), elles étaient bien plutôt des divisions ethnographiques et historiques que des cadres politiques et administratifs; leurs frontières respectives avaient souvent changé et étaient appelées à se modifier encore. Sous le bénéfice de ces réserves nous dirons que les deux Austrasies, cisrhénane et transrhénane, dont la première comprenait depuis le septième siècle le pays de l'Ill ou Alsace détaché de l'Allemannie, et à la seconde desquelles se rattachaient sous le nom de Franconie les contrées autrefois allemanniques ou thuringiennes de la vallée du Mein et du Neckar inférieur, allaient depuis les bouches de l'Escaut et la haute Meuse jusqu'aux sources du Mein, et depuis le delta du Rhin et le confluent de la Werra et de la Fulda jusqu'aux sources de la Moselle et au moyen Neckar; que l'Allemannie, avec son annexe la Rhétie, s'étendait entre le Rhin et le Lech, le moyen Neckar et les Alpes; que la Bavière était comprise entre le Lech et l'Enns, la Forêt de Bohême et les Alpes; que la Saxe enfin, avec la Frise et ce qui restait de l'ancienne Thuringe, couvrait toute l'Allemagne septentrionale depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe et depuis la mer du Nord jusqu'aux sources de la Lahn et de la Saale thu-

ringienne. Les noms des principaux siéges épiscopaux de chacune des quatre régions serviront à mieux fixer dans la mémoire leur délimitation respective : Trèves, Metz, Cologne, Mayence, Strasbourg, Wurzbourg appartenaient à l'Austrasie ; Augsbourg, Constance et Coire à l'Allemannie ; Salzbourg, Passau, Ratisbonne, Frisingue et Eichstædt à la Bavière ; Paderborn, Minden, Osnabruck, Munster, Verden, Brème, Hildesheim, Halberstadt et Utrecht à la Saxe ou à la Frise. Quant à la zone des pays tributaires, qui entourait en un vaste arc de cercle la Bavière et la Saxe, elle s'étendait au sud jusqu'à la Theiss, au nord jusqu'à l'Oder ou même, s'il faut en croire Eginhard, jusqu'à la Vistule ; à deux exceptions près, celle des Avares de la plaine du Danube hongrois et celle des Saxons nordalbingiens et des Danois qui occupaient les cantons entre la basse Elbe et l'Eider, elle était habitée exclusivement par des populations slaves. C'étaient, entre l'Elbe et l'Oder, les nombreuses peuplades des Slaves du nord ou Wendes, les Wagriens, Obotrites et Polabes, les Wilses ou Wélatabes, Liutizes, Ukriens, Havéliens et Rédariens, les Sorabes, Daleminces, Lusiciens et Milziens ; plus en arrière, au delà de l'Oder, les Poméraniens et les Polonais ; en Bohême et en Moravie les Tchèques et les Moraves ; sur le moyen Danube et dans les Alpes orientales, les Slaves du sud, Windes, Serbes et Croates, précédemment sujets des Avares.

Administrativement les pays germaniques de l'empire carlovingien étaient, comme toutes les provinces de la monarchie franque, divisés en *comitatus* ou comtés. Ces circonscriptions doivent avoir généralement coïncidé avec les anciens cantons, *Gaue* ou *pagi ;* néanmoins il est hors de doute que certains *pagi* trop étendus ont donné plusieurs comtés et qu'ailleurs on a réuni plusieurs *pagi* trop petits pour en faire le ressort d'un seul comte. Les nouvelles divisions gardèrent naturellement le plus souvent les vieilles dénominations des cantons qu'elles remplaçaient et continuèrent à s'appeler d'après de petites peuplades, des villages ou des bourgs, des rivières ou des montagnes ; quelquefois aussi elles prirent le nom du comte qui les administrait. Beaucoup de ces antiques désignations se sont conservées à tra-

vers l'époque féodale et persistent jusqu'aujourd'hui dans la bouche du peuple ; il y en a même qui ont encore une signification politique. En dehors de l'organisation normale, des cadres réguliers donnés par la circonscription des comtés, on rencontre aussi, mais exceptionnellement, des ressorts administratifs plus considérables confiés à des ducs, *duces* ; ils n'ont rien de commun avec les anciens duchés nationaux supprimés par la politique prudente des rois francs et doivent leur existence éphémère à la réunion momentanée de plusieurs comtés sous un seul fonctionnaire, principalement en vue de la défense du territoire. Beaucoup plus fréquentes et se succédant à peu près sans interruption tout le long de la zone tributaire, étaient les marches (*marcæ*, *limites*), districts militaires destinés à protéger les provinces frontières, à surveiller les peuples vassaux ou étrangers, à faciliter les rapports diplomatiques avec eux. La chose et même le nom sont antérieurs à Charlemagne, mais le système des marches lui doit un développement plus complet ; on trouve sous lui indiquées en termes exprès la marche saxonne ou danoise, la marche sorabe, la marche avare ou pannonienne et la marche frioulienne, et il est fort probable que dès son époque elles ont été subdivisées, comme cela se voit au siècle suivant. A leur tête étaient placés, avec une autorité supérieure à celle des simples comtes, parfois qualifiée de ducale, les comtes ou préfets de la frontière, les *marchiones*, dont nous avons fait indifféremment des marquis et des margraves ; personne n'ignore l'importance territoriale acquise plus tard par quelques-uns de ces districts militaires, à deux desquels les deux plus grands états de l'Europe centrale ramènent leur origine première.

La vaste monarchie de Charlemagne ne lui survécut guère ; les pays qu'il avait reçus en héritage et ceux qu'il avait conquis continuèrent à obéir pendant un siècle et plus à ses descendants ; quelques-unes de ses institutions se perpétuèrent, en se développant, bien plus longtemps encore ; mais trente ans après sa mort c'en était fait de l'unité de l'empire des Francs. La machine administrative qu'il avait créée et grâce à laquelle son activité prodigieuse transmettait et faisait exécuter ses ordres d'un bout

de l'Europe à l'autre, ne tarda pas à péricliter entre les faibles mains de son unique héritier ; les tergiversations politiques de Louis le Débonnaire, les ambitions rivales de ses fils, l'esprit d'indiscipline des grands vinrent en aide aux aspirations, confuses mais réelles, des différents peuples à former des individualités nationales, et la dissolution de l'empire, inévitable dès la fin du règne du fils de Charlemagne, s'accomplit officiellement lorsqu'il eut disparu de la scène. Le traité de Verdun partagea entre les petits-fils du grand empereur les provinces gallo-romaines, tudesques et italiennes qu'il avait réunies dans sa puissante main, et alors enfin prit naissance un royaume particulier de Germanie, que Charlemagne avait rendu possible, mais qu'il n'a pas inauguré.

Louis le Germanique, qui en est le véritable fondateur, était le troisième fils de Louis le Débonnaire. A peine adolescent, il avait reçu en apanage la Bavière avec le titre royal, dans le partage éventuel de 817, par lequel le parti unitaire de l'empire, composé surtout du haut clergé, avait voulu assurer à son frère aîné Lothaire, avec la dignité impériale, la succession à peu près totale de la monarchie franque ; dès qu'il eut atteint l'âge d'homme, le but constant de ses efforts fut d'augmenter sa part, en groupant autour de lui toutes les tribus d'outre-Rhin. Il y réussit jusqu'à un certain point du vivant même de son père, quoique leur attachement à sa personne fût plus d'une fois primé par leur fidélité à l'empereur ; il y réussit complétement lorsque la mort de Louis le Débonnaire posa la question entre Lothaire et lui. Une première victoire qu'il gagna le 13 mai 841 au Ries près de Nœrdlingue, là où se touchent la Bavière, la Souabe et la Franconie, sur le général de son frère, Adalbert, comte de Metz et duc des Francs orientaux, fut suivie six semaines plus tard, le 25 juin 841, par la bataille décisive de Fontenay, près Auxerre, où, de concert avec son frère cadet Charles le Chauve, il battit les armées réunies de leur frère aîné Lothaire et de leur neveu Pépin ; la guerre, puis les négociations traînèrent pendant deux années encore ; mais le partage de l'empire en portions à peu près égales entre les trois petits-

fils survivants de Charlemagne n'était plus dès lors qu'une question de temps ; il fut officiellement arrêté dans la conférence que les trois frères tinrent en personne à Verdun, au mois d'août 843. L'aîné, l'empereur Lothaire, gardait, avec les deux capitales de Rome et d'Aix-la-Chapelle, l'Italie et les provinces transalpines centrales, depuis désignées comme royaume de Lothaire ou Lotharingie, en attendant qu'elles se divisassent en un royaume de Lorraine au nord et un double royaume de Bourgogne au sud ; au cadet Charles étaient attribués les pays francs occidentaux, appelés Gaules au neuvième siècle, mais qui depuis sont devenus le royaume de France ; Louis était confirmé dans la possession de toute la région nord-est de l'empire comme roi des Francs orientaux, titre que ses successeurs ont échangé contre celui de rois de Germanie. Cette troisième et dernière part — car là il nous faut préciser — comprenait tous les pays à l'orient et au nord d'une ligne qui des bouches du Weser et du cours inférieur de l'Ems gagnait le voisinage du Rhin sur la Lippe inférieure, côtoyait à faible distance la rive droite de ce fleuve jusqu'à la hauteur de Bonn, le longeait ensuite jusqu'au-dessus de Bâle en enclavant sur la rive gauche les villes et territoires de Mayence, Worms et Spire, se dirigeait de la basse Aar vers le haut Rhône, et suivait enfin la chaîne principale des Alpes jusqu'à la vallée de la Drave ; en d'autres mots, la Saxe avec la Thuringe mais sans la Frise, l'Austrasie transrhénane ou Franconie, avec Mayence, Worms et Spire en plus, non à cause de leurs vignobles, comme le veut Réginon, mais en qualité de siéges épiscopaux germaniques, l'Allemannie avec la Rhétie, la Bavière, et finalement les pays tributaires de la frontière de l'est. Le royaume de Louis le Germanique comprenait ainsi les quatre grandes tribus tudesques, pour la première fois réunies en un état particulier.

Le traité de Verdun, auquel on rapporte à bon droit l'origine des royaumes modernes de France, d'Allemagne et d'Italie, sortis tous les trois de l'empire franc, ne mit pas fin cependant d'un seul coup aux fluctuations politiques et territoriales de la succession de Charlemagne. Jusqu'à la fin du neuvième siècle ce ne

sont que subdivisions et réagrégations, motivées d'une part par le système des partages entre frères, de l'autre par le droit d'hérédité de ligne à ligne. Pour ne parler que de la branche allemande de la dynastie, on voit d'abord, à la mort de Louis le Germanique, ses trois fils s'établir comme rois, le premier en Bavière, le second en Saxe et en Franconie, le troisième en Allemannie; ensuite le cadet des trois princes, Charles le Gros, ajoute successivement à l'Allemannie, d'abord la Bavière et l'Italie, puis la Saxe et la Franconie, avec la Lorraine, puis encore la France occidentale ou gauloise, et réunit ainsi à la portion complète que le traité de Verdun avait attribuée à son père la majeure partie des états de ses oncles Lothaire et Charles le Chauve; enfin, au bout de quelques années, le même Charles le Gros, déposé par les uns, abandonné par les autres, meurt dans la misère, et alors seulement, en 888, le démembrement de la monarchie carlovingienne peut être considéré comme définitif. Le royaume de Germanie, tel qu'il passait à Arnulf, un neveu illégitime de Charles, avait à peu près la même étendue que lors du traité de Verdun; néanmoins ses limites s'étaient quelque peu déplacées : au levant la zone tributaire était plus ou moins compromise; par contre, du côté du couchant, l'Alsace et la Frise, séparées de la Lotharingie, avaient été adjointes à l'Allemannie et à la Saxe, lors du partage que Louis le Germanique et Charles le Chauve avaient fait, en 870, à Mersen, de l'héritage de leur neveu Lothaire II.

La grande question d'ailleurs, à la fin du neuvième et au commencement du dixième siècle, n'était pas de savoir quelles seraient au juste les limites de l'Allemagne : il s'agissait de l'existence même du nouveau royaume, qui venait à peine de se constituer, et que menaçait le double danger de la conquête étrangère et de la décomposition intérieure. Sur toutes les frontières du nord et de l'est s'accentuait de plus en plus un mouvement général des barbares païens, assez semblable à celui qui avait jadis poussé les peuples germaniques à se ruer sur l'empire romain, et les marches créées par Charlemagne étaient incapables de résister plus longtemps à leurs attaques répétées.

Sortis des deux presqu'îles scandinaves, les Normands, frères des anciens Germains par la race, la langue, les mœurs, la religion, attaquaient par terre et par mer la Germanie, que les Carlovingiens avaient convertie et civilisée ; leurs légers esquifs remontaient les grands fleuves, et toute la vallée du Rhin, depuis Dorestadt et Utrecht jusqu'à Worms et à Metz, portait les traces de leur épouvantable passage. Les Slaves avaient secoué le joug ; sur l'Elbe, les tribus wendes guerroyaient avec les Saxons et les Thuringiens ; plus au sud, Zwentibold avait fondé, en face de la Bavière, le grand empire morave, et sa destruction par Arnulf avait pour unique résultat d'ouvrir le chemin de l'Allemagne à des ennemis plus terribles encore, les Hongrois ou Madgyars, de race finnoise comme les Huns, d'horrible mémoire. Au dedans l'avenir se présentait sous des couleurs tout aussi sombres : la royauté, en butte aux intrigues et aux violences incessantes des grands, ecclésiastiques et laïques, laissait de jour en jour davantage échapper de ses mains la direction de la nation ; et comme c'était elle seule qui représentait l'unité nationale en face de l'antagonisme des différentes tribus, son affaissement paraissait présager la ruine prochaine des institutions communes, à peine implantées sur le sol de la Germanie. Comtes et seigneurs, évêques et abbés s'isolaient et visaient à l'indépendance, mais surtout les anciens duchés nationaux se reconstituaient par la force même des choses. Les invasions barbares avaient en effet obligé les successeurs de Charlemagne à conférer une puissance plus grande, à assigner un rayon d'autorité plus étendu à certains comtes, décorés des titres de marquis ou de ducs, de légats ou de chambriers (*marchiones, duces, missi, nuntii cameræ*), et ces hauts fonctionnaires, choisis naturellement parmi les seigneurs les plus illustres, les plus riches, les plus influents de leur région, aspiraient à grouper autour d'eux la totalité de leur tribu, en même temps qu'ils tâchaient de rendre leur dignité héréditaire. Les vieilles jalousies et les haines séculaires de peuplade à peuplade, que n'avaient cessé de nourrir des institutions, des mœurs, un idiome et un droit différents, se montraient plus fortes que les principes d'unité politique et religieuse, la

royauté et l'église; au royaume de Germanie, avec son organisation comtale et épiscopale, se substituaient quatre états particuliers, quatre petits royaumes (*regna*), correspondant aux grandes tribus tudesques : c'étaient, au sud, l'Allemannie ou Souabe, entre les Vosges et le Lech, et la Bavière, à l'orient de cette rivière ; au centre, la Franconie, dans la vallée du Mein ; au nord, la Saxe, qui, agrandie de la Thuringe et de la Frise, couvrait toute la basse Germanie.

Tel était le déplorable état dans lequel le fils d'Arnulf, Louis l'Enfant, le dernier descendant mâle de Charlemagne issu de Louis le Germanique, laissait le royaume des Francs orientaux fondé par le traité de Verdun, quand il mourut sans alliance en l'année 911. A ce moment l'autre branche carlovingienne, issue de Charles le Chauve, régnait de nouveau, après une éclipse temporaire, chez les Francs occidentaux ; mais le prince qui portait la couronne des Gaules (c'était Charles le Simple) n'était pas de force à revendiquer la succession vacante. Il fut cependant reconnu comme roi par les Lorrains, rattachés plus ou moins directement à la Germanie depuis le règne d'Arnulf ; quant à la couronne du royaume tudesque, elle fut d'abord offerte par un certain nombre d'évêques et de grands au vieux duc de Saxe, Otton l'Illustre, puis, sur son refus, à un autre seigneur allié par les femmes à la race carlovingienne, Conrad le Salien, qui exerçait l'autorité ducale en Franconie. Conrad accepta le titre royal, et, appuyé sur la tribu franconienne, il essaya de lui rendre quelque ascendant ; mais malgré l'appui du clergé, il ne réussit qu'à demi à faire reconnaître son autorité suprême par les Souabes et les Bavarois ; il échoua complétement contre les Saxons et fut obligé de payer tribut aux Hongrois. Lui-même il ne tarda pas à comprendre son impuissance, et depuis son lit de mort il envoya à son rival, le duc de Saxe Henri, fils d'Otton l'Illustre, la lance sainte, les bracelets d'or, le manteau, le glaive et le diadème des anciens rois (918). Par cet acte symbolique, les Francs abandonnaient la prééminence parmi les peuplades germaniques à leurs vieux adversaires, les Saxons ; ce fut le salut de l'œuvre civilisatrice accomplie par Charlemagne au delà du Rhin : la dynastie

saxonne a refoulé l'invasion païenne, établi l'unité nationale de la Germanie, et fondé un empire tudesque qui pendant des siècles a dominé dans toute l'Europe centrale, en faisant reconnaître au loin sa prééminence aux populations slaves et latines.

CHAPITRE III

Le saint empire romain de nation germanique au moyen âge.

Le royaume de Germanie, fondé par le petit-fils de Charlemagne Louis le Germanique, puis définitivement constitué par la dynastie saxonne, avait déjà sous les empereurs Charles le Gros et Arnulf, le fils et le petit-fils de Louis le Germanique, occupé momentanément le premier rang parmi les états carlovingiens; en réunissant à l'Allemagne les pays limitrophes situés au couchant, au levant et au midi, en acquérant la dignité impériale indissolublement unie à la royauté tudesque, les rois et empereurs de la maison de Saxe assurèrent pour des siècles la prééminence dans toute l'Europe féodale du *saint empire romain de nation germanique*. Mais à poursuivre la grande et chimérique idée de refaire un empire universel, d'exercer la direction suprême sur la chrétienté occidentale entière, trois illustres dynasties, les trois familles souveraines issues de la Saxe, de la Franconie et de la Souabe, usèrent leurs forces dans des luttes aussi fatales que glorieuses; les annexes de l'empire s'en détachèrent, la Germanie elle-même échappa à ses souverains pour se fractionner en une multitude de territoires à peu près indépendants; de la grandeur évanouie de leurs prédécesseurs, il ne resta guère aux empereurs, à partir du treizième et du quatorzième siècle, que de vains titres, des droits sans sanction efficace, et tandis que leurs voisins de l'ouest, les rois de France, qui avaient débuté bien plus modestement qu'eux, achevaient de concentrer en une puissante unité politique et territoriale toutes les forces de leur royaume héréditaire, eux, les élus de leurs égaux de la veille, ils ne furent

bientôt plus monarques que de nom, du moins en dehors des limites de leur patrimoine princier, et se virent réduits à une espèce de présidence d'honneur dans la république des anciens feudataires et sujets de l'empire. Avant la fin du moyen âge la révolution était consommée, et les multiples états de l'Europe centrale moderne avaient pris naissance.

Les deux premiers princes de la dynastie saxonne ou ludolfingienne, Henri Ier, qu'on appelle vulgairement l'Oiseleur quoiqu'il ait bien mérité son autre et plus beau surnom de *Père de la patrie* (919-936), et son fils Otton Ier, qui porte à bon droit la qualification de Grand (936-973), sont, bien plus que les princes carlovingiens issus de Louis le Germanique, les continuateurs de son œuvre dans la fondation du royaume d'Allemagne. Ce sont eux en effet qui ont réussi à unir d'une façon durable, en un seul peuple, en un seul état, les quatre grandes tribus nationales de la Germanie carlovingienne, Franconiens, Souabes, Bavarois et Saxons, en subordonnant à une unité politique supérieure leurs territoires, qui précédemment formaient presque autant de petits royaumes, des *regna*, comme nous l'avons dit plus haut. Mais ils ne parvinrent pas à opérer une véritable fusion entre les différentes nationalités tudesques; les autres tribus reconnurent l'autorité suprême des chefs du peuple royal des Saxons, acceptèrent des ducs de race saxonne, qu'on leur imposa par la force ou qu'on maria aux héritières des dynasties indigènes; elles n'en continuèrent pas moins à prétendre à une existence autonome. Le vrai centre commun, c'était la personne royale; même Otton le Grand était avant tout le père de famille, le patriarche, dont les ducs nationaux étaient les fils, les commensaux, les clients. Ainsi dès le début le lien qui reliait entre elles les différentes populations comprises dans le royaume germanique, fut essentiellement fédératif; l'unité nationale n'existait réellement que par la royauté. Or cette royauté, sous l'influence des vieux principes germaniques, était fondée sur l'élection autant que sur l'hérédité : de là des querelles de succession presque à chaque renouvellement de règne. Puis, lorsque l'hérédité parut acquise, la race royale fondée par Henri Ier vint à s'éteindre (1024); les

deux dynasties suivantes, celle de Franconie ou des Conradins et celle de Souabe ou des Hohenstaufen, qui l'une et l'autre ne réussirent jamais à faire franchement accepter par le peuple saxon leur ingérance dans ses affaires, parvinrent moins encore à supprimer l'esprit particulariste des tribus allemandes, que développait de plus en plus l'épanouissement du système féodal, et à leur tour elles disparurent l'une après l'autre au moment où leur royauté était de fait devenue presque héréditaire. La couronne germanique resta alors définitivement élective, quoique le plus souvent fixée pendant un certain laps de temps dans la même famille; la royauté, déjà fort diminuée par ses guerres continuelles en Allemagne et en Italie pendant la lutte deux fois séculaire du sacerdoce et de l'empire, faiblit de plus en plus, et avec elle le lien national qu'elle avait créé et qu'elle était presque seule à représenter.

En même temps qu'ils donnaient à l'Allemagne une unité au moins relative, les premiers rois saxons étendirent ses frontières à l'ouest, à l'est et au nord, par l'acquisition de la Lorraine et par leurs victoires sur les peuples païens que Charlemagne avait contenus, mais non domptés. Le royaume carlovingien de Lotharingie, après une courte existence autonome, était devenu une pomme de discorde entre les Francs occidentaux et les Francs orientaux, aïeux des Français et des Allemands modernes; soumis un instant au roi de France Charles le Simple, après l'extinction des Carlovingiens allemands, il fut conquis, au milieu des troubles qui marquèrent la fin du règne de ce faible prince, par le fondateur de la dynastie saxonne, Henri Ier, et son incorporation à l'Allemagne (923 à 925) fut maintenue malgré les efforts des derniers Carlovingiens français, Louis IV d'Outre-mer et Lothaire, dont le second dut en 980 y renoncer solennellement. La frontière occidentale du royaume de Germanie fut ainsi reportée à une ligne qui, après avoir suivi d'assez près l'Escaut dans toute l'étendue de son cours, gagnait la Meuse et la haute Marne en passant au nord des sources de l'Oise, et que l'accord intervenu en 1024 à Ivoy-sur-le-Chiers, entre l'empereur Henri II le Saint et le roi Robert le Pieux, fixa pour des

siècles par des bornes précises; les Lorrains formèrent, à côté des Saxons, des Franconiens, des Bavarois et des Souabes, une cinquième grande tribu nationale. Beaucoup plus longues et moins décisives furent les guerres de l'époque saxonne contre les barbares orientaux et septentrionaux, Hongrois, Slaves et Danois, quoiqu'elles aient été la vraie œuvre nationale du peuple de Saxe, du *peuple de Dieu*, comme disait dans son enthousiasme à la fois patriotique et chrétien le grand chroniqueur du dixième siècle, Widukind de Corvey. Les victoires signalées que Henri Ier et Otton le Grand remportèrent sur les Madgyars, dans le voisinage de Mersebourg (933) et au Lechfeld (955), arrêtèrent pour toujours l'invasion finnoise; les Slaves, battus dès 929 par Henri Ier à Lunkini sur la rive droite de l'Elbe, qu'il faut chercher probablement à Lenzen dans la Priegnitz, furent pendant toute la durée du règne de son fils attaqués sans relâche par le roi lui-même et par ses deux illustres lieutenants, Hermann Billung, auquel il abandonna le duché de Saxe, et Géro, le vaillant marquis de la frontière sorabe sur l'Elbe moyenne; enfin le roi danois Gorm le Vieux fut poursuivi par Otton le Grand jusqu'au Liimfjord, surnommé *Ottesund* en souvenir du javelot qu'y lança le vainqueur; mais l'extension de la Germanie au nord et à l'est ne fut pas en proportion des efforts faits par les deux premiers rois saxons. Aussi longtemps qu'ils vécurent, leur puissante protection fit prospérer les marquisats des confins danois, slaves et hongrois, et les évêchés nouvellement fondés dans toute la région de l'Elbe; la suprématie des rois de Germanie fut reconnue au nord de l'Eider et dans la contrée intermédiaire entre l'Elbe et l'Oder, comme dans les pays de la haute Elbe, du moyen Danube et de la Drave supérieure; les nouveaux diocèses de Prague et d'Olmutz, d'Aldenbourg, de Schleswick, de Ripen et d'Aarhuus, ajoutés aux provinces ecclésiastiques de Mayence et de Hambourg-Brême, la nouvelle métropole de Magdebourg surtout, avec ses siéges suffragants de Havelberg, de Brandebourg, de Meissen, de Mersebourg et de Zeitz (ce dernier plus tard transféré à Naumbourg), en même temps qu'ils préparaient le triomphe du christianisme, favorisèrent la colonisa-

tion germanique, dont Magdebourg, la grande création d'Otton le Grand (968), fut et resta le principal centre; mais dans la plupart des contrées que nous venons d'énumérer la domination allemande ne fut que fort éphémère; dans plusieurs le paganisme lui-même ne fut pas sérieusement entamé. Les Danois reprirent la ligne de l'Eider après de longues luttes autour du *Danevirke*, le rempart frontier construit par eux plus au nord, à l'étranglement de la péninsule cimbrique que forme la Schlei; les ducs bohémiens se rattachèrent de préférence à la Pologne et ne conservèrent que des rapports douteux avec l'empire; le pays wende enfin, durement tyrannisé par les seigneurs et les évêques saxons, se souleva en masse en 983, la dernière année du règne d'Otton II. Les Allemands qui, pour employer les paroles du chroniqueur Thietmar de Mersebourg, avaient d'abord fui comme des cerfs devant les Slaves, finirent par les rejeter de l'autre côté de l'Elbe; mais sur toute la rive droite du fleuve, dans la moitié inférieure de son cours, la conversion et la conquête se trouvèrent du même coup arrêtées pour deux siècles. Les Havéliens, les Liutizes et les Obotrites retournèrent à leurs idoles; les évêchés de Havelberg et de Brandebourg furent détruits, celui d'Aldenbourg réduit à végéter tristement; des conquêtes saxonnes en pays wende, il ne resta guère d'acquis au christianisme et à l'Allemagne que le pays des Sorabes de la Misnie et de la Lusace, lui-même disputé aux Allemands par les Bohémiens et les Polonais. Plus heureux que leurs collègues septentrionaux, les marquis bavarois de l'Autriche non-seulement ne perdirent rien de leurs conquêtes plus modestes, mais continuèrent à les étendre dans la vallée moyenne du Danube pendant toute la durée du onzième siècle.

Il nous reste à parler des acquisitions les plus brillantes, sinon les plus utiles, de la dynastie saxonne, la couronne royale d'Italie et la couronne impériale d'Occident. Ce fut Otton le Grand qui les prit l'une et l'autre, la première en 951 et définitivement en 961, par droit de conquête, la seconde au mois de janvier ou de février 962, des mains du pape Jean XII; ses successeurs les portèrent après lui, l'une pendant près de trois cents ans, l'autre

jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle. Du droit de la couronne de fer des anciens rois lombards, les rois saxons unirent à l'Allemagne l'Italie septentrionale et centrale, mais non l'Italie méridionale, où ils ne parvinrent pas à prévaloir sur les Bénéventins, les Grecs, les Arabes, plus tard les Normands français; ils laissèrent aux Italiens leurs lois et leurs diètes, mais posèrent en principe que le roi d'Allemagne était à ce titre, de plein droit, roi des Lombards aussi. Comme héritiers de Charlemagne, comme successeurs du *divin* Théodose et du *divin* Justinien, les nouveaux césars prétendirent à la suzeraineté universelle sur la chrétienté latine, de compte à demi avec le pontife romain; désireux de renouer la chaîne des temps, de mettre à leur tour leur domination sous l'égide du nom magique de la ville éternelle, ils firent de Rome leur capitale d'honneur, y fixèrent même momentanément leur résidence, comme le fit Otton III dans son enthousiasme maladif pour la cité du Tibre; mais le vrai centre du saint empire romain de nation germanique n'en resta pas moins le royaume tudesque; la couronne impériale, romaine, universelle, reposa avant tout sur la Germanie; elle lui est demeurée en propre, comme un vain ornement il est vrai, presque jusqu'à nos jours.

Aux populations néo-latines ou romanes de l'Italie et d'une partie de la Lorraine, annexées à la Germanie par Henri I[er] et par Otton le Grand, vinrent s'ajouter au siècle suivant celles du royaume d'Arles ou de l'Arélat. Cet état, formé par la réunion des deux royaumes de Bourgogne transjurane et de Bourgogne cisjurane, s'étendait de la Reuss à la Saône et des Alpes occidentales au cours inférieur du Rhône. Son dernier souverain particulier, Rodolphe III le Fainéant, après l'avoir une première fois légué au dernier empereur de la maison de Saxe, Henri II le Saint, le laissa en héritage (1032) à Conrad II, le fondateur de la nouvelle dynastie impériale de Franconie, qui se mit en effet en possession l'année d'après (1033). Besançon, Lyon et Marseille devinrent ainsi à leur tour, sinon des villes allemandes, du moins des villes d'empire, et la domination des rois de Germanie se trouva comprendre tout le centre de l'Europe dans sa

plus large extension. Aussi les empereurs franconiens et même leurs premiers successeurs de la maison de Souabe continuèrent-ils, malgré des éclipses de puissance passagères, à tenir incontestablement le premier rang parmi les princes chrétiens; leur double dignité d'empereurs romains et d'avoués du saint-siége, appuyée sur de vastes états et de nombreuses armées féodales, les mettait hors de pair avec les autres rois de l'occident; seuls ils portaient, sur leur couronne fermée, le globe avec la croix ; si la France capétienne récusa toujours leur suzeraineté impériale (ce en quoi elle fut imitée par l'Espagne), ils obtinrent à plusieurs reprises les serments de vasselage des rois de Bohême, de Hongrie, de Pologne, de Danemark, d'Angleterre même; le Hohenstaufen Frédéric Ier Barberousse encore, comme avant lui le Saxon Otton Ier et le Franconien Henri III, poursuivait la monarchie universelle, le *dominium mundi*, se faisait appeler le seigneur des seigneurs, *dominus dominantium*, et proclamait ces hautaines prétentions avec la *superbe tudesque*, que craignaient ou raillaient les autres nations.

Et cependant c'est du règne même de ce prince que date la subordination des empereurs germaniques aux souverains pontifes, et par suite leur déchéance du rang de chefs suprêmes de la chrétienté latine. Déjà le joug à peine déguisé que, sous le nom d'avouerie, les rois saxons et leurs premiers successeurs franconiens avaient fait peser sur l'église romaine, quand Otton Ier ordonnait la déposition de Jean XII, qui l'avait introduit en Italie, ou que Henri III, de sa seule autorité, nommait au pontificat suprême des évêques allemands, ses sujets et ses clients, avait été brisé par Grégoire VII, qui établit victorieusement l'indépendance du sacerdoce contre Henri IV ; mais les deux pouvoirs, ecclésiastique et laïque, étaient restés pendant près d'un siècle encore sur le pied de l'égalité, et le triomphe de la papauté ne fut complet que le jour où, après une lutte désespérée d'un quart de siècle, Frédéric Ier se prosterna à Venise devant Alexandre III (1177). De ce jour seulement la question se trouva définitivement vidée : la couronne impériale ne venait qu'après la tiare ; la suzeraineté du monde occidental avait officiellement

passé des empereurs aux papes; plus que jamais la république chrétienne reconnaissait Rome pour son centre, mais c'était de la curie romaine et non de la chancellerie impériale qu'elle recevait ses directions. Bientôt même la royauté française, fortement constituée par Philippe-Auguste, commença à disputer à l'Allemagne désunie le premier rang parmi les états laïques; les autres couronnes royales, à l'exception de celle de Bohême, constataient du moins leur autonomie. Le dernier des empereurs souabes, Frédéric II, qui pourtant aux quatre couronnes d'Occident, de Germanie, d'Italie et d'Arles en avait, du droit de sa mère, de sa femme et de sa bru, ajouté trois autres, celles des Deux-Siciles, de Jérusalem et de Sardaigne, fut éclipsé par saint Louis avant d'être vaincu et écrasé par le saint-siége; son tombeau (1250) fut aussi celui du saint empire romain, comme l'avaient compris pendant trois siècles les rois de Germanie et la chrétienté entière.

En effet, les deux royaumes annexes d'Arles et d'Italie furent, à partir de ce moment, séparés de fait de la Germanie et finirent par être désignés, même dans le langage officiel, comme des épaves de l'empire, *avulsa regni;* le titre impérial, maintenu à l'Allemagne, ne servit plus qu'à la mettre dans une dépendance plus directe de la curie romaine. Le royaume d'Arles, de tout temps assez faiblement rattaché au reste de l'empire, lui devint de plus en plus étranger depuis la fin du treizième siècle, bien que l'empereur Charles IV y ait encore une fois été couronné en 1365 par l'archevêque d'Arles, au retour de son entrevue d'Avignon avec le pape Urbain V; la vallée inférieure du Rhône passa, province par province, aux rois de France; dans la moitié septentrionale du royaume, où jusqu'aujourd'hui le peuple appelle la rive gauche de la Saône *terre d'empire* et la rive droite *terre du roi*, on n'oublia guère moins complétement les anciennes relations d'obédience, tout en ne les rompant que bien plus tard ou en les laissant même subsister en apparence jusqu'au bout: la Suisse occidentale et la Franche-Comté n'ont été définitivement séparées de l'empire qu'au dix-septième siècle; les noms des archevêques de Besançon et des ducs de Savoie

figuraient, il y a un siècle encore, sur la liste officielle des princes ayant siége et voix à la diète; les comtes de Montbéliard et les évêques de Bâle ont même réellement fait partie du corps germanique jusqu'à la révolution française. Les choses se passèrent presque de même pour l'Italie. Abandonnée à elle-même pendant plus d'un demi-siècle par les successeurs immédiats des Hohenstaufen, qui la comparaient, non sans raison, à la caverne du lion devant laquelle on voit les pas de ceux qui y entrent, non les traces de ceux qui en sortent, elle fut pour la dernière fois sérieusement revendiquée par Henri VII, le fondateur de la maison impériale de Luxembourg, qui alla y chercher la mort (1313), comme tant d'autres rois de Germanie avant lui; depuis son expédition romaine il n'y eut plus que des simulacres d'expéditions et des couronnements de parade, du moins jusqu'à l'époque de Charles-Quint, et de même que les états du pape, les républiques municipales et les seigneuries de l'Italie septentrionale acquirent leur pleine autonomie; seuls le Tyrol méridional et la partie du Frioul et de l'Istrie soumise à la maison d'Autriche restèrent incorporés à l'empire. Cependant on ne laissa jamais périmer complétement le droit impérial au royaume d'Italie; les jurisconsultes des deux côtés des monts continuaient à le proclamer; des patriotes italiens, comme Dante dans son traité *De monarchia* ou Pétrarque dans les lettres qu'il adressa à Charles IV, rappelaient aux rois allemands leurs droits et leurs devoirs royaux dans la péninsule; un Jean-Galéas Visconti paya 100,000 ducats à l'empereur Wenceslas pour en obtenir la concession du titre ducal à Milan. Aussi lorsque Charles-Quint put appuyer les vieilles prétentions de l'Allemagne de toute la puissance austro-espagnole, il se géra en suzerain effectif du Milanais, du Mantouan, de Parme, de Modène, de la Toscane; au dix-huitième siècle encore l'empereur Joseph Ier prononça de son droit impérial la confiscation du duché de Mantoue, et fit exécuter la sentence par ses armées. Quant à la dignité impériale elle-même, elle échappa au naufrage de l'ancien saint-empire et resta l'apanage exclusif des rois d'Allemagne; mais ce fut à titre de concession gracieuse des souverains

pontifes. Déjà Innocent III en avait revendiqué la libre disposition et en avait disposé en effet; ses successeurs firent comme lui; Boniface VIII exigea d'Albert Ier le serment pur et simple de vasselage; les papes d'Avignon manquèrent même faire passer la couronne d'empereur dans la maison royale de France, la première en puissance dans toute l'Europe depuis le quatorzième siècle: mais ils ne réalisèrent pas leur menace en présence des protestations énergiques du corps germanique entier, et l'Allemagne conserva ce souvenir de sa grandeur passée. Une dernière fois Frédéric III renouvela à Rome l'antique cérémonie du couronnement (1452); parmi ses successeurs, Charles-Quint seul se fit couronner empereur, à Bologne, non à Rome, par le pape Clément VII (1530); mais depuis Maximilien Ier (1508), ils n'en substituèrent pas moins tous la qualification impériale au titre de roi des Romains, seul usité au moyen âge pour les princes non encore couronnés, et jusqu'au 6 août 1806 les rois de Germanie s'appelèrent *empereurs romains élus, toujours augustes.*

Mais revenons à l'Allemagne elle-même, et étudions maintenant ses modifications territoriales et politiques, durant les guerres du sacerdoce et de l'empire et pendant la période de désorganisation générale qui suivit. Le royaume de Germanie, composé lors du partage de l'empire de Charlemagne des quatre tribus des Saxons, des Franconiens, des Souabes et des Bavarois, puis augmenté par les rois de la maison de Saxe, à l'ouest, de la Lorraine et, à l'est, de quelques conquêtes sur les Slaves, comprenait vers la fin du onzième siècle, en pleine époque franconienne, tous les pays depuis la mer du Nord jusqu'aux Alpes et depuis la Meuse jusqu'à la Leitha, ou, pour indiquer ses frontières d'une façon un peu plus précise, il était limité au nord par l'Eider et la mer germanique, au couchant par l'Escaut, la Meuse supérieure, l'extrémité méridionale des Vosges et la Reuss, au sud par la chaîne principale des Alpes, au levant enfin par une ligne qui de la moyenne Drave remontait à la Leitha, suivait les Petites-Karpathes et les Sudètes, se rapprochait fort de la basse Elbe et finissait au golfe de Kiel. Les cinq duchés

nationaux, portés au nombre de huit par le dédoublement de la Lorraine et de la Bavière et par l'annexion de la Bohême, formaient, en comptant à part les territoires thuringiens et frisons, politiquement adjoints à la Saxe et à la Basse-Lorraine, dix régions géographiques principales, subdivisées encore, comme à l'époque carlovingienne, en *Gaue*, *pagi* ou comtés, quoique déjà de tout côté les territoires féodaux, ecclésiastiques et laïques, eussent brisé de mille manières les anciennes circonscriptions. A l'ouest, les deux duchés lorrains, en partie de langue romane, se partageaient depuis 959 le royaume lotharingien et s'étendaient, la Lorraine mosellane ou Haute-Lorraine sur la Moselle et la haute Meuse, la Basse-Lorraine, Lothier ou Ripuarie des deux côtés de la Meuse inférieure. Au nord, la Frise longeait l'océan germanique depuis les bouches de la Meuse et du Rhin jusqu'à celles du Weser, et la Saxe, la plus considérable des provinces allemandes, allait depuis la proximité du bas Rhin jusqu'à la basse Elbe, en poussant au delà de ce dernier fleuve, au milieu des Slaves du nord et du nord-est, ses marches avancées de Holstein, de Nordmark, d'Ostmark et de Lusace. Le centre était partagé entre la Thuringe et la Franconie : la première couvrait, des deux côtés de la Saale thuringienne, les pentes septentrionales de la Forêt de Thuringe et se prolongeait vers l'est par la Misnie, slave de race comme les marches saxonnes plus septentrionales ; la seconde commençait sur la rive gauche du moyen Rhin et remontait jusqu'à ses sources la grande vallée latérale du Mein. Au sud, la Souabe ou Allemannie, avec l'Alsace et la Rhétie, comprenait les cantons du Rhin supérieur et du haut Danube, tandis que la Bavière s'étendait sur toute la seconde étape du bassin danubien et intercalait sa pointe orientale, de langue allemande, la marche autrichienne, entre les deux provinces du sud-est, encore presque en totalité slaves, de Bohême et de Carinthie. De celles-ci enfin, l'une, la Bohême, avec son annexe la Moravie, répondait au bassin supérieur de l'Elbe et au pays de la Morawa septentrionale ; l'autre, la Carinthie, détachée de la Bavière en 976, avait pour artère centrale la Drave supérieure.

Jusqu'à la fin du moyen âge les limites du royaume de Germanie, de *l'empire* comme on s'habituait de plus en plus à l'appeler, ne se sont sensiblement déplacées que dans une seule direction, celle du nord-est. Elles restèrent à peu près invariables à l'est, du côté de la Hongrie ; à l'ouest, le comté de Bar, qui s'avançait au delà de la Meuse dans la direction de la Marne et qui ce nonobstant avait pendant des siècles fait partie de la Lorraine et par suite de l'Allemagne, passa en 1301 sous la mouvance française ; au sud par contre, ainsi que nous l'avons dit plus haut, quelques provinces limitrophes des deux royaumes d'Arles et d'Italie maintinrent des relations plus ou moins directes et effectives avec la couronne germanique ; mais ces modifications territoriales dans les deux sens du recul et de l'avance de la frontière sont fort insignifiantes, quand on les compare à l'extension de la domination germanique sur une partie notable de la grande plaine wende. En effet les tribus slaves soit de la Baltique méridionale, soit des bassins inférieurs de l'Elbe et de l'Oder, attaquées depuis le commencement du douzième siècle par une croisade continue des Allemands, des Polonais et des Danois, durent renoncer successivement, au profit à la fois de l'église chrétienne et de leurs voisins qui s'en étaient faits les champions, tant à leur vieilles idoles qu'à leur indépendance, et, par un concours heureux de circonstances, toutes les conquêtes des trois nations rivales tournèrent au profit exclusif de l'Allemagne. Les héros de la propagation armée du christianisme dans ces vastes contrées appartiennent indistinctement aux trois nationalités, car sur leur liste on voit figurer à côté du marquis de la Nordmark Albert l'Ours, du duc de Saxe Henri le Lion et de l'archevêque de Magdebourg Wichmann, le roi de Pologne Boleslas III le Victorieux et les rois danois Waldemar Ier le Grand, Canut VI et Waldemar II ; le Polonais Boleslas fut le protecteur de l'évêque de Bamberg Otton, le principal missionnaire des Slaves de la basse Oder, et ce fut la crainte de ses armes autant que la parole de l'apôtre qui décida l'assemblée des Poméraniens à adopter la foi chrétienne (1127) ; si Albert l'Ours et Wichmann furent seuls à conquérir le Brandebourg, l'œuvre

de Henri le Lion dans la Vandalie ou Slavonie proprement dite, c'est-à-dire dans le Holstein oriental et dans le Mecklembourg, fut achevée par les rois de Danemark, Canut VI et Waldemar II, dont le père déjà avait eu l'honneur de détruire le plus grand des sanctuaires païens, le temple qui s'élevait sur le promontoire d'Arcona dans l'île de Rugen en l'honneur du dieu à quatre têtes, Swiatowid ou Swantowit (1168). Mais la mission religieuse fut presque exclusivement allemande, et ce fut à l'Allemagne que se rattachèrent tout d'abord à peu près tous les évêchés rétablis ou fondés à neuf dans les pays wendes. C'étaient d'une part ceux de Havelberg et de Brandebourg, créations d'Otton le Grand disparues après lui, et que rappela à la vie Albert l'Ours en les subordonnant de nouveau à l'église métropolitaine de Magdebourg ; c'étaient de l'autre, sous la métropolie de Hambourg-Brême, les trois évêchés de Lubeck, de Ratzebourg et de Schwérin, dont le premier remplaça la fondation ottonienne d'Aldenbourg, tandis que le second et le troisième faisaient revivre les églises de Ratzebourg et de Mecklembourg appelées à une existence éphémère dans le courant du onzième siècle par le prince obotrite Gottschalk ; seul le diocèse de Cammin, qui prit la place du siége épiscopal fondé par Otton de Bamberg, en face de Cammin, à Julin dans l'île de Wollin, fut un diocèse exempt. Un peu plus tard la région entière fut incorporée politiquement aussi au royaume de Germanie, les partages entre les princes polonais et la grande défaite du roi danois Waldemar II à Bornhœvde (1227) ayant laissé libre jeu aux princes, évêques et comtes allemands. Le Holstein, le Mecklembourg, la Poméranie redevinrent ou devinrent pour la première fois terres d'empire, au même titre que la Misnie, la Lusace et le Brandebourg qui n'avaient jamais cessé de l'être depuis leur organisation en marches ; même la Silésie, pays polonais d'origine et converti au christianisme avec ou par la Pologne, se rattacha peu à peu à l'Allemagne. Et ce ne fut pas seulement une prise de possession politique : dans toutes ces provinces orientales, qu'elles fussent de vieille date conquises ou nouvellement annexées, la germanisation fit dès lors des

progrès rapides ; l'immigration continue de clercs, de chevaliers, de bourgeois et de paysans de race tudesque y introduisit le droit, les mœurs, la langue de l'Allemagne ; sauf un quart de la Silésie, une portion peu considérable de la Lusace et quelques villages poméraniens, on n'y parle plus aujourd'hui le slave ; la transformation a été complète dans le Holstein oriental, le Mecklembourg, le Brandebourg, la Misnie, et l'on s'étonne de lire dans les histoires de Saxe qu'au quatorzième siècle encore le margrave de Misnie, Frédéric le Sérieux, était dans le cas d'interdire l'usage de la langue wende dans sa ville de Leipzig, l'ancien *Lipzk* ou ville des tilleuls des Sorabes. Les conquêtes faites depuis le treizième siècle le long de la Baltique orientale par les deux ordres de chevalerie allemands, les Porte-Glaive et les Teutons, propagèrent même la colonisation tudesque beaucoup plus loin encore au nord-est, et Danzick, Kœnigsberg et Riga devinrent de grands centres de civilisation germanique, à l'instar de Magdebourg, de Lubeck, de Stettin et de Breslau ; mais les pays borusses, lettons et finnois soumis par eux ne furent jamais régulièrement incorporés à l'empire. Au sud-est, tout au contraire, les populations slaves de la Bohême, de la Carinthie et de leurs annexes, quoique réunies de vieille date à la Germanie, conservèrent plus ou moins intacte leur nationalité primitive.

Parallèlement à l'extension de l'Allemagne dans la direction du nord-est, s'accomplissait dans son sein une révolution, politique et territoriale à la fois, qui, commencée dès le onzième siècle, aboutit, au treizième, à la dislocation féodale de l'empire, et dont les effets se sont perpétués jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, en partie même jusqu'à nos jours. Tandis qu'en France la royauté capétienne maîtrisait peu à peu la féodalité, les rois de Germanie facilitèrent eux-mêmes, par leurs lointaines entreprises et par une politique qui prétendait embrasser la chrétienté entière, les progrès d'un nouvel ordre de choses, qui devait être également fatal à la puissance de la royauté et à l'unité du royaume. Les préoccupations italiennes et européennes des plus grands d'entre eux leur firent trop négliger des

intérêts plus voisins; il n'y a guère que Henri VI de Hohenstaufen, le fils de Frédéric Ier, qui ait sérieusement songé à donner à la royauté allemande une base plus solide par l'établissement légal de l'hérédité monarchique. Il n'y réussit pas, et, eût-il réussi, il était trop tard : les guerres du sacerdoce et de l'empire, compliquées de la rivalité des deux familles, presque également puissantes, des Welfs et des Hohenstaufen, avaient usé à la fois l'autorité royale et l'autorité ducale, au profit de la féodalité qu'on peut appeler de second ordre, et qui se composait à la fois des vassaux secondaires, soustraits à la puissance des ducs, et des prélats, que les rois saxons et franconiens avaient essayé de leur opposer. Aussi déjà son propre fils Frédéric II concéda-t-il aux seigneurs ecclésiastiques et laïques la souveraineté, ou, pour employer le terme technique, la *supériorité territoriale*, le *dominium terræ*, avec presque tous les droits régaliens (1220. 1232); encore, en signant ces constitutions, ne fit-il que confirmer expressément un état de choses bien plus ancien. Dès la fin du dixième siècle, les vassaux de deuxième rang, comtes, marquis et landgraves, avaient commencé à se rendre héréditaires dans leurs fiefs; cent ans plus tard, ils se titraient d'après les noms de leurs comtés, réputés dorénavant possessions patrimoniales, et étaient imités par de nombreux barons ou *dynastes*, qui, autour d'un château patrimonial, avaient créé des comtés nouveaux. De leur côté, presque tous les évêques et un certain nombre d'abbés, marchant sur les traces des souverains pontifes, étaient devenus seigneurs terriens, soit par des donations particulières, soit principalement par des concessions royales. En effet, les rois saxons et franconiens, non contents d'étendre leurs droits d'immunité, qui remontaient aux Mérovingiens, et de leur conférer les droits régaliens utiles, comme l'avaient fait les derniers Carlovingiens, leur avaient accordé dans les villes épiscopales et abbatiales, et même dans des comtés entiers, la juridiction comtale complète, afin de contrebalancer par leur influence la puissance des vassaux laïques, en train de devenir héréditaires. Plus les empereurs avaient, par ces concessions exorbitantes, agrandi le rôle politique du clergé, plus ils de-

vaient tenir à le garder sous leur autorité directe, et c'est ce qui explique leur âpreté à défendre contre le saint-siége leur droit traditionnel d'investir par la crosse et l'anneau les dignitaires de l'église; mais l'indomptable énergie de Grégoire VII et de ses successeurs immédiats arracha à Henri IV la libre disposition des évêchés; le compromis par lequel Henri V offrit à l'église de s'abstenir de toute ingérance dans la nomination des prélats, à condition qu'elle restituât au domaine royal tout ce qu'elle en avait reçu à titre de fiefs, fut rejeté avec indignation par les évêques et les abbés allemands, plus avides de pouvoir que de liberté; de guerre lasse, l'empereur dut, par le concordat de Worms, se contenter du droit de conférer par le sceptre les fiefs d'empire attachés aux bénéfices ecclésiastiques, en laissant la disposition réelle de ceux-ci aux chapitres et à la curie romaine; et ainsi les prélats échappèrent à leur tour à l'autorité royale. Les guerres des Guelfes et des Gibelins augmentèrent de plus en plus l'indépendance des vassaux, laïques et ecclésiastiques, et de fait ils étaient déjà presque souverains dans leurs territoires respectifs lorsque Frédéric II leur y reconnut la supériorité territoriale; mais la sanction royale affermit d'autant leur quasi-autonomie. Les décrets de ce prince se trouvèrent cependant impuissants sur un point : pour mieux se concilier les évêques, il prétendit faire rentrer sous leur autorité politique leurs villes épiscopales, qui, de leur côté, avaient acquis des rois ou des prélats eux-mêmes une bonne partie des droits régaliens dans l'enceinte de leurs murs; mais, elles aussi, elles surent défendre contre leurs anciens seigneurs ecclésiastiques leurs droits concédés ou usurpés, et, de concert avec les villes du domaine royal successivement émancipées par les empereurs, elles constituèrent les villes libres et impériales, c'est-à-dire des républiques municipales autonomes, qui, depuis le treizième siècle, commencent à figurer dans l'empire à côté des princes laïques et ecclésiastiques, quoique à un rang plus modeste.

Ainsi l'ancien royaume de Germanie, formé par l'ensemble des duchés nationaux, que réunissait en un seul tout le pouvoir supérieur de la royauté, s'était profondément modifié dans son

organisation politique par le triomphe du système féodal ; l'empire du treizième siècle n'était déjà plus qu'une espèce de république fédérative, sous la présidence impériale. Les cadres géographiques s'étaient transformés en même temps que les institutions politiques : dès la fin du onzième siècle, la division carlovingienne en comtés, établie sur la base des *Gaue* ou *pagi* primitifs, était tombée en désuétude, avec la disparition de l'ancienne organisation administrative et judiciaire ; cent cinquante ans plus tard, les duchés nationaux avaient disparu à leur tour, ou du moins complétement changé de nature. Un nouveau lotissement territorial, variant sans cesse selon les hasards des héritages, des achats, des usurpations, des partages, avait remplacé l'ancienne topographie des *pagi* et des comtés ; certains seigneurs avaient réussi à réunir en un seul territoire plusieurs comtés carlovingiens ; beaucoup plus souvent un seul et même comté s'était partagé entre un plus ou moins grand nombre de comtes et de seigneurs. Quant aux duchés nationaux, il n'y avait guère que celui de Bohême qui en eût conservé le caractère primitif ; partout ailleurs les titres en avaient été transférés sur des portions plus ou moins restreintes de leur ancienne étendue, à moins qu'ils ne fussent complétement périmés. Dans le premier cas se trouvaient les duchés de Saxe, de Bavière, de Lorraine, de Lothier et de Carinthie, dont les titulaires n'étaient plus que des feudataires ordinaires, possédant des territoires patrimoniaux plus ou moins considérables ; à la deuxième catégorie appartenaient les duchés de Franconie et de Souabe, dont le premier s'était réduit, dès le douzième siècle, au petit duché, fort éphémère lui-même, de Rothenburg-sur-la-Tauber, et dont le second fut entraîné, un siècle plus tard, dans la chute des Hohenstaufen. En somme, le grand caractère géographique de la révolution opérée en Allemagne par la victoire de la féodalité, c'est la dislocation générale de l'empire, divisé dès lors en une multitude de territoires de toute grandeur, de toute puissance, de toute origine et de toute nature, qui tous étaient déjà des états presque souverains. Cependant il faut se hâter d'ajouter, car c'est la différence fondamentale entre le développement his-

torique de l'Allemagne et celui de l'Italie, que l'unité nationale allemande avait été fondée assez solidement par les rois saxons pour que le royaume de Germanie ne tombât pas dans une dissolution complète. L'idée de la solidarité politique des états germaniques survécut à la crise du treizième siècle : la royauté, restaurée après le *grand interrègne* par Rodolphe de Habsbourg, et dorénavant appuyée principalement sur la puissance patrimoniale des empereurs, fut maintenue comme clef de voûte de l'édifice complexe que formaient les nombreux membres de l'empire.

La nouvelle organisation politique de l'Allemagne, qui se consolida du treizième au quinzième siècle sous les règnes trop souvent anarchiques des premiers Habsbourg, de Louis le Bavarois et des empereurs de la maison de Luxembourg, fut donc dès le début et devint de plus en plus essentiellement aristocratique; l'empereur était primé par l'empire, et cet empire se composait avant tout des princes ecclésiastiques et laïques, archevêques, évêques et abbés d'une part, ducs, margraves, landgraves et comtes de l'autre. Aux diètes qui le représentaient, les villes libres et impériales, qui avaient réussi à se maintenir comme corporations autonomes, ne furent admises que comme un collége inférieur; la noblesse immédiate d'empire et les quelques cantons de paysans libres qui avaient résisté à l'absorption princière et qui continuaient à voir dans l'empereur leur unique souverain et maître, n'y pénétrèrent même jamais. Par contre, dans le sein même de cette aristocratie princière se développa, comme collége particulier à la diète et comme conseil forcé du souverain, une espèce de directoire oligarchique, qui, de son droit exclusif à élire l'empereur, prit le nom de collége électoral. Dès les premières élections royales en Germanie, les principaux dignitaires de l'église nationale, les ducs et les plus puissants parmi les feudataires laïques avaient exercé un certain droit de *prétaxation* ou de désignation préalable; puis, dans la première moitié du treizième siècle, sous l'influence probablement du saint-siége, l'élection définitive aussi fut dévolue à ces électeurs privilégiés, et leur nombre fixé au chiffre sacramentel de sept, qui

est énoncé pour la première fois dans le *Sachsenspiegel* ou droit coutumier saxon, et que, lors de l'élection de Rodolphe de Habsbourg, en 1273, on admettait déjà comme un axiome de droit public. Mais si le chiffre des voix électorales n'a pas varié, il n'en est pas de même pour la désignation des princes qui devaient les posséder. Le droit au vote des trois archevêques rhénans ne fut, il est vrai, jamais contesté; mais, quant aux quatre voix laïques qu'on met, assez arbitrairement, en rapport, soit avec les anciens duchés nationaux, soit avec les offices de la couronne, elles soulevèrent bien des compétitions, que motivèrent et entretinrent surtout les élections doubles du treizième et du quatorzième siècle, où chaque parti tâchait à l'envi de grossir le nombre de ses voix. Ainsi les ducs de Bavière et les rois de Bohême se disputaient un seul et même vote, et pour les trois autres, qu'un usage constant avait définitivement attribués à des familles déterminées, il y avait doute si le privilége appartenait au plus âgé ou à l'aîné de la race, s'il était collectif ou individuel. Ce ne fut que la fameuse *bulle d'or* de l'an 1356 qui trancha toutes ces difficultés, en même temps qu'elle libella les prérogatives du corps électoral. Rédigée par Charles IV et ses partisans, elle débouta la maison de Bavière au profit de la couronne de Bohême, qu'il portait lui-même, et, en outre, elle décida que la voix électorale, fixée sur une *terre électorale* déterminée, serait indivisible et transmise selon l'ordre de primogéniture. Le collége électoral fut ainsi définitivement composé des trois archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, du roi de Bohême, du comte palatin du Rhin, du duc de Saxe et du margrave de Brandebourg; à chacun de ses sept membres fut invariablement attribué un des sept grands offices de la couronne, à savoir, aux trois prélats les dignités d'archichancelier (*archicancellarius*, *Reichserzkanzler*) en Germanie, en Arélat et en Italie, aux quatre princes laïques celles d'archiéchanson (*archipincerna*, *Erzschenk*), d'archiécuyer-tranchant (*dapifer*, *Truchsess*), d'archimaréchal (*archimarescalcus, Erzmarschall*) et d'archichambellan (*archicamerarius*, *Erzkaemmerer*); ensemble ils furent, selon le langage symbolique de l'époque, les

sept flambeaux de l'empire, les sept colonnes du temple, et leurs lettres de consentement (*Willebriefe*) furent réputées nécessaires pour tous les actes importants du pouvoir impérial.

Au point de vue territorial également, l'élément aristocratique, princier, prévalut de plus en plus dans l'empire pendant les derniers siècles du moyen âge ; les villes libres, les territoires de la noblesse immédiate, les cantons de paysans autonomes ne formaient plus que des enclaves de plus en plus insignifiantes des territoires des princes ecclésiastiques et laïques ; mais tandis qu'en diète, dans le collége des électeurs comme dans celui des princes, les membres de la hiérarchie ecclésiastique occupaient le rang d'honneur, leurs états ne pouvaient se mesurer avec ceux des maisons princières, ni comme étendue et comme population, ni comme richesse et comme puissance. Nous ne tenterons même pas de faire un essai de statistique du corps germanique au milieu du quinzième siècle ; constatons seulement à cet égard les faits les plus essentiels. Ainsi que nous venons de le dire, la majeure partie du territoire de l'empire était partagée entre les dynasties princières, lesquelles, très-nombreuses par elles-mêmes, se divisaient de plus presque toutes en plusieurs branches co-régnantes. Parmi elles s'élevaient déjà, avec des possessions territoriales plus ou moins étendues, les maisons souveraines de l'Allemagne contemporaine. En première ligne venaient les Habsbourg, maîtres de toutes les provinces sud-est de l'empire, et qui, quoiqu'en leur qualité de ducs d'Autriche ils ne siégeassent que dans le collége des princes, reprenaient à ce moment même à titre presque héréditaire la couronne impériale décernée par les électeurs. Comme eux régnaient en pays anciennement slave, jadis conquis et colonisé, et, par suite, moins morcelé et mieux plié à l'obéissance, les Hohenzollern du Brandebourg et les Wettin de la Saxe, alors encore égaux en puissance, tandis que dans les contrées de vieille souche germanique le premier rang était tenu par les Wittelsbach tant bavarois que palatins et par les Welfs du Brunswick et du Lunebourg. Les dynasties d'Oldenbourg-Holstein et de Mecklembourg, de Wurtemberg et de

Hesse, de Bade et de Nassau, pour ne nommer que les plus connues parmi les maisons princières modernes, se plaçaient à un ou plusieurs degrés plus bas. Enfin mentionnons encore quelques états ou territoires, alors plus ou moins importants, et qui, dans les deux siècles suivants, cessèrent de former des états particuliers : c'est avant tout le royaume de Bohême avec ses grandes annexes; puis la Poméranie, le long de la Baltique, et, sur le bas Rhin, les pays de Clèves, Juliers et Berg.

Moins nombreuses, et en général plus exiguës, étaient les principautés ecclésiastiques. Nous indiquerons tout à l'heure les plus importantes d'entre elles; mais auparavant profitons de l'occasion qui s'offre à nous, pour présenter dans son ensemble la division ecclésiastique de l'Allemagne, telle qu'elle existait à la fin du moyen âge et à la veille de la Réforme. Au milieu du quinzième siècle la Germanie comptait sept églises métropolitaines, Mayence, Trèves, Cologne, Brême, Magdebourg, Salzbourg et Prague, auxquelles, à la rigueur, on pourrait ajouter celle de Besançon, puisque, comme nous l'avons dit, la partie septentrionale de l'ancien royaume d'Arles était restée jusqu'à un certain point annexée à l'empire. De ces sept provinces ecclésiastiques, celle de Mayence, métropole primatiale de la Germanie, était de beaucoup la plus vaste, car elle s'étendait des sources du Rhin à la basse Elbe, et comprenait, même en ne pas tenant compte du siége exempt de Bamberg, les douze diocèses suffragants de Coire, Constance, Strasbourg, Spire, Worms, Paderborn, Hildesheim, Verden, Halberstadt, Wurzbourg, Eichstaedt et Augsbourg. A l'ouest, les deux métropoles de Trèves et de Cologne couvraient, l'une les pays de la Moselle et de la Lahn inférieure, l'autre ceux du bas Rhin et de l'Ems, et comptaient, la première trois, la seconde cinq siéges subordonnés, à Metz, Toul et Verdun d'une part, à Liége, Utrecht, Munster, Osnabruck et Minden de l'autre. La province de Brême, avec ses trois évêchés suffragants de Lubeck, Ratzebourg et Schwérin, auxquels nous pouvons ajouter l'évêché exempt de Cammin, longeait les deux mers septentrionales. Au nord-est, l'église métropolitaine de Magdebourg comprenait, par elle-même et par ses cinq diocèses

suffragants de Mersebourg, Naumbourg, Meissen, Brandebourg et Havelberg, la région de la moyenne Elbe. Au sud-est, la province de Salzbourg correspondait aux pays du moyen Danube et des Alpes orientales et renfermait, en dehors des petits évêchés de Gurk, Chiemsée, Seccau et Saint-André de Lavant, les quatre grands évêchés de Brixen, Frisingue, Ratisbonne et Passau, sur la vaste circonscription du dernier desquels allait être découpé, avant la fin du quinzième siècle, le nouveau diocèse de Vienne en Autriche. Enfin la métropole de Prague, qui n'avait été érigée qu'en 1344 aux dépens de Mayence, comprenait la Bohême et la Moravie, et avait Olmutz pour principal siége suffragant. Pour compléter l'énumération des diocèses, qui, au milieu du quinzième siècle, peuvent être considérés comme allemands, il ne nous reste à citer que Cambrai dans la province de Reims, Bâle et Lausanne dans celle de Besançon, Genève et Sion dans celles de Vienne sur le Rhône et de Moutiers en Tarantaise, Trente et Trieste dans le patriarcat d'Aquilée, et Breslau et Lébus dans la province de Gnesen.

Les archevêchés et évêchés dont on vient de lire la longue liste couvraient, en tant que circonscriptions ecclésiastiques, le territoire de la Germanie entière; en tant que principautés épiscopales, ils n'en occupaient qu'une médiocre partie. Tous les siéges épiscopaux, il est vrai, si l'on fait abstraction de quelques-uns de ceux qui avaient été créés en pays slave, et de plus un certain nombre d'abbayes privilégiées, conféraient à leurs titulaires le rang de princes d'empire, grâce aux possessions des saints patrons de leurs églises, sur lesquelles ils avaient la supériorité territoriale ou quasi-souveraineté; mais la plupart d'entre ces principautés ecclésiastiques étaient de dimensions fort restreintes; quelques-unes seulement comprenaient des territoires d'une plus vaste étendue. Parmi les abbés les plus puissants, il faut citer ceux de Fulde, de Corvey, de Hersfeld et de Saint-Gall, dont le dernier d'ailleurs était sur le point de se séparer de l'empire avec ses alliés des ligues suisses; les évêques les plus riches en terres étaient ceux de Liége, de Munster, de Wurzbourg et de Bamberg; tous les métropolitains, à l'exception de

celui de Prague, ou, en d'autres mots, les six archevêques de Mayence, Trèves, Cologne, Brême, Magdebourg et Salzbourg étaient souverains de territoires considérables. Deux prélats portaient même le titre ducal : l'archevêque de Cologne prétendait au duché à la fois en Westphalie et en Lorraine, et l'évêque de Wurzbourg, dont les possessions s'étendaient sur une portion notable de la Franconie orientale, s'intitulait duc de ce pays.

Il y avait donc au moins quelques-uns de ces princes mitrés qui pouvaient rivaliser, pour l'étendue et l'importance de leurs domaines, avec les princes laïques du second rang ; aucune des villes libres et impériales, fort nombreuses surtout dans les contrées du Rhin et du Danube supérieur, ne pouvait avoir cette prétention : leurs territoires finissaient en général aux limites de leurs banlieues, auxquelles quelques-unes seulement ajoutaient la possession de quelques bailliages. A la tête des cités libres d'origine épiscopale marchaient Ratisbonne, Bâle, Strasbourg, Spire, Worms, Cologne, et, jusqu'à leur asservissement dans le courant du quinzième siècle encore, Mayence et Magdebourg ; Francfort-sur-le-Mein, Nuremberg, Ulm et Lubeck tenaient le premier rang parmi les municipes autrefois royaux ; Augsbourg participait à la nature des deux espèces de villes. Quant aux biens parcellaires de la noblesse immédiate et aux rares cantons de paysans libres, ils ne formaient également que des exceptions peu considérables. Les premiers n'existaient guère qu'en Souabe et en Franconie, l'Allemagne la plus allemande de la fin du moyen âge; les autres n'avaient de l'importance que dans les montagnes alpestres de la Suisse, dont les habitants étaient déjà à demi détachés de l'empire, et dans les pays de digues des basses terres frisonnes, où l'autorité princière n'avait pas encore réussi à s'établir sur les ruines de la vieille autonomie républicaine.

CHAPITRE IV

Le saint empire romain de nation germanique pendant les temps modernes.

Le moyen âge léguait aux temps modernes un empire d'Allemagne fort vaste encore, mais sans solidarité nationale réelle, sans organisation politique arrêtée. L'empereur, chef nominal de la communauté, n'avait de pouvoir effectif que celui que lui donnaient ses états patrimoniaux; la diète, où les principaux états de l'empire se réunissaient pour délibérer sur les affaires du royaume, était un rouage incommode et d'habitude inefficace; rois, princes, prélats, comtes, seigneurs, bourgeois et paysans poursuivaient exclusivement leurs intérêts particuliers, le plus souvent opposés à ceux des autres classes de la société, et ne reconnaissaient tous ensemble, comme argument décisif, que celui de la force brutale; vers la fin du quinzième siècle encore, après une anarchie chronique de deux ou trois cents ans, le vrai droit public de l'empire était le droit du plus fort, ou, pour nous servir de l'énergique expression allemande, le droit du poing (*Faustrecht*).

Ce fut alors que, sous l'inspiration principalement de l'archevêque de Mayence Berthold de Henneberg, primat de Germanie et directeur du collége électoral, le roi des Romains, puis empereur Maximilien Ier s'efforça de mettre fin à l'impuissance trop constatée de la nation allemande, en prêtant les mains à une réorganisation de l'empire, opérée en diète, avec le concours commun de tous les états. Son père, l'empereur Frédéric III, à quelque dures extrémités qu'il eût été parfois réduit, n'avait jamais voulu renoncer aux vieilles prérogatives de l'au-

torité royale, et quoique depuis des siècles elles eussent perdu toute valeur pratique, il avait préféré voir se perpétuer le désordre plutôt que de compromettre par des concessions formelles le principe monarchique; plus impatient et plus léger que lui, Maximilien, alors qu'il n'était que l'héritier élu de la couronne germanique, accepta le fait accompli de l'autonomie des membres de l'empire, en se consolant par la réflexion ironique que « si les autres rois avaient des sujets, lui il gouvernerait des rois; » puis, après la mort de son père, il travailla, avec tout le sérieux dont il était capable, à la nouvelle constitution, beaucoup plus fédérative que monarchique. Des diètes successives proclamèrent la paix publique perpétuelle (*ewige Landfriede*), destinée à mettre fin aux guerres féodales et aux brigandages nobles, créèrent dans la chambre impériale (*Reichskammergericht*) un organe judiciaire commun, par la régence d'empire (*Reichsregiment*) un pouvoir exécutif central, par le denier commun (*gemeine Pfennig*) un impôt universel, et donnèrent au nouvel ordre de choses politique sa base territoriale par la division de l'empire en dix cercles (*Kreise*). Mais l'autorité territoriale des princes avait déjà jeté des racines trop profondes; ils s'étaient trop familiarisés avec l'idée de leur quasi-souveraineté pour qu'ils s'accommodassent de l'obéissance envers un gouvernement central, ce gouvernement fût-il en majorité choisi par eux-mêmes dans leur propre sein. La régence d'empire et le denier commun échouèrent complétement; la paix publique et la chambre impériale n'eurent de prise que sur les membres de l'empire trop faibles pour s'y soustraire; les intérêts politiques, financiers, bientôt aussi religieux de la communauté continuèrent à être débattus, soit en diète, soit par la diplomatie et les armes, entre les princes prépondérants, autour desquels se groupaient les états moins puissants. Quant à la division en cercles, elle n'a jamais joué qu'un rôle tout à fait insignifiant au point de vue politique et administratif; néanmoins, comme elle a donné jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle la division géographique usuelle du saint-empire, nous allons nous y arrêter un instant.

Les tentatives faites pour substituer à l'ancienne division du royaume selon les duchés nationaux, complétement tombée en désuétude avec la disparition de ces duchés eux-mêmes, une nouvelle division en cercles, plus ou moins calquée sur la précédente, remontent jusqu'à la fin du quatorzième siècle. La question, souvent agitée pendant tout le cours du quinzième siècle, aboutit enfin en l'année 1500, où la diète d'Augsbourg, principalement en vue du maintien de la paix publique, créa les six cercles de Bavière, de Franconie, de Saxe, du Rhin, de Souabe et de Westphalie-Rhin inférieur. A ce moment l'empereur et les électeurs ne jugeaient pas encore à propos de faire entrer leurs territoires respectifs dans la nouvelle circonscription; ils le firent en 1512, où la diète de Cologne ajouta aux six cercles primitifs, dont le troisième s'appela dorénavant la Basse-Saxe, le quatrième le Haut-Rhin et le sixième la Westphalie tout court, les quatre nouveaux cercles d'Autriche, de Bourgogne, du Rhin électoral ou Bas-Rhin et de Saxe électorale ou Haute-Saxe; cette division en dix cercles reçut ensuite sa consécration définitive aux diètes de Worms et de Nuremberg des années 1521 et 1522. Le singulier enchevêtrement topographique des cercles les uns dans les autres, qui était remarquable surtout entre ceux du Haut-Rhin, de Westphalie et du Rhin électoral, puis entre ceux du Haut-Rhin, de Souabe et d'Autriche, s'explique par l'histoire de leur création successive; une autre anomalie plus étonnante encore, c'est que, dans la nouvelle division, ne furent pas compris, non-seulement toute une série d'abbayes, de comtés, de seigneuries, de paysanneries qui appartenaient immédiatement à l'empire, mais même l'ensemble des territoires de la noblesse immédiate, et des provinces entières qui faisaient partie de l'empire ou qu'on comptait du moins d'habitude avec lui. Les petits territoires immédiats qui manquent sur les listes officielles des cercles furent probablement tout simplement oubliés; quant aux pays, en partie fort considérables, qu'on y cherche en vain, on n'a qu'à se rappeler leur provenance historique ou leur situation politique particulière pour se rendre compte de leur prétérition. Ainsi l'ordre teutonique, dont les

grandes conquêtes de la Baltique n'avaient d'ailleurs jamais été annexées politiquement à l'Allemagne, était vassal de la couronne de Pologne pour les territoires prussiens qui lui restaient; la confédération helvétique venait de prouver, par la guerre de Souabe, qu'elle entendait garder son autonomie complète; la Savoie, la Franche-Comté et Montbéliard étaient du royaume d'Arles et non de celui de Germanie; le duché de Lorraine et les évêchés lorrains se tenaient à part depuis longtemps; la couronne de Bohême, portée depuis la fin du quinzième siècle par des princes polonais, en faisait momentanément autant. L'omission des territoires de la noblesse immédiate d'empire s'explique par une autre raison : fidèle à ses traditions féodales, l'ordre équestre, qui ne voulait dépendre que de l'empereur seul, ne tint pas à entrer dans de nouvelles relations avec les princes voisins, ses adversaires naturels, et ceux-ci ne pouvaient voir avec déplaisir une exemption qui était de nature à faciliter leurs usurpations futures.

A tous les germes de dissolution que nous avons précédemment constatés dans l'empire germanique, la Réforme du seizième siècle vint ajouter un nouveau ferment de désunion. Au lieu de se faire, comme on avait pu l'espérer d'abord, dans et par l'empire entier, elle fut abandonnée au libre arbitre des états particuliers; or, tandis que l'Allemagne du nord presque entière, avec quelques princes du sud et la majeure partie des villes libres, se déclara pour les nouvelles doctrines, le catholicisme se maintint victorieusement au sud et à l'ouest, par l'alliance de l'Autriche, de la Bavière et des princes ecclésiastiques. Deux groupes hostiles, trois même si l'on tient compte de l'antipathie respective des Luthériens et des Calvinistes, se partagèrent dès lors les états de l'empire, se mesurèrent plus d'une fois les armes à la main, et restèrent opposés les uns aux autres dans leur politique et dans leurs alliances, même après la conclusion de la paix de Westphalie, qui, en 1648 seulement, mit fin aux guerres de religion en Allemagne. Un autre résultat politique de la Réformation, presque aussi considérable que cette scission du corps germanique en un *corps catholique* et un

corps évangélique, fut la prépondérance de plus en plus marquée des princes laïques sur les autres membres de l'empire. Dès la première prédication du protestantisme, les princes qui s'y rallièrent, non contents de séculariser les biens ecclésiastiques de leurs états patrimoniaux, avaient commencé à donner aux principautés ecclésiastiques de l'Allemagne septentrionale des administrateurs choisis parmi les membres cadets de leurs dynasties, mesure préparatoire à leur sécularisation future; les villes libres, de plus en plus entourées et étreintes par des territoires princiers de plus en plus étendus et compactes, ne sauvaient plus qu'à grand'peine une autonomie illusoire, et la théorie de la clôture des territoires, du *territorium clausum* des jurisconsultes, en vertu de laquelle et d'après la formule « *quidquid est in territorio, etiam est de territorio* » il n'y avait pas d'exception à la souveraineté du prince dans les limites de son territoire patrimonial, après avoir été appliquée dès la fin du quinzième siècle par les ducs de Bavière à la noblesse de leurs états, restait suspendue comme une menace perpétuelle sur la tête de la noblesse immédiate tout entière. Cependant, à deux reprises, sous Charles-Quint et sous Ferdinand II, la maison de Habsbourg essaya, à la faveur des guerres de religion et en s'appuyant sur sa puissance domestique, d'opérer en Allemagne une réaction monarchique; mais les deux fois la tentative, d'abord couronnée de succès, échoua contre la résistance des princes allemands, soutenus par la France. Charles-Quint, vainqueur à Muhlberg (1547) des confédérés de Smalcalde, grâce à ses soldats espagnols et italiens, parut à la diète d'Augsbourg, qu'il tint l'hiver suivant, assez disposé à suivre l'avis du duc d'Albe, qui lui conseillait de faire des princes ecclésiastiques et laïques du saint-empire des chapelains et des grands d'Espagne; de son droit césarien il destitua l'électeur Jean-Frédéric de Saxe, retint prisonnier le landgrave Philippe de Hesse, trancha par l'*Interim* ou Provisoire d'Augsbourg la question religieuse : mais son allié du moment, le nouvel électeur de Saxe, Maurice, ne tarda pas à se rappeler qu'il était luthérien et souverain; il signa, à Friedwald et à Chambord,

des traités avec notre roi Henri II, et, avec le concours de ce *champion de la liberté germanique et des princes captifs*, il dicta au vieil empereur la transaction de Passau (1552), qui mit à néant tous ses projets politiques et religieux. Quatre-vingts ans plus tard, dans la première moitié de la guerre de trente ans, après les batailles de Dessau et de Lutter (1626), Wallenstein, à la tête de son armée de mercenaires, manifesta à son tour l'intention d'établir un empereur unique, comme la France et l'Espagne avaient un seul roi; les troupes impériales inondèrent la basse Allemagne, tinrent la main à la confiscation de plusieurs duchés et principautés laïques, commencèrent à exécuter *l'édit de restitution* de 1629, qui mettait à la disposition de l'empereur toutes les principautés ecclésiastiques du nord : mais la politique de Richelieu réunit à la diète de Ratisbonne (1630) tous les princes allemands, tant catholiques que protestants, en une opposition commune aux velléités absolutistes de Ferdinand II, fit renvoyer Wallenstein au moment même où Gustave-Adolphe débarquait en Poméranie, engagea la France elle-même dans la guerre quand les forces de la Suède vinrent à faiblir; et les traités de Westphalie mirent fin pour toujours aux tentatives de restaurer le pouvoir monarchique en Allemagne, en inscrivant dans le droit public européen la quasi-souveraineté ou supériorité territoriale (*jus territoriale*, *jus superioritatis*, *Landeshoheit*) des états d'empire.

Ces traités de Westphalie, signés à Munster avec la France et à Osnabruck avec la Suède (24 octobre 1648), eurent une importance tout à fait exceptionnelle pour l'Allemagne, tant au point de vue de sa constitution qu'à celui de ses frontières. Ils annulèrent définitivement, comme nous venons de l'indiquer, l'autorité de l'empereur en sa qualité de roi de Germanie; ils commencèrent à faire disparaître un des éléments constitutifs du saint-empire en prononçant la sécularisation des principautés ecclésiastiques du nord; ils légalisèrent l'intervention de l'étranger et ses alliances dans l'empire; ils ratifièrent enfin toute une série d'actes, anciens ou récents, qui avaient succes-

sivement dépouillé l'Allemagne d'une partie de ses provinces au sud-ouest et au couchant. C'est par eux en effet que la Suisse, qui déjà lors de la formation des cercles s'était tenue à l'écart, et la partie septentrionale du cercle de Bourgogne, en d'autres termes la république des sept provinces unies des Pays-Bas, abjurèrent toute communion politique avec l'Allemagne; par eux aussi que furent cédées à la France une partie de la Lorraine et l'Alsace presque entière. La première de ces cessions ne faisait que régulariser une usurpation séculaire; en effet, les trois évêchés et villes de Metz, Toul et Verdun, lesquels étaient français de langue et tentaient depuis longtemps l'ambition de nos rois, avaient été offerts à Henri II par les princes protestants ligués contre Charles-Quint, pour acheter son concours pécuniaire et le décider à une diversion utile à leur cause; le fils de François Ier s'était hâté d'obtempérer au désir exprimé par eux de le voir *s'impatroniser au plus tôt dans ces villes d'empire qui n'étaient pas de langue germanique* (1552), et avait même tenté, sans succès il est vrai, d'y ajouter Strasbourg, qui en était indubitablement; puis il avait repoussé l'attaque furieuse de Charles-Quint contre Metz et était resté, sans cession formelle, en possession des trois évêchés, que l'empire n'avait plus essayé de reconquérir, et qu'il abandonnait maintenant en droit aussi. Quant à l'Alsace, qui elle était presque entièrement de langue allemande, elle était occupée en majeure partie par des garnisons françaises depuis qu'à la mort du duc Bernard de Saxe-Weimar, qui en avait fait la conquête sur les troupes impériales, Richelieu avait acheté ses généraux et son armée (1639); la paix de Westphalie abandonna à Louis XIV toutes les possessions et tous les droits qu'y avaient l'empereur et la maison d'Autriche, dans des termes assez élastiques pour que le roi pût soumettre plus tard à son autorité absolue le pays entier, bien que la cession formelle ne comprît que l'Alsace autrichienne, c'est-à-dire les landgraviats de Haute et Basse-Alsace, le comté de Ferrette, la ville de Brisach et l'avouerie de Basse-Alsace ou préfecture de Haguenau. Il avait été question d'abord de conférer l'Alsace au roi de France au même titre auquel la couronne de Suède prit

la Poméranie citérieure, Rugen, Wismar, Brême et Verden, c'est-à-dire comme fief d'empire; mais des deux côtés on préféra une cession en toute propriété, l'empereur se défiant d'un vassal trop puissant, et Mazarin sachant fort bien que le protectorat de la liberté germanique, stipulé en faveur de la France et de la Suède en leur qualité de garantes de la paix, assurait plus que suffisamment à son maître le droit d'intervenir dans les affaires allemandes. Voilà pour les nouvelles frontières données à l'empire; à l'intérieur la sécularisation de la majeure partie des principautés ecclésiastiques de la basse Allemagne fit disparaître définitivement de la liste des princes allemands, malgré les protestations du saint-siége, les deux archevêques de Brême et de Magdebourg et les neuf évêques de Ratzebourg, Schwérin, Cammin, Mersebourg, Naumbourg, Meissen, Verden, Halberstadt et Minden, plus l'abbé de Hersfeld et quelques-uns de ses confrères moins puissants, dont les états furent assignés en guise d'indemnités à la Suède et aux maisons princières de Brandebourg, de Saxe, de Mecklembourg, de Hesse et de Brunswick. D'autre part, les derniers liens qui rattachaient entre eux les différents membres de l'empire furent sinon dissous, du moins fort relâchés : chaque état, dorénavant investi de la quasi-souveraineté sous la garantie expresse de l'Europe, fut officiellement autorisé à contracter des alliances particulières tant avec d'autres états allemands qu'avec l'étranger; la compétence de la diète, qu'on avait jusque-là toujours réservée, en théorie du moins, fut annulée, pour tout ce qui touchait aux affaires religieuses, par le *veto* accordé au corps évangélique.

Depuis les traités de Westphalie jusqu'à l'époque napoléonienne, c'est-à-dire pendant un siècle et demi, le saint-empire romain, qui au dire de Voltaire n'était ni saint, ni romain, ni même un empire, traîna une misérable agonie, trop souvent rendue ridicule par le pédantisme germanique. Il y avait toujours un empereur, et cet empereur, malgré les proportions dérisoires auxquelles était réduit son pouvoir impérial, continuait même à exercer une influence très-réelle dans l'empire, tant parce que, en sa qualité de chef de la maison de Habsbourg-

Autriche, il était le souverain de beaucoup le plus puissant de l'Allemagne, que parce que les membres les plus faibles de la communauté, noblesse d'empire, villes libres, princes ecclésiastiques, se groupaient habituellement autour de lui, comme autour d'un protecteur contre leurs voisins princiers; mais le lien politique et national, qui réunissait les différentes parties de l'empire ou, pour employer la nouvelle terminologie officielle, les différents membres du *corps germanique*, allait s'affaiblissant sans cesse, et les institutions communes encore existantes n'avaient presque plus aucune portée. La chambre impériale, qui depuis 1691 siégeait à Wetzlar, et le conseil aulique de Vienne, auquel ressortissaient les affaires réservées à l'empereur, n'arrivaient que rarement à conclure dans les interminables procès engagés devant eux, et quand ils y réussissaient par hasard, ils n'avaient pas les moyens de faire exécuter leurs sentences, pour peu qu'elles fussent désagréables à quelque prince puissant. La diète, devenue perpétuelle à Ratisbonne depuis l'année 1663, s'était changée en une conférence de diplomates où, à côté des plénipotentiaires impériaux, figuraient les représentants de quatre ou cinq têtes couronnées, les rois de Danemark étant d'empire comme ducs de Holstein, ceux de Suède comme ducs de Poméranie, et les trois électeurs de Saxe, de Brandebourg et de Brunswick-Hanovre étant devenus successivement rois électifs ou héréditaires de Pologne, de Prusse et d'Angleterre. Chaque état de quelque importance suivait sa politique particulière; la maison d'Autriche avait souvent des intérêts étrangers, quelquefois des intérêts opposés à ceux de l'Allemagne; et en face d'elle Frédéric II commença dès ses débuts à grouper autour de la Prusse une opposition systématique, recrutée principalement dans l'Allemagne protestante du nord, mais qui à la fin de son règne réussit à englober momentanément la majorité des grands états germaniques, quand les projets ambitieux de Joseph II lui permirent de former, sous prétexte de sauvegarder la constitution de l'empire, le *Furstenbund* ou association des princes allemands (1785). Du moins la monarchie prussienne était-elle par son vrai centre, le Brandebourg, une puissance

allemande; l'ingérance continuelle dans les affaires intérieures de l'empire, de la France et de la Suède au dix-septième, de la France, de l'Angleterre et de la Russie au dix-huitième siècle, n'avait même pas cette excuse : elle ruina à fond l'indépendance nationale de l'Allemagne et fit de son sol, pendant plus d'un siècle encore après la fin de la guerre de trente ans, le théâtre principal des grandes guerres européennes.

La France surtout fut pendant les deux longs règnes de Louis XIV et de Louis XV un protecteur hautain et un dangereux voisin pour l'empire décrépit. Depuis la *ligue du Rhin* conclue entre Mazarin et quelques-uns des princes de l'Allemagne occidentale (1658), le cabinet de Versailles eut presque toujours à sa solde une partie des petits souverains allemands, et leur connivence lui permit d'humilier à plaisir l'empereur et l'empire, tout en l'aidant à démanteler davantage encore les frontières occidentales de l'Allemagne. L'acquisition par la France, aux traités des Pyrénées (1659), d'Aix-la-Chapelle (1668) et de Nimègue (1678), d'une partie des Pays-Bas espagnols et de la Franche-Comté entière, ne dépouilla pas, il est vrai, bien sérieusement l'empire, auquel depuis longtemps ces provinces n'appartenaient plus que de nom; mais il n'en fut pas de même de l'incorporation à la monarchie des Bourbons du reste de l'Alsace et du duché de Lorraine, bien que les princes et municipes alsaciens eussent été en réalité livrés à la France du jour où l'empereur avait cédé au roi l'Alsace autrichienne, et que de vieille date la Lorraine ne tînt à l'empire que par des liens fort peu étroits : c'est qu'en assurant la domination française sur la rive gauche du moyen Rhin, la possession définitive et complète de ces deux provinces compromettait de la façon la plus grave la sécurité de toute l'Allemagne rhénane. Ce fut dès les premières années de son règne personnel que Louis XIV se préoccupa d'achever la soumission de l'Alsace, en y proclamant sa haute souveraineté exclusive, par une interprétation captieuse des stipulations de Munster. Il exigea successivement le serment de fidélité, pour leurs possessions alsaciennes, des évêques de Strasbourg et de Spire, des ducs de Wurtemberg, des

comtes de Hanau-Lichtenberg, des princes palatins et de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, réduisit au rang de simples sujets les habitants des dix petites villes impériales de Haguenau, Rosheim, Obernai, Landau, Wissembourg, Schlestadt, Colmar, Kaysersberg, Turckheim et Munster, qui formaient la préfecture de Haguenau ou décapole alsacienne, et enfin força à capituler entre ses mains la grande ville libre de Strasbourg, l'antique boulevard de l'empire (1681). Plus tard, au traité de Ryswyk (1697), il restitua à l'Allemagne un certain nombre de villes et de seigneuries, que des réunions arbitraires avaient également annexées à la France; mais Strasbourg et l'Alsace entière demeurèrent françaises. Quant au duché de Lorraine, l'empire n'en fut officiellement dépouillé que sous le règne de Louis XV; mais depuis des siècles ses souverains, qui, comme la majeure partie de leurs sujets, étaient de langue française, refusaient de paraître aux diètes et de reconnaître la chambre impériale, sauf à se réclamer de l'empire quand ils avaient besoin d'un secours contre les rois de France, leurs suzerains pour le duché de Bar; et à partir de l'époque de Richelieu deux occupations françaises, prolongées l'une de 1633 à 1661, l'autre de 1670 à 1697, avaient été des acheminements à une annexion formelle. Occupée de nouveau au commencement de la guerre de succession de Pologne (1733), la Lorraine fut par les préliminaires de Vienne de 1735, que confirmèrent toute une série d'actes subséquents, assignée à l'ancien roi de Pologne Stanislas Leczinski avec réversion à son gendre Louis XV, et ainsi se trouva définitivement consommée sa séparation d'avec l'Allemagne.

Ces empiétements territoriaux des rois de France sur la frontière sud-ouest de l'ancien royaume de Germanie se continuèrent, dans les dernières années du dix-huitième siècle, dans des proportions beaucoup plus considérables et avec une rapidité beaucoup plus grande, du fait de la république française; le Rhin, qui au moyen âge avait été l'artère centrale de l'Allemagne, en devint la limite extrême, que ne respecta même pas l'ambition démesurée de Napoléon Ier; et du même coup tomba complétement en ruines l'antique édifice du saint-empire romain de na-

tion germanique, qui depuis longtemps était battu en brèche du dehors et miné à l'intérieur jusque dans ses derniers fondements. Mais avant que de passer à l'examen des grands mouvements territoriaux qui ont marqué pour l'Europe centrale la fin du dix-huitième et le commencement du dix-neuvième siècle, il nous faut exposer avec quelque détail quel était, dans ses complications étranges, l'état politique et géographique de l'Allemagne à la veille du bouleversement général produit par la Révolution française; c'est ainsi seulement que nous pourrons faire comprendre les modifications incessantes qui finalement ont abouti à un ordre de choses tout nouveau.

En faisant abstraction de la Savoie et des pays italiens, qu'une vieille habitude seule mettait encore dans les limites du saint-empire, mais en tenant compte de la Silésie, bien que la Prusse prétendît en posséder sa part en toute souveraineté, l'empire germanique était en 1789 borné au nord par les deux mers et le Schleswick danois, au couchant par la république des sept provinces unies, la mer du Nord et la France, au sud par la confédération helvétique, la république de Venise et la mer Adriatique, au levant enfin par le royaume habsbourgeois de Hongrie et les pays polonais, en partie déjà annexés à l'Autriche et à la Prusse; les calculs plus ou moins exacts du temps lui attribuaient une superficie de 12,000 lieues d'Allemagne carrées, soit 660,000 kilomètres carrés, et une population de vingt-huit à trente millions d'habitants. En théorie, il continuait à passer pour une monarchie, la première même en dignité, au dire des Allemands; par le fait, son nom ne désignait plus qu'une fédération extrêmement lâche, qui d'une multitude d'états souverains ou quasi-souverains avait la prétention de faire un seul et même corps, le corps germanique. Ces états, dont l'origine et la nature variaient tout autant que la grandeur et la population, portaient les titres les plus divers; il y avait un royaume et un archiduché, des électorats et des duchés, des landgraviats et des margraviats, des comtés-princiers et des principautés, des comtés et des seigneuries, des archevêchés et des évêchés, des abbayes et des prévôtés, des villes libres et des villages d'empire, des

terres de noblesse immédiate et des ganerbinats; mais tous ensemble ils formaient ce qu'on appelait l'empire, en opposition avec l'empereur. L'empereur, qui se titrait empereur romain élu, toujours auguste, roi de Germanie, qui seul avait droit à la qualification de majesté, et qui dans ses armoiries continuait à porter l'aigle noire à deux têtes en champ d'or, n'était plus guère que le président honoraire de la confédération : les *capitulations impériales*, dont la première avait été rédigée avant l'élection de Charles-Quint, et qu'on avait depuis lors rendues de plus en plus rigoureuses, avaient en effet réduit à fort peu de chose ses droits et ses prérogatives. Il convoquait la diète, ratifiait et expédiait ses *recez*, donnait l'investiture des fiefs et recevait l'hommage des villes impériales; en vertu de ses *réservats*, il pouvait élever à un rang supérieur de noblesse, conférer certains priviléges, nommer les conseillers de son conseil aulique et certains membres de la chambre impériale; comme protecteur des deux églises, catholique et protestante, il assistait par commissaires aux élections épiscopales et exerçait le droit des *premières prières*, c'est-à-dire qu'il nommait au premier canonicat devenu vacant dans chaque évêché à partir de son avénement; enfin il avait comme revenu fixe la taxe sur les juifs de Francfort et de Worms et l'impôt annuel des villes impériales, en tout, raconte-t-on, 13,884 florins et 32 kreutzer! Quant aux états et membres immédiats, dont l'ensemble constituait l'empire, leurs droits variaient à l'infini, ainsi que leur puissance; mais en général ils avaient tous siége et vote à la diète en vertu de la possession d'un territoire d'empire; généralement aussi ils figuraient dans un ou plusieurs des dix cercles. Sans doute il y avait des exceptions de tout genre : quelques princes ou comtes siégeaient à la diète comme *personalistes*, c'est-à-dire sans posséder de territoire immédiat, tandis que certains états immédiats, et spécialement la noblesse d'empire, n'y étaient pas représentés; d'un autre côté il était resté en dehors de la division par cercles des membres immédiats de l'empire, et cela tant parmi ceux qui paraissaient à la diète que parmi ceux qui en étaient exclus; néanmoins, la participation à la diète et l'in-

scription dans un cercle étaient les deux grands signes caractéristiques de l'*immédiateté d'empire*.

La diète, organe politique de l'empire, se composait de trois colléges, inégaux en rang et en autorité, et dont chacun votait à part; c'étaient, par ordre de dignité et de puissance, le collége électoral, le collége des princes et le collége des villes libres. On trouvera au bas de la page la liste complète de leurs membres respectifs, telle qu'elle était officiellement fixée vers la fin du dix-huitième siècle (1); l'analyse que nous allons en donner fera mieux comprendre, je l'espère, qu'une simple énumération, la composition complexe de ce sénat germanique.

(1) A. *Collége électoral.*

1. Mayence. — 2. Trèves. — 3. Cologne. — 4. Bohême. — 5. Palatinat-Bavière. — 6. Saxe. — 7. Brandebourg. — 8. Hanovre.

B. *Collége des princes.*

a. Banc ecclésiastique.

1. Archevêque de Salzbourg. — 2. Archevêque de Besançon. — 3. Grand-maître teutonique. — 4. Évêque de Bamberg. — 5. Évêque de Wurzbourg. — 6. Évêque de Worms. — 7. Évêque d'Eichstaedt. — 8. Évêque de Spire. — 9. Évêque de Strasbourg. — 10. Évêque de Constance. — 11. Évêque d'Augsbourg. — 12. Évêque de Hildesheim. — 13. Évêque de Paderborn. — 14. Évêque de Frisingue. — 15. Évêque de Ratisbonne. — 16. Évêque de Passau. — 17. Évêque de Trente. — 18. Évêque de Brixen. — 19. Évêque de Bâle. — 20. Évêque de Liége. — 21. Évêque d'Osnabruck. — 22. Évêque de Munster. — 23. Évêque de Lubeck. — 24. Évêque de Coire. — 25. Évêque de Fulde. — 26. Abbé de Kempten. — 27. Prévôt d'Ellwangen. — 28. Grand-prieur de Malte. — 29. Prévôt de Berchtolsgaden. — 30. Prévôt de Wissembourg. — 31. Abbé de Prum. — 32. Abbé de Stavelo. — 33. Évêque de Corvey. — 34. Banc de prélats souabe. — 35. Banc de prélats rhénan.

b. Banc laïque.

36. Archiduc d'Autriche. — 37. Duc de Bourgogne. — 38. Duc de Bavière. — 39. Duc de Magdebourg. — 40. Comte palatin de Lautern. — 41. Comte palatin de Simmern. — 42. Comte palatin de Neubourg. — 43. Duc de Brême. — 44. Comte palatin de Deux-Ponts. — 45. Comte palatin de Veldenz. — 46. Comte palatin de Lautereck. — 47. Duc de Saxe-Weimar.— 48. Duc de Saxe-Eisenach. — 49. Duc de Saxe-Cobourg. — 50. Duc de Saxe-Gotha. — 51. Duc de Saxe-Altenbourg. — 52. Margrave de Brandebourg-Culmbach-Baireuth. — 53. Margrave de Brandebourg-Onolzbach ou Anspach. — 54. Duc de Brunswick-Celle. — 55. Duc de Brunswick-Grubenhagen. — 56. Duc de Brunswick-Calenberg. — 57. Duc de Brunswick-Wolfenbuttel. — 58. Prince de Halberstadt. — 59. Duc de Poméranie citérieure. — 60. Duc de Poméranie ultérieure. — 61. Duc de Verden. — 62. Duc de Mecklembourg-Schwérin. — 63. Duc de Mecklembourg-Gustrow. — 64. Duc de Wurtemberg. — 65. Land-

Le collége électoral, placé sous le directoire de Mayence, ne comptait que huit membres, les trois électeurs ecclésiastiques de Mayence, Trèves et Cologne, et les cinq électeurs laïques de Bohême, Palatinat-Bavière, Saxe, Brandebourg et Brunswick-Lunebourg ou Hanovre. Il a été question plus haut des sept électeurs primitifs et de leurs offices respectifs; la paix de Westphalie (1648) avait créé un huitième électorat, avec la nouvelle dignité d'architrésorier (*archithesaurarius*, *Erzschatzmeister*), en faveur de la maison palatine, dépouillée du sien par ses cousins de Bavière dans le cours de la guerre de trente ans; puis en 1692 l'empereur Léopold Ier avait élevé au rang d'électeur le duc

grave de Hesse-Cassel. — 66. Landgrave de Hesse-Darmstadt. — 67. Margrave de Bade-Bade. — 68. Margrave de Bade-Durlach. — 69. Margrave de Bade-Hochberg. — 70. Duc de Holstein-Gluckstadt. — 71. Duc de Holstein-Gottorp. — 72. Duc de Saxe-Lauenbourg. — 73. Prince de Minden. — 74. Duc de Savoie. — 75. Landgrave de Leuchtenberg. — 76. Princes d'Anhalt. — 77. Comtes-princiers de Henneberg. — 78. Prince de Schwérin. — 79. Prince de Cammin. — 80. Prince de Ratzebourg. — 81. Prince de Hersfeld. — 82. Comte-princier de Montbéliard. — 83. Duc d'Arenberg. — 84. Prince de Hohenzollern. — 85. Prince de Lobkowitz. — 86. Prince de Salm. — 87. Prince de Dietrichstein. — 88. Prince de Nassau-Hadamar. — 89. Prince de Nassau-Dillenbourg. — 90. Prince d'Auersperg. — 91. Prince d'Ostfrise. — 92. Prince de Furstenberg. — 93. Prince de Schwarzenberg. — 94. Prince de Liechtenstein. — 95. Prince de Tour-et-Taxis. — 96. Prince de Schwarzbourg. — 97. Collége des comtes de Souabe. — 98. Collége des comtes de Wettéravie. — 99. Collége des comtes de Franconie. — 100. Collége des comtes de Westphalie.

C. *Collége des villes libres.*

a. Banc rhénan.

1. Cologne. — 2. Aix-la-Chapelle. — 3. Lubeck. — 4. Worms. — 5. Spire. — 6. Francfort-sur-le-Mein. — 7. Goslar. — 8. Brême. — 9. Hambourg. — 10. Muhlhausen. — 11. Nordhausen. — 12. Dortmund. — 13. Friedberg. — 14. Wetzlar.

b. Banc souabe.

15. Ratisbonne. — 16. Augsbourg. — 17. Nuremberg. — 18. Ulm. — 19. Esslingen. — 20. Reutlingen. — 21. Noerdlingue. — 22. Rothenburg. — 23. Schwaebisch-Hall. — 24. Rottweil. — 25. Ueberlingen. — 26. Heilbronn. — 27. Schwaebisch-Gmund. — 28. Memmingen. — 29. Lindau. — 30. Dinkelsbuhl. — 31. Biberach. — 32. Ravensburg. — 33. Schweinfurt. — 34. Kempten. — 35. Windsheim. — 36. Kaufbeuern. — 37. Weil. — 38. Wangen. — 39. Isny. — 40. Pfullendorf. — 41. Offenbourg. — 42. Leutkirchen. — 43. Wimpfen. — 44. Weissenburg-im-Nordgau. — 45. Giengen. — 46. Gengenbach. — 47. Zell. — 48. Buchhorn. — 49. Aalen. — 50. Buchau. — 51. Bopfingen.

de Lunebourg-Hanovre, qu'après de longues négociations le collége électoral admit dans son sein en 1708; mais le nombre des électeurs, ainsi porté à neuf, était retombé à huit lorsque, à l'extinction de la ligne bavaroise des Wittelsbach, la ligne palatine lui succéda et réunit de nouveau en un seul les deux électorats de la maison (1777); en même temps l'office d'architrésorier, qui depuis 1714 était exercé concurremment par les deux nouveaux électeurs, était demeuré sans partage à celui de Hanovre. Au point de vue religieux, les cinq premiers membres du collége électoral étaient catholiques; les trois autres, Saxe, Brandebourg et Hanovre étaient protestants, ou du moins réputés tels quant au vote, car les électeurs de Saxe avaient tenu à conserver leur prérogative de chefs du corps évangélique, malgré leur retour dans le giron de l'église romaine.

En second lieu venait le collége des princes, beaucoup plus nombreux que le collége électoral; on y comptait en effet, en comprenant dans l'addition les votes de Besançon et de Savoie, qui reposaient depuis longtemps, quatre-vingt-quatorze voix *viriles* ou individuelles et six voix *curiales* ou collectives. Ses membres, parmi lesquels Salzbourg et Autriche exerçaient alternativement le directoire, se divisaient en deux bancs, le banc ecclésiastique et le banc laïque, occupés l'un par les prélats et chefs d'ordre, l'autre par les princes et comtes, de telle sorte cependant qu'Autriche et Bourgogne siégeassent, comme marque de préséance, avec les princes ecclésiastiques. Le banc ecclésiastique avait trente-trois voix viriles et deux voix curiales : les premières appartenaient aux deux archevêques de Salzbourg et de Besançon, au grand-maître teutonique et au grand-prieur de Malte, aux vingt-trois évêques de Bamberg, Wurzbourg, Worms, Eichstaedt, Spire, Strasbourg, Constance, Augsbourg, Hildesheim, Paderborn, Frisingue, Ratisbonne, Passau, Trente, Brixen, Bâle, Liége, Osnabruck, Munster, Lubeck, Coire, Fulde et Corvey, aux trois abbés-princiers de Kempten, Prum et Stavelo, et aux trois prévôts-princiers d'Ellwangen, Berchtolsgaden et Wissembourg; les deux dernières étaient exercées, au nom du banc de prélats souabe et du banc de prélats rhénan,

par leurs directeurs respectifs. Ces trente-cinq votes étaient presque tous catholiques, la paix de Westphalie ayant sécularisé à peu près toutes les principautés ecclésiastiques de l'Allemagne protestante ; cependant sur un banc transversal (*Querbank*) particulier s'asseyait l'évêque évangélique de Lubeck, et aussi celui d'Osnabruck lorsque ce siége, alternativement occupé par un catholique et par un protestant, avait un administrateur luthérien; quant au banc de prélats rhénan, il était réputé catholique, quoiqu'il comptât parmi ses membres les abbesses protestantes de Quedlinbourg, Herford, Gernrode et Gandersheim. Les voix du banc laïque étaient au nombre de soixante-cinq, dont soixante et une viriles et quatre curiales. Les soixante et une voix viriles se partageaient fort inégalement entre vingt-cinq maisons princières, dont treize étaient appelées *anciennes* et douze *nouvelles*, selon que la représentation en diète de leurs territoires ou leur introduction personnelle dans le collége étaient antérieures ou postérieures à l'année 1582 ; parmi les maisons anciennes, Palatinat-Bavière et Brandebourg avaient huit votes, Brunswick sept, Saxe six, Mecklembourg quatre, Hesse et Bade trois, Autriche, Wurtemberg et Holstein deux, Suède, Savoie et Anhalt un seul ; des douze maisons nouvelles d'Arenberg, Hohenzollern, Lobkowitz, Salm, Dietrichstein, Nassau, Auersperg, Furstenberg, Schwarzenberg, Liechtenstein, Tour-et-Taxis et Schwarzbourg, celle de Nassau seule avait deux voix, toutes les autres un vote unique. L'accumulation des votes entre les mains de certaines dynasties princières s'explique d'une part par le grand nombre de lignes régnantes qu'elles comptaient lors de la répartition primitive des suffrages, de l'autre par l'acquisition qu'elles avaient faite depuis lors de principautés laïques ou de principautés ecclésiastiques sécularisées ; mais il en résultait cette singulière disproportion, que la maison impériale de Habsbourg, dont les vastes territoires d'empire couvraient dès le commencement du seizième siècle deux cercles entiers, en était restée à ses deux voix d'Autriche et de Bourgogne, tandis que les électeurs de Brandebourg, de Hanovre et de Palatinat-Bavière disposaient chacun de six ou sept votes, sans même

compter ceux qui revenaient aux branches cadettes de leurs maisons. Dans les quatre colléges des comtes de Souabe, de Wettéravie, de Franconie et de Westphalie, auxquels appartenaient les quatre voix curiales, on remarquait des anomalies non moins singulières; car il y figurait d'une part un certain nombre de personalistes, et de l'autre, à raison de leurs territoires comtaux, des électeurs, des princes, des prélats et des libres-barons. Ajoutons que c'est parmi leurs membres qu'il faut chercher les aïeux des dynasties encore régnantes de Reuss, de Lippe et de Waldeck. Sous le rapport confessionnel, le banc laïque du collége des princes était en grande majorité protestant: vingt-deux votes seulement étaient catholiques, à savoir les huit voix de Palatinat-Bavière, les deux voix d'Autriche, les voix uniques de Savoie, Arenberg, Hohenzollern, Lobkowitz, Salm, Dietrichstein, Auersperg, Furstenberg, Schwarzenberg, Liechtenstein, Tour-et-Taxis, et la voix curiale du collége des comtes de Souabe; la voix du collége des comtes de Westphalie était alternante; les quarante-deux autres votes étaient évangéliques.

Le troisième collége, enfin, celui des villes libres, ne jouait à la diète qu'un rôle subordonné, quoique, depuis la paix de Westphalie, il y eût voix délibérative et décisive, à l'égal des deux colléges supérieurs. Malgré les pertes nombreuses qu'il avait subies, il comprenait encore cinquante et une républiques municipales, placées sous le directoire de la ville diétale de Ratisbonne et partagées entre deux bancs, le banc rhénan et le banc souabe, dont chacun votait à part. Les quatorze villes du banc rhénan étaient Cologne, Aix-la-Chapelle, Lubeck, Worms, Spire, Francfort-sur-le-Mein, Goslar, Brême, Hambourg, Muhlhausen, Nordhausen, Dortmund, Friedberg et Wetzlar; parmi les trente-sept membres du banc souabe, les quatre premiers seulement, Ratisbonne, Augsbourg, Nuremberg et Ulm, avaient de l'importance; nous renvoyons à la note pour les noms des trente-trois autres. La confession religieuse prédominante dans le troisième collége était le protestantisme; en vertu des stipulations de 1648, qui avaient fixé comme *année normale*, à cet

égard, l'an 1624, treize villes libres seulement comptaient comme catholiques, à savoir : Cologne, Aix-la-Chapelle, Rottweil, Ueberlingen, Schwaebisch-Gmund, Weil, Wangen, Pfullendorf, Offenbourg, Gengenbach, Zell, Buchhorn et Buchau ; les cinq villes d'Augsbourg, Dinkelsbuhl, Biberach, Ravensburg et Kaufbeuern étaient réputées mixtes, les trente-trois autres évangéliques.

Telle était la diète de l'empire à la veille de la Révolution. Les faits parlent assez éloquemment, ce semble, par eux-mêmes, pour que nous puissions nous croire dispensés de condamner en termes précis cette gothique institution et de relever par le détail les vices de tout genre d'un mécanisme politique aussi arbitrairement composé que compliqué dans son jeu ; un seul fait capital nous paraît devoir être mis encore une fois particulièrement en lumière : c'est qu'à la diète, comme dans l'empire lui-même, l'influence prépondérante appartenait aux princes, parmi les princes aux princes laïques, et, parmi ceux-ci, à un petit nombre de dynasties, presque toutes électorales.

La division géographique usuelle de l'empire en dix cercles, laquelle cependant ne comprenait pas, comme nous l'avons dit plus haut, tout l'ensemble des territoires qui en faisaient partie, pourrait donner lieu, à son tour, à de nombreuses observations. Nous nous en tiendrons à ce qu'il y a de plus essentiel ou de plus curieux, en rejetant en note l'interminable liste des membres des dix cercles, suivie de l'indication des principaux pays ou terres d'empire qui, à dessein ou par oubli, n'y avaient pas été incorporés (1). Les dix cercles de Bavière, Franconie, Basse-Saxe, Haut-Rhin, Souabe, Westphalie, Autriche, Bourgogne, Bas-Rhin et Haute-Saxe, étaient, avant tout, des circonscrip-

(1) Dans le tableau suivant, qui donne la composition des dix cercles en 1789, les chiffres entre crochets renvoient au rang en diète ; les noms propres entre parenthèses aux maisons possessionnées.

A. *Cercle de Bavière.*

a. Banc ecclésiastique.

1. Archevêque de Salzbourg [1]. — 2. 3. 4. Évêques de Frisingue [14], Ratisbonne [15], Passau [16]. — 5. Prévôt de Berchtolsgaden [29]. —

tions topographiques ; leur organisation politique, fort incomplète de tout temps, était, presque partout, tombée entièrement en désuétude, et ce n'était qu'au point de vue de la statistique qu'on les distinguait en quatre cercles catholiques (Bavière, Autriche, Bourgogne, Bas-Rhin), quatre cercles mixtes (Franconie, Haut-Rhin, Souabe, Westphalie) et deux cercles protestants (Basse-Saxe, Haute-Saxe). Dans six d'entre eux (Basse-Saxe, Westphalie,

6. 7. 8. Abbé de Saint-Emmeran et abbesses de Niedermunster et Obermunster, à Ratisbonne [35].

b. Banc laïque.

9. Bavière [38]. — 10. Neubourg [42] (Palatinat). — 11. Sulzbach (Palatinat). — 12. Leuchtenberg [75] (Bavière). — 13. Sternstein-sur-la-Naab (Prince de Lobkowitz [85]). — 14. Haag (Bavière). — 15. Ortenburg [98]. — 16. Staufenehrenfels (Palatinat). — 17. Obersulzburg (Bavière). — 18. Hohenwaldeck (Bavière). — 19. Breiteneck (Bavière). — 20. Ville libre de Ratisbonne [15].

B. *Cercle de Franconie.*

a. Banc ecclésiastique.

1. 2. 3. Évêques de Bamberg [4], Wurzbourg [5], Eichstaedt [7]. — 4. Grand-maître teutonique, à Mergentheim [3].

b. Princes laïques.

5. 6. Culmbach [52], Onolzbach [53] (Brandebourg). — 7. 8. 9. Henneberg [77] (Saxe électorale, Saxe ducale, Hesse-Cassel). — 10. Hohenlandsberg. — 11. Prince de Lœwenstein-Wertheim, personaliste. — 12. Hohenlohe-Waldenbourg [99].

c. Comtes.

13. Hohenlohe-Neuenstein [99]. — 14. Castell [99]. — 15. Wertheim [99]. — 16. Reineck-dans-le-Spessart [99]. — 17. Erbach [99]. — 18. 19. Limburg, pour Gaildorf et Speckfeld [99] (Brandebourg). — 20. Seinsheim [99]. — 21. 22. Reichelsberg et Wiesentheid [99]. — 23. Welzheim (Wurtemberg). — 24. Hausen (Brandebourg).

d. Villes libres.

25 à 29. Nuremberg [17], Rothenburg [22], Windsheim [35], Schweinfurt [33], Weissenburg-im-Nordgau [44].

C. *Cercle de Basse-Saxe.*

1. Magdebourg [39] (Brandebourg). — 2. Brême [43] (Hanovre). — 3. 4. 5. Celle [54], Grubenhagen [55], Calenberg [56] (Hanovre). — 6. Wolfenbuttel [57] (Brunswick). — 7. Halberstadt [58] (Brandebourg). — 8. 9. Schwérin-duché [62], Gustrow [63] (Mecklembourg). — 10. 11. Holstein-Gluckstadt [70] et Gottorp [71] (Danemark). — 12. Évêque de Hildesheim [12]. — 13. Lauenbourg [72] (Hanovre). — 14. Évêque de Lubeck [23]. — 15. 16. Schwérin-principauté [78], Ratzebourg [80] (Mecklembourg). — 17. Blankenburg (Brunswick). — 18. Ranzau (Danemark). — 19 à 24. Villes libres de Lubeck [3], Goslar [7], Muhlhausen [10], Nordhausen [11], Hambourg [9], Brême [8].

Autriche, Bourgogne, Bas-Rhin, Haute-Saxe) il n'existait pas de classement des états d'après leur nature ; le cercle de Bavière avait un banc ecclésiastique et un banc laïque ; les membres des cercles de Franconie et du Haut-Rhin se partageaient en princes ecclésiastiques, princes laïques, comtes et villes libres, et le

D. *Cercle du Haut-Rhin.*

a. Princes ecclésiastiques.

1. 2. Évêques de Worms [6], Spire [8]. — 3. Prévôt de Wissembourg [30] (Évêque de Spire). — 4. 5. 6. Évêques de Strasbourg [9], Bâle [19], Fulde [25]. — 7. Grand-prieur de Malte, à Heitersheim [28]. — 8. Abbé de Prum [31] (archevêque de Trèves). — 9. Prévôt d'Odenheim et chapitre de Bruchsal [35] (Évêque de Spire).

b. Princes laïques.

10. 11. 12. 13. Simmern [41], Lautern [40], Veldenz et Lautereck [45. 46], Deux-Ponts [44] (Palatinat). — 14. 15. 16. Cassel [65], Darmstadt [66], Hersfeld [81] (Hesse). — 17. Sponheim (Bade). — 18. Maison d'Autriche, sous le nom de Nomény en Lorraine, c'est-à-dire personaliste. — 19. Salm [86] ou Wild-et-Rhingraves princiers. — 20. 21. 22. 23. 24. Weilbourg, Usingen, Idstein, Saarbruck, Ottweiler (Nassau). — 25. Waldeck. — 26. Solms-Braunfels [98]. — 27. Isenburg-Birstein [98].

c. Comtes et seigneurs.

28. Hanau-Munzenberg (Hesse-Cassel). — 29. Hanau-Lichtenberg (Hesse-Darmstadt). — 30. 31. 32. Solms-Hohensolms, Roedelheim, Laubach [98]. — 33. 34. Koenigstein en Wettéravie (archevêque de Mayence et Stolberg). — 35. 36. 37. Isenburg-Budingen, Waechtersbach, Meerholz [98]. — 38. 39. 40. Wild-et-Rhingraves de Grehweiler, Grumbach, Dhaun [98]. — 41. 42. Leiningen-Dachsbourg et Westerbourg [98]. — 43. Munzfelden (archevêque de Trèves et Nassau-Usingen).— 44. 45. Sayn-Wittgenstein-Wittgenstein et Berlebourg [98]. — 46. Falkenstein dans le mont Tonnerre (Autriche). — 47. Reipolzkirchen dans le Hundsruck. — 48. Criechingen ou Créange en Lorraine [98]. — 49. Wartenberg. — 50. Bretzenheim-sur-la-Nahe (archevêque de Cologne). — 51. Dachstuhl, près Sarrebourg. — 52. Ollbruck, près Andernach.

d. Villes libres.

53 à 57. Worms [4], Spire [5], Francfort-sur-le-Mein [6], Friedberg [13], Wetzlar [14].

E. *Cercle de Souabe.*

a. Banc des princes ecclésiastiques.

1. 2. Évêques de Constance [10], Augsbourg [11]. — 3. Prévôt d'Ellwangen [27]. — 4. Abbé de Kempten [26].

b. Banc des princes laïques.

5. Wurtemberg [64]. — 6. 7. 8. Bade [67], Durlach [68], Hochberg [69] (Bade). — 9. 10. Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen [84]. — 11. Abbesse de Lindau. — 12. Abbesse de Buchau [97]. — 13. Thengen (Prince d'Auersperg [90]). — 14. Heiligenberg [97] (Prince de Furstenberg [92]). — 15. Oettingen [97]. — 16. Sulz et Klettgau [97] (Prince de Schwarzen-

cercle de Souabe ajoutait même, en plus, un cinquième banc pour les prélats. C'était ce dernier cercle aussi qui présentait le nombre de membres le plus considérable, à savoir quatre-vingt-dix-sept; le Haut-Rhin et la Westphalie en comptaient respectivement cinquante-sept et cinquante-trois; il y en avait vingt-neuf

berg [93]). — 17. Vaduz et Schellenberg (Prince de Liechtenstein [94]). — 18. Scheer et Eglingen [97] (Prince de Tour-et-Taxis [95]).

c. Banc des prélats.

19 à 41. Abbés de Salmansweiler, Weingarten, Ochsenhausen, Elchingen, Irsée, Ursperg, Kaisersheim, Roggenburg, Roth, Weissenau, Schussenried, Marchthal, Petershausen, Wettenhausen, Zwiefalten, Gengenbach, Neresheim; abbesses de Hegbach, Guttenzell, Rothenmunster, Baindt, Soefflingen; abbé de Saint-George d'Isny [34].

d. Banc des comtes et seigneurs.

42. Bailli teutonique d'Alsace et Bourgogne [35], pour Alschhausen [97]. — 43. Tettnang et Langenargen (Autriche). — 44. Oettingen-Baldern [97]. — 45. Stuhlingen. — 46. Wiesensteig (Bavière). — 47. Baar. — 48. Kinzigerthal. — 49. Moesskirch. — 50. Oettingen-Wallerstein [97]. — 51. 52. Truchsess-Zeil-Wurzach et Wolfegg-Waldsée [97]. — 53. 54. Koenigsegg-Rothenfels et Aulendorf [97]. — 55. Mindelheim (Bavière). — 56. Gundelfingen. — 57. Eberstein [97] (Bade). — 58. 59. 60. Fugger-Marx, Hans et Jacob [97]. — 61. Hohenembs (Autriche). — 62. Justingen [97] (Wurtemberg). — 63. Bondorf [97] (abbé de Saint-Blaise). — 64. Egloff [97]. — 65. Tannhausen [97]. — 66. Hohengeroldseck [97].

e. Banc des villes libres.

67 à 97. Augsbourg [16], Ulm [18], Esslingen [19], Reutlingen [20], Noerdlingue [21], Schwaebisch-Hall [23], Ueberlingen [25], Rottweil [24], Heilbronn [26], Schwaebisch-Gmund [27], Memmingen [28], Lindau [29], Dinkelsbuhl [30], Biberach [31], Ravensburg [32], Kempten [34], Kaufbeuern [36], Weil [37], Wangen [38], Isny [39], Leutkirchen [42], Wimpfen [43], Giengen [45], Pfullendorf [40], Buchhorn [48], Aalen [49], Bopfingen [51], Buchau [50], Offenbourg [41], Gengenbach [46], Zell [47].

F. *Cercle de Westphalie.*

1. Évêque de Munster [22]. — 2. Clèves (Brandebourg). — 3. Juliers (Palatinat). — 4. 5. 6. Évêques de Paderborn [13], Liège [20], Osnabruck [21]. — 7. Verden [61] (Hanovre). — 8. Minden [73] (Brandebourg). — 9. Évêque de Corvey. [33] — 10. Abbé de Stavelo-Malmédy [32]. — 11. 12. Abbés de Werden et Cornelismunster ou Inde [35]. — 13. 14. 15. Abbesses de Essen, Thoren, Herford [35]. — 16. 17. Hadamar [88], Dillenbourg [89] (Nassau). — 18. Ostfrise [91] (Brandebourg). — 19. Meurs (Brandebourg). — 20. Oldenbourg. — 21. Wied [100]. — 22. Sayn-Altenkirchen et Hachenberg [100] (Brandebourg et le burgrave de Kirchberg). — 23. 24. Schauenbourg [100] (Hesse-Cassel et Lippe-Buckebourg). — 25. Lippe [100]. — 26. Bentheim-Bentheim [100] (Hanovre). — 27. Bentheim-Steinfurt [100]. — 28. Tecklenburg [100] (Brandebourg). — 29. Hoya [100] (Hanovre). — 30. Virnenburg [100]. — 31. 32.

en Franconie, vingt-quatre en Basse-Saxe, vingt-trois en Haute-Saxe, vingt en Bavière ; puis le chiffre total descendait à dix pour le Bas-Rhin, à six pour l'Autriche, et se réduisait à l'unité pour la Bourgogne. La division territoriale était donc particulièrement grande en Souabe, en Westphalie et dans le Haut-Rhin ;

Diepholz, Spiegelberg [100] (Hanovre). — 33. Rietberg [100]. — 34. Pyrmont [100] (Waldeck).— 35. Gronsfeld, près Maastricht [100].— 36. Reckheim [100]. — 37. Anholt-sur-la-vieille-Yssel [100]. — 38. Winnenburg et Beilstein [100]. — 39. Holzappel [100] (Anhalt). — 40. Witten, près Aix-la-Chapelle [100]. — 41. Blankenheim et Gerolstein [100]. — 42. Gehmen [100]. — 43. Gimborn et Neustadt [100]. — 44. Wickerad [100]. — 45. Mylendonk [100]. — 46. Reichenstein [100]. — 47. Kerpen-sur-l'Erft [100]. — 48. Schleiden dans l'Eifel [100].— 49. Comte de Platen-Hallermunde, personaliste, le comté de Hallermunde [100] appartenant au Hanovre. — 50. 51. 52. Villes libres de Cologne [1], Aix-la-Chapelle [2], Dortmund [12]. — 53. Fagnolles-Ligne.

G. *Cercle d'Autriche.*

1. Autriche [36]. — 2. 3. 4. Évêques de Trente [17], Brixen [18], Coire [24]. — 5. Ordre teutonique pour le bailliage en Autriche et pour celui sur l'Adige et dans les monts. — 6. Tarasp (Prince de Dietrichstein [87]).

H. *Cercle de Bourgogne.*

1. Pays-Bas autrichiens [37].

I. *Cercle du Bas-Rhin.*

1. Électorat de Mayence [1].— 2. Électorat de Trèves [2].—3. Électorat de Cologne [3]. — 4. Electorat de Palatinat-Bavière [5]. — 5. Arenberg [83]. — 6. Prince de Tour-et-Taxis [95], personaliste. — 7. Bailli teutonique de Coblence [35]. — 8. Beilstein (Nassau). — 9. Bas-Isenburg (archevêque de Trèves). — 10. Burgraviat de Reineck-sur-le-Rhin [100].

K. *Cercle de Haute-Saxe.*

1. Électorat de Saxe [6]. — 2. Électorat de Brandebourg [7]. — 3. Saxe-Weimar [47]. — 4. Saxe-Eisenach [48]. — 5. Saxe-Cobourg [49]. — 6. Saxe-Gotha [50]. — 7. Saxe-Altenbourg [51]. — 8. Querfurt (Saxe électorale). — 9. Poméranie citérieure [59] (Suède). — 10. Poméranie ultérieure [60] (Brandebourg). — 11. Cammin [79] (Brandebourg). — 12. Anhalt [76]. — 13. Abbesse de Quedlinbourg [35]. — 14. Abbesse de Gernrode [35] (Anhalt). — 15. Walkenried (Brunswick). — 16. 17. Schwarzbourg-Sondershausen et Rudolstadt [96]. — 18. Mansfeld. — 19. Stolberg [98]. — 20. Barby (Saxe électorale). — 21. Reuss [98]. — 22. Schoenbourg [98].— 23. Hohenstein.

KK. *Membres immédiats de l'empire non inscrits dans les cercles.*

Électorat de Bohême [4] (Autriche), avec Moravie, Silésie, Lusace (Autriche, Brandebourg, Saxe électorale). — Électorat de Hanovre [8], comme tel.

au contraire, les cercles de Bourgogne et d'Autriche appartenaient exclusivement ou presque exclusivement à la maison de Habsbourg ; dans le Bas-Rhin ne figuraient guère que les quatre électeurs de Mayence, de Trèves, de Cologne et du Palatinat, et la maison de Bavière possédait la partie de beaucoup la plus considérable du cercle de même nom. Au point de vue de la répartition des différents ordres de la diète entre les cercles, il y avait des villes libres dans les six cercles primitifs, des princes ecclésiastiques ou des prélats dans tous les cercles, sauf celui de Bourgogne, des princes laïques dans tous, sans exception ; quant au corps électoral, la Bohême était toujours restée en dehors de la division, les six autres électorats primitifs étaient partagés entre les deux cercles électoraux du Bas-Rhin et de la Haute-Saxe, et les deux nouveaux électorats de Bavière et de Hanovre, dont le premier venait d'être uni à l'électorat palatin, avaient conservé leurs vieilles places princières dans les cercles de Bavière et de Basse-Saxe. Nous signalerons enfin, comme exceptions curieuses, la situation nobiliaire ambiguë de plusieurs maisons, réputées comtales en diète et princières dans les cercles, et la présence anormale, sur le banc des princes laïques et sur celui des comtes et seigneurs du cercle de Souabe, de

Archevêque de Besançon [2]. — Savoie [74]. — Montbéliard [82] (Wurtemberg).

Abbayes des saints Ulric et Afra à Augsbourg, de Burscheid et de Gandersheim [35]. — Comtés de Montfort [97], de Helfenstein [97] (Palatinat), de Wolfstein [99]. — Seigneurie de Dyck [100].

Les trois cercles de la noblesse immédiate.

a. Cercle souabe, en cinq cantons.

1. Danube. — 2. Hégau-Algau-Bodensée. — 3. Neckar-Schwarzwald-Ortenau. — 4. Kocher. — 5. Kreichgau.

b. Cercle franconien, en six cantons.

1. Odenwald. — 2. Steigerwald. — 3. Geburg. — 4. Altmuhl. — 5. Baunach. — 6. Rhoen-et-Werra.

c. Cercle rhénan, en trois cantons.

1. Haut-Rhin. — 2. Moyen-Rhin. — 3. Bas-Rhin.

Les ganerbinats, par exemple Friedberg, Gelnhausen.

Les villages immédiats, par exemple les gens libres de la Leutkircher-Heide, Gochsheim, Sennfeld.

Quelques comtés et seigneuries immédiates, comme Jever, Kniphausen, Hadeln, Riedesel, et quelques abbayes immédiates, comme Elten.

deux abbesses, d'un abbé et d'un bailli teutonique ; mais, surtout, nous appelons à l'avance l'attention sur le fait, tout autrement important, que les grandes maisons princières étaient à peu près toutes possessionnées en plus d'un cercle.

Après avoir ainsi analysé les anciens cadres politiques et géographiques de l'empire germanique, faibles vestiges d'une unité depuis longtemps évanouie, il nous reste à jeter un coup d'œil sommaire sur l'importance respective des territoires souverains ou quasi-souverains, dont l'ensemble constituait le corps germanique en 1789 ; cette troisième et dernière classification formera la transition naturelle à l'examen des révolutions territoriales qui, pendant le quart de siècle suivant, ont fait disparaître l'immense majorité des petits états allemands, en leur donnant pour héritiers directs ou indirects les dynasties princières les plus puissantes et les plus heureuses. En additionnant les chiffres donnés plus haut, à propos des cercles, on trouve un nombre de trois cent vingt territoires inscrits sur leurs listes ; le total s'élève à bien près de trois cent soixante, si l'on tient compte des membres de l'empire non compris dans les cercles ; on peut même se donner le plaisir de le grossir jusqu'à concurrence de dix-huit ou dix-neuf cents états, en énumérant à part chacun des fiefs de la noblesse d'empire ; mais ces chiffres, trop souvent indiqués sans commentaire et répétés sans critique, sont, quand on les prend au pied de la lettre, de nature à donner une idée complétement erronée de la vraie situation politique et territoriale du corps germanique à la fin du dix-huitième siècle. En effet, il y a à constater tout d'abord que, des quatre grands groupes entre lesquels se répartissaient les territoires d'empire, possessions des maisons princières et comtales, principautés ecclésiastiques, républiques municipales ou rurales, terres de la noblesse immédiate, les deux derniers n'avaient, au point de vue territorial comme au point de vue politique, qu'une importance extrêmement secondaire. Les innombrables terres de la noblesse immédiate n'avaient pas, toutes ensemble, un demi-million d'habitants, même si l'on ajoute aux possessions de l'ordre équestre proprement dit, de celui qui était réuni en

cantons et en cercles et placé sous un directoire général, les *ganerbinats* ou sociétés de possesseurs en commun de terres d'empire et les possessions de quelques familles de *libres-barons*. De leur côté, les territoires des cinquante et une villes-libres, qui, à l'exception de ceux de Nuremberg et d'Ulm, ne dépassaient guère l'enceinte de leurs murs, représentaient au plus 6 à 700,000 âmes ; les républiques urbaines les plus considérables, Hambourg, Nuremberg, Ulm, Cologne, Brême, Francfort, Augsbourg, Lubeck, Aix-la-Chapelle et Ratisbonne avaient, en portant en compte la ville, la banlieue et les bailliages, une population qui variait entre 100,000 et 20,000 habitants ; aucune des autres n'arrivait à 10,000 âmes ; quelques-unes des petites villes libres de la Souabe n'avaient même pas un millier d'habitants, et n'étaient que des curiosités archéologiques, absolument comme les villages immédiats d'empire, dont il s'était conservé quelques exemplaires tant en Souabe qu'en Franconie. Les principautés ecclésiastiques, quoique dans leur ensemble elles comptassent environ trois millions d'habitants, n'étaient elles-mêmes, en majeure partie, que des états fort insignifiants : le grand-maître de l'ordre teutonique, qui résidait à Mergentheim en Franconie, et le grand-prieur de Malte, qui était prince de Heitersheim dans le cercle du Haut-Rhin, ne gouvernaient que des terres disséminées un peu partout ; l'abbé de Kempten et les prévôts d'Ellwangen et de Berchtolsgaden, qui étaient les prélats non-évêques les plus richement possessionnés, depuis que l'abbaye de Saint-Gall était devenue étrangère au saint-empire, que celle de Hersfeld avait été sécularisée (1648) et que celles de Fulde et de Corvey avaient été changées en évêchés (1752.1783), n'avaient, le premier que 27,000, les deux autres que 20,000 et 18,000 sujets ; la plupart même des évêchés-princiers restaient en deçà de 100,000 âmes, chiffre que ne dépassaient que les quatre archevêchés de Mayence, Trèves, Cologne, Salzbourg, et les grands évêchés de Munster, Wurzbourg, Liége, Bamberg, Trente, Osnabruck, peut-être aussi ceux de Hildesheim et de Paderborn. Enfin, si parmi les possessions princières et comtales, de beaucoup les

plus considérables comme étendue et comme population, car elles couvraient les six septièmes de l'empire et comptaient une population d'environ vingt-quatre millions d'âmes, on écarte d'une part la multitude des petits territoires qui abondaient surtout dans les cercles de Souabe, de Westphalie, du Haut-Rhin et de Franconie, et si, d'autre part, on tient compte des nombreux doubles emplois occasionnés par les provinces ou terres qui continuaient à figurer sur les listes officielles bien qu'elles eussent perdu, depuis longtemps, leur existence autonome, on se trouve, non sans quelque étonnement, en face d'une douzaine seulement de vraies dynasties et d'une vingtaine de territoires laïques, dignes ou à peu près dignes de porter le nom d'états. Dix ou douze principautés ecclésiastiques, le double environ d'états laïques, voilà donc en fin de compte le vrai bilan politique du saint-empire romain de nation germanique à la veille de sa dissolution ; il y a loin, on le voit, des dix-neuf cents ou même des trois cent soixante états qu'on indique d'habitude.

Inutile d'insister sur les possessions de la noblesse immédiate et sur les territoires des villes libres : nous en avons assez dit pour faire apprécier l'insignifiance des premières, et nous retrouverons les autres à la suite des états princiers dans le cours de ces études. Il n'en est pas de même des principautés ecclésiastiques et laïques, des premières surtout ; comme, en effet, la tourmente révolutionnaire les a fait disparaître toutes sans exception, ce n'est qu'à cette place que nous pouvons donner les quelques indications nécessaires sur le lotissement géographique des vingt-sept archevêchés et évêchés-princiers, qui en 1789 faisaient encore partie de l'empire.

Nous savons déjà qu'ils différaient extrêmement pour ce qui est de leurs dimensions et de leur population ; de plus, les uns étaient plus compactes, plus ramassés sur eux-mêmes, les autres plus éparpillés et pour ainsi dire émiettés ; néanmoins, ils avaient tous un caractère topographique commun, à savoir de se grouper, de plus ou moins près, autour de leur ville épiscopale. Cela était vrai même des principautés, au nombre de

dix, dont les siéges épiscopaux avaient au moyen âge conquis leur autonomie politique, soit qu'ils continuassent à figurer parmi les villes libres impériales, comme c'était le cas pour Cologne, Worms, Spire, Augsbourg, Ratisbonne et Lubeck, soit que, comme Bâle et Coire, ils se fussent incorporés aux ligues suisses et grises, soit encore que, comme Constance et Strasbourg, ils eussent passé sous la domination de l'Autriche ou de la France; cela était vrai, à plus forte raison, des dix-sept autres, Mayence, Trèves, Salzbourg, Bamberg, Wurzbourg, Eichstaedt, Hildesheim, Paderborn, Frisingue, Passau, Trente, Brixen, Liége, Osnabruck, Munster, Fulde et Corvey, où, à l'instar de ce qui existait dans la capitale du monde catholique, la ville épiscopale était à la fois le chef-lieu diocésain de l'évêque et le chef-lieu politique du prince, qui se confondait avec lui. Sauf ce caractère, qui était universel par cela même qu'il résultait de la nature des choses, les princes-évêques ayant eu tous pour premier point d'appui de leur souveraineté leur cité épiscopale et n'ayant que rarement réussi à faire des acquisitions comme seigneurs terriens au delà des limites de leur ressort ecclésiastique, chacun des évêchés-princiers avait sa physionomie propre. Nous allons tâcher de la fixer en quelques traits, en procédant par ordre géographique.

Un premier groupe, le plus considérable de tous, était celui des évêchés rhénans, qui se suivaient, au nombre de neuf, le long de la *rue aux prêtres* de l'empire, pour rappeler encore une fois le mot de Maximilien Ier; ils avaient été dix jusqu'au moment où l'évêque d'Utrecht avait abdiqué comme prince temporel entre les mains du souverain des Pays-Bas, qui était en même temps l'empereur Charles-Quint. Les deux qui correspondaient au cours supérieur du fleuve méritent à peine qu'on s'y arrête : celui de Coire, qui autrefois s'était étendu sur une partie notable des Grisons, ne comptait plus que 5,000 sujets, que le prélat gouvernait depuis Furstenau, sur le Rhin postérieur; celui de Constance, au nord-ouest du lac de ce nom, avec Meersburg comme résidence princière et Reichenau comme principale dépendance, en avait environ le double; il compre-

nait en outre, en Thurgovie et dans le comté de Baden, un certain nombre de bailliages placés sous la souveraineté helvétique (Arbon, Zurzach, etc.). Pas plus que leurs confrères de Coire et de Constance, les quatre princes-évêques de Bâle, de Strasbourg, de Spire et de Worms n'étaient souverains dans leurs villes épiscopales; mais ils avaient respectivement 50,000, 20,000, 30,000 et 16,000 sujets dans l'empire, et y ajoutaient, les trois premiers du moins, des possessions considérables en Suisse et en France. En effet, l'évêché de Bâle, dont la capitale était Porrentruy, comprenait, outre ses terres d'empire (le petit bailliage de Schliengen, sur la rive droite du Rhin, et l'étroite bande de pays qui, entre le Sundgau français et le territoire helvétique, se prolongeait le long de la Birse, par Arlesheim et Délémont, jusqu'à Saint-Ursanne sur le Doubs), une partie suisse, qui couvrait la partie centrale du Jura helvétique septentrional (le Val-Moutier et le Val-Saint-Imier) et descendait par ses pentes occidentales jusqu'à Bienne et Neuveville; l'évêque de Strasbourg, qui, comme prince allemand, ne possédait que de petits territoires entre le Rhin et la Forêt Noire, autour d'Oberkirch et d'Oppenau dans l'Ortenau et autour d'Ettenheim, de tragique mémoire, dans le Brisgau, était, sous la souveraineté française, le plus grand seigneur terrien d'Alsace, dont ses dix bailliages de Saverne, Dachstein, Kochersberg, Wantzenau, Schirmeck, Benfeld, Marckolsheim, Rouffach, Soultz et Éguisheim, couvraient en bonne partie la région moyenne, et où il tenait cour plénière dans son magnifique château de Saverne, que la Révolution allait l'obliger à abandonner avant même qu'il ne fût achevé; enfin l'évêque de Spire, dont la principauté proprement dite s'étendait principalement sur la rive droite du fleuve, entre la forteresse de Philippsbourg et la résidence de Bruchsal, possédait comme prince-prévôt de Wissembourg, c'est-à-dire comme vassal français, les pays de Rheinzabern, Lauterbourg et Dhan en Basse-Alsace; seul l'évêque de Worms n'avait que ses terres d'empire, aussi peu considérables de l'un que de l'autre côté du Rhin, et où l'on ne peut guère citer que le château de

Dirmstein, à gauche du fleuve. D'autant plus puissant était son voisin, l'archevêque-électeur de Mayence ; ses états avaient une population de 340 à 350,000 âmes et comprenaient, sans compter d'innombrables parcelles (parmi lesquelles nous ne citerons que les villes hessoises d'Amoenebourg et de Fritzlar, et le château d'Oberlahnstein, au confluent de la Lahn avec le Rhin), trois portions principales : en premier lieu l'électorat proprement dit, dont la partie occidentale suivait, depuis la capitale Mayence et sa tête de pont Castel, les deux vallées convergentes du Rhin et du Mein, en descendant le premier jusque vers Bacharach par les coteaux à vignobles de Johannisberg, Geisenheim, Rudesheim, Assmanshausen, et en remontant le second par ceux de Hochheim jusqu'à Hoechst et Koenigstein, tandis que la partie orientale, avec Aschaffenbourg, Miltenberg, Amorbach, Lohr et Orb, s'étendait plus largement des deux côtés du Mein inférieur, depuis l'Odenwald jusqu'au Spessart; puis l'Eichsfeld à l'est de la Werra, aux sources de la Leine et de l'Unstrut, à l'entour de Heiligenstadt et de Duderstadt; en troisième lieu enfin, en pleine Thuringe, mais toujours encore dans les limites de son immense diocèse, le territoire d'Erfurt, dont le chef-lieu était à la fois citadelle et université. Les deux autres électorats ecclésiastiques du Rhin, tout en étant inférieurs en population à celui de Mayence (ils comptaient l'un et l'autre environ 230,000 habitants), étaient également au premier rang des principautés épiscopales. Celui de Trèves se distinguait avantageusement par son extension presque continue le long de la Lahn, du Rhin, de la Moselle et de la Sarre, depuis le Westerwald jusqu'aux confins de la Lorraine et du Luxembourg; il comprenait, sur la Sarre, Merzig, Saarburg et Conz; sur la Moselle, la capitale Trèves, Berncastel et Kochem; sur le Rhin, Oberwesel, Boppard, Coblence, Ehrenbreitstein et Vallendar; sur la Lahn ou dans son voisinage, Limburg, Sayn, Montabaur et Selters; par l'abbaye-princière de Prum qui lui était incorporée, il se continuait sans interruption, à l'ouest, jusque dans les Ardennes; à l'est, au contraire, Saint-Wendel, sur la Blies, n'était qu'une annexe isolée. L'ar-

chevèché de Cologne était beaucoup moins compacte : l'une de ses deux moitiés, l'électorat proprement dit, qui s'interposait entre les deux duchés de Juliers et de Berg, était située sur la rive gauche du Rhin, où elle commençait par les enclaves de Rhense et d'Andernach, pour se continuer ensuite presque sans interruption, en amont et en aval de la ville libre de Cologne, par Linz, Unkel, Koenigswinter, la résidence Bonn et Neuss, et ne faisait que quelques empiétements insignifiants sur la rive droite du fleuve, comme, par exemple, à Deutz, en face de la ville archiépiscopale ; l'autre, beaucoup plus avancée à l'est, couvrait, sous le nom de duché de Westphalie, avec Arnsberg comme capitale, le pays aux sources de la Ruhr ; entre les deux, le comté moins important de Recklinghausen, sur la Lippe inférieure, avec Recklinghausen et Dorsten, avoisinait l'évêché de Munster à sa partie sud-ouest, tout comme le duché de Westphalie lui faisait suite au sud-est.

Les principautés épiscopales qui occupaient les plus belles contrées des deux bassins secondaires de la Meuse et du Mein ne le cédaient guère en importance à celles des trois archevêques rhénans. A gauche du Rhin, l'évêché de Liége, qui avait réussi à maintenir son immédiateté au milieu des Pays-Bas autrichiens, alors que, plus haut sur la Meuse et dans les vallées de la Moselle et du Doubs, ceux de Verdun, de Metz, de Toul et de Besançon avaient été depuis longtemps absorbés par la France, répétait presque exactement le long de la moyenne Meuse la structure allongée de l'électorat de Trèves le long de la basse Moselle, et ne laissait subsister qu'une étroite soudure territoriale entre le Luxembourg et le Limbourg d'une part, le Hainaut, le pays de Namur et le Brabant de l'autre ; assez large au sud, dans le voisinage de la France, où il allait depuis la banlieue de Givet jusqu'à celle de Charleroi, il se rétrécissait à la hauteur de Dinant et de Huy, prenait son plein développement à celle de sa capitale Liége, où il s'étendait à l'est jusqu'à Verviers et Spa, à l'ouest et au nord jusqu'au delà de Saint-Trond et de Hasselt, et comptait en tout 215,000 habitants. A droite du Rhin, les deux grandes principautés épiscopales de

la Franconie, Wurzbourg et Bamberg, qui correspondaient au cours moyen et au cours supérieur du Mein, comme l'électorat de Mayence à son cours inférieur, étaient beaucoup mieux arrondies; elles n'avaient ni l'une ni l'autre des villes considérables en dehors des siéges diocésains (tout au plus pourrait-on citer Kissingen dans la première, Cronach et Forchheim dans la seconde); mais on leur attribuait, aux approches de la Révolution française, 262,000 et 185,000 habitants, chiffres qui sont même probablement inférieurs à la vérité, parce que, lors de leur sécularisation, elles furent comptées pour 325,000 et pour 200,000 âmes.

A la région du haut Danube et des Alpes orientales appartenaient huit principautés épiscopales; mais, à l'exception de celle de Salzbourg, elles étaient d'un ordre fort secondaire. L'évêque de Ratisbonne, dont la ville principale était Donaustauf, sur le Danube, n'avait que 9,000 sujets; si celui de Frisingue, qui était seigneur de sa ville épiscopale sur l'Isar, en comptait 23,000, il le devait moins à l'évêché proprement dit, resserré de tous côtés, comme celui de Ratisbonne, par les territoires de la maison de Wittelsbach, qu'à de nombreuses dépendances éparpillées en Tyrol et en Autriche. Plus compactes et plus peuplés, les deux évêchés de Passau et d'Eichstaedt, avec une population à peu près égale de 60,000 habitants environ, comprenaient, au nord du confluent du Danube et de l'Inn et le long de l'Altmuhl, les rayons respectifs de leurs cités épiscopales, qui étaient en même temps leurs capitales princières; celui d'Augsbourg, au contraire, avait ses 70,000 sujets disséminés sur une longue bande de parcelles, qui allaient depuis Fussen, sur le Lech, jusqu'à Dillingen, sur le Danube, la résidence du prélat. Tout autre était de nouveau la nature du vaste archevêché de Salzbourg, dont le territoire principal pénétrait dans les Alpes jusqu'aux sources de la Salza, de l'Enns et de la Mur, descendait la vallée de la première de ces rivières jusque dans le voisinage de son confluent avec l'Inn, et en couvrait ainsi le bassin presque complet, sauf, toutefois, l'enclave de la prévôté-princière de Berchtolsgaden, qui faisait entaille sur sa

frontière nord-ouest, absolument comme lui-même il échancrait profondément les possessions de la maison de Habsbourg ; il avait pour capitale la ville archiépiscopale et comptait, les uns disent 250,000, les autres 200,000 habitants. Quant aux deux évêchés d'au delà les monts, Brixen et Trente, dont le premier, avec 25,000 habitants, se composait de la cité épiscopale sur l'Eisack et d'une multitude de possessions isolées dans les pays habsbourgeois, tandis que le second couvrait, tout à l'entour de Trente, sur l'Adige et jusque sur les bords du lac de Garde, près de la moitié du Tyrol méridional et n'avait pas moins de 150,000 habitants, ils ont à peine le droit de figurer dans cette énumération, car si les évêques étaient princes d'empire et siégeaient à la diète, les évêchés étaient de vieille date sous la suzeraineté de la maison d'Autriche, propriétaire du comté-princier de Tyrol.

Il ne nous reste à parler que des sept principautés épiscopales de l'Allemagne centrale et septentrionale qui avaient survécu à la grande sécularisation de l'année 1648. Les moins importantes étaient celles de Corvey et de Lubeck, avec 10,000 et 22,000 habitants, l'une à l'ouest du Weser, autour de ses villes de Corvey et de Hoexter, l'autre composée de plusieurs enclaves du Holstein, dont la principale était celle d'Eutin, la résidence du prince-évêque. Plus considérables et assez compactes, les trois évêchés de Fulde, de Paderborn et de Hildesheim, qui, sur la Fulda, aux sources de la Lippe et au pied septentrional du Harz, entouraient les siéges, ecclésiastiques et princiers à la fois, de leurs titulaires, étaient estimés à 90,000, 60,000 et 76,000 âmes, trop bas probablement pour ce qui est des deux derniers, qui sont portés pour 124,000 et pour 142,000 âmes dans l'indemnité prussienne du commencement du dix-neuvième siècle. Enfin, les deux principautés d'Osnabruck et de Munster couvraient presque entièrement la vaste contrée comprise entre la frontière des Pays-Bas, la Lippe et la Hunte ; la première, avec 125,000 habitants, s'étendait le long de la Haase, autour de sa capitale Osnabruck, et était contournée, au sud, à l'ouest et au nord, par la seconde, qui était incontestablement le plus vaste

et le plus peuplé de tous les territoires ecclésiastiques du saint-empire. L'évêché-princier de Munster comprenait, en effet, dans ses deux moitiés, l'évêché supérieur ou méridional, avec Munster, et l'évêché inférieur ou septentrional, avec Meppen, le bassin presque complet de l'Ems, et comptait 350,000 habitants ou même davantage, car il figure pour 380,000 âmes dans les stipulations territoriales qui suivirent le traité de Lunéville.

Bien que même les plus puissants de tous ces prélats souverains, ceux de Munster, de Mayence, de Wurzbourg, de Trèves, de Cologne et de Salzbourg, fussent à peine au niveau des derniers parmi les princes laïques qui pussent prétendre à autre chose qu'à une souveraineté illusoire et peser de quelque poids dans la balance des affaires générales de l'empire, nous serons beaucoup plus bref dans l'appréciation des états laïques allemands, par laquelle nous avons à terminer cet aperçu du corps germanique à la veille de la Révolution française : c'est que, tandis que les principautés ecclésiastiques n'ont pas survécu au commencement du dix-neuvième siècle, les dynasties princières subsistent et que leur histoire territoriale doit remplir toute la seconde moitié de ce livre. Tout en bas de la liste sommaire que nous allons en dresser, ne fût-ce que pour justifier ce que nous avons dit plus haut du nombre fort restreint de dynasties et d'états laïques de quelque importance, nous placerons la couronne de Suède qui, réduite à la Poméranie citérieure septentrionale, avec Rugen et Wismar, n'avait plus que 125,000 sujets d'empire, les maisons de Nassau et de Bade qui en avaient respectivement 200,000, celle de Mecklembourg qui en avait 350,000, et enfin la dynastie oldenbourgeoise ou danoise, dont les possessions allemandes comptaient environ 400,000 habitants. D'une importance déjà plus considérable étaient la maison de Wurtemberg qui, à la tête de 650,000 sujets, occupait le premier rang dans le cercle de Souabe, la dynastie hessoise qui donnait au cercle du Haut-Rhin ses deux états les plus peuplés, le landgraviat de Hesse-Cassel avec 460,000 et celui de Hesse-Darmstadt avec 300,000 habitants, mais surtout la maison

guelfe ou de Brunswick, qui exerçait l'influence prépondérante dans le cercle de Basse-Saxe par sa ligne cadette ou électorale, aux 870,000 sujets d'empire de laquelle la ligne aînée ou ducale en ajoutait 190,000. Sensiblement plus haut encore sur cette échelle ascendante, se plaçaient les deux dynasties des Wittelsbach et des Wettin, presque égales en puissance ; leurs deux électorats, Palatinat-Bavière et Saxe, dont le premier comprenait presque tout le cercle de Bavière et s'étendait en outre sur ceux de Westphalie, du Bas-Rhin, de Souabe et du Haut-Rhin, tandis que le second se partageait entre le cercle de Haute-Saxe et la Lusace qui était en dehors de la division en cercles, comptaient en effet, l'un et l'autre, environ 2,100,000 habitants ; seulement il y avait quelque différence entre les appoints fournis par leurs branches secondaires, le duché palatin de Deux-Ponts n'étant évalué qu'à 140,000, les duchés ernestins de Saxe à 430,000 habitants. Enfin, tout à fait hors de pair avec les autres états allemands, même en faisant abstraction de leurs possessions étrangères à l'empire, la monarchie austro-hongroise des Habsbourg et la monarchie prusso-brandebourgeoise des Hohenzollern, l'une grande puissance européenne depuis des siècles, l'autre élevée naguère à ce rang par le génie de Frédéric II, occupaient le tout premier rang. L'étendue et la population de leurs pays d'empire étaient loin d'être égales, car l'Autriche y comptait plus de dix millions et demi d'âmes et réunissait sous sa domination exclusive les deux cercles d'Autriche et de Bourgogne, ainsi que la Bohême, la Moravie et la Silésie autrichienne, qui étaient restées en dehors de la division en cercles, tandis que la Prusse n'y avait, à proprement parler, que deux millions et demi de sujets, répartis dans les trois cercles de Haute-Saxe, de Basse-Saxe et de Westphalie, dans chacun desquels elle rencontrait l'influence rivale d'un autre électorat, Saxe, Hanovre ou Palatinat-Bavière ; mais en tenant compte des 1,600,000 habitants de la Silésie prussienne, au moins aussi allemande que la Bohême, et des 400,000 âmes des principautés franconiennes, que la ligne cadette des Hohenzollern allait céder à la ligne royale, on arrive, pour la Prusse d'empire, à un total de quatre millions et demi

d'habitants, et, par suite, à un écart de puissance beaucoup moindre, que diminuait d'ailleurs encore l'admirable organisation militaire donnée à ses états par le grand Frédéric.

En résumé, au moment où commencèrent les guerres européennes de la fin du dix-huitième siècle, le corps germanique était mûr pour la grande révolution politique et territoriale qui se préparait depuis la fin du moyen âge; les petits territoires équestres, municipaux et ecclésiastiques étaient évidemment prédestinés à être les victimes des projets de médiatisation et de sécularisation que leurs voisins princiers caressaient depuis longtemps; déjà un petit nombre d'états moyens représentaient seuls la Petite-Allemagne dans la balance européenne; déjà l'Autriche et la Prusse s'en disputaient la direction suprême. L'intervention de la France républicaine et impériale dans les affaires germaniques et l'établissement temporaire de la domination étrangère sur une bonne partie du sol allemand facilitèrent la suppression à la fois des principautés ecclésiastiques, des républiques municipales, de la noblesse immédiate et même de la majeure partie des petites souverainetés laïques; mais tous ces vestiges du moyen âge étaient condamnés à l'avance, et ils ne ressuscitèrent pas lorsque la chute de Napoléon Ier rendit à l'Allemagne la libre disposition d'elle-même. La confédération germanique de 1815, avec ses trois facteurs, Autriche, Prusse et États moyens, autour desquels continuaient à graviter quelques satellites insignifiants, ne fit que constituer formellement, en le débarrassant d'une multitude d'entraves surannées, un ordre de choses qui, en pratique, existait déjà à la fin du dix-huitième siècle.

CHAPITRE V

L'Europe centrale depuis la Révolution française.

Ce fut la Révolution française qui bouleversa tout l'ancien système politique et territorial de l'Europe centrale, en donnant le coup de grâce au saint-empire romain de nation germanique et en transformant ou en détruisant la confédération helvétique et la république des sept provinces unies, qui s'en étaient séparées autrefois. La France républicaine et napoléonienne, momentanément maîtresse des destinées de tous les pays germaniques, commença par s'attribuer toute la rive gauche allemande et belge du Rhin, puis elle ajouta même à son territoire la Hollande et les contrées de l'Allemagne voisines de la mer du Nord; en même temps elle présidait aux tentatives de substituer, dans les pays qu'elle ne s'était pas annexés directement, de nouvelles formes politiques à celles qu'elle avait aidé à renverser. Sauf en Suisse, elle ne créa rien de durable; la république batave, après avoir momentanément formé un royaume de Hollande, fut absorbée par l'empire français; le dernier essai de réorganiser l'empire germanique sur la rive droite du Rhin fut abandonné après peu d'années, et la confédération du Rhin, qui prit sa place, ne survécut pas à son puissant protecteur, l'empereur des Français. Néanmoins, l'œuvre du premier consul Bonaparte, continuée par l'empereur Napoléon Ier, a laissé des traces extrêmement profondes dans la constitution territoriale contemporaine de l'Allemagne : en supprimant une multitude d'états qui le gênaient ou dont il avait besoin pour les combinaisons sans cesse nouvelles de son aventureuse poli-

tique, le grand niveleur a déblayé le terrain et fait disparaître à jamais la majeure partie des épaves d'un ordre de choses qui s'était survécu à lui-même; le jeu de provinces auquel il se livra sans discontinuer pendant un règne de dix ans, et qui se continua même après sa chute du fait de ses vainqueurs, simplifia, au moins relativement, la carte de l'Europe centrale, et prépara les voies à une nouvelle évolution politique et territoriale.

L'origine ou du moins le prétexte des guerres de la Révolution fut la suppression par l'assemblée constituante des droits ecclésiastiques, politiques et féodaux, que la paix de Westphalie et les traités subséquents avaient garantis, dans l'Alsace devenue française, à différents membres du saint-empire. La noblesse immédiate de la Basse-Alsace et les anciennes villes libres de la province, qui avaient envoyé des députés à l'assemblée, n'étaient guère admissibles à se plaindre; mais les princes possessionnés, au premier rang desquels figuraient les évêques de Strasbourg et de Spire, la maison palatine, les ducs de Wurtemberg et les landgraves de Hesse-Darmstadt, ces derniers en leur qualité de comtes de Hanau-Lichtenberg, firent recevoir leurs réclamations à Ratisbonne, et à Paris même on se montra pendant longtemps disposé à leur accorder des indemnités. Malheureusement, les progrès de la Révolution d'une part, de l'autre les intrigues des émigrés, qui inondaient Coblence et tout le pays rhénan, rendirent un arrangement diplomatique de plus en plus difficile; la réconciliation de la Prusse et de l'Autriche à Pillnitz (août 1791) et les préparatifs de guerre qui la suivirent décidèrent le ministère girondin, que l'assemblée législative avait imposé au roi Louis XVI, à déclarer la guerre à l'empereur François II (20 avril 1792). Cette guerre, qui, pour la majeure partie de l'empire, continua, sauf une courte interruption, pendant neuf ans entiers, eut pour conclusion la cession à la France de la rive gauche du Rhin, en tant qu'elle faisait partie du corps germanique, c'est-à-dire depuis les confins de la Suisse jusqu'à ceux de la Hollande. La Prusse en avait pris son parti tout d'abord par son traité de Bâle du 5 avril 1795;

l'Autriche y avait donné son consentement dans les articles secrets de Campo-Formio du 17 octobre 1797; les plénipotentiaires de l'empire l'avaient admise au congrès de Rastadt en 1798; elle ne devint néanmoins définitive qu'après une nouvelle passe d'armes, lorsque l'empereur la stipula au nom du corps germanique par la paix de Lunéville (9 février 1801), et que celui-ci, sans l'autorisation expresse duquel elle avait été consentie, s'y résigna le 7/9 mars 1801. Le cercle de Bourgogne en totalité et des portions notables des cercles de Westphalie, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, ensemble 66,000 kilomètres carrés et près de quatre millions d'habitants, sortirent ainsi officiellement de la communauté allemande; depuis des années déjà ils étaient incorporés au territoire de la république française, qui n'avait appelé à la vie ni république belge, ni république cisrhénane, comme on le lui proposait, mais qui avait formé, dès 1795, neuf départements des anciens Pays-Bas autrichiens, du Liégeois et d'une moitié des pays de généralité hollandais, puis, en 1798, les quatre départements allemands de la Sarre (chef-lieu Trèves), du Mont-Tonnerre (chef-lieu Mayence), de Rhin-et-Moselle (chef-lieu Coblence) et de la Roer (chef-lieu Aix-la-Chapelle).

Les principaux membres du saint-empire s'étaient montrés de facile composition relativement à l'abandon d'un dixième du territoire et d'un septième de la population de l'Allemagne, parce qu'ils espéraient tous tirer un profit personnel de la sécularisation des biens de l'église situés sur la rive droite du Rhin, dont la masse était supérieure à celle des pertes éprouvées sur la rive gauche du fleuve par les princes laïques, du moment qu'on laissait hors de compte l'Autriche, déjà indemnisée en Italie. L'idée de séculariser les territoires ecclésiastiques était bien antérieure à l'époque révolutionnaire; on l'avait appliquée lors de la conclusion de la paix de Westphalie aux principautés épiscopales de l'Allemagne septentrionale; elle avait été mise en avant, pour les évêchés méridionaux aussi, pendant la guerre de succession d'Autriche, alors qu'on s'ingéniait à trouver une dotation pour l'empereur Charles VII; à la fin du dix-huitième

siècle, elle était familière à tous les esprits et apparaissait aux diplomates, tant allemands que français, comme un expédient aussi simple que légitime pour dédommager les souverains laïques, grands et petits, que dépossédait la république française. La paix de Bâle indiquait en termes généraux l'éventualité de la sécularisation (1795); les traités particuliers signés en 1796 avec la France par le Wurtemberg, Bade et la Prusse, assignaient nettement leurs dédommagements sur les biens ecclésiastiques à séculariser; on avait commencé à discuter la question au congrès de Rastadt, sans arriver à s'entendre, sans même l'aborder sérieusement; enfin, après que la paix de Lunéville (1801) eut fait officiellement de la spoliation des souverains ecclésiastiques de la rive droite du Rhin le moyen d'indemniser non-seulement les princes héréditaires allemands de la rive gauche, mais même les dynasties de Habsbourg-Toscane et de Nassau-Orange pour des possessions étrangères à l'Allemagne, leurs principautés furent, à la suite d'un travail long et laborieux, réparties entre les intéressés, qui trouvèrent même moyen d'y faire ajouter presque toutes les villes libres, quoique le traité de Lunéville se fût abstenu de les mentionner. L'empereur, d'abord chargé de l'opération, s'était récusé; la diète avait alors nommé une députation d'empire de huit membres, chargée de déterminer les dédommagements respectifs (7 novembre 1801); mais les vraies négociations ne se poursuivirent pas à Ratisbonne : c'est à Paris, avec le ministre des affaires étrangères de la république française, et sous la surveillance personnelle du premier consul, que les princes allemands firent leur marchandage de territoires et d'âmes, et signèrent, dans le courant des années 1801 et 1802, toute une série de traités particuliers, en vertu desquels ils se mirent en possession, avant même que la députation d'empire ne fût entrée en fonctions (24 août 1802). En somme, celle-ci n'eut qu'à enregistrer les injonctions du chef de la république française et du czar de Russie, que le général Bonaparte avait par courtoisie admis à partager sa médiation; l'Autriche tenta en vain d'obtenir pour elle et pour ses protégés de meilleures conditions que celles que

portaient les notes identiques, française et russe, remises à Ratisbonne le 18 août 1802 et peu modifiées par le plan rectifié du 8 octobre 1802; ce dernier, sauf quelques changements de détail, eux aussi dictés par les puissances médiatrices, fut changé en *Reichsdeputationshauptschluss* ou recez principal de la députation d'empire le 25 février 1803, adopté par la diète le 24 mars et ratifié par l'empereur le 27 avril 1803.

Le recez principal de la députation d'empire bouleversait de fond en comble l'antique organisation du saint-empire, par la sécularisation à peu près universelle des principautés ecclésiastiques et la médiatisation de la grande majorité des villes libres. L'Autriche avait proposé de reconstituer au moins les trois électorats ecclésiastiques; elle n'eut gain de cause que pour un seul d'entre eux. L'électeur de Mayence, Charles-Théodore baron de Dalberg, resta archevêque-électeur-archichancelier, président de la diète et primat, avec résidence à Ratisbonne; il garda parmi ses anciennes possessions le pays d'Aschaffenbourg, sur le Mein inférieur, et y joignit, outre l'évêché de Ratisbonne, les deux villes libres de Ratisbonne et de Wetzlar, siéges de la diète et de la chambre impériale. Le grand-maître teutonique et le grand-prieur de Malte furent également maintenus dans leurs siéges princiers de Mergentheim et de Heitersheim; mais tous les autres princes ecclésiastiques, archevêques, évêques, abbés et prévôts-princiers, furent dépouillés de leurs droits souverains. Quant aux villes libres, il n'en resta que six en possession de leur autonomie, Augsbourg, Lubeck, Nuremberg, Francfort-sur-le-Mein, Brême et Hambourg : encore le roi de Prusse avait-il incorporé à ses états, dès l'année 1798, le territoire de Nuremberg, du droit de l'ancien burgraviat, qu'il venait d'acquérir avec le margraviat d'Anspach. Les petits princes et les comtes laïques furent beaucoup mieux traités; non-seulement on respecta la souveraineté de tous ceux de la rive droite, mais on indemnisa même tant bien que mal ceux de la rive gauche. Il n'en fut pas de même de la noblesse immédiate, depuis longtemps menacée d'incorporation en vertu des droits territoriaux des princes; le recez ne lui accorda aucun dédom-

magement pour la perte de ses territoires de la rive gauche et se contenta de lui garantir son état présent. Cette garantie était doublement nécessaire, depuis que l'ordre équestre ne pouvait plus compter sur l'appui des princes ecclésiastiques, ses alliés naturels, parce qu'il était la pépinière où ils se recrutaient habituellement; elle se montra peu efficace cependant, car dès 1803 la Bavière d'abord, puis tous les autres princes, grands et petits, se mirent à incorporer ses terres, en s'autorisant de l'exemple qu'en 1796 déjà la Prusse avait donné dans les principautés franconiennes, et il fallut l'intervention énergique de l'empereur, dont elle peuplait l'armée et les conseils, pour la préserver pour un peu de temps encore du coup qui la menaçait.

L'empire germanique n'a vécu que peu d'années sous la nouvelle forme qu'avaient motivée les cessions de Lunéville et que réglait le recez de 1803 ; il a même disparu complétement avant toute réorganisation sérieuse ; néanmoins, il nous faut indiquer en quelques mots sa constitution éphémère, pendant le court espace de temps qui lui était accordé encore. Au lieu de dix cercles, il n'y en avait plus que huit, par suite de la perte de celui de Bourgogne et de la réunion en un seul des deux cercles du Rhin ; quant à la diète, elle avait subi des modifications telles, que toute son économie en était changée. Le collége des villes libres était tombé de cinquante et un à six membres, et ne se composait plus que des six villes indiquées plus haut, Augsbourg, Lubeck, Nuremberg, Francfort, Brême et Hambourg. Le collége électoral, au contraire, se composait dorénavant de dix membres au lieu de huit, malgré la sécularisation de Trèves et de Cologne; car, le 22 août 1803, quatre nouveaux électeurs, ceux de Salzbourg-Toscane, de Bade, de Wurtemberg et de Hesse-Cassel, qui n'ont d'ailleurs jamais eu l'occasion d'exercer leur droit d'élire un empereur, y prenaient place à côté des six anciens qui étaient maintenus, Archichancelier, Bohême, Bavière, Saxe, Brandebourg et Hanovre. Le collége des princes enfin était porté, par la création d'une foule de nouveaux votes, à cent trente et une voix, distribuées de telle sorte

que les dix électeurs s'en partageassent entre eux la moitié : on y comptait en effet soixante-quatre voix électorales, soixante-cinq voix non-électorales et deux voix alternantes (1). Le résultat le plus curieux de cette rénovation de la diète, c'était que les rôles

(1) Les indications données dans le texte sur la composition du collége électoral et sur celle du collége des villes n'ont pas besoin d'éclaircissements; nous allons dans cette note énumérer les votes du collége des princes et indiquer leur répartition.

Voici d'abord l'ordre officiel des cent trente et une voix ; les voix nouvellement créées sont précédées d'un astérisque :

1. Autriche. — 2. Haute-Bavière. — *3. Styrie. — 4. Magdebourg. — 5. Salzbourg. — *6. Basse-Bavière. — 7. Ratisbonne. — *8. Sulzbach. — 9. Ordre teutonique. — 10. Neubourg. — 11. Bamberg. — 12. Brême. — *13. Misnie-margraviat. — *14. Berg. — 15. Wurzbourg. — *16. Carinthie. — 17. Eichstaedt. — 18. Cobourg. — 19. Bruchsal-Spire. — 20. Gotha. — 21. Ettenheim-Strasbourg. — 22. Altenbourg. — 23. Constance. — 24. Weimar. — 25. Augsbourg. — 26. Eisenach. — 27. Hildesheim. — 28. Anspach. — 29. Paderborn. — 30. Baireuth. — 31. Frisingue. — 32. Wolfenbuttel. — * 33. Thuringe. — 34. Celle. — 35. Passau. — 36. Calenberg. — 37. Trente. — 38. Grubenhagen. — 39. Brixen. — 40. Halberstadt. — *41. Carniole. — 42. Bade. — *43. Teck. — 44. Durlach. — 45. Osnabruck. — 46. Verden. — 47. Munster. — 48. Hochberg. — 49. Lubeck. — 50. Wurtemberg. — *51. Hanau. — 52. Gluckstadt. — 53. Fulde. — 54. Oldenbourg-Gottorp. — 55. Kempten. — 56. Schwérin-duché. — 57. Ellwangen. — 58. Gustrow. — 59. Ordre de Malte. — 60. Darmstadt. — 61. Berchtolsgaden. — 62. Cassel. — *63. Westphalie. — 64. Poméranie citérieure — *65. Ploen. — 66. Poméranie ultérieure. — *67. Brisgau. — 68. Lauenbourg. — 69. Corvey. — 70. Minden. — *71. Misnie-burgraviat. — 72. Leuchtenberg. — 73. Anhalt. — 74. Henneberg. — 75. Schwérin-principauté. — 76. Cammin. — 77. Ratzebourg. — 78. Hersfeld. — *79. Tyrol. — *80. Tubingue. — *81. Querfurt. — 82. Arenberg. — 83. Hechingen. — *84. Fritzlar. — 85. Lobkowitz. — 86. Salm. — 87. Dietrichstein. — 88. Hadamar. — *89. Zwiefalten. — 90. Dillenbourg. — 91. Auersperg. — *92. Starkenburg. — 93. Ostfrise. — 94. Furstenberg. — 95. Schwarzenberg. — *96. Goettingue. — *97. Mindelheim. — 98. Liechtenstein. — 99. Tour-et-Taxis. — 100. Schwarzbourg. — *101. Ortenau. — *102. Aschaffenbourg. — *103. Eichsfeld. — *104. Blankenburg. — *105. Stargard. — *106. Erfurt. — *107. Usingen. — *108. Weilbourg. — *109. Sigmaringen. — *110. Kyrbourg. — *111. Baar-et-Stuhlingen. — *112. Klettgau. — *113. Buchau. — *114. Waldeck. — *115. Loewenstein-Wertheim. — *116. Oettingen-Spielberg. — *117. Oettingen-Wallerstein. — *118. Solms-Braunfels. — *119. Hohenlohe-Neuenstein. — *120. Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst. — *121. Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein. — *122. Isenburg-Birstein. — *123. Kaunitz-Rietberg. — *124. Reuss-Plauen-Greiz. — *125. Leiningen. — *126. Ligne-Edelstetten. — *127. Looz-Wolbeck. — 128. Collége des comtes de Souabe. — 129. Collége des comtes de Wettéravie. — 130. Collége des comtes de Franconie. — 131. Collége des comtes de Westphalie.

Des cent trente et une voix princières, il y en avait donc quarante-neuf qui étaient de nouvelle création ; les cent voix de l'ancien collége

des deux confessions religieuses s'y trouvaient complétement intervertis : dans les deux colléges supérieurs l'ancienne majorité catholique était changée en minorité, et la pluralité des votes se trouvait de la sorte, dans les trois colléges, assurée à la confession protestante. Le collége des électeurs comptait en effet, dorénavant, six voix protestantes (Saxe, Brandebourg, Hanovre,

des princes étaient réduites à quatre-vingt-deux, par suite de la disparition de Besançon, Worms, Bâle, Liége, Coire, Wissembourg, Prum, Stavelo, Banc de prélats souabe, Banc de prélats rhénan, Bourgogne, Lautern, Simmern, Deux-Ponts, Veldenz, Lautereck, Savoie, Montbéliard.

Pour ce qui est de leur distribution, Bavière en avait treize (Haute-Bavière, Basse-Bavière, Sulzbach, Neubourg, Bamberg, Berg, Wurzbourg, Augsbourg, Frisingue, Passau, Kempten, Leuchtenberg, Mindelheim); Brandebourg, treize (Magdebourg, Hildesheim, Anspach, Paderborn, Baireuth, Halberstadt, Munster, Poméranie ultérieure, Minden, Cammin, Ostfrise, Eichsfeld, Erfurt); Hanovre, huit (Brême, Celle, Calenberg, Grubenhagen, Osnabruck, Verden, Lauenbourg, Goettingue); Bohême, sept (Autriche, Styrie, Carinthie, Trente, Brixen, Carniole, Tyrol); Bade, six (Bruchsal, Ettenheim, Constance, Bade, Durlach, Hochberg); Wurtemberg, cinq (Teck, Wurtemberg, Ellwangen, Tubingue, Zwiefalten); Saxe, trois (Misnie-margraviat, Misnie-burgraviat, Querfurt), plus deux voix alternantes (Thuringe, Henneberg); Hesse-Cassel, quatre (Hanau, Cassel, Hersfeld, Fritzlar); Salzbourg, trois (Salzbourg, Eichstaedt, Berchtolsgaden); l'archichancelier, deux (Ratisbonne, Aschaffenbourg) : total, soixante-quatre voix électorales, plus deux voix alternantes. D'autre part, la ligne ernestine de Saxe en avait cinq (Cobourg, Gotha, Altenbourg, Weimar, Eisenach), plus deux voix alternantes (Thuringe, Henneberg); la maison de Nassau, six (Fulde, Corvey, Hadamar, Dillenbourg, Usingen, Weilbourg); celle de Mecklembourg, cinq (Schwérin-duché, Gustrow, Schwérin-principauté, Ratzebourg, Stargard); celle d'Oldenbourg, quatre (Lubeck, Gluckstadt, Oldenbourg, Ploen); il en revenait trois à la ligne de Hesse-Darmstadt (Darmstadt, Westphalie, Starkenburg), autant à la maison de Hohenlohe (Neuenstein, Waldenbourg-Schillingsfurst, Waldenbourg-Bartenstein); deux chaque fois à la branche ducale de Brunswick (Wolfenbuttel, Blankenburg), à la maison de Modène (Brisgau, Ortenau), aux Hohenzollern (Hechingen, Sigmaringen), aux Salm (Salm, Kyrbourg), aux Furstenberg (Furstenberg, Baar-et-Stuhlingen), aux Schwarzenberg (Schwarzenberg, Klettgau), aux Tour-et-Taxis (Tour-et-Taxis, Buchau), aux Oettingen (Spielberg, Wallerstein); une seule à la couronne de Suède (Poméranie citérieure) et à chacune des maisons d'Anhalt, Arenberg, Lobkowitz, Dietrichstein, Auersperg, Liechtenstein, Schwarzbourg, Waldeck, Loewenstein-Wertheim, Solms-Braunfels, Isenburg-Birstein, Kaunitz-Rietberg, Reuss-Plauen-Greiz, Leiningen, Ligne-Edelstetten, Looz-Wolbeck; enfin les votes des deux ordres de chevalerie (teutonique, de Malte) et des quatre colléges de comtes (de Souabe, de Wettéravie, de Franconie et de Westphalie) complétaient le compte des soixante-cinq voix non-électorales, plus deux voix alternantes.

Bade, Wurtemberg, Hesse-Cassel) contre quatre voix catholiques (Archichancelier, Bohême, Bavière, Salzbourg); celui des princes soixante-dix-sept votes protestants, cinquante-trois votes catholiques, un vote alternant (1); quant aux six villes libres conservées, elles étaient toutes évangéliques, sauf la ville mixte d'Augsbourg. L'empereur protesta contre cette majorité évangélique, non pour le collége des villes où la chose était reçue et de peu de conséquence, ni même pour le collége électoral où la singulière situation de l'électeur de Saxe, réputé protestant, quant au vote, bien qu'il fût un zélé catholique, établissait à peu près la parité des confessions, mais d'autant plus énergiquement pour celui des princes : il en advint que l'empire fut renversé avant que les nouvelles voix princières fussent entrées en exercice !

Plus que jamais, après la révolution consommée par le recez de 1803, le corps germanique n'était plus qu'une fédération impuissante, livrée à l'antagonisme de l'Autriche, de la Prusse et des états moyens, et exposée à la pression continue de la diplomatie française et russe. On avait pu mutiler et bouleverser, non pas réformer et régénérer l'antique saint-empire; ce qui en subsistait se réduisait par le fait à un ensemble de formes vides de sens : elles aussi disparurent enfin, quelques années plus tard, à la suite de la guerre victorieuse que le nouvel empereur des Français fit, en 1805, à l'empereur François II. La paix de Presbourg avec l'Autriche (26 décembre 1805) et le traité de Vienne avec la Prusse (15 décembre 1805) commencèrent la série des remaniements territoriaux qui sont comme le caractère distinctif de l'époque napoléonienne : les alliés de la France,

(1) Les cinquante-trois voix catholiques du collége des princes étaient les treize voix de Bavière, les sept de Bohême-Autriche, les trois de Salzbourg, les deux de l'Archichancelier, des Ordres, de Modène, de Hohenzollern, de Salm, de Furstenberg, de Schwarzenberg, de Tour-et-Taxis, d'Oettingen, deux des trois voix des Hohenlohe (Waldenbourg-Schillingsfurst, Waldenbourg-Bartenstein), les voix uniques d'Arenberg, Lobkowitz, Dietrichstein, Auersperg, Liechtenstein, Loewenstein-Wertheim, Kaunitz-Rietberg, Ligne-Edelstetten, Looz-Wolbeck et celle des comtes de Souabe; la voix des comtes de Westphalie était alternante; les soixante-dix-sept autres votes étaient protestants.

Bavière, Wurtemberg et Bade, furent agrandis aux dépens de l'Autriche, la première aussi aux dépens de la Prusse, amplement dédommagée par le Hanovre ; l'ancien grand-duc de Toscane, Ferdinand III, quitta son électorat de Salzbourg, à peine créé pour lui, pour devenir, par cession bavaroise, électeur de Wurzbourg ; le beau-frère de Napoléon, Joachim Murat, fut proclamé duc de Berg et de Clèves, pays cédés par la Bavière et la Prusse, avec Dusseldorf comme capitale (mars 1806) ; mais, surtout, les événements militaires de l'année 1805 et les conventions diplomatiques qui suivirent, rendirent impossible une durée plus longue de l'empire germanique. Déjà un an avant la guerre, en prévision de la fin prochaine de son titre d'empereur élu d'Allemagne, François II y avait ajouté de sa propre autorité celui d'empereur héréditaire d'Autriche (11 août 1804) ; la stipulation de Presbourg qui attribuait la dignité royale aux électeurs de Bavière et de Wurtemberg, celle qui leur assurait, ainsi qu'à l'électeur de Bade, la toute ou pleine souveraineté à la place de l'ancienne quasi-souveraineté ou supériorité territoriale, l'expression même de confédération germanique qu'on rencontre dans le traité de paix, tout prouve qu'à la fin de l'année 1805, aux yeux de tous les contractants, le saint-empire n'était plus viable. L'ancienne forme politique de l'Allemagne avait évidemment fait son temps ; l'embarras portait sur ce qu'on devait y substituer. Les trois dynasties secondaires de l'Allemagne méridionale qui, placées entre l'Autriche vaincue et la France victorieuse, éprouvaient le plus vivement le besoin de donner quelque stabilité à leur ancien patrimoine et à leurs nouvelles acquisitions, négocièrent en secret à Paris, avec l'empereur des Français, une association destinée à assurer la paix intérieure et extérieure de leurs états ; puis, les conditions de la ligue arrêtées, l'entrée en fut offerte à un certain nombre de princes de l'Allemagne méridionale et occidentale, et, le 12 juillet 1806, la nouvelle *confédération du Rhin* fut signée dans la capitale de la France. Trois semaines plus tard, le 1er août 1806, Napoléon Ier d'une part, ses alliés de l'autre, faisaient remettre à Ratisbonne leur double déclaration qu'ils ne reconnaissaient plus

l'empire, pour cause d'*insuffisance complète*, et, sans hésitation aucune, le dernier empereur romain, François II, y répondait le 6 août 1806 par un manifeste où il était dit que, vu l'impossibilité où il se trouvait de remplir plus longtemps ses devoirs comme empereur, il se regardait comme délié de ses obligations envers le corps germanique et déliait réciproquement tous les membres de l'empire de leurs devoirs constitutionnels. Ainsi prit fin le saint-empire romain de nation germanique, fondé huit cent quarante-quatre ans auparavant par Otton le Grand ; les esprits superstitieux avaient prédit que François II, dont le portrait remplissait le dernier panneau dans la salle impériale au *Roemer* de Francfort, serait le dernier des césars germaniques ; la seule chose dont il y eût lieu de s'étonner, c'était que leur liste eût pu se continuer jusqu'à lui.

L'acte constitutif de la confédération du Rhin du 12 juillet 1806 opérait dans l'Allemagne du sud et de l'ouest des modifications territoriales et politiques bien plus radicales encore que celles qu'avait consacrées le recez de 1803 ; non content, en effet, de stipuler une foule d'échanges et d'apurements de frontières entre ses membres, il continuait l'œuvre ébauchée à Presbourg, et leur assignait, comme sujets, une multitude de corporations et de souverains qui, même après la paix du 26 décembre 1805, avaient paru appelés à prolonger leur existence autonome. Ainsi disparurent les trois dernières villes libres de l'Allemagne méridionale ; déjà le traité de Presbourg avait permis à la Bavière de se mettre en possession d'Augsbourg ; Nuremberg et Francfort-sur-le-Mein furent, par l'acte de confédération, attribuées, la première à la même puissance, la seconde à l'ancien archevêque-électeur-archichancelier, devenu prince-primat. Avec elles furent supprimés comme états souverains les territoires de la noblesse immédiate et de l'ordre de Malte, que déjà les stipulations de Presbourg avaient promis à la convoitise des princes, et qui furent partagés entre eux par l'acte de confédération, de telle sorte que les enclaves fussent incorporées, les terres limitrophes partagées entre les voisins ; le seul ordre teutonique se vit maintenu en possession, grâce à l'article de la paix de 1805,

qui lui avait donné pour grand-maître héréditaire un archiduc autrichien. Mais l'élimination porta beaucoup plus loin et plus haut; tous les princes et comtes non admis dans la confédération furent par cela même déclarés médiatisés au profit de leurs voisins plus puissants ou plus habiles; on leur laissait leur domaine utile, leurs droits seigneuriaux et féodaux, mais les droits souverains de législation, de haute justice, d'impôt et de conscription passèrent entre les mains d'un quelconque des princes confédérés. Parmi les dynasties sacrifiées se trouvaient les illustres familles de Lobkowitz, de Dietrichstein, d'Auersperg, de Furstenberg, de Schwarzenberg, de Tour-et-Taxis, qui avaient eu un vote viril dans l'ancien collége des princes, et celles non moins illustres de Loewenstein-Wertheim, d'Oettingen, de Solms, de Hohenlohe, de Kaunitz, de Leiningen, de Ligne, de Looz, qui leur avaient été adjointes en 1803; la plupart d'entre elles étaient beaucoup plus richement possessionnées que quelques-uns des membres de la nouvelle confédération; les Furstenberg étaient médiatisés avec 70,000 sujets, les Leiningen avec 80,000, les Hohenlohe avec plus de 100,000, tandis que le prince de Liechtenstein devenait prince de la confédération pour les 5,000 habitants de son état microscopique, le comte de la Leyen pour les 4,000 âmes de son comté de Hohengeroldseck; c'est qu'ils n'avaient pas trouvé à Paris des protections aussi puissantes que ceux-ci, dont l'un venait de se rendre agréable à Napoléon dans les négociations de la paix de Presbourg, et dont l'autre était neveu de l'archichancelier. Par suite de toutes ces éliminations, les signataires de l'acte du 12 juillet 1806 n'étaient qu'au nombre de seize : c'étaient, d'une part, les deux nouveaux rois de Bavière et de Wurtemberg, l'ancien électeur-archichancelier, qui prenait le titre de prince-primat et transférait sa résidence à Francfort, et les trois nouveaux grands-ducs de Bade, de Berg et de Hesse-Darmstadt, titrés d'altesse royale comme le prince-primat; de l'autre, deux princes de Nassau à Usingen et à Weilbourg, dont le premier devenait duc comme chef de la maison, deux princes de Hohenzollern à Hechingen et à Sigmaringen, les deux princes de Salm-Salm et de Salm-Kyrbourg,

le prince d'Isenburg-Birstein, le duc d'Arenberg, les princes de Liechtenstein et de la Leyen ; les six premiers formaient le collége des rois, les dix autres celui des princes. Leurs états, qui différaient étrangement en grandeur et en population, depuis la Bavière qui était tenue à un contingent de 30,000 hommes jusqu'à Leyen qui en mettait en ligne 29, avaient une superficie totale de 130,000 kilomètres carrés, sur lesquels vivaient sept millions et demi d'habitants. Tous et chacun en particulier étaient réputés complétement souverains, et l'étaient en réalité pour leur gouvernement intérieur ; le puissant protecteur de la confédération du Rhin ne demandait à ses vassaux que le maintien au grand complet de leurs contingents militaires, fixés ensemble à 63,000 hommes, et s'abstenait soigneusement de toute immixtion dans leurs affaires administratives comme de tout étalage de suzeraineté ; la diète rhénane, qui devait se tenir à Francfort-sur-le-Mein, sous la présidence du prince-primat, n'entra jamais en activité ; les membres de la confédération purent, par conséquent, gouverner leurs anciens et leurs nouveaux sujets selon leur bon plaisir, supprimer sans recours possible leurs antiques états provinciaux et faire durement sentir à leurs égaux de la veille, les princes médiatisés, tout le poids de leur autorité.

Quant aux anciens états d'empire qui restaient en dehors des limites de la confédération du Rhin, ils se trouvèrent, pour un moment, complétement abandonnés à eux-mêmes, le projet d'une confédération du Nord sous le protectorat du roi de Prusse, empereur de l'Allemagne septentrionale, n'ayant pas abouti ; mais au bout de peu de mois, les nouvelles victoires de Napoléon Ier, dans la guerre de 1806 contre la Prusse, firent entrer dans la confédération du Rhin la totalité des princes moyens et petits de l'ancien saint-empire que le vainqueur ne détrônait pas, ainsi que le nouveau roi français de Westphalie, Jérôme Bonaparte, qu'implantait en pleine Allemagne la volonté toute-puissante de son frère. A la veille déjà de la bataille d'Iéna, l'électeur de Wurzbourg, l'ancien grand-duc de Toscane et électeur de Salzbourg, était entré avec le titre de grand-duc dans le collége royal (25 septembre 1806) ; il y fut suivi, pendant la campagne d'hiver

de Pologne, par l'électeur, dorénavant roi de Saxe (11 décembre 1806) ; en même temps (15 décembre 1806) les cinq ducs ernestins de Saxe étaient adjoints au collége des princes, où, quatre mois plus tard (18 avril 1807), entraient également trois ducs d'Anhalt, deux princes de Schwarzbourg, un prince de Waldeck, deux princes de Lippe, deux princes de Reuss; puis, après la paix de Tilsit, ce fut le tour du nouveau royaume de Westphalie (18 août 1807) ; enfin, l'admission des deux ducs de Mecklembourg (18 février et 22 mars 1808) et celle du duc d'Oldenbourg (14 octobre 1808) portèrent à trente-sept le nombre des membres de la confédération. En même temps avaient lieu de nombreuses mutations de territoires, motivées principalement par la diminution de la Prusse et la spoliation complète des dynasties de Hesse-Cassel, de Nassau-Orange et de Brunswick. Le roi de Saxe recevait, par la paix de Tilsit (7/9 juillet 1807), le duché de Varsovie, constitué avec les dépouilles polonaises de la Prusse; le 18 août 1807 était créé le royaume de Westphalie; la convention du 3 janvier 1808 doublait ou triplait le grand-duché de Berg.

Arrêtons-nous un instant à ces deux dernières créations napoléoniennes, qui ne devaient pas survivre à la fortune de leur fondateur. Le royaume de Westphalie, qu'annonçait le traité de Tilsit, fut appelé à la vie, comme nous venons de le dire, le 18 août 1807; mais il ne fut organisé que le 15 novembre, et son nouveau souverain, Jérôme Bonaparte, marié, depuis le 22 août, à la princesse Catherine de Wurtemberg, ne fut proclamé que le 1er décembre 1807. Le fond du royaume était formé par la majeure partie de la dépouille allemande de la Prusse, l'électorat de Hesse-Cassel presque entier, tout le duché de Brunswick-Wolfenbuttel, la partie méridionale de l'électorat de Hanovre et différents territoires médiatisés ; de plus, le roi de Saxe avait, dès le 22 juillet 1807, cédé à l'empereur des Français, en vue du futur état, Barby, Gommern, Sangerhausen et une partie du Mansfeld saxon, sauf à reprendre plus tard (19 mars 1808) Sangerhausen contre le reste du Mansfeld ; enfin, lors de l'organisation définitive du 15 novembre 1807, on y avait ajouté les an-

ciennes principautés ecclésiastiques d'Osnabruck et de Corvey. Ensemble toutes ces provinces, réparties entre les huit départements de l'Elbe (chef-lieu Magdebourg), de la Saale (chef-lieu Halberstadt), de l'Ocker (chef-lieu Brunswick), du Weser (chef-lieu Osnabruck), de la Leine (chef-lieu Goettingue), du Harz (chef-lieu Heiligenstadt), de la Fulda (chef-lieu Cassel) et de la Werra (chef-lieu Marbourg), constituaient un bel état secondaire, de 41,000 kilomètres carrés et de 1,900,000 habitants, qui comprenait les contrées centrales de l'Allemagne, le cœur même du pays germanique; néanmoins le gouvernement central établi dans la résidence royale de Cassel était, ainsi que l'administration provinciale, complétement calqué sur les modèles français. Quant au grand-duché de Berg, créé, comme nous l'avons vu, dès le mois de mars de l'année 1806, au moyen du duché de Berg et de la partie du pays de Clèves située sur la rive droite du Rhin, il fut porté, le 3 janvier 1808, à 17,000 kilomètres carrés et 875,000 âmes, par l'annexion des pays prussiens de Mark, Munster, Tecklenburg, Lingen et de la ville oranienne de Dortmund, et comprit dès lors les quatre départements du Rhin (chef-lieu Dusseldorf), de la Sieg (chef-lieu Dillenbourg), de la Ruhr (chef-lieu Dortmund) et de l'Ems (chef-lieu Munster), la capitale restant fixée à Dusseldorf. Comme Joachim Murat abandonna bientôt sa principauté allemande pour le trône de Naples (15 juillet 1808), et que son successeur, le prince royal de Hollande, Napoléon-Louis Bonaparte, frère aîné du futur empereur Napoléon III, n'avait que cinq ans au moment où il fut désigné pour le remplacer (3 mars 1809), Berg fut plus directement encore que la Westphalie entre les mains de l'administration impériale française.

Les remaniements territoriaux occasionnés par la guerre de Prusse étaient à peine terminés que de nouveaux virements de pays allemands eurent lieu à la suite de la guerre de 1809 contre l'Autriche. Le traité de Vienne, imposé, le 14 octobre 1809, à l'empereur François Ier (c'est ainsi qu'il s'appelait depuis son abdication comme empereur romain), porta ratification de l'acte de Ratisbonne du 24 avril 1809, par lequel Napoléon Ier avait dé-

crété la suppression de l'ordre teutonique dans les états de la confédération du Rhin ; mais surtout il augmenta l'empire français, le royaume de Bavière et le duché de Varsovie aux dépens des Habsbourg. D'autre part, pour récompenser un plus grand nombre d'alliés des efforts faits contre l'adversaire commun par la confédération du Rhin entière, puis aussi pour arrondir ses propres états, l'empereur des Français ordonna, dans les premiers mois de 1810, une série d'échanges ou de cessions au profit des souverains de Wurtemberg, Bade, Wurzbourg, Darmstadt et à celui du royaume d'Italie. Enfin il accrut notablement le royaume de Westphalie, et constitua, par la création du grand-duché de Francfort, une troisième principauté française en Allemagne. Ce fut un traité conclu le 14 janvier 1810, à Paris, entre les deux frères, qui attribua au roi Jérôme tout le reste de l'électorat de Hanovre, sauf le Lauenbourg, de façon que son royaume, agrandi des trois nouveaux départements de l'Aller (chef-lieu Hanovre), de la Basse-Elbe (chef-lieu Lunebourg) et du Nord (chef-lieu Stade), atteignit dès lors une superficie de 63,000 kilomètres carrés et une population de 2,600,000 habitants. Quant à la transformation en grand-duché des états du prince-primat, elle se fit par le traité de Paris du 16 février 1810 qui, en même temps, attribua à l'ancien archevêque-électeur-archichancelier-primat, en échange de Ratisbonne, cédé à la Bavière, la majeure partie des principautés de Fulde et de Hanau, de façon à relier entre elles ses possessions antérieures d'Aschaffenbourg et de Francfort. Le nouvel état, dont les quatre départements portèrent les noms des quatre villes principales, Francfort, Aschaffenbourg, Hanau et Fulde, se trouva ainsi comprendre 300,000 habitants sur plus de 5,000 kilomètres carrés ; mais, en même temps, il cessa d'être une principauté ecclésiastique, la dernière qui eût survécu : sans égard pour la désignation qu'il avait faite naguère (mai 1806) du cardinal Fesch comme coadjuteur de l'électeur-archichancelier, depuis prince-primat, Napoléon Ier déclara héritier présomptif du grand-duché de Francfort son fils adoptif, Eugène Beauharnais (1er mars 1810).

Après ces différentes opérations territoriales, c'est-à-dire dans le courant de l'année 1810, la confédération du Rhin était arrivée à son maximum d'étendue. A l'exception de l'Autriche rejetée au delà de l'Inn, de la Prusse refoulée au delà de l'Elbe, des terres allemandes des couronnes de Danemark et de Suède, de l'Ostfrise cédée à la Hollande, et de quelques parcelles que s'était réservées l'empereur des Français, elle comprenait tous les anciens états princiers allemands non incorporés dans l'empire napoléonien. Ses trente-sept membres, les quatre rois de Bavière, Wurtemberg, Saxe et Westphalie, les cinq grands-ducs de Francfort, Bade, Berg, Darmstadt et Wurzbourg, les treize ducs de Nassau, Arenberg, Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Meiningen, Saxe-Hildburghausen, Saxe-Cobourg, Anhalt-Dessau, Anhalt-Bernbourg, Anhalt-Kœthen, Mecklembourg-Schwérin, Mecklembourg-Strélitz et Oldenbourg, et les quinze princes de Nassau-Weilbourg, Hohenzollern-Hechingen, Hohenzollern-Sigmaringen, Salm-Salm, Salm-Kyrbourg, Isenburg, Liechtenstein, Leyen, Schwarzbourg-Sondershausen, Schwarzbourg-Rudolstadt, Waldeck, Lippe, Schaumbourg-Lippe, Reuss-Greiz et Reuss-Schleiz gouvernaient ensemble quatorze millions et demi de sujets, répartis sur environ 330,000 kilomètres carrés, et fournissaient 120,000 hommes aux armées napoléoniennes.

Mais bientôt la volonté toute-puissante de Napoléon, qui l'avait étendue jusqu'à la Baltique, l'entama au nord, comme elle venait déjà de le faire au sud en adjoignant au royaume d'Italie le Tyrol méridional, et incorpora directement à l'empire français une assez notable partie de son territoire. L'insatiable conquérant avait souvent déclaré que le Rhin était la frontière naturelle et infranchissable de son empire ; il s'était, il est vrai, fait céder en décembre 1805 et en mars 1806, par l'électeur de Bade et par la maison de Nassau, les têtes de pont de Kehl et de Castel en face de Strasbourg et de Mayence, et avait stipulé en juillet 1806 que la forteresse de Wesel, tout en restant partie intégrante du grand-duché de Berg, serait adjointe à la vingt-cinquième division militaire française; mais même après avoir,

sous prétexte de considérations stratégiques, fait annexer ces trois points isolés de la rive droite du Rhin aux départements du Bas-Rhin, du Mont-Tonnerre et de la Roer par le sénatus-consulte du 21 janvier 1808, il avait prétendu maintenir le principe posé par lui, et encore dans l'acte du 1er mars 1810, qui assurait au prince Eugène Beauharnais la succession dans le grand-duché de Francfort, on lit ces paroles bien positives : « Nous avons jugé ne devoir laisser aucun doute sur l'intention où nous sommes que nos états directs ne dépassent pas le Rhin » ; l'année n'était pas révolue, que l'empire français débordait bien au delà du fleuve qu'il ne devait jamais franchir et touchait, à l'embouchure de la Trave, les rives de la Baltique ! Le sénatus-consulte du 13 décembre 1810, motivé par les exigences du blocus continental, incorpora à la France, en même temps que la Hollande entière, toute l'Allemagne du nord-ouest. La confédération du Rhin y perdit 32,000 kilomètres carrés et près d'un million d'habitants, à savoir le département de l'Ems du grand-duché de Berg, les trois départements westphaliens du Weser, de la Basse-Elbe et du Nord, et la totalité des états des princes de Salm-Salm et de Salm-Kyrbourg et des ducs d'Arenberg et d'Oldenbourg. Le Lauenbourg, qui était resté à la disposition de la France, et les trois dernières villes libres de l'ancien empire germanique, Brême, Hambourg et Lubeck, partagèrent le sort des territoires voisins. Le tout donna les quatre départements français de la Lippe (chef-lieu Munster), de l'Ems-supérieur (chef-lieu Osnabruck), des Bouches-du-Weser (chef-lieu Brême) et des Bouches-de-l'Elbe (chef-lieu Hambourg).

Ce fut la dernière modification territoriale que Napoléon Ier opéra en Allemagne ; le temps lui manqua pour ordonner de nouveaux virements de territoires, qui probablement n'auraient pas été plus durables que les précédents. Au moment de la catastrophe qui l'engloutit, lui et son empire, l'Europe centrale tout entière était sous la domination directe ou indirecte de la France. A l'empire français étaient incorporées, comme départements, l'Allemagne riveraine de la mer du Nord et l'Allemagne à l'ouest du Rhin, la Hollande, la Belgique et une partie de la

Suisse; sous le nom de provinces illyriennes, la partie sud-est de l'ancien saint-empire et les provinces avoisinantes de la couronne de Hongrie. Le Tyrol méridional faisait partie du royaume d'Italie, et Neuchâtel appartenait au maréchal Berthier. La république helvétique révérait en lui le médiateur qui avait fait cesser ses troubles civils ; les états de la confédération du Rhin s'inclinaient, avec un respect mêlé de crainte, sous la suzeraineté du protecteur qui, au milieu de leurs territoires, s'était réservé Erfurt et quelques autres enclaves. La Prusse et l'Autriche elles-mêmes cachaient mal leur vasselage sous le nom menteur d'une alliance, la première surtout, que menaçaient sur ses flancs le duché de Varsovie et la garnison française de la ville libre de Danzick. Comme les Ottons, Napoléon I[er] avait renouvelé l'empire de Charlemagne ; comme eux, à meilleur droit qu'eux, il se regardait comme le successeur des césars romains ; comme eux, avec plus d'apparence de succès, il prétendait à la monarchie universelle : mais les populations tudesques, celles de l'Allemagne du nord principalement, ne supportaient qu'en frémissant le joug étranger ; elles le brisèrent dès que la fortune se fut déclarée contre l'homme de génie qui en avait trop abusé.

La chute de l'empire napoléonien ramena la France à ses anciennes limites ; par les deux traités de Paris du 30 mai 1814 et du 20 novembre 1815, Louis XVIII renonça à toutes les conquêtes de la république et de l'empire. Les Teutomanes réclamaient en outre les provinces acquises par les rois bourboniens, l'Alsace, la Lorraine, la Flandre et même la Franche-Comté ; mais, grâce à Alexandre I[er] et au duc de Wellington, ils ne réussirent pas, même après Waterloo, à faire admettre leurs revendications, que soutenait la seule Prusse ; et de toutes les anciennes pertes du saint-empire il ne revint à l'Allemagne, aux Pays-Bas et à la Suisse que Philippeville, Marienbourg, Bouillon, Sarrelouis, Landau et Versoix, tandis que la France conservait Montbéliard et Mulhouse. Malgré cette prétendue modération, la dépouille à partager par les vainqueurs était extrêmement considérable ; pour ne parler que des pays autrefois d'empire, il y avait à leur disposition tous les départements

français sur la rive gauche du moyen Rhin et des deux côtés du Rhin inférieur, et de plus un certain nombre d'états de la confédération du Rhin : car le royaume de Westphalie et le grand-duché de Berg s'étaient évanouis dès le lendemain de la bataille de Leipzig ; les grands-duchés de Francfort et de Wurzbourg avaient été abandonnés par leurs souverains, dont l'un choisissait pour retraite son diocèse de Ratisbonne, dont l'autre retournait dans sa résidence héréditaire de Florence ; et les états du roi de Saxe, du prince d'Isenburg et du prince de la Leyen, qui seuls parmi leurs confrères n'avaient pu obtenir de la coalition victorieuse, avec l'autorisation d'y accéder, la garantie de leur souveraineté et de leur état territorial, étaient pour le moins fort compromis. Tous ces territoires vacants étaient à la disposition du congrès de Vienne ; ils se trouvèrent insuffisants pour faire face à toutes les exigences et à toutes les réclamations, et la réorganisation territoriale de l'Europe centrale fut certes la tâche la plus ardue de la diplomatie européenne d'alors. On était à l'avance tombé d'accord de maintenir la confédération helvétique et de créer un royaume des Pays-Bas en ajoutant la Belgique à la Hollande ; les dynasties de Hesse-Cassel, d'Oldenbourg, de Brunswick et de Hanovre s'étaient restaurées elles-mêmes avec l'assentiment universel ; avec ce qui restait il s'agissait de faire des combinaisons qui, tout en respectant les engagements contractés avec les princes de la confédération du Rhin, permissent de donner à l'Autriche les équivalents nécessaires pour dégager des mains de la Bavière les provinces héréditaires qu'elle voulait récupérer, de reconstruire la monarchie prussienne au niveau de ce qu'elle était en 1806 en lui donnant en Allemagne de quoi la dédommager de ses possessions polonaises abandonnées à la Russie, enfin, s'il y avait moyen, de satisfaire aux réclamations des nombreux membres de l'ancien saint-empire, qui avaient été dépouillés de leur souveraineté au temps de la domination française. Ces derniers perdirent tous leur procès, à l'exception des quatre anciennes villes libres de Francfort, Hambourg, Brême et Lubeck ; malgré les instances du saint-siége, on ne songea même pas à rétablir les principautés ecclésiastiques ; la

noblesse d'empire, les comtes et les princes médiatisés ne furent pas plus heureux; leur nombre fut même augmenté par la médiatisation des princes d'Isenburg et de la Leyen, et il s'en fallut de peu que le roi de Saxe, lui aussi, n'éprouvât le même sort: au moins fut-il dépouillé de la moitié de ses états. C'est ainsi qu'on parvint à remplir à peu près de leurs prétentions contradictoires l'Autriche, la Prusse, les princes restaurés et les membres maintenus de la confédération du Rhin, qui signèrent entre eux une multitude d'arrangements et d'échanges, enregistrés dans l'acte final de Vienne du 9 juin 1815 et dans son complément, le recez général de la commission territoriale de Francfort du 20 juillet 1819; la seule Bavière, qui avait le plus gagné aux remaniements napoléoniens, fut sérieusement lésée par les stipulations définitives, contre lesquelles elle protesta aussi vainement que l'avaient fait contre l'acte final de Vienne les princes médiatisés et le saint-siége.

Parallèlement aux négociations territoriales, on avait ouvert à Vienne des négociations non moins difficiles pour la reconstitution politique de l'Allemagne. Là aussi le problème était presque insoluble; la diplomatie devait trouver des formes constitutionnelles qui répondissent aux aspirations populaires vers l'unité nationale, assurassent l'indépendance de l'Allemagne au dehors, lui donnassent la liberté au dedans, et ce nonobstant respectassent la souveraineté garantie aux princes de la confédération du Rhin par leurs traités d'alliance avec l'Autriche et les autres puissances coalisées. Le premier traité de Paris avait posé le principe que les états de l'Allemagne seraient indépendants et unis par un lien fédératif; il était entendu que l'Autriche et la Prusse entreraient dans la nouvelle confédération pour celles de leurs possessions qui appartenaient autrefois au saint-empire, la Silésie comprise; le roi de Danemark devait en faire partie pour le Holstein et le Lauenbourg, le roi des Pays-Bas pour le Luxembourg; mais la difficulté était de s'entendre sur les droits respectifs de la confédération et des princes confédérés. Le rétablissement de la dignité impériale, proposé par le Hanovre, fut tout d'abord écarté, l'Autriche ne s'en souciant pas, de peur que

l'élection ne la fît un jour passer à la Prusse; le projet élaboré par les ministres des deux grandes puissances fut à son tour repoussé par les rois de Bavière et de Wurtemberg, comme attentant (ce qui était vrai) à leur souveraineté; les pourparlers et les négociations menaçaient de s'éterniser, lorsque le retour de Napoléon de l'île d'Elbe et la crainte de voir les souverains de l'Allemagne méridionale retourner à l'alliance française décidèrent l'Autriche et la Prusse à se montrer moins exigeantes; on s'arrêta à la forme d'une fédération d'états assez lâche en général, mais en stipulant formellement la défense des alliances étrangères et des négociations particulières dirigées contre la communauté. C'est ainsi que fut constituée par l'acte fédéral de Vienne du 8 juin 1815 la *confédération germanique*, dont l'organisation fut complétée et consolidée par des conférences ministérielles tenues à Vienne, et définitivement arrêtée par l'acte final du 15 mai 1820, que la diète de Francfort déclara loi fondamentale de la confédération le 8 juin 1820.

La nouvelle confédération se composait de trente-neuf états souverains, dont la grande majorité avait fait partie de la confédération du Rhin. Celle-ci, on se le rappelle, comptait trente-sept membres à l'époque de sa plus grande extension; Napoléon Ier en avait médiatisé quatre (Arenberg, Oldenbourg, Salm-Salm, Salm-Kyrbourg) au mois de décembre 1810, et sa chute avait entraîné la disparition de six autres états (Westphalie, Francfort, Berg, Wurzbourg, Isenburg, Leyen); mais d'autre part le congrès de Vienne avait rappelé à la vie politique les quatre dynasties de Hanovre, Hesse-Cassel, Oldenbourg et Brunswick et les quatre villes libres de Francfort, Lubeck, Brême et Hambourg, et l'adjonction à la confédération germanique des pays allemands de l'Autriche, de la Prusse, du Danemark et des Pays-Bas complétait le chiffre indiqué de trente-neuf états. Il est vrai que la branche aînée de la maison de Nassau vint à s'éteindre en 1816, c'est-à-dire avant que l'élaboration de la reconstitution politique de l'Allemagne fût achevée; mais dès l'année suivante (1817) la place devenue vacante par la réunion en un seul état des pays nassoviens fut prise par le landgrave de Hesse-Hom-

bourg, le seul prince médiatisé qui ait obtenu d'être relevé de sa médiatisation. Par ordre de dignité, ces trente-neuf états se partageaient entre huit groupes; il y avait un empire (Autriche), sept royaumes (Prusse, Bavière, Saxe, Hanovre, Wurtemberg, Danemark, Pays-Bas), un électorat (Hesse-Cassel), six grands-duchés (Bade, Hesse-Darmstadt, Saxe-Weimar, Mecklembourg-Schwérin, Mecklembourg-Strélitz, Oldenbourg), neuf duchés (Brunswick, Nassau, Saxe-Gotha, Saxe-Cobourg, Saxe-Meiningen, Saxe-Hildburghausen, Anhalt-Dessau, Anhalt-Bernbourg, Anhalt-Kœthen), dix principautés (Schwarzbourg-Sondershausen, Schwarzbourg-Rudolstadt, Hohenzollern-Hechingen, Hohenzollern-Sigmaringen, Liechtenstein, Waldeck, Reuss ligne aînée, Reuss ligne cadette, Schaumbourg-Lippe, Lippe-Detmold), un landgraviat (Hesse-Hombourg) et quatre villes libres (Lubeck, Francfort, Brême, Hambourg). Au point de vue international, quatre des trente-neuf membres de la confédération germanique étaient des puissances européennes, à savoir l'Autriche et la Prusse, qui avaient le siége de leur gouvernement au-dedans du territoire fédéral, des provinces plus ou moins considérables en dehors, et le Danemark et les Pays-Bas, dont les provinces confédérées étaient des annexes de royaumes étrangers à l'alliance; les trente-cinq autres, quelle que fût leur importance relative, appartenaient exclusivement à la confédération et formaient ce qu'on appelle vulgairement la Petite-Allemagne. Dans sa totalité, la confédération germanique avait lors de sa création une étendue de 632,000 kilomètres carrés et une population de trente millions d'âmes.

Chacun des états confédérés était réputé souverain. Néanmoins, on avait assuré des priviléges assez considérables aux anciens membres immédiats du saint-empire de l'ordre princier ou comtal (*Standesherren*); on avait stipulé pour chaque pays des institutions constitutionnelles, qui furent en effet établies ou maintenues à peu près partout, sauf en Autriche et en Prusse; on avait surtout réservé à la confédération elle-même, déclarée perpétuelle et indissoluble, les pouvoirs jugés nécessaires pour maintenir la sûreté extérieure et intérieure de l'Allemagne et

l'indépendance des états confédérés, et institué pour lui servir d'organe la diète fédérale (*Bundestag*), qui ouvrit ses séances à Francfort-sur-le-Mein, le 5 novembre 1816. Cette assemblée, qui était placée sous la présidence de l'Autriche et la vice-présidence de la Prusse, se composait exclusivement des représentants des gouvernements, monarchiques ou républicains, des différents états, sans adjonction de membres choisis par les populations ou par les assemblées législatives de chaque pays. La constitution fédérale l'investissait de la gestion de toutes les affaires fédérales, tant internationales qu'intérieures, en lui attribuant le droit de faire la guerre et la paix, d'organiser les forces militaires, de promulguer des lois organiques, de régler les contestations d'état à état, d'apaiser les troubles civils ; mais elle procédait différemment selon les circonstances. Les affaires courantes étaient expédiées en assemblée restreinte ou par curies, où les onze grands ou moyens états, Autriche, Prusse, Bavière, Saxe royale, Hanovre, Wurtemberg, Bade, Hesse électorale, Hesse grand-ducale, Holstein-Lauenbourg-Danemark et Luxembourg-Pays-Bas, avaient seuls des voix viriles, tandis que les vingt-huit autres membres de la confédération étaient répartis en six curies ou groupes, dont chacune n'avait qu'un vote curial et qui comprenaient, la première le grand-duché et les quatre duchés de Saxe, la seconde Brunswick et Nassau, la troisième les deux Mecklembourg, la quatrième Oldenbourg, les trois Anhalt et les deux Schwarzbourg, la cinquième les deux Hohenzollern, Liechtenstein, Waldeck, les deux Lippe, les deux Reuss et Hesse-Hombourg, la sixième et dernière, enfin, les quatre villes libres. Les affaires constitutionnelles, au contraire, et les décisions de guerre et de paix étaient réservées à l'assemblée générale ou *Plenum*, où chaque état avait son vote individuel, mais où les quatorze les plus puissants parmi les confédérés disposaient, selon leur importance, de quatre, de trois ou de deux votes. L'acte fédéral faisait espérer aux médiatisés quelques voix curiales dans l'assemblée générale ; mais même cette petite consolation leur fut refusée, et le *Plenum* ne dépassa pas le chiffre de soixante-dix votes, dont vingt-cinq pour les états à vote

unique, et quarante-cinq pour ceux dont le droit de vote était double (Brunswick, Mecklembourg-Schwérin et Nassau), triple (Bade, Hesse-Cassel, Hesse-Darmstadt, Holstein et Luxembourg) ou quadruple (Autriche, Prusse, Bavière, Saxe royale, Hanovre et Wurtemberg).

Comparée à l'ancien saint-empire, la confédération germanique constituait un progrès incontestable ; le nombre des princes et des états souverains était singulièrement réduit ; il y avait du moins un essai de gouvernement commun. Mais l'Europe centrale n'en restait pas moins la région la plus morcelée du continent européen et continuait à présenter dans quelques-uns de ses cantons le spectacle de la polyarchie féodale en plein dix-neuvième siècle ; la constitution fédérale, toute princière et toute autoritaire, répondait fort mal aux espérances de l'Allemagne soulevée contre le joug napoléonien ; la diète, machine bien compliquée et bien difficile à mouvoir en tout temps, devait fatalement devenir, tôt ou tard, un champ clos pour les deux grandes puissances allemandes, Autriche et Prusse, dont la rivalité pouvait bien être momentanément assoupie, mais n'était pas complétement écartée. Le principal mérite qu'ait eu la nouvelle constitution du corps germanique, ce fut de donner à l'Allemagne, disciplinée par l'impérieux protectorat de Napoléon Ier, une force militaire, sinon d'attaque, du moins de résistance, fort supérieure à celle qu'elle avait eue depuis des siècles ; parmi les institutions communes de la confédération germanique, son organisation militaire fut certainement la moins défectueuse. L'armée fédérale composée de dix corps, dont les trois premiers étaient fournis par l'Autriche, trois autres par la Prusse, le septième par la Bavière, le huitième par le Wurtemberg, Bade et la Hesse grand-ducale, le neuvième par la Saxe royale, la Hesse électorale, le Luxembourg et Nassau, le dixième par le Hanovre, Brunswick, Holstein, les deux Mecklembourg, Oldenbourg et les trois villes hanséatiques (les autres petits contingents constituaient la réserve), représenta un effectif réglementaire de 500,000 hommes, qui, en réalité, était bien supérieur à ce chiffre, même en dehors des troupes non allemandes de l'Au-

triche et de la Prusse ; les forteresses, immédiatement déclarées fédérales, de Mayence, Landau et Luxembourg, auxquelles vinrent s'ajouter, plus tard, celles de Rastadt et d'Ulm, furent perfectionnées ou construites à neuf avec une partie de la contribution de guerre imposée à la France par le second traité de Paris, et protégèrent dorénavant, d'une manière efficace, l'Allemagne du sud-ouest, si souvent ravagée au dix-septième et au dix-huitième siècle par les armées françaises. En effet, pendant le demi-siècle qui s'écoula depuis les traités de Vienne, l'Allemagne ne fut pas attaquée par ses puissants voisins de l'ouest et de l'est, et elle put se livrer sans obstacle aux travaux de la paix, tout en tendant vers une unité plus grande, qui l'approchât davantage des conditions d'existence des autres grands peuples européens.

Cet avenir, rêvé par tous les patriotes allemands, n'en restait pas moins extrêmement problématique, non-seulement par suite de tout le développement historique de la nation tudesque, mais encore à cause de la configuration géographique du pays allemand et de la nature même de l'esprit germanique. Il manque à l'Allemagne un phénomène physique dominant, qui impose une unité supérieure au plateau danubien, à la vallée du Rhin et à la plaine de la basse Allemagne. Le particularisme tudesque, qui a aidé à constituer des peuples complétement autonomes dans les hautes vallées des Alpes et à l'embouchure des grands fleuves néerlandais, avait, de tout temps, tenu profondément séparées les tribus de la haute Allemagne de celles du bas pays ; depuis le seizième siècle la scission religieuse avait entraîné à sa suite l'antipathie confessionnelle entre l'Allemagne du nord, presque entièrement protestante, et l'Allemagne du midi, restée en majeure partie catholique ; enfin, les intérêts dynastiques des princes, jaloux de leur souveraineté, et la rivalité entre l'Autriche et la Prusse, l'une plus puissante, l'autre plus allemande, rendaient en apparence impossible l'unification de l'Allemagne, sans une révolution totale dans l'ordre politique. Aussi, pendant de longues années, la question ne fit-elle pas un pas sur le terrain des faits ; les rêves unitaires des associations secrètes d'étu-

diants (*Burschenschaften*) n'aboutirent qu'à des manifestations stériles, comme la fête de la Wartbourg, en 1817, ou à des excès criminels, comme l'assassinat de Kotzebue ; la Sainte-Alliance veillait sur son œuvre, les congrès et les conférences ministérielles restreignirent le peu de libertés octroyées aux peuples allemands, et la prison, à défaut de l'échafaud, eut facilement raison de cette jeunesse enthousiaste, aussi bien que des vétérans de la guerre d'indépendance. La révolution de 1830, qui détruisit en partie l'œuvre de 1815, en brisant le royaume des Pays-Bas et en éloignant du pouvoir les petites aristocraties de la Suisse, agita l'Allemagne, chassa même de son pays un prince par trop impopulaire, le duc Charles de Brunswick ; mais elle ne changea rien à l'organisation politique de la confédération et eut pour unique résultat territorial d'en séparer la partie devenue belge du Luxembourg, en la remplaçant nominalement par une partie du Limbourg. Néanmoins, si la carte continuait à montrer les mêmes lignes capricieuses et les mêmes couleurs bariolées, indiquant les frontières enchevêtrées d'une multitude d'états, les esprits obéissaient, d'année en année, à une attraction plus vive vers l'unité ; le sentiment national, jusque-là principalement développé par la littérature, se portait aussi sur le terrain des intérêts matériels ; le *Zollverein* prussien, vaste union douanière, qui engloba peu à peu presque tous les états allemands à l'exception de l'Autriche, créa une puissante communauté d'intérêts industriels et commerciaux, qui, à son tour, réagit sur la politique ; le réseau de chemins de fer qui couvrit rapidement, d'abord toute l'Allemagne du nord, puis aussi celle du midi, contribua à rapprocher non-seulement les lieux mais aussi les intelligences.

Survint le coup de foudre de 1848. La révolution, exclusivement démocratique et socialiste en France, fut, en Allemagne, avant tout, nationale et unitaire. Dès le 8 mars 1848, la diète épouvantée reconnut publiquement la nécessité d'une réforme de la constitution fédérale, selon les besoins du temps et de la nation, et le 12 juillet 1848 elle abdiquait officiellement entre les mains d'un parlement constituant, qui s'était réuni à Franc-

fort le 18 mai. Cette assemblée nationale allemande, où siégeaient les représentants de tous les états de la confédération, sans exception aucune, et de plus les députés de la province de Prusse et des parties allemandes de la Posnanie et du Schleswick, proclama un empire allemand, dont elle confia provisoirement le vicariat à un archiduc autrichien réputé libéral, qu'assistait un gouvernement central intérimaire. Mais elle perdit un temps précieux à discuter longuement les droits fondamentaux du peuple allemand et la constitution future de l'empire, destinée à transformer en un état fédératif la confédération d'états créée en 1815, si bien que, lorsqu'enfin elle décernà, le 28 mars 1849, la couronne impériale héréditaire au roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, le moment favorable était passé. Après un mois de réflexion, le monarque prussien refusa, le 28 avril 1849, un trône que lui offrait, à des conditions ultra-libérales, une faible majorité du parlement, et dont la stabilité était plus que douteuse en face d'une Autriche qui commençait à se raffermir et d'une Europe en pleine réaction ; un grand nombre de députés, rappelés par leurs gouvernements, avaient déjà quitté ou quittèrent Francfort ; ceux qui persistèrent, et qu'on appela le *Rump*, d'un nom emprunté à l'histoire de la révolution d'Angleterre, se réfugièrent à Stuttgart, où ils furent dispersés par la force (juin 1849) ; en même temps les armes prussiennes réprimaient (mai à juillet 1849) les soulèvements tentés en Saxe, dans le Palatinat, dans le pays de Bade, en faveur de la constitution allemande, ou plutôt en faveur de la république ; et le 20 décembre 1849 une commission fédérale provisoire, austro-prussienne, reçut, à Francfort, l'abdication de l'archiduc Jean et de son ministère d'empire. Le cabinet de Berlin, qui n'avait pas osé se mettre franchement à la tête du mouvement national vers l'unité alors qu'il pouvait aboutir, essaya, lui aussi trop tard, de faire une réforme fédérale partielle en groupant les états de l'Allemagne septentrionale en une *union restreinte* sous sa présidence; sur sa convocation, un parlement partiel où étaient représentés à la fois les princes et les populations, s'assembla en effet à Erfurt, le 26 mars 1850 ; mais l'Autriche, qui, dans l'intervalle, avait

triomphé de la Hongrie aussi, comme précédemment de l'Italie, fit avorter la combinaison prussienne ; elle profita des troubles de la Hesse électorale pour mettre en avant le rétablissement pur et simple de la confédération germanique (septembre 1850), et Frédéric-Guillaume IV, abandonné par la Russie, le subit par le traité d'Olmutz (28.29 novembre 1850).

La restauration du droit fédéral de 1815 se trouva complète, lorsque la diète ressuscitée se rouvrit à Francfort le 30 mai 1851 en présence du délégué prussien ; mais aussitôt aussi recommença, sourdement ou publiquement, la vieille rivalité de l'Autriche et de la Prusse, entre lesquelles louvoyaient les états secondaires, également menacés dans leur autonomie par l'accord des deux puissances ou par la victoire trop complète de l'une ou de l'autre ; le vieux malaise se faisait sentir plus que jamais, et, après une période d'affaissement, il commença à se traduire par des discussions incessantes sur la question de la réforme fédérale. La société de l'union nationale allemande, créée en 1859, entreprit une croisade unitaire, qui popularisa, dans les classes moyennes, l'idée de la nécessité impérieuse de donner à l'Allemagne une cohésion plus grande en face de l'étranger, et à l'intérieur des institutions parlementaires communes ; malheureusement la position hybride de la monarchie autrichienne, et plus encore les prétentions opposées des deux grands états allemands opposaient à toute réforme sérieuse des difficultés en apparence insurmontables. On le vit lorsque l'empereur d'Autriche François-Joseph Ier présenta en personne à ses confédérés, réunis en personne aussi à Francfort, un projet compliqué de constitution parlementaire allemande (16 et 17 août 1863) : le fait seul de l'abstention du roi de Prusse fit échouer honteusement ce brillant simulacre des anciennes diètes de l'empire. Et cependant, quelques mois plus tard, les péripéties de la guerre du Schleswick avec le Danemark démontraient d'une façon par trop évidente l'impuissance radicale de la diète, organe officiel de la confédération, que jouèrent sans vergogne les deux puissances dominantes, un instant coalisées ; les patriotes allemands étaient en droit de désespérer

de l'avenir, lorsque l'audacieuse politique de M. de Bismarck, le premier ministre du roi de Prusse Guillaume I[er], trancha le nœud gordien par la guerre civile, exclut l'Autriche de l'Allemagne, et réunit sous l'hégémonie prussienne tous les états secondaires de la confédération.

Au printemps de l'année 1866, c'est-à-dire au moment où se préparait la lutte décisive qui eut pour résultat cette révolution complète dans la constitution politique des pays allemands, la confédération germanique ne comprenait plus que trente-trois états souverains, six de ses dynasties princières s'étant successivement éteintes ou volontairement retirées dans la vie privée. La ligne de Saxe-Gotha avait pris fin en 1825, celles d'Anhalt-Kœthen et d'Anhalt-Bernbourg en 1847 et en 1863, celle de Hesse-Hombourg au mois de mars 1866; d'autre part, les deux princes régnants de Hohenzollern-Hechingen et de Hohenzollern-Sigmaringen avaient abdiqué en 1849. Le *Plenum* était ainsi réduit à soixante-quatre voix, ou même, par le fait, à soixante-et-une ou à cinquante-huit, les votes de Holstein-Lauenbourg étant suspendus depuis qu'ils avaient été enlevés au roi de Danemark, et le roi des Pays-Bas n'exerçant plus guère, de parti pris, ceux de Luxembourg-Limbourg. Si le nombre des états confédérés avait quelque peu diminué depuis 1815, la population de la confédération, au contraire, avait, malgré une émigration formidable, considérablement augmenté; le recensement fédéral du 3 décembre 1864 lui donnait, sur une superficie de 631,400 kilomètres carrés, quarante-six millions d'habitants, c'est-à-dire une plus-value de plus de 50 0/0 sur le chiffre de 1815. De ces 46 millions d'âmes, 12,800,000 faisaient partie de la monarchie autrichienne; il en revenait 14,700,000 à la Prusse, et les 18,500,000 qui parfaisaient le total se partageaient entre les trente-et-un états secondaires, dont cinq (Bavière, Saxe, Hanovre, Wurtemberg et Bade) absorbaient à eux seuls les deux tiers de la population de la Petite-Allemagne (1). Au point de vue ethnographique, les

(1) Pour mieux faire apprécier l'importance respective des différents membres de la confédération germanique au moment de la crise de 1866,

cinq sixièmes des habitants des états fédéraux appartenaient à la race tudesque ; à côté de trente-huit millions et demi d'Allemands, on ne comptait qu'un demi-million de Juifs, un demi-million d'Italiens et six millions et demi de Slaves, appartenant en grande majorité aux provinces autrichiennes. Enfin, sous le rapport confessionnel, les deux grandes fractions de la chrétienté latine comptaient dans la confédération un chiffre presque égal d'adhérents : on évaluait le nombre des Catholiques romains à vingt-quatre millions, celui des Protestants à vingt et un millions et demi ; plus un demi-million d'Israélites. Les familles ré-

nous réunissons en un tableau d'ensemble les résultats du recensement fédéral du 3 décembre 1864. Pour les chiffres relatifs à l'Autriche, il a fallu remonter au recensement autrichien de 1857, publié en 1860.

			Habitants.			Kilom. carrés.
Empire d'Autriche, territoire fédéral			12.803.000			197.550
Royaume de Prusse, territoire fédéral			14.717.000			186.650
Royaume de Bavière		4.807.000	18.536.000		76.550	247.220
— de Saxe		2.344.000			14.990	
— de Hanovre		1.923.000			38.480	
— de Wurtemberg		1.748.000			19.500	
Duché de Holstein	555.000	605.000		8.530	9.580	
— de Lauenbourg	50.000			1.050		
Grand-Duché de Luxembourg	206.000	428.000		2.560	4.760	
Duché de Limbourg	222.000			2.200		
Electorat de Hesse-Cassel		745.000			9.590	
Grand-Duché de Bade		1.429.000			15.310	
— Hesse-Darmstadt		853.000			8.390	
— Mecklembourg-Schwérin	553.000	652.000		13.440	16.170	
— Mecklembourg-Strélitz	99.000			2.730		
— Oldenbourg		302.000			6.290	
— Saxe-Weimar-Eisenach	280.000	765.000		3.640	9.400	
Duché de Saxe-Meiningen-Hildburghausen-Saalfeld	178.000			2.470		
— Saxe-Cobourg-Gotha	165.000			1.970		
— Saxe-Altenbourg	142.000			1.320		
— Nassau		468.000			4.710	
— Brunswick		293.000			3.690	
— Anhalt		193.000			2.660	
Principauté de Lippe-Detmold	111.000	142.000		1.130	1.570	
— Schaumbourg-Lippe	31.000			440		
— Schwarzbourg-Sondershausen	66.000	140.000		860	1.830	
— Schwarzbourg-Rudolstadt	74.000			970		
— Reuss-Greiz	44.000	130.000		370	1.200	
— Reuss-Schleiz-Lobenstein-Ebersdorf	86.000			830		
— Waldeck		59.000			1.140	
— Liechtenstein		7.000			160	
Landgraviat de Hesse-Hombourg		27.000			280	
Ville libre de Francfort		91.000			100	
— de Lubeck	51.000	385.000		330	870	
— de Brême	104.000			190		
— de Hambourg	230.000			350		
			46.056.000			631.420

gnantes étaient toutes protestantes, sauf celles d'Autriche, de Bavière, de Saxe royale et de Liechtenstein ; quant aux états, le catholicisme régnait à peu près exclusivement dans les provinces allemandes de l'Autriche et des Pays-Bas et dans la principauté de Liechtenstein, pour deux tiers en Bavière et dans le grand-duché de Bade ; par contre, le Holstein et le Lauenbourg, les trois villes hanséatiques, les deux Mecklembourg, Anhalt, le royaume et les quatre duchés de Saxe, les deux Schwarzbourg, les deux Reuss, les deux Lippe, Waldeck et Brunswick étaient complétement ou presque complétement protestants ; le Hanovre l'était aux sept huitièmes, la Hesse électorale aux six septièmes, Francfort et Oldenbourg aux trois quarts, le Wurtemberg et Hesse-Darmstadt aux deux tiers, la Prusse allemande aux trois cinquièmes ; le seul Nassau était également partagé entre les deux confessions. En termes plus simples, des trois grands groupes de la confédération germanique, l'Autriche était exclusivement catholique, tandis qu'en Prusse les protestants étaient aux catholiques dans la proportion de trois à deux, et dans la Petite-Allemagne dans celle de deux à un.

Tant au point de vue de la confession religieuse qu'à celui de la race, la Prusse était, on le voit, bien plus homogène à la Petite-Allemagne que ne l'était l'Autriche, même si l'on fait abstraction des nombreuses provinces slaves, hongroises, italiennes, que comprenait en dehors de la confédération la monarchie polyglotte des Habsbourg ; il était tout naturel par conséquent que les sympathies des partisans de l'unité allemande fussent tournées du côté de Berlin plutôt que de celui de Vienne. Néanmoins, ce ne fut pas par un accord pacifique, ce fut par la décision des armes que les pays germaniques furent en 1866 subordonnés à la politique prussienne. Le grand ouvrier de la prussification de l'Allemagne, M. de Bismarck, avait, bien avant que le roi Guillaume Ier lui confiât le ministère des affaires étrangères (septembre 1862), acquis la conviction que la Prusse n'arriverait jamais à accomplir son rêve de suprématie allemande autrement que par la force, et en évinçant violemment l'Autriche de la confédération ; avec une habileté merveilleuse,

il sut engager, dans les meilleures conditions possibles, le conflit qu'il jugeait inévitable. Par un premier coup de maître, il réussit à entraîner le cabinet autrichien dans la guerre du Schleswick, commencée, conduite et terminée au mépris de la diète germanique ; puis, après la spoliation du Danemark consommée en commun, il assaillit et fatigua son allié de réclamations et de menaces, tant pour le partage du butin que pour la réorganisation politique de l'Allemagne. En même temps, il continuait à pousser ses armements, s'assurait de la neutralité bienveillante de la France, négociait une alliance offensive et défensive avec l'Italie et multipliait les programmes capables de concilier à ses projets l'opinion publique de la Prusse et de l'Allemagne : la circulaire du 24 mars 1866, destinée à agir sur le patriotisme prussien, posa en principe que la confédération germanique était à refondre, de façon à ce que la première place en diète et la direction militaire des états secondaires revinssent au roi de Prusse ; la proposition déposée à Francfort, le 9 avril 1866, en vue du mode de réforme du pacte fédéral, demanda, comme auraient pu le faire les chefs du parti démocratique, la convocation d'un parlement allemand élu directement par le suffrage universel ! L'Autriche et les principaux états secondaires, également menacés par l'ambition prussienne, se coalisèrent alors contre le cabinet de Berlin ; et lorsque, passant des paroles aux faits, le premier ministre du roi Guillaume eut fait expulser du Holstein les troupes autrichiennes, la majorité de la diète vota, le 14 juin 1866, la mobilisation des contingents fédéraux contre la Prusse. Le résultat du scrutin était connu d'avance ; le délégué prussien répondit immédiatement à sa proclamation en déclarant la confédération dissoute, sauf reconstitution sur de nouvelles bases, qu'il avait indiquées dès le 10 juin, et dont la principale était l'exclusion de l'Autriche du futur corps germanique.

En agissant ainsi, la Prusse exposait du coup son intégrité territoriale et son influence en Allemagne ; une série non interrompue de victoires justifia l'audace de M. de Bismarck, et lui livra l'objet du litige, la suprématie sur les pays allemands. Par

les préliminaires de paix et d'armistice signés à Nikolsburg en Moravie, le 26 juillet 1866, et reproduits presque textuellement dans le traité de Prague du 23 août 1866, l'empereur d'Autriche ratifia la dissolution de la confédération germanique, et donna son assentiment à une organisation nouvelle de l'Allemagne, à laquelle l'Autriche devait rester étrangère. Cette organisation nouvelle de l'Allemagne, c'était la division des pays allemands en dehors de l'Autriche en deux groupes, séparés par la vallée du Mein : au nord du fleuve, le roi de Prusse était autorisé à fonder une union plus étroite, après avoir opéré telles modifications territoriales qu'il jugerait convenables, sous la seule restriction qu'il respecterait l'état territorial existant du royaume de Saxe ; au sud du Mein était stipulée la création facultative d'une autre union, ayant une existence internationale indépendante, et dont les liens nationaux avec la confédération du nord devaient faire l'objet d'une entente ultérieure entre les deux parties. Les états méridionaux de l'Allemagne, qui étaient encore en armes, furent trop heureux d'accéder à ces stipulations, en achetant le maintien de leur existence par des contributions de guerre, par des rectifications de frontières peu importantes, et surtout par des traités secrets qui abandonnaient au roi de Prusse le commandement de leurs armées en cas de guerre (août et septembre 1866). Le 24 août 1866 eut lieu la dernière séance de la diète, qui de Francfort s'était réfugiée à Augsbourg ; une note, en date de ce jour et signée du ministre autrichien qui la présidait, avertit les représentants des puissances étrangères qu'elle venait de prendre la résolution de terminer ses fonctions, la confédération germanique devant, par suite des événements de la guerre et des négociations de la paix, être considérée comme dissoute.

L'union plus étroite de l'Allemagne septentrionale sous la domination prussienne se réalisa dans les mois suivants. Le roi Guillaume commença par annexer à ses états le Hanovre, la Hesse électorale, Nassau, Francfort-sur-le-Mein et les duchés de l'Elbe, pour donner, disait-il, une base plus large et plus solide à la réorganisation nationale de l'Allemagne. D'autre part, il dé-

clarait parties intégrantes de la future confédération le grand-duché de Posen et la province de Prusse, malgré la protestation des députés polonais dans les deux chambres du parlement prussien (septembre 1866), et, en attendant la constitution de la confédération par une diète nationale, il concluait, par le traité de Berlin du 18 août 1866, une alliance préalable avec la plupart des états qui devaient y entrer. Les autres états allemands au nord de la ligne du Mein ne tardèrent pas à accéder à cette union préliminaire. Le grand-duc de Hesse s'y associa pour la Hesse supérieure le 3 septembre 1866 ; le roi de Saxe s'exécuta à son tour, le 21 octobre 1866. Seul, le roi des Pays-Bas se refusa de renouer avec la nouvelle confédération les relations politiques qui avaient existé au temps de la diète de Francfort entre deux de ses provinces et l'Allemagne. Pour le Limbourg, qui n'avait que nominalement fait partie de la confédération germanique, la chose était sans importance ; mais il n'en n'était pas de même du Luxembourg, dans la capitale duquel, ci-devant forteresse fédérale, le cabinet de Berlin entendait maintenir garnison prussienne comme par le passé. Désespérant de s'en débarrasser, le souverain de la Néerlande entra en négociation avec la France pour lui vendre le grand-duché ; une guerre entre la France et l'Allemagne parut un instant imminente ; mais elle fut empêchée par l'intervention des autres grandes puissances. La conférence de Londres, le 11 mai 1867, neutralisa le grand-duché de Luxembourg, qui était maintenu à la dynastie d'Orange et évacué par la garnison prussienne, en plaçant sa neutralité sous la garantie collective de l'Europe ; seulement, il continua à faire partie du *Zollverein*. Parallèlement à ces négociations, qui avaient enfin fixé les limites territoriales de la nouvelle union restreinte, s'étaient poursuivies et avaient abouti les délibérations sur sa constitution intérieure. Le projet, élaboré par les hommes d'état prussiens et accepté par les différents gouvernements appelés à faire partie de la confédération de l'Allemagne du nord (9 février 1867), fut soumis à un parlement constituant (*Reichstag*) ouvert à Berlin le 24 février 1867, et adopté par lui, avec quelques amendements con-

sentis par les gouvernements, le 16 avril 1867, à une majorité de 230 contre 53 voix : les opposants étaient les membres de l'extrême gauche, qui le trouvaient trop peu libéral, et ceux de la fraction polonaise, qui tenaient à protester une fois de plus contre l'acte d'autorité qui avait incorporé les pays polonais de la Prusse à l'union allemande. Puis la nouvelle constitution fédérale fut adoptée successivement par les chambres des différents états de l'Allemagne septentrionale, comme loi fondamentale de leur union, et la *confédération de l'Allemagne du nord* se trouva officiellement constituée.

Elle comprenait vingt-deux membres, mais seulement vingt-un états et demi, le grand-duché de Hesse-Darmstadt n'en faisant partie que pour sa partie supérieure, septentrionale. On y comptait deux royaumes (Prusse et Saxe), cinq grands-duchés (Hesse-Darmstadt, Mecklembourg-Schwérin, Mecklembourg-Strélitz, Oldenbourg et Saxe-Weimar), cinq duchés (Saxe-Meiningen, Saxe-Cobourg, Saxe-Altenbourg, Brunswick et Anhalt), sept principautés (Lippe-Detmold, Schaumbourg-Lippe, Schwarzbourg-Sondershausen, Schwarzbourg-Rudolstadt, Reuss-Greiz, Reuss-Schleiz et Waldeck) et trois villes libres (Lubeck, Brême et Hambourg). Sur 415,000 kilomètres carrés, elle réunissait près de trente millions d'habitants, aux six septièmes de race tudesque, aux trois quarts de confession protestante, et dont il revenait vingt-quatre millions à la Prusse, deux millions et demi à la Saxe royale, trois millions et demi aux autres états (1).

Quant à son organisation politique, la nouvelle *union du Nord* différait essentiellement de l'ancienne confédération germanique à deux points de vue principalement : les liens qui unissaient ses membres étaient beaucoup plus intimes, leur subordination à un pouvoir central beaucoup plus accentuée. D'une part la nouvelle constitution proclamait un indigénat commun, établissait une représentation commune à l'étranger, déclarait fédérales

(1) Voici les chiffres officiels de la population et de la superficie respectives des différents membres de la confédération du Nord, d'après les résultats du recensement du 3 décembre 1867; les différences avec le tableau précédent proviennent, non-seulement des changements terri-

la législation et les institutions commerciales, industrielles et douanières, créait une armée et une marine unitaires ; de l'autre, elle assurait à la Prusse, par des stipulations formelles et explicites, la haute autorité sur les confédérés. La législation fédérale devait, il est vrai, être exercée par un conseil fédéral (*Bundesrath*) et un parlement (*Reichstag*) annuellement convoqués, le premier composé des représentants des membres de la confédération, le second émané d'élections universelles et directes, renouvelables tous les trois ans : or, si dans le parlement les députés prussiens avaient forcément une majorité écrasante, il n'en était pas de même dans le conseil fédéral, où le nombre des votes de chaque membre avait été fixé d'après la proportion admise dans l'assemblée plénière de l'ancienne confédération germanique, si bien que, sur un total de quarante-trois voix, la Prusse, qui à ses quatre voix en avait ajouté quatre pour le Hanovre, trois pour la Hesse électorale, trois pour le Holstein, deux pour Nassau et une pour Francfort, ne disposait que de dix-sept votes, tandis que ses confédérés en avaient vingt-six, à savoir la Saxe royale quatre voix, Mecklembourg-Schwérin et Brunswick chacun deux voix, les dix-huit autres états chacun une voix uni-

toriaux opérés à la suite de la guerre de 1866, mais aussi de l'accroissement normal de la population dans une période triennale, et de nouveaux calculs planimétriques.

Prusse	24.040.000 habitants	352.200 kilom. carrés.
Saxe royale	2.423.000	14.990
Hesse-Darmstadt (partie supérieure).	257.000	3.310
Mecklembourg-Schwérin	561.000	13.310
Mecklembourg-Strélitz	99.000	2.930
Oldenbourg	316.000	6.400
Saxe-Weimar	283.000	3.640
Saxe-Meiningen	180.000	2.470
Saxe-Cobourg	169.000	1.970
Saxe-Altenbourg	141.000	1.320
Brunswick	303.000	3.690
Anhalt	197.000	2.350
Lippe-Detmold	111.000	1.130
Schaumbourg-Lippe	31.000	440
Schwarzbourg-Sondershausen	68.000	860
Schwarzbourg-Rudolstadt	75.000	940
Reuss-Greiz	44.000	320
Reuss-Schleiz	88.000	830
Waldeck	57.000	1.140
Lubeck	49.000	280
Brême	110.000	250
Hambourg	305.000	410
	29.907.000 habitants	415.180 kilom. carrés

que; mais par contre le roi de Prusse s'était réservé le pouvoir exécutif presque entier. En sa double qualité de président héréditaire de la confédération et de chef de guerre fédéral, il était appelé à convoquer et à proroger le conseil fédéral et le parlement, à promulguer les lois fédérales, à surveiller leur exécution, à exercer le commandement permanent sur les forces de terre et de mer de la confédération, à la représenter à l'étranger, à faire en son nom la guerre et la paix, à signer pour elle les alliances et les traités; la cheville ouvrière du nouveau mécanisme politique, le chancelier fédéral, ne dépendait que de lui. Si les princes et états de la nouvelle union n'étaient pas complétement médiatisés, du moins ils avaient dû abdiquer au profit de la Prusse une partie notable de leurs droits souverains.

La paix de Prague, en vertu des stipulations de laquelle la Prusse avait pu s'annexer ou se subordonner la majeure partie des états qui jusqu'en 1866 formaient la confédération germanique, avait, on se le rappelle, autorisé d'autre part les états de l'Allemagne méridionale à se grouper de leur côté en une union fédérative, laquelle pourrait contracter une alliance plus ou moins intime avec la confédération du Nord. Comme l'Autriche, et par suite aussi son annexe, la petite principauté de Liechtenstein, étaient hors de cause, l'article en question du traité de paix ne pouvait s'appliquer qu'à quatre états, ou pour mieux dire à trois états et demi, les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, le grand-duché de Bade et la partie méridionale de la Hesse grand-ducale. Ensemble ces quatre territoires formaient une masse compacte de 115,000 kilomètres carrés, interrompue par la seule enclave prussienne de Hohenzollern, et leur population totale dépassait huit millions et demi d'âmes (1); réunis en un seul corps politique, ils pouvaient par conséquent prétendre faire quelque figure à côté de l'union du Nord. Mais la Bavière elle-

(1) Le recensement du 3 décembre 1867 donne les chiffres suivants :

Bavière	4,824,000 habitants	75,860 kilom. carrés.
Wurtemberg	1,778,000	19,500
Bade	1,435,000	15,310
Hesse-Darmstadt (partie méridionale)	566,000	4,370
	8,603,000 habitants	115,040 kilom. carrés.

même, que sa superficie et le chiffre de sa population auraient forcément appelée à jouer le premier rôle dans une confédération du Sud, ne montra que peu d'enthousiasme pour la réaliser; les gouvernements et les pays voisins étaient moins disposés encore à faire des sacrifices d'autonomie, pour une création qu'on sentait ne pouvoir être que provisoire; après quelques pourparlers, le projet d'une fédération méridionale fut abandonné. L'idée de faire entrer les états du sud dans l'union septentrionale tentait davantage un certain nombre de patriotes allemands des deux côtés du Mein; mais, sauf dans le pays de Bade, la majorité des populations de l'Allemagne méridionale éprouvait tout aussi peu de sympathie pour le régime prussien que les gouvernements eux-mêmes, et une pression dans ce sens était interdite au cabinet de Berlin par la prévision d'une intervention de la France. M. de Bismarck dut donc patienter, et en dehors de la consolidation des traités d'alliance militaire qu'il avait imposés aux états du sud à la suite de la campagne victorieuse de 1866, la réorganisation du *Zollverein* fut dans les années suivantes le seul acheminement vers une union plus intime entre les deux moitiés de l'Allemagne. Le traité douanier de Berlin, conclu le 8 juillet 1867 pour une durée de dix ans, leur donna, au point de vue des intérêts économiques, une représentation commune, en constituant en conseil fédéral et en parlement douaniers, les organes politiques de ce nom de la confédération du Nord, renforcés par les délégués des gouvernements méridionaux et par les représentants, élus au suffrage universel, des populations du sud; un premier parlement douanier fut en effet ouvert à Berlin le 27 avril 1868; mais, contrairement à bien des prévisions, il se maintint strictement sur le terrain économique, et ne fit rien dans le sens de l'unification politique et nationale de l'Allemagne.

Au commencement de l'année 1870 le problème de l'unité allemande semblait donc plus éloigné de sa solution qu'au lendemain des victoires prussiennes de 1866. La partie de beaucoup la plus considérable de l'Europe centrale, que les traités de 1815 avaient réunie dans le cadre de la confédération germanique,

héritière de l'ancien saint-empire, était divisée en trois tronçons, hostiles ou indifférents entre eux; des trente-trois états représentés quelques années auparavant à la diète de Francfort, deux (Autriche et Liechtenstein) étaient devenus complétement étrangers à l'Allemagne, à laquelle un troisième (Luxembourg) ne se rattachait plus que par le *Zollverein;* trois états et demi (Bavière, Wurtemberg, Bade, Hesse grand-ducale méridionale) formaient un second groupe, relié au troisième par des conventions militaires et économiques, mais de moins en moins disposé à se fondre en lui; ce troisième groupe enfin, la confédération du Nord, présentait une unité beaucoup plus compacte que la confédération germanique, la Prusse s'étant annexé cinq de ses anciens confédérés et ayant soumis les vingt et demi restants à sa haute autorité : mais la nouvelle union ne comprenait même pas les deux tiers de la superficie et de la population de l'ancienne; elle ne pouvait guère compter dans des circonstances critiques sur l'assistance effective de ses alliés de l'Allemagne méridionale; elle avait à se garder des rancunes de l'Autriche et elle devait craindre la jalousie de la France. La politique insensée de Napoléon III rendit à M. de Bismarck le service de jeter dans les bras de la Prusse les états du sud; son incapacité militaire facilita à l'armée prussienne une nouvelle série de victoires, qui se traduisirent à la fois par la résurrection de l'empire allemand au profit du roi Guillaume Ier, par la réconciliation de l'Autriche avec le nouvel ordre de choses, et par l'extension des limites occidentales de l'Allemagne.

Le gouvernement impérial français, en se lançant dans la guerre de 1870, s'était probablement flatté de l'espoir de voir les états du sud rester neutres; ils se déclarèrent prêts à exécuter leurs traités militaires avec la Prusse, et durent, par conséquent, être compris dans la déclaration de guerre française du 19 juillet 1870. De ce jour devint inévitable l'union de l'Allemagne entière, qui fut consommée, pendant que les armées allemandes assiégeaient Paris, par les traités signés à Versailles et à Berlin (15 à 25 novembre 1870) entre le roi de Prusse d'une part, les souverains de Bade, de Hesse-Darmstadt, de

Bavière et de Wurtemberg de l'autre. En vertu de ces actes diplomatiques, les quatre états méridionaux entraient dans la confédération du Nord pour l'ensemble de leurs territoires; un conseil fédéral et un parlement allemands prenaient la place à la fois du conseil fédéral et du parlement de l'union septentrionale, et du conseil fédéral et du parlement douaniers; la ligne du Mein cessait d'être une frontière politique. Une convention particulière conservait, il est vrai, au roi de Bavière la direction souveraine et l'administration indépendante de son armée; mais comme elle stipulait en même temps pour le roi de Prusse le droit d'inspection militaire en temps de paix, celui de commandement suprême en cas de guerre, cette restriction était au fond d'importance assez médiocre. Les quatre traités furent votés presque à l'unanimité, quoique sans enthousiasme, par le parlement de l'union du Nord, qui eût désiré une unification plus complète de l'Allemagne, mais qui se rendit au prudent avis du ministre d'état Delbruck « que plus d'une fois déjà il n'avait pas porté bonheur à l'Allemagne de sacrifier ce qui pouvait d'abord être obtenu à ce qui était souhaitable » (9 décembre 1870); puis les parlements des états du sud les votèrent à leur tour : la chambre des députés de Munich à la stricte majorité des deux tiers, requise par la constitution bavaroise (19 janvier 1871).

A ce moment la nouvelle confédération allemande, sans abdiquer officiellement ce nom, avait reçu une autre dénomination encore, qui ne devait pas tarder à supplanter la première; elle était devenue l'*empire allemand*, en même temps que son président héréditaire, le roi de Prusse, prenait le titre d'empereur allemand. C'était le premier en rang parmi les souverains secondaires de l'Allemagne, le roi de Bavière, qui, en novembre 1870, avait offert au roi Guillaume le titre impérial; les autres princes et les trois républiques hanséatiques s'étaient empressés de donner leur assentiment; le parlement du Nord avait voté l'empire dès le 10 décembre 1870; mais la proclamation solennelle de Guillaume Ier, comme empereur allemand, n'eut lieu que le 18 janvier 1871. Par un étrange retour des choses hu-

maines, elle se fit, au milieu du concours des princes et des représentants de l'Allemagne, dans la grande salle des glaces de Versailles, toute pleine encore des souvenirs de Louis XIV!

Dans son message d'intronisation, le successeur des anciens empereurs romains de nation germanique, dont il faisait revivre la dignité après plus de soixante ans d'interruption, promettait à la nation allemande de la conduire au-devant d'une ère future de bonheur, sous l'emblème protecteur de son antique splendeur; il lui promettait, en outre, de lui assurer une paix durable, à l'intérieur de frontières garanties contre de nouvelles attaques de la France. C'était annoncer d'une façon irrévocable les dures conditions territoriales dictées par le vainqueur à la France aux abois; elles furent consignées dans les préliminaires de Versailles du 26 février 1871, d'où elles passèrent, sauf quelques rectifications secondaires de la frontière d'abord fixée, dans la paix de Francfort du 10 mai 1871. Sous prétexte de reculer la ligne d'attaque française et de changer en boulevards défensifs allemands les forteresses menaçantes de la France, l'Allemagne, en outre de l'indemnité de guerre inouïe de cinq milliards de francs, se faisait céder l'Alsace entière sauf Béfort et ses environs, plus la partie nord-est de la Lorraine, avec Thionville, Metz, Gorze, Château-Salins, Sarreguemines, Sarrebourg et Saales. C'était un pays de 14,500 kilomètres carrés de superficie, sur lequel le recensement français de 1866 avait compté 1,600,000 habitants, dont 1,300,000 catholiques, 250,000 protestants, 45,000 israélites; une contrée riche et industrieuse entre toutes, où Metz et Strasbourg étaient des forteresses de premier ordre, Mulhouse un centre manufacturier hors ligne; une région enfin d'ardent patriotisme français, de l'un comme de l'autre côté de la frontière des langues qui, après avoir coupé en deux la Belgique, puis côtoyé la frontière politique de ce royaume entre Verviers et Aix-la-Chapelle, Arlon et Luxembourg, passe entre Metz et Trèves pour gagner les Vosges, en suit assez exactement la ligne de faîte jusqu'à la trouée de Béfort, et entre en Suisse en franchissant le Jura : la loi du 9 juin 1871 réunit *à perpétuité* l'Alsace-Lorraine à

l'empire allemand, en la plaçant sous l'administration directe de l'empereur, et en lui attribuant la dénomination de pays d'empire (*Reichsland*).

Le premier parlement de l'Allemagne unie fut ouvert le 21 mars 1871 par l'empereur Guillaume Ier, et dès le 16 avril était publiée la constitution du nouvel empire, calquée sur celle de l'union du Nord; comme de juste, elle annonçait dans son préambule, que l'alliance contractée par ses membres pour protéger le territoire et le droit de la confédération et pour avancer la prospérité du peuple allemand, serait éternelle. M. de Bismarck, créé prince et altesse sérénissime par ordre de cabinet du 22 mars 1871, restait, comme chancelier de l'empire allemand, à la tête du nouvel état, que plus que tout autre il avait contribué à appeler à la vie. Dans le conseil fédéral, porté de quarante-trois à cinquante-huit voix, la Prusse gardait ses dix-sept voix; la Bavière en avait six, la Saxe royale et le Wurtemberg quatre, Bade et Hesse trois, Mecklembourg-Schwérin et Brunswick deux, les dix-sept petits états chacun un vote unique. Quant aux trois cent quatre-vingt-deux siéges au parlement, qu'avait à décerner le suffrage universel à raison d'un député par cent mille habitants, il en revenait deux cent trente-six à la Prusse, quarante-huit à la Bavière, vingt-trois à la Saxe royale, dix-sept au Wurtemberg, quatorze au grand-duché de Bade, neuf à la Hesse, six au Mecklembourg-Schwérin, trois à chacun des états de Saxe-Weimar, Oldenbourg, Brunswick et Hambourg, deux à ceux de Saxe-Meiningen, Saxe-Cobourg et Anhalt, un seul aux onze autres membres de la confédération. Pour le moment, le nouveau pays d'empire Alsace-Lorraine n'était pas représenté à la diète; il le fut à partir de l'année 1874, au 1er janvier de laquelle la constitution de l'empire y fut introduite en vertu de la loi du 25 juin 1873; mais des quinze députés qu'il y envoya, la grande majorité refusa de siéger et se retira après avoir protesté contre l'annexion.

Nous n'avons plus qu'à ajouter quelques renseignements de pure statistique sur l'empire allemand, pour clore cette étude sur les révolutions territoriales de l'Europe centrale prise dans son

ensemble. Les vingt-cinq états qui le composent se suivent dans l'ordre officiel suivant : les quatre royaumes de Prusse, Bavière, Saxe, Wurtemberg ; les six grands-duchés de Bade, Hesse, Mecklembourg-Schwérin, Saxe-Weimar, Mecklembourg-Strélitz, Oldenbourg ; les cinq duchés de Brunswick, Saxe-Meiningen, Saxe-Altenbourg, Saxe-Cobourg, Anhalt ; les sept principautés de Schwarzbourg-Rudolstadt, Schwarzbourg-Sondershausen, Waldeck, Reuss ligne aînée, Reuss ligne cadette, Schaumbourg-Lippe, Lippe-Detmold ; les trois villes libres de Lubeck, Brême et Hambourg. On trouvera dans la note le chiffre de la population et l'étendue de la superficie de chacun d'eux ; dans leur ensemble, et en y ajoutant le pays d'empire Alsace-Lorraine, ils contenaient, lors du recensement de 1871, quarante et un millions d'habitants sur une superficie de 540,600 kilomètres carrés (1).

(1) Dans le tableau suivant, les chiffres de la population sont ceux du recensement du 1er décembre 1871 ; pour la superficie nous avons reproduit les données officielles les plus récentes. Si l'on compare ce tableau aux deux précédents, on remarquera, en dehors d'un accroissement de population à peu près universel, qui n'a pas plus manqué à la période des années 1867 à 1871 qu'aux périodes précédentes, une diminution de superficie pour Bade, une autre beaucoup plus considérable pour la Prusse : la première s'explique par un nouveau calcul planimétrique, la seconde par l'omission des mers intérieures de la monarchie prussienne, qu'autrefois on avait l'habitude de porter en compte.

Prusse	24.693.000 habitants	348.340 kilom. carrés.
Bavière	4.863.000	75.860
Saxe	2.556.000	14.990
Wurtemberg	1.819.000	19.500
Bade	1.462.000	15.080
Hesse	853.000	7.680
Mecklembourg-Schwérin	558.000	13.310
Saxe-Weimar	286.000	3.640
Mecklembourg-Strélitz	97.000	2.930
Oldenbourg	315.000	6.400
Brunswick	312.000	3.690
Saxe-Meiningen	188.000	2.470
Saxe-Altenbourg	142.000	1.320
Saxe-Cobourg	174.000	1.970
Anhalt	204.000	2.350
Schwarzbourg-Rudolstadt	76.000	940
Schwarzbourg-Sondershausen	67.000	860
Waldeck	56.000	1.140
Reuss ligne aînée	45.000	320
Reuss ligne cadette	89.000	830
Schaumbourg-Lippe	32.000	440
Lippe-Detmold	111.000	1.130
Lubeck	52.000	280
Brême	122.000	250
Hambourg	339.000	410
Alsace-Lorraine	1.550.000	14.510
	41.061.000 habitants	540.640 kilom. carrés.

Nous renvoyons à la monarchie prussienne, dont le souverain est, en sa qualité d'empereur, le généralissime de toutes les armées allemandes, ce qui a rapport à l'organisation militaire de la confédération ; quant au partage confessionnel et à la nationalité des populations, nous nous bornons à constater que, tandis que l'union du Nord était environ aux trois quarts protestante, dans le nouvel empire les évangéliques ne sont plus aux catholiques que dans la proportion approximative de trois à deux ; et qu'au contraire les habitants de race tudesque, qui ne formaient que les six septièmes de la population de l'union septentrionale, passent, malgré l'annexion de l'Alsace-Lorraine, où l'on a réussi à ne trouver que 210,000 Français, pour former près des douze treizièmes de la population de l'empire allemand.

LIVRE III

LA MONARCHIE AUTRICHIENNE

CHAPITRE PREMIER

Origines de la monarchie autrichienne.

Le premier en date et, jusqu'à une époque bien rapprochée de nous, le plus puissant aussi parmi les états actuellement existants de l'Europe centrale, est le vaste ensemble de pays qui, après avoir été connu jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle sous la dénomination assez vague de terres autrichiennes, habsbourgeoises ou impériales, prit alors le titre officiel d'empire d'Autriche, qu'il a récemment échangé contre celui de monarchie austro-hongroise. A cheval sur les Alpes et les Karpathes, comprenant dans son sein des représentants de toutes les races qui se délimitent d'après ces deux grandes chaînes de montagnes ou qui se sont établies entre elles, il a de tout temps eu pour centre géographique le cours du moyen Danube, qui est son seul grand fleuve, la grande artère de ses peuples, le bassin vers lequel ils convergent; mais son centre d'attraction réel et son vrai principe d'unité sont de nature bien plutôt dynastique que géographique. L'agglomération autrichienne doit son existence politique à la famille souveraine qui successivement en a acquis, sans réussir à les fondre ensemble, les différentes parties constitutives, et

c'est par les destinées de cette famille seulement, par ses guerres, par ses négociations, par ses mariages, que peut s'expliquer la configuration actuelle et l'étrange composition d'un état qui n'a pas de nationalité propre, par cela même qu'il contient presque toutes les nationalités de l'Europe, et qu'on y rencontre, juxtaposées ou entremêlées, des populations allemandes, madgyares, roumaines, italiennes, slaves surtout, en vingt subdivisions distinctes. L'histoire territoriale de la monarchie autrichienne est donc avant tout celle de la maison de Habsbourg, aujourd'hui Habsbourg-Lorraine; elle n'en forme même qu'un des chapitres, car cette famille illustre entre toutes, qui aujourd'hui encore, quoique bien déchue de son ancienne splendeur, règne sur trente-six millions de sujets, a donné des rois à la moitié de l'Europe et du Nouveau-Monde, et a plus d'une fois aspiré à la monarchie universelle.

La grandeur des Habsbourg date de l'époque où le chef de la famille, le roi de Germanie Rodolphe Ier, établit les siens dans les pays autrichiens proprement dits; mais par leur origine ils appartiennent à la vallée supérieure du Rhin, et non au bassin moyen du Danube. Le nom qu'ils n'ont pas cessé de porter, quoique depuis longtemps ils ne possèdent plus un pouce de terrain de leur patrimoine primitif, est celui d'un château, dont il ne reste aujourd'hui que des débris informes sur les bords de l'Aar suisse, un peu en amont de Brugg, mais auquel le temps n'a pu enlever sa fière et dominante position au-dessus du pays voisin, qu'arrosent à la fois l'Aar, la Reuss et la Limmat. Ce donjon féodal de la Habsbourg, dont le nom à jamais célèbre a été traduit tantôt par château de l'autour (*Habichtsburg*), tantôt par château patrimonial (*Burg in der Habe*), fut fondé au commencement du onzième siècle (1020? 1026?) par l'évêque de Strasbourg Werner, le prélat qui a commencé la reconstruction de la plus élevée des cathédrales chrétiennes, et légué par lui à son neveu Werner le Pieux, le fils de son frère Radeboton ou Rodolphe et l'aïeul du comte Rodolphe IV, qui, élevé au trône d'Allemagne par le choix des électeurs, devint l'auteur de la puissance de sa race. Si Rodolphe était resté, comme ses ancêtres,

comte de Habsbourg et landgrave de Haute-Alsace, c'est-à-dire un des innombrables seigneurs de la vallée du Rhin, et que sa descendance eût disparu depuis des siècles comme celle de tant d'autres familles féodales, la question de sa généalogie aurait probablement peu préoccupé la postérité ; mais l'élucidation de l'origine de la maison impériale par excellence devait tenter, et a tenté, en effet, le zèle des historiographes, et leurs élucubrations ont abouti à une foule de systèmes généalogiques, où la fable naïve et la complaisance érudite se sont donné pleine carrière. Nous n'entrerons pas à cet égard dans de longs détails ; ce n'est que pour la curiosité du fait que nous mentionnons parmi les anciennes généalogies celle qu'imprimait en 1527, à Haguenau en Alsace, avec l'autorisation du frère et successeur de Charles-Quint, Ferdinand, l'honnête magister Gebweiler, qui avait trouvé moyen de rattacher les Habsbourg directement à Adam, par l'intermédiaire de Noé-Janus, de Cham-Zoroastre, d'Osiris-Jupiter, d'Hercule enfin et des rois troyens, sicambres et mérovingiens, et nous passons immédiatement à la théorie la plus accréditée, que l'illustre diplomatiste alsacien du dix-huitième siècle, Schœpflin, a réussi à rendre presque probable. D'après lui, la maison de Habsbourg descendrait du duc d'Alsace du septième siècle, Athic ou Éthicon, contemporain du roi Childéric II et célèbre à la fois comme fondateur des monastères de Sainte-Odile et d'Ebersmunster et comme père ou aïeul d'une foule de saintes princesses, sainte Odile, sainte Attale, sainte Eugénie, sainte Gunelinde ; ce grand seigneur mérovingien aurait été, en effet, par son fils cadet Éthicon II, l'ancêtre des ducs de Lorraine, des comtes de Flandre de la maison d'Alsace, des comtes de Nordgau ou Basse-Alsace, des comtes d'Éguisheim et de Dabo, auxquels d'autres ont encore ajouté ceux de Montbéliard, de Bar et de Ferrette, voire la dynastie de Savoie, tandis que, par son fils aîné Adalbert, il aurait été l'auteur commun des comtes de Sundgau ou Haute-Alsace et des comtes de Habsbourg d'une part, des ducs de Zaehringen et des margraves de Bade de l'autre. Inutile d'insister sur ce que cette déduction généalogique offre d'hypothétique pour les siècles mérovingiens

et carlovingiens, et sur la part qu'a pu avoir dans certaines décisions critiques de Schoepflin le désir, tant de flatter la maison de Bade, dont il était l'historiographe, que de confondre en une origine commune les deux familles impériales de Habsbourg et de Habsbourg-Lorraine; mais d'un autre côté il faut lui rendre la justice, qu'il a diplomatiquement établi l'arbre généalogique de la maison d'Autriche jusqu'au comte alsacien Gontran, qui vivait au dixième siècle et fut l'aïeul de l'évêque Werner de Strasbourg et de son frère Radeboton. Les descendants de ce seigneur, titrés comtes de Sundgau ou Haute-Alsace et comtes de Habsbourg, ne jouèrent pendant longtemps qu'un rôle assez effacé parmi les feudataires rhénans de l'empire; à la fin du douzième siècle seulement, ils acquirent la dignité supérieure de landgraves héréditaires de la Haute-Alsace, dans la personne du comte Albert, surnommé le Riche. Cette richesse sans doute était relative; cependant les domaines et les droits des Habsbourg étaient dès lors considérables, tant dans leur landgraviat d'Alsace qu'en Suisse, où ils avaient recueilli, en partie du moins, l'héritage des comtes de Lenzbourg; ils exerçaient les prérogatives comtales dans l'Aargau et dans le Zurichgau, possédaient des terres nombreuses sur le Rhin, sur l'Aar, sur la Reuss, sur les bords du lac de Lucerne, et s'étaient fait conférer l'avouerie de plusieurs abbayes de l'Helvétie antérieure, comme par exemple celle des riches couvents de Sæckingen et de Muri. Cinquante ans plus tard, un partage fait en 1239 par les deux frères Albert le Sage et Rodolphe l'Ancien divisa l'héritage habsbourgeois entre deux branches; mais la ligne cadette ou de Habsbourg-Laufenbourg, qui se continua jusqu'en 1408, resta toujours fort au second plan et revendit successivement toutes ses possessions à la ligne aînée, principale, dont le second représentant, Rodolphe IV ou le Jeune comme comte de Habsbourg, Rodolphe Ier comme roi de Germanie, sut à la fois étendre la domination de sa maison sur une portion notable de l'Helvétie allemande, et conquérir pour elle, à une autre extrémité de l'empire, les provinces nombreuses et étendues qui formaient le duché d'Autriche.

Rodolphe, qui était né en 1218, l'année même où l'extinction des Zaehringen laissait vacante la première place dans la haute Souabe, passa la majeure partie de sa vie à l'assurer aux siens. Landgrave de Haute-Alsace et comte de Habsbourg à vingt-deux ans par la mort de son père Albert le Sage en Terre-Sainte, il fut, de longues années durant, activement mêlé à toutes les guerres et à toutes les négociations de la haute Allemagne, pendant l'époque troublée qui précéda et suivit la mort de Frédéric II, et réussit à augmenter sans cesse le nombre de ses domaines par achat, conquête ou succession, en même temps qu'il affermissait son influence politique, en qualité d'avoué et de protecteur de couvents, de villes, de contrées entières. L'acquisition de l'héritage de la maison rivale de Kybourg, dont il prit possession en 1264, du droit de sa mère Hedwige et malgré un testament en faveur de l'église de Strasbourg, le mit hors de pair avec les autres seigneurs de la Suisse allemande, car les comtes de Kybourg, qui avaient ajouté les alleux helvétiens de la maison de Zaehringen à leurs propres possessions, exerçaient, tant du droit de leur comté qu'en leur qualité de landgraves du Thurgau, la haute autorité depuis le lac de Zurich jusqu'au lac de Constance; peut-être songeait-il à reconstituer à son profit le duché de Souabe, disparu avec le dernier des Hohenstaufen, lorsque son avénement au trône lui ouvrit de toutes nouvelles perspectives (1273). Le choix des électeurs s'était fixé sur ce soldat de cinquante-cinq ans, vaillant et entendu, économe et habile, ferme et modéré à la fois, parce que tous ils sentaient la nécessité d'un chef énergique, et qu'ils avaient peur cependant d'un empereur trop puissant; or, si les capacités militaires et politiques du comte de Habsbourg ne pouvaient faire doute pour personne, le peu d'étendue de ses états, son rang peu élevé dans la hiérarchie du saint-empire leur paraissaient des garanties suffisantes pour leur souveraineté territoriale récemment conquise. Leurs calculs intéressés ne furent pas entièrement déçus : Rodolphe Ier ne poursuivit pas les visées ambitieuses qui avaient perdu les Hohenstaufen, il renonça à aller chercher à Rome la couronne impériale et ne se

risqua pas à lutter avec l'aristocratie allemande au nom de la royauté des Otton, des Henri et des Frédéric; mais en faisant passer par une politique habile l'ensemble des états autrichiens à sa famille (1282), il lui assura un rang prépondérant au milieu des maisons princières de l'empire, et jeta sur les rives du moyen Danube, au profit de sa petite dynastie rhénane, les fondements d'une des grandes monarchies européennes. L'Alsace et la Suisse avaient vu les modestes débuts de la famille des Habsbourg; c'est en Autriche qu'elle trouva une base territoriale plus solide; là, en effet, sur les frontières orientales de l'empire, s'était faite peu à peu une agglomération de pays, noyau futur d'un grand empire, dont il nous faut, avant d'aller plus loin, retracer les destinées antérieures.

Par ses premières origines, le marquisat, puis duché et archiduché d'Autriche remonte à l'époque carlovingienne, où l'on trouve une marche avare, pannonienne ou bavaroise opposée aux incursions des barbares païens de l'Est. Désorganisée à la suite de la grande victoire des Hongrois en l'année 907, cette province frontière fut reconstituée du temps d'Otton le Grand, après la bataille du Lechfeld (955), sous les nouveaux noms de marche orientale (*Ostmark*, *provincia orientalis*) ou d'Autriche (*Oesterreich*, *plaga australis*), et ne tarda pas à devenir, grâce à la dynastie des Babenberg, le boulevard de la Germanie contre les Madgyars et l'avant-poste de la race tudesque parmi les populations slaves du Danube. Cette dynastie des Babenberg, qui a préparé les voies à celle des Habsbourg, était originaire de la Franconie orientale, où les ruines de son château d'origine, l'Altenburg, s'élèvent jusqu'aujourd'hui au-dessus de Bamberg et du cours de la Regnitz; fort puissante dès la fin du neuvième siècle dans tout le bassin supérieur du Mein, elle fut vaincue et dépouillée en disputant la suprématie dans les pays franconiens à la maison salienne qui dominait dans la Franconie occidentale, et son chef, Adalbert de Babenberg, eut la tête tranchée par le bourreau (905); mais au bout de deux générations, elle se releva de sa déchéance politique avec un petit-fils d'Adalbert, Léopold l'Illustre, qui, en 976 au plus tard,

fut investi de la Marche orientale, et depuis lors jusqu'à son extinction, pendant deux siècles et demi, elle ne cessa d'étendre ses possessions et sa puissance, héréditaires en fait bien avant de l'être en droit.

Le point de départ du marquisat d'Autriche fut l'Ennsburg, fondée dès les premières années du dixième siècle, par le margrave Luitpold, qui périt en 907 contre les Hongrois, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville d'Enns, sur la rivière du même nom, tout près de son confluent avec le Danube. Dans le courant du dixième et du onzième siècle, la conquête et la colonisation germaniques descendirent le fleuve d'étape en étape, jusqu'à l'Erlaf, jusqu'au Kahlenberg, jusqu'à la Leitha; des châteaux-forts, des couvents, des villages, des villes murées furent fondés en grand nombre sur le Danube ou dans son voisinage immédiat, et la résidence des marquis s'avança successivement à Poechlarn, à Moelk, à Tulln, au Léopoldsberg, jusqu'à ce qu'elle se fixât enfin, au milieu du douzième siècle, au pied de cette dernière montagne, dans la ville de Vienne, qui avait pris la place de l'antique *Vindobona*. La Marche autrichienne enfonçait ainsi, le long du Danube moyen, comme un coin tudesque entre les populations slaves du nord et celles du sud, faisait face à la Hongrie sur la Leitha et sur la March, et méritait pleinement la qualification de boulevard de l'empire que lui donna le premier grand privilége impérial conféré à ses maîtres en 1058. Officiellement cependant l'Ostmark n'était pas un fief immédiat et appartenait au duché de Bavière; ses marquis étaient vassaux des ducs bavarois; ses colons, laïques et ecclésiastiques, nobles et roturiers, étaient en majeure partie de souche bavaroise, et les évêchés et abbayes de la Bavière y étaient puissamment possessionnés; mais la dépendance réelle n'avait jamais été que fort médiocre, et le lien féodal qui reliait les deux pays disparut complétement au milieu du douzième siècle, par suite de l'un des incidents de la lutte des Guelfes et des Gibelins. Le margrave d'Autriche Léopold le Pieux, que l'église a canonisé en 1487, s'était allié à la famille des Hohenstaufen en épousant, en 1106, la veuve du duc de Souabe Frédéric, Agnès de Franco-

nie, la fille de l'empereur Henri IV ; quand Conrad III enleva aux Welfs le duché de Bavière, il en investit (1139) son frère utérin le marquis Léopold le Libéral, auquel succéda en Autriche et en Bavière son frère cadet Henri Jasomirgott, celui-là même qui établit définitivement la capitale de l'Autriche à Vienne, et commença à y bâtir l'église de Saint-Etienne ; en 1154, cependant, Frédéric I Barberousse, pour sceller la réconciliation des Hohenstaufen et des Welfs, restitua la Bavière à ses anciens possesseurs, malgré les protestations du margrave autrichien ; seulement à deux années de là, en échange d'une renonciation en bonne et due forme, il lui accorda, par l'arrangement de Ratisbonne (1156), des dédommagements notables : l'Autriche, augmentée de la majeure partie du pays compris entre l'Enns et l'Inn, fut soustraite à la suzeraineté bavaroise et érigée en duché particulier ; de plus, un privilége impérial, connu sous le nom du *privilegium minus* de l'année 1156, la déclara héréditaire pour les femmes aussi, en cas d'extinction de la souche mâle des Babenberg. Les concessions de l'empereur auraient même été beaucoup plus loin encore, à en croire les prétentions postérieures de la chancellerie viennoise ; il aurait accordé au nouveau duc et à ses successeurs la liberté de paraître en diète ou de s'en abstenir, l'assurance de la protection de l'empire sans la charge de contribuer à ses dépenses, l'exemption de la juridiction des tribunaux impériaux, le droit d'être investis sur leurs propres terres, en un mot une position tout à fait exceptionnelle et privilégiée ; mais l'acte sur lequel elles s'appuient, le fameux *privilegium majus* de l'année 1156, est probablement, sous sa forme authentique, un faux du quatorzième siècle, quoique les tentatives des ducs d'Autriche de s'isoler du reste de l'empire remontent beaucoup plus haut.

Au nouveau duché d'Autriche, le fils de Henri Jasomirgott, Léopold V le Vertueux, ajouta avant la fin du douzième siècle un autre duché de création récente, celui de Styrie, qui devait dorénavant en partager les destinées. La Styrie, qui comprend les pays alpestres au sud de l'Autriche, remonte par ses premières origines à un marquisat érigé à la fin du dixième siècle contre

les Hongrois, lequel reçut son nom territorial du château de Steyr ou Styreburg, bâti au confluent de la Steier et de l'Enns, à peu de distance par conséquent de l'Ennsburg, et sa dynastie féodale dans la personne des comtes du Traungau, issus probablement des ducs luitpoldiens de Bavière. Agrandie continuellement aux dépens de la Carinthie, la Styrie avait fini par s'étendre depuis la basse Enns et la haute Leitha jusqu'à la moyenne Save, avec la Mur comme artère centrale; en même temps les villes allemandes de Steier sur l'Enns, de Gratz sur la Mur, de Marburg et de Pettau sur la Drave, de Cilli dans le bassin de la Save, pour ne nommer que les plus importantes, avaient, de concert avec la noblesse et le clergé immigrés, commencé à germaniser le pays, qui peu à peu a perdu en grande partie sa nationalité slave. En 1180, lors des remaniements territoriaux qui suivirent la chute de Henri le Lion, Frédéric I Barberousse l'érigea en duché en faveur du marquis Ottocar VI; mais ce prince n'avait pas d'enfants; avec l'assentiment de ses états provinciaux, il institua comme héritier testamentaire (1186) le duc d'Autriche, dont il avait épousé la fille, et après sa mort, arrivée en 1192, Léopold V, qui revenait de la Terre-Sainte, reçut à Worms, des mains de Henri VI, l'investiture du nouveau duché. Pour mieux le tenir en respect, il construisit immédiatement sur sa frontière du nord-est, dans le voisinage de la Leitha, la ville de Neustadt, surnommée depuis, comme prix de son attachement à ses maîtres autrichiens, Neustadt-la-toujours-fidèle.

Enfin, les deux derniers princes autrichiens de la maison de Babenberg, Léopold VI le Glorieux et Frédéric II le Belliqueux, en dehors de certaines acquisitions secondaires, faites dans la circonscription de leurs deux duchés par héritage ou par achat, commencèrent à prendre pied dans une troisième province voisine, la Carniole, dont ils ne tardèrent pas à devenir les plus puissants, sinon les seuls seigneurs. La Carniole, *Krain*, *Krajina*, ce qui en slave signifie marche, correspond au bassin supérieur de la Save, et avait anciennement pour capitale Krainburg, qui, depuis la domination habsbourgeoise, a dû céder la première place à Laibach, situé plus bas dans la vallée. Comme

la majeure partie de la Styrie, elle avait été comprise autrefois dans la Carinthie; puis, elle aussi, elle avait formé une marche particulière, à laquelle sa population, slave d'origine comme celle de toute la région des Alpes orientales, et, de plus, restée en majeure partie fidèle jusqu'à nos jours à sa nationalité, a valu, à côté de sa dénomination usuelle, son autre nom de Marche winde. Disputé entre les patriarches d'Aquilée, les évêques de Frisingue, la maison d'Andechs-Méranie et les ducs sponheimiens de Carinthie, ce pays de montagnes, voisin de l'Adriatique, était de nature à tenter l'ambition des ducs d'Autriche; ils y acquirent les possessions de l'église de Frisingue, les étendirent de tout côté, avancèrent même leur domination jusqu'à Pordenone en Frioul, et obtinrent, en 1233, de l'empereur Frédéric II, une inféodation, qui leur permit d'ajouter à leurs autres titres celui de seigneurs de la Carniole et de la Marche winde.

Par suite de ces différentes réunions, Frédéric le Belliqueux, le dernier mâle de la souche de Léopold l'Illustre, se trouva assez puissant pour poursuivre un rang supérieur à celui de duc. Victorieux en maintes rencontres avec les Hongrois, avec les Bohémiens, avec ses vassaux rebelles, il avait tenu tête à l'empereur Frédéric II aussi, qui avait été forcé de lui restituer tous ses états, après en avoir pris momentanément possession et avoir déclaré Vienne ville impériale (1236); il profita du désir de son suzerain d'être institué son héritier, pour en obtenir la promesse ou même la collation effective du titre royal, fixé sur l'Autriche et la Styrie (1245). Mais il ne jouit guère de son élévation en dignité, si tant est qu'elle ait été officiellement consommée : quelques mois plus tard, le 15 juin 1246, il tombait à la bataille de la Leitha, âgé de trente-cinq ans seulement, après avoir encore une fois mis en fuite les Hongrois.

Frédéric le Belliqueux était, nous l'avons dit, le dernier Babenberg mâle; de plus, il n'avait pas de filles, et nul testament ne disposait de ses états; sa riche succession, duché d'Autriche, duché de Styrie, seigneurie de Carniole, que déjà on commençait à appeler également un duché, devait naturellement devenir

le point de mire d'une foule de prétentions diverses. Tout d'abord, l'empereur Frédéric II fit prendre possession de l'héritage vacant, dans la capitale autrichienne Vienne, une seconde fois proclamée ville impériale ; mais les ducs de Bavière, les rois de Hongrie et de Bohème se préparèrent aussitôt à le lui disputer, et en même temps les parentes du feu duc invoquèrent le droit d'hérédité féminine, juridiquement incontestable. Parmi elles, c'était sa nièce Gertrude, la fille de son frère aîné Henri l'Impie, qui paraissait avoir le droit le plus proche ; mais ses deux maris, Uladislas de Bohème, le fils aîné du roi Wenceslas Ier, et le margrave de Bade Hermann VI, auxquels elle apporta successivement le titre de duc d'Autriche, moururent coup sur coup (1247.1250), et son fils, Frédéric de Bade, qui, dix-huit ans plus tard devait partager l'échafaud de Conradin de Hohenstaufen, venait à peine de naître au moment de la mort de son père. D'autre part, le marquis de Misnie, Henri l'Illustre, qui avait épousé une des sœurs de Frédéric le Belliqueux, Constance, et qu'appelait une partie de la noblesse autrichienne, était bien loin ; la seule survivante des sœurs, Marguerite, veuve du roi des Romains Henri (VII), le fils de l'empereur Frédéric II, n'avait ni mari ni fils pour faire valoir ses prétentions ; et voilà comment, au milieu de l'anarchie universelle qui avait suivi la mort de l'empereur (1250), ce furent les voisins les plus puissants, les Bohémiens, qui l'emportèrent. Le second fils et héritier présomptif du roi Wenceslas Ier, Ottocar Przmysl, reçut à Vienne les serments des seigneurs autrichiens (1252), obligea, en 1260, le roi de Hongrie à évacuer la Styrie dont il s'était emparé, et se fit donner, en 1262, par le roi Richard de Cornouailles, des lettres d'investiture pour l'Autriche, la Styrie et la Carniole autrichienne. Pour colorer son usurpation, il avait consenti d'abord (1252) à épouser la vieille Marguerite, qui avait vingt-cinq ans de plus que lui ; mais une fois affermi dans ses nouveaux états, il la répudia (1261) ; l'héritage des Babenberg n'était plus dorénavant qu'une annexe de la couronne de Bohême, à laquelle il avait succédé, comme Ottocar II, en 1253.

Cet héritage, il l'augmenta encore en 1269, au moyen du duché de Carinthie et du reste de la Carniole ou Marche winde. La Carinthie, qui doit son nom à l'ancienne population celtique des Carnes, avait été occupée après eux par les Slaves windes; puis, conquise par les Bavarois, elle était devenue une des marches de la Germanie carlovingienne, et avait commencé à être peu à peu germanisée. Jusqu'en 976, elle avait compté avec le duché de Bavière; mais en cette année, Otton II, pour punir son cousin rebelle, le duc bavarois Henri II, l'avait érigée en un duché particulier, qui, momentanément accru des marches d'Aquilée et de Vérone, sur le versant méridional des Alpes, n'avait pas tardé à les reperdre, en même temps qu'il était réduit au levant par la création et les progrès des marches particulières de Styrie et de Carniole; il se trouva de la sorte restreint à ses limites définitives, et ne comprit plus que la vallée de la Drave supérieure, au milieu de laquelle se trouvent placées ses deux capitales successives, Saint-Guy sur le Zollfeld et Klagenfurt. Ses révolutions dynastiques avaient été nombreuses : occupé tour à tour au onzième siècle par les Saliens, les Welfs, les Zaehringen et les Eppenstein, il avait fini par rester à ces derniers, qui, au commencement du siècle suivant, le transmirent, déjà comme une possession patrimoniale, aux Sponheim-Ortenburg. Or, le dernier de ces ducs sponheimiens de Carinthie, Ulric III, qui, de même que ses prédécesseurs, était aussi un seigneur puissant en Carniole, institua comme héritier le roi de Bohême (1268); à sa mort, arrivée l'année suivante (1269), son frère, le patriarche d'Aquilée Philippe, essaya en vain de faire valoir ses droits héréditaires; battu et pris par Ottocar, il fut interné en Autriche, et le vainqueur réunit la Carinthie et ses dépendances dans la Marche winde, à l'Autriche, à la Styrie et à la partie autrichienne de la Carniole. Pour la première fois les quatre provinces allemandes du moyen Danube se trouvaient ainsi former un seul tout territorial; mais la réunion en était faite entre les mains du roi slave de la Bohême.

Ottocar II n'avait cependant fait que travailler pour les Habs-

bourg, les successeurs définitifs des Babenberg. Trop tard il brigua la couronne royale de Germanie, autrefois refusée par lui, et Rodolphe Ier, que les électeurs lui préférèrent (1273), ne tarda pas à lui demander compte de ses usurpations. Le nouveau roi s'était fait une théorie commode : d'après lui, l'empire avait été vacant depuis la mort de Frédéric II ; toutes les donations et inféodations postérieures étaient donc nulles et non avenues ; le roi de Bohême devait justifier à nouveau de ses droits sur l'héritage autrichien. Ottocar reçut avec hauteur les ouvertures de Rodolphe ; il ne pouvait oublier le modeste point de départ de son rival qui, jadis, dans une croisade contre les Borusses, avait été formellement à sa solde : « Je ne lui dois rien, je lui ai payé ses gages, » aurait-il plaisamment répondu. Mais il ne se rendait pas suffisamment compte de leur position respective ; le petit comte suisse était devenu un vrai roi de Germanie, d'autant plus puissant qu'il avait su borner son ambition ; il était sûr du saint-siége auquel il avait abandonné l'Italie, des électeurs dont il avait franchement accepté l'oligarchie et qui d'ailleurs étaient en bonne partie ses gendres ; d'autre part les princes ecclésiastiques du sud-est, le patriarche d'Aquilée, l'archevêque de Salzbourg, les évêques de Passau, de Frisingue, de Ratisbonne, de Bamberg, menacés dans leur souveraineté par le trop puissant roi de Bohême, l'appelaient ouvertement, et la noblesse autrichienne, irritée contre la domination tchèque, faisait du moins des vœux secrets en sa faveur. La mise au ban de l'empire prononcée contre Ottocar ne fut pas une vaine démonstration ; l'armée de Rodolphe, recrutée principalement en Souabe et renforcée par le comte de Tyrol Meinhard II, par les évêques bavarois, par le roi de Hongrie Ladislas IV, envahit l'Autriche et n'y rencontra qu'une faible résistance ; par le traité de Vienne de 1276, Ottocar renonça, presque sans avoir combattu, aux deux héritages, autrichien et carinthien. Une abdication si prompte ne pouvait guère être sérieuse ; bientôt, en effet, le roi de Bohême rentra en lice, après avoir appelé les Polonais, les Ruthènes, les Slaves de toute dénomination, au secours de la cause de leur nationalité commune ; une bataille ardemment

disputée s'engagea autour de Stillfried sur la March, à l'extrémité orientale de la grande plaine du Marchfeld, qui s'étend au nord-est de Vienne (26 août 1278), et cette fois ce ne fut qu'avec la vie qu'Ottocar abandonna la victoire à Rodolphe.

Les pays du moyen Danube, conquis depuis quatre siècles par les Allemands et, en majeure partie, germanisés par eux, revenaient ainsi à l'Allemagne : restait à savoir au profit de qui. Ce fut le grand talent de Rodolphe, ce fut le fait capital de son règne, d'en avoir assuré à sa famille la possession immédiate ou future ; en y établissant la domination des Habsbourg, il a fondé la grandeur durable de sa race et, du même coup, déterminé la marche postérieure des événements dans une partie notable de l'Europe. Il y fallut du temps et de la peine ; sans compter le patriarche d'Aquilée Philippe, dont la mort vint à point annuler les droits sur la Carinthie (1279), les maisons de Bavière et de Tyrol élevaient des prétentions sur tout ou partie des territoires vacants, et d'un autre côté l'idée de les incorporer à l'empire, comme domaines régaliens, souriait assez à la majorité des électeurs. Rodolphe, pendant un séjour non interrompu de cinq ans en Autriche, s'étudia à y établir fortement son autorité ; en même temps il négociait séparément avec chacun des électeurs et, enfin, le 27 décembre 1282, il put, à la diète d'Augsbourg, avec l'assentiment du corps électoral, investir solennellement ses deux fils survivants, Albert et Rodolphe, de l'Autriche, de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole et de Pordenone en Frioul. A peine expédiées cependant, les lettres d'investiture durent subir plusieurs modifications : pour satisfaire les états autrichiens, qui protestaient contre le gouvernement commun de deux ducs, de nouvelles lettres du 1er juin 1283 supprimèrent la co-investiture des deux frères au profit du seul Albert, sauf indemnité à donner au cadet ; chose plus grave, les réclamations menaçantes du comte Meinhard II de Tyrol, qui avait eu une grande part à la défaite d'Ottocar, forcèrent le roi à lui rétrocéder le duché de Carinthie, en se contentant d'une clause qui y substituait les ducs d'Autriche, pour le cas d'extinction de sa postérité mâle (1286). N'importe, le grand pas était fait ; les pe-

tits comtes de Habsbourg avaient pris rang parmi les souverains territoriaux les plus puissants de l'Allemagne ; les pays autrichiens, que leur avait valus le courage et la prudence du roi Rodolphe, allaient servir de point de départ à de nouvelles acquisitions et devenir, avec le temps, le centre de gravité d'une monarchie de premier ordre.

Quelque préoccupé qu'il fût des nouveaux domaines de sa famille, Rodolphe Ier n'avait pas complètement perdu de vue sa politique d'arrondissement dans le cercle de son ancienne activité. Pendant toute la durée de son règne, il continua à consolider sa puissance en Suisse, en utilisant à la fois son influence personnelle et l'ascendant de la dignité royale ; l'année même de sa mort (1291), il achetait à l'abbé de Murbach ses droits sur la ville et le pays de Lucerne. On lui prête même des visées plus hautes : il aurait songé à la couronne d'Arélat pour son second fils Hartmann, et plus tard il aurait voulu relever le duché de Souabe en faveur du troisième, qui portait le même nom que lui. Mais Hartmann se noya dans le Rhin dès l'année 1281, et Rodolphe mourut à son tour en 1290, sans qu'aucun des deux projets n'eût reçu même un commencement d'exécution.

La mort prématurée des deux princes, dont le premier n'avait pas été marié et dont l'autre ne laissait qu'un fils au berceau, eut pour résultat de laisser tout l'héritage, ancien et nouveau, de la maison de Habsbourg, entre les mains de l'aîné de la famille, le duc d'Autriche Albert. Celui-ci avait une partie des qualités du père; mais il lui manquait la plus précieuse de toutes, cette prudence consommée que Rodolphe Ier devait à une longue et difficile carrière; le désir de trop hâter l'agrandissement déjà si rapide de sa maison lui fut fatal, en lui suscitant de nombreux et puissants ennemis, dont l'hostilité sourde ou déclarée entrava toutes ses entreprises. Déjà du vivant de Rodolphe, non content d'affermir la domination étrangère, souabe, en Autriche, où il maîtrisa la noblesse et humilia la ville de Vienne, qui pour la troisième fois avait reçu le nom de ville impériale l'année même de la bataille du Marchfeld, il avait songé à s'emparer de la cou-

ronne de Hongrie, et en avait en effet reçu l'investiture impériale des mains de son père (1290); mais les princes allemands ne se soucièrent pas de lui venir en aide, et il dut renoncer à faire valoir un vain titre. Bientôt après, le mauvais vouloir des électeurs, qu'effrayait le développement subit de la puissance des Habsbourg, lui prépara une déception plus amère; ils refusèrent de l'associer à Rodolphe, et, à la mort du roi, choisirent pour le remplacer le comte Adolphe de Nassau (1291). La déconvenue d'Albert ne fut cependant que passagère; Adolphe à son tour mécontenta l'aristocratie princière par ses projets sur la Thuringe où, marchant sur les traces de son prédécesseur, il aurait désiré établir, lui aussi, une domination territoriale considérable pour sa dynastie; un parti puissant offrit le trône au duc d'Autriche, et la bataille de Gœllheim, près de Worms, où Adolphe fut tué, dit-on, de la main même de son compétiteur, fit d'Albert le second roi habsbourgeois de l'Allemagne (1298); plus ambitieux que son père, qui avait toujours refusé d'aller chercher la couronne impériale en Italie, il ajouta même, en s'humiliant devant Boniface VIII, au titre de roi de Germanie celui d'empereur romain (1303). Il n'était pas néanmoins assez dénué de sens pratique pour user ses forces à la poursuite de la vieille chimère du saint-empire et de la domination allemande en Italie; c'était en Allemagne qu'il comptait, sans se laisser effrayer par l'exemple d'Adolphe de Nassau, continuer l'œuvre paternelle, et exploiter sa dignité souveraine au profit des intérêts dynastiques de sa maison. Mais ses vastes projets n'aboutirent qu'à de minces résultats; Albert, pendant un règne laborieux de dix ans, n'a fait que quelques acquisitions secondaires en Souabe, dont la principale est celle du margraviat de Burgau, situé entre le Danube et le Lech (1301); partout ailleurs, un succès passager fut suivi de prompts échecs. L'héritage du comté de Hollande fut emporté, en dépit de ses efforts, par le comte de Hainaut, Jean d'Avesnes (1299); la bataille de Lucka, près de Zeitz, mit fin en 1307 à ses tentatives sur la Thuringe, où il avait eu l'audace de se poser en successeur d'Adolphe de Nassau; la couronne de Bohême n'arriva aux Habsbourg, dans la personne de son fils aîné

Rodolphe, que pour leur échapper presque aussitôt par la mort subite du jeune roi, auquel les Bohémiens refusèrent de donner pour successeur son frère Frédéric le Beau (1307). Ce fut au moment où il préparait une expédition contre la Bohême, pour obtenir de vive force ce qu'on lui refusait de bon gré, qu'Albert trouva une triste mort, sur les bords de la Reuss, en vue de la Habsbourg, à la place où sa veuve et sa fille bâtirent depuis le couvent de Kœnigsfelden ; son neveu Jean le Parricide, fils de son frère cadet Rodolphe, l'assassina avec l'aide de quelques nobles souabes (1 mai 1308), pour se venger de ce que, malgré ses dix-neuf ans, il n'avait pu obtenir de l'empereur aucune part dans les possessions patrimoniales de la famille.

La fin tragique d'Albert enraya pour longtemps le rapide essor des Habsbourg-Autriche, en les écartant de nouveau de la couronne royale qui, à défaut d'un pouvoir souverain réglé et réel, offrait à ceux qui la portaient de nombreuses occasions pour augmenter leurs domaines patrimoniaux. L'aîné des petits-fils survivants de Rodolphe Ier, Frédéric le Beau, fut, il est vrai, après le court règne de Henri VII de Luxembourg, appelé au trône par une partie des électeurs (1314); mais battu et pris à Muhldorf sur l'Inn par son compétiteur Louis de Bavière, il ne le partagea, après leur réconciliation, que nominalement avec lui, et depuis sa mort, en 1330, jusqu'à l'avénement d'Albert II, en 1438, aucun des princes de sa maison n'y monta : un siècle durant, Habsbourg-Autriche dut abandonner la couronne impériale à Luxembourg-Bohême. Néanmoins, pour être sensiblement ralenti, le mouvement d'accroissement de la nouvelle dynastie fut loin d'être complétement arrêté, et, pendant tout le quatorzième siècle, il vint s'ajouter aux possessions habsbourgeoises, tant du Danube que du Rhin, de nouvelles acquisitions, qui arrondirent d'une part la masse territoriale autrichienne, et augmentèrent de l'autre le nombre déjà si considérable de domaines isolés, qu'avaient réunis les ancêtres de la maison.

En tête doit figurer, par son importance majeure, l'héritage tyrolien qui, entre les années 1335 et 1369, valut aux Habsbourg le duché de Carinthie et le comté-princier de Tyrol, acquis

en compétition avec les maisons de Bohême et de Bavière.

Aux premiers siècles du royaume de Germanie, la contrée essentiellement alpestre, que nous appelons aujourd'hui le Tyrol, était, sauf le Trentin, comprise dans le duché de Bavière, dont elle formait la partie méridionale. Lors de la dislocation féodale, il se constitua dans ses vallées, qui déversent leurs eaux à la fois vers le plateau danubien et vers la plaine lombarde, et qu'habitent des populations tant tudesques que néo-latines, d'un côté les territoires épiscopaux de Trente et de Brixen, de l'autre trois grands groupes de domaines laïques, appartenant aux trois dynasties d'Andechs-Méranie, de Tyrol et de Gorice; puis, au milieu du treizième siècle, la famille de Gorice hérita des deux autres, et fit du pays presque entier une domination unique. La maison d'Andechs, qui s'éteignit la première, était, dit-on, un rameau des ducs luitpoldiens de Bavière; elle avait, depuis son point de départ, Andechs sur l'Ammersée, établi peu à peu son autorité sur une bonne partie de la vallée de l'Inn supérieur; de plus, elle l'avait portée au delà des monts jusqu'en Istrie et en Dalmatie, si bien que lorsque Frédéric Ier, après la chute de Henri le Lion (1180), éleva en fief les terres du comte Berthold d'Andechs, il en fit le duché de Méranie, ainsi appelé à cause de sa proximité de la mer (*Meer an*), et nullement à cause de la petite ville de Méran, qui appartenait à la famille de Tyrol. Or, cette dynastie d'Andechs-Méranie, à laquelle appartenait la malheureuse Agnès, qui prit dans le lit de Philippe Auguste la place d'Ingeburge de Danemark, finit, en 1248, avec le comte Otton II, et alors la majeure partie de ses biens alpestres, avec l'avouerie de l'évêché de Brixen et des prétentions sur la Carniole, passa au beau-père d'Otton, Albert, comte de Tyrol. Les ancêtres de celui-ci, originaires du château de Tyrol, près Méran, dans le Vintschgau, avaient fondé leur domination dans les vallées de l'Adige et de l'Eisack, principalement comme avoués de l'église de Trente, sans cependant arriver à une bien grande puissance; l'héritage méranien au contraire fit d'Albert le seigneur prépondérant dans la Bavière alpestre, et le nom de Tyrol commença dès lors à désigner la

région entière, des deux côtés des monts. Mais le hasard voulut que la famille de Tyrol ne survécut que de peu d'années à celle d'Andechs, Albert lui-même en ayant été le dernier représentant mâle, et sa mort, arrivée dès 1253, fit passer les terres tant tyroliennes que méraniennes à son autre gendre, le comte de Gorice Meinhard Ier, qui y ajouta de son côté les possessions de sa propre maison, tant celles du Pusterthal, aux sources de la Drave, où elle avait commencé à régner, que celles du bassin de l'Isonzo, où elle s'était étendue aux dépens du patriarcat d'Aquilée. La famille de Gorice-Tyrol se divisa, il est vrai, presque immédiatement en deux branches, par le partage que firent entre eux les deux fils de Meinhard Ier; mais le cadet, Albert II, n'eut que les possessions qui avaient formé le patrimoine originaire de son père, c'est-à-dire Gorice et le Pusterthal, où sa lignée se continua jusqu'en l'année 1500; l'héritage méranien et tyrolien, beaucoup plus considérable, passa tout entier à son frère aîné Meinhard II. Celui-ci, qui poursuivit avec persévérance une habile politique d'arrondissement, en achetant des terres, en se subordonnant les seigneurs de second ordre, en continuant à usurper sur les évêchés du pays, assit solidement sa souveraineté territoriale sur toute la contrée comprise entre l'Arlberg et les Alpes de Salzbourg, le lac de Garde et le débouché en plaine de l'Inn : en lui conférant, en 1286, le rang de prince, Rodolphe Ier ne fit que constater un fait accompli. Meinhard II, nous l'avons vu plus haut, obtint mieux encore en cette même année 1286; plus que personne il avait aidé le roi à abattre la puissance d'Ottocar II; pour prix de ses services, il réclamait la Carinthie, et il fit si bien que Rodolphe, qui déjà l'avait inféodée à ses fils, la lui rétrocéda, en stipulant seulement qu'après l'extinction de sa postérité mâle, elle reviendrait à la maison de Habsbourg.

Le cas se présenta un demi-siècle plus tard, lorsque, en 1335, mourut le dernier fils de Meinhard II, Henri, duc de Carinthie et comte-princier de Tyrol, le même qui autrefois (1307) avait été pour un moment roi de Bohême. Henri avait institué comme héritière universelle sa fille Marguerite *Maultasche*, mariée à

un Luxembourg-Bohême, Jean, le fils du roi Jean l'Aveugle; mais les ducs autrichiens Albert II et Otton, appuyés à la fois sur les conventions de 1286 et sur une expectative impériale émanée de Louis le Bavarois, s'emparèrent de la Carinthie, la défendirent contre le roi de Bohême, et restèrent finalement en possession par un traité signé avec lui en 1336. Ce traité réservait aux Luxembourg la succession éventuelle du Tyrol; mais ils n'arrivèrent pas à entrer en possession, pas plus que les Wittelsbach-Bavière, qui parurent devoir entrer dans leurs droits, lorsque Marguerite *Maultasche*, après avoir divorcé de par autorité impériale avec le prince luxembourgeois, eût épousé en secondes noces le fils aîné de l'empereur Louis, l'électeur de Brandebourg Louis Ier le Vieux. En effet, après la mort coup sur coup de Louis le Vieux (1361) et de son unique fils Meinhard (1363), le duc d'Autriche Rodolphe IV, fort d'une expectative qu'il avait obtenue de Marguerite dès 1359, envahit le Tyrol, que, malgré sa promesse, elle voulait livrer aux Wittelsbach, lui en arracha la cession et l'obligea à vider le pays. Des deux maisons rivales, l'une, celle de Luxembourg-Bohême, s'exécuta de bonne grâce; l'empereur Charles IV ratifia l'abdication de Marguerite contre un traité de succession éventuelle entre sa famille et celle de Habsbourg (1364); l'autre, celle de Wittelsbach-Bavière, en appela aux armes; elle y gagna, par le traité de 1369, une indemnité en argent et la forteresse frontière de Kufstein sur l'Inn. Le Tyrol, auquel l'empereur Maximilien Ier donna plus tard Innsbruck pour capitale, est resté, depuis sa réunion aux pays autrichiens, une des perles de la couronne de leurs souverains; on sait sa fidélité aux Habsbourg, prouvée par la résistance héroïque qu'à deux fois, en 1703 et en 1809, il opposa aux armées franco-bavaroises.

A côté des acquisitions capitales de la Carinthie et du Tyrol, il nous reste à en signaler d'autres de moindre importance, qui furent faites en Frioul et en Istrie, en Souabe et en Alsace, c'est-à-dire à la fois dans des pays où les Habsbourg n'avaient jusque-là rien ou presque rien possédé, et dans des contrées où se trouvaient leurs possessions originaires. Dans le Frioul et

dans l'Istrie, la domination autrichienne s'étendit principalement, depuis le milieu du quatorzième siècle, aux dépens des patriarches d'Aquilée, dont les vastes possessions avaient déjà été fort diminuées par les comtes de Gorice et les seigneurs de Trévise ; la ville commerçante de Trieste se donna volontairement aux Habsbourg (1369.1382) pour échapper au joug vénitien. Ces villes et ces territoires voisins de l'Adriatique restèrent à leurs nouveaux maîtres, malgré le mauvais vouloir de la république des lagunes, qui aspirait à la domination exclusive sur son golfe, et le Littoral autrichien, c'est le nom qu'on leur donna, fut dès-lors comme une pierre d'attente posée au delà des Alpes juliennes dans la direction de la plaine du Pô ; déjà même les villes lombardes de Feltre et de Trévise se trouvèrent momentanément (1373.1381) être des villes autrichiennes. Parallèlement à ces acquisitions dans la zone maritime des Alpes orientales, les Habsbourg du quatorzième siècle ne cessèrent de s'étendre sur le Rhin et sur le haut Danube, par des mariages, des achats, des concessions impériales, des usurpations ou des traités librement consentis : comtés, seigneuries, villes, augmentaient continuellement leurs possessions souabes. C'est ainsi que le comté de Ferrette, qui comprenait Ferrette, Altkirch, Thann, Béfort et Delle, arriva en 1324 à Albert II le Sage, du droit de sa femme Jeanne, la fille et héritière du dernier comte Ulric II ; l'empereur Louis le Bavarois engagea aux ducs autrichiens les villes rhénanes de Brisach, Rheinfelden et Schaffhouse ; ils achetèrent Villingen et Triberg dans la Forêt Noire, le comté de Hohenberg sur le haut Neckar ; rentrèrent en possession de Rapperschwyl et de Laufenbourg, derniers débris de la fortune de leurs cadets, les Habsbourg-Laufenbourg ; mirent sous leur avouerie l'antique et riche abbaye de Saint-Blaise ; mais surtout firent ou commencèrent la double acquisition du Brisgau et du Vorarlberg. Celle du landgraviat du Brisgau fut la conséquence naturelle de la prise de possession de sa capitale Fribourg, qui se racheta elle-même de son comte Égon IV pour se donner à eux (1368) ; quant au Vorarlberg, c'est-à-dire au pays qui, à l'ouest du Tyrol, s'étend entre l'Arlberg et le Rhin,

ils commencèrent à y pénétrer par la vallée de l'Ill vorarlbergeoise, en achetant aux comtes de Montfort la seigneurie de Feldkirch (1375), à laquelle ils ajoutèrent, peu d'années après, Bludenz et le Val-Montafon, en attendant le reste. Le duc Rodolphe IV, qui, à propos de son mariage avec Catherine de Luxembourg-Bohême, s'était fait conférer par son beau-père Charles IV l'avouerie impériale en Haute et en Basse-Souabe (1357), reprit même le vieux projet de sa dynastie, de renouveler le titre ducal de ce pays, et lui donna pour la première fois un commencement d'exécution ; mais l'intervention de l'empereur l'obligea à renoncer à sa tentative, et il dut faire briser le sceau où, à côté de ses autres titres, figurait celui de duc de Souabe (1360).

Comparées aux accroissements nombreux et en partie considérables, dont nous venons de dresser la longue et cependant incomplète liste, les pertes territoriales que la maison de Habsbourg éprouva pendant la première moitié du quatorzième siècle dans la Suisse alpestre, par la constitution de la république des trois vieux cantons helvétiques (1309) et par son extension progressive sur Lucerne, Zurich, Zug et Glaris (1332 à 1352), furent en réalité fort insignifiantes. Les défaites que les paysans suisses infligèrent, à Morgarten, à Sempach et à Naefels, à la chevalerie souabe, furent humiliantes pour les princes autrichiens, mais ne les affaiblirent guère, et c'est à de tout autres causes qu'il faut attribuer l'éclipse temporaire de leur puissance à la fin du quatorzième et au commencement du quinzième siècle. Une mauvaise administration et principalement la détestable pratique des partages, loi commune d'ailleurs des états allemands du temps, voilà les raisons qui expliquent pourquoi, pendant un demi-siècle, la dynastie habsbourgeoise se trouva presque complètement arrêtée dans la marche progressive de son développement territorial et politique. Le prudent fondateur de la monarchie autrichienne, le roi Rodolphe Ier, avait proclamé le principe d'indivision, que pratiquèrent en effet consciencieusement les fils d'Albert Ier; Albert II le Sage, le seul d'entre eux qui ait fait souche, l'in-

scrivit à son tour dans sa loi domestique de 1355, et ses fils aussi régnèrent d'abord par indivis ; mais à la mort de l'aîné d'entre eux, Rodolphe IV (1365), et malgré ses prescriptions formelles, l'usage l'emporta, et après plusieurs partages temporaires, ses deux frères survivants opérèrent, en 1379, le premier partage formel des possessions héréditaires de la maison. Albert III à la Tresse fonda la branche d'Autriche dans l'Autriche au-dessus et au-dessous de l'Enns ; tout le reste de l'héritage fut dévolu à son frère cadet, Léopold le Preux, le vaincu de Sempach, qui fut l'aïeul commun de deux autres branches, celle de Styrie, qui régna en Styrie, en Carinthie, en Carniole et en Frioul, et celle de Habsbourg antérieur, dont le lot comprit le Tyrol, la Suisse, l'Alsace et la Souabe autrichiennes. La division n'était pas assez définitive cependant, pour que les nombreux princes des différentes lignes ne se disputassent pas la haute autorité sur l'ensemble des états autrichiens ; de là, des discordes, des guerres entre les frères, les cousins, les oncles, les neveux ; par suite, la toute-puissance de la noblesse, qui avait son organe légal dans les états provinciaux et sa forme habituelle d'opposition dans les révoltes et les brigandages : mal ou pas du tout administrés au-dedans, les états autrichiens ne pouvaient guère en imposer au dehors et devaient tenter des voisins ambitieux.

Des trois lignes, la troisième ou antérieure fut la plus malencontreuse, et sa mauvaise politique coûta aux Habsbourg leurs plus anciennes possessions. Son fondateur, Frédéric le Vieux ou à la Poche vide, pour s'être fait le champion du pape Jean XXIII contre le concile de Constance, fut à la fois frappé d'excommunication par les pères du concile et mis au ban de l'empire par l'empereur Sigismond de Luxembourg (1415) ; aussitôt on lui courut sus de tous les côtés ; en première ligne les confédérés helvétiques qui, dans l'espace de quelques jours, s'emparèrent du vieux patrimoine des Habsbourg dans l'Argovie, et livrèrent aux flammes le château dont ils portaient le nom. Frédéric, après s'être humilié devant l'empereur, obtint la restitution de la majeure partie de ses états (1418), mais non celle des pays et

villes conquis par les Suisses, Bremgarten, Mellingen, Baden, Brugg, Lenzbourg, Aarau, Aarbourg, Zofingen, Sursée, Knonau, etc.; Schaffhouse aussi, qui avait profité de l'occasion pour reprendre son immédiateté, ne revint pas à ses anciens maîtres. Un demi-siècle plus tard, l'héritage des anciens comtes de Kybourg échappa dans des circonstances analogues au fils de Frédéric, Sigismond : les Suisses, qui déjà avaient usurpé sur lui Kybourg et Rapperschwyl, profitèrent de l'excommunication qu'il avait encourue, à propos d'une querelle avec le cardinal-évêque de Brixen, pour le dépouiller de presque toutes ses possessions thurgoviennes (1460), et, de guerre lasse, il finit par vendre aux Zuricois la ville de Winterthur aussi, qui lui était restée (1477). Les terres alsaciennes, avec leurs annexes des deux côtés du Rhin, manquèrent avoir un sort pareil; Sigismond eut l'imprudence d'engager (1469) le comté de Ferrette, le Sundgau, le Brisgau, la Forêt Noire autrichienne et les quatre *villes forestières* de Rheinfelden, Saeckingen, Laufenbourg et Waldshut à Charles le Téméraire, qui n'était pas homme à se dessaisir volontairement de positions si importantes ; et il fallut l'effroi causé à tous les états et princes du haut Rhin par le dangereux voisinage du trop puissant duc de Bourgogne et de son farouche représentant, Pierre de Hagenbach, pour que, avec leur concours financier et militaire, le prince autrichien pût rentrer en possession (1474). En Souabe et dans le Vorarlberg, au contraire, Sigismond ajouta quelques nouveaux domaines à son héritage : il acquit en 1465, des seigneurs de Thengen, le landgraviat de Nellenburg dans le Hégau, c'est-à-dire le pays de Stockach et de Radolfszell, à l'ouest du lac de Constance ; en 1451, des comtes de Montfort, la moitié du comté de Bregenz et de la seigneurie de Hoheneck, à l'extrémité opposée du lac ; un peu plus tard, de la maison de Wurtemberg, qui venait de l'acheter aux comtes de Werdenberg, la seigneurie de Sonnenberg dans la vallée de l'Ill vorarlbergeoise. C'est lui aussi qui en 1486 assura définitivement aux Habsbourg l'avouerie impériale en Haute et en Basse-Souabe, laquelle d'ailleurs se trouvait par le fait réduite à l'avouerie d'Altdorf près

Ravensburg, et à des droits insignifiants sur quelques villages et abbayes d'empire dans le voisinage de la rive septentrionale du lac de Constance.

La première ligne ou ligne autrichienne, plus tôt éteinte, n'en jeta pas moins un éclat beaucoup plus vif, et préluda à la grandeur territoriale future des Habsbourg, grâce au mariage d'Albert V le Magnanime, le petit-fils d'Albert III à la Tresse, avec Elisabeth de Luxembourg, la fille unique de l'empereur Sigismond (1422). Albert ne put, il est vrai, se mettre en possession du duché de Bavière-Straubing que lui inféoda son beau-père en 1426, et dut y renoncer en 1429 ; mais à la mort de Sigismond, en qui s'éteignait la maison de Luxembourg (9 décembre 1437) ,les seigneurs bohémiens et hongrois le reconnurent les uns et les autres comme roi, et les électeurs du saint-empire le proclamèrent roi de Germanie (1438). Après un siècle d'interruption, la couronne impériale revenait ainsi à la maison de Habsbourg, pour lui rester fidèle jusqu'à son extinction dans les mâles ; mais les deux couronnes royales de Hongrie et de Bohême ne lui étaient pas encore définitivement acquises. Albert, deuxième du nom comme empereur, fut enlevé par une mort prématurée, le 27 octobre 1439 ; son fils posthume Ladislas, qui lui succéda immédiatement comme duc d'Autriche, quelques années plus tard aussi comme roi de Hongrie et de Bohême, mourut sans alliance avant d'avoir atteint l'âge d'homme, le 23 novembre 1457 ; et l'union prématurée de l'Autriche, de la Bohême et de la Hongrie au profit des Habsbourg, se trouva presque aussitôt rompue que faite.

Les aventures malheureuses de la ligne antérieure, la grandeur éphémère de la ligne autrichienne n'ont exercé qu'une influence fort secondaire sur la marche de l'histoire universelle ; moins mêlée à ses débuts aux grands événements du temps, la troisième branche ou branche styrienne a, par un concours extraordinaire de circonstances, été appelée à jouer, tout le seizième siècle durant, le rôle prépondérant dans les affaires de l'Europe entière. Son représentant pendant plus de cinquante ans, Frédéric le Pacifique, qui en 1440 succéda à Albert II comme em-

pereur, sous le nom de Frédéric III ou de Frédéric IV (selon qu'on compte ou non Frédéric le Beau dans la liste des rois de Germanie), a eu la fortune singulière de préparer, à travers des échecs et des humiliations sans nombre, la grandeur hors ligne de sa maison, et de faciliter à son arrière-petit-fils Charles-Quint la réalisation, au moins partielle, des rêves de monarchie universelle qu'impliquait probablement, d'une façon bien prématurée en tout cas, sa mystérieuse devise *A. E. I. O. U.*, traduite de son temps déjà par les formules, variées quant aux termes, identiques quant au fond, de *Aquila Electa Juste Omnia Vincit*, de *Austria Erit In Orbe Ultima*, de *Austriæ Est Imperium Orbis Universi*, ou encore de *Alles Erdreich Ist Oesterreich Unterthan*. Sans génie aucun, mais d'une ténacité remarquable, Frédéric III eut la grande science de savoir attendre et la chance non moins grande de survivre à tous ses proches et à tous ses adversaires ; c'est ainsi qu'il parvint à réunir laborieusement l'héritage habsbourgeois entier et à assurer presque héréditairement à sa descendance la couronne impériale. En même temps il commençait cette série d'alliances de famille qui, par une suite de coups de fortune inouïs, devaient momentanément réunir la moitié de l'Europe sous le sceptre des Habsbourg, et d'une façon plus durable constituer la monarchie autrichienne des temps modernes. Nous parlerons plus loin des nombreuses couronnes dont il prépara l'acquisition à son petit-fils et à ses arrière-petits-enfants ; arrêtons-nous d'abord à la reconstitution de l'unité autrichienne, qui s'opéra à son propre profit et à celui de son fils Maximilien.

A l'époque où Frédéric III ceignit la couronne royale, il ne possédait même pas l'héritage entier de la ligne styrienne, que représentait avec lui son frère, Albert VI le Prodigue ; ce ne fut qu'en 1463, à la mort peu regrettée de ce prince turbulent, que la Styrie, la Carinthie, la Carniole et le Frioul se trouvèrent réunis entre ses mains. Mais dans l'intervalle, en 1457, l'extinction de la branche autrichienne avec Ladislas le Posthume avait permis aux deux frères de faire valoir, à l'exclusion de leurs cadets de la ligne antérieure, leurs droits héréditaires sur

l'Autriche au-dessus et au-dessous de l'Enns ; cette riche province lui revint donc également sans partage en 1463, et il se trouva dès lors le seul souverain de deux des trois lots habsbourgeois. Ce ne fut pas sans peine qu'il s'y maintint, en présence des visées ambitieuses de son puissant voisin Mathias Corvin ; pendant cinq ans, de 1485 à 1490, le roi madgyar tint sa cour dans le château de Vienne, d'où il avait chassé l'empereur ; mais à sa mort, arrivée en 1490, l'Autriche échappa à la Hongrie, en attendant qu'une génération plus tard elle lui donnât des maîtres à elle-même. Vers le même temps s'accomplissait le retour à la ligne styrienne du troisième et dernier lot aussi des possessions patrimoniales de la maison ; le chef de la ligne antérieure, Sigismond, vieux et sans enfants, en querelle d'ailleurs avec ses sujets, n'attendit pas sa mort, arrivée en 1496 seulement, pour abandonner le Tyrol, l'Alsace et la Souabe autrichiennes à la branche impériale, par une abdication plus ou moins volontaire en faveur du fils unique de Frédéric III, le roi des Romains Maximilien (1489.1492).

Grâce à ce dernier succès de la politique persévérante du vieil empereur, digne couronnement d'un demi-siècle d'efforts, Maximilien Ier se vit, quand il succéda à son père en 1493, à la tête de tout l'ensemble de l'héritage habsbourgeois. Son principal mérite fut de lui donner une organisation un peu plus centralisée ; il l'arrondit aussi, à différents titres, sans cependant faire des acquisitions bien importantes. C'est ainsi qu'il prit pied dans les Grisons par l'achat de la seigneurie de Rhaezuns, située au confluent du Rhin antérieur et du Rhin postérieur ; qu'il s'attribua, en 1504, l'avouerie de la Basse-Alsace, autrement dite la préfecture sur les dix villes libres secondaires de l'Alsace, qui, sauf une courte interruption (1530 à 1558), est restée à la maison d'Autriche jusqu'à la conquête française ; qu'il profita surtout de la guerre de succession de Bavière-Landshut pour réincorporer au Tyrol la forteresse de Kufstein, qui en avait été séparée en 1369, et pour ajouter en Souabe de nouvelles terres à celles qu'il tenait de ses prédécesseurs (1505). Quant aux deux comtés de Gorice et de Gradisca, il y succéda, en 1500, au dernier comte

Léonard, à la fois comme représentant des anciens comtes de Tyrol, dont les comtes de Gorice étaient une branche cadette, et en vertu d'un traité de succession éventuelle qui remontait à l'année 1361 ; cet héritage valait à la dynastie autrichienne deux positions importantes sur l'Isonzo, des terres disséminées en Frioul et en Istrie, et le Pusterthal tyrolien aux sources de la Drave.

Nous avons ainsi mené l'histoire territoriale des Habsbourg jusqu'aux premières années du seizième siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment où elle entre dans une phase toute nouvelle, par suite de l'adjonction des deux royaumes de Hongrie et de Bohême aux duchés, principautés, comtés et seigneuries du saint-empire, qui, de plus ou moins vieille date, formaient le patrimoine de la maison. Avant de prendre congé de la période des origines de la monarchie autrichienne et de passer à celle de sa constitution définitive, fixons d'un peu plus près les résultats acquis dès-lors. La maison d'Autriche, longtemps entravée dans sa marche ascendante par ses partages et ses divisions de famille, avait, à ce moment, repris définitivement parmi les familles princières de l'Allemagne le rang prépondérant que lui assignait l'étendue exceptionnelle de ses territoires, de nouveau réunis sous le même sceptre. Ces provinces, les *terres héréditaires allemandes*, comme on les a appelées depuis, formaient en effet, dans l'empire, la masse territoriale de beaucoup la plus considérable ; elles entouraient tout le midi de la Germanie en un vaste arc de cercle, depuis les confins de la Bohême et de la Hongrie jusqu'aux frontières de la Lorraine. Au sud-est, l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole et la Marche winde, Gorice et Gradisca, l'Istrie et le Frioul autrichiens constituaient un ensemble à peu près compacte, qui se prolongeait fort loin vers le couchant par le Tyrol et le Vorarlberg ; au sud-ouest, la Suisse avait échappé aux descendants de Rodolphe Ier, mais leurs nombreuses possessions en Alsace et des deux côtés de la Forêt Noire maintenaient leur influence dans les pays du haut Rhin et du Danube supérieur. Ainsi les états autrichiens se distinguaient de ceux des autres dynasties allemandes par leur impor-

tance territoriale plus grande; ils ne s'en distinguaient pas moins par la place à part qu'ils tenaient dans l'organisation compliquée du saint-empire. Ils ne s'y rattachaient, en effet, que par des liens beaucoup moins étroits encore que les possessions des autres maisons souveraines ; leurs priviléges et exemptions qui, remontant à l'époque des Babenberg, s'étaient consolidés et étendus sous les princes habsbourgeois, avaient trouvé, pour ainsi dire, leur expression officielle dans le titre original d'*archiduché*, appliqué à la seule Autriche. C'est Frédéric III qui, par diplôme du 6 janvier 1453, l'a définitivement introduit dans le style curial ; mais déjà un siècle auparavant Rodolphe IV le Magnifique, le fondateur de l'université de Vienne, se l'était momentanément attribué (1359), en guise de protestation contre l'oligarchie électorale établie par la bulle d'or ; il faudrait même le faire remonter beaucoup plus haut encore, si le *privilegium majus* de l'an 1156, dont il a été question plus haut, était authentique, au lieu d'avoir été fabriqué, comme tout porte à le croire, dans la chancellerie de ce même Rodolphe IV. Par contre, la dignité électorale n'a jamais été fixée ni sur l'Autriche, ni sur aucune des terres héréditaires allemandes de la maison de Habsbourg ; la seule tentative faite en ce sens par Maximilien Ier, qui proposait de l'attribuer au Tyrol, échoua contre l'opposition des électeurs ; les archiducs autrichiens durent donc se contenter d'occuper l'empire, pendant plus de trois siècles, comme une dignité presque héréditaire, sans prendre part à leur propre élévation autrement que par la voix bohémienne, qui leur fut dévolue au seizième siècle, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II

Union de la Bohême et de la Hongrie à l'Autriche.

A la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, la dynastie de Habsbourg, qui déjà était parmi les maisons allemandes la première en puissance par l'étendue de ses états, et parmi les races régnantes de l'Europe la première en dignité par la possession de la couronne impériale, s'éleva rapidement au faîte de la grandeur, par l'action combinée de mariages fructueux et de décès prématurés, qui lui apportèrent coup sur coup toute une série de couronnes. Nous pouvons et nous devons nous contenter en cet endroit de l'indication sommaire des deux mémorables alliances, qui, plus que toutes les guerres, ont fait la fortune de la maison d'Autriche, et l'ont comblée de royaumes par la protection spéciale de la déesse de l'amour, à en croire le fameux distique :

Bella gerantalii, tu felix Austria nube,
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus;

ces deux illustres mariages en effet, celui de Maximilien Ier avec Marie de Bourgogne (1477), qui fit passer à leur fils Philippe le Beau l'héritage néerlandais, comme celui de Philippe le Beau avec Jeanne la Folle d'Aragon-Castille (1496), grâce auquel l'aîné de leurs enfants succéda, contre toute probabilité, aux Espagnes, à l'Italie méridionale et aux Indes, s'ils ont agrandi la maison régnante d'Autriche dans des proportions inouïes et appelé à la vie l'empire gigantesque de Charles-Quint, n'ont influé que d'une façon fort secondaire sur le développement de la mo-

narchie autrichienne proprement dite. Charles-Quint, successivement seigneur des Pays-Bas (1506), roi de Castille, d'Aragon, de Navarre, de Sicile, de Naples, de Sardaigne et maître du Nouveau-Monde (1516), archiduc d'Autriche et empereur (1519), a été de tous les Habsbourg le plus puissant; mais en réalité cet archiduc à demi bourguignon, à demi espagnol, est à peine autrichien; sa politique embrasse l'Europe entière; il est avant tout le père et le précurseur de Philippe II. Le véritable monarque autrichien de la première moitié du seizième siècle, ce n'est pas lui, c'est son frère Ferdinand Ier, pour lequel Maximilien Ier avait eu l'idée de constituer un royaume d'Autriche, que l'accord de Bruxelles, conclu avec son aîné le 7 février 1522 et confirmé en 1540, mit en effet en possession de la totalité des états héréditaires allemands, et qui, roi des Romains en 1531, empereur en 1558, devint l'aïeul des Habsbourg allemands.

Ce prince, presque effacé par la grande figure de Charles-Quint, n'a fait dans l'empire proprement dit que quelques acquisitions insignifiantes ou peu durables du côté de la Souabe, en achetant l'autre moitié du comté de Bregenz et de la seigneurie de Hoheneck (1523), en incorporant à ses domaines (1548. 1549) la ville libre de Constance, mise au ban de l'empire pour sa participation à la ligue de Smalcalde, en prenant possession momentanément (1520 à 1534) du Wurtemberg, où ses successeurs conservèrent la suzeraineté jusqu'en 1599, et jusqu'en 1805 un droit de succession éventuelle; mais sur les frontières orientales de l'Allemagne s'est accompli, sous lui et par lui, un événement territorial de première importance, qui a pesé et qui jusqu'aujourd'hui pèse dans la balance politique de l'Europe bien plus lourdement que toutes les victoires de Charles-Quint, à savoir l'union des deux couronnes royales de Bohême et de Hongrie avec les pays autrichiens. Cette union, tentée à plusieurs reprises depuis le treizième siècle par des princes tant allemands que tchèques ou madgyars, déjà une fois effectuée au milieu du quinzième siècle au profit des Habsbourg, fut définitivement réalisée par Ferdinand Ier, bien qu'elle n'ait été complétement consommée que deux siècles plus tard, et c'est elle qui est deve-

nue le fait constitutif par excellence de la monarchie autrichienne moderne, elle qui a donné à l'Europe centrale danubienne sa configuration politique actuelle. Avant de nous engager cependant dans le récit de l'acquisition longue et laborieuse de la Bohême et de la Hongrie par la dynastie habsbourgeoise, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'histoire antérieure des deux royaumes, sur leurs vicissitudes territoriales et sur leur constitution ethnographique et politique : cet examen préalable nous donnera d'ailleurs la clef de bien des embarras, passés et présents, de la monarchie autrichienne.

La Bohême proprement dite, c'est-à-dire le pays qu'arrosent l'Elbe supérieure et la Moldau et qui, nettement délimité de trois côtés par les Sudètes, les monts des Mines et la Forêt de Bohême, n'a des frontières moins bien accentuées qu'à l'Est vers la Moravie, porte aujourd'hui encore le nom de ses premiers habitants connus, les Boïens, quoique dès le premier siècle de notre ère cette population d'origine celtique eût dû céder la place aux Marcomans germaniques du fameux Marbod, lesquels à leur tour, cinq siècles plus tard, furent dépossédés par les Tchèques ou Czèches, un des nombreux rameaux de la grande race slave. Le fait même de l'immigration des Slaves dans le bassin supérieur de l'Elbe, au milieu des mouvements de peuples occasionnés par l'invasion hunnique et par la migration tudesque, est hors de contestation, et doit s'être accompli dans le courant du sixième siècle ; ce que racontent les anciens historiens bohémiens de l'établissement et de l'histoire primitive de leurs ancêtres dans la terre tchèque, appartient au contraire au domaine de la légende. A les croire, Tchekh ou Czech, le chef principal sous lequel ils arrivèrent d'au delà des Karpathes, aurait été le frère de Lekh, l'éponyme tout aussi mythique du peuple lèque ou polonais ; les premières origines de Prague, la capitale centrale du pays, remonteraient au château bâti au huitième siècle par la reine Libussa sur le Hradczin, qui domine la rive gauche de la Moldau, et en face duquel, sur la rive droite du fleuve, n'aurait pas tardé à s'élever la vieille ville au pied du Wisserad; la dynastie nationale des Przmyslides enfin aurait pour fondateur le

paysan Przmysl, choisi comme époux par Libussa et demeuré victorieux, après la mort de la reine, de ses servantes révoltées. Le jour historique ne commence pour la Bohème qu'avec la prédication de l'évangile, qui fut inaugurée au neuvième siècle depuis la Moravie et continuée au dixième par les missionnaires allemands ; elle fut rattachée du même coup à la communauté chrétienne latine et au royaume de Germanie par les victoires d'Otton le Grand, qui en assiégeant dans sa capitale le duc Boleslas, assassin de son frère saint Wenceslas, l'obligea au vasselage (950), et quelques années plus tard contribua grandement à la fondation de l'évêché de Prague, subordonné au siége métropolitain de Mayence (967-968). Le christianisme triompha avant la fin du dixième siècle des dernières résistances païennes; mais l'influence allemande fut longtemps encore contrebalancée par celle de la Pologne, au milieu de révolutions intérieures incessantes. Les ducs bohémiens restèrent cependant finalement des vassaux du royaume de Germanie, plus dévoués même en mainte occasion aux empereurs que les feudataires allemands ; ils y gagnèrent le titre royal, accordé personnellement à Wratislav II par Henri IV (1086) à Wladislav, II par Frédéric Barberousse (1158), et devenu définitif par la concession qu'en fit en 1198 Philippe de Souabe à Przmysl Ottocar Ier le Victorieux, pour lui et pour tous ses successeurs. Cette dépendance féodale était naturellement assez lâche, comme le prouvent de reste les grands priviléges, accordés ou plutôt reconnus par Frédéric II à la couronne de Bohême; mais elle était incontestée, et les rois bohémiens ont figuré, avec le titre d'archiéchansons, dans le collége électoral du saint-empire, du moment même où il se constitua au treizième siècle.

Sous les Przmyslides du dixième, onzième et douzième siècle, les frontières de la domination bohémienne ne varièrent guère au sud-ouest et au sud, c'est-à-dire du côté de la Bavière et de l'Autriche; au nord et au nord-est, les hasards de la guerre causèrent tour à tour des agrandissements et des pertes de territoire en Lusace et en Silésie; à l'est, la Moravie lui fut adjointe d'une façon durable dans le cours du onzième siècle. La Moravie

ou terre morave, l'annexe la plus ancienne et la plus persistante de la Bohême, est la plaine ondulée qui s'étend depuis les plateaux qu'on appelle les monts de Moravie jusqu'aux Petites-Karpathes, et correspond au bassin supérieur et moyen de la March ou Morawa septentrionale. Comme la Bohême, elle appartint d'abord aux Boïens, puis aux Marcomans, finalement aux Slaves; les Moraves ou Marahanes sont les frères des Tchèques; jusqu'aujourd'hui ils parlent la même langue. Ils ont eu l'époque la plus glorieuse de leur histoire dans le dernier quart du neuvième siècle, quand la domination de leur roi Zwentibold s'étendait sur tous les pays voisins, en Hongrie comme en Bohême; mais leur grand empire fut détruit, avant la fin du siècle, par la coalition de l'empereur Arnulf et des Madgyars; la Moravie proprement dite, après avoir été longtemps disputée aux Tchèques par les Polonais et les Hongrois, resta au onzième siècle aux ducs bohémiens. Le christianisme y avait pénétré dès le neuvième siècle avec les illustres apôtres des Slaves, Méthodius et Cyrille; mais là comme en Bohême le rite latin l'emporta sur le rite grec; de même que l'évêché de Prague, celui d'Olmutz, créé à la même époque (967-968), ressortissait à l'archevêché de Mayence. Au point de vue politique aussi, la Moravie fut, à l'exemple de la Bohême, agrégée à la hiérarchie féodale du royaume de Germanie; elle fut élevée au rang de margraviat par l'empereur Henri IV (1085) et de nouveau par Frédéric Barberousse (1182). Le plus souvent elle obéissait directement aux ducs et rois de Bohême; bien des fois cependant ils y établirent, à Olmutz, à Brunn, à Znaim, des apanages pour leurs cadets.

Des acquisitions plus considérables, mais plus éphémères, furent faites par les derniers princes de la dynastie nationale tchèque. Nous avons vu plus haut comment Przmysl Ottocar II, surnommé le Victorieux comme son aïeul du même nom, avait, en s'emparant de l'Autriche, de la Styrie, de la Carniole et de la Carinthie, dominé pendant un quart de siècle (1252 à 1276) depuis les Sudètes jusqu'à la mer Adriatique; mais aussi comment sa tentative de créer un grand empire slave, qui comprît à

la fois les pays tchèques et les pays autrichiens, avait été mise à néant par Rodolphe de Habsbourg, en ne laissant à la Bohême qu'un souvenir glorieux, qu'elle n'a pas encore oublié. Son fils Wenceslas IV, auquel le vainqueur du Marchfeld n'essaya même pas de disputer la Bohême et la Moravie, fut, par mariage, roi de Pologne (1300), et transmit, en 1305, les deux couronnes, bohémienne et polonaise, au jeune Wenceslas V, qui avait même été momentanément proclamé roi par les Hongrois du vivant de son père (1301 à 1304); mais ce dernier héritier des rois przmyslides fut assassiné à Olmutz, par des vassaux rebelles, à l'âge de dix-huit ans (1306), et chacun des deux royaumes slaves reprit ses souverains particuliers.

Ceux de la Bohême ont été, à partir de cette époque, presque tous d'une race étrangère à la nationalité slave ; le pays de saint Wenceslas et du grand Ottocar n'a plus obéi, à de rares exceptions près, qu'à des maîtres d'origine allemande. Ce fut d'abord un Habsbourg, Rodolphe, le fils aîné de l'empereur Albert Ier, qui, en épousant la veuve de Wenceslas IV, Elisabeth de Pologne, parut devoir, dès le commencement du quatorzième siècle, rattacher la Bohême à l'Autriche (1306); mais sa mort prématurée (1307) déjoua les calculs ambitieux de l'empereur, qui mourut à son tour (1308) avant d'avoir pu lui substituer un autre de ses fils, et elle prépara l'avénement à la couronne tchèque de la maison rivale de Luxembourg. En effet, les seigneurs bohémiens, bientôt las du duc de Carinthie Henri, qui, comme mari de la sœur aînée de Wenceslas V, Anne de Bohême, avait déjà disputé le trône à Rodolphe d'Autriche, et s'en était réellement emparé après son décès, s'adressèrent au nouvel empereur Henri VII, pour lui demander comme roi son jeune fils Jean, depuis surnommé l'Aveugle ; les princes allemands consultés donnèrent leur consentement ; l'archevêque de Mayence et métropolitain du pays, Pierre Aichspalter, mena le nouveau roi à Prague pour le couronner, et un mariage avec la sœur cadette de Wenceslas V, Elisabeth de Bohême, consolida la nouvelle dynastie (1310).

Avec elle, l'influence allemande et l'immigration germanique

se développèrent et s'étendirent rapidement tant en Bohême qu'en Moravie. Déjà les derniers Przmyslides avaient appelé des colons allemands pour fonder des villes et exploiter les richesses minérales du pays ; le mouvement s'accentua assez sous la protection intéressée des princes luxembourgeois, pour que la nationalité tchèque, tout en gardant la supériorité numérique, ait été depuis lors tenue en échec par l'élément tudesque. Les Allemands s'établirent en masse tout le long de la frontière méridionale, occidentale et septentrionale de la Bohême ; les grandes villes de l'intérieur aussi, comme Prague et Budweis, Iglau, Brunn et Olmutz, devinrent des municipes allemands, où l'on parlait la langue et suivait le droit de la mère-patrie.

En échange de cette dénationalisation partielle, les deux premiers rois de la maison de Luxembourg apportèrent à la Bohême une extension de puissance et de territoire, qui fait du temps de leur règne l'époque la plus glorieuse de l'histoire tchèque. Jean l'Aveugle, au milieu des aventures de sa carrière de chevalier errant, qui le promena sur tous les champs de bataille de Hongrie et de Pologne, de Prusse et de Lithuanie, d'Italie et de France, jusqu'à celui de Crécy, où il trouva une mort digne de sa vie, sut néanmoins travailler à l'agrandissement de son royaume, du côté de la Lusace et de la Silésie. Son fils, l'empereur Charles IV (1346-1378), non moins brave, mais bien plus habile politique que lui, acheva l'incorporation de ces deux grandes provinces à la couronne bohémienne, y réunit momentanément, sur la frontière occidentale du royaume le Haut-Palatinat (1353), dans la basse plaine wende l'électorat de Brandebourg (1373), et gouverna ses états particuliers avec une prudence, une sagesse, qui leur assurèrent une rare prospérité. Toujours prêt à sacrifier le brillant à l'utile, les droits impériaux aux acquisitions patrimoniales, il fut un détestable empereur; mais son nom est resté, à bon droit, extrêmement populaire sur les bords de la Moldau. Grand législateur, bon financier, protecteur éclairé du commerce et de l'industrie comme des sciences et des arts, il fit de la Bohême le pays incontestablement le plus puissant de l'Allemagne, et de sa rési-

dence habituelle, Prague, une des grandes capitales de l'Europe. Déjà son père avait obtenu du saint-siége son érection en archevêché aux dépens de Mayence (1344); il y fonda, en 1348, au lendemain de son avénement, une université fameuse, sur le modèle de celle de Paris, où il avait étudié ; il en doubla l'étendue, en joignant la nouvelle ville au Hradezin et à la vieille cité du Wisserad ; il l'enrichit de palais, d'églises, de ponts magnifiques ; il en fit *un jardin de délices, digne de faire le bonheur des rois*. Tant de splendeur ne fut que passagère : ce qui ne le fut pas, c'est, d'une part, le rang de premier électorat laïque attribué à la Bohême par la bulle d'or (1356), c'est, de l'autre, l'incorporation au royaume bohémien de la Silésie et de la Lusace, fait capital sur lequel il nous faut insister quelque peu.

De même que la Bohême et la Moravie, la Silésie et la Lusace, qui leur font suite au nord-est et au nord sur l'autre versant des Sudètes, avaient été occupées par la race slave lors du grand mouvement de peuples du sixième siècle, qui lui livra toute la moitié orientale de l'ancienne Germanie. Des tribus polonaises s'étaient établies le long de l'Oder supérieure, dans les contrées fertiles qui ont formé la Silésie ; les Milziens et les Lusiciens avaient pris possession des vallées de la Neisse septentrionale et de la Sprée, les premiers sur les pentes de montagnes de la Haute-Lusace, les autres dans les pays de prairies et de marécages de la Lusace inférieure. Plus tard la Pologne, la Bohême et la Saxe se disputèrent la possession de ces provinces intermédiaires, tour à tour rattachées à l'un ou à l'autre des pays voisins.

La Silésie eut le moins de vicissitudes politiques ; polonaise de race, et d'ailleurs complétement ouverte du côté de la Pologne au point de vue géographique, elle ne fut guère entamée, ni par les tentatives des marquis de la frontière germanique sur la Basse-Silésie, ni par celles des rois tchèques sur la Silésie supérieure, et suivit habituellement les destinées de la Pologne ; c'est par les Polonais aussi qu'elle reçut le christianisme ; son évêché, fondé au milieu du dixième siècle à Smogra, à mi-

chemin entre la Warta et l'Oder, et transféré un siècle plus tard à Breslau (1052-1062) dépendait de la métropole de Gnesen. Cependant à partir du douzième siècle elle commença à s'isoler du reste de la Pologne; les enfants du roi détrôné Wladislas II commencèrent à y fonder, sous la protection de Frédéric Barberousse, des duchés, en droit vassaux de la couronne polonaise, mais en réalité à peu près indépendants. Ces duchés se multiplièrent de plus en plus par suite des partages répétés des *Piasts* silésiens : il y eut des dynasties particulières à Ratibor, à Oppeln, à Neisse, à Munsterberg, à Brieg, à Schweidnitz, à Breslau, à Oels, à Jauer, à Liegnitz, à Sagan, à Glogau, sans compter beaucoup d'autres duchés ou seigneuries de moindre importance. Les querelles incessantes de cette féodalité turbulente, où se renouvelèrent plus d'une fois les crimes de famille des Atrides, facilitèrent les empiètements de la Bohême qui, commencés dès le règne de Wenceslas IV, furent couronnés d'un plein succès sous ceux de Jean l'Aveugle et de Charles IV. Tous les duchés, à l'exception de deux, reconnurent dès l'année 1327 la suzeraineté de Jean qui, en outre, se mit en possession directe de quelques-uns d'entre eux, par exemple de celui de Breslau ; son fils, en épousant en 1353 Anne, l'héritière présomptive des deux duchés, restés autonomes, de Schweidnitz et de Jauer, acheva l'acquisition de la Silésie entière, qu'il incorpora solennellement à la Bohême par la *pragmatique sanction* de 1355. La Pologne ne s'opposa que faiblement à cette série d'usurpations qui lui enlevaient définitivement une de ses plus anciennes provinces ; Casimir le Grand céda officiellement à Jean ses droits sur la Silésie (1335.1338), et son successeur, Louis le Grand, confirma la pragmatique sanction de Charles IV. Même au point de vue ecclésiastique, il s'opéra un divorce entre la Silésie et la Pologne, sinon en droit, du moins en fait : l'évêché de Breslau répudia les droits métropolitains de Gnesen et prétendit aux prérogatives d'un évêché exempt. C'est ainsi que le duché de Silésie devint le troisième grand pays de la couronne de Bohême, en qualité de terre souveraine, maintenue en dehors de toute suzeraineté, tant polonaise qu'allemande; mais, au-

dessous du roi de Bohême, duc supérieur, continuèrent à régner de nombreux ducs particuliers, princes quasi-souverains, dont la descendance s'est en partie perpétuée jusqu'au dix-septième siècle.

Quant aux deux margraviats de Lusace, qui ont formé la quatrième et dernière partie constitutive du royaume bohémien dans sa nouvelle extension, c'est comme fiefs allemands que Jean l'Aveugle et Charles IV en firent l'acquisition. Les populations slaves qui occupaient la Basse et la Haute-Lusace, avaient en effet été soumises et christianisées au dixième siècle par les empereurs de la maison de Saxe, et rattachées par eux au margraviat de Misnie, le grand boulevard de la ligne de l'Elbe moyenne. Depuis lors, quoique disputés aux marquis de Misnie par les Polonais et les Bohémiens, par les autres marquis de la frontière orientale de l'Allemagne et par des seigneurs indépendants, parmi lesquels brille au commencement du douzième siècle le fameux Wiprecht de Groitzsch, les deux pays n'avaient pas cessé de faire partie du royaume de Germanie. Mais les marquis de Misnie avaient, dès la fin du douzième siècle, perdu la Haute-Lusace contre les rois de Bohême, des mains desquels elle avait passé bientôt entre celles des margraves de Brandebourg, issus d'Albert l'Ours; puis, au commencement du quatorzième siècle, ils avaient vendu la Lusace inférieure aussi à ces mêmes margraves de Brandebourg, qui se trouvaient par conséquent maîtres de la contrée entière, lorsque leur dynastie vint à s'éteindre en 1320. Jean l'Aveugle profita du désordre qui suivit la vacance de l'électorat brandebourgeois, pour s'emparer immédiatement, en 1320 encore, de la Haute-Lusace, qu'il s'attacha en confirmant et en augmentant les grands et nombreux priviléges de ses six villes, Bautzen ou Budissin, Camenz, Loebau, Zittau, Goerlitz, Lauban; une génération plus tard, la nouvelle dynastie bavaroise du Brandebourg ratifia officiellement cette usurpation par un traité conclu avec Charles IV en 1350, et la Lusace supérieure fut, en même temps que la Silésie, c'est-à-dire en l'année 1355, solennellement incorporée à la Bohême. L'habile Luxembourgeois ne s'ar-

rêta pas en si beau chemin : en 1368, il acheta au dernier électeur bavarois du Brandebourg, Otton le Fainéant, la Basse-Lusace également, avec les villes de Luckau et de Guben, et la réunit à son tour à la couronne bohémienne par un acte perpétuel (1370).

En Lusace comme en Silésie, au moment de leur prise de possession par les rois de Bohême, la germanisation du pays avait commencé depuis longtemps, dans la première grâce à ses maîtres allemands, dans la seconde sous l'influence principalement des nombreuses princesses allemandes, mariées aux ducs de race *piaste;* elle fit de nouveaux et rapides progrès sous la dynastie luxembourgeoise. Dès le quatorzième siècle, les villes et les couvents sont en majorité peuplés d'Allemands ; la noblesse et le haut clergé, qui se recrute dans son sein, appartiennent en grande partie à l'Allemagne, sinon par l'origine, du moins par les mœurs et par la langue ; Breslau, ville et chapitre, est la citadelle avancée de la civilisation tudesque; dans les chancelleries princières de la Silésie, l'allemand remplace le slave comme langue rivale du latin. Le plat pays résista mieux à cette infiltration continue d'une nationalité étrangère ; jusqu'aujourd'hui, il y a des Wendes purs dans la Haute-Lusace, et l'on parle encore le polonais dans presque toute la Haute-Silésie.

Le grand rôle politique, assuré à la Bohême par Charles IV, finit avec lui (1378). Ses fils et ses neveux, qui se partagèrent l'héritage luxembourgeois, s'affaiblirent mutuellement par leurs querelles incessantes ; ils laissèrent échapper le Haut-Palatinat et le Brandebourg ; ils livrèrent la Bohême et ses annexes à l'anarchie féodale d'abord, puis à toutes les horreurs d'une guerre religieuse implacable, dont les fatales suites devaient se faire sentir pendant deux siècles et davantage. Le Hussitisme, qui ne fut pas seulement une protestation sur le terrain de la foi, mais aussi une réaction nationale des Tchèques contre les Allemands, ne fut pas sans gloire pour la Bohême, car ses chefs militaires, Jean Zisca et les deux Procope, ont vu fuir devant eux nombre d'armées impériales ou croisées, et répandu la ter-

reur du nom bohémien à travers l'Europe entière; mais il ruina à fond l'autorité royale et divisa pour des siècles le pays en deux camps ennemis. Quand, de guerre lasse, les Calixtins ou Hussites modérés, désarmés par les *Compactats* que leur accorda le concile de Bâle en 1433, eurent, à la bataille de Lippan, près Boehmischbrod, eu raison des Taborites ou Hussites extrêmes (1434), les états bohémiens reconnurent enfin comme roi, malgré les souvenirs du bûcher de Jean Huss, l'empereur Sigismond, le deuxième fils de Charles IV, qui, depuis dix-sept ans, était le successeur légitime de son frère aîné Wenceslas; mais la couronne de Bohême qu'il ajoutait ainsi (1436) à celle de Hongrie, acquise du droit de sa femme Marie, n'augmenta guère sa puissance; la haine et l'anarchie étaient trop profondément enracinées dans les esprits et dans les mœurs. D'ailleurs, il en jouit à peine; dès l'année suivante, il mourut, le dernier de la race impériale de Luxembourg (9 décembre 1437).

Ses successeurs en Bohême, tour à tour allemands, tchèques ou polonais, ne réussirent pas beaucoup mieux à affermir leur autorité. Nous avons parlé plus haut de l'union momentanée de la Bohême et de la Hongrie à l'archiduché d'Autriche pendant le règne éphémère de son gendre, l'empereur Albert II (1437-1439), et pendant l'orageuse minorité de son petit-fils Ladislas le Posthume (1440-1457). Après l'extinction de la ligne aînée des Habsbourg dans la personne de ce dernier, son tuteur en Bohême, le seigneur indigène George Podiébrad fut appelé au trône par voie d'élection (1458); mais il était *Utraquiste*, c'est-à-dire Hussite modéré, communiant sous les deux espèces, et il osa se poser en défenseur des Compactats de Bâle contre le saint-siége et son redoutable champion, le roi de Hongrie Mathias Corvin : il mourut, au milieu des horreurs d'une guerre sans pitié, en l'année 1471. Wladislas Jagellon, le fils du roi de Pologne Casimir IV et d'une fille de l'empereur Albert II, qu'on lui donna comme successeur, n'était pas hérétique; Mathias Corvin lui imposa néanmoins (1478) la cession de la Moravie, de la Silésie et de la Lusace, en possession desquelles il ne rentra

qu'à la mort du roi madgyar (1490) Comme en même temps les Hongrois lui décernèrent leur couronne, tout embarras disparut de ce côté; mais ni lui, ni à plus forte raison son fils Louis, qui lui succéda à l'âge de dix ans en Bohême et en Hongrie (1516), ne parvinrent à relever l'ascendant de la royauté tchèque; aussi lorsque la mort de Louis dans la déroute de Mohacs, le 29 août 1526, ouvrit la perspective de sa succession à son beau-frère, l'archiduc Ferdinand d'Autriche, la monarchie bohémienne présentait, il est vrai, une assez vaste étendue de territoire, mais elle manquait singulièrement de cohésion et de force politique. Chacun des quatre grands pays de la couronne, royaume de Bohême, margraviat de Moravie, duché de Silésie, margraviat de Lusace, avait ses priviléges particuliers, représentés et défendus par des états jaloux de leurs droits; et surtout une anarchie plus que séculaire avait habitué la noblesse à se regarder comme au-dessus du roi et de la loi, tandis que les ferments religieux, mal assoupis, continuaient toujours à travailler sourdement toutes les classes de la société.

Et cependant à ce moment critique, où les deux couronnes de saint Wenceslas et de saint Étienne allaient d'un seul et même coup tomber en partage à la maison de Habsbourg, la situation de la Bohême était bien moins désastreuse que celle de la Hongrie. Du moins, les frontières du royaume tchèque étaient intactes; la monarchie madgyare, depuis longtemps battue en brèche par l'invasion ottomane, menaçait de s'écrouler tout entière sous les nouveaux assauts des Turcs. Là encore il nous faut reprendre de plus haut, et tracer un tableau rapide de la grandeur et de la décadence de la Hongrie indépendante, pour faire comprendre le rôle difficile qui allait être celui de la dynastie nouvelle, en face du peuple hongrois et de ses terribles ennemis.

Le royaume de Hongrie, qui depuis tantôt mille ans tient la place la plus considérable dans le bassin moyen du Danube, est une des dernières créations de la grande invasion barbare; il fut fondé à la fin du neuvième siècle par les Madgyars, Ougriens ou Hongrois, qui appartenaient, comme leurs précurseurs

huns, avares et bulgares, à la grande race finnoise ou tchoude, non sans quelque mélange cependant d'éléments turcs. Originaires des steppes du moyen Wolga, les Madgyars s'étaient peu à peu avancés vers le couchant, à travers la grande plaine de la Russie méridionale, jusqu'au massif karpathien, lorsque la politique imprudente de l'empereur Arnulf les sollicita de prendre part à la destruction de l'empire morave. Ils franchirent en masse les Karpathes en l'année 894, du côté de Munkacs au dire de leur tradition nationale, et en peu d'années une guerre d'extermination contre les Moraves livra à leurs sept hordes les vastes plaines qui, des deux côtés du Danube, s'étendent depuis les Karpathes jusqu'aux Alpes. Mais leur élan les entraîna bien plus loin ; vainqueurs en 907 du marquis bavarois Luitpold, ils poussèrent pendant deux générations leurs courses dévastatrices à travers l'Europe occidentale entière, et abreuvèrent leurs chevaux tour à tour dans l'Elbe et dans le Rhin, dans le Rhône et dans la Garonne, dans le Pô et dans le Tibre. Il fallut les deux grandes victoires de Mersebourg et du Lechfeld, remportées en 933 et en 955 par Henri Ier et par Otton le Grand, pour mettre un terme à leurs horribles déprédations, et les fixer définitivement, par un genre de vie plus sédentaire, sur le sol auquel ils ont donné leur nom.

Les Madgyars furent loin cependant d'occuper en réalité toute l'étendue de ce qu'on a appelé depuis lors la Hongrie proprement dite, c'est-à-dire de la région qu'enferme au nord et à l'est la chaîne des Karpathes prolongée par le plateau transylvain, que limite au sud la Drave continuée par le Danube, et dont les bornes occidentales, longtemps litigieuses avec les Allemands, furent finalement arrêtées à la March et à la Leitha ; ils ne s'établirent en grand nombre que dans sa partie centrale, autour du cours moyen du Danube et de la Theiss. Par contre une partie de leurs bandes, et plus spécialement le peuple confédéré des Szeklers ou Sicules qui prétend se rattacher directement aux Huns, élut domicile dans les vallées de l'*Erdely* ou pays des forêts (notre Transylvanie et le *Siebenburgen* ou pays des sept châteaux des Allemands), lequel correspond à la grande citadelle

de montagnes qui, à l'extrémité sud-est des Karpathes, domine les plaines hongroise, valaque et moldave. Le reste des deux pays demeura, sous leur domination, aux populations antérieures, qu'ils avaient décimées et réduites en servitude, mais non fait disparaître, comme le prouve suffisamment la carte ethnographique actuelle de la Hongrie et de la Transylvanie. Cette dernière contrée, en effet, ainsi que la lisière voisine de la Hongrie, est encore en majeure partie habitée par des Roumains ou Valaques, descendants de la population romanisée de l'ancienne Dacie ; les pentes méridionales des Karpathes sont peuplées de Slovaques et de Ruthènes, c'est-à-dire de Slaves du nord ; les pays de la Drave et de la Theiss inférieure appartiennent jusqu'aujourd'hui aux différents groupes, slovène, croate et serbe, de la nationalité slave du sud. Si nous ne retrouvons pas de traces des immigrations germaniques et finnoises antérieures à l'arrivée des Madgyars, c'est que les premières ont été passagères, et que les restes des autres ont dû facilement s'absorber dans le peuple nouveau, qui appartenait à la même race.

Au temps de leur existence nomade, les Madgyars paraissent avoir obéi à plusieurs chefs, dont la tradition fixe le chiffre à sept ; cependant on attribue dès le début de leur histoire une certaine prééminence à Arpad, fils d'Almus, dont la descendance devint avec le temps la race royale de la Hongrie, lorsque le prince arpadien Waïc, plus connu sous son nom chrétien d'Étienne, reçut coup sur coup le baptême des mains de saint Adalbert (996) et la couronne royale de celles du pape Sylvestre II (1000). Le christianisme ne triompha complétement des résistances païennes qu'après un siècle d'alternatives ; néanmoins le nom de saint Étienne mérite la popularité dont il n'a cessé de jouir en Hongrie ; car en procurant à ses successeurs le titre de *rois apostoliques*, qu'en 1758 encore Clément XIII confirmait à Marie-Thérèse, en faisant de la couronne envoyée par le saint-siége comme le palladium mystique de la royauté madgyare, il a non-seulement préparé l'entrée de la Hongrie dans la hiérarchie ecclésiastique et politique du monde occidental, mais encore assuré la sanction religieuse à l'établissement mo-

narchique, lequel était indispensable pour maintenir l'unité du pays, et néanmoins sans cesse tenu en échec par une aristocratie turbulente. C'est que le vieil esprit d'indépendance des conquérants madgyars, qu'on appelle plus tard du nom d'indiscipline féodale, n'a jamais permis en Hongrie la consolidation du pouvoir royal ; dès l'année 1222 la *bulle d'or* du roi André II, qui déclare la couronne élective et proclame le droit d'insurrection des barons lésés dans leurs droits, légitimait toutes les prétentions de la noblesse ; or c'est sur cette base que s'est développée toute la constitution hongroise des siècles postérieurs. Les rois arpadiens du douzième et du treizième siècle essayèrent, il est vrai, de réagir contre cette omnipotence nobiliaire, en favorisant de leur mieux l'immigration allemande, et en accordant aux nouveaux venus une organisation municipale aussi complète que possible ; mais pas plus que les colons allemands qui dès le dixième siècle s'étaient établis sur toute la lisière occidentale du pays, depuis la haute Raab jusqu'à Presbourg, les cités royales du *pays des mines* et de la Zips, comme Kaschau, Éperies, Leutschau, Kaesmark, Kremnitz, et les villes *saxonnes* de la Transylvanie, comme Hermannstadt, Kronstadt et Klausenburg, ne purent jeter dans la balance un poids de quelque importance ; elles ont, au milieu des maîtres madgyars et de leurs sujets slovaques ou roumains, formé des îlots germaniques qui ont conservé jusqu'aujourd'hui leur langue, leurs mœurs, leur costume particuliers ; leur influence politique a toujours été insignifiante. La Hongrie a été dès le début, et est restée jusqu'à notre siècle, un pays essentiellement aristocratique ; la noblesse dominait exclusivement dans les assemblées des *comitats* (*ispans, Gespannschaften*), comme à la diète du royaume, où, sous la présidence de l'archevêque-primat de Gran ou Strigonie, les prélats et les barons formaient la *table* des magnats, tandis que celle des députés ne comprenait que de rares représentants des villes à côté d'une majorité écrasante de gentilshommes campagnards.

Les trois siècles de royauté arpadienne, écoulés depuis le couronnement de saint Étienne en l'an 1000 jusqu'à la mort du

dernier rejeton de la race, André III le Vénitien, en 1301, n'en furent pas moins en somme glorieux pour la Hongrie. Si la guerre civile y fut fréquente comme dans tout le reste de l'Europe, si les empereurs allemands intervinrent plus d'une fois dans ses affaires, si l'invasion mongole, victorieuse sur les bords du Sajo (1241), entraîna à sa suite des dévastations épouvantables, d'autre part les frontières du royaume furent élargies et de nombreuses dépendances rattachées, directement ou par le lien du vasselage, à la couronne de saint Étienne. De ces acquisitions la plus importante et la plus durable fut celle du royaume *triple et un* d'Esclavonie, Croatie et Dalmatie, faite à la fin du onzième siècle par les rois saint Ladislas Ier et Coloman, après l'extinction de la dynastie nationale croate qui, sur les ruines des marches carlovingiennes les plus avancées au sud-est, avait établi sa domination depuis la basse Drave jusqu'au golfe de Quarnero ; on dut accorder une large autonomie à ces trois pays de nationalité slave, qui ne consentirent qu'à une union personnelle ; mais les frontières de l'empire hongrois se trouvèrent dès lors reportées de la Drave à la Save, et même bien au delà du cours moyen de la Save, par les vallées de la Kulpa et de l'Unna, jusqu'aux Alpes orientales et à la côte dalmate. A partir de la fin du douzième siècle, les rois de Hongrie commencèrent en outre à revendiquer, au delà des Karpathes, la partie de la Russie rouge sur laquelle régnaient les Ruricides de Galitch, et à prendre le titre de rois de Galicie ; ils réussirent à établir leur autorité suzeraine sur les princes slaves de la Bosnie, de la Serbie et de la Bulgarie, au sud de la basse Save et du bas Danube ; les populations roumaines de la Valachie et de la Moldavie, qui commençaient à se grouper sur les pentes méridionales et occidentales du plateau transylvain, étaient du moins plus ou moins soumises à leur ascendant ; si bien qu'au commencement du quatorzième siècle, époque de sa plus grande extension, la monarchie madgyare, en y comprenant toutes ses annexes, allait depuis la mer Noire jusqu'au Marchfeld et depuis la mer Adriatique jusqu'au Pruth ou au Dniester.

Malgré la période d'anarchie qui accompagna et suivit l'ex-

tinction de la race arpadienne et pendant laquelle la couronne de Hongrie fut portée pendant quelques années, d'abord (1301-1304) par le prince tchèque Wenceslas, petit-fils d'Ottocar II et depuis roi de Bohême (cinquième de ce nom), ensuite (1305-1308) par le duc Otton de Basse-Bavière, le quatorzième siècle ne porta pas d'atteintes bien sensibles à l'intégrité du royaume de saint Étienne, du moins aussi longtemps que régna la dynastie française des Angevins de Naples, qui avec l'aide du saint-siége réussit à se mettre en possession réelle du trône en l'année 1310, dans la personne de Charobert, le petit-fils du roi des Deux-Siciles Charles II le Boiteux et de l'arpadienne Marie. Son fils, Louis le Grand, en rehaussa même l'éclat extérieur par sa conquête momentanée du royaume de Naples et par son élection au trône de Pologne après l'extinction des Piasts (1370); mais avec sa mort, arrivée en 1382, commença à éclater au grand jour, sous une série de rois étrangers, la décadence intérieure et extérieure de la Hongrie, qui, arrêtée un instant seulement par le dernier roi indigène Mathias Corvin, aboutissait à une ruine presque complète au moment de l'avénement de Ferdinand Ier.

Tandis que la fille cadette de Louis le Grand, Hedwige, devenait reine de Pologne, et par son mariage forcé avec le grand-duc de Lithuanie Wladislas faisait passer cette couronne à la glorieuse dynastie des Jagellons, la sœur aînée, *le roi* Marie, proclamée en Hongrie par un parti seulement, ne parvint qu'avec peine à prévaloir sur la ligne cadette des Anjou-Duras et à faire mettre la couronne de saint Étienne sur la tête de son époux, l'électeur de Brandebourg, Sigismond de Luxembourg, depuis empereur et roi de Bohême. Le règne demi-séculaire (1387-1438) de ce prince, qui de tout temps s'occupa beaucoup plus des affaires de l'Allemagne et de l'église que de celles de la Hongrie, ruina à la fois l'autorité royale dans le pays et le prestige national au dehors. Sigismond sanctionna définitivement la renonciation aux prétentions hongroises sur la Russie rouge, déjà consentie en 1352 par son prédécesseur en faveur de la Pologne; il se laissa enlever par les Vénitiens la majeure partie

de la Dalmatie hongroise, que Louis le Grand avait victorieusement défendue; et si la grande défaite que lui infligea en 1396, à Nicopolis sur le bas Danube, le sultan turc Bajazet Ier, n'eut pas de résultats plus désastreux que l'affaiblissement des principautés slaves qui servaient d'avant-postes méridionaux au royaume, il ne le dut qu'à l'intervention de Tamerlan et à l'éclipse momentanée de la puissance ottomane qui en fut la suite. Après lui, son gendre, l'empereur habsbourgeois Albert II, qu'il avait marié à sa fille unique, née d'un second mariage avec Barbe de Cilli, fut élu sans difficulté roi de Hongrie par la diète de Presbourg (1438), parce qu'on espérait de lui des efforts sérieux contre les Turcs; mais il mourut dans la force de l'âge, au retour d'une première campagne peu heureuse (1439). Les magnats lui donnèrent pour successeur (1440), au détriment de son fils Ladislas le Posthume, le roi de Pologne Wladislas VI Jagellon, le beau-fils d'Hedwige d'Anjou; celui-ci livra au sultan turc Amurat II une grande bataille dans la plaine de Varna, sur les bords mêmes de la mer Noire, et la perdit avec la vie (1444). On revint alors aux Habsbourg dans la personne de Ladislas, en lui donnant comme tuteur Jean Hunyade Corvin, le héros des guerres turques, qui, s'il fut vaincu à son tour par Amurat II à la journée de Cossovo en Serbie (1449), défendit du moins avec succès contre son successeur Mahomet II l'ancienne forteresse serbe de Belgrade, restée le dernier boulevard du royaume, depuis que les Serbes avaient succombé sous les coups des Turcs. Hunyade mourut de la peste, quelques jours après avoir mis en fuite l'armée assaillante (1456); mais le prix de ses exploits fut payé à son fils Mathias Corvin, qu'en 1458 les Hongrois appelèrent au trône, demeuré vacant par la mort prématurée de Ladislas (1457). Le règne de ce dernier roi national, aussi habile politique que grand capitaine, et de plus protecteur zélé des sciences et des lettres, jeta encore une fois un vif éclat sur la Hongrie défaillante (1458-1490); mais les résultats obtenus par Mathias furent plus brillants que solides. Le despotisme qu'il appuyait sur sa *garde noire* ne parvint pas à prendre racine dans le sol hongrois, et son ambition inquiète

se détourna trop vite de la guerre qu'il faisait victorieusement contre les Turcs, pour s'occuper de la conquête plus fructueuse et plus facile de la Moravie, de la Silésie et de la Lusace d'abord, de l'Autriche ensuite. Aussi ses successeurs, les deux princes polonais Wladislas (1490) et Louis II (1516), qui réunirent de nouveau les deux couronnes de Hongrie et de Bohême, comme l'avaient fait avant eux Sigismond de Luxembourg, Albert et Ladislas d'Autriche, retombèrent-ils dans les vieux embarras. L'oligarchie madgyare reprit immédiatement le dessus et se replongea dans ses querelles intestines; la valeur brillante, mais indisciplinée des Hongrois ne repoussait qu'avec peine les attaques incessantes des Turcs; elle était incapable de résister à un effort sérieux des Infidèles. Lorsqu'en 1520 Soliman II le Grand fut proclamé vicaire du prophète, le royaume de saint Étienne ressemblait à une forteresse démantelée; à l'exception de la Dalmatie devenue vénitienne, il comprenait encore toute ses parties intégrantes, Hongrie, Transylvanie, Esclavonie et Croatie; mais les anciennes principautés vassales, de race slave ou roumaine, qui au temps de sa splendeur le couvraient au sud et à l'est, étaient devenues des provinces ottomanes ou avaient cherché auprès des rois de Pologne un appui plus solide; Belgrade seule fermait encore la grande route du Danube à une armée d'invasion. Cette dernière défense tomba en 1521 : cinq ans plus tard sonna l'heure de la grande catastrophe. Au printemps de l'année 1526, l'immense armée turque, commandée par le sultan en personne, remontait le Danube en se dirigeant vers le cœur du royaume; Louis II, qui n'avait pu réunir qu'une vingtaine de mille hommes, vint à sa rencontre jusqu'à Mohacs, à mi-chemin entre Buda-Pesth et Belgrade, et là fut livrée, le 29 août 1526, la bataille mémorable qui mit fin pour des siècles à l'autonomie hongroise. Le dernier roi particulier de Hongrie et de Bohême, qui n'avait que vingt ans, mourut misérablement dans la déroute, noyé dans un marais; les deux couronnes qu'il laissait sans héritier direct allaient passer définitivement à la maison de Habsbourg; mais avec elles les princes autrichiens se chargeaient d'un lourd héritage de guerres civiles et étrangères.

Pendant que Soliman II, qui avait pénétré jusqu'à Bude, retournait lentement à Constantinople, en laissant derrière lui le désert, l'archiduc Ferdinand s'apprêtait à faire valoir ses droits sur les deux royaumes. Il était le plus proche parent du feu roi, ayant épousé sa sœur Anne, en même temps qu'il lui mariait sa propre sœur à lui, Marie d'Autriche (1521) ; il invoquait ensuite d'anciens pactes d'union entre l'Autriche, la Hongrie et la Bohême, et surtout les deux traités conclus entre Frédéric III et Mathias Corvin (1461), entre Maximilien I[er] et Wladislas Jagellon (1491), qui l'un et l'autre attribuaient aux Habsbourg la succession éventuelle de Hongrie ; enfin, à ces titres juridiques plus ou moins probants, il ajoutait de belles promesses de bon gouvernement et de vaillante protection. Le mot décisif en effet dans l'affaire de la succession, c'étaient les états des deux royaumes qui avaient à le prononcer ; si les relations de parenté avaient toujours pesé d'un grand poids dans la balance à chaque renouvellement de règne, néanmoins la couronne de saint Wenceslas comme celle de saint Étienne étaient en fait, et même en droit, électives autant qu'héréditaires.

En Bohême, où les ducs de Bavière s'étaient hâtés de poser leur candidature à côté de celle de l'archiduc, Ferdinand fut choisi dès le 23 octobre 1526 par les vingt-quatre électeurs désignés par les états du royaume ; mais la noblesse bohémienne avait fait ses conditions, et elles étaient de nature à limiter fortement l'autorité du nouveau monarque. Il dut avant tout, par une *lettre de majesté* solennelle, reconnaître qu'il devait le trône au libre choix des Bohémiens, et confirmer tous leurs priviléges nationaux ; ce ne fut que sous ces réserves formelles que son couronnement eut lieu à Saint-Guy de Prague, le 24 février 1527. Plus tard il est vrai, après la fin heureuse de la guerre de Smalcalde (1547), il réussit à se débarrasser d'une partie de ces entraves : les états bohémiens, qui pendant les hostilités avaient fait preuve de mauvaise volonté en demandant à rester neutres, sans avoir le courage de soutenir activement leurs coreligionnaires luthériens, éprouvèrent le contre-coup de la bataille de Muhlberg. La noblesse et les villes, également humiliées, ne purent

empêcher le frère de l'empereur Charles-Quint, qui à ce moment était parvenu au comble de la puissance, d'établir son autorité royale sur des bases plus solides, et assistèrent en silence à la déclaration faite en pleine diète, que la Bohême était un royaume absolu, héréditaire dans la maison d'Autriche. La question était loin d'ailleurs d'être définitivement tranchée par ce coup d'autorité ; elle ne le fut, comme nous le verrons bientôt, qu'au commencement du dix-septième siècle, à la suite des événements de la guerre de trente ans.

Quelque dures que fussent d'abord les conditions du pacte entre la Bohême et son nouveau souverain, le fait capital de l'acquisition de la couronne tchèque par les Habsbourg se trouva donc consommé au bout de quelques mois. Il en fut tout autrement en Hongrie, où à des difficultés intérieures beaucoup plus grandes vinrent se joindre les complications désastreuses de l'invasion étrangère; Ferdinand Ier n'y arriva jamais qu'à une possession partielle et précaire. Il fut, il est vrai, dès la fin de l'année 1526 proclamé roi par une grande partie de la noblesse à la diète de Presbourg, qu'avait convoquée sa sœur, la reine-douairière Marie; mais le plus puissant seigneur du royaume, Jean Zapoly, comte de Zips et palatin de Transylvanie, prétendait de son côté au trône, et, le gagnant de vitesse, il se fit couronner avant lui à Szekes Fehervar ou Albe royale, que les Allemands appellent Stuhlweissenburg. Les armes devaient décider entre les deux compétiteurs : Ferdinand entra en Hongrie à la tête d'une forte armée, et, de nouveau proclamé à Bude, puis couronné à son tour à Stuhlweissenburg (1527) par le même évêque de Neutra, qui un an auparavant avait posé le diadème sur la tête de Zapoly, il força son rival à chercher un refuge en Pologne; mais alors, poussé à bout, le fier Madgyar, donnant un exemple trop fidèlement suivi depuis par nombre de ses compatriotes, s'adressa au sultan turc, et l'ambassade qu'il envoya à Constantinople s'y fit favorablement accueillir à force de bassesse. Ce ne fut plus dès lors Zapoly, mais Soliman II que Ferdinand rencontra devant lui, et la guerre des deux prétendants, prenant un caractère tout nouveau, de locale devint européenne.

Non-seulement les nouvelles acquisitions, mais toutes les possessions des Habsbourg, et avec elles l'Allemagne, la chrétienté entière se trouvèrent menacées par l'invasion musulmane ; quant à la Hongrie, champ de bataille prédestiné entre les deux grandes monarchies voisines, elle resta pendant deux cents ans sous le poids de cette terrible malédiction, de ne plus pouvoir être elle-même et de n'avoir que le choix entre le despotisme autrichien et la servitude ottomane.

Le grand-seigneur, qu'excitait de son mieux la diplomatie française, ouvrit en 1529 la guerre sainte contre la maison de Habsbourg par une expédition formidable, qui du coup le mena au cœur des états autrichiens ; sans s'arrêter autrement en Hongrie que pour enlever la citadelle de Bude à sa garnison allemande et y installer comme roi Jean Zapoly, il alla planter ses innombrables tentes devant les murs de Vienne, le 26 septembre 1529. Mais le comte Nicolas de Salm, qui s'y était jeté avec la fleur de la chevalerie chrétienne, soutint vaillamment les assauts furieux des Janissaires ; le 14 octobre au soir, Soliman ordonnait la retraite. Quand il revint à la charge trois ans plus tard (1532) et mena encore une fois ses innombrables soldats jusque dans le voisinage de la capitale autrichienne, Charles-Quint avait eu le temps de faire ses préparatifs pour venir en aide à son frère ; il attendait le sultan à la tête d'une armée de quatre-vingt-mille hommes, la plus belle que le seizième siècle ait vue sur pied. Soliman, déjà étourdi par la résistance presque miraculeuse que lui avaient opposée quelques centaines de paysans retranchés dans la petite ville de Guns, au sud d'Oedenburg, hésita, s'arrêta, puis recula en face de ces vieilles bandes bien disciplinées d'Allemands, d'Espagnols et d'Italiens ; il reprit le chemin de Constantinople sans avoir combattu. L'Allemagne respira dès lors, quoique l'empereur aussi n'eût cueilli dans cette campagne que de maigres lauriers ; pour elle, le danger, un instant imminent, de la conquête musulmane était écarté pour toujours ; les Turcs s'étaient suffisamment convaincus, dans leur double tentative, que les pays de langue allemande, couverts de châteaux-forts et de villes murées, habités par une

population nombreuse aussi riche que brave, défendus par les ressources d'une civilisation et d'une tactique avancées, étaient une proie tout autrement difficile à saisir que les contrées chrétiennes qu'ils avaient subjuguées jusque-là ; ils renoncèrent à les conquérir. Mais la malheureuse Hongrie, où de vastes plaines offraient à leur cavalerie pleine liberté de mouvements, où une population moins dense, principalement campagnarde, était bien moins apte à se défendre, où régnaient partout le désordre et l'anarchie, leur était pour ainsi dire forcément dévolue ; ils ne tardèrent pas à en incorporer à leur empire la plus belle moitié.

D'abord, il est vrai, Soliman se contenta du rôle de suzerain. A son retour du siége de Vienne (1529), il avait à Bude, de ses propres mains, posé sur la tête de Jean Zapoly la couronne de saint Étienne, que lui avait livrée l'évêque de Cinq-Églises ; puis, au lendemain de la campagne de 1532, il daigna admettre Ferdinand aussi au rang de *fils* et de *protégé* pour la partie de la Hongrie, voisine de l'Autriche, où le prince habsbourgeois avait réussi à se maintenir (1533). Les deux compétiteurs ainsi laissés en présence, après avoir plusieurs fois passé de la guerre à une trêve, et de leurs suspensions d'armes à de nouvelles hostilités, s'effrayèrent eux-mêmes à la fin des horribles dévastations commises à la fois par leurs troupes, régulières ou irrégulières, et par les partisans musulmans qui avaient fait de la Hongrie leur champ de course habituel, et ils songèrent à s'arranger sérieusement ; un accommodement, conclu en 1536, renouvelé en 1538, leur reconnut à tous deux le titre royal et attribua à chacun d'eux la portion du territoire hongrois dont il était en possession. Zapoly gardait ainsi, avec la capitale Bude, la majeure partie du royaume proprement dit ainsi que la Transylvanie, tandis que la part de Ferdinand se réduisait à quelques comitats occidentaux, à la Croatie et à l'Esclavonie ; mais par contre on stipulait expressément la survivance de Ferdinand ou de ses héritiers mâles, même pour le cas qu'il survînt encore un fils à Jean Zapoly. Le malheur voulut que cette dernière prévision se réalisât par la naissance de Jean-Sigismond Zapoly, quinze jours avant la

mort de son père (1540); au lieu de respecter le traité juré, la reine-veuve Isabelle de Pologne et son principal conseiller, le moine George Martinuzzi, invoquèrent l'appui de la Porte pour le royal enfant. Ferdinand essaya en vain de désarmer le sultan, ou du moins de prendre Bude avant l'arrivée de l'armée ottomane; Soliman vint camper sous les murs de la ville, y entra comme protecteur, et, aussitôt jetant le masque, s'y établit comme souverain (1541). Jean-Sigismond dut se contenter de la Transylvanie comme *sandjak* turc; un *beglerbeg* ottoman gouverna directement au nom de la Porte, depuis la résidence royale de Bude, la meilleure part de la Hongrie danubienne, qu'une nouvelle campagne du sultan étendit en 1543 jusqu'à Stuhlweissenburg et à Gran. Ferdinand, à bout de ressources, se résigna à négocier à son tour (1547) et obtint un répit momentané en s'engageant à payer un tribut annuel de trente mille ducats pour les lambeaux du royaume qui lui demeuraient, et à ne pas inquiéter les Zapoly dans la possession de la Transylvanie. La dernière condition fut fort mal respectée par le prince autrichien; une intrigue nouée avec l'ambitieux Martinuzzi lui livra les places fortes des Zapoly, avec l'insigne de la royauté, la couronne de saint Étienne, et la Transylvanie lui prêta le serment de fidélité (1551); il se trouva donc momentanément maître de tout ce qui en Hongrie n'était pas encore conquis par les Ottomans. Mais sa politique, aussi violente qu'astucieuse, n'aboutit qu'à de nouveaux désastres; les généraux allemands qui, pour se débarrasser de Martinuzzi, l'avaient fait assassiner, tout cardinal qu'il fût devenu comme prix de sa trahison, dès le mois de décembre 1551, indisposèrent à tel point les populations par l'horrible indiscipline de leurs troupes, que la Transylvanie et la Haute-Hongrie avoisinante ne tardèrent pas à revenir à Jean-Sigismond; et d'autre part Soliman, qui était en droit de voir une infraction à la paix dans les progrès momentanés de Ferdinand, reprenait ses usurpations, s'emparait de Temesvar après une défense héroïque (1552), et joignait à ses états le Banat entier.

Les choses en restèrent à peu près à ce point jusqu'à la fin du

règne de Ferdinand I[er] (1564) ; elles ne changèrent même pas grandement pendant les cent vingt années suivantes, malgré des guerres fréquentes entre les deux monarchies, turque et autrichienne, et un état d'hostilité permanent sur la frontière, qui contribua plus encore que celles-ci à changer en désert une partie notable de la Hongrie. Ni la dernière invasion du vieux Soliman II, que la mort atteignit sous les murs de Szigeth (1566), ni les luttes opiniâtres qui sous le règne de l'empereur Rodolphe II se continuèrent pendant quatorze ans (1592 à 1606) entre Raab et Bude, ne modifièrent sensiblement la ligne de frontière entre la domination musulmane et la domination chrétienne, qui resta à peu près invariable depuis le milieu du seizième jusque vers la fin du dix-septième siècle. Elle quittait l'Adriatique au sud de Zeng et se dirigeait d'abord au nord, avec une légère inclinaison à l'est, de façon à franchir la Save en aval d'Agram, la Drave au-dessous de Warasdin, le Danube dans le voisinage immédiat de Comorn ; portait ensuite à l'est, depuis Neuhaeusel vers Erlau et Debreczin, et rejoignait le Danube à Orsowa, après avoir longé la frontière occidentale de la Transylvanie. Toute la région comprise dans l'intérieur de cette ligne demi-circulaire, et qui correspond approximativement à la plaine hongroise, appartenait au sultan ; les successeurs de Ferdinand I[er] prétendaient être les maîtres du reste du royaume, mais n'y exerçaient en réalité qu'une autorité singulièrement contestée. Sans même parler du tribut à la Porte, tantôt payé et tantôt refusé, jusqu'à ce que la trêve de 1606 mît fin à cette honteuse obligation, ils avaient à compter sans cesse avec le vieil esprit d'indépendance hongrois, auquel les progrès de la réforme religieuse avaient fourni un nouvel aliment ; dans la Transylvanie, à laquelle se rattachait intimement la partie orientale de la Hongrie montueuse ou karpathienne, les princes ou *woiwodes* successeurs des Zapoly étaient, malgré la cession faite à Rodolphe II par Sigismond Bathory (1597.1606), bien plus souvent les chefs des *malcontents* hongrois que des vassaux autrichiens, et ils étaient toujours sûrs de trouver un appui auprès des Turcs, qui les regardaient comme des tributaires de leur empire, absolu-

ment au même titre que leurs voisins de la Valachie et de la Moldavie.

Avant de quitter le terrain restreint de la Hongrie, sur lequel pendant toute la durée du seizième siècle se concentra l'intérêt principal de l'histoire territoriale de la maison de Habsbourg, il nous faut dire quelques mots d'une institution à la fois militaire, politique et géographique, dont les origines remontent aux premiers temps de l'invasion turque, qui s'est développée avec les progrès de la puissance autrichienne dans le royaume de saint Étienne, et qui hier encore subsistait intacte dans l'Autriche régénérée; nous voulons parler des colonies militaires ou, pour employer le terme consacré, de l'*institution des frontières*. Il est possible que Mathias Corvin déjà ait songé à établir un cordon de garde-frontières sur la lisière du royaume exposée aux incursions ottomanes; mais ce ne sont que les princes autrichiens qui, pour garantir leurs possessions allemandes contre les coups de main incessants des coureurs musulmans, ont organisé régulièrement la milice des confins, dont le premier centre fut Warasdin sur la Drave, ville croate située dans le voisinage presque immédiat de la Styrie; officiellement il en est question pour la première fois dans les actes de la diète de Bruck, tenue en 1578 par l'archiduc Charles de Styrie. Demi-soldats, demi-paysans, les hommes de la frontière (*Graenzer*) recevaient chacun en fief un fonds de terre qu'ils avaient à faire valoir; ils n'obéissaient qu'à leurs chefs militaires et étaient tenus à la fois à la surveillance continue de la frontière et au service actif en temps de guerre. L'utilité d'une institution qui d'une part fournissait à peu de frais un cordon non-seulement militaire, mais aussi douanier et sanitaire, tandis que de l'autre elle formait une excellente pépinière de soldats, fit qu'après la conquête de la Hongrie entière sur les Turcs, le gouvernement autrichien la développa dans les plus larges proportions; le système des confins fut appliqué sur toute la frontière austro-turque, depuis la mer Adriatique jusqu'à la Moldavie, et réorganisé par la loi des confins de 1704, qui dans ses principes essentiels est restée en vigueur jusqu'à ces derniers temps. En

vertu de cette législation particulière, la longue et étroite bande de pays qui bordait la Croatie, l'Esclavonie, la Hongrie et la Transylvanie, était un territoire exclusivement militaire, découpé en divisions, brigades, régiments et compagnies, dont les chefs concentraient entre leurs mains tous les pouvoirs, militaire, administratif et judiciaire; une population de plus d'un million d'âmes, principalement Croates et Serbes, mais aussi Madgyars, Szeklers et Roumains, soumise à une stricte discipline et pauvrement récompensée de ses services par les produits de ses petits fiefs, surveillait la frontière, dans les marécages de la Save comme dans les gorges de la Transylvanie, et surtout recrutait les fameux régiments des confins, plus connus sous les noms de Croates, de Pandours ou de Manteaux-Rouges, qui à certains moments critiques de la monarchie ont présenté un effectif de cent mille hommes et au delà. Les progrès de la civilisation contemporaine ont enfin sapé par la base l'institution féodale des confins, et elle vient de finir sous nos yeux. Les régiments szeklers des confins moldo-valaques se sont dissous eux-mêmes en 1848, et n'ont pas été rétablis; le 19 août 1869 une lettre de l'empereur François-Joseph Ier, qui alléguait avec raison que les charges imposées aux hommes de la frontière étaient trop lourdes et que le régime exceptionnel auquel ils étaient soumis était incompatible avec les nouveaux principes de la monarchie autrichienne, annonçait la dissolution de deux régiments de la frontière croate et la remise entre les mains des autorités civiles des districts militaires de Warasdin, Belovar, Ivanich, Sisek et Zeng; un nouveau manifeste du 9 juin 1872 fixait au 1er novembre suivant la *provincialisation* de quatre autres régiments; et enfin, par un dernier rescrit du 8 août 1873, ont été licenciés les régiments-frontières, croates et esclavons, maintenus jusque-là, en même temps que leurs circonscriptions régimentaires étaient changées en districts-frontières, soumis à l'administration civile.

Nous revenons maintenant à l'ensemble des états habsbourgeois, dont nous avons mené précédemment l'histoire territoriale jusqu'au milieu du seizième siècle. Pendant que Philippe II,

le chef de la ligne aînée ou espagnole de la maison, reprenait pour son propre compte les hautes visées de son père Charles-Quint, les princes de la ligne cadette ou allemande, issue de Ferdinand Ier, ne jouèrent dans les affaires européennes qu'un rôle fort effacé, et laissèrent même péricliter leur puissance domestique. Des trois fils de Ferdinand Ier, l'aîné, Maximilien II, lui succéda, soit par élection, soit par droit héréditaire, dans l'empire, aux couronnes royales de Bohême et de Hongrie, et dans l'archiduché d'Autriche; les deux autres, Ferdinand et Charles, fondèrent à Innsbruck et à Gratz les deux rameaux de Tyrol-Alsace et de Styrie-Carinthie-Carniole (1564). Mais cette division de l'héritage habsbourgeois allemand ne se perpétua pas au delà d'une génération ou deux ; Ferdinand de Tyrol, qui préférait le bonheur domestique à l'honneur de faire souche de princes, avait épousé la charmante Philippine Welser, de la famille des riches banquiers d'Augsbourg, et à sa mort (1595) ses fils durent se contenter de rester l'un le cardinal d'Autriche, l'autre le margrave de Burgau; quant à la ligne secondaire de Styrie, elle fut appelée au commencement du dix-septième siècle à la succession de la branche principale, et continua seule la maison, dont elle était destinée à relever l'ascendant, singulièrement compromis par un demi-siècle de mauvais gouvernement. En effet, si déjà Maximilien II, peu actif de son naturel, et d'ailleurs assez indifférent entre le catholicisme et le protestantisme, n'avait rien fait pour fortifier l'autorité souveraine, menacée, sinon dans le présent, au moins dans l'avenir, par la rivalité des deux confessions, son fils aîné Rodolphe II, seul héritier de ses couronnes (1576), manqua, par son incapacité politique, la ruiner complétement et permettre à la noblesse de ses états d'y établir, à l'ombre de la réforme religieuse, un ordre de choses fort semblable à celui qui depuis des siècles régnait dans l'empire germanique. Les nouvelles doctrines étaient partout en plein progrès : en Bohême, vieux foyer d'hérésie, malgré l'expulsion des derniers Taborites décrétée par Ferdinand Ier au lendemain de la bataille de Muhlberg (1547), la majeure partie de la population tchèque continuait à appartenir à la secte hus-

site modérée des Utraquistes ou Calixtins, qui se rapprochaient de plus en plus des Luthériens allemands, et le luthéranisme lui-même prédominait parmi les Allemands du royaume; dans les pays de la couronne de Hongrie, les Madgyars étaient en majorité calvinistes, les Allemands luthériens, et la Transylvanie avait même offert un asile aux Sociniens ou Unitaires, traqués dans tout le reste de l'Europe; en Autriche enfin, une grande partie de la noblesse professait le luthéranisme et le faisait prêcher à ses paysans. Or, tout en rendant pleine justice à l'intensité du mouvement religieux en lui-même, il faut constater en même temps les tendances essentiellement aristocratiques auxquelles il servait de prétexte; la noblesse des trois pays prétendait imposer à l'empereur, non-seulement la liberté de conscience, mais encore son indépendance à peu près absolue. C'est ainsi que les Malcontents hongrois, dirigés par le prince de Transylvanie Étienne Bocskai, arrachèrent à Rodolphe II par la paix de Vienne (1606), en dehors du libre exercice du protestantisme, les droits les plus étendus pour la diète et la cession d'une partie du pays à leur protecteur; que la *grande lettre de majesté* en faveur des Évangéliques bohémiens (1609) dut leur accorder le droit de nommer des *défenseurs*, chefs tout indiqués d'une révolte future. Pour comble de malheur, la désunion régnait dans la famille impériale; l'ambition inquiète de l'archiduc Mathias, qui déjà l'avait poussé jeune homme à se poser en compétiteur impuissant de Philippe II dans les Pays-Bas (1577-1581), ne lui permit pas d'attendre la mort sans héritiers directs de son frère Rodolphe (1612), pour lui succéder; il le détrôna successivement en Autriche, en Hongrie et en Moravie (1608), puis en Bohême, en Silésie et en Lusace (1611), en faisant cause commune avec l'aristocratie, qui lui imposa en retour de nouvelles concessions, une capitulation royale extrêmement restrictive en Hongrie (1608) et la liberté du culte des états évangéliques dans la Haute et la Basse-Autriche (1609).

Le règne de Mathias, commencé sous ces tristes auspices, se continua au milieu de tergiversations et de mesures contradictoires, trop faciles à comprendre au milieu des embarras d'une

situation politique faussée dès le début ; la désorganisation de la monarchie autrichienne faisait chaque jour de nouveaux progrès. Ce fut alors que l'empereur, d'accord avec ses deux frères survivants, comme lui sans enfants, l'archiduc Maximilien, qui avait jadis brigué la couronne de Pologne (1587-1588), et l'archiduc Albert, qui gouvernait les Pays-Bas conjointement avec son épouse, l'infante Claire-Eugénie-Isabelle, se décida à chercher un appui dans un rejeton plus énergique de la famille, leur cousin germain l'archiduc Ferdinand de Styrie ; il fut en 1616 déclaré seul héritier de la ligne allemande des Habsbourg. C'était revenir franchement à la vieille politique catholique de Charles-Quint et de Ferdinand Ier ; car la ligne de Styrie n'avait pas varié un seul instant dans son attachement à l'ancienne foi. Son fondateur, l'archiduc Charles, avait, il est vrai, été forcé, bien malgré lui, d'accorder la tolérance religieuse à sa noblesse et à ses villes ; mais, plus énergique et plus conséquent que lui, Ferdinand, tout imbu des doctrines que, sous les auspices de sa mère, la pieuse Marie de Bavière, lui avaient inculquées les jésuites italiens, et au triomphe desquelles il s'était voué lui-même, à peine adolescent, par un serment solennel prêté devant la Vierge de Lorette, avait, avec une fermeté que rien n'avait pu ébranler, travaillé sans relâche à l'extirpation de l'hérésie dans ses états. Un succès complet avait couronné ses efforts : tous les prédicants avaient été expulsés, malgré les protestations des états, et la conversion ou l'expatriation de toutes les familles protestantes avait rétabli l'unité de la foi en Styrie et dans les provinces qui y étaient adjointes. De pareils débuts étaient peu propres à rassurer les partisans des nouvelles doctrines qui, nous l'avons vu, formaient la majorité dans les pays à la succession desquels il se trouvait appelé maintenant ; néanmoins, comme il promettait de respecter les engagements pris par Rodolphe et par Mathias, il fut reconnu en Autriche, et couronné, à Prague et à Presbourg, comme roi futur de Bohême et de Hongrie ; mais une crise était inévitable, en Bohême surtout, où deux cents ans d'opposition religieuse et politique avaient jeté dans le sol les racines les plus profondes. Elle éclata par la

défénestration de Prague du 23 mai 1618, que suivit immédiatement la révolte ouverte de la Bohême, et un peu plus tard celle de ses annexes, la Silésie, la Lusace et la Moravie.

Rarement un avénement a eu lieu dans des circonstances aussi difficiles que celles qui marquèrent les premiers mois du règne de Ferdinand II, qu'à ce moment même la mort de Mathias (mars 1619) laissait seul responsable des destinées de l'Autriche. Tout d'abord le comte de Thurn, le principal des trente directeurs bohémiens, vint l'assiéger dans Vienne (juin 1619) à la tête d'une armée bohémienne et morave, alors que dans la ville les bourgeois étaient mal disposés ou terrifiés, et qu'au château les seigneurs évangéliques de l'Autriche, la menace à la bouche, prétendaient lui imposer des conditions déshonorantes. Ferdinand, soutenu par sa foi ardente, qui lui fit entendre du haut du crucifix des paroles d'espoir de la bouche même du Christ, ne s'abandonna pas lui-même, et fut aussitôt récompensé de son inaltérable confiance : les cuirassiers de Dampierre, introduits dans les murs de la capitale, lui rendirent la liberté de ses mouvements vis-à-vis de sa noblesse; Thurn fut rappelé par ses collègues pour défendre la Bohême, envahie par Bucquoy; et la presque unanimité du collége électoral réuni à Francfort-sur-le-Mein l'élut empereur (28 août 1619). Cette éclaircie momentanée fut suivie encore une fois des complications les plus graves. L'électeur palatin Frédéric V, élu roi par les députés de la Bohême, de la Moravie, de la Silésie et de la Lusace quelques jours avant sa propre exaltation à l'empire, fut solennellement couronné à Prague le 31 octobre 1619, tandis que le prince de Transylvanie, Gabriel Bethlen, maître de Presbourg et de la couronne de saint Étienne, joignait ses troupes à celles de Thurn pour assiéger Vienne une seconde fois. Mais bientôt les événements prirent une tournure nouvelle : Ferdinand, que soutenaient avec ardeur, non-seulement les Espagnols et les membres de la *ligue* catholique dirigée par son cousin Maximilien de Bavière, mais même une partie des princes luthériens allemands, plus hostiles aux calvinistes qu'aux catholiques, se trouva fort supérieur en forces à Frédéric, qu'abandonna

Bethlen et que l'*union* protestante, dont il était le chef, défendit peu et mal; une seule bataille, livrée le 8 novembre 1620, sur la montagne blanche, aux portes de Prague, décida en quelques heures de la couronne de Bohême, et du même coup abattit le protestantisme et l'aristocratie, tant dans les pays bohémiens que dans l'Autriche proprement dite.

La contre-réformation fut immédiatement commencée et poursuivie avec une logique implacable; les vieux droits des états féodaux, et à plus forte raison les usurpations nouvelles de la noblesse, n'eurent pas un meilleur sort que l'hérésie; et l'autorité absolue du prince sortit de l'anarchie de l'époque précédente. La Bohême, centre de la résistance, fut le plus rudement traitée; non-seulement la lettre de majesté fut abolie, la couronne déclarée héréditaire, la diète réduite à l'ombre d'elle-même; mais l'aristocratie tchèque, qui aux états de 1615 encore avait proscrit l'usage de l'allemand, fut décimée, ruinée, proscrite, au profit de gentilshommes allemands, et une nouvelle immigration tudesque remplit les vides faits dans la population indigène par les exécutions et par la fuite; quand Thurn et les autres émigrés revinrent en 1631, à la suite des Suédois, ils ne reconnurent plus le pays, tant il avait changé! En Moravie les choses se passèrent à peu près de même, sauf les exécutions; une contre-réformation sans pitié occasionna une émigration formidable, mais laissa, comme en Bohême, le catholicisme maître absolu du terrain. Les jésuites eurent les mains moins libres en Silésie, où existaient encore quelques dynasties ducales presque autonomes; ils ne purent même pas pénétrer dans la Lusace, engagée à l'électeur luthérien de Saxe (1620.1623) pour le payer des frais de sa coopération; aussi la contre-réformation resta-t-elle incomplète dans le premier des deux pays, nulle dans le second. Par contre l'archiduché d'Autriche, où encore dans toute la première moitié de l'année 1620 l'empereur, avec l'approbation formelle du saint-siége, avait offert liberté du culte entière, fut lui aussi promptement et complétement ramené dans le giron de l'église : tout se soumit après la répression à main armée de quelques révoltes de paysans luthé-

riens, et là également les états du pays, qui pendant des siècles avaient traité d'égal à égal avec le souverain, furent réduits à fort peu de chose. Ainsi au bout de quelques années de règne, au sortir d'une tourmente qui avait menacé d'engloutir à jamais tout l'établissement monarchique des Habsbourg allemands, Ferdinand II se trouvait plus maître chez lui qu'aucun de ses prédécesseurs; la révolution politique et religieuse au profit du catholicisme et de l'absolutisme était à peu près consommée partout, sauf en Hongrie, où Gabriel Bethlen et ses successeurs continuaient à tenir tête à l'empereur et à étendre leur protection sur les protestants; encore dans les pays hongrois eux-mêmes les efforts des jésuites ramenaient peu à peu à l'église romaine les familles les plus influentes.

La tentative de Ferdinand II d'opérer une réaction analogue dans l'empire, d'abord couronnée d'une apparence de succès, grâce au fameux *condottiere* Albert de Wallenstein, échoua par suite de l'appui que l'autonomie des princes allemands trouva auprès de la Suède et de la France. La guerre de trente ans, si favorable d'abord aux aspirations ambitieuses de la maison de Habsbourg, lui causa dans la suite de profondes humiliations militaires et politiques; bien plus, elle lui coûta quelques-uns de ses territoires patrimoniaux, et dans le nombre la seule de ses possessions primitives qui lui restât encore. L'assassinat eut raison de Wallenstein qui aspirait à la couronne de Bohême pour se payer de ses services (1634); mais pour dissoudre la coalition entre la couronne de Suède et les princes luthériens, formée par Gustave-Adolphe et maintenue après sa mort par son grand ministre Oxenstierna, il fallut que Ferdinand II, par le traité de Prague de 1635, se résignât à abandonner à l'électeur de Saxe, comme un fief mâle de la Bohême, la Haute et la Basse-Lusace, qui lui avaient été seulement engagées par les conventions de 1620 et de 1623; et même à ce prix, l'Alsace ne put être sauvée. Les Suédois avaient commencé à s'y établir en 1634; Bernard de Saxe-Weimar s'en assura la possession par la prise de Brisach (7 décembre 1638), et quand il mourut sept mois après, à l'âge de trente-six ans (18 juillet 1639), Riche-

lieu l'acquit à la France, en achetant l'armée et les places fortes de ce soldat de fortune de race princière. Les traités de Westphalie, acceptés de guerre lasse par Ferdinand III (1637-1657), consommèrent la perte de ce berceau de la race impériale; l'empereur renonça solennellement à Munster, le 24 octobre 1648, pour lui, pour sa maison et pour l'empire, à tous ses droits et prétentions sur Brisach, sur les landgraviats de Haute et Basse-Alsace, sur le comté de Ferrette et sur l'avouerie en Basse-Alsace ou préfecture de Haguenau, en faveur de la France, qui s'engagea en retour à payer trois millions de livres à la branche cadette, issue d'un frère de Ferdinand II, qui était apanagée des terres antérieures. Par suite de cette cession, les possessions rhénanes de l'Autriche se trouvèrent réduites au Brisgau, qui avait été incorporé à l'Alsace en 1521, et qui alors reprit son existence politique séparée. Les plénipotentiaires impériaux se montrèrent par contre, à Osnabruck, inflexibles dans le refus qu'ils opposèrent à toutes les réclamations tendant à la restitution dans les états héréditaires de l'ordre de choses religieux qui y existait en 1618; ils déclarèrent que leur maître, plutôt que d'y consentir, abandonnerait son sceptre et sa couronne, ses pays et ses sujets, la vie elle-même s'il le fallait! En présence de ce parti pris absolu, il fallut finalement renoncer à rien obtenir, et le règne exclusif du catholicisme introduit par Ferdinand II resta la loi commune des états héréditaires, parmi lesquels les pays de la couronne de Bohême figuraient désormais également; de toutes les provinces allemandes ou slaves des Habsbourg, la Silésie fut la seule où l'exercice public du protestantisme fut encore toléré, et là aussi on tâcha de le restreindre peu à peu, si bien qu'il fallut plus tard la vigoureuse intervention de Charles XII pour arrêter les empiétements continuels du clergé catholique.

La Bohême, totalement rendue à la foi catholique et en même temps dépouillée à peu près entièrement de son autonomie politique, ne pouvait plus donner aucun souci à la cour de Vienne. Il n'en était pas de même de l'autre couronne royale, que Ferdinand Ier avait acquise au lendemain de Mohacs, mais dont ni

lui ni aucun de ses successeurs n'avaient encore eu la pleine jouissance. La Hongrie n'a même jamais été aussi complétement incorporée à la monarchie autrichienne que le royaume voisin; cependant le moment approchait où l'expulsion des Turcs et l'établissement d'un pouvoir royal, régulier quoique circonscrit, allaient faire cesser, sur son sol aussi, l'anarchie et la désolation des siècles antérieurs : ce fut l'œuvre des règnes de Léopold Ier et de ses deux fils, Joseph Ier et Charles VI.

Dans l'histoire générale de l'Europe occidentale, Léopold Ier (1657-1705) ne figure que comme l'adversaire malhabile et peu heureux de son beau-frère Louis XIV, dont il essaya vainement d'arrêter les empiétements sur la ligne espagnole des Habsbourg, et contre les entreprises duquel il ne sut faire respecter l'intégrité, ni de l'empire germanique, ni de ses propres possessions. Mais, s'il a eu la honte de recevoir garnison française dans Fribourg-en-Brisgau, depuis la paix de Nimègue jusqu'à celle de Ryswyk (1679 à 1697), s'il n'a dû qu'aux puissances maritimes de rentrer en possession de cette ville (même avec Brisach en plus), d'autre part, sur les frontières orientales de ses états, il a, non pas fait lui-même, mais laissé faire par ses généraux, la conquête de la Hongrie presque entière, résultat en somme tout autrement important pour le développement postérieur de l'empire autrichien, que n'aurait pu l'être la reprise de l'Alsace ou quelque autre acquisition de ce genre du côté de la France.

Les longues guerres contre les Turcs, qui remplissent une grande partie de son règne, débutèrent par une victoire signalée, la première que les Chrétiens aient remportée par terre sur les Ottomans; elle fut remportée sur le grand-vizir Achmet Koeprili, par Montecuculi et par les volontaires français que conduisait le comte de Coligny, dans le voisinage du monastère de Saint-Gotthard, qui s'élève sur les bords de la Raab supérieure, non loin de l'endroit où, quittant la Styrie, elle entre en Hongrie (1664). Mais on ne sut ou ne voulut pas profiter de ce beau succès; quelques jours seulement après la bataille, une paix honteuse abandonnait Neuhaeusel au sultan; le gouverne-

ment autrichien aimait mieux employer les troupes allemandes qu'il avait introduites dans le pays, à persécuter les protestants et à établir l'autorité absolue, qu'à entreprendre sérieusement l'expulsion des Infidèles. De là un profond mécontentement, des conspirations, des intrigues avec la Transylvanie, la Porte, la Pologne, la France; finalement une prise d'armes de la noblesse madgyare (1670). Elle fut étouffée facilement, et alors on voulut profiter de l'occasion pour en finir à la fois avec la vieille constitution hongroise et avec l'hérésie; Nadasdy, Zrinyi, Frangepan montèrent sur l'échafaud; les pasteurs protestants furent exilés ou envoyés aux galères; le régime du sabre succéda au règne de la loi. Une nouvelle révolte, plus redoutable que la première, éclata en 1678 sous la direction d'Émeric Tekely, et grâce aux secours venus du dehors, elle ne cessa de grandir; trop tard Léopold Ier entra en négociations avec la diète; les Malcontents refusèrent de déposer les armes, et en 1683 Tekely, que la Porte avait nommé roi des Kouroutzes ou de la Hongrie moyenne, guidait vers Vienne une armée de deux cent mille Turcs, que commandait Kara-Mustapha, le grand-vizir de Mahomet IV. L'empereur sortit de la ville, le 7 juillet au soir, quand déjà brûlait le couvent des Camaldules du Kahlenberg, allumé par les coureurs turcs; quinze jours plus tard, le 24 juillet, le grand-vizir établissait son camp en face de la capitale autrichienne, et commençait aussitôt à faire jouer la mine; les assauts ne tardèrent pas à succéder aux assauts; plusieurs fois les queues de cheval des pachas turcs furent fixées sur les murs; malgré la défense aussi vaillante qu'habile de son commandant Ernest-Rudiger de Starhemberg, la ville, au commencement de septembre, était en danger d'être enlevée de vive force d'un jour à l'autre. Et ainsi, après un laps de temps de plus d'un siècle et demi, tout semblait remis en question; l'Autriche et l'Allemagne étaient rouvertes à l'invasion musulmane; la Hongrie échappait de nouveau aux Habsbourg. Mais ces appréhensions étaient fort exagérées; le deuxième siége de Vienne, bien différent du premier malgré des ressemblances trompeuses, n'était de la part des Turcs qu'un dernier et vain effort; pour les Habsbourg il allait

marquer le point de départ de succès au-dessus de toute attente.

Deux puissantes armées de secours, d'une part les troupes de l'empereur et de l'empire sous les ordres du duc de Lorraine, des électeurs de Bavière et de Saxe, et de bien d'autres princes allemands, de l'autre les nombreux régiments polonais commandés par leur roi Jean Sobieski, qui dès le mois de mars 1683 avait signé une *sainte-ligue* avec Léopold, occupèrent le 11 septembre le Kahlenberg, et le lendemain, 12 septembre 1683, fut livrée la grande bataille de Vienne, qui rouvrit à l'empereur les portes de sa capitale et fit fuir Kara-Mustapha jusqu'à Belgrade, où l'attendait le cordon fatal. Sobieski, qui ne trouva qu'une médiocre reconnaissance pour son héroïque concours, rentra dans ses états après ce haut fait, si mal récompensé plus tard par les successeurs de Léopold; les Impériaux commencèrent immédiatement en Hongrie la marche victorieuse qui, de forteresse en forteresse, et de champ de bataille en champ de bataille, leur livra avant la fin du siècle le royaume presque entier. Leur premier général, le duc expatrié Charles de Lorraine, l'aïeul des empereurs d'Autriche actuels, s'empara successivement de Gran (1683), de Waitzen et de Pesth (1684), de Neuhaeusel (1685), et, par un effort plus considérable, de la ville royale de Bude ou Ofen (1686). Le siége de cette dernière forteresse, que les Turcs appelaient le *boulevard de l'islamisme* et la *porte de leur empire*, fut comme un lointain reflet des croisades; de nombreux volontaires espagnols, italiens, anglais, français s'étaient joints aux troupes de l'empereur et aux contingents de l'empire; le grand-vizir accourut de son côté avec une puissante armée; mais ce ne fut que pour voir la grande place d'armes de la Hongrie centrale, sur laquelle le croissant était arboré depuis cent quarante-cinq ans, enlevée à la baïonnette dans un dernier et décisif assaut (2 septembre 1686). Une des hontes infligées à la chrétienté par Soliman le Grand se trouvait réparée par là; l'année suivante (1687), le duc de Lorraine prenait aussi la revanche du désastre de Mohacs, en remportant une nouvelle victoire à quelques lieues du champ de bataille, où avait succombé avec Louis II l'autonomie de la

Hongrie. Les progrès devinrent alors plus rapides; non-seulement Stuhlweissenburg et Erlau, mais Belgrade et Widdin, même Nissa bien loin au sud du Danube, ouvrirent leurs portes (1688.1689); l'Esclavonie fut regagnée tout entière; la Transylvanie, que quelques années auparavant la Porte prétendait changer en un pachalik turc, redevint, en fait comme en droit, une dépendance du royaume. Au milieu de ces succès, la guerre recommencée sur le Rhin par Louis XIV obligea la cour de Vienne de dégarnir la Hongrie; le grand-vizir Mustapha Koeprili en profita pour relever les affaires turques, reconquérir la Serbie, Widdin, Belgrade (1690); à Salankemen, près du confluent du Danube et de la Theiss, il enferma dans son camp le successeur du duc de Lorraine, le prince Louis-Guillaume de Bade-Bade (1691). Le général impérial s'en tira à son honneur, en gagnant sur Koeprili, qui y trouva la mort, la plus disputée et la plus sanglante de toutes les batailles de la guerre; mais le seul prix de la victoire fut la prise de Grosswardein sur les confins de la Transylvanie, et les hostilités languirent pendant plusieurs années par suite de l'épuisement des deux parties. Enfin le coup décisif fut porté par le prince Eugène de Savoie-Carignan, que les dédains de Louis XIV avaient engagé, pour le malheur de la France, au service de l'empereur : il arrêta net le retour offensif des Turcs, auxquels la présence de leur padicha Mustapha II avait valu quelques succès momentanés, et leur infligea une défaite sans appel en massacrant toute l'infanterie ottomane à la journée de Zenta sur la Theiss, en aval de Szegedin (11 septembre 1697). La Porte se montra dès lors disposée à traiter sur le pied de la possession respective, et au mois de janvier 1699 fut signé, sous la médiation anglaise, le glorieux traité de Karlovitz sur le Danube, qui abandonnait à l'empereur toutes les conquêtes de ses généraux, que les alternatives de la guerre ne leur avaient pas fait reperdre : ce n'était rien moins que toute la partie centrale et méridionale de la Hongrie proprement dite, à l'exception du banat de Temesvar et de la forteresse de Belgrade; de plus l'Esclavonie entière, la Croatie et la Dalmatie moyennes. La frontière austro-turque se trouvait de la sorte reportée à l'Unna, à

la Save et à la Maros; le sultan renonçait, en outre, à toute prétention de suzeraineté sur la Transylvanie.

Par la paix de Karlovitz, le royaume de Hongrie, dépouillé par Soliman II de près de la moitié de ses territoires, recouvrait presque entièrement son ancienne étendue, et les Turcs n'en détenaient plus que des lambeaux peu considérables. Nous réservons pour l'histoire territoriale de la monarchie autrichienne au dix-huitième siècle, les modifications subséquentes apportées à la limite respective des deux empires, que la paix de Passarovitz avança au cœur de la Serbie et de la Valachie, et que celle de Belgrade ramena à sa configuration actuelle ; mais l'histoire de l'acquisition de la couronne de saint Étienne par les Habsbourg resterait incomplète, si nous ne parlions immédiatement des conditions, sous lesquelles se fit définitivement l'accord entre le peuple madgyar et ses rois allemands. La cour de Vienne avait naturellement été tentée de profiter de l'ascendant que lui donnait en Hongrie la guerre victorieuse contre les Turcs, pour en mater à toujours l'esprit d'insubordination, par la suppression de son antique constitution. Dès le lendemain de la bataille de Mohacs, la diète de Presbourg avait dû proclamer l'hérédité de la couronne madgyare pour tous les mâles de la maison impériale et supprimer dans le serment royal la fameuse clause du droit d'insurrection (1687); en même temps on traquait dans la Haute-Hongrie et on livrait au *tribunal de sang* d'Éperies, c'est-à-dire à l'échafaud, les partisans obstinés de Tekely ; la prise de la citadelle de Munkacs, défendue pendant trois ans par l'héroïque femme du proscrit, Hélène Zrinyi, enleva à l'insurrection son dernier point d'appui (1688) ; et pour empêcher la Transylvanie de redevenir dans d'autres temps un centre de résistance, son prince, le jeune Michel Abaffy II, au nom duquel l'empereur exerçait la régence depuis la mort de son père (1690), fut amené, par un accord conclu à Vienne en 1696, à abdiquer en faveur de Léopold Ier. Puis, lorsque la bataille de Zenta fit fuir pour toujours Tekely du sol hongrois, que la paix de Karlovitz laissa les mains libres du côté de la Turquie, le moment parut venu de soumettre complétement le pays madgyar

au régime des états héréditaires ; la chose avait réussi en Bohême, quatre-vingts ans auparavant, dans des circonstances analogues ; on pouvait espérer qu'elle réussirait en Hongrie également. Mais leur vieille constitution était, pour tous les Hongrois sans exception, un objet de respect et de vénération ; l'ingérence des étrangers dans l'administration, dans la justice, dans les finances du pays leur paraissait à tous un attentat à des droits imprescriptibles ; les nombreux protestants, exposés aux vexations d'un clergé convertisseur, ajoutaient leurs griefs particuliers au mécontentement universel.

Pour que les sourdes haines éclatassent au grand jour, il ne fallait qu'un chef qui donnât le signal ; or ce chef, les précautions des ministres de Léopold l'avaient pour ainsi dire désigné à l'avance : c'était François Rakoczy, le rejeton des plus nobles familles madgyares, dont les aïeux paternels avaient à plusieurs reprises régné en Transylvanie, et qui, par sa mère Hélène Zrinyi, était le beau-fils d'Émeric Tekely. On avait essayé de le capter, en livrant son éducation aux jésuites ; néanmoins, craignant de ne pas y avoir suffisamment réussi, on le retenait à Vienne dans une captivité honorable. Il s'en échappa, gagna la Pologne, et de là rentra en Hongrie, en appelant le peuple aux armes (1703). L'insurrection se propagea d'autant plus rapidement que presque toutes les troupes impériales avaient été retirées du pays pour prendre part à la guerre de succession d'Espagne ; au moment de la mort de Léopold Ier, en 1705, il ne restait entre les mains des Autrichiens que quelques places fortes isolées, et les coureurs hongrois insultaient les faubourgs de Vienne. Mais Joseph Ier, qui était à la fois plus énergique et plus habile que son père, sut empêcher la perte totale de la Hongrie ; tout en combattant victorieusement les *Confédérés*, auxquels l'envoyé de Louis XIV, Desalleurs, ne donnait guère que de belles paroles, et que les Turcs refusaient catégoriquement de soutenir, il regagnait par ses offres conciliantes les patriotes modérés, qu'avait indisposés la déchéance des Habsbourg, prononcée par la diète d'Onod sur le Sajo (1707) : Rakoczy, se voyant peu à peu abandonné par la majeure partie de ses par-

tisans, dut se retirer en Pologne, puis à Versailles, en attendant qu'il finît son aventureuse carrière, comme jadis sa mère et son beau-père, à l'abri de l'hospitalité ottomane.

L'œuvre nationale, à laquelle il s'était dévoué, sortit au contraire triomphante de cette dernière épreuve; au moment même de la mort prématurée de Joseph Ier, les négociations ouvertes à Szathmar sur la Szamos, entre Nicolas Palffy pour l'empereur et Alexandre Karolyi pour les mécontents, aboutissaient à un traité de pacification (avril 1711) qui, ratifié par l'impératrice-mère en sa qualité de régente au nom de Charles VI, confirmé et généralisé par les diètes subséquentes, est devenu la base du nouveau droit public de la Hongrie. Si les dissidents, grecs-non-unis, calvinistes et luthériens, n'obtenaient pas la liberté pleine et entière du culte, réservée aux orthodoxes, catholiques et grecs-unis, on leur assurait du moins la tolérance religieuse; mais surtout l'administration redevenait complétement nationale, et l'autorité suprême de la diète était solennellement reconnue: ce n'était pas comme un royaume conquis, c'était comme une couronne particulière et distincte, que la Hongrie et ses dépendances étaient, par une simple union personnelle, adjointes à la monarchie habsbourgeoise. La noblesse madgyare se maintenait ainsi presque aussi puissante que l'aristocratie voisine de la Pologne; car la même position privilégiée dont elle imposait la reconnaissance à la royauté, elle la conservait aussi vis-à-vis des autres classes de la société; elle seule formait en réalité le peuple souverain, le vrai *populus* hongrois. A la diète de Hongrie, les villes libres royales et les représentants des royaumes incorporés d'Esclavonie, de Croatie et de Dalmatie, ne figuraient qu'à un rang bien inférieur à côté des prélats, des magnats et des nobles madgyars; à celle de la Transylvanie qui, malgré son union intime avec la couronne de saint Étienne, gardait sa constitution à part, la troisième nationalité privilégiée, celle des Saxons, était primée par les deux autres, celles des Madgyars et des Szeklers; à l'une et à l'autre, les populations sujettes, slaves et roumaines, tant de la Hongrie proprement dite que de la Transylvanie, sont restées jusqu'à ces derniers

temps sans aucune représentation politique. Une pareille constitution, issue en droite ligne du moyen âge, nous paraît aujourd'hui fort arriérée; elle valait mieux cependant que le despotisme qui avait prévalu partout ailleurs dans les états des Habsbourg. Le pays et la dynastie s'en sont également bien trouvés pendant une longue période de temps : le premier y trouva enfin la paix après des agitations séculaires ; la seconde dut à sa fidélité aux engagements pris, d'avoir dans la Hongrie autonome, aux jours des grands dangers, non plus un embarras, mais le plus ferme des soutiens.

CHAPITRE III

La monarchie autrichienne au dix-huitième siècle.

La monarchie autrichienne des temps modernes se trouvait définitivement constituée au commencement du dix-huitième siècle, par l'union désormais indissoluble des pays autrichiens, bohémiens et hongrois, sinon dans une seule et même organisation politique, du moins sous un seul et même sceptre, universellement respecté. Les cent soixante et quinze années qui se sont écoulées depuis, ont fait subir à ses frontières des variations multiples, lui ont donné et repris de nombreuses et vastes provinces, les unes limitrophes, les autres plus ou moins lointaines; elles n'ont pas, en fin de compte, modifié d'une façon sensible l'ensemble de sa situation territoriale. Aujourd'hui comme il y a deux siècles tantôt, l'empire des Habsbourg est la grande puissance intermédiaire entre l'occident et l'orient de l'Europe, qui s'étend des deux côtés du Danube moyen et se partage entre les trois nationalités allemande, slave et madgyare. Les dépendances éloignées, que le droit de succession y a momentanément annexées dans le bassin de la Méditerranée et sur les bords de la mer du Nord, en ont été de nouveau distraites depuis longtemps; la domination plus longtemps exercée en Lombardie a fini de nos jours; la perte de la Silésie et l'acquisition de la Galicie se sont à peu près compensées; si bien que l'Autriche contemporaine n'a guère une étendue et une assiette différentes de ce qu'elles étaient au lendemain de la paix de Karlovitz, et que le changement le plus considérable qui l'ait affectée, c'est son exclusion récente de l'Allemagne proprement

dite, où pendant si longtemps ses souverains avaient porté le titre impérial. Mais sans nous arrêter plus longtemps à ces considérations préliminaires, passons aux faits, et reprenons l'histoire détaillée des modifications territoriales de la monarchie autrichienne, à partir des premières années du dix-huitième siècle, jusqu'au seuil duquel nous l'avons menée dans le chapitre précédent.

Tout d'abord l'extinction de la ligne aînée, espagnole, des Habsbourg, dans la personne du roi Charles II, le dernier descendant mâle de l'empereur Charles-Quint, décédé le 1er novembre 1700, fit passer à la branche cadette, autrichienne, à défaut de l'héritage entier qu'elle ambitionna en vain, plusieurs royaumes, duchés et principautés, dont la possession, en majeure partie éphémère, augmenta le nombre et l'étendue de ses états plutôt qu'elle n'agrandit réellement sa puissance. Cette succession espagnole, qui fut la grande affaire européenne de la fin du dix-septième et du commencement du dix-huitième siècle, avait été, bien avant son ouverture, l'objet des négociations les plus ardues et des intrigues les plus compliquées. Dès l'année 1668, alors que le jeune roi des Espagnes n'avait que sept ans, ses deux beaux-frères Louis XIV et Léopold Ier, en prévision de sa fin prochaine, avaient négocié directement entre eux un traité de partage, qui attribuait à l'Autriche l'héritage entier, sauf la Navarre, les Pays-Bas et les Deux-Siciles. Mais Charles II vécut encore trente-deux ans, et put se marier à deux reprises dans l'espoir d'avoir de la postérité directe; dans l'intervalle, les deux maisons rivales de France et d'Autriche, presque toujours en état d'hostilité, tantôt sourde, tantôt déclarée, eurent toute facilité pour mettre de côté une convention si prématurée, en se réservant l'une et l'autre de faire valoir au moment favorable, à son profit exclusif, les prétentions mieux justifiées que chacune des deux croyait avoir. En effet, à la proximité du sang plus grande de la famille de Bourbon, dans laquelle étaient entrées les sœurs aînées des deux derniers rois d'Espagne, aïeule et mère du dauphin de France, celle de Habsbourg-Autriche opposait la double renonciation signée lors de leurs épousailles par les deux

reines, femmes de Louis XIII et de Louis XIV; et négligeant à dessein les droits qui résultaient du mariage de Léopold Ier avec la sœur cadette de Charles II, attendu que de cette alliance n'était issue qu'une fille mariée à l'électeur de Bavière, elle insistait sur ceux qui lui étaient acquis du chef de la sœur cadette de Philippe IV, mère de Léopold Ier, tout en appuyant avec plus d'énergie encore sur la commune origine des deux branches habsbourgeoises et sur l'union politique des deux monarchies espagnole et autrichienne, depuis près de deux siècles. En face de ces intérêts dynastiques, les deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, sans prétention personnelle possible, ne se préoccupaient que du maintien de l'équilibre européen; aussi, dès que la paix de Ryswyk leur eut permis d'entrer en relations diplomatiques avec la France, leur commun représentant, Guillaume III, négocia avec Louis XIV le traité de partage de La Haye (octobre 1698), qui devait empêcher l'accroissement excessif de l'une et de l'autre des deux grandes puissances continentales, en n'attribuant aux compétiteurs principaux que les Deux-Siciles et le Guipuzcoa pour la France, le Milanais pour l'Autriche, et en réservant l'Espagne, la Sardaigne, les Pays-Bas et le Nouveau-Monde au prince électoral de Bavière, petit-fils de l'empereur Léopold Ier par sa mère, mais appartenant à une maison de vieille date alliée à la France; puis, lorsque la mort de l'enfant (5 février 1699) eut mis cette combinaison à néant, un second traité de partage, conclu à Londres (mars 1700) entre les deux arbitres de la politique européenne, assigna le lot principal, précédemment destiné au prince bavarois, à l'archiduc Charles, deuxième fils de l'empereur, en ajoutant à la part déjà stipulée pour le dauphin le duché de Lorraine, dont le souverain devait être dédommagé par le Milanais. Malheureusement toutes ces tentatives d'un arrangement pacifique, destiné à régler à l'avance le partage de la succession litigieuse, devaient échouer contre la double obstination de la cour de Vienne, qui maintenait son droit à la totalité de l'héritage, et de la cour de Madrid, qui faisait bon marché de la personne du roi futur, pourvu qu'il succédât à l'ensemble de la

monarchie de Philippe II. Obsédé de tous côtés, le malheureux Charles II, pour lequel, de même que pour son entourage, la question dominante était celle de l'intégrité de l'empire espagnol, s'arrêtait tour à tour, pour la sauvegarder, aux partis les plus opposés : il instituait d'abord comme héritier universel le prince électoral de Bavière, son petit-neveu par sa sœur cadette, l'impératrice Marguerite-Thérèse; révoquait presque immédiatement ce premier testament sur les instances de l'Autriche; le ratifiait de nouveau en réponse au premier traité de partage; retombait dans ses hésitations premières à la mort du jeune prince; et enfin, de guerre lasse, se rappelant les refus maladroits de l'empereur pendant la dernière guerre de faire passer en Espagne des hommes et de l'argent pour soutenir leurs intérêts communs, il signait le 1er octobre 1700, un mois avant sa mort, un second testament, qui léguait la monarchie entière au duc d'Anjou, deuxième petit-fils de Louis XIV et de sa sœur aînée Marie-Thérèse, avec substitution de l'archiduc Charles, si la cour de Versailles refusait la donation universelle pour s'en tenir à l'acte de partage de Londres. Le pauvre moribond croyait assurer le maintien intact de son vaste héritage, en y appelant la famille de son plus redoutable ennemi au détriment de sa propre race; il n'en empêcha pas la dispersion, et ne réussit qu'à faire naître une longue et terrible guerre de succession.

En effet, la cour de Vienne, qui n'avait pas voulu accepter les conditions, en somme favorables pour elle, du traité de Londres, protesta à plus forte raison contre le testament qui la déshéritait complétement, du moment que Louis XIV se fut décidé à l'accepter purement et simplement, au lendemain de la mort de Charles II; elle revendiqua immédiatement la monarchie espagnole entière pour l'archiduc Charles, qui prit le nom de Charles III, roi des Espagnes. Les chances du prétendant autrichien furent cependant d'abord extrêmement faibles; le duc d'Anjou, dorénavant Philippe V, fut proclamé et reconnu sans ombre de résistance, dans la péninsule, dans ses dépendances européennes, dans ses possessions d'outre-mer; les puissances

maritimes hésitaient à s'engager dans une nouvelle guerre contre la France. Il fallut les provocations que Louis XIV leur adressa de gaieté de cœur, pour les décider à agir et pour leur faire signer avec l'empereur la *grande alliance* de La Haye (fin 1701), qui, grossie successivement par l'accession de l'empire, du Portugal et de la Savoie, finit par devenir une coalition européenne en faveur de Charles III. La guerre flotta d'abord indécise entre les alliés et les Franco-Espagnols; mais la grande victoire de Marlborough et du prince Eugène à Hochstaedt (1704) commença à faire pencher la balance en faveur de l'Autriche dès la dernière année du règne de Léopold Ier, et la vigueur inusitée déployée par son fils aîné et successeur, l'empereur Joseph Ier (1705-1711), fut récompensée par les plus beaux succès. Les Pays-Bas, le Milanais, les Deux-Siciles, la Sardaigne furent successivement conquis au nom de Charles III; même en Espagne, malgré le peu de sympathie du peuple castillan pour l'archiduc et ses alliés hérétiques, la cause de Philippe V était fort compromise; les temps de Charles-Quint paraissaient sur le point de renaître, d'autant plus, qu'exploitant la victoire, le cabinet de Vienne faisait revivre l'ascendant impérial en Allemagne et en Italie, prononçait (1706) la mise au ban de l'empire des deux électeurs de Bavière et de Cologne alliés à la France, réassignait (1708) au roi de Bohême, c'est-à-dire à l'empereur, le premier rang parmi les électeurs laïques, qui lui avaient longtemps disputé jusqu'au droit de vote dans leur collége, et décrétait (1708.1709) la confiscation de Mantoue et de Mirandole sur le dernier Gonzague de la branche aînée et sur le dernier représentant de la famille des Pic, comme coupables de félonie envers leur suzerain. La France, arrivée au dernier degré d'épuisement, était prête aux plus grands sacrifices; aux conférences de Gertruidenberg (1710) Louis XIV consentait successivement à abandonner son petit-fils, à restituer Strasbourg et l'Alsace, à payer des subsides contre Philippe V; les prétentions insensées des alliés et surtout de l'Autriche, qui demandaient qu'il le fît chasser de l'Espagne par ses propres armées, et cela dans les deux mois, firent seules échouer cette

négociation, qui de fait livrait aux Habsbourg allemands la monarchie espagnole entière. Et alors, juste punition d'une infatuation sans égale, l'occasion dédaignée s'évanouit pour ne plus revenir; Vendôme raffermit à Villaviciosa le trône de Philippe V (décembre 1710), mais surtout un accident imprévu changea en un instant toute la situation politique de l'Europe : le 17 avril 1711, Joseph Ier, qui n'avait que trente-trois ans, mourut presque subitement, et comme il ne laissait que des filles, sa succession se trouva dévolue à son frère le roi d'Espagne Charles III, dorénavant l'empereur Charles VI. Or celui-ci n'avait ni fils, ni frère, ni cousin à quelque degré que ce fût; nulle possibilité par conséquent de faire de l'héritage de la branche espagnole des Habsbourg une *secundo-géniture* de la branche allemande; la guerre faite au nom de l'équilibre européen pour empêcher la maison de Bourbon de fonder la monarchie universelle, menaçait d'aboutir à la restauration de l'empire de Charles-Quint, amplifié et agrandi. Le nouveau ministère tory de la reine Anne, qui ne cherchait qu'un prétexte pour se rapprocher de Louis XIV, put dès lors, sans crainte de se compromettre, négocier avec lui, sur la base toute nouvelle de la reconnaissance de Philippe V comme roi d'Espagne; des préliminaires de paix entre l'Angleterre et la France furent signés à Londres dès le 8 octobre 1711, et le 11 avril 1713 la question de la succession espagnole était réglée par le traité d'Utrecht, entre la France et l'Espagne d'une part, les puissances maritimes, la Prusse, la Savoie et le Portugal de l'autre. La cour impériale, qui n'avait cessé de protester pendant le cours des négociations contre la défection de ses alliés, s'obstina d'abord à continuer la guerre; mais privée de tout concours, sauf celui des petits princes allemands, elle ne tarda pas à se convaincre de l'inutilité de ses efforts, et les traités de paix de Rastadt et de Baden, signés le 6 mars et le 7 septembre 1714 pour l'empereur et pour l'empire, firent entrer définitivement dans le droit public européen les stipulations territoriales convenues à Utrecht.

Elles étaient loin d'être au désavantage de l'Autriche. Si Charles VI était exclu de l'Espagne et des Indes, il obtenait par

contre la majeure partie des possessions secondaires de l'Espagne, non à titre de secundo-géniture, mais comme partie intégrante de ses états. C'étaient, en Italie, l'île de Sardaigne, le royaume de Naples avec les ports ou *présides* toscans qui en dépendaient, et le Milanais presque entier ; dans les Pays-Bas, tout ce qui restait des anciennes dix-sept provinces après la révolution des provinces du nord et les conquêtes néerlandaises et françaises du dix-septième siècle. Quelques rectifications de frontières consenties, en Gueldre et en Flandre, au profit de la Hollande et de la Prusse, n'avaient guère d'importance ; la diminution du Milanais sur sa lisière occidentale par la cession à la Savoie d'Alexandrie, de Valenza, de la Lomelline et du Val-Sésia, était amplement compensée par l'adjonction du Mantouan, qui resta définitive, et par celle de Mirandole, que l'Autriche vendit peu après aux ducs de Modène. La grande situation que le traité d'Utrecht faisait ainsi à l'empereur en Italie, fut encore améliorée dans les années suivantes, par suite des complications européennes suscitées par Alberoni, en vue de restaurer la domination espagnole dans la péninsule italique ; pour punir le duc de Savoie de la part qu'il avait prise aux intrigues de l'ambitieux ministre, la *quadruple alliance*, composée de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Hollande (2 août 1718), le déclara déchu de la possession de la Sicile que lui avait assignée la paix de 1713, et adjugea cette île à Charles VI en échange de la Sardaigne : grâce à cette mutation de territoires, accomplie après la chute d'Alberoni (1720), les Deux-Siciles se trouvèrent réunies entre les mains de l'empereur. Quelques années plus tard, l'affaire de la succession d'Espagne arriva à sa conclusion finale, par la reconnaissance respective de leur état de possession, officiellement proclamée par Charles VI et par Philippe V, dans les préliminaires de leur alliance de Vienne (1725).

Presque au même moment où la Belgique, le Milanais et les Deux-Siciles entraient dans l'agglomération des états autrichiens, et portaient momentanément la domination impériale jusqu'en face des côtes de l'Angleterre et de l'Afrique, les frontières de la monarchie habsbourgeoise faisaient aussi de notables progrès

sur le bas Danube. Le traité de Karlovitz, qui avait enlevé à la Porte la majeure partie des pays hongrois, l'avait laissée, nous l'avons vu plus haut, en possession du banat de Temesvar et de la forteresse de Belgrade (1699); une nouvelle guerre, commencée en 1716 par le cabinet de Vienne pour venir en aide aux Vénitiens attaqués par les Turcs, eut pour résultat, non-seulement le recouvrement de ces territoires anciennement hongrois, mais aussi l'extension du royaume de saint Étienne sur une partie de la Serbie et de la Valachie. Le prince Eugène, deux fois victorieux, à Peterwardein (1716) et sous les murs de Belgrade (1717), s'empara de Temesvar comme prix de la première bataille, obligea Belgrade à se rendre deux jours après la seconde, et, continuant le cours de ses exploits sur les deux rives du Danube, il décida la Porte à la paix de Passarovitz (21 juillet 1718), la plus avantageuse que l'Autriche ait jamais conclue avec les Ottomans. Toutes les conquêtes faites par les armes impériales furent cédées par le sultan ; Temesvar, Belgrade, Semendria, Orsowa, avec le Banat entier, la Serbie septentrionale jusqu'au confluent des deux branches de la Grande-Morawa, et la Valachie occidentale en deçà de l'Alouta, furent réincorporés ou pour la première fois adjoints à la Hongrie.

Les deux actes diplomatiques de l'année 1718, la quadruple alliance conclue avec les puissances occidentales et la paix de Passarovitz imposée à la Turquie, marquent l'époque de l'extension territoriale la plus considérable que la monarchie autrichienne ait atteinte, depuis ses origines jusqu'à nos jours : aux provinces héréditaires allemandes, à la Bohême non encore diminuée de la Silésie, à la Hongrie plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui, Charles VI ajoutait, en effet, les couronnes de Naples et de Sicile, le Milanais et les Pays-Bas méridionaux. Mais la force réelle de l'empire était loin de répondre à ces brillantes apparences ; les nombreux états autrichiens n'avaient nulle cohésion entre eux ; la Hongrie était dépeuplée par les guerres séculaires contre les Turcs ; les pays italiens provenant de la succession espagnole étaient exposés, presque sans défense, à l'ambition de l'Espagne et de la Savoie ; si la Belgique était mieux

protégée contre la France par la sollicitude jalouse des puissances maritimes, ce n'était qu'au prix de l'aveu humiliant d'un vasselage d'une espèce nouvelle : le *traité des barrières*, conclu en 1715 en suite des stipulations d'Utrecht, et en vertu duquel les Hollandais avaient droit de garnison dans un certain nombre de places fortes des Pays-Bas autrichiens, était en réalité un brevet de faiblesse délivré à l'empereur par la diplomatie européenne. Loin de chercher à augmenter les ressources de son gouvernement par une administration intelligente, qui donnât enfin à l'Autriche ce que la France avait depuis longtemps, des finances et une armée, Charles VI, qui n'avait rien de l'esprit d'initiative de son frère aîné, était retombé dans la vieille routine, si fatale autrefois à leur père ; au dedans, des favoris et des ministres, ennemis de toute réforme, se préoccupaient le moins possible des affaires, et gouvernaient avec la même lenteur désespérante qu'au temps de Léopold Ier ; au dehors, la politique à courte vue du cabinet de Vienne ne se préoccupait que d'obtenir des puissances européennes des garanties illusoires pour la *pragmatique sanction*, destinée à assurer la succession autrichienne, à défaut d'héritiers mâles, à la fille aînée de l'empereur.

Ces prétendues garanties, on ne les obtint qu'au prix de grands sacrifices politiques et territoriaux, et les dernières années du règne de Charles VI furent marquées par de nombreuses et considérables cessions de territoires, non-seulement au profit de la maison de Bourbon, dont les deux branches, française et espagnole, s'étaient réconciliées, mais même à l'égard de la Porte ottomane, que les victoires du prince Eugène avaient habitué à trop mépriser. Dans la guerre de succession de Pologne (1733), la cour impériale fit prévaloir son candidat, l'électeur de Saxe Auguste III, contre le protégé français, Stanislas Leczinski ; mais les Autrichiens furent chassés de l'Italie entière, sauf la seule forteresse de Mantoue, par la coalition de la France, de l'Espagne et de la Sardaigne, et les préliminaires de Vienne (3 octobre 1735), rendus définitifs par la paix de Vienne du 18 novembre 1738, ne rendirent à l'empereur que la

moindre partie des provinces perdues; il lui fallut renoncer en faveur des Bourbons d'Espagne aux royaumes de Naples et de Sicile, avec les ports toscans, annexe du premier, et abandonner au roi de Sardaigne un autre lambeau du Milanais, à savoir le pays de Novare et de Tortone ; pour tout dédommagement, il reçut Parme et Plaisance, l'ancien domaine des Farnèse, d'où l'infant don Carlos passait au trône des Deux-Siciles, plus l'expectative de Guastalla, à l'extinction prochaine de la ligne cadette des Gonzague. La guerre de Turquie, follement engagée en 1737, pour compenser les pertes italiennes par des conquêtes sur le Danube, à faire de compte à demi avec la Russie, fut plus calamiteuse encore ; la maladresse des trois généraux autrichiens qui se succédèrent dans le commandement, Seckendorf, Kœnigsegg et Wallis, laissa arriver les Ottomans jusque sous les murs de Belgrade ; la stupidité du négociateur impérial, Neipperg, leur livra sans nécessité, en contradiction directe avec ses instructions, cette forteresse de premier rang, avec toute la Valachie et la Serbie autrichiennes, par la honteuse paix de Belgrade (18 septembre 1739). L'empereur fit mettre en prison Wallis et Neipperg, exhala son indignation dans une circulaire adressée à toutes les puissances ; mais le traité n'en resta pas moins en vigueur, et la frontière austro-turque se trouva ramenée à la *porte de fer* d'Orsowa et au cours du Danube et de la Save jusqu'au confluent de l'Unna. Elle n'a plus varié depuis lors.

Un an environ après la paix de Belgrade, le 20 octobre 1740, mourut l'empereur Charles VI, à l'âge peu avancé de cinquante-cinq ans, et avec lui finit dans les mâles la dynastie issue de Rodolphe de Habsbourg. La ligne aînée, espagnole, fondée par Charles-Quint, était éteinte depuis quarante ans ; il était l'unique rejeton de la ligne cadette, allemande, fondée par Ferdinand Ier. Dès l'année 1665 le dernier rameau collatéral des Habsbourg autrichiens, issu d'un frère de Ferdinand II et apanagé des terres antérieures, s'était éteint dans la personne de l'archiduc Sigismond-François, auquel on avait fait quitter l'évêché d'Augsbourg pour pouvoir le marier, mais qui était

mort jeune avant d'avoir contracté alliance; depuis lors il n'y avait plus eu possibilité de faire une branche apanagée : la maison impériale avait produit beaucoup de filles, pas de fils en dehors de ceux qui avaient succédé à la monarchie. Cette absence de collatéraux mâles, appelés éventuellement à la succession des états autrichiens, avait de bonne heure excité la sollicitude des ministres impériaux et fait songer à prendre des mesures pour régler le droit de succession des archiduchesses. Le premier acte de ce genre fut la convention que l'empereur Léopold Ier fit signer en 1703 à ses deux fils Joseph et Charles, au moment où le second aspirait à la couronne espagnole; elle portait qu'en cas de déshérence mâle, les filles du frère aîné auraient la préférence sur celles du frère cadet. Mais Charles VI ne devint pas roi d'Espagne et succéda dans les états autrichiens à Joseph Ier, mort prématurément sans laisser de fils; par un sentiment facile à comprendre, il désira, à défaut d'un fils, assurer l'héritage autrichien à ses propres filles plutôt qu'à celles de son frère; de là, la fameuse *pragmatique sanction* du 19 avril 1713, autour de laquelle, pendant près d'un demi-siècle, devait s'agiter toute la politique européenne.

L'empereur y proclamait l'indivisibilité des états autrichiens et les déclarait transmissibles, sans même en excepter l'électorat de Bohême, aux archiduchesses aussi, par ordre de primogéniture, mais en commençant par ses filles à lui (qui à ce moment étaient encore à naître), de préférence à celles de son frère aîné. Cela fait, Charles VI, qui avait devant les yeux tous les malheurs causés à la monarchie espagnole par l'absence d'un droit de succession universellement reconnu, s'évertua à accumuler autour de sa Pragmatique toutes les garanties possibles. Il la fit reconnaître aux deux princesses joséphines, Marie-Josèphe et Marie-Amélie, qui par leurs contrats de mariage avec les électeurs de Saxe et de Bavière renoncèrent authentiquement à toutes les prétentions qu'elles pouvaient tirer de la *loi léopoldine* de 1703; il la fit ratifier par les états provinciaux des pays autrichiens, bohémiens et belges, ainsi que par les diètes de Hongrie et de Transylvanie, et put alors la publier solennel-

lement, le 26 décembre 1724, comme la loi organique de la monarchie autrichienne; puis, sacrifiant tous les autres intérêts à celui-ci, il obtint successivement, à force de concessions de tout genre, l'adhésion de presque toutes les puissances : de l'Espagne en 1725, de la Russie en 1726, de la Prusse en 1728, de l'Angleterre et des Provinces-Unies en 1731, du corps germanique en 1732, de la France elle-même en 1735 et en 1738; et il la fit ainsi entrer dans le droit public européen. Un trésor bien rempli et une bonne armée auraient été sans doute, comme le disait le prince Eugène, une bien meilleure garantie que tous ces parchemins; néanmoins, pour être juste, il faut avouer que la pragmatique sanction n'a certainement pas été inutile à Marie-Thérèse, qu'elle posa longtemps à l'avance, aux yeux de l'opinion publique de l'Europe, aux yeux des peuples autrichiens surtout, comme la légitime héritière de tous les pays habsbourgeois.

Marie-Thérèse, l'aînée des filles de Charles VI, était née le 13 mai 1717 et avait par conséquent vingt-trois ans révolus au moment de la mort de l'empereur. Elle était mariée depuis le 12 février 1736 à François-Étienne de Lorraine, le petit-fils du vainqueur des Turcs et d'une sœur de Léopold I[er]. Ce prince, avec lequel elle avait été élevée, était par conséquent son petit-cousin ; mais de plus, s'il faut ajouter foi à la tradition qui rattache la maison ducale de Lorraine, fondée au onzième siècle par Gérard d'Alsace, au même duc alsacien Athic qui passe pour l'ancêtre des Habsbourg, il aurait appartenu à la même souche qu'elle, et la nouvelle dynastie autrichienne de Habsbourg-Lorraine, issue de leur union, se rattacherait par une commune origine à l'ancienne dynastie impériale à laquelle elle a succédé. Quoi qu'il en soit de cette généalogie, la maison de Lorraine était vieille et illustre, et son chef apportait, sinon à la monarchie autrichienne, du moins à la famille de ses souverains, un beau et riche pays. Ce n'étaient plus les duchés de Lorraine et de Bar, car, en vertu des préliminaires de Vienne de l'année 1735, François-Étienne y avait renoncé en faveur de Stanislas Leczinski et de Louis XV, en ne se réservant que le vain titre de roi de Jérusalem et la possession du comté de Falken-

stein dans le mont Tonnerre, qui lui maintenait une place dans le saint-empire, au cercle du Haut-Rhin; mais c'était le grand-duché de Toscane, dont le même traité lui avait assuré l'expectative, et où il n'avait pas tardé à succéder, en 1737, au dernier des Médicis, Jean-Gaston, sous la condition formelle qu'il ne serait pas réuni aux états autrichiens, mais constituerait une secundo-géniture de la maison régnante.

Conformément à la teneur de la pragmatique sanction, Marie-Thérèse fut, sans difficulté aucune, reconnue par l'universalité des pays qui avaient obéi à son père, comme sa seule et unique héritière; les garanties des puissances européennes, au contraire, que Charles VI avait achetées si cher, ne tardèrent pas à prouver leur inefficacité complète, et de tout côté on commença à élever des prétentions sur la totalité ou sur des parties de l'héritage autrichien. La monarchie entière était réclamée par les époux des deux cousines germaines de la jeune reine de Hongrie, les filles de l'empereur Joseph Ier: l'électeur de Saxe et roi de Pologne Auguste III, qui avait épousé l'aînée, prétendait faire revivre les droits assurés à sa femme par la convention léopoldine de 1703, malgré la renonciation formelle stipulée par son contrat de mariage en 1719; l'électeur de Bavière Charles-Albert, dont la femme ne pouvait en tout cas, abstraction faite de la renonciation qu'elle aussi avait signée en se mariant (1722), arriver à la succession qu'après sa sœur aînée, faisait remonter son droit beaucoup plus haut; il arguait du contrat de mariage d'un de ses aïeux, le duc Albert le Magnanime, avec l'archiduchesse Anne, fille de Ferdinand Ier (1546), par lequel la princesse était instituée héritière éventuelle des pays autrichiens à l'extinction des mâles, et prétendait que, du moment que les femmes étaient admises à succéder, la première fille et sa descendance devaient précéder toutes les héritières subséquentes; en surcroît, il invoquait sur l'Autriche les droits des anciens ducs de Bavière, suzerains de la Marche orientale jusqu'en l'année 1156, et en Souabe ceux qui résultaient pour les Wittelsbach du chef de la succession des Hohenstaufen! Les déductions diplomatiques destinées à démontrer la justice des préten-

tions de l'Espagne, de la Sardaigne et de la Prusse, sur des parties plus ou moins considérables de l'héritage, produisaient des titres un peu moins antiques : les Bourbons espagnols réclamaient la Bohême et la Hongrie en vertu d'un pacte conclu en 1617, entre Mathias et Ferdinand II d'une part, Philippe III de l'autre, et qui excluait la postérité féminine de Ferdinand II au profit des filles issues de Philippe III ; le roi de Sardaigne s'appuyait sur le contrat de mariage de son trisaïeul avec une fille de Philippe II pour revendiquer le Milanais ; quant à l'argumentation longue et compliquée dont Frédéric II de Prusse tâchait de colorer son envie de conquérir la Silésie, nous aurons l'occasion de l'exposer tout au long dans l'histoire territoriale de la monarchie prussienne.

Toutes ces compétitions ne se produisirent pas dès le premier jour ; mais quand Frédéric II eut donné le signal de l'attaque en envahissant la Silésie (décembre 1740), quand le vieux cardinal Fleury, entraîné par les frères Belleisle, eut, en équivoquant sur les *droits des tiers* qu'il avait réservés dans sa garantie de la Pragmatique, promis à l'électeur de Bavière le concours de la France par le traité de Nymphenbourg (mai 1741), la moitié de l'Europe se leva en armes contre Marie-Thérèse ; ses états furent envahis de toute part ; un démembrement de la monarchie laborieusement réunie par ses ancêtres parut imminent. Les politiques du temps faisaient déjà les parts : à l'électeur de Bavière, élu empereur sous le nom de Charles VII (février 1742), on attribuait la Bohême, l'Autriche au-dessus de l'Enns, le Tyrol et les pays antérieurs ; la Moravie et la Silésie pouvaient être partagées entre la Saxe et la Prusse, les possessions italiennes entre l'Espagne et la maison de Savoie ; on laissait généreusement à la fille de Charles VI la Hongrie, l'Autriche au-dessous de l'Enns, la Styrie, la Carinthie, la Carniole et la Belgique, à moins cependant que la France ne se fît dédommager par ce dernier pays de ses grands armements. Mais, au grand étonnement de l'Europe, la noble jeune femme, pour laquelle son mari, corégent nominal depuis 1741, était un bien faible appui, fit face avec une énergie toute virile à la multitude des ennemis

acharnés à sa perte; elle fut sauvée d'une ruine, qu'on avait crue certaine, par son héroïsme personnel d'abord, puis aussi par le dévouement des Hongrois qui fournirent près de cent mille hommes à leur *roi* Marie-Thérèse, par la prudence de Frédéric II, qui, de peur de trop vaincre au profit des Bavarois et des Français, posa les armes à deux reprises, par l'intervention énergique enfin des puissances maritimes, laquelle se traduisit à la fois par des subsides abondants et par la présence personnelle de George II en Allemagne, à la tête d'une armée *pragmatique*. Marie-Thérèse n'eut finalement à consentir qu'une seule perte sérieuse, celle de la Silésie presque entière, dont elle ne garda que la principauté de Teschen et des parties de celles de Troppau, Jaegerndorf et Neisse : tout le reste de cette grande et riche province, avec le comté bohémien de Glatz et la seigneurie moravienne de Katscher en sus, elle dut l'abandonner, le cœur saignant, au roi de Prusse, une première fois au traité de Berlin du 28 juillet 1742, et, après une nouvelle passe d'armes, à celui de Dresde du 25 décembre 1745. La Saxe et la Bavière, au contraire, n'eurent pas un pouce de territoire autrichien; le roi de Sardaigne n'obtint, par les traités de Turin (1er février 1742) et de Worms (13 septembre 1743), qu'un district insignifiant du Milanais, avec Vigevano, de façon à porter les limites du Piémont jusqu'au Tessin, où elles se sont arrêtées jusqu'en 1859; quant aux puissances bourboniennes, qui avaient fini par porter seules tout le poids d'une grande guerre européenne, elles n'en retirèrent que la cession des petits duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, que le traité d'Aix-la-Chapelle du 18 octobre 1748 constitua en une principauté au profit de l'infant don Philippe, et encore avec retour éventuel à l'Autriche. Ainsi Marie-Thérèse sortit tout à son honneur de cette terrible crise de la guerre de succession d'Autriche. Dès le 13 septembre 1745 elle avait eu la satisfaction de faire élire son mari empereur romain par une forte majorité du collége des électeurs, alors que trois ans auparavant, lors de l'élection de Charles VII, le corps électoral avait même refusé de lui reconnaître le droit d'exercer la voix bohémienne, et l'élection de François Ier n'a-

vait pas tardé à devenir unanime par l'adhésion des deux voix opposantes de Brandebourg et de Palatinat ; la couronne impériale redevenait l'apanage des Habsbourg-Lorraine, comme elle avait été celui de leurs prédécesseurs.

Il suffira d'indiquer d'un mot la deuxième grande guerre du règne de Marie-Thérèse, celle de sept ans, dans laquelle elle essaya vainement d'arracher la Silésie à Frédéric II, en réunissant contre lui une coalition bien plus formidable encore que celle qui avait manqué la ruiner elle-même ; malgré tout le sang versé, cette lutte acharnée n'occasionna en effet aucune modification de frontières ; le concours armé de la France et de la Russie ne valut pas à l'Autriche le plus mince accroissement de territoire, et la paix d'Hubertsbourg (15 février 1763) rétablit les choses strictement dans l'état dans lequel elles étaient avant la guerre. Mais avant et après cette tentative de rejeter dans son infériorité antérieure le voisin ambitieux, qui commençait à faire de la Prusse un rival dangereux pour la monarchie des Habsbourg, l'impératrice, mieux avisée que son père, fortifia de son mieux la puissance de l'Autriche par de nombreuses réformes administratives, militaires et financières, exécutées de concert avec son premier ministre, le prince de Kaunitz. Un progrès lent, mais continu, multiplia les ressources trop longtemps négligées des états autrichiens, les rapprocha entre eux, leur donna pour la première fois une unité au moins relative ; sa prudente fermeté réussit à faire concourir jusqu'à la Hongrie elle-même, au but commun, l'établissement d'un pouvoir central fort et respecté. Les diètes hongroises réclamèrent plus d'une fois contre l'accroissement incessant de l'autorité royale ; mais le peuple madgyar, comme toutes les populations de l'empire, aimait sa *mère* Marie-Thérèse, et elle put le gouverner presque aussi absolument que ses autres provinces, parce qu'elle respecta toujours les vieilles formes politiques, chères à la nation hongroise.

Non contente de mieux administrer ses nombreux états, elle les arrondit aussi dans les dernières années de son règne, par une série d'acquisitions plus ou moins importantes, dont le mérite d'ailleurs (si mérite il y a) revient beaucoup plus à son

ministre Kaunitz et à son fils Joseph II qu'à ses propres inspirations; car personnellement elle était trop honnête, elle avait trop souffert elle-même de l'iniquité des autres, pour tremper volontiers les mains dans les combinaisons machiavéliques, honte de l'époque, par lesquelles on agrandissait alors les états. C'est ainsi que s'explique le rôle singulier qu'on lui voit jouer dans le premier partage de la Pologne. Elle résista d'abord, au nom de la moralité publique et privée, aux propositions russes et prussiennes, immédiatement fort goûtées dans son conseil, et écrivit à Kaunitz le fameux billet qui peint si bien ses hésitations et ses angoisses: « Quand tous mes pays étaient menacés et que je ne savais plus où accoucher sans danger, j'avais confiance en mon bon droit et en l'assistance de Dieu. Mais en cette affaire, où non-seulement le droit évident crie au ciel contre nous, mais où aussi toute équité et le bon sens sont contre nous, il faut que je reconnaisse que de ma vie je n'ai été si angoissée, au point d'avoir honte de me montrer. Que le prince y réfléchisse, quel exemple nous donnons au monde, en prostituant notre honneur et notre réputation pour un misérable morceau de Pologne, ou de Moldavie et de Valachie. Je vois bien que je suis seule et non plus en vigueur; voilà pourquoi je laisse les choses aller leur chemin, mais non sans le plus grand chagrin. » Quand elle se laissa forcer la main, ce ne fut pas sans se rendre compte du crime politique qu'elle aidait à commettre, comme le prouve la protestation aussi éloquente qu'inutile dont elle accompagna la signature apposée par elle le 4 mars 1772 sous l'acte d'accession au traité secret qu'avaient conclu, le 17 février précédent, Frédéric II et Catherine II : « *Placet*, puisque tant de grands et de savants personnages le veulent; mais longtemps après ma mort on verra ce qui résultera de cette violation de tout ce que, jusqu'à présent, on a tenu pour juste et pour sacré. » Mais cela ne l'empêcha pas, une fois la résolution prise, de tâcher de tirer le plus grand profit possible du brigandage public exercé sur la malheureuse Pologne par ses trois puissants voisins : « Elle pleurait toujours et prenait toujours, » a dit d'elle Frédéric II dans son cynique langage.

La part que lui assigna le traité de partage de Saint-Pétersbourg du 5 août 1772, et sur laquelle, au moment de prendre possession, elle s'attribua des droits *anciens* dans la déclaration du 11 septembre 1772, en attendant que la convention dérisoire imposée à la diète fédérée de Varsovie le 18 septembre 1773 la lui concédât légalement, se composait de différents groupes de territoires. C'étaient d'abord les treize villes royales saxonnes du comitat de Zips en Hongrie, que Sigismond de Luxembourg avait engagées en 1412 à Wladislas Jagellon, et sur lesquelles Joseph II avait mis la main dès 1770 au milieu des complications causées par la confédération de Bar. C'était ensuite presque toute la Russie rouge, c'est-à-dire le pays du haut Dniester, du haut San et du Bug supérieur, avec Galitch ou Halicz, Léopol ou Lemberg, Brody et Belz, que les rois madgyars du moyen âge avaient disputé aux princes ruricides de Galitch et de Vladimir de Volhynie, mais qu'au quatorzième siècle les rois de Hongrie Louis Ier le Grand et Sigismond de Luxembourg avaient abandonné aux rois de Pologne Casimir III le Grand et Wladislas Jagellon. C'étaient en troisième lieu quelques parcelles de la Podolie et de la Volhynie, avec Tarnopol. C'étaient enfin la partie méridionale de la Petite-Pologne proprement dite, sur la rive droite de la Vistule supérieure, avec Wieliczka et Bochnia, et les duchés voisins d'Auschwitz ou Oswiecim et de Zator, sur la haute Vistule, anciennes possessions d'une branche des Piasts silésiens de Teschen, qui les avait vendus à la Pologne dans le cours du quinzième siècle. Les villes de la Zips furent réincorporées à la couronne de Hongrie ; le reste réuni en un nouveau royaume, qu'on appela de Galicie et de Lodomérie, en souvenir des vieux noms de Galitch et de Vladimir. Le tout donnait à la monarchie autrichienne, avec un accroissement de 2,600,000 ou même de 3,000,000 de sujets, la pente septentrionale des Karpathes, à ajouter à la pente méridionale qu'elle comprenait déjà ; mais par contre l'Autriche s'était chargée de sa part de responsabilité dans l'odieuse spoliation de la Pologne, et aujourd'hui encore, après un siècle révolu, elle en porte la peine par les embarras que lui cause la Galicie.

Le premier partage de la Pologne n'a été, on le sait, qu'une espèce d'épisode de la grande guerre turco-russe de 1768 ; celle-ci aussi se termina par une augmentation de territoire pour l'Autriche. Le cabinet de Vienne, bien loin de répondre aux ouvertures de Catherine II de s'allier à elle pour opérer en commun le démembrement de l'empire ottoman, avait songé d'abord à s'opposer, fût-ce par les armes, aux progrès trop rapides des Russes sur les frontières orientales de la Hongrie ; désarmé par la conclusion du traité du partage de la Pologne, il demanda du moins, après la paix de Koutchouc-Kainardgi (1774), sa part dans la dépouille des vaincus, en réclamant le petit pays aux sources du Sereth et du Pruth, qu'on appelle la Bukowine et qui a pour capitale Czernovitz, comme un ancien domaine transylvain, jadis usurpé par la Moldavie (1482). Catherine II fit droit à la requête de son alliée (1775), et en face de l'accord des deux cours impériales, la Turquie se résigna : la Bukowine, cédée à l'Autriche par les conventions de 1776 et de 1777, y fut définitivement incorporée en 1786. Ce n'était et n'est encore qu'une province peu considérable comme étendue et comme population ; mais sa position topographique lui assigne une grande importance militaire, tant pour relier la Transylvanie à la Galicie, que pour peser sur la Moldavie et la Valachie : on a eu lieu de s'en convaincre pleinement aux débuts de la guerre de 1853 entre la Russie et la Turquie.

Une troisième acquisition des dernières années de Marie-Thérèse, celle du *quartier* bavarois de l'Inn, lui fut pour ainsi dire imposée par son fils Joseph II, dont les visées allaient même beaucoup plus loin. La Bavière, qui s'interposait (et s'interpose encore) entre la Bohême et le Tyrol de façon à ne permettre que par un détour énorme les communications militaires entre ces deux pays habsbourgeois, était de vieille date l'objet de la convoitise des hommes d'état autrichiens. Dans les deux guerres de succession d'Espagne et d'Autriche, on l'avait momentanément occupée ; mais les deux fois il avait fallu l'évacuer à la paix. Joseph II se flattait de l'espoir de réaliser au moins partiellement un arrondissement si important pour les états héréditaires, en

profitant de l'extinction de la ligne cadette ou bavaroise des Wittelsbach, qui, prévue longtemps à l'avance, vint à s'effectuer le 30 décembre 1777 par la mort de l'électeur Maximilien-Joseph. En articulant, tant en son propre nom comme empereur, qu'au nom de sa mère en sa qualité de souveraine de l'Autriche et de a Bohême, une multitude de revendications plus ou moins bien fondées, et en se déclarant décidé à les soutenir par les armes, il avait su si bien effrayer l'héritier légitime, l'électeur palatin Charles-Théodore, que celui-ci, quelques jours à peine après la mort de son prédécesseur, consentait à une convention léonine, signée à Vienne le 3, ratifiée à Munich le 14 janvier 1778, par laquelle il abandonnait à l'Autriche près de la moitié de la Bavière. Mais Frédéric II, qui ne se souciait pas de laisser d'autres imiter la conduite qu'il avait tenue en Silésie, intervint les armes à la main, sous prétexte de défendre les droits des princes de Deux-Ponts, agnats de la ligne palatine, qui n'avaient pas été consultés par le chef de leur maison ; et comme Marie-Thérèse, peu désireuse de finir son règne, comme elle l'avait commencé, au milieu d'une grande guerre, accepta promptement la médiation française et russe, la paix de Teschen du 13 mai 1779 réduisit des cinq sixièmes le profit de l'Autriche. Elle ne garda que l'avancée la plus orientale de la Bavière, c'est-à-dire le district qui, entre l'évêché de Passau au nord et l'archevêché de Salzbourg au sud, allait depuis le bas Inn et la Salza inférieure jusqu'à la frontière occidentale, six fois séculaire, de l'Autriche au-dessus de l'Enns. En échange de la cession de ce quartier de l'Inn, dont Braunau sur l'Inn était la ville principale, l'empereur et sa mère renoncèrent à toutes leurs prétentions sur l'héritage bavarois.

Mentionnons enfin, pour en finir avec l'histoire territoriale de la monarchie autrichienne et de la maison de Habsbourg pendant le règne de Marie-Thérèse, deux faits de moindre importance. L'un est l'acquisition du comté de Hohenembs dans le Rheinthal, après l'extinction dans les mâles de la dynastie comtale (1760) ; l'autre le mariage d'un des fils cadets de l'impératrice, l'archiduc Ferdinand, avec Marie-Béatrice d'Este, la fille

et héritière présomptive d'Hercule III-Renaud d'Este, duc de Modène, Reggio et Mirandole, et de Marie-Thérèse Cibo-Malaspina, duchesse de Massa et de Carrare (1771). Le premier arrondissait les possessions autrichiennes du Vorarlberg ; le second préparait à la dynastie impériale une nouvelle secundo-géniture en Italie, à côté de celle de Toscane.

Autant Marie-Thérèse, tout en ménageant ses intérêts et en favorisant même le progrès dans une certaine limite, avait tenu à ne pas rompre avec les vieilles traditions de prudence de la politique autrichienne, autant son fils aîné et successeur Joseph II, tout imbu des idées philosophiques et économiques du dix-huitième siècle, se jeta inconsidérément dans les aventures, pour réformer de fond en comble la monarchie, et l'agrandir en même temps sur toutes ses frontières. Empereur d'Allemagne et corégent de sa mère depuis la mort de François Ier (1765), il avait pendant quinze ans regretté de ne pouvoir donner aux affaires une marche plus décidée; aussi dès le lendemain de son avénement réel (29 novembre 1780) entreprit-il avec une hâte fiévreuse la réalisation du double projet depuis longtemps caressé par lui, de constituer en Autriche une monarchie unitaire par voie de despotisme éclairé, et de donner à son empire un rang en Europe qui fût à la hauteur de son étendue et de sa population. Joseph II était incontestablement rempli des intentions les plus patriotiques et les plus généreuses; mais non moins opiniâtre qu'imprévoyant, voulant aller trop vite en besogne, poursuivant à la fois les buts les plus divers, ne tenant aucun compte des obstacles de tout genre qu'il avait à vaincre, il ne fut guère heureux dans ses entreprises aussi multiples que précipitées, et son règne de dix ans (1780-1790) fut marqué par bien plus de déceptions que de succès.

Indigné de l'espèce de servitude, qui depuis les traités de Westphalie et d'Utrecht pesait sur les Pays-Bas autrichiens au profit de la république des sept provinces unies, il débuta dès l'année 1781 par un coup d'éclat, destiné à le débarrasser des garnisons hollandaises qui, en vertu du traité des barrières de 1715, occupaient un certain nombre de ses villes ; il fit déman-

teler les forteresses qui ne l'étaient pas déjà depuis la guerre de succession d'Autriche, et renvoya chez elles les garnisons dorénavant inutiles. Les Hollandais, alors engagés dans une guerre dispendieuse avec l'Angleterre, se contentèrent de protester. Bientôt il alla plus loin, demanda aux États-Généraux un nouveau règlement de frontières (1783), ou, en compensation, la liberté de l'Escaut, que la paix de Munster avait fermé aux provinces belges (1784). Cette fois-ci les Hollandais résistèrent, et tirèrent sur les navires qui prétendaient passer sous le canon de leurs forts (octobre 1784). Une guerre européenne pouvait s'ensuivre ; pour l'empêcher, la France intervint, fit accepter sa médiation et négocia la paix de Fontainebleau (8 novembre 1785), sur les bases de celle de Westphalie. Joseph II resta débarrassé des barrières, reprit en Flandre les frontières antérieures au traité d'Utrecht, quelque peu améliorées même, et obtint de plus une indemnité considérable, dont la France paya une partie ; mais il dut renoncer à la libre navigation de l'Escaut, qu'il avait eue principalement en vue.

Dans ses querelles avec les Pays-Bas, l'empereur eut du moins satisfaction partielle ; il échoua complétement dans une nouvelle tentative qu'il fit en 1785 pour acquérir la Bavière. L'électeur de Bavière-Palatinat, Charles-Théodore, celui-là même qui sept ans auparavant avait consenti à se laisser dépouiller d'une moitié des états bavarois pour acheter la libre possession du reste, accepta, il est vrai, avec reconnaissance un projet d'échange qui, en retour de la Bavière, du Haut-Palatinat, de Neubourg, Sulzbach et Leuchtenberg, lui assignait, outre trois millions de florins argent comptant, un royaume d'Austrasie ou de Bourgogne, qui devait être formé de la totalité des Pays-Bas autrichiens, à l'exception du Luxembourg et de Namur ; la Russie était gagnée à l'avance par des complaisances relativement à la question turque ; on comptait obtenir l'assentiment de la France par la cession du Luxembourg et de Namur : mais cette fois encore l'intervention de Frédéric II fit échouer la trame habilement ourdie par le cabinet de Vienne, et réduisit à néant une combinaison, à tout égard favorable à la puissance autri-

chienne ; car du même coup elle débarrassait la monarchie de provinces éloignées, mal sûres dans la guerre, de peu de rapport dans la paix, et elle lui annexait directement la Bavière, indirectement la Souabe, c'est-à-dire l'Allemagne méridionale entière.

L'empereur retira son projet devant la protestation des ducs de Deux-Ponts, de nouveau mis en avant par la politique prussienne ; mais il n'en fut pas quitte à si bon compte. Profitant de l'émoi causé dans tout l'empire par les plans d'agrandissement de Joseph II, le vieux roi de Prusse réunit dans le *Furstenbund* ou alliance des princes, d'abord les trois électeurs évangéliques (23 juillet 1785), puis treize autres des principaux souverains allemands, dont l'électeur de Mayence, sous le prétexte de maintenir la constitution du corps germanique, mais en réalité pour opposer une barrière infranchissable à tous les empiètements futurs de l'Autriche.

La dernière entreprise extérieure de Joseph II, la guerre contre la Porte, commencée en 1788 de concert avec Catherine II pour chasser les Ottomans de l'Europe, ne fut pas plus heureuse. Les deux cours impériales, qui ne doutaient pas d'un plein et prompt succès, s'étaient à l'avance partagé leurs futures conquêtes ; mais les Turcs opposèrent une résistance inattendue, et l'armée autrichienne, commandée par l'empereur en personne, fit une première campagne presque désastreuse (1788) ; si l'année suivante elle remporta quelques succès et s'empara de Belgrade (1789), Joseph II ne put en tirer aucun profit : la jalousie prussienne surveillait tous ses mouvements sur le bas comme sur le haut Danube, et l'alliance conclue entre le cabinet de Berlin et la Porte le 31 janvier 1790, quelques semaines avant la mort de l'empereur, arrêta net tout progrès ultérieur, fit même reperdre les quelques avantages obtenus.

Les grandes réformes administratives de Joseph II, inspirées à la fois par sa passion pour les idées philosophiques, anticléricales du temps et par son désir de faire de l'Autriche un état unitaire, centralisé, semblable aux autres grandes puissances européennes, lui avaient donné des déboires peut-être plus

amers encore. Elles soulevèrent en effet dans la majeure partie de ses états des protestations, principalement cléricales et nobiliaires, mais en partie aussi nationales, qui dans quelques-uns d'entre eux se traduisirent par des résistances ouvertes. Au moment où l'empereur mourut, le cœur brisé (20 février 1790), un profond mécontentement régnait à peu près partout; les Hongrois, qu'il avait blessés de gaieté de cœur, en refusant de se faire couronner, en ne convoquant pas de diètes, en prescrivant l'usage de la langue allemande dans tous les actes officiels, se préparaient à l'insurrection ; dans les Pays-Bas autrichiens, dépouillés de leurs priviléges séculaires au profit d'un gouvernement autoritaire, la révolte était un fait acccompli : l'indépendance belge avait été proclamée à Bruxelles le 13 décembre 1789, l'acte fédéral de la république des *États-Unis belgiques* signé le 11 janvier 1790.

Joseph II ne laissait pas d'enfants; sa succession était dévolue à son frère puîné Léopold II, qui depuis 1765, année de la mort de leur père, faisait le bonheur de la Toscane, et qui maintenant, abandonnant sa belle principauté italienne à son deuxième fils Ferdinand III pour figurer sur une scène plus grande, allait tâcher de rendre à la monarchie autrichienne le repos et la stabilité, que les expérimentations trop brusques de son prédécesseur avaient singulièrement ébranlés. Le retour à la politique plus prudente de Marie-Thérèse lui rendit la chose assez facile : il désarma les Hongrois par de larges concessions, et rentra en possession des Pays-Bas autrichiens, en leur garantissant toutes leurs libertés (fin 1790). En même temps il sortait, sans profit il est vrai, mais sans perte aussi, de la malencontreuse guerre contre les Turcs que lui avait léguée Joseph II; la paix de Sistowa sur le Danube (4 août 1791) rétablit les limites des deux empires exactement dans l'état où elles se trouvaient au début des hostilités.

L'Autriche retrouvait ainsi à la fois la paix intérieure et la paix extérieure; la première ne fut pas troublée de longtemps; quant à la seconde, elle survécut à peine de quelques semaines à Léopold II, qui, comme son frère, mourut

dans la force de l'âge, dès le 1[er] mars 1792 ; entraînée dans le tourbillon de la Révolution française, la monarchie des Habsbourg allait avoir à soutenir une longue série de guerres, pendant toute la première moitié du règne de son fils aîné et successeur, l'empereur François II.

CHAPITRE IV

La monarchie autrichienne pendant la Révolution et l'Empire.

Depuis la mémorable journée du 20 avril 1792, où le malheureux Louis XVI vint, bien à contre-cœur, à l'assemblée législative, pour y déclarer à son neveu François II une guerre, qui devait puissamment contribuer à renverser son trône chancelant, l'Autriche a pendant vingt-trois ans lutté presque sans interruption avec la France républicaine et impériale. C'est une phase toute nouvelle de la vieille rivalité des deux empires : il ne s'agit plus seulement de la suprématie en Europe; des deux côtés, sinon l'existence, du moins l'indépendance politique est en jeu. D'autre part il s'opère à vue d'œil des changements territoriaux tout autrement graves que ceux qu'avaient motivés les guerres des siècles passés ; chaque traité de paix, on pourrait dire chaque trêve, remanie profondément la carte de l'Europe. Pendant longtemps l'avantage resta à la France ; à l'époque de la plus grande splendeur extérieure de l'empire napoléonien, la monarchie autrichienne se trouvait réduite à n'être qu'une puissance de second ordre, complétement coupée de la mer, presque vassale de la France ; mais la fortune, qui tant de fois déjà lui était venue en aide dans les crises les plus redoutables, ne l'abandonna pas davantage en cette nouvelle épreuve ; quelques années à peine après cette époque d'abaissement profond, elle était reconstituée, plus puissante et surtout plus compacte qu'elle ne l'avait jamais été.

Au moment où commencèrent ces guerres gigantesques, l'empire des Habsbourg, abstraction faite de la Toscane et de Modène, où des branches cadettes de la dynastie régnaient déjà ou

avaient l'expectative de la succession, s'étendait sur une superficie de 11,600 lieues d'Allemagne carrées, soit environ 640,000 kilomètres carrés, et comptait, d'après les statistiques plus ou moins exactes du temps, plus de vingt-quatre millions d'habitants. D'après la nature de ses territoires, il se divisait en deux grandes moitiés d'inégale étendue : les pays qui appartenaient de plus ou moins près à l'empire germanique avaient une population de plus de dix millions et demi d'âmes, sur 220,000 kilomètres carrés; les provinces en dehors de l'empire y ajoutaient un peu moins de quatorze millions d'habitants, sur près de 420,000 kilomètres carrés. Chacune de ces deux grandes divisions comprenait trois groupes de pays, historiquement et politiquement distincts : d'un côté, c'étaient les deux cercles d'Autriche et de Bourgogne, et les territoires de la couronne de Bohême, qui, nous le savons, étaient étrangers à la division en cercles; de l'autre, les possessions hongroises, polonaises et italiennes de la monarchie.

De ces six ensembles de territoires, nous en connaissons de près trois, la Bohême, la Hongrie et la Galicie; nous aurons à examiner plus tard la composition territoriale des Pays-Bas autrichiens ou cercle de Bourgogne; nous n'avons pas à nous occuper spécialement des provinces italiennes, étrangères à l'Europe centrale : pour tous les pays par conséquent qui appartiennent à l'un ou à l'autre des groupes que nous venons de mentionner, il suffira d'indiquer les données statistiques les plus essentielles. Constatons donc que la couronne de saint Étienne, c'est-à-dire les royaumes de Hongrie, d'Esclavonie, de Croatie et de Dalmatie (hongroise), avec le grand-duché de Transylvanie, était évaluée à elle seule à 322,000 kilomètres carrés et à 9,100,000 âmes ; que les deux autres grandes masses territoriales, d'une part le royaume de Bohême, avec ses annexes, le margraviat de Moravie et le duché de Silésie (ce dernier réduit à la principauté de Teschen et à des parties de celles de Troppau, de Jægerndorf et de Neisse), d'autre part le royaume de Galicie et de Lodomérie, avec la Bukowine voisine, avaient respectivement, dit-on, 4,300,000 et 3,300,000 habitants sur 79,000 et

85,000 kilomètres carrés ; et que les deux groupes, italien et néerlandais, qui étaient restreints dans des limites beaucoup plus étroites, mais qui en revanche appartenaient aux régions les plus peuplées de l'Europe, étaient évalués, les duchés de Milan et de Mantoue, avec les fiefs impériaux en Ligurie, à 12,000 kilomètres carrés et à 1,350,000 âmes, les Pays-Bas autrichiens à 2,000,000 d'habitants sur 26,000 kilomètres carrés. Quant au sixième et dernier groupe, qui comprenait les pays d'empire proprement dits, c'est-à-dire la totalité du cercle d'Autriche et quelques seigneuries de peu d'importance, qui avaient été acquises postérieurement à la division en cercles et qui étaient restées parties intégrantes des cercles de Souabe et du Haut-Rhin, il était évalué à 115,000 kilomètres carrés et à 4,300,000 âmes ; mais là il nous faut entrer dans un détail plus circonstancié, pour faciliter l'intelligence des virements territoriaux postérieurs.

Les géographes du dix-huitième siècle, qui ne faisaient que reproduire une vieille terminologie officielle, répartissaient tous les pays d'empire autrichiens proprement dits entre une Autriche inférieure, une Autriche intérieure, une Autriche supérieure et une Autriche antérieure. L'Autriche inférieure ou archiduché d'Autriche proprement dit se divisait en Pays au-dessous de l'Enns (avec Vienne) et en Pays au-dessus de l'Enns (avec Linz) ; le second comprenait d'ancienne date le Salzkammergut (avec Hallstadt), et depuis 1779 le quartier de l'Inn (avec Braunau). Le terme d'Autriche intérieure correspondait aux quatre duchés de Styrie, de Carinthie, de Carniole et de Frioul ; nous avons précédemment parlé des trois premiers, dont les capitales étaient Gratz, Klagenfurt et Laibach, et au troisième desquels avait été rattachée l'Istrie autrichienne ou intérieure (avec Mitterburg ou Pisino) ; le quatrième réunissait sous une dénomination commune, plutôt géographique que politique ou administrative, les pays autrichiens du fond de l'Adriatique, à savoir les comtés de Gorice et de Gradisca, les territoires d'Aquilée et d'Idria, les capitaineries de Flitsch et de Tolmein, et les territoires de Trieste et de Fiume, autrement appelés le Littoral allemand et le Litto-

ral hongrois. L'Autriche supérieure contenait le comté-princier de Tyrol (avec Innsbruck) et les seigneuries du Vorarlberg (avec Feldkirch) ; au Tyrol étaient unis par les liens de l'hommage les évêchés de Trente et de Brixen, les bailliages teutoniques sur l'Adige et en Autriche, et la seigneurie de Tarasp en Engadine ; au Vorarlberg proprement dit, qui se composait des seigneuries de Feldkirch ou Montfort, de Sonnenberg, de Bludenz avec le Val-Montafon, de Bregenz et de Hoheneck, se rattachaient directement le comté de Hohenembs dans le Rheinthal, et, plus loin dans les Alpes, la seigneurie de Rhæzuns dans le pays grison. Enfin l'Autriche antérieure avait également deux parties constitutives principales : d'une part le Brisgau (avec Fribourg, Waldkirch, Triberg, Villingen, Brisach) et ses annexes, les quatre villes forestières du Rhin (Rheinfelden, Sæckingen, Laufenbourg, Waldshut) et le Frickthal sur la rive gauche du fleuve ; de l'autre la Souabe autrichienne, composée d'une multitude de territoires isolés, parmi lesquels nous citerons le margraviat de Burgau (avec Burgau, Gunzburg et Ehingen-sur-le-Danube), les cinq villes du Danube (Munderkingen, Riedlingen, Mengen, Saulgau, Waldsée), l'avouerie d'Altdorf ou Ravensburg (à laquelle avaient été ajoutées au seizième siècle l'ancienne ville libre de Constance et tout récemment les seigneuries de Tettnang et de Langenargen), le landgraviat de Nellenburg (avec Stockach), le comté de Hohenberg (avec Rottenburg et Ehingen-sur-le-Neckar) et l'avouerie de l'Ortenau (avec Appenweier et Achern). Ce dernier territoire touchait le Rhin moyen ; de l'autre côté du fleuve, à mi-chemin entre la Souabe autrichienne et les Pays-Bas autrichiens, le petit comté de Falkenstein dans le mont Tonnerre était le seul lambeau de ses anciens domaines lorrains qui restât à la dynastie de Habsbourg-Lorraine.

En somme, la monarchie autrichienne de 1792, dont la population était peu inférieure à celle de la France et de la Russie, et beaucoup plus considérable que celle de tous les autres états européens, couvrait une superficie quelque peu supérieure à celle de l'Autriche actuelle ; mais son lotissement territorial était, en partie du moins, détestable, et par suite sa position mi-

litaire des plus mauvaises. Si la Hongrie, la Galicie et la Bohême formaient avec les pays autrichiens proprement dits une seule et même masse d'états, le Milanais et le Mantouan étaient séparés des états héréditaires par le Vénitien, qui s'avançait jusque vers le lac de Côme, et par la Valteline, qui donnait aux ligues grises la possession du bassin supérieur de l'Adda ; le Brisgau et la Souabe autrichienne étaient bizarrement entremêlés avec les innombrables états souverains du cercle de Souabe ; plus éloignée encore et plus aventurée était la Belgique, qui de plus était coupée en deux tronçons par l'évêché de Liége et se refusait à recevoir des troupes autrichiennes. Toutes ces possessions avancées étaient bien difficiles à défendre contre un ennemi entreprenant : elles furent les premières envahies par les armées victorieuses de la France régénérée ; les premières, elles furent séparées de la monarchie habsbourgeoise par les traités de la fin du dix-huitième et des premières années du dix-neuvième siècle.

Comme le reste de l'Europe, l'Autriche assista d'abord avec plus d'étonnement que de colère aux débuts de la Révolution française, malgré les liens intimes qui unissaient les deux cours depuis l'alliance de Louis XV et de Marie-Thérèse, et surtout depuis le mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette. Bientôt cependant les excitations venues de Paris, jointes aux craintes qu'inspirait la propagande révolutionnaire, furent assez puissantes pour que Léopold II se rapprochât de la Prusse non moins effrayée que lui, et commençât des armements, destinés tout autant à faciliter une contre-révolution en France qu'à soutenir les réclamations, qu'en sa qualité d'empereur romain il avait élevées au nom des princes d'empire, possessionnés en Alsace et dépouillés de leurs droits féodaux par l'assemblée nationale. Le ministère girondin y répondit le 20 avril 1792 par une déclaration de guerre au nouveau roi de Hongrie et futur empereur François II, et les hostilités commencèrent immédiatement en Belgique, pour s'étendre bientôt sur la France, puis sur l'Allemagne et sur l'Italie. Pas plus pour cette première guerre que pour les suivantes, nous ne saurions entrer dans le récit des faits militaires ; nous n'avons qu'à en exposer les résultats territo-

riaux. Rappelons cependant auparavant que si l'Autriche, quoique unie à l'Europe presque entière par les liens de la première coalition (1793), non-seulement ne réussit pas à entamer la France, mais fut chassée par elle des Pays-Bas et de la Lombardie, il ne faut pas attribuer exclusivement ses échecs à la vigueur déployée par la convention nationale et au génie militaire du grand capitaine que lui opposa le directoire ; l'abstention calculée de la Russie, les préoccupations maritimes de l'Angleterre, la faiblesse déplorable de l'empire, et avant tout l'incurable jalousie de la Prusse qui, après s'être beaucoup plus préoccupée, lors des succès momentanés des coalisés dans la campagne de 1793, d'empêcher l'Alsace de redevenir autrichienne que de l'enlever à la France, conclut dès le printemps de 1795 une paix particulière avec la république française, laissèrent peser presque tout le fardeau de la guerre sur le cabinet de Vienne, incapable de défendre à la longue, avec ses seules ressources, des provinces pour ainsi dire sacrifiées à l'avance. La victoire de Jourdan à Fleurus (26 juin 1794) mit fin à la domination autrichienne en Belgique, une première fois déjà compromise dix-huit mois auparavant par la bataille de Jemmapes ; la merveilleuse campagne de Bonaparte en Italie, marquée par la destruction successive de trois armées impériales, entraîna la perte du Milanais et du Mantouan (1796-1797). Et alors les états héréditaires allemands furent eux-mêmes sérieusement menacés ; pendant que Moreau s'avançait par la vallée du Danube, Bonaparte poussait devant lui l'archiduc Charles sur la route de Vienne (mars-avril 1797) ; les ministres autrichiens durent se juger heureux de ce que le jeune conquérant, plus modéré dans ses exigences que le directoire, leur accordât, dans les préliminaires de Léoben (18 avril 1797) et dans la paix de Campo-Formio (17-18 octobre 1797), des conditions qui augmentaient, il est vrai, démesurément la puissance de la France, mais qui du moins ne diminuaient pas celle de l'Autriche.

Le traité de Campo-Formio n'imposait en effet aux Habsbourg qu'un échange de territoires, presque égaux en importance. L'Autriche abandonnait aux républiques française, cisalpine et

ligurienne les provinces belges, le Milanais, le Mantouan et les fiefs impériaux italiens ; elle dédommageait de plus par le Brisgau le duc de Modène, dépossédé de ses états en Italie au profit de la république cisalpine ; mais comme compensation la France lui cédait la majeure partie du territoire ci-devant vénitien, avec la ville des lagunes elle-même. La sérénissime république, au moment où Bonaparte mit fin à son existence douze fois séculaire pour faire de ses possessions un objet d'échange avec la cour de Vienne, était bien déchue de son ancienne splendeur; mais la domination du lion ailé de saint Marc s'étendait encore sur de nombreux et riches territoires des deux côtés de l'Adriatique. C'étaient au levant, les îles ioniennes et dalmates, les Bouches-de-Cattaro, la longue lisière de la Dalmatie continentale depuis l'embouchure de la Narenta jusqu'au nord de Zara et l'Istrie maritime; c'était surtout, sur l'autre rive, la *Terre-ferme* vénitienne qui, entre les Alpes et le Pô, le lac de Côme et le fond du golfe de Venise, couvrait la plus belle partie de la Lombardie et du Frioul, avec des villes comme Bergame, Crême, Brescia, Vérone, Vicence, Padoue, Rovigo, Trévise, Bellune et Udine. L'Autriche n'eut pas cette dépouille entière, car Bonaparte réserva aux républiques française et cisalpine les îles ioniennes, les deux rives de l'Adige et tous les territoires à l'ouest de ce fleuve ; mais sa part se monta néanmoins à près de 40,000 kilomètres carrés et à 3,000,000 d'âmes, ce qui représentait une superficie un peu plus considérable et une population de quelques centaines de mille âmes moins nombreuse que celles des pays cédés ; encore cette légère diminution de population était-elle largement compensée par la proximité plus grande des nouvelles provinces, limitrophes du Tyrol, de la Carinthie, de la Carniole et de la Croatie, ainsi que par leur importance maritime. Des articles secrets annexés au traité de Campo-Formio permettaient d'ailleurs aux ministres autrichiens d'espérer en outre des avantages considérables pour l'époque de la pacification générale ; la France s'engageait à récompenser le consentement de l'empereur à la cession de la rive gauche allemande du Rhin par un dédommagement usuraire pour le comté

de Falkenstein, seule perte personnelle qui dût en résulter pour lui ; ce n'était rien moins que l'archevêché de Salzbourg, ce coin intercalé entre l'archiduché et le Tyrol, peut-être même l'extrémité sud-est de la Bavière, comprise entre la Salza et l'Inn, qu'on se flattait d'obtenir comme prix de l'abandon des intérêts de l'empire.

Deux ans avant cette paix de Campo-Formio, qui arrondissait mieux le territoire autrichien sans en changer sensiblement l'étendue et la population, le cabinet de Vienne avait procuré à la monarchie des Habsbourg un accroissement complétement gratuit, en prenant part au troisième et dernier partage de la Pologne. Le traité de Saint-Pétersbourg du 24 octobre 1795 et les conventions postérieures avec la Prusse lui avaient abandonné les woïwodies de Sandomir et de Lublin, avec des parties de celles de Cracovie, de Masovie, de Podlachie et de Brzesc, ainsi que le pays de Chelm ; en d'autres mots, la majeure partie de la Petite-Pologne proprement dite (avec Cracovie, Sandomir, Lublin), les derniers débris de la Russie rouge (avec Chelm) et les parcelles de la Masovie, de la Podlachie et de la Podlésie comprises entre la Vistule et le Bug inférieur, sauf toutefois le rayon autour de Praga, attribué à la Prusse avec la ville elle-même. Grâce à cette acquisition d'une Galicie nouvelle, occidentale ou septentrionale, qui continuait au nord-ouest la Galicie du premier partage, ancienne, orientale ou méridionale, l'empire autrichien s'était augmenté de près de 47,000 kilomètres carrés et d'environ 1,100,000 habitants, des deux côtés de la Vistule moyenne ; mais, même sans compter l'opprobre d'avoir participé à l'assassinat complet d'une noble nation, il y avait, en se plaçant exclusivement au point de vue politique et militaire, de graves inconvénients à ce nouveau méfait de la diplomatie autrichienne. La pointe triangulaire que l'Autriche poussait dès lors vers le nord, entre le Bug à l'est, la Pilica et la Vistule à l'ouest, était étranglée entre les parties de la Pologne que s'étaient attribuées la Russie et la Prusse ; tôt ou tard, l'une ou l'autre de ces puissances, jeunes et ambitieuses toutes les deux, devait forcément être tentée de s'arrondir à ses dépens, en continuant à son

profit exclusif l'œuvre de spoliation consommée en commun par les trois cours copartageantes.

Le grand danger du moment n'était pas de ce côté cependant; il était tout entier du côté de la France, qui dans la paix comme dans la guerre continuait ses formidables envahissements. Les plénipotentiaires de l'Autriche au congrès de Rastadt ne tardèrent pas à apprendre, qu'au mépris des articles secrets de Campo-Formio le directoire entendait garder la rive gauche du Rhin sans se préoccuper du dédommagement promis à l'empereur; en même temps l'Italie, la Suisse étaient révolutionnées par les armées françaises. L'alliance, cette fois sérieuse, de la Russie permettait d'espérer une revanche des revers passés; le cabinet de Vienne se prépara à une seconde guerre contre la république française, en signant avec l'Angleterre et la Russie (automne 1798) les traités de la deuxième coalition, moins formidable en apparence, plus redoutable en réalité que ne l'avait été la première. Le directoire, sans attendre une déclaration de guerre, commença les hostilités le 1er mars 1799; leurs débuts furent tristement marqués par le massacre des ambassadeurs français au congrès de Rastadt, commis le 28 avril 1799 par des hussards autrichiens. Le sort des armes fut d'abord favorable aux armées coalisées; Souvarof expulsa les Français de l'Italie, et aussitôt la cour impériale, sans que ses alliés osassent ouvertement lui résister, revendiqua, du droit de la guerre, toute la partie septentrionale de la péninsule, sans vouloir tenir compte des droits héréditaires des anciens princes. Mais c'était trop tôt disposer d'une conquête mal sûre; Bonaparte, revenu d'Égypte et devenu premier consul, gagna le 14 juin 1800 la bataille de Marengo, qui renvoya au delà du Mincio les Autrichiens, réduits à leurs propres forces par la retraite des Russes; et la marche victorieuse de Moreau sur Vienne, après sa victoire de Hohenlinden (3 décembre 1800), rabattit assez les espérances ambitieuses du cabinet impérial, pour qu'il consentît à accepter la paix de Lunéville du 9 février 1801, qui dans ses termes était presque identique avec celle de Campo-Formio, mais qui par le fait fut beaucoup plus désavantageuse pour l'Autriche.

En vertu des stipulations de Lunéville, la monarchie autrichienne conservait en effet, à fort peu de chose près, ses frontières nouvelles, telles qu'elles avaient été fixées par les articles officiels du traité de Campo-Formio : si François II mettait à la disposition de la France, pour elle-même ou pour son alliée la république helvétique, le comté de Falkenstein dans le mont Tonnerre, la seigneurie de Tarasp dans l'Engadine, et les vieilles possessions habsbourgeoises situées sur la rive gauche du Rhin entre Zurzach et Bâle, à savoir le Frickthal, Laufenbourg et Rheinfelden, il obtenait par contre une meilleure délimitation pour le Vénitien, dont la frontière occidentale était avancée jusqu'au *thalweg* de l'Adige. De leur côté les intérêts particuliers de la dynastie régnante étaient en apparence fort bien sauvegardés, le traité assurant un dédommagement plein et entier en Allemagne à l'archiduc Ferdinand III, frère de l'empereur, pour le grand-duché de Toscane qu'il abandonnait aux Bourbons de Parme. Enfin la cour de Vienne, malgré le refus du premier consul de renouveler les promesses qu'il avait faites dans les articles secrets de 1797, continuait à nourrir l'espoir d'agrandir notablement les états autrichiens, en profitant des mutations de territoires que devait entraîner à sa suite le système de dédommagements, rendu nécessaire par la cession à la France de la rive gauche du Rhin. Mais les négociations poursuivies avec acharnement à Paris et à Ratisbonne n'eurent pas le résultat désiré, de donner à l'Autriche la ligne de l'Inn, à plus forte raison celle de l'Isar, pour l'obtention de laquelle elle avait offert la cession de la Souabe autrichienne ; tous les efforts de la diplomatie autrichienne n'aboutirent finalement qu'à la convention de Paris du 26 décembre 1802, ratifiée par le recez principal de la députation d'empire de Ratisbonne du 25 février 1803, et qui ne réalisait même pas les promesses formelles faites à Lunéville. La cession de l'Ortenau, consentie par l'Autriche pour compléter l'indemnité territoriale du duc de Modène-Brisgau, était sans importance, tant à cause du peu d'étendue du territoire abandonné, que parce qu'il restait assuré à une branche cadette de la maison de Habsbourg ; mais l'échange imposé à l'archiduc

Ferdinand III de son vaste et riche grand-duché de Toscane contre le nouvel électorat de Salzbourg, formé au moyen de l'archevêché de Salzbourg, de la prévôté de Berchtolsgaden et de la majeure partie des évêchés de Passau et d'Eichstaedt (le premier sans, le second avec sa ville épiscopale), s'il améliorait la frontière militaire autrichienne, imposait à la dynastie une perte de près d'un million de sujets. Quant à la sécularisation des principautés ecclésiastiques du saint-empire, bien loin de compenser cette double diminution, elle s'opéra tout au détriment de l'Autriche. Les deux évêchés de Trente et de Brixen, aux 180,000 âmes desquels se réduisit sa part, ne lui apportaient aucun accroissement réel de puissance ; depuis des siècles, les deux églises, quoique leurs titulaires siégeassent à la diète de l'empire germanique, dépendaient du Tyrol, dont elles reconnaissaient l'avouerie, c'est-à-dire la suzeraineté. Par contre l'archiduc Antoine, moins heureux que son frère l'archiduc Charles, auquel était maintenue la grande-maîtrise de l'ordre teutonique, dut résigner la double dignité d'archevêque de Cologne et d'évêque de Munster, pour laquelle il venait d'être postulé par les deux chapitres, désireux de prolonger leur existence autonome sous la sauvegarde impériale; et surtout l'influence autrichienne dans l'empire se trouva presque réduite à néant par la disparition de tous ces princes-évêques, qui étaient restés les meilleurs sinon les seuls clients et auxiliaires de l'empereur, tant en diète que dans la pratique journalière des affaires germaniques.

Le bouleversement complet de l'ancien saint-empire par le recez de 1803 et les signes précurseurs de sa chute prochaine engagèrent la cour de Vienne, dans le courant de l'année 1804, à prendre à l'avance ses précautions pour maintenir en tout état de cause le titre impérial à la maison de Habsbourg, et trois mois seulement après la proclamation de Napoléon Ier comme empereur des Français (18 mai 1804), François II ajoutait, le 11 août 1804, à son titre traditionnel d'empereur élu d'Allemagne, la nouvelle qualification d'empereur héréditaire d'Autriche. Pour la première fois, tous les états, allemands ou non-alle-

mands, qui formaient la multiple agrégation de territoires réunis sous son sceptre, se trouvèrent ainsi compris sous une dénomination commune, tout en conservant d'ailleurs leur individualité distincte.

On n'avait pas toutefois sincèrement renoncé dans le cabinet autrichien à faire valoir les vieux droits et les vieilles prétentions, tant en Allemagne qu'en Italie ; les agissements de Napoléon I[er] dans le second de ces pays, où il créait à son profit le royaume d'Italie et incorporait à l'empire français la république ligurienne (printemps 1805), firent immédiatement accueillir avec faveur les ouvertures de l'Angleterre et de la Russie en vue d'une troisième coalition : une guerre heureuse pouvait à la fois assurer la possession du Vénitien, et faire récupérer le Milanais, la Toscane et le Modénais. Mais cette troisième guerre française, qui ne dura que quelques mois, fut bien plus malheureuse encore que les deux précédentes; l'armée autrichienne qui, sans attendre les Russes, avait franchi l'Inn (6 septembre 1805), fut entourée à Ulm et obligée de mettre bas les armes (20 octobre); le 13 novembre, Vienne ouvrait ses portes au vainqueur; le 2 décembre, la *bataille des trois empereurs*, livrée à Austerlitz, accablait l'Autriche; le 26 décembre 1805 elle se résignait au désastreux traité de Presbourg.

Par la paix de Presbourg et les conventions subséquentes, l'Autriche était tout d'abord entièrement expulsée de l'Italie. Le traité lui-même faisait passer au royaume d'Italie toute la part autrichienne de la dépouille de Venise, ville, lagunes, Terre-ferme, Istrie et Dalmatie vénitiennes, Bouches-de-Cattaro et îles dalmates; l'acte explicatif de Fontainebleau (10 octobre 1807) enleva de plus à la monarchie ses dernières positions à l'ouest de l'Isonzo, en lui faisant échanger les parties des comtés de Gorice et de Gradisca situées sur la rive droite du fleuve contre le comté de Monfalcone en Istrie. D'autre part la maison de Habsbourg était complétement exclue de l'Allemagne occidentale, au profit des alliés napoléoniens, Bavière, Wurtemberg et Bade. L'empereur leur cédait pour son compte la Souabe autrichienne, le Vorarlberg avec Rhaezuns, le beau comté-

princier de Tyrol avec les évêchés incorporés de Trente et de Brixen, en renonçant du même coup à tous droits quelconques de suzeraineté ou de souveraineté sur les trois états, ce qui impliquait non-seulement l'abandon des droits impériaux, mais aussi celui du droit de succession éventuelle dans le Wurtemberg, dernier vestige de la conquête autrichienne de ce pays au commencement du seizième siècle; son oncle, l'archiduc Ferdinand, qui avait succédé en 1803 dans le Brisgau et dans l'Ortenau à son beau-père, l'ancien duc de Modène, Hercule III-Renaud d'Este, était de son côté dépouillé de ces vieilles terres habsbourgeoises; son frère enfin, l'ancien grand-duc de Toscane Ferdinand III, abandonnait la totalité de l'électorat de Salzbourg, constitué pour lui en 1803. De ce côté cependant quelques compensations étaient accordées à la maison de Habsbourg : si la ligne de Modène-Brisgau, à laquelle ne fut pas tenue la promesse de l'établir ailleurs, qui lui avait été faite d'abord, disparut pour le moment de la liste des familles régnantes, Ferdinand III de Toscane-Salzbourg devenait électeur, puis, par son acte d'accession à la confédération du Rhin (25 septembre 1806), grand-duc dans l'ancien évêché de Wurzbourg, cédé par la Bavière; de plus, la partie la plus importante de son précédent électorat, Salzbourg et Berchtolsgaden, c'est-à-dire la vallée supérieure et moyenne de la Salza, était, avec le titre de duché, incorporé à la monarchie autrichienne; enfin on avait stipulé pour un prince autrichien, qui fut l'archiduc Antoine, la grande-maîtrise héréditaire de l'ordre teutonique, avec la souveraineté sur Mergentheim et les autres possessions territoriales de l'ordre. En somme, la monarchie autrichienne perdait au traité de Presbourg environ 65,000 kilomètres carrés et un peu plus de 3,000,000 d'habitants; son chef abdiquait en outre implicitement la couronne impériale d'Allemagne, en reconnaissant le titre royal aux souverains de Bavière et de Wurtemberg, et en abandonnant à son sort la noblesse immédiate d'empire. La formation de la confédération du Rhin sous le protectorat de Napoléon Ier ne tarda pas à motiver l'abdication officielle aussi de la dignité d'empereur romain : le 6 août 1806, François II,

le vingt et unième prince de la dynastie fondée par Rodolphe de Habsbourg qui, en qualité d'empereur ou de roi, eût été à la tête du saint-empire romain de nation germanique, se déclara délié de ses obligations envers le corps germanique et délia de son côté tous les membres de l'empire de leurs devoirs constitutionnels; il n'était plus dès lors que François Ier, empereur héréditaire d'Autriche.

Épuisée par la catastrophe de l'année 1805, l'Autriche observa une stricte neutralité pendant la guerre de la quatrième coalition (1806-1807), qui réduisit à des extrémités bien plus désastreuses encore sa rivale, la Prusse; ce ne fut que lorsque les affaires d'Espagne eurent appelé au loin la majeure partie des armées françaises, qu'on commença à concevoir de nouveau à Vienne l'espoir d'une restauration de la monarchie dans ses limites antérieures. L'armée, réorganisée par le généralissime archiduc Charles, était belle et nombreuse; l'Angleterre promettait d'abondants subsides et une diversion puissante; on comptait sur un mouvement national suscité en Allemagne par l'exemple du peuple espagnol; et après quelques hésitations, on se décida à risquer une nouvelle passe d'armes avec la France, en signant avec le cabinet britannique les traités de la cinquième coalition (1809). L'Autriche, dans cette quatrième guerre contre la France de 1789, fit des efforts héroïques, couronnés de succès partiels; elle finit néanmoins par succomber sous le nombre. En effet Napoléon Ier ne disposait pas seulement contre elle des forces militaires de la France, de l'Italie, de la confédération du Rhin, de la Pologne; il avait, en outre, l'alliance de la Russie, dont le concours militaire paralysa dès le début une partie de l'armée autrichienne. L'Angleterre, au contraire, ne commença son expédition de Walcheren que trois semaines après que le coup décisif eût été porté à Wagram; l'appel adressé par l'archiduc Charles au peuple allemand dès le 8 avril 1809, ne produisit que quelques prises d'armes partielles, sans grande importance militaire, sous le major prussien Schill, sous le colonel westphalien Doernberg, sous le duc Frédéric-Guillaume de Brunswick; quant à l'insurrection locale du Tyrol, quoique trois fois victo-

rieuse des Bavarois et des Français, la troisième fois encore au mois d'août 1809, elle fut incapable d'exercer une influence sérieuse sur la marche générale de la guerre, et fut finalement étouffée dans le sang des paysans, après la conclusion de la paix de Vienne. La grande lutte se concentra sur le Danube; vainqueur à Eckmuhl au sud de Ratisbonne, le 22 avril 1809, Napoléon I[er] entra une seconde fois dans la capitale de l'Autriche, le 13 mai; les sanglants combats d'Aspern et d'Essling, livrés sur la rive gauche du fleuve à la hauteur de l'île Lobau (21. 22 mai), laissèrent pour six semaines les choses en suspens; mais alors la terrible bataille de Wagram, perdue par l'archiduc Charles le 6 juillet 1809 à quelques kilomètres au nord du Danube, au milieu de ce même Marchfeld, à l'extrémité orientale duquel Rodolphe I[er] avait fondé cinq siècles auparavant, par sa victoire sur Ottocar II, la grandeur territoriale de la maison de Habsbourg, abattit de nouveau l'Autriche aux pieds du grand capitaine. L'armistice de Znaim (12 juillet 1809) livrait aux troupes françaises toute la moitié occidentale de la monarchie, en même temps que les Polonais et les Russes occupaient la Galicie entière; après des négociations longues et laborieuses à Altenburg en Hongrie, les plénipotentiaires autrichiens finirent par se soumettre aux conditions de paix dictées par l'empereur des Français, qui furent enregistrées dans le traité de Vienne du 14 octobre 1809.

Ce traité, qu'on appelle aussi la paix de Schoenbrunn, du nom de la résidence impériale où Napoléon I[er] y apposa sa signature le lendemain 15 octobre, imposait à l'Autriche une nouvelle perte de 110,000 kilomètres carrés et de 3,500,000 âmes. Au sud-ouest, elle abandonnait toutes ses provinces maritimes, la partie du comté de Gorice, qui n'avait pas été précédemment cédée, le comté récemment acquis de Monfalcone, le gouvernement de Trieste, la Carniole entière, la partie supérieure de la Carinthie ou le cercle de Villach, enfin tout le pays situé à droite de la Save, depuis sa sortie de la Carniole jusqu'à la frontière turque, en d'autres mots la majeure partie de la Croatie, Fiume et l'Istrie autrichienne: l'ensemble de ces territoires, augmenté de l'Istrie et de

la Dalmatie ci-devant vénitiennes, ainsi que du territoire de l'ancienne république de Raguse, fut annexé à l'empire français pour y former les sept provinces illyriennes de Carinthie (chef-lieu Villach), de Carniole (chef-lieu Laibach), d'Istrie (chef-lieu Trieste), de Croatie civile (chef-lieu Karlstadt), de Croatie militaire (chef-lieu Karlstadt), de Dalmatie (chef-lieu Zara) et de Raguse (chef-lieu Raguse). A l'ouest, l'Autriche cédait à la Bavière le duché de Salzbourg et Berchtolsgaden qu'elle possédait depuis le traité de Presbourg, le quartier de l'Inn qu'elle avait usurpé sur sa voisine dans les dernières années du règne de Marie-Thérèse, et une partie du quartier du Hausruck, qui de temps immémorial faisait partie de l'Autriche au-dessus de l'Enns; de plus, elle acquiesçait, au nom de l'archiduc Antoine, grand-maître teutonique héréditaire depuis la paix de 1805, à la suppression de l'ordre dans les états de la confédération du Rhin, décrétée par Napoléon à Ratisbonne dès le 24 avril 1809. Au nord et au nord-est, quelques enclaves bohémiennes en Lusace passaient à la Saxe; la Galicie nouvelle, occidentale ou septentrionale, quelque peu augmentée même aux dépens de la Galicie ancienne, orientale ou méridionale, était abandonnée au duché de Varsovie; enfin un dernier article portait que la Russie devait être dédommagée de ses frais d'armement par la cession de 400,000 âmes, à déterminer à l'amiable dans la Galicie ancienne, sans que cependant son lot pût comprendre la ville de commerce importante de Brody, et le traité de Léopol ou Lemberg du 19 mars 1810 lui livra en conséquence le cercle de Tarnopol et les districts avoisinants, dans la partie la plus orientale de la Pologne autrichienne, au nord du Dniester.

Par suite de toutes ces cessions, la monarchie autrichienne ne comptait plus, à la date de l'année 1810, que vingt et un millions d'habitants, répartis sur 512.000 kilomètres carrés. Elle avait successivement renoncé, non-seulement à la Belgique et au Milanais, au Vénitien et à la moitié de la Galicie, provinces lointaines ou nouvellement acquises, mais encore à une multitude de vieilles possessions héréditaires sur ses frontières occidentales et méridionales; coupée entièrement de la mer, où elle avait perdu

à la fois les ports vénitiens à peine acquis et ses stations séculaires de Trieste et de Fiume, elle était plus que jamais confinée dans l'intérieur du continent européen. Sans doute, malgré la banqueroute déclarée sans vergogne en 1811, son sort était bien préférable encore à celui de la Prusse : le noyau même de l'empire était intact; les trois *pays de la couronne* par excellence, l'Autriche, la Bohême et la Hongrie, avaient à peine été entamés; derrière sa nouvelle ligne de frontières, formée au sud par le cours de la Save, à l'ouest par une ligne presque droite qui courait d'Eger à Klagenfurt, il restait une masse compacte de territoires; mais en face du gigantesque empire français, qui par lui-même ou par ses vassaux l'étreignait de trois côtés, la monarchie des Habsbourg n'en paraissait pas moins condamnée désormais au rôle subordonné d'un satellite de la politique napoléonienne; l'alliance de famille contractée avec la nouvelle dynastie, par le mariage de Napoléon Ier avec l'archiduchesse Marie-Louise (11 mars-1er avril 1810), semblait d'ailleurs l'enchaîner à jamais à la France. La campagne de Russie et l'insurrection de l'Allemagne du nord contre la domination française, qui en fut la suite, en décidèrent autrement; lentement, insensiblement, le cabinet de Vienne, où depuis 1809 le comte de Metternich avait pris la direction des affaires étrangères, se détacha de l'alliance française; par une série d'atermoiements, il passa de la coopération militaire à la neutralité armée, de la neutralité armée à une hostilité déclarée; et, les circonstances aidant, il finit par reconstituer un empire autrichien plus puissant qu'il ne l'avait été avant ses désastres.

La tactique de Napoléon Ier avait consisté de tout temps à récompenser ses alliés en leur attribuant une partie de la dépouille des vaincus; c'est ainsi qu'après la campagne de 1809, il avait rémunéré par un léger accroissement de territoire le zèle déployé par le propre frère de l'empereur François Ier, l'ancien grand-duc de Toscane devenu grand-duc de Wurzbourg, à faire marcher ses troupes sous les aigles françaises contre le chef de sa maison; le traité d'alliance signé à Paris le 14 mars 1812 entre la France et l'Autriche, en vue de la guerre de Russie, s'ins-

pira des mêmes principes. Contre la promesse d'un corps auxiliaire de 30,000 hommes, l'empereur des Français laissait espérer à son beau-père la restitution des provinces illyriennes en échange de la partie de la Galicie qui pourrait être réunie à un futur royaume de Pologne, et il s'engageait de plus à lui fournir des indemnités et des agrandissements de territoire « qui non-seulement compenseraient les sacrifices et charges de sa coopération dans la guerre, mais qui seraient un monument de l'union intime et durable des deux souverains ». Malgré ces perspectives flatteuses, les hommes d'état de Vienne ne s'engagèrent qu'avec hésitation dans la grande aventure ; ils avaient stipulé prudemment que l'armée autrichienne ne pourrait être divisée, qu'elle formerait toujours un corps distinct et séparé ; ils lui avaient donné comme général, un autre *Fabius Cunctator*, le prince de Schwarzenberg. Celui-ci se contenta, pendant la campagne de 1812, de démonstrations militaires en Volhynie, assez analogues à celles que l'armée russe avait faites en Galicie en 1809 ; il se hâta, à la nouvelle de la catastrophe de la grande armée, de se replier sur Varsovie ; et le 23 décembre 1812 il se faisait autoriser par le roi de Naples, représentant de l'empereur des Français, à conclure avec les Russes un armistice, dès lors définitif, quoique tacite et non écrit. L'hiver et le printemps de 1813 se passèrent en armements : l'Autriche, sans répudier encore l'alliance française, prêtait une oreille de plus en plus complaisante aux ouvertures de la Russie, de la Prusse et de l'Angleterre, de se poser en puissance médiatrice. Après les batailles de Lutzen et de Bautzen, suivies de l'armistice de Poischwitz (5 juin 1813), elle fit un pas de plus : M. de Metternich, qui ne s'était pas laissé intimider par les violences de langage de Napoléon dans sa fameuse audience du 28 juin, obtint deux jours plus tard, par la convention de Dresde du 30 juin 1813, que l'empereur des Français acceptât officiellement à son tour, comme l'avaient déjà fait les puissances engagées dans la sixième coalition, la médiation autrichienne pour la paix, soit générale, soit continentale, et l'ouverture d'un congrès à Prague. L'intention du cabinet autrichien de profiter des embarras de Napoléon, pour

récupérer au moins en partie les pertes des dernières années, était dès lors évidente; mais il poursuivait son but avec une prudence cauteleuse; tout en dénonçant l'alliance française au moment où s'ouvrirent les conférences de Prague, il protestait solennellement que ce n'était que pour y figurer avec plus d'impartialité. Et ces tergiversations n'étaient pas un simple jeu; on savait à Vienne tout ce qu'on risquait à s'engager dans une cinquième guerre contre la France; on n'aurait pas mieux demandé que d'obtenir des concessions acceptables sans avoir à tirer l'épée; jusqu'au dernier jour on refusa de prendre des engagements formels avec les coalisés. Mais les lenteurs calculées de Napoléon, qui ne voulait pas croire à une défection complète de l'Autriche, empêchèrent toute négociation sérieuse de s'ouvrir à Prague avant l'expiration de l'armistice; le 10 août 1813, au coup de minuit, les ministres de Russie et de Prusse, sûrs dès lors de l'accession de l'Autriche à la coalition, déclarèrent le congrès dissous; le lendemain, 11 août, M. de Metternich annonçait aux plénipotentiaires français que ses fonctions de médiateur étaient terminées; vingt heures plus tard (12 août) il leur notifiait que l'Autriche joignait ses forces à celles des alliés. Le reste, on ne le sait que trop : Napoléon Ier gagna une dernière grande bataille à Dresde (26.27 août 1813); mais les défaites de ses lieutenants, en Bohême, en Silésie, en Brandebourg, lui arrachèrent le prix de sa victoire ; la *bataille des peuples* de Leipzig (16.18.19 octobre 1813) entraîna l'expulsion des Français de l'Allemagne ; dans les derniers jours de novembre, le premier empereur héréditaire d'Autriche refaisait, à vingt et un ans de distance, une seconde entrée dans la ville impériale de Francfort, où il avait jadis été chercher la couronne du saint-empire; puis, quelques mois plus tard, chose tout autrement inouïe, il entrait, avec ses alliés, dans la capitale de la France épuisée par ses victoires !

L'Autriche avait moins fait qu'aucune des autres grandes puissances européennes pour amener la chute de Napoléon Ier; mais elle avait jeté dans la balance l'appoint décisif. Aussi, de même que pendant la guerre c'était le feld-maréchal autrichien

prince de Schwarzenberg qui avait porté le titre et exercé les fonctions de généralissime des forces coalisées, ce fut au ministre des affaires étrangères autrichien, dorénavant prince de Metternich, que revint l'honneur de diriger les délibérations du congrès réuni, dans la capitale même de l'Autriche, pour procéder à la réorganisation territoriale du continent, conformément aux bases posées dans le traité de Paris du 30 mai 1814, par lequel l'Europe victorieuse avait réduit la France à ses anciennes limites : la cour de Vienne en profita pour stipuler au mieux de ses intérêts particuliers. Dès le début de la guerre, il avait été convenu entre les puissances coalisées que la monarchie autrichienne serait reconstruite sur l'échelle la plus rapprochée possible de celle où elle se trouvait en 1805 ; il s'agissait maintenant d'obtenir ce résultat dans les conditions les plus favorables, tout en tenant compte des positions prises et des faits accomplis pendant la guerre.

Du côté de la Pologne, il n'y eut point de difficultés. L'Autriche était consentante à la transformation du duché de Varsovie en un royaume polonais au profit du czar Alexandre Ier ; elle ne reprit par conséquent que les districts de la Galicie orientale ou ancienne cédés au duché de Varsovie et à la Russie par le traité de Vienne et la convention de Lemberg des années 1809 et 1810, en renonçant à la Galicie occidentale ou nouvelle, qu'elle n'avait possédée que depuis 1795 jusqu'en 1809. Le tout fut réglé par un traité signé à Vienne le 3 mai 1815 par les plénipotentiaires russes et autrichiens, et le congrès n'eut qu'à enregistrer les arrangements pris entre les deux puissances.

Le lot de l'Autriche en Italie put également être réglé d'une manière définitive par l'acte final de Vienne du 9 juin 1815. Les troupes impériales, après avoir chassé les Français des provinces illyriennes, l'avaient envahie dès la fin de 1813 ; le vice-roi Eugène Beauharnais leur avait opposé une courageuse résistance, prolongée, malgré la défection de Murat, plus longtemps que celle de Napoléon lui-même ; ce n'était que le 16 avril 1814 qu'il avait signé, en avant de Mantoue, l'armistice par lequel il s'engageait à renvoyer au delà des Alpes les troupes

françaises sous ses ordres. A ce moment, il se flattait encore de l'espoir de conserver pour lui-même la couronne d'Italie, en restant à la tête des troupes italiennes; mais il n'avait pas tardé à éprouver la versatilité populaire : Milan soulevée aux cris de « Vive la patrie, mort aux Français! » avait mis en fuite son sénat et massacré un de ses ministres (20 avril 1814). Quelques jours après, les Autrichiens entraient dans la capitale de la Lombardie, et une députation envoyée en toute hâte à Paris pour demander un royaume italien sous un archiduc, recevait de François Ier la réponse catégorique, « qu'il était né Italien, qu'il avait conquis la Lombardie par les armes, et qu'il enverrait ses ordres à Milan »; ces ordres s'étaient bientôt traduits par une prise de possession solennelle (23 mai 1814). Le congrès abandonna sans nulle hésitation à l'Autriche toute l'Italie du nord-est, entre le Tessin, le Pô et l'Adriatique, laquelle, sauf le Tyrol méridional uni de nouveau à la partie septentrionale du pays, fut constituée en un royaume lombard-vénitien par lettres-patentes impériales du 7 avril 1815 ; la décision à cet égard était antérieure de plusieurs mois à l'épisode des Cent-Jours et à l'intermède moins sérieux de la campagne de Murat en Italie. Par contre il lui refusa, après comme avant la prise d'armes du roi de Naples, les légations pontificales; elle dut se contenter de la petite partie du Ferrarais au nord du Pô, et du droit de garnison à Ferrare et à Comacchio.

En Allemagne, la nouvelle délimitation de la monarchie autrichienne fut beaucoup plus longue et plus pénible à établir. Le cabinet de Vienne avait tout d'abord renoncé à reprendre les anciennes possessions habsbourgeoises aux Pays-Bas et en Souabe; mais il tenait à récupérer les provinces plus voisines, adhérentes au tronc même de la monarchie, qui avaient passé entre les mains de la Bavière pendant la période napoléonienne ; or la Bavière s'était engagée par le traité de Ried près Braunau, signé le 8 octobre 1813 entre le général autrichien prince de Reuss et le général bavarois comte de Wrede, à faire les cessions qui seraient jugées nécessaires, mais elle avait stipulé en retour l'indemnité la plus complète, et cette

indemnité complète, on ne parvint pas à la trouver : de là, des négociations extrêmement compliquées, qui remirent en fin de compte l'Autriche en possession d'à peu près tout ce qu'elle réclamait, mais sans la dégager entièrement de sa parole. Déjà avant la réunion du congrès, une convention secrète conclue à Paris le 3 juin 1814 lui avait valu la rétrocession immédiate du Tyrol bavarois et du Vorarlberg, en échange de Wurzbourg et d'Aschaffenbourg qui se trouvaient entre ses mains par l'abdication de leurs souverains, l'ancien grand-duc de Toscane et l'ancien électeur-archichancelier; mais celle des quartiers de l'Inn et du Hausruck d'une part, du duché de Salzbourg et Berchtolsgaden d'autre part, dut être renvoyée au congrès à cause des dédommagements à procurer à la Bavière aux dépens d'autres princes allemands, et ne put être insérée dans l'acte final de Vienne par suite de l'opposition de ceux-ci. L'instrument diplomatique du 9 juin 1815 attribua donc provisoirement à l'Autriche le solde des territoires disponibles, sur les deux rives du Rhin, dans les anciens départements de la Sarre, du Mont-Tonnerre, de Fulde et de Francfort, sauf à elle à s'arranger avec la Bavière. Des promesses formelles d'un complément d'indemnité déterminèrent en effet la Bavière à échanger, par le traité de Munich du 14 avril 1816, les provinces réclamées par l'Autriche contre ce solde de territoires vacants; mais la diplomatie autrichienne avait promis plus qu'elle ne put tenir, et, de guerre lasse, elle tâcha de se dégager de toute responsabilité ultérieure relativement à la non-exécution du traité de Ried selon sa teneur complète, par une déclaration d'impuissance, qu'elle fit insérer au recez général de la commission territoriale de Francfort du 20 juillet 1819. De son côté la Bavière, profitant de ce que son traité avec l'Autriche avait négligé de stipuler en termes exprès la rétrocession de Berchtolsgaden en même temps que celle de Salzbourg, refusa obstinément de se dessaisir de ce petit pays, et l'a gardé jusqu'aujourd'hui.

Voilà pour la marche des négociations relatives à la reconstruction de la monarchie habsbourgeoise; il reste à mieux préciser sa constitution territoriale nouvelle, telle que l'établissaient

les traités de 1815 et des années suivantes, en la comparant à ce qu'elle avait été au début et pendant le cours des guerres de la Révolution et de l'Empire. L'Autriche renonçait à la fois à ses anciennes possessions aux Pays-Bas, en Souabe, en Brisgau et dans les Grisons, à la Galicie nouvelle, occidentale ou septentrionale, usurpée au troisième partage de la Pologne, et à l'ancienne prévôté de Berchtolsgaden, que lui avait momentanément value la paix de Presbourg. Elle récupérait d'un côté les provinces illyriennes, le Tyrol tant allemand qu'italien, le Vorarlberg, les quartiers de l'Inn et du Hausruck, le Milanais et le Mantouan, et les districts momentanément distraits de la Galicie ancienne ou orientale, qu'elle possédait déjà avant 1792 ; de l'autre, les provinces vénitiennes et les anciens évêchés ou archevêchés de Brixen, de Trente et de Salzbourg, qui lui avaient été momentanément assignés, comme indemnités, par les traités de 1797, de 1802 et de 1805. Enfin elle acquérait à neuf le reste du Vénitien, sauf les îles ioniennes ; les vallées de Chiavenna, de la Valteline et de Bormio, anciens pays sujets des Grisons, incorporés à l'Italie depuis 1797 ; quelques lambeaux de territoire, ci-devant possessions du saint-siége ou des ducs de Parme, situés sur la rive gauche du Pô ; et, en dernier lieu, le domaine de l'antique république de Raguse, que Napoléon Ier avait occupé en 1806 et réuni en 1809, avec ses 56,000 habitants, aux provinces illyriennes.

Au total, au lieu des 24 millions d'habitants qu'elle comptait en 1792 sur 640,000 kilomètres carrés, la monarchie autrichienne présentait en 1815 une population de 28 millions d'âmes répartie sur 668,000 kilomètres carrés. L'ancienne dispersion et dissémination des territoires habsbourgeois avait disparu ; il n'en restait qu'un unique exemple à l'extrémité méridionale de l'empire, où une double solution de continuité interrompait (et interrompt encore) le littoral dalmate, parce que, à l'exemple de Napoléon Ier, l'Autriche a respecté les droits souverains de la Porte sur les deux langues de terre de Klek et de la Suttorina, que les Ragusains cédèrent autrefois au sultan, au nord et au sud de leur territoire, pour éviter tout contact direct avec leur dangereuse voisine, la république de Venise. Enfin toutes

les provinces réunies sous le sceptre de François Ier l'appelaient dorénavant du même titre supérieur d'empereur héréditaire d'Autriche, et une simplification relative avait eu lieu dans leur longue nomenclature par la création, au moyen des pays italiens, d'un royaume lombard-vénitien ou royaume de la couronne de fer, et par la réunion de la Carinthie, de la Carniole et de l'Istrie en un royaume d'Illyrie.

Quelques mots encore sur les décisions du congrès de Vienne, relativement aux secundo-génitures habsbourgeoises en Italie, et à la position de l'Autriche en Allemagne.

Les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla n'étaient que viagèrement attribués à l'archiduchesse Marie-Louise, ci-devant impératrice des Français, et réservés pour l'avenir à leurs anciens souverains bourboniens, provisoirement établis à Lucques ; mais l'Autriche, par le traité de Paris du 10 juin 1817, obtenait droit de garnison à Plaisance et sauvegardait son droit d'expectative sur les trois duchés en cas d'extinction de la ligne des infants, selon la teneur de la paix d'Aix-la-Chapelle de 1748. Les héritages des Médicis et des Este au contraire étaient restitués sans restriction à deux archiducs : Ferdinand III, le fils puîné de l'empereur Léopold II, tour à tour électeur de Salzbourg et grand-duc de Wurzbourg par la volonté du premier consul et de l'empereur des Français, redevenait grand-duc de Toscane, avec les présides toscans en plus, sans compter l'expectative de Lucques, qui revint en effet en 1847 à son fils Léopold II, par l'abdication des Bourbons de Parme, avant même que la mort de Marie-Louise eût mis ceux-ci en possession de leur principauté patrimoniale ; et François IV, le fils de l'archiduc Ferdinand et de Marie-Béatrice d'Este, reprenait les duchés de Modène, Reggio et Mirandole, auxquels vinrent s'ajouter depuis Massa et Carrare à la mort de sa mère (1829), et Guastalla par suite d'une rectification de frontières avec les pays voisins (1847).

Quant à l'empire d'Allemagne, nous avons dit ailleurs que l'empereur François Ier s'était refusé, sans la moindre hésitation, à en demander le rétablissement ; mais nous avons vu aussi que

l'Autriche s'était attribué la présidence de la diète germanique de Francfort ; ajoutons, qu'en entrant dans la nouvelle confédération avec toutes ses provinces anciennement d'empire, elle les mettait toutes sous la garantie militaire de ses confédérés allemands, malgré leur nationalité en partie slave et italienne. Ces provinces, d'après l'acte fédéral du 8 juin 1815, commenté par le protocole autrichien du 6 avril 1818, étaient l'Autriche, le Salzbourg, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, Gorice et Gradisca, l'Istrie anciennement autrichienne avec Trieste, le Tyrol et le Vorarlberg, la Bohême, la Moravie, la Silésie autrichienne et les duchés d'Auschwitz et de Zator en Galicie.

CHAPITRE V

La monarchie autrichienne depuis 1815.

La monarchie autrichienne, reconstituée au congrès de Vienne, formait pour la première fois un tout compacte sur la carte, depuis le lac de Constance et les bords du Pô jusqu'aux collines du Dniester et du Bug, et depuis les frontières de la Turquie jusqu'aux sommets des monts des Mines. Le Tyrol et le royaume lombard-vénitien s'intercalaient, il est vrai, assez loin au sud-ouest entre la Petite-Allemagne et les états italiens, et la Dalmatie se prolongeait au sud comme une étroite bande de terre entre la mer Adriatique et l'empire ottoman ; mais l'ancien morcellement avait disparu, toutes les provinces se tenaient et se défendaient mutuellement, et, sauf le peu d'étendue des côtes, le lotissement topographique du nouvel empire autrichien était presque irréprochable. Il n'en était pas de même, tant s'en faut, au point de vue des populations qui habitaient les vastes états, conservés, repris ou nouvellement acquis par la dynastie des Habsbourg ; à cet égard, l'absence de cohésion, mal invétérée de la monarchie autrichienne, persistait autant que jamais. Les peuples réunis sous le sceptre impérial différaient à l'infini par les origines, par la langue, par les mœurs, par les institutions ; on peut dire qu'en dehors de la religion catholique, que professait et que professe la très-grande majorité d'entre eux, ils n'avaient en commun que la personne et le service de l'empereur. L'empire, dont un tiers appartenait à la confédération germanique, tandis que les deux autres tiers lui restaient étrangers, se composait d'une multitude de royaumes, de duchés, de prin-

cipautés, de margraviats et de comtés, plutôt juxtaposés que réunis; certains de ces pays de la couronne avaient conservé des priviléges particuliers, des formes représentatives qui remontaient au moyen âge, et, si les états provinciaux du Tyrol par exemple n'étaient qu'un embarras, la diète de Hongrie créait un état dans l'état, et un état qui exigeait d'autant plus de ménagements que la couronne de saint Étienne, en dehors de la Hongrie proprement dite, comprenait aussi la Transylvanie, l'Esclavonie et la Croatie. Un péril beaucoup plus grand encore que cette constitution politique intérieure si diverse, résultait de l'antagonisme des grandes races qui se partageaient la monarchie ; les Allemands, les Madgyars, les Italiens, les Roumains, les Slaves, qui eux-mêmes se subdivisaient en Tchèques et Slovaques, Polonais et Ruthènes, Windes, Croates et Serbes, avaient tous des mœurs, une langue, un degré de civilisation différents, et ne se rencontraient qu'en un seul point, la prétention à une administration nationale.

Gouverner une conglomération de pays et de peuples si peu homogènes, était en soi-même une œuvre fort difficile; elle l'était doublement au milieu des complications de la politique européenne, alors qu'il s'agissait à la fois de tenir en respect l'esprit nouveau de la Révolution française, de contenir l'Allemagne et l'Italie, de protéger l'empire ottoman, seul voisin qui ne fût pas un danger permanent, et de faire face tour à tour à la Prusse, à la Russie et à la France. Le prince de Metternich, ministre tout-puissant de François Ier et de son fils Ferdinand Ier, qui lui succéda en 1835, y réussit longtemps, en se faisant au dedans et au dehors le défenseur obstiné du *statu quo;* au dedans, il n'admit même pas l'idée d'une réforme dans le sens libéral moderne, et l'on a gardé le souvenir de la naïve réponse de François Ier à une députation hongroise : « *Totus mundus stultisat et quœrit constitutiones imaginarias* »; au dehors, il ne songea qu'à maintenir l'ordre de choses créé par les traités de 1815, sauf à en profiter pour étendre l'influence autrichienne en Italie et en Allemagne. Grâce à ce ystème poursuivi avec une rare conséquence, l'Autriche se maintint en équilibre pendant trente-trois ans, malgré les ferments

de dissolution qui la travaillaient, et malgré les secousses qui à plusieurs reprises vinrent ébranler le monde européen. Le gouvernement central, greffé sur un faisceau d'administrations provinciales particulières, sut maintenir les nationalités les unes par les autres et réprimer leurs aspirations d'indépendance, tantôt par la ruse et tantôt par la force ; en Bohême et en Hongrie, il paralysa avec l'aide des intérêts opposés le *tchéquisme* des grands seigneurs et le *madgyarisme* des démocrates ; en Lombardie et en Galicie, il terrorisa les classes élevées de la société par les exécutions et les jacqueries. En même temps, pour mieux empêcher les mouvements révolutionnaires de pénétrer chez elle, l'Autriche pesait lourdement sur les pays voisins ; en Allemagne, elle sévit au moyen de la diète de Francfort, son docile instrument, contre les sociétés secrètes, contre la presse, contre les chambres électives, voire contre les gouvernements confédérés réputés trop libéraux ; en Italie, elle fut toujours prête à intervenir entre les princes et les peuples, occupa en 1821 le Piémont et Naples, en 1831 et 1832 les légations pontificales, Parme et Modène, et fit signer successivement à toutes les dynasties habsbourgeoises et bourboniennes de la péninsule, des traités par lesquels elles s'engageaient formellement à ne pas suivre une politique contraire aux principes du gouvernement impérial ; en Pologne enfin, après les troubles de la Galicie, elle se fit autoriser par les deux autres puissances copartageantes, à mettre fin à l'existence autonome du dernier vestige de la glorieuse république d'autrefois, et s'incorpora, le 6 novembre 1846, la ville de Cracovie avec son territoire de 12 ou 1,300 kilomètres carrés, au mépris des traités de Vienne, qui le 3 mai 1815 l'avaient constituée en ville libre sous le protectorat des trois puissances du Nord.

Mais le système tant vanté de M. de Metternich ne dura même pas aussi longtemps que lui, et sa chute, au lendemain de la révolution de Février (13 mars 1848), mit à nu le peu de consistance de la monarchie autrichienne. Ailleurs, les gouvernements seuls étaient renversés ou menacés ; en Autriche, l'existence même de l'état se trouva mise en question ; pays

allemands, pays hongrois, pays slaves, pays italiens eurent, à tour de rôle ou simultanément, leurs révolutions particulières, à la fois parallèles et contradictoires, parce que c'étaient bien moins des dissentiments politiques que des querelles de races qui en étaient la cause principale. Les derniers jours du règne de Ferdinand I[er] et les débuts de celui de son neveu François-Joseph I[er], un jeune homme de dix-huit ans en faveur duquel il abdiqua le 2 décembre 1848, rappellent d'une manière frappante, mais dans des proportions beaucoup plus considérables, l'époque désastreuse où Ferdinand II avait succédé à Mathias; et cette fois-ci encore, comme en mainte circonstance antérieure, comme plus particulièrement à ce moment critique du commencement de la guerre de trente ans, l'empire des Habsbourg échappa au naufrage: il fut sauvé par l'armée, qui, elle, ne connaissait que l'empereur et le culte du drapeau, et grâce à la situation générale des affaires européennes, qui motiva l'abstention de la seconde république française et l'intervention armée du czar de Russie.

Les mouvements des provinces allemandes et tchèques tirèrent le moins à conséquence. Ferdinand I[er] leur avait promis une constitution dès le 15 mars 1848, et dans l'attente de sa promulgation les deux capitales, Vienne et Prague, étaient sous le coup d'une agitation continue; à Vienne, l'émeute, victorieuse le 15 mai, resta maîtresse du terrain par la fuite de l'empereur à Innsbruck (17 mai); à Prague, un congrès des populations slaves, ouvert le 2 juin, ne tarda pas à dégénérer en assemblée révolutionnaire. Mais le prince de Windischgraetz maîtrisa à coups de canon la métropole bohémienne (12 à 14 juin), et le mouvement séparatiste tchèque se trouva étouffé dans son germe; par contre-coup, un certain ordre se rétablit même à Vienne. Restait cependant la question constitutionnelle, que devait résoudre une diète constituante autrichienne réunie à Vienne le 2 juillet, en même temps qu'à Francfort les députés que les pays allemands de la monarchie avaient envoyés au parlement constituant allemand, et avec eux l'archiduc Jean en sa qualité de régent de l'empire d'Allemagne, étaient chargés de

participer à la réorganisation de la grande patrie allemande. A Vienne, moins encore qu'à Francfort, on n'arriva à aucun résultat pratique; de nouveaux désordres ensanglantèrent les rues et donnèrent le prétexte désiré pour en finir par les armes; le 31 octobre, Windischgraetz et Jellachich prirent la ville d'assaut; la diète fut transférée à Kremsier en Moravie, puis dissoute; et la constitution octroyée le 4 mars 1849 par le nouvel empereur ne fut jamais mise en vigueur.

Le soulèvement de l'Italie autrichienne fut plus sérieux et menaça momentanément l'intégrité de la monarchie. Les populations urbaines du Lombard-Vénitien, depuis longtemps mûres pour l'insurrection, s'y jetèrent huit jours après les premiers troubles de Vienne; Venise conquit sa liberté sans combat (21 mars 1848); Milan expulsa les troupes impériales après une lutte acharnée (18 à 22 mars), et appela le roi de Sardaigne, Charles-Albert, qui venait de lancer sa déclaration de guerre contre l'Autriche (23 mars); déjà Modène avait chassé son archiduc; le grand-duc de Toscane n'évitait pour le moment un sort pareil que grâce à la constitution qu'il avait promulguée dès le 17 février. Mais le vieux feld-maréchal Radetzky se cramponna à la ligne militaire de l'Adige, à l'abri du fameux quadrilatère formé par les quatre forteresses de Vérone, Legnano, Mantoue et Peschiera; il renforça son armée, pendant que le ministère viennois négociait à Londres et allait jusqu'à offrir la cession de la Lombardie proprement dite et l'administration à part du Vénitien (mai 1848); puis il reprit l'offensive, soumit le Vénitien (juin), battit les Piémontais sur le Mincio (fin juillet), et rentra à Milan le 6 août 1848. L'armistice Salasco le laissa en possession du Lombard-Vénitien et du Modenais, à l'exception de la seule Venise, et lorsque au printemps suivant Charles-Albert voulut encore une fois tenter le sort des armes, la bataille de Novare termina la guerre à l'avantage de l'Autriche, quatre jours seulement après la reprise des hostilités (23 mars 1849). L'attitude de la France couvrit le Piémont; mais les troupes autrichiennes occupèrent sans coup férir Bologne, Ancône, la Toscane (que le grand-duc avait dû quitter au mois de février), et

le 28 août 1849 l'héroïque Daniel Manin était lui-même obligé de capituler dans Venise affamée. La domination autrichienne se trouva rétablie dans l'Italie septentrionale; mais plus que jamais elle ne reposait que sur la force brutale.

En Italie, l'Autriche avait triomphé par elle-même; pour réduire à l'obéissance la Hongrie révoltée, elle fut obligée d'accepter le concours militaire de la Russie. Les idées démocratiques et séparatistes à la fois, que représentait le grand agitateur Louis Kossuth, s'étaient fait valoir à la diète hongroise dès les dernières années du règne de M. de Metternich; elles triomphèrent en 1848, et la cour de Vienne, au milieu du désarroi général, accorda de fait la séparation, en nommant un ministère hongrois responsable à la diète. Mais alors les Madgyars, la race prépondérante, voulurent imposer leur domination et leur langue, non-seulement aux Slaves, aux Allemands et aux Roumains de leur propre pays, mais encore à ceux des autres royaumes et principautés de la couronne de saint Étienne; et aussitôt une affreuse guerre de races s'engagea de tous les côtés. Les Serbes du Banat et de la Bacska (que soutenaient leurs frères les Serbes tributaires de la Porte), les Esclavons et les Croates en masse, les Roumains et les Saxons de la Transylvanie se prévalurent de leur fidélité au gouvernement central pour prendre les armes contre les Madgyars, et l'on put dire, par une plaisanterie aussi triste que vraie, que le roi de Hongrie se faisait la guerre à lui-même en sa qualité de roi de Croatie, tout en restant neutre comme empereur d'Autriche. Cette neutralité apparente ne fut pas d'ailleurs de longue durée; quoique les formes extérieures d'obédience eussent été jusque-là respectées à Pesth, un manifeste royal prononça le 3 octobre 1848 la dissolution de la diète hongroise; celle-ci refusa de se séparer et élut Kossuth président du comité de la défense nationale. En réponse à cette manifestation, Windischgraetz, le vainqueur de Prague et de Vienne, envahit la Hongrie pendant l'hiver de 1848 à 1849; mais il fut obligé de battre en retraite devant la levée en masse hongroise, et alors à Debreczin, en plein pays madgyar, la diète prononça solennellement la déchéance de la maison de

Habsbourg et proclama Kossuth dictateur (14 avril 1849). L'Autriche, à bout d'efforts, commençait à désespérer de vaincre à elle seule les Hongrois; elle se résigna à accepter l'aide du czar Nicolas Ier, lui-même effrayé pour la tranquillité de la Pologne. Les armées hongroises, prises entre les forces écrasantes qui s'avançaient à la fois par les Karpathes et le long du Danube, ne purent, à force d'héroïsme, que prolonger de quelques semaines leur résistance désespérée; Kossuth se réfugia en Turquie; Goergey capitula à Vilagos, au nord de la Maros, le 13 août 1849, et la dernière forteresse du pays, Comorn, ouvrit à son tour ses portes le 27 septembre 1849. La Hongrie était subjuguée elle aussi, et de nombreuses exécutions signalèrent le rétablissement de l'autorité impériale; l'opinion publique de l'Europe fut surtout blessée de celle du président du premier ministère particulier hongrois, comte Louis Batthyanyi, qui s'était toujours opposé à une séparation absolue de la Hongrie d'avec la monarchie autrichienne.

En apparence, l'Autriche sortait plus forte que jamais de ce cataclysme, qui avait menacé d'engloutir à jamais la monarchie des Habsbourg. Le nouveau premier ministre, prince Félix Schwarzenberg, qui n'avait plus à compter avec la diète hongroise supprimée, qui se donna même la facile satisfaction d'abolir officiellement par les lettres-patentes du 31 décembre 1851 la constitution mort-née du 4 mars 1849, inaugura au dedans un régime d'absolutisme pur et d'administration unitaire, que ses successeurs politiques, quand il mourut en avril 1852, crurent fortifier encore, en affichant dans le concordat du 18 août 1855 les principes de l'orthodoxie la plus rigoureuse. En même temps on poursuivait au dehors une politique à outrance, destinée à remettre en pleine vigueur la suprématie autrichienne dans l'Europe centrale et méridionale; en Allemagne, la Prusse fut profondément humiliée par le rétablissement pur et simple de la confédération germanique, et pour la première fois depuis la guerre de trente ans une armée impériale pénétra jusqu'à la Baltique pour rétablir dans le Holstein l'autorité du roi de Danemark; en Italie, à l'exception de la Sardaigne, qui réussit à

grand'peine à maintenir sa politique nationale et constitutionnelle, tous les gouvernements, grands et petits, se subordonnèrent complétement à la politique autrichienne, dans le triomphe de laquelle ils voyaient avec raison le gage de leur propre sécurité. Quant aux ombres du tableau, l'absence d'alliances sûres en Europe et la haine non déguisée des populations lombardes et hongroises de l'empire, on s'en inquiétait peu à Vienne, parce qu'on avait une armée aguerrie et fidèle de près de 600,000 hommes ; et cependant, ne fût-ce que parce que cet état militaire excessif dévorait la majeure partie d'un budget toujours en déficit, et que la dette augmentait d'année en année dans des proportions effrayantes, la situation de la monarchie était de nature à exciter vivement les préoccupations d'hommes d'état plus prévoyants.

La guerre d'Orient de l'année 1854 dévoila pour la première fois combien la position de l'Autriche était au fond difficile et embarrassée. Elle parvint, il est vrai, à la traverser sans encombre en s'alliant à la France et à l'Angleterre, sans prendre les armes contre la Russie ; mais sa conduite ambiguë, ses négociations équivoques, ses arrière-pensées supposées à l'égard de la Valachie et de la Moldavie qu'elle avait momentanément occupées, mécontentèrent également les deux parties, et au congrès de Paris qui mit fin à la guerre, le Piémont fut, malgré sa protestation, autorisé à soulever contre elle la question de la nationalité italienne (8 avril 1856). Quelques années plus tard, les sympathies de l'empereur Napoléon III pour la cause de l'Italie se manifestèrent au grand jour le 1er janvier 1859, et le ministre dirigeant de la Sardaigne, comte Camille de Cavour, dont l'habile politique, à la fois libérale et nationale, avait depuis longtemps pour objectif principal de rendre intolérables les rapports entre le gouvernement autrichien et ses sujets du royaume lombard-vénitien, sut si bien exaspérer le cabinet de Vienne, que le 22 avril 1859, il adressait à celui de Turin un ultimatum menaçant, suivi au bout de quelques jours de l'invasion du Piémont. Aussitôt l'armée française accourut, et gagna les batailles de Magenta et de Solférino (4 et 24 juin 1859); l'Autriche ne dut

qu'aux armements de la Prusse et de la confédération germanique de ne pas perdre du coup la totalité de ses possessions italiennes.

Le désir de l'empereur des Français d'éviter une guerre européenne, la crainte des hommes d'état autrichiens de voir la direction militaire de l'Allemagne passer à la Prusse, facilitèrent la prompte conclusion des préliminaires de Villafranca (10. 11 juillet 1859), qui abandonnèrent à la France, c'est-à-dire à la Sardaigne, le pays lombard sauf Mantoue et Peschiera, et stipulèrent par contre que les deux archiducs souverains à Florence et à Modène, qui avaient fui leurs états pendant la guerre, y seraient réintégrés, sous la seule condition qu'ils entreraient, ainsi que l'empereur d'Autriche lui-même en sa qualité de souverain du Vénitien, dans une future confédération italienne. Mais en dépit des efforts de la diplomatie française, et quoique la paix de Zurich eût reproduit textuellement les conventions de Villafranca (16 octobre 1859), cette confédération italienne n'entra pas dans le domaine des faits ; les populations de la Toscane et du Modénais, qui s'étaient annexées au Piémont dès le mois d'août 1859, refusèrent de revenir sur leur vote, et furent définitivement incorporées à la monarchie sarde (mars 1860). Par suite, les archiducs ne furent pas restaurés, et l'Autriche garda comme parties intégrantes de la monarchie la Vénétie entière et le formidable quadrilatère des forteresses du Mincio et de l'Adige ; mais la conquête des Deux-Siciles faite par Garibaldi au profit de Victor-Emmanuel II, et la constitution d'un royaume d'Italie comprenant la péninsule presque entière qui en fut la conséquence (mars 1861), ne tardèrent pas à empirer encore sa position au delà des monts ; en présence de cette autre Prusse, attachée à ses flancs, il ne s'agissait plus dorénavant pour elle de disputer l'hégémonie de la péninsule italique ; il s'agissait de savoir si elle réussirait à conserver les dernières possessions qu'elle y détenait encore, ou si celles-ci passeraient à leur tour au royaume national qui les revendiquait ouvertement.

Au lendemain du désastre militaire de 1859, qui coûtait à l'empire d'Autriche 20,000 kilomètres carrés et deux millions et demi de sujets, et enlevait de plus à la dynastie des Habsbourg

les deux duchés de Toscane et de Modène, la cour de Vienne revint enfin des illusions qu'elle s'était faites sur la solidité du système unitaire et absolutiste qu'on appliquait depuis dix ans à la monarchie, et elle essaya d'entrer dans de nouvelles voies, de façon à faire mentir pour l'avenir le mot du prince Gortchakof, que « l'Autriche était un gouvernement et non un état » ; mais elle le fit sans plan bien arrêté et en hésitant sans cesse entre les anciennes institutions particularistes, successivement rappelées à la vie, et les formes du régime parlementaire moderne, appliquées à l'ensemble de l'empire. La patente du 5 mars 1860 se contenta de renforcer le conseil de l'empire de cent membres choisis dans les diètes provinciales ; mais le 20 octobre de la même année un diplôme constitutionnel appela le conseil de l'empire et les diètes provinciales à partager avec l'empereur le pouvoir législatif, et du même coup rétablit la vieille constitution hongroise ; puis les lettres-patentes du 26 février 1861 déclarèrent l'Autriche un empire héréditaire constitutionnel et convoquèrent à Vienne une représentation nationale unique qui, sous le nom consacré de conseil de l'empire (*Reichsrath*), devait réunir, dans sa *maison* des seigneurs, les archiducs, les chefs des grandes familles nobiliaires, les prélats et des membres nommés à vie par l'empereur, dans sa *maison* des députés, les élus des diètes provinciales. Malheureusement cette tentative d'établir un gouvernement parlementaire universel se heurta tout d'abord contre le refus d'une moitié des nationalités de l'empire de s'associer à l'entreprise ; aucune négociation ne réussit à amener à Vienne des députés hongrois ou italiens ; le conseil de l'empire, qui devait être la diète générale de la monarchie, resta ce qu'il avait été dès le début, à savoir le conseil restreint des provinces allemandes et slaves, et après quatre années de tâtonnements, l'expérience fut reconnue manquée : le rescrit du 20 septembre 1865 proclama l'abandon du statut de février 1861, le retour aux principes du diplôme d'octobre 1860, et prorogea indéfiniment le conseil de l'empire qu'on désespérait de compléter, pour laisser le champ libre à de nouvelles négociations avec la diète hongroise.

Avant que celles-ci n'eussent abouti, une nouvelle catastrophe, tout autrement grave encore que celle de 1859, vint frapper l'Autriche. Profitant des embarras politiques et financiers de sa vieille rivale, la Prusse lui disputait de plus en plus ouvertement la prééminence en Allemagne ; elle l'avait entraînée malgré elle dans la guerre du Schleswick, qui par la paix de Vienne du 30 octobre 1864 lui avait valu la copossession des duchés de l'Elbe, mais qui d'autre part aussi était devenue le point de départ de relations chaque jour plus difficiles entre les deux alliées. Les exigences, les armements, les menaces du cabinet de Berlin obligèrent enfin celui de Vienne à armer à son tour et à se rapprocher de l'Allemagne secondaire, qui elle aussi se sentait menacée par la politique envahissante de M. de Bismarck ; mais alors la Prusse se lia à l'Italie par une alliance offensive et défensive, et les deux puissances commencèrent la guerre, avant même de l'avoir déclarée (18 juin 1866). L'Autriche repoussa à Custozza (24 juin) l'invasion italienne dans le quadrilatère et gagna la bataille navale de Lissa (20 juillet); mais les Prussiens, qui étaient entrés en Bohême à la fin de juin, marchèrent de victoire en victoire jusqu'aux portes de Vienne. Dès le lendemain de la grande et décisive bataille de Sadowa près Kœniggraetz (3 juillet 1866), l'empereur d'Autriche avait invoqué la médiation française, en se déclarant prêt à céder la Vénétie à l'empereur Napoléon III; mais il n'en fut pas quitte à si bon marché : les préliminaires de paix de Nikolsburg en Moravie (26 juillet) lui imposèrent, outre la renonciation au royaume lombard-vénitien, la cession de tous ses droits sur le Schleswick et le Holstein, et surtout le consentement à une réorganisation complète de l'Allemagne, à laquelle l'Autriche devait dorénavant rester étrangère. Ces stipulations furent régularisées par la paix de Prague avec la Prusse (23 août) et par les traités de Vienne avec la France (24 août) et avec l'Italie (3 octobre 1866) ; l'Autriche évacua les forteresses du quadrilatère et le Vénitien, consentit à leur réunion au royaume d'Italie, restitua au roi Victor-Emmanuel II la couronne de fer, fit disparaître le royaume lombard-vénitien de la nomenclature officielle de ses provinces ;

tout ce qu'elle put obtenir par les dernières négociations, fut de ne céder strictement que le Vénitien dans ses limites administratives autrichiennes, et de conserver ainsi le Tyrol méridional et Trieste : c'était encore consentir à une diminution de plus de 25,000 kilomètres carrés et d'environ deux millions et demi d'âmes. Du côté de l'Allemagne, les pertes territoriales étaient nulles, mais la déchéance politique d'autant plus complète ; la présidence de la diète germanique, dernière transformation de la couronne impériale d'Occident, n'était plus à son tour, comme celle-ci, qu'un souvenir historique.

Du moins cette crise, fatale à la puissance extérieure de la la monarchie habsbourgeoise, facilita-t-elle l'œuvre laborieuse de sa réorganisation intérieure et de sa transformation constitutionnelle. M. de Beust, l'homme d'état saxon auquel l'empereur François-Joseph Ier confia la direction des affaires le 26 octobre 1866, comprit la nécessité impérieuse d'une réconciliation franche et complète avec la Hongrie, et agit en conséquence : le rétablissement pur et simple de la constitution hongroise et la nomination d'un ministère hongrois (février 1867), suivis du couronnement de l'empereur comme roi de Hongrie à Buda-Pesth (8 juin 1867), entraînèrent comme conséquence naturelle un nouveau système de gouvernement constitutionnel, reposant sur le principe du *dualisme*. D'un côté la Hongrie, avec la Transylvanie, la Croatie et l'Esclavonie, de l'autre le reste des états autrichiens eurent leurs organes respectifs dans la diète hongroise et dans le conseil de l'empire, devant lesquels sont responsables deux ministères complétement étrangers l'un à l'autre. Il fut convenu en second lieu que les délégations des deux assemblées, chargées concurremment avec le ministère des affaires communes, de l'expédition des affaires intéressant l'ensemble de la monarchie (relations étrangères, trésorerie centrale et armée), siégeraient alternativement à Vienne et à Buda-Pesth. Enfin un nouveau nom, employé dès lors pour désigner la totalité des états habsbourgeois, traduisit le nouvel ordre de choses en style de chancellerie ; si François-Joseph Ier, empereur d'Autriche, roi apostolique de Hongrie, roi de Bohême, de Dalmatie,

de Croatie, d'Esclavonie, de Galicie, de Lodomérie et d'Illyrie, roi de Jérusalem, archiduc d'Autriche, grand-duc de Toscane et de Cracovie, duc de Lorraine, de Salzbourg, de Styrie, de Carinthie, de Carniole, de Bukowine, grand-prince de Transylvanie, margrave de Moravie, duc de Haute et Basse-Silésie, de Modène, de Parme, de Plaisance et de Guastalla, d'Auschwitz et de Zator, de Teschen, de Frioul, de Raguse et de Zara, comte-princier de Habsbourg, de Tyrol, de Kybourg, de Gorice et de Gradisca, prince de Trente et de Brixen, margrave de Haute et Basse-Lusace et d'Istrie, comte de Hohenembs, de Feldkirch, de Bregenz, de Sonnenberg, etc., seigneur de Trieste, de Cattaro et de la Marche winde, etc., continue à porter une série interminable de titres, qui, en partie, correspondent à des territoires perdus depuis longtemps, l'ensemble de la monarchie, qu'on désignait depuis 1804 par la dénomination d'empire héréditaire d'Autriche, a pris à partir de 1868, dans toutes les relations officielles, le nom de monarchie austro-hongroise.

Le système du dualisme a désarmé la Hongrie, dont l'opposition implacable avait vingt ans durant été le principal obstacle à une vraie pacification des états autrichiens; mais il n'a pas mis fin aux embarras intérieurs du gouvernement impérial. Dans la moitié hongroise de la monarchie, qui depuis la retraite du comte de Beust (novembre 1871) donne à l'empire entier son premier ministre dirigeant, comte Andrassy, l'esprit essentiellement politique de la race madgyare a aplani les difficultés les plus ardues, en réconciliant par de larges concessions les populations slaves du royaume avec la nouvelle organisation; la diète de Hongrie, composée comme jadis d'une table des magnats et d'une table des députés, a, par un compromis conclu au mois de juin 1873, accordé à la Croatie une autonomie administrative à peu près absolue; en retour, les députés croates et esclavons sont venus y occuper leurs siéges; et ainsi les pays de la couronne de saint Étienne n'ont plus à supporter que les inconvénients communs à tous les états parlementaires. Dans le reste de l'empire au contraire, où Allemands et Slaves, centralistes et fédéralistes, constitutionnels et cléricaux-féodaux se

disputent avec acharnement la confiance de l'empereur et les portefeuilles ministériels, le conseil de l'empire n'a pas encore réussi à se constituer complétement; à un ministère Hohenwart, assez disposé à accorder à la Bohême une position analogue à celle de la Hongrie, a succédé en octobre 1871 un ministère Auersperg, composé de centralistes, et en mars 1873 un vote des deux maisons, approuvé par l'empereur, a, malgré l'abstention ou l'opposition des membres tchèques, tyroliens, slovènes et polonais, substitué pour le recrutement de la deuxième chambre les élections directes aux élections par les diètes provinciales; mais le parti fédéraliste ne s'est pas résigné, et les siéges des députés tchèques restent vacants. Ces tiraillements politiques, combinés avec une situation financière aussi déplorable de l'un que de l'autre côté de la Leitha, expliquent le rôle modeste de la monarchie austro-hongroise dans la politique européenne des dix dernières années. Maintenue en respect par l'alliance de la Russie et de la Prusse, elle n'a pas osé venir en aide à la France en 1870 et a été des premières à saluer de ses félicitations le nouvel empire allemand; pour se concilier la Russie et lui faire oublier l'ingratitude par laquelle en 1854 elle avait payé son concours armé contre l'insurrection hongroise de 1849, elle a abandonné sa politique de protection absolue de l'intégrité de l'empire ottoman; et tout récemment (avril 1875), pour prouver à l'Italie que sa renonciation au Lombard-Vénitien était franche et définitive, l'empereur François-Joseph est allé à Venise, porter un toast à la prospérité du nouveau royaume!

Après avoir ainsi mené jusqu'au moment présent l'exposé des révolutions territoriales de l'empire des Habsbourg, il nous reste à examiner, avec l'aide de la statistique, sa composition actuelle.

Prise dans son ensemble, la monarchie austro-hongroise couvre encore, malgré les événements de 1859 et de 1866 qui lui ont coûté ses possessions italiennes, 624,000 kilomètres carrés, et sa population a été recensée le 31 décembre 1869 à près de 36 millions d'âmes. Politiquement elle se divise en deux

moitiés, les pays de la couronne de Hongrie et ceux qui lui sont étrangers, ou, pour employer une terminologie qui se recommande davantage par son laconisme que par son exactitude géographique, les pays transleithaniens et les pays cisleithaniens : les premiers avec une superficie de 324,000 kilomètres carrés et une population de 15 millions et demi, les autres avec une aire de 300,000 kilomètres carrés et une population sensiblement supérieure à 20 millions d'âmes. Au point de vue religieux elle se partage, abstraction faite de quelques milliers d'Arméniens-unis ou non-unis et de 55,000 Unitaires, entre le catholicisme romain, l'église grecque unie, le protestantisme tant calviniste que luthérien, l'orthodoxie orientale et le judaïsme, dans des proportions fort inégales; car la religion catholique, qui compte environ 24 millions de fidèles du rite romain et près de 4 autres millions du rite grec-uni, tandis que les cultes protestant, orthodoxe-grec et mosaïque ne réunissent respectivement que 3 millions et demi, 3 millions et 1,376,000 adhérents, est celle de la grande majorité des habitants de l'empire, et c'est à bon droit que leur souverain s'intitule *majesté apostolique*. Ethnographiquement enfin, elle comprend, par ordre d'importance numérique et en négligeant les races qui, comme les Israélites ou les Zingaris, ne forment pas un corps de nation, des Slaves, des Allemands, des Madgyars, des Roumains et des Italiens, qu'on peut évaluer d'une façon approximative à 16 millions et demi, à 9 millions, à 5 millions et demi, à 2,900,000 et à 600,000 âmes.

Déjà ces chiffres, qui visent la totalité de la monarchie, sont de nature à donner une idée de la confusion des langues et des cultes de la grande *Babel* autrichienne; pour la toucher du doigt cependant, il faut examiner les choses de plus près, et étudier le départagement des confessions et des races entre les différents *pays de la couronne*, qui eux-mêmes sont un des traits caractéristiques de l'organisation politique de l'empire austro-hongrois. En effet, tandis que les autres grands états du continent européen découpent leur territoire en circonscriptions administratives à peu près uniformes qui portent la qualification

commune de départements, de provinces ou de gouvernements, on en est resté dans l'empire habsbourgeois aux vieilles divisions historiques, et il en résulte que les diverses parties constitutives de la monarchie diffèrent les unes des autres, autant par les titres variés qu'elles portent que par l'étendue de leur superficie et le chiffre de leur population. Des dix-sept pays de la couronne qu'on distingue aujourd'hui, depuis que les confins militaires ont été rendus aux pays dont ils avaient été distraits, l'accord de 1867 n'en a attribué que trois à la couronne de saint Étienne, à savoir le royaume de Hongrie, la grande-principauté de Transylvanie et le royaume de Croatie-Esclavonie, avec la ville libre royale de Fiume; mais la Hongrie a à elle seule 11 millions et demi d'habitants et les deux autres pays comptent environ 2 millions d'âmes chacun, ce qui représente pour les trois états un total de 15 millions et demi. Dans ce qu'on appelle vulgairement la Cisleithanie, c'est-à-dire dans la partie de la monarchie qui est représentée dans le conseil de l'empire, il y a au contraire quatorze pays de la couronne : un premier groupe, celui des pays allemands et illyriens, comprend les deux archiduchés d'Autriche au-dessous et au-dessus de l'Enns, le duché de Salzbourg, le duché de Styrie, le duché de Carinthie, le duché de Carniole, le Littoral austro-illyrien (en d'autres mots la ville de Trieste avec son territoire, le comté-princier de Gorice et Gradisca et le margraviat d'Istrie) et le comté-princier de Tyrol avec le pays de Vorarlberg; un second groupe, le groupe bohémien, est constitué par le royaume de Bohême, le margraviat de Moravie et le duché de Silésie; le royaume de Galicie et Lodomérie, avec le grand-duché de Cracovie et les duchés d'Auschwitz et Zator, puis d'autre part le duché de Bukowine en forment un troisième, qu'on peut appeler le groupe polonais; le quatrième enfin comprend l'unique royaume de Dalmatie, que sa position géographique et sa nationalité rattacheraient plutôt aux pays d'au delà qu'à ceux d'en deçà de la Leitha. Mais ces quatorze pays à eux tous n'ont que 20 millions d'âmes environ; car si la Galicie et la Bohême ont chacune plus de 5 millions d'âmes, la Moravie et la Basse-Autriche environ

2 millions chacune, et la Styrie au delà de 1 million, les neuf autres restent au-dessous de ce dernier chiffre, et le moins peuplé de tous, le Salzbourg, n'a même que 153,000 habitants (1).

Cela posé, examinons comment les dix-sept pays de la couronne se comportent au double point de vue de la confession religieuse et de la nationalité. Pour ce qui est des cultes, tout se résume pour ainsi dire dans ce fait capital, que l'uniformité religieuse va en diminuant, à mesure qu'on avance de l'ouest vers l'est. Les pays allemands et illyriens sont à peu près exclusivement catholiques-romains, et les pays bohémiens ne le sont guère moins : ensemble les deux groupes, sur une population totale de quatorze millions, ne contiennent, en fait de dissidents, que 300,000 protestants et 200,000 juifs. Le catholicisme romain domine également, mais d'une façon déjà moins prononcée, en Dalmatie et en Croatie-Esclavonie, où ses adhérents forment respectivement les cinq sixièmes et les trois quarts de la population, tandis que le schisme grec n'en compte qu'un sixième et un quart. Plus à l'est, l'élément grec-uni et non-uni, l'élément protestant et l'élément israélite s'accentuent de plus en plus. Dans la

(1) Voici, d'après les résultats du recensement du 31 décembre 1869, les chiffres officiels de la population et de la superficie respectives des dix-sept pays de la couronne, selon leur délimitation actuelle :

A. Pays représentés dans le conseil de l'empire.

1. Basse-Autriche	1.991.000 habitants	19.820 kilom. carrés.
2. Haute-Autriche	737.000	12.000
3. Salzbourg	153.000	7.170
4. Styrie	1.138.000	22.450
5. Carinthie	338.000	10.370
6. Carniole	466.000	9.990
7. Littoral austro-illyrien	601.000	7 990
8. Tyrol	886.000	29.330
9. Bohême	5.141.000	51.960
10. Moravie	2.017.000	22.230
11. Silésie	513.000	5.150
12. Galicie	5.445.000	78.500
13. Bukowine	513.000	10.450
14. Dalmatie	457.000	12.790
	20.396.000	300.200

B. Pays de la couronne de Hongrie.

15. Hongrie	11.530.000	225.410
16. Transylvanie	2.115.000	51.950
17. Croatie-Esclavonie	1.864.000	43.460
	15.509.000	323.850
	35.906.000 habitants	624.050 kilom. carrés

Hongrie proprement dite, les catholiques-romains ne constituent que la forte moitié de la population ; les protestants y figurent pour près d'un quart, les grecs-non-unis pour un huitième, les grecs-unis pour un douzième, les juifs pour un vingt-quatrième. En Galicie, catholiques-romains et grecs-unis sont à peu près en même nombre, et au milieu d'eux vivent près de 600,000 israélites, qui forment plus du dixième de la population : la ville franche de Brody sur la frontière russe, qu'on appelle la *Jérusalem autrichienne*, est aux deux tiers peuplée de juifs. Dans la Bukowine, les grecs-schismatiques forment les trois quarts de la population, dont les catholiques-romains, les israélites, les grecs-unis et les protestants se partagent le dernier quart. La Transylvanie enfin offre le spectacle de la diversité religieuse la plus extraordinaire ; tandis qu'à l'autre extrémité de la monarchie le Tyrol est une citadelle du catholicisme, d'où le fanatisme religieux a fait chasser, en 1837 encore, les protestants du Zillerthal, là, sur le plateau sud-est des Karpathes, on rencontre en de fortes proportions les adeptes de toutes les religions de l'empire : le recensement officiel de 1869 y a constaté, sur une population totale de 2,102,000 habitants, 653,000 grecs-orthodoxes, 597,000 grecs-unis, 296,000 calvinistes, 264,000 catholiques-romains, 209,000 luthériens, 54,000 unitaires, 25,000 israélites et 4,000 arméniens-unis ! (1)

La distribution géographique des nombreuses nationalités de la monarchie austro-hongroise entre les différents pays de la couronne est beaucoup plus capricieuse que celle des confessions religieuses ; car par suite de la conquête, de l'immigration, de la colonisation, qui ont tour à tour confondu et mélangé les populations de la région du moyen Danube, non-seulement l'empire habsbourgeois dans son ensemble n'a pas de race prépondérante par le nombre, mais même la plupart de ses provinces ne présentent pas de nationalité homogène. Des dix-sept pays de la couronne, il n'y en a que six qui appartiennent à peu près exclusivement à une

(1) Les chiffres relatifs aux différents cultes professés dans chacun des pays de la couronne sont résumés dans le tableau suivant d'après les tableaux du recensement du 31 décembre 1869 ; la non concordance des totaux partiels des pays hongrois avec ceux qu'on lit à la note pré-

seule race; neuf sont partagés entre deux nationalités principales dans des proportions extrêmement variées; deux enfin contiennent quatre ou cinq races juxtaposées, également dans des combinaisons différentes. Les deux Autriches et le Salzbourg sont de race allemande; l'élément slave prédomine complètement en Croatie-Esclavonie, en Carniole et, sauf un dixième de Juifs, en Galicie. La Carinthie, la Styrie, la Silésie, la Bohême et la Moravie sont à la fois allemandes et slaves; mais tandis que les Allemands représentent les deux tiers de la population en Carinthie et en Styrie, ils n'en font que la moitié en Silésie, un fort tiers en Bohême et un quart en Moravie. Le Tyrol est allemand aux trois cinquièmes, italien pour le reste. En Dalmatie et dans le Littoral austro-illyrien, le fond de la population est slave, mais avec un mélange d'italien, qui est d'un huitième pour le premier des deux pays, d'un tiers pour le second. Dans la Bukowine, ce sont les Roumains qui figurent à côté des Slaves, pour près de la moitié. En Transylvanie, les Roumains, les ilotes d'hier, dé-

cédente provient d'un côté de ce que l'armée de la couronne hongroise figure ici à part, de l'autre de ce que certains virements de territoires opérés postérieurement à 1869 entre la Hongrie et la Croatie ont pu être portés en compte au tableau précédent et non à celui-ci.

	Catholiques-romains	Catholiques-grecs et arméniens.	Protestants-calvinistes, luthériens et unitaires.	Orthodoxes-grecs et arméniens.	Israélites.	Total.
1. Basse-Autriche	1.904.000	3.000	30.000	2.000	52.000	1.991.000
2. Haute-Autriche	720.000		16.000		1.000	737.000
3. Salzbourg	153.000					153.000
4. Styrie	1.129.000		8.000		1.000	1.138.000
5. Carinthie	320.000		18.000			338.000
6. Carniole	464.000	1.000	1.000			466.000
7. Littoral austro-illyrien	590.000		3.000	3.000	5.000	601.000
8. Tyrol	884.000		2.000			886.000
9. Bohême	4.941.000	3.000	106.000	1.000	90.000	5.141.000
10. Moravie	1.914.000	3.000	57.000		43.000	2.017.000
11. Silésie	435.000		72.000		6.000	513.000
12. Galicie	2.509.000	2.318.000	40.000	2.000	576.000	5.445.000
13. Bukowine	57.000	18.000	11.000	379.000	48.000	513.000
14. Dalmatie	377.000	1.000	1.000	78.000		457.000
	16.397.000	2.347.000	365.[illegible]	465.000	822.000	20.[illegible]
15. Hongrie	5.958.000	983.000	2.616.000	1.486.000	518.000	11.561.000
16. Transylvanie	264.000	601.000	559.000	653.000	25.000	2.102.000
17. Croatie-Esclavonie	1.280.000	10.000	13.000	441.000	9.000	1.753.000
Armée de la couronne hongroise	57.000	12.000	12.000	10.000	2.000	93.000
	7.559.000	1.6[illegible]6.000	3.200.000	2.590.000	554.000	15.[illegible]
	23.956.000	3.953.000	3.565.000	3.055.000	1.376.000	35.9[illegible]

passent la majorité absolue ; plus d'un quart de la population est madgyar, le reste allemand ou juif. Enfin en Hongrie, les Madgyars ne forment pas tout à fait la moitié de la population ; les Slaves en représentent plus d'un quart ; les Allemands et les Roumains y figurent les uns et les autres à peu près pour un huitième, et les Juifs pour un vingt-quatrième (1).

(1) Le recensement du 31 décembre 1869 n'a pas tenu compte de la nationalité des habitants. En prenant pour base de ses calculs le départagement ethnographique des populations autrichiennes lors du recensement de 1850, un statisticien distingué, M. Ficker, est arrivé à établir ainsi qu'il suit pour 1869 le nombre respectif des représentants de chaque nationalité dans les différents pays de la couronne ; nous reproduisons son tableau récapitulatif, quoiqu'il soit loin de concorder exactement, pour les totaux afférents à chaque pays, avec les deux tableaux précédents, qui résument les résultats du recensement officiel du 31 décembre 1869 : du moment qu'on attache moins d'importance aux chiffres en eux-mêmes qu'aux proportions qui existent entre eux, il donne une idée assez exacte du bilan ethnographique de la monarchie austro-hongroise.

	Slaves.	Allemands.	Madgyars.	Roumains, Albanais, Grecs.	Italiens, Friouliens, Latins.	Divers.	Total.
1. Basse-Autriche.	149.000	1.797.000	10.000	2.000	3.000	39.000	2.000.000
2. Haute-Autriche		744.000					744.000
3. Salzbourg		150.000					150.000
4. Styrie	410.000	707.000					1.117.000
5. Carinthie	109.000	240.000					349.000
6. Carniole	450.000	32.000		1.000			483.000
7. Littoral austro-illyrien.	359.000	24.000		4.000	180.000	13.000	580.000
8. Tyrol		540.000			353.000	1.000	894.000
9. Bohême	3.200.000	2.000.000				100.000	5.300.000
10. Moravie	1.481.000	530.000				49.000	2.060.000
11. Silésie	239.000	256.000				5.000	500.000
12. Galicie	4.544.000	165.000				495.000	5.204.000
13. Bukowine	223.000	45.000	8.000	205.000		40.000	521.000
14. Dalmatie	392.000			2.000	56.000		450.000
	11.556 000	7.230.000	18.000	214.000	592.000	742.000	20.352.000
15. Hongrie	3.007.000	1.540.000	4.825.000	1.447.000	1.000	500.000	11.320.000
16. Transylvanie	3.000	235.000	573.000	1.200.000		104.000	2.115.000
17. Croatie-Esclavonie	1.653.000	35.000	15.000	1.000	1.000	8.000	1.713.000
	4.663.000	1.810.000	5.413.000	2.648.000	2.000	612.000	15.148.000
Armée	225.000	140.000	75.000	41.000	6.000	13.000	500.000
	16.444.000	9.180.000	5.506.000	2.903.000	600.000	1.367.000	36.000.000

Ajoutons que M. Ficker décompose les 16,444,000 Slaves en 12,214,000 Slaves septentrionaux (soit 6,730,000 Tchèques, Moraves et Slovaques, 2,380.000 Polonais et 3,104,000 Ruthènes) et en 4,230,000 Slaves méridionaux (soit 1,260,000 Slovènes ou Windes, 1,424,000 Croates, 1,520,000 Serbes, Raitzes et Morlaques, et 26,000 Bulgares); et que parmi les Divers il compte 1,167,500 Israélites, 155,000 Zingaris et 18,000 Arméniens.

En présence de ces chiffres, on comprend le spectacle bizarre qu'offre une carte ethnographique de l'empire austro-hongrois. Les Juifs, quoique assez nombreux en Hongrie et en Galicie pour que le titre de roi de Jérusalem que porte l'empereur d'Autriche soit plus qu'un souvenir historique, sont trop éparpillés pour lui donner nulle part une teinte particulière ; mais les Italiens, bien que leur chiffre total soit inférieur à celui des Israélites, continuent à y figurer sur ses confins extrêmes du sud-ouest, dans le Tyrol méridional, dans le Littoral austro-illyrien et dans la Dalmatie, même après que la masse compacte de leurs frères de l'ancien royaume lombard-vénitien a réussi à se détacher de la monarchie. Parallèlement à ces Néo-Latins occidentaux, mais plus nombreux qu'eux, ceux de l'orient, les Roumains ou Valaques, apparaisent en proportion croissante dans la Hongrie orientale et dans la Bukowine et forment en Transylvanie le fond de la population. Les Madgyars, répandus à travers la totalité des deux pays de Hongrie et de Transylvanie qu'ont conquis leurs ancêtres et où ils ont si longtemps régné en maîtres jaloux, ne se présentent en masse prépondérante que dans la partie occidentale et centrale de la première et dans la partie orientale de la seconde. Les Allemands, lien commun de l'empire, qu'ils ont aidé à fonder et dans toutes les provinces duquel ils ont aujourd'hui des établissements, la seule Dalmatie exceptée, occupent à peu près complétement les deux Autriches, le Salzbourg et le Tyrol septentrional, en majeure partie la Carinthie et la Styrie ; en outre ils ont dès le moyen âge envahi en grand nombre la Bohême et la Moravie, le long des frontières septentrionales desquelles ils communiquent avec leurs frères de la Silésie, et ont à la même époque fondé des colonies, autrefois florissantes, aujourd'hui en pleine décadence, dans la Hongrie et dans la Transylvanie. Enfin les Slaves dans leurs différentes tribus se retrouvent plus ou moins nombreux dans tous les pays de la monarchie, à l'exception de la Haute-Autriche, du Salzbourg, du Tyrol et de la Transylvanie : au nord, les Tchèques et les Moraves forment la nationalité prépondérante en Bohême et en Moravie, les Slovaques sont répandus dans la Moravie orientale et dans la Hongrie

du nord-ouest, les Polonais et les Ruthènes se partagent la Galicie, dont les uns occupent le nord-ouest, les autres le sud-est, et se prolongent, les premiers sur la Silésie et la Bukowine, les seconds sur la Hongrie du nord-est; au sud, les Slovènes ou Windes se sont maintenus dans les vallées alpestres de la Carinthie, de la Styrie et surtout de la Carniole, ainsi que dans la Hongrie du sud-ouest, tandis que les Croates, Serbes, Raitzes et Morlaques occupent en tout ou en partie le Littoral austro-illyrien, la Dalmatie, la Croatie-Esclavonie et la partie sud-est de la Hongrie.

C'est ce mélange inouï de populations qui, en un siècle où toutes les aspirations de race sont singulièrement surexcitées, constitue le plus grave embarras du présent et le plus grand péril de l'avenir pour la monarchie austro-hongroise, et cela d'autant plus qu'à l'exception des Madgyars, tous les peuples de l'empire sont plus ou moins attirés vers des frères de même nationalité, plus nombreux qu'eux-mêmes, qui habitent en dehors de ses frontières. Les Italiens qui sont encore sujets autrichiens gravitent vers la monarchie nationale, qui déjà a absorbé le royaume lombard-vénitien et réuni en un seul faisceau les états de la péninsule italique; les sympathies des Serbes et des Roumains des provinces méridionales et orientales sont acquises aux principautés de Serbie et de Roumanie, presque indépendantes aujourd'hui sous la suzeraineté nominale de la Porte Ottomane, et dont l'importance serait doublée par l'adjonction de leurs nationaux autrichiens; les Polonais de la Galicie n'ont pas encore renoncé à l'espoir de voir s'opérer par un miracle de la Providence la résurrection de leur glorieuse patrie, pour laquelle leurs cœurs battent toujours; les Allemands des pays occidentaux sont loin de regarder comme définitive leur exclusion de la mère-patrie allemande, à laquelle ils ont appartenu jusqu'en 1866; et les Slaves de toute dénomination, à la seule exception des Polonais, ont les regards tournés vers Saint-Pétersbourg et Moscou, les métropoles du grand empire de leur race. Mais même en faisant abstraction de ces relations sympathiques avec l'étranger qui, pour se tenir encore sur le terrain

des idées, n'en sont pas moins grosses de dangers pour un avenir peut-être peu éloigné, la diversité ethnographique de la monarchie habsbourgeoise est, conjointement avec les prétentions d'autonomie des différents pays de la couronne, un obstacle permanent à un développement constitutionnel régulier de l'empire. Les revendications nationales de la Hongrie ont mis à néant le système unitaire de M. de Schwarzenberg; aujourd'hui les Slaves à leur tour menacent le dualisme de M. de Beust. Forts de leur supériorité numérique incontestable, ils protestent contre l'ascendant que les Allemands ont conservé, sinon dans la monarchie entière, du moins dans les pays en deçà de la Leitha, et à défaut d'un partage plus égal de l'autorité entre les deux races rivales, leurs fractions les plus importantes réclament leur droit historique de se reconstituer à part. Les Polonais de la Galicie se contenteraient à la rigueur, jusqu'à la renaissance fort problématique de la république polonaise, de larges libertés provinciales; mais les Tchèques de la Bohême ne demandent rien moins que la restauration du royaume de saint Wenceslas, non moins antique, ni moins digne de respect que celui de saint Étienne, et ils vont répétant le mot de leur historien Palacky : « Nous existions avant l'Autriche, nous existerons après elle ! »

Et cependant l'enchevêtrement des races dans les pays habsbourgeois rend un départagement géographique selon les nationalités absolument impossible; elles ont beau se jalouser, se détester et se quereller, elles n'en sont pas moins condamnées à continuer à vivre côte à côte. D'autre part si les Slaves sont beaucoup plus nombreux que les Allemands, ceux-ci ont pour eux la tradition historique, le long exercice du pouvoir, une civilisation plus avancée et une cohésion plus grande ; sans doute le sentiment de l'unité nationale s'est depuis un quart de siècle fortement développé chez les différentes populations slaves, et de grands efforts ont été faits pour les rapprocher entre elles; peut-être, si leurs représentants tchèques et croates, polonais et serbes, ruthènes et dalmates, se réunissaient de nouveau aujourd'hui, comme ils le firent au congrès de Prague de 1848, pour

protester en commun contre le despotisme tudesque, ne seraient-ils plus réduits, comme alors, à employer la langue allemande pour se comprendre entre eux; néanmoins leurs nombreuses fractions, non moins séparées les unes des autres par la diversité de leur développement historique que par la distance géographique et l'interposition de populations de race différente, ne sauraient prétendre à former tout à coup un ensemble homogène. L'exemple de la Hongrie contemporaine paraît prouver d'ailleurs la possibilité d'un gouvernement équitable au milieu de populations de nationalités rivales; les cinq millions et demi de Madgyars de la Hongrie propre et de la Transylvanie partagent ces deux pays avec trois millions de Slaves, deux millions et demi de Roumains et près de deux millions d'Allemands, et la réincorporation de la Croatie-Esclavonie au royaume de saint Étienne y a encore augmenté de un million et demi le nombre des Slaves; ce nonobstant on n'y entend plus parler de querelles de races, depuis qu'une transaction loyale a eu lieu sur la base du respect des droits de tous. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'autre moitié de la monarchie austro-hongroise? Certes ce n'est pas chose facile de créer, en conciliant les traditions du passé et les principes de la liberté politique moderne, des institutions capables de faire vivre dans un accord passable les éléments discordants que le flux et le reflux des migrations ont réunis dans ce coin de l'Europe; mais il semble bien plus évident encore, que les pays du moyen Danube eux-mêmes tout d'abord, puis notre continent tout entier sont également intéressés à ce qu'on y réussisse. La dislocation du grand empire de l'Est qui s'est formé sous le sceptre des Habsbourg par l'union de l'Autriche, de la Bohême et de la Hongrie, ne pourrait s'opérer qu'au profit du *Panslavisme* et du *Pangermanisme*, par l'absorption des populations slaves et allemandes, qui laisserait sans défense les Madgyars; incontestablement il vaut mille fois mieux que la dynastie, dorénavant exclusivement autrichienne, qu'a fondée il y a six cents ans Rodolphe de Habsbourg, continue de régner sur la monarchie orientale qu'ont cimentée des siècles de vie commune, et que Vienne, la vieille ville impériale, bâtie sur

les confins des trois grands pays d'Autriche, de Bohême et de Hongrie, reste leur centre politique sous le régime de la liberté, comme elle l'a été pendant si longtemps sous celui de l'autorité plus ou moins absolue de ses princes. Le même Palacky que nous citions tout à l'heure, était beaucoup mieux inspiré qu'il ne l'a été depuis en prêchant l'autonomie tchèque, quand il écrivait en 1848 au comité des Cinquante, chargé de préparer à Francfort la réunion du premier parlement national allemand : « Si l'Autriche n'existait pas, il faudrait la créer dans l'intérêt de l'Europe ! »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

LIVRE PREMIER

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE L'EUROPE CENTRALE.

CHAPITRE PREMIER

Caractères généraux de la géographie physique de l'Europe et spécialement de l'Europe centrale.

CHAPITRE II

Les Alpes.

CHAPITRE III

Les chaînes de montagnes secondaires de l'Europe centrale.

CHAPITRE IV

La grande plaine de la basse Allemagne et les côtes de l'Europe centrale.

CHAPITRE V

Les fleuves de l'Europe centrale.

LIVRE II

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE GÉNÉRALE DE L'EUROPE CENTRALE.

CHAPITRE PREMIER

La Germanie et les régions avoisinantes à l'époque romaine.

CHAPITRE II

La Germanie et ses annexes à l'époque franque.

CHAPITRE III

Le saint empire romain de nation germanique au moyen âge.

CHAPITRE IV

Le saint empire romain de nation germanique pendant les temps modernes.

CHAPITRE V

L'Europe centrale depuis la Révolution française.

LIVRE III

LA MONARCHIE AUTRICHIENNE

CHAPITRE PREMIER

Origines de la monarchie autrichienne.

CHAPITRE II

Union de la Bohême et de la Hongrie à l'Autriche.

CHAPITRE III

La monarchie autrichienne au dix-huitième siècle.

CHAPITRE IV

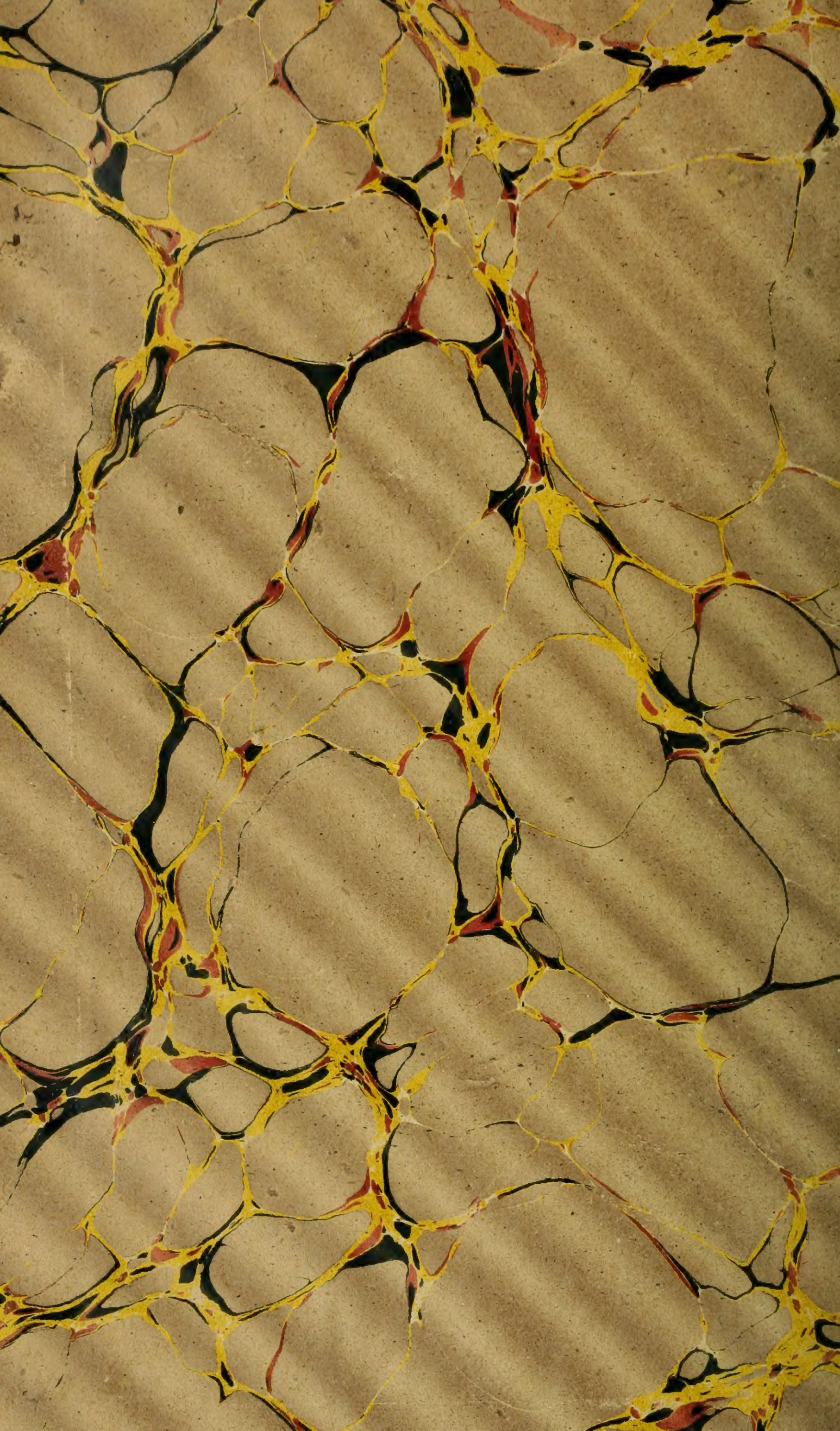
La monarchie autrichienne pendant la Révolution et l'Empire.

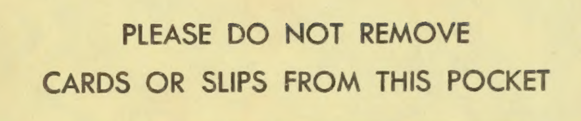
CHAPITRE V

La monarchie autrichienne depuis 1815.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.

Paris. — Typ. Tolmer et Isidor Joseph, 43, rue du Four-Saint-Germain — 560






UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 25 05 03 003 7